

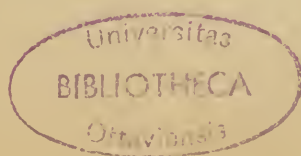
U d' / of Ottawa



39003003336376







HISTOIRE

DE LA

FLORIDE FRANÇAISE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Éloge du comte Daru (épuisé). Montpellier, 1868.

Rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb. Paris, 1869. E. Thorin. 1 vol. in-8°.

De Franciæ commercio regnantibus Karolinis. Paris, 1869. E. Thorin. 1 vol. in-8°.

La mer des Sargasses. Paris, 1872. Delagrave.

Eudoxe de Cyzique et le périple de l'Afrique dans l'antiquité. Besançon, 1873. Dodivers. 1 vol. in-8°.

La découverte du Brésil par Jean Cousin. Paris, 1874. G. Baillièrre.

Le territoire d'Alaska. Id.

Le chevalier de Villegagnon. Id.

L'île et les voyages de Saint-Brandan. Paris, 1875. Id.

Les Républiques Italiennes à la fin du XVIII^e siècle. Id.

Histoire ancienne des peuples de l'Orient. Paris, 1875. Lemerre.

751

HISTOIRE

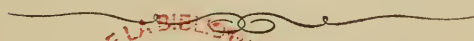
DE LA

FLORIDE FRANÇAISE

PAR

PAUL GAFFAREL

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1875

Tous droits réservés



F
314
G-34
1875

A MON MAITRE

M. GEFFROY

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

ANCIEN MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

HOMMAGE RECONNAISSANT

PAUL GAFFAREL

PRÉFACE.

Les divers partis qui nous divisent s'étonnent de ce que la France n'exerce plus en Europe son influence d'autrefois, et ils aiment à rejeter les uns sur les autres la responsabilité de cette décadence. Ils semblent ne pas soupçonner que cette décadence tient en grande partie à la ruine de notre empire colonial. Jadis nous possédions dans l'Amérique du Nord les bassins de Saint-Laurent et du Mississipi. Saint-Domingue, la reine des Antilles, nous appartenait. La Guyane était à nous. Trente-cinq millions d'Hindous reconnaissaient notre suprématie. Au Sénégal et en Guinée, à Madagascar, à Bourbon, à l'île de France flottait notre pavillon. De ce magnifique domaine il ne nous reste plus que d'impuissants débris. Non-seulement nous n'occupons plus le premier rang parmi les nations qui possèdent des colonies, mais encore nous sommes presque le dernier des peuples qui colonisent (1). Nous n'avons pas à rechercher ici les causes multiples

(1) PETIT DE JULLEVILLE, *Discours d'ouverture à la faculté des lettres de Nancy*, 1872.

de ces désastres : on doit les imputer à la déplorable politique suivie à l'égard des colonies par les gouvernements qui se sont succédé en France, et aussi à la coupable indifférence de la nation pour ces lointaines entreprises. Nous désirerions seulement faire remarquer qu'on s'est trop longtemps mépris sur le rôle et l'importance des colonies dans notre histoire générale.

Certains économistes prétendent, il est vrai, que la colonie la plus florissante est toujours une charge et souvent un danger pour la métropole ; ils approuvent Voltaire (1) suppliant le ministre de Chauvelin de débarrasser la France du Canada ; ils n'ont que des éloges pour Bonaparte vendant la Louisiane aux États-Unis ; ils rappellent avec amertume que les colons, devenus riches et puissants, grâce aux sacrifices répétés de la métropole, ne cherchent qu'à rompre violemment les liens de reconnaissance qui la rattachent à elle. Ils répètent volontiers le mot de Montesquieu (2) : « Les princes ne doivent point songer à peupler de grands pays par des colonies... L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir le pays d'où on les tire, sans peupler ceux où on les envoie. »

(1) VOLTAIRE, *Lettre au marquis de Chauvelin*, 3 octobre 1760.

(2) MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, XXII.

L'opinion contraire serait pourtant la vraie : En effet, depuis que la France a cessé de coloniser, l'équilibre de la population entre les peuples européens a été détruit à son détriment. L'Angleterre a peuplé l'Amérique du Nord et l'Australie; elle a envoyé aux Indes et en Afrique des milliers d'émigrants, et pourtant sa population a triplé, depuis un siècle, et cent quatre-vingt millions d'Asiatiques lui obéissent. La Russie s'est étendue silencieusement sur la moitié de l'Asie, de l'Oural à la mer de Béhring, et de l'Océan glacial au plateau central, et le czar commande à quatre-vingt millions de sujets. La Hollande, si petite en Europe, règne sur vingt millions de Malaisiens, et sa population augmente tous les jours. Le Portugal a peuplé le Brésil, et l'Espagne l'Amérique centrale et méridionale : pourtant le nombre des Portugais et des Espagnols a triplé depuis cent ans. On ne comptait à cette époque que quinze à dix-huit millions d'Allemands. Ils forment aujourd'hui un groupe de quarante millions d'hommes, et ils émigrent en masse aux États-Unis. La France seule reste stationnaire. Or il est évident qu'en politique, tout comme sur un champ de bataille, la supériorité numérique assure la prépondérance, si même elle n'est pas l'élément unique de la puissance.

Il est donc nécessaire de rétablir cet équilibre, et nous ne le rétablirons qu'en colonisant de nouveau.

Recommencer tout de suite la grande œuvre de la colonisation ; semer autour de la France des Frances nouvelles, qui resteraient unies à la métropole par la communauté du langage, des mœurs, des traditions et des intérêts ; dépenser au dehors l'exubérance de forces et la fièvre d'activité qui nous dévorent au dedans ; profiter de l'occasion inespérée que nous présente en ce moment la fortune pour écouler en Algérie, en Cochinchine, les déshérités et les déclassés ; c'est là peut-être la suprême ressource et la condition de notre régénération future. Plaise à Dieu que ceux de nos concitoyens, auxquels les malheurs et les angoisses de l'heure présente n'ont pas encore enlevé tout espoir, ouvrent enfin les yeux à l'évidence ! Plaise à Dieu que, retournant le mot fatal qui nous a valu tant de déceptions : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe !* » ils s'écrient de préférence : « *Périssent toutes les utopies et tous les prétendus principes plutôt qu'une seule colonie !* »

S'il nous était donné, dans notre modeste sphère, de rendre quelque service, ce serait en appelant l'attention sur l'histoire trop oubliée de nos vieilles colonies. Cette histoire est

souvent glorieuse et toujours féconde en enseignements utiles. Le récit des fautes et des maladroitures qui compromirent le succès de nos colons en préviendrait peut-être le retour. L'expérience du passé nous mettrait en garde contre les erreurs de l'avenir. En apprenant comment nous avons su conquérir, mais non garder, nous trouverions sans doute le secret d'organiser et de conserver. Nous n'avons pas eu d'autres pensées en écrivant cette histoire de nos établissements floridiens au seizième siècle.

A MON MAITRE

M. GEFFROY

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

ANCIEN MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

HOMMAGE RECONNAISSANT

PAUL GAFFAREL

PRÉFACE.

Les divers partis qui nous divisent s'étonnent de ce que la France n'exerce plus en Europe son influence d'autrefois, et ils aiment à rejeter les uns sur les autres la responsabilité de cette décadence. Ils semblent ne pas soupçonner que cette décadence tient en grande partie à la ruine de notre empire colonial. Jadis nous possédions dans l'Amérique du Nord les bassins de Saint-Laurent et du Mississipi. Saint-Domingue, la reine des Antilles, nous appartenait. La Guyane était à nous. Trente-cinq millions d'Hindous reconnaissaient notre suprématie. Au Sénégal et en Guinée, à Madagascar, à Bourbon, à l'île de France flottait notre pavillon. De ce magnifique domaine il ne nous reste plus que d'impuissants débris. Non-seulement nous n'occupons plus le premier rang parmi les nations qui possèdent des colonies, mais encore nous sommes presque le dernier des peuples qui colonisent (1). Nous n'avons pas à rechercher ici les causes multiples

(1) PETIT DE JULLEVILLE, *Discours d'ouverture à la faculté des lettres de Nancy*, 1872.

de ces désastres : on doit les imputer à la déplorable politique suivie à l'égard des colonies par les gouvernements qui se sont succédé en France, et aussi à la coupable indifférence de la nation pour ces lointaines entreprises. Nous désirerions seulement faire remarquer qu'on s'est trop longtemps mépris sur le rôle et l'importance des colonies dans notre histoire générale.

Certains économistes prétendent, il est vrai, que la colonie la plus florissante est toujours une charge et souvent un danger pour la métropole ; ils approuvent Voltaire (1) suppliant le ministre de Chauvelin de débarrasser la France du Canada ; ils n'ont que des éloges pour Bonaparte vendant la Louisiane aux États-Unis ; ils rappellent avec amertume que les colons, devenus riches et puissants, grâce aux sacrifices répétés de la métropole, ne cherchent qu'à rompre violemment les liens de reconnaissance qui la rattachent à elle. Ils répètent volontiers le mot de Montesquieu (2) : « Les princes ne doivent point songer à peupler de grands pays par des colonies... L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir le pays d'où on les tire, sans peupler ceux où on les envoie. »

(1) VOLTAIRE, *Lettre au marquis de Chauvelin*, 3 octobre 1760.

(2) MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, XXII.

L'opinion contraire serait pourtant la vraie : En effet, depuis que la France a cessé de coloniser, l'équilibre de la population entre les peuples européens a été détruit à son détriment. L'Angleterre a peuplé l'Amérique du Nord et l'Australie; elle a envoyé aux Indes et en Afrique des milliers d'émigrants, et pourtant sa population a triplé, depuis un siècle, et cent quatre-vingt millions d'Asiatiques lui obéissent. La Russie s'est étendue silencieusement sur la moitié de l'Asie, de l'Oural à la mer de Béhring, et de l'Océan glacial au plateau central, et le czar commande à quatre-vingt millions de sujets. La Hollande, si petite en Europe, règne sur vingt millions de Malaisiens, et sa population augmente tous les jours. Le Portugal a peuplé le Brésil, et l'Espagne l'Amérique centrale et méridionale : pourtant le nombre des Portugais et des Espagnols a triplé depuis cent ans. On ne comptait à cette époque que quinze à dix-huit millions d'Allemands. Ils forment aujourd'hui un groupe de quarante millions d'hommes, et ils émigrent en masse aux États-Unis. La France seule reste stationnaire. Or il est évident qu'en politique, tout comme sur un champ de bataille, la supériorité numérique assure la prépondérance, si même elle n'est pas l'élément unique de la puissance.

Il est donc nécessaire de rétablir cet équilibre, et nous ne le rétablirons qu'en colonisant de nouveau.

Recommencer tout de suite la grande œuvre de la colonisation ; semer autour de la France des Frances nouvelles, qui resteraient unies à la métropole par la communauté du langage, des mœurs, des traditions et des intérêts ; dépenser au dehors l'exubérance de forces et la fièvre d'activité qui nous dévorent au dedans ; profiter de l'occasion inespérée que nous présente en ce moment la fortune pour écouler en Algérie, en Cochinchine, les déshérités et les déclassés ; c'est là peut-être la suprême ressource et la condition de notre régénération future. Plaise à Dieu que ceux de nos concitoyens, auxquels les malheurs et les angoisses de l'heure présente n'ont pas encore enlevé tout espoir, ouvrent enfin les yeux à l'évidence ! Plaise à Dieu que, retournant le mot fatal qui nous a valu tant de déceptions : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe !* » ils s'écrient de préférence : « *Périssent toutes les utopies et tous les prétendus principes plutôt qu'une seule colonie !* » .

S'il nous était donné, dans notre modeste sphère, de rendre quelque service, ce serait en appelant l'attention sur l'histoire trop oubliée de nos vieilles colonies. Cette histoire est

souvent glorieuse et toujours féconde en enseignements utiles. Le récit des fautes et des maladresses qui compromirent le succès de nos colonies en préviendrait peut-être le retour. L'expérience du passé nous mettrait en garde contre les erreurs de l'avenir. En apprenant comment nous avons su conquérir, mais non garder, nous trouverions sans doute le secret d'organiser et de conserver. Nous n'avons pas eu d'autres pensées en écrivant cette histoire de nos établissements floridiens au seizième siècle.

PREMIÈRE PARTIE

LA

FLORIDE FRANÇAISE

LA
FLORIDE FRANÇAISE

PREMIÈRE EXPÉDITION

(18 FÉVRIER 1562 — AVRIL 1563)

LA DÉCOUVERTE

CHAPITRE PREMIER

LES PROJETS DE COLIGNY

Au milieu du seizième siècle, lorsque Catherine de Médicis fut investie de la régence au nom du second de ses fils, Charles IX, les envieux et les adversaires de la France considéraient sa situation comme désespérée. A l'intérieur la régente était mal obéie, mal conseillée. Les grands, sous couleur de bien public, ne cherchaient qu'à ruiner l'autorité royale; et, quand ils ne se rencontraient point sur des champs de batailles fratricides, de prétendus raffinés du point d'honneur versaient pour de futiles motifs un sang qu'ils auraient dû ménager pour la défense de la patrie. Aux hor-

reurs de la guerre civile allaient se joindre les abominations de la guerre religieuse. Depuis la conjuration d'Amboise, protestants et catholiques étaient séparés comme par un fossé de sang. Quant au peuple, tiraillé entre ses anciennes croyances et les doctrines récentes, il flottait irrésolu ; mais on abusait de son ignorance et de ses hésitations pour l'exploiter et le malmenier. Un poète contemporain (1) l'écrivait, avec emphase peut-être, mais avec une énergie convaincue :

Tout à l'abandon va sans ordre et sans loy ;
 L'artisan par ce monstre a laissé sa boutique ,
 Le pasteur ses brebis, l'avocat sa pratique ,
 Sa nef le marinier, son trafiq le marchant ,
 Et par luy le preud'homme est devenu meschant,
 L'escolier se desbauche, et, de sa faulx tortüe,
 Le laboureur façonne une dague pointüe,
 Une pique guerrière il fait de son rateau
 Et l'acier de son coutre il change en un couteau.
 Morte est l'authorité ; chacun vit en sa guise :
 Au vice desréglé la licence est permise.

A l'extérieur, plus encore peut-être qu'à l'intérieur, la décadence française semblait profonde. Nos armées n'existaient pour ainsi dire plus. A l'exception de quelques corps privilégiés, il n'y avait plus que des bandes au service personnel de leurs officiers. La marine avait perdu son éclat du temps de François I^{er}. Nous n'avions plus d'alliances. Pourtant nous aurions eu besoin de soldats, de matelots et d'alliés : car les deux principes contradictoires qui se par-

(1) RONSARD, *Discours des misères du temps*, édit. 1623, t. II, p. 1335.

tagent, aujourd'hui encore, le monde moderne, l'esprit d'examen et l'esprit d'autorité, étaient à la veille d'entrer en lutte, et la France allait leur servir de champ de bataille. Les étrangers, écrit un contemporain, *frétillaient* d'entrer en France. En effet l'Angleterre se préparait à profiter de nos dissensions pour ruiner notre commerce, et accaparer à son profit la colonisation de l'Amérique du nord. L'Espagne et l'Autriche, unies par des liens de famille, nous entouraient comme d'un cercle d'ennemis, et dominaient par la terreur dans les Pays-Bas et en Italie, contrées jadis soumises à notre influence. Nous n'avions pour ami que le Turc. Mais on osait à peine avouer cette amitié.

Déchirée à l'intérieur, affaiblie et menacée à l'extérieur, telle était vers 1560 la situation de notre infortunée patrie.

Un homme pourtant se rencontra qui voulut arrêter cette décadence. Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing, colonel général de l'infanterie française, puis amiral de France et de Bretagne, était un grand patriote. Depuis le jour où, pour la première fois, coula son sang pour la défense du pays, jusqu'à l'heure de sa mort, il ne cessa de songer à la grandeur de la France. La guerre civile l'attristait, la guerre religieuse le désolait, mais la guerre avec l'étranger le transportait d'aise ; non pas seulement parce qu'il y trouvait l'occasion d'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance de son souverain et de son pays, mais

surtout parce que le sang de ses concitoyens était au moins versé pour une noble cause (1). Brantôme raconte qu'il se trouva un jour, dans une des antichambres du Louvre, avec Coligny et Strozzi. On venait d'apprendre la prise de Mons et de Valenciennes sur les Espagnols. L'amiral tressaillait de joie. « Or Dieu soit loué, disait-il, avant qu'il soit longtemps nous aurons chassé l'Espagnol des Pays-Bas, et en aurons fait nostre roy maistre, ou nous y mourrons tous et moy mesme le premier, et n'y plaindrai point ma vie, si je la perdz pour ce bon subject. »

Coligny en effet détestait de tout cœur les Espagnols, qui excitaient Catherine de Médicis aux persécutions religieuses, et semblaient avoir pour maxime la ruine de la France. A ses yeux les Espagnols étaient tout ensemble des ennemis de sa religion et de sa patrie. Aussi poursuivit-il pendant toute sa vie la grande idée de détruire ou tout au moins d'affaiblir la puissance espagnole, à la fois pour acquérir la liberté religieuse, et pour rendre à son pays la liberté politique et par suite la prépondérance en Europe. Trop heureuse la France, si elle avait eu pour la servir alors quelques citoyens aussi vigoureusement trempés, quelques intelligences aussi vives et aussi nettes ! Afin d'éviter à sa patrie la fureur des guerres civiles et religieuses, et pour détourner contre l'étranger les passions vivaces et l'ardeur belliqueuse

(1) BRANTÔME, édit. Lalanne. *Capit. Franc.*, t. IV, p. 295.

qui fermentaient en elle, Coligny, dans ses vastes et patriotiques desseins, ne s'arrêtait pas à l'Europe. L'Amérique était alors espagnole ; aucun autre peuple ne disputait encore au successeur de Charles Quint la possession de ces immenses contrées, car les Portugais n'occupaient que les côtes du Brésil, et, d'ailleurs ils seront bientôt les sujets immédiats de Philippe II. Les Hollandais l'étaient encore. Les Anglais et les Français s'étaient contentés de quelques voyages de découverte, et n'avaient pas fondé d'établissement sérieux. L'Espagne dominait donc en maîtresse absolue. Nul autre drapeau que le sien ne flottait sur les mers américaines ; les indigènes ne connaissaient et ne respectaient qu'elle. Affronter un pareil colosse pouvait paraître de la folie ou tout au moins de la présomption. Coligny l'osa pourtant. Peu de personnes encore soupçonnaient en Europe ce que le prodigieux entassement des victoires et des conquêtes espagnoles avait amené d'épuisement. Il était du petit nombre des hommes d'État qui pensaient que cette grandeur était plus apparente que réelle, et commençaient à comprendre combien les fantastiques richesses du nouveau monde cachaient de profondes misères. Il avait déjà remarqué que les Espagnols étaient en Amérique disséminés sur des espaces trop énormes pour qu'ils fussent tous également défendus. Il avait appris que les indigènes, exploités, maltraités, massacrés par leurs nouveaux maîtres, n'attendaient que l'occasion de se venger. Il essaya donc de profiter des

diverses causes qui affaiblissaient la puissance espagnole en Amérique, et résolut d'attaquer l'Espagne non pas seulement en Europe, mais aussi au nouveau monde.

Un autre motif, plus louable encore, le poussait en Amérique. Les protestants de France, longtemps persécutés, s'étaient enfin lassés de l'oppression qui pesait sur eux. Fortement organisés, soutenus par l'ardeur qui caractérise les néophytes, bien commandés, ils étaient à la veille de commencer la guerre civile. Coligny, qui prévoyait cette explosion, aurait voulu la prévenir. Il avait songé à ouvrir à ses coreligionnaires une sorte de champ d'asile, où ils trouveraient la liberté de conscience. Dès 1555, il avait envoyé dans la baie de Guanabara, non loin de l'emplacement de Rio de Janeiro, une expédition commandée par Durand de Villegagnon. Mais, après quelques années de séjour, le lieutenant de Coligny revint presque seul. Ses compagnons avaient péri sous la flèche des sauvages ou victimes de leurs propres fureurs. Cet essai malheureux ne découragea pas l'amiral. Nommé gouverneur de l'importante place du Havre, en relations suivies avec les armateurs et négociants normands, très-probablement de part avec eux dans leurs risques et bénéfices, il annonça hautement l'intention d'ouvrir au commerce français de nouveaux débouchés. Ses projets étaient tellement connus, qu'ils éveillaient les soupçons des puissances voisines. L'Espagne tremblait pour le Pérou et son ambassadeur à

Paris (1), écrivait, dès le 28 octobre 1560, au cardinal de Lorraine pour avoir à cet endroit des informations précises. Les Portugais étaient moins rassurés encore ; car ils craignaient une nouvelle expédition au Brésil. Les Anglais eux-mêmes étaient inquiets, et épiaient déjà avec jalousie les progrès de notre renaissance maritime. Mais les trois peuples se trompaient ; car c'était dans une région encore inconnue, la Floride, que Coligny avait formé le dessein de fonder une colonie française : et, en effet, dès 1561, il invita tous les volontaires, protestants ou non, à se réunir au Havre, et annonça que bientôt une expédition partirait de ce port pour aller en Floride.

On appelle de nos jours Floride un des États qui constituent l'Union américaine. La Floride est une vaste péninsule jetée entre le golfe du Mexique et l'Atlantique. Elle est terminée au sud par le cap Sable ou Agi. Le canal de la Floride la sépare de Cuba, et le canal de Bahama de l'archipel des Lucayes. Au nord et à l'est elle est bornée par les États de Géorgie et d'Alabama. Sa superficie est de 15,467,000 hectares, un peu plus du quart de la France. Mais, au seizième siècle, le nom de Floride s'appliquait à un espace bien autrement considérable. La côte actuelle des États-Unis, tant sur l'Atlantique que sur le golfe du Mexique, était désignée sous ce nom, et, pour peu qu'on s'enfonçât dans l'intérieur des terres, on était toujours en Floride.

(1) TESSIER, *l'Amiral Coligny*, p. 17.

La côte avait été entrevue par Verazzano, navigateur italien au service de la France, mais elle avait été ainsi nommée par l'Espagnol Ponce de Léon, qui la découvrit le jour des Rameaux ou de Pâques fleuries 1512 (Pasqua Florida). D'après une autre étymologie, plus poétique encore (1) « Toute la terre voysine de ces pays-là est tellement chargée d'arbres et de fleurs, et la mer semblablement que, quelque profonde que elle soit, se diroit-on que c'est un pré le plus beau et verdoyant que l'on voye ici durant le printemps. Et l'ayans veue estre telle tant les nostres qu'autres d'Europe, l'appelèrent Floride. »

C'était et c'est encore un pays magnifique. Nos chroniqueurs du seizième siècle en ont tracé des descriptions poétiques. Ils ressentaient, au spectacle de cette nature pittoresque, les émotions charmantes que nous éprouvons tous en contemplant pour la première fois des beautés inattendues (2). « Les champs, écrit l'un d'eux, sans estre aucunement exercez, produisent assez de quoy pour soutenir la vie de ceux qui le peupleroient. Il sembloit que pour en faire un país des plus riches et fertiles du monde, n'estoit requis que diligence et industrie, veu la bonté de la terre : estant assez souvent frappée des rayons de son haut soleil reçoit en elle force chaleur, tempérée tou-

(1) THEVET, *Cosmographie universelle*, t. II.

(2) LA POPELINIÈRE, *Histoire des trois mondes*, p. 30. Il cite et amplifie, dans ce passage, l'ouvrage de NICOLAS LE CHALLEUX, *Brief discours*, etc.

tefois, non-seulement de la fraîcheur de la nuit et de la rosée du ciel, mais aussi des gracieuses pluies en abondance, dont le gazon en vient fertile, voire de telle sorte que l'herbe forte y croît en hauteur étrange. »

Les Floridiens, établis dans cette région favorisée du ciel, étaient séparés en tribus nombreuses, Natchez, Seminoles, Apalaches, Chactas, etc. Toujours en guerre les uns contre les autres, ils n'avaient pas su fonder de puissants empires comme les Aztèques du Mexique ou les Incas du Pérou. Pourtant, vers le milieu du seizième siècle, ils avaient reconnu la nécessité de s'unir contre les envahisseurs étrangers. Tout en conservant leur autonomie locale, quelques caciques s'étaient confédérés, et reconnaissaient la suprématie, nous disions volontiers l'hégémonie de l'un d'entre eux, car les Espagnols leur avaient déjà fait sentir le poids de leur domination. Une tradition singulière s'était en effet répandue parmi les conquérants du nouveau monde. Ils croyaient trouver en Floride une fontaine merveilleuse qui rendait la santé et la jeunesse à tous ceux qui buvaient de ses eaux, et aussi des mines inépuisables. Mais ni la source qui devait les rajeunir, ni l'or qui devait les enrichir, n'existaient. Comme pour se venger de leur déception, ils organisèrent dans le pays (1) une véritable terreur, et détruisirent systématiquement les indigènes.

(1) GARCILASO DE LA VEGA, *Histoire de la Floride*. Trad. Richelet, 1670.

Mais ceux-ci finirent par triompher de leur petit nombre, et se vengèrent par d'affreux massacres de la tyrannie de leurs envahisseurs. La Floride était donc abandonnée depuis quelque temps par les Espagnols, lorsque Coligny se décida à y envoyer une colonie française (1).

La politique de l'amiral lui conseillait ces expéditions, mais son génie ne les animait pas : elles furent toutes malheureuses. Néanmoins, comme étude de mœurs locales et comme peinture de caractères originaux, elles présentent un vif intérêt. Nous avons essayé d'en rassembler ici les fragments épars, et, en étudiant ce sujet peu connu, de remettre en honneur un épisode intéressant de notre histoire nationale, et de préparer quelques matériaux pour le futur historien de la colonisation française au seizième siècle.

(1) Néanmoins le vice-roi de Mexico, en 1558, avait ordonné un voyage de découvertes sur les côtes, ainsi que l'atteste une lettre de Guido de las Bazarès, commandant de l'expédition, à don Luiz de Velasco (1^{er} février), et une lettre de L. de Velasco à Philippe II (24 septembre) : les deux lettres ont été insérées dans TERNAUX-COMPANS, *Collection de documents inédits sur l'Amérique*, 2^e série, t. X, p. 143-157-165.

CHAPITRE II.

LES DÉCOUVERTES DE JEAN RIBAUT.

Coligny choisit, pour commander l'expédition, un gentilhomme fort apprécié pour sa bravoure, son audace et ses mérites. Il se nommait Jean Ribaut. Il appartenait à la religion réformée. Plusieurs fois déjà il avait été chargé de missions délicates (1). En 1559 on l'avait envoyé en Écosse, pour y surveiller les intérêts de la France, et il s'était tiré à son honneur de cette difficile négociation. Il avait, comme tous ses contemporains, reçu cette forte éducation du seizième siècle, qui, tout en laissant une large part aux exercices corporels, développait aussi les facultés de l'esprit. Plein de feu, susceptible même d'enthousiasme, il exerçait un grand ascendant sur ses subordonnés. Peut-être pouvait-on lui reprocher une certaine obstination et un peu de vanité. Mais cette obstination deviendrait sans doute de la fermeté, et cette vanité de la confiance en soi-même. A tous égards Coligny avait donc fait un excellent choix.

Ribaut partit du Havre le 18 février 1562. Sa flottille se composait de deux ramberges ou roberges,

(1) John Ribaut is despatched from this court with charge to repair to the admiral and from this to receive further direction for his going into Scotland. — Trokmorton to Cecil 9 oct. 1559, cité par TESSIER, ouv. cit., p. 58.

gros bateaux sans élégance, mauvais marcheurs mais solides. Les trois-mâts hollandais, avec leurs coques massives et arrondies, leur ressemblent encore. Ribaut amenait avec lui bon nombre de soldats et d'ouvriers, presque tous calvinistes, et quelques gentilshommes attirés par l'espoir de fonder une colonie dans une terre encore vierge et surtout d'échapper aux persécutions religieuses, en trouvant au nouveau monde la liberté de conscience. Le plus intelligent de ces volontaires, qui joignait à des connaissances nautiques toutes spéciales des sentiments d'austérité et de patriotisme fort rares à cette époque, était René de Laudonnière. On connaît encore les noms de Nicolas Mallon, Fiquinville, Sale et Albert ou Aubert de la Pierria, dont le dernier était destiné à de tragiques aventures; du sergent Lacaille qui déjà, sans doute, avait voyagé dans ces parages, car il connaissait la langue des indigènes. Citons encore Nicolas Barré ou Barrois, qui avait fait partie de l'expédition de Villegagnon au Brésil, le tambour Guernache, les soldats Lachère ou Lachéry, Aymon, Rouffi et Martin Atinas, de Dieppe. Ce sont les seuls dont les noms soient parvenus jusqu'à nous.

Ribaut ne voulait pas que les Espagnols fussent renseignés sur le point exact du débarquement. Il eut donc soin de ne pas s'exposer à quelque rencontre avec un navire espagnol, et prit une direction peu fréquentée, l'est-nord-est, c'est-à-dire qu'il évita les Canaries et les Açores, et coupa le courant du Gulf-Stream au

lieu de se laisser entraîner par ses eaux. Il faut aujourd'hui aux bateaux à vapeur une dizaine de journées pour aller d'Europe en Amérique : ce fut seulement après deux mois de navigation que Ribaut arriva sur une côte très-plate, déjà observée quelques années auparavant par Verazzano, et découvrit un cap, qu'il nomma le cap Français (1). C'était la côte actuelle des États-Unis, et le cap Français répond sans doute à la pointe qui s'étend au nord de la ville de Saint-Augustin.

Si Ribaut avait pris la direction du sud, il aurait découvert la Floride proprement dite, mais alors il se serait rapproché des Espagnols, qu'il voulait éviter; il suivit donc la côte dans la direction du nord, et découvrit bientôt un fleuve magnifique, dont il remonta quelque temps les rives. Les ombrages touffus, la splendeur du ciel, la magnificence de la végétation le décidèrent à prendre terre. Son premier soin fut d'occuper le pays au nom du roi de France. C'était un usage de l'époque, une vieille tradition du moyen âge à laquelle se conformaient scrupuleusement tous les navigateurs. En vertu de l'axiome de droit que le premier occupant est le maître, ils s'emparaient de la terre. Mais, pour symboliser par un témoignage matériel cette prise de possession, les usages variaient. Ainsi les Northmans allumaient un feu dont les rayons, aussi loin qu'ils se

(1) LEMOYNE, collection de dessins insérée dans l'ouvrage des frères de Bry, planche I.

répandaient (1), limitaient leurs nouveaux domaines, tandis que leurs compagnons, une hache à la main, marquaient leur passage par des signes sur les arbres et les rochers. Les Espagnols se jetaient à l'eau, l'épée à la main, et l'étendaient aux quatre points cardinaux. Ribaut fit ériger une pierre, où les armes de France étaient gravées : la Floride était désormais terre française.

Les Floridiens ne tardèrent pas à entrer en relations avec les Français. Un premier mouvement de frayeur les avait jetés dans les forêts. Mais la curiosité l'emporta bientôt sur la peur. Ils se rapprochèrent, se contentèrent d'abord de voir, puis, peu à peu familiarisés avec la figure et les manières des étrangers, ils se décidèrent à les aborder. Ribaut avait donné l'ordre de les traiter avec douceur. C'était une bonne tactique; car les Européens en général, et les Espagnols en particulier, traitaient ces malheureux avec une morgue insultante et parfois avec une barbarie sans nom. Ribaut espérait que les Floridiens se répéteraient entre eux le bon accueil qu'ils avaient reçu, et que ce contraste avec la conduite des navigateurs qui l'avaient précédé lui concilierait l'affection des indigènes. Il espérait aussi pouvoir se procurer de la sorte les vivres dont il avait besoin. En effet, les Indiens se pressaient autour des Français, et leur apportaient des grains, du poisson,

(1) GELFROY, *Islande avant le christianisme*, p. 16.

du gibier et des fruits. Ribaut ne les renvoyait jamais qu'avec de petits présents; bracelets d'étain argenté, serpes, couteaux, miroirs, et recevait en échange de magnifiques aigrettes de plumes, des paniers artistement tressés ou des peaux de divers animaux sauvages. Bientôt ils devinrent très-familiers. On les voyait (1) se jeter à la nage, et entourer les navires pour proposer leurs vivres. Dès qu'un matelot faisait mine de débarquer, ils allaient à sa rencontre, et le portaient sur leurs épaules.

Ribaut était entré dans cette rivière le premier mai 1562. Il la nomma Rivière de May. Elle paraît correspondre à la Rivière Saint-Jean ou San-Matheo. Ribaut se décida à la remonter quelques jours. Le bruit de son arrivée s'était déjà répandu. Partout il reçut un accueil empressé. Les caciques couraient à sa rencontre, et le suppliaient d'honorer leurs villages de sa présence. Ribaut cédait parfois à leur prière, et il admirait les inépuisables richesses de la région, mais bientôt les eaux diminuèrent, et ses navires ne purent plus avancer. Il revint alors sur ses pas, descendit le fleuve, et poursuivit le cours de ses découvertes.

Ribaut longea de nouveau la côte dans la direction du nord, et, en soixante lieues, trouva neuf rivières. Il leur donna des noms français, Seine, Somme, Loire, Charente, Garonne, Gironde, Belle et Grande.

(1) LEMOXNE, planche II.

Ces noms ont aujourd'hui disparu. Ils ne furent même jamais en usage, puisque de Thou (1) remarquait qu'on ne les retrouvait déjà plus de son temps, mais on aime à voir ces Français se souvenir de la France, et en perpétuer le souvenir par des dénominations empruntées à la patrie absente. Par exception ils nommèrent un de ces fleuves le Jourdain, car ils étaient protestants, nourris par conséquent de la lecture de la Bible, et, après avoir payé tribut à la patrie, ils voulaient affirmer leurs convictions (2).

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer la concordance des fleuves alors entrevus par les Français, et des divers cours d'eau qui arrosent la côte actuelle de la Georgie ou des deux Carolines. Ribaut peut en avoir oublié quelques-uns, ou, tout au contraire, avoir attaché de l'importance à quelque mince tributaire de l'Océan. Nous avons essayé, dans une des cartes qui accompagnent cet ouvrage, d'établir la concordance des fleuves américains et des cours d'eau découverts par les Français. Mais nous n'avons énoncé que des hypothèses, que nous ont semblé justifier l'étude des textes, et l'appli-

(1) DE THOU, *Histoire universelle*, édit. 1734, liv. XLIV, p. 484.

(2) Ne pas oublier pourtant que Luc Vasquez d'Ayllon, un des conquérants espagnols de la Floride, avait déjà donné ce nom de Jourdain à l'un des fleuves du pays. Peut-être nos compatriotes avaient-ils simplement voulu rappeler cette première découverte. Voir HERNANDO D'ESCALANTE, *Mémoire sur la Floride, ses côtes et ses habitants*, dans la collection TERNAUX-COMPANS, 2^e série, t. X, p. 9-43.

cation de ces textes à la topographie actuelle du pays : aussi acceptons-nous d'avance toutes les rectifications.

Les Français arrivèrent enfin à un beau fleuve (1). « La profondeur y est telle, nommément quand la mer commence à fluer dedans, que les plus grands vaisseaux, voire les carraques de Venise, y pourroient entrer. » Ils jetèrent l'ancre, et appelèrent Port-Royal le point du débarquement. Le (2) site était admirablement choisi, ombragé par des chênes, des cèdres et des lentisques (3) « de si suave odeur que cela seul rendoit le lieu désirable. Et cheminans à travers les ramées, ils ne voioient autre chose que poules d'Inde s'envoler par les forêts, et perdrix grises et rouges. » La pêche était si abondante que deux traits de seine nourrissaient pour un jour tout l'équipage. Les Français remontèrent la rivière (4), large de trois lieues à son embouchure, et entrèrent dans le pays. Ils furent en général bien reçus. Les Floridiens les accompagnaient, et leur faisaient pour ainsi dire les honneurs de leur territoire. Ribaut acceptait leurs hommages, et ne manquait point de déposer çà et là des bornes aux armes de la France, non point tant pour assurer

(1) LAUDONNIÈRE, *Histoire notable de la Floride*, etc., p. 22.

(2) LEMOYNE, planche V.

(3) LAUDONNIÈRE, p. 22.

(4) LAET, *Description des Indes occidentales*, t. IX, p. 117. « La rivière estoit pleine de toute sorte de poisson, et principalement d'une sorte que les Normands nomment sallicoques, de la grandeur des escrevisses. »

sa domination sur les indigènes, que pour prévenir toute protestation espagnole ou toute usurpation européenne.

Les Floridiens jouissaient alors d'une paix profonde : leur condition était certainement préférable à celle des peuples européens du seizième siècle. Ceux de nos historiens, qui décrivirent leurs mœurs, Lescarbot, Basanier ou de Laët, ne tarissent pas en éloges enthousiastes sur le bonheur de ces tribus sauvages. Le ciel clément de la Floride leur donnait en abondance, et presque sans travail, tout ce dont ils avaient besoin. Leurs forêts regorgeaient de gibiers. Leurs fleuves foisonnaient de poissons. Ils trouvaient même dans leurs rochers ou dans les lits de leurs cours d'eau des pierres et des métaux précieux. Aussi les Floridiens aimaient-ils leur pays avec passion, et, pour le défendre, sacrifiaient gaiement leur vie (1). Dans les guerres qu'ils avaient soutenues contre les Espagnols, ils s'étaient signalés par de véritables traits d'héroïsme. Bien que maltraités par les Européens, ils reconnaissaient leur supériorité, et, comme toutes les peuplades primitives, s'attachaient aux pas des étrangers, et écoutaient leurs paroles, ou tâchaient de copier leurs usages avec un aspect superstitieux.

Ribaut, charmé de l'accueil et des prévenances des Floridiens, émerveillé par les splendides paysages

(1) GARCILASO DE LA VEGA, *Histoire de la Floride*, passim.

qui se déroulaient à ses yeux, résolut de fonder à Port-Royal un établissement durable. Il réunit ses hommes et leur exposa son désir. Laudonnière, son principal lieutenant, a recueilli son discours, mélange singulier de sentiments élevés et de citations pédantesques. Il commença par leur rappeler en termes énergiques la mission commune (1) : « Je croy que nul de vous n'ignore de combien nostre entreprise est de grande conséquence, et combien aussi elle est agréable à nostre jeune roy... et pour ceste cause j'ay bien voulu vous proposer devant les yeux la mémoire éternelle qu'à bon et juste titre méritent ceux, lesquels oublians et leurs parents et leur patrie, ont osé entreprendre chose de telle importance. » Puis il les encourage dans leurs résolutions, et leur fait remarquer qu'il n'est pas besoin d'appartenir à la noblesse pour rendre service à son pays : un souffle calviniste anime cette partie de son discours. On sent s'agiter confusément l'esprit des temps nouveaux, encore retenu par plusieurs siècles de respect envers les puissances établies. Mais il se croit obligé de prouver ses assertions : on jurerait qu'il a peur de sa hardiesse, et qu'il s'abrite derrière les noms de Pertinax, d'Agathocles et de Rustem pacha. Il termine par un appel énergique : « Je vous supplie doncques tous d'y adviser, et librement me déclarer vos volontés : protestant si bien imprimer vos noms aux oreilles du roy et

(1) LAUDONNIÈRE, p. 35-36.

des princes, que votre renommée à l'advenir reluira inextinguible par le meilleur de nostre France. »

Les soldats répondirent à leur capitaine en style moins fleuri, mais non moins énergique « qu'un plus grand heur ne leur pourroit avenir, que de faire chose qui deust réussir au consentement du roy et à l'accroissement de leur honneur. »

Ribaut choisit avec habileté l'emplacement de la colonie projetée. Près de (1) l'embouchure du fleuve étaient deux petites îles séparées par un bras de la rivière assez profond pour donner accès à des vaisseaux d'un moyen tonnage. Les bords de ces îles étaient de facile défense. C'est là que Ribaut résolut de s'établir, mais non sans avoir consulté le goût des futurs colons : l'emplacement était heureux. Le bras de rivière qui séparait les deux îlots était si pittoresque, si agréablement ombragé qu'on l'appela Chenonceaux, et personne n'ignore combien Chenonceaux sur le Cher mérite sa réputation. L'un des îlots fut nommé Libourne par les Gascons de l'expédition, et l'autre Charlesfort par Ribaut. C'est à Charlesfort que Laudonnière et Salles tracèrent le plan d'une forteresse suffisante pour contenir les vingt-huit (2) hommes, qui se décidèrent à rester en Floride. Cette forteresse n'avait que 160 pieds ou 52 mètres 80 centimètres de longueur, et 130 pieds

(1) LEMOYNE, planche VI.

(2) Vingt-six, d'après LAET.

ou 39 mètres 60 centimètres de large : elle était néanmoins suffisante pour abriter la petite garnison , et pour protéger les abords de l'île. Aussi bien Ribaut, en établissant ses hommes dans une île, se conformait aux règles de la prudence. Depuis les Phéniciens d'Hannon ou les Gaditans d'Eudoxe de Cyzique, qui s'établirent sur les îles de la côte d'Afrique, jusqu'aux Northmans du moyen âge qui campaient de préférence dans les îles situées à l'embouchure des fleuves, et à tous les Européens, Espagnols, Anglais ou Français qui se sont fortement cantonnés dans quelque île voisine de la côte, Saint-Jean d'Ulloa, Salsette ou Gorée, avant d'entamer le Mexique, l'Hindoustan ou le Sénégal, c'est une mesure de précaution que prendront toujours les premiers colons qui débarqueront dans un pays inconnu. La raison en est simple : dans une île on se ravitaille sans peine, on peut surveiller les abords et prévenir une attaque : enfin il est facile de débarquer où l'on veut, et au besoin de partir.

On n'est pas d'accord sur l'emplacement de Charlesfort : on a désigné soit une des îles que l'Edisto, rivière de la Caroline méridionale, forme à son embouchure, soit Archers'creek, près de Beaufort, dans cette même Caroline. Mais Charlesfort ne fut jamais qu'un fortin en terre, à peine indiqué par quelques grossiers épaulements. Quelques années après le départ des Français, il ne devait plus rester ni vestige de leur habitation, ni preuve matérielle de leur sé-

jour. Nous ne chercherons donc pas à éclaircir une question qui ne peut être éclaircie, et dont la solution, d'ailleurs, n'importe que médiocrement à l'intérêt de cette histoire.

Le moment de la séparation était arrivé. Ribaut laissait derrière lui une France en miniature sur les rives de ce fleuve inconnu. Mais le drapeau français déployait ses fleurs de lis au sommet de la citadelle; des noms français, imposés aux localités, rappelaient la patrie absente. Enfin on avait promis à ces exilés volontaires de ne jamais les oublier : aussi de part et d'autre se séparait-on avec émotion. Ribaut, avant de partir, réunit tous ses hommes, et leur présenta celui qu'il avait choisi pour le remplacer, et auquel il déléguait sa toute-puissance. « Capitaine Albert (1), dit-il, j'ay à vous prier en présence de tous que vous ayez à vous acquitter si sagement de vostre devoir, et si modestement gouverner la petite troupe que je vous laisse que jamais je n'aye occasion que de vous louer..... et vous, compagnons, je vous supplie aussi recognoistre le capitaine Albert, comme si c'estoit moy-mesme qui demeurast, lui rendans obéissance que le vray soldat doit faire à son chef et capitaine, vivans en fraternité les uns avec les autres sans aucune dissension, et, ce faisant, Dieu vous assistera et bénira vos entreprises. » L'émotion était générale ; mais un cri de *vive la France! vive le roi!* retentit, les épées

(1) LAUDONNIÈRE, p. 38.

sortirent du fourreau, un sentiment commun fit tressaillir toutes ces moustaches grises, et on se sépara. Combien peu devaient se revoir !

Laissons pour un instant à Charlesfort le capitaine Albert et sa petite garnison, et attachons-nous aux pas de Ribaut.

L'intrépide explorateur désirait continuer ses découvertes. Il remonta la côte dans la direction du nord, et trouva bientôt un fleuve dont les rives se distinguaient à peine d'avec les côtes de la mer. La navigation devint pénible et les deux lourdes ramberges menaçaient à chaque instant de s'engraver. Ribaut longeait alors les rivages de la Caroline actuelle, ces côtes basses, véritables lagunes, qui furent si dangereuses dans la guerre de sécession américaine. Falloit-il poursuivre sa route vers le nord ? mais on s'exposait à des dangers inconnus. Rebrousserait-on chemin dans la direction du sud ? mais on se trouvait alors dans des parages déjà explorés ; de plus on entrait dans des mers fréquentées par les Espagnols, et dont ces tyrans de l'océan prétendaient avoir la domination exclusive. Découvertes probables, mais dangers certains dans la direction du nord, concurrence redoutable et hostilités dans la direction du sud, que faire ? On ouvrit un troisième avis, celui de terminer l'expédition, puisqu'elle avait été féconde en résultats, et qu'on avait, en six semaines, découvert plus de pays que les Espagnols en soixante et dix ans. De plus il fallait rendre compte au roi et à l'amiral de ces nou-

velles conquêtes. Enfin on avait promis au capitaine Albert de lui envoyer des secours, et ces secours on ne les trouverait qu'en France.

Ribaut hésita quelque temps. Il lui répugnait de renoncer à une entreprise qui s'annonçait si bien : mais on entrait dans des mers tout à fait inconnues, et dont la navigation paraissait dangereuse; les vivres commençaient à manquer; il fallait revenir en France pour ramener de nouveaux colons, et ouvrir à ses coreligionnaires persécutés une patrie nouvelle. De plus l'amour-propre était intéressé à raconter les merveilles dont on avait été témoin. Ribaut se décida donc au départ, et retourna en France; il débarqua, sans encombre, le 20 juillet 1562, cinq mois seulement après son départ de Dieppe.

On était alors en pleine guerre civile. Au massacre de Vassy (1^{er} mars 1562), et à l'ordre donné « à tous ceux diffamés pour estre de la nouvelle religion, » de vider Paris en vingt-quatre heures, les protestants avaient répondu en prenant les armes. Le prince de Condé s'était mis à la tête d'une véritable ligue de seigneurs remuants et ambitieux. L'unité nationale était menacée. Près de deux cents villes étaient déjà tombées au pouvoir des rebelles, et, sous prétexte de secourir l'un ou l'autre parti, Élisabeth d'Angleterre et Philippe d'Espagne entretenaient nos discordes intérieures. Le moment était mal choisi pour s'occuper de possessions lointaines. Alors que la guerre civile mettait en feu toutes nos provinces, on ne pouvait

guère songer à ces nouvelles colonies, dont on connaissait à peine le nom. Dans l'affreux tumulte de cette guerre fratricide, nous perdons la trace de Ribaut. Il est probable cependant qu'il rejoignit Coligny, et lui parla de la Floride. Mais l'amiral ne lui prêta qu'une médiocre attention. Il luttait pour sa propre existence. Que lui importaient quelques malheureux abandonnés dans une île inconnue du continent américain? « De vérité, un contemporain (1) le remarque ingénument, ce fust manque de foy, et une inhumanité, » mais, en temps de crise, on sait ce que vaut une existence humaine!

Ribaut prit sans doute une part active à la guerre (2), car, à la conclusion de la paix, il n'osa pas rentrer à Dieppe, et passa en Angleterre avec quelques protestants, compromis comme lui par l'exaltation de leurs convictions religieuses. En Angleterre il recueillit ses souvenirs, les réunit en un volume, et les fit imprimer en 1563. Cet opuscule eut un grand retentissement. Il fut aussitôt traduit en anglais, et lu avec avidité. Élisabeth connut la Floride, et dès lors germa dans son esprit le projet de s'emparer de cette riche proie. Ici comme toujours la France avait semé; d'autres pays allaient récolter!

Une aventure étrange vint tout à coup augmenter le bruit qui se faisait déjà autour de la Floride. On

(1) LESCARBOT, *Histoire de la nouvelle France*, p. 40.

(2) HAAG, *France protestante*, t. VIII, p. 313.

avait trouvé en mer, non loin des côtes anglaises, un navire informe, où quelques malheureux, cadavres ambulants, rongés par la famine et dévorés par la soif, allaient rendre le dernier soupir. C'étaient les derniers survivants de Charlesfort, les débris de l'expédition française! Que s'était-il donc passé à la petite colonie?

CHAPITRE III.

CHARLESFORT.

Albert et ses vingt-huit compagnons étaient abandonnés à eux-mêmes. Il leur fallait, loin de la mère patrie, pourvoir à toutes les nécessités matérielles, et, en même temps, tenir haut et ferme le drapeau de la France. La tâche était difficile, mais nos compatriotes ne furent pas à la hauteur des circonstances, et bientôt la petite colonie éprouva les plus effroyables disgrâces.

Un des traits de notre caractère national a toujours été d'exciter au premier abord, et cela dans tous les temps et dans tous les pays, une sympathie irrésistible chez les étrangers. Nos qualités seules apparaissent. Nos défauts ne sont détestés que plus tard. Nos ancêtres de Gaule plaisaient aux Grecs et aux Romains ; nos ancêtres du seizième siècle furent accueillis avec bonheur en Amérique. Leur turbulence, leur gaieté fébrile formait un contraste frappant avec l'austérité espagnole ou la morgue anglaise. Au Canada, dans les Antilles, et dans toutes ces contrées où la venue des autres immigrants européens était considérée comme un malheur, nos compatriotes amenaient avec eux la joie et le plaisir. Les Floridiens, qui n'avaient encore apprécié que nos qualités, semblèrent prendre à tâche de faire oublier aux soldats d'Albert le départ de leurs

compagnons. On était alors aux beaux jours de l'année, dans ce printemps américain autrement poétique et séduisant que celui de nos provinces, car il n'est jamais attristé par la pluie. Albert visita successivement les caciques des environs, Adusta, Mayon, Hoya, Touppa, Stalame, et fut très-bien reçu par eux. Le cacique Adusta se signala par ses prévenances. Pas une fête n'était célébrée que les Français n'y fussent invités « de sorte que ce bon roi Indien ne faisoit rien de singulier qu'il n'y appelast les nostres (1). » On échangeait des armes; on apportait des présents de fruits ou de gibier. L'abondance régnait à Charlesfort, et nos Français s'habituèrent à cette vie grasse et molle.

Une de ces fêtes mérite une mention spéciale. Les Indiens la nommaient la fête Toya. Ils commencèrent par nettoyer soigneusement un espace circulaire, autour duquel se rangèrent les convives, en grand costume et couverts de peinture. Trois d'entre eux entrèrent au milieu du cercle. Ils frappaient tous trois sur un tambour, et tournaient sur eux-mêmes en poussant des cris lugubres, auxquels répondait l'assemblée entière. Tout à coup ils s'enfuirent dans la forêt prochaine, et ne reparurent que quarante-huit heures après. Ils étaient allés invoquer le dieu Toya, et lui avaient adressé leurs prières dans le calme et le recueillement de la solitude. Pendant leur absence tous les hommes jeûnèrent et ne sortirent pas de leurs maisons. Les

(1) LAUDONNIÈRE. p. 41.

femmes poussaient des gémissements lugubres, et elles déchiraient le bras des jeunes filles avec des coquilles aiguës. Le sang qui coulait de ces blessures, elles le répandaient en l'air en criant à plusieurs reprises, *Hé Toya!* Les Français ont toujours été gouailleurs. Ces cérémonies grotesques excitaient en eux des rires inextinguibles, mais le cacique les supplia de modérer leur gaieté, ou sinon il ne se chargeait pas de contenir la fureur de ses sujets, qui n'entendaient pas raison sur ce point. Heureusement les envoyés sacrés revinrent de la forêt, portant de bonnes nouvelles, et aussitôt les Floridiens rompirent leur jeûne, avec la même avidité que les musulmans terminent leur Ramâdan, et commencèrent une interminable série de festins, de danses et de chants auxquels furent conviés nos compatriotes. Ces cérémonies étranges n'ont pas encore entièrement disparu. Plus compliquées encore, plus mystérieuses et surtout plus sanglantes, elles sont encore pratiquées de nos jours par les Mandans des États-Unis (1) et excitent chez les Yankees la même curiosité qu'elles inspiraient à nos Français.

Mais ce n'était pas tout que de s'abandonner ainsi aux plaisirs. Le premier, le plus impérieux de tous les devoirs était de se mettre résolûment au travail et de profiter de la merveilleuse fécondité du sol pour assurer les ressources de l'avenir. Sous ce ciel admirable, il suffisait de confier à la terre quelques se-

(1) *Tour du monde*, n° 480.

mences pour qu'elle les rendit au centuple. Dans la Floride actuelle les vivres sont d'un bon marché fabuleux. Sur le marché de Saint-Augustin (1), en 1851-1852, M. Poussielgue achetait une paire de poulets trente ou quarante centimes : pour soixante centimes on avait des bananes « grosses comme la tête, » qui suffisaient à la nourriture d'une famille pendant une semaine. Alors que le sol de la Floride était encore vierge, avec cette humidité tempérée par une chaleur torride, nos Français auraient pu sans peine trouver dans la terre qu'ils occupaient des ressources pour ainsi dire inépuisables. Ils n'y songèrent pas. Imprévoyants et naïfs, ils s'imaginèrent que l'abondance dans laquelle ils avaient jusqu'alors vécu n'aurait pas de terme, et ils ne cherchèrent qu'à jouir des molles délices d'une vie oisive.

Mais les provisions s'épuisaient, et la mauvaise saison approchait. Les Floridiens avaient bien consenti à partager leurs vivres, tant qu'il suffisait de les ramasser pour ainsi dire autour de soi ; mais, dès que les pluies commencèrent, ils s'enfermèrent chez eux, suivant leur habitude, et comme ils n'avaient gardé que ce qui était indispensable à la nourriture de leurs familles, ils n'étaient guère disposés à le partager avec des étrangers : c'étaient des grains, du mil surtout, qu'on enfouissait dans de véritables silos (2), recouverts de

(1) *Tour du monde*, n° 455.

(2) LEMOYNE, planche XX.

feuillages, et qu'on distribuait ensuite par rations (1); c'étaient encore des poissons et du gibier fumé (2), surtout des quartiers de cerf (3). Ils avaient aussi des morceaux de caïman séchés au feu, chair odorante et indigeste que les Européens n'ont jamais aimée (4). Mais ces provisions n'étaient pas considérables. Pourtant les Français inspiraient tant de confiance, et avaient excité tant de sympathies, que les Floridiens se départirent en leur faveur de leur égoïsme traditionnel, et leur distribuèrent tout ce qu'ils purent retrancher à leur alimentation indispensable. Le cacique Adusta se signala par sa prodigalité : il ne garda que les grains rigoureusement nécessaires pour les semailles, et les caciques voisins imitèrent sa générosité.

En Floride les semailles se font d'habitude en mars. Il est donc probable que, dès le mois de janvier 1563, nos Français vivaient aux dépens de leurs voisins; mais, quand ces voisins n'eurent plus rien à leur distribuer, il fallut, en attendant la moisson, courir les bois, ramasser les glands et les racines, ou bien demander à la chasse et à la pêche des ressources toujours aléatoires. Bientôt même ces ressources firent défaut, et, pour ne pas mourir de faim dans ce canton

(1) LEMOYNE, pl. XXII-XXIII.

(2) *Id.*, pl. XXIV.

(3) *Id.*, pl. XXV. Ce dessin est fort original. Il représente des Indiens, vêtus de peaux de cerf, qui s'approchent à quatre pattes de cerfs bien vivants, et les percent de leurs flèches.

(4) *Id.*, pl. XXVI.

épuisé, ils se décidèrent, malgré leur petit nombre, à entrer en relations avec des caciques plus éloignés.

Deux de ces caciques, Covexis et Ouadé, passaient pour être plus riches, et pour posséder un sol plus fécond que leurs confrères. Nos aventuriers remontèrent la rivière Belle jusqu'à vingt-cinq lieues environ de Charlesfort. Ils apportaient avec eux quelques marchandises, précieuses à cause de leur étrangeté, et surtout ces armes européennes, dont la possession a toujours été si vivement désirée par les peuples barbares. Ce n'est pas à dire que les Français se soient séparés de leurs armes à feu : elles étaient nécessaires pour assurer leur prestige ; mais leurs couteaux, leurs sabres, leurs haches, tous leurs instruments en un mot étaient tellement supérieurs aux grossiers instruments des Floridiens, que la seule pensée de pouvoir en acheter transportait d'aise tous les caciques. Aussi, moitié par bienveillance naturelle, moitié par convoitise pour ces armes merveilleuses, dont ils ne connaissaient que par ouï-dire les terribles effets, Covexis et Ouadé accueillirent les Français avec empressement. Ils leur fournirent des vivres, et leur cédèrent tout ce qui tentait leur curiosité ou leur cupidité. Nos compatriotes avaient surtout remarqué de magnifiques tapisseries en plumes qui ornaient les murs des cases royales à la hauteur d'une pique. Les Américains étaient alors passés maîtres dans l'art de tisser avec les plumes variées des oiseaux de splendides ouvrages, véritables tableaux, mosaïques naturelles, dont leurs

descendants ont perdu le secret. Les Floridiens avaient connaissance de cet art singulier, aujourd'hui en décadence : peut-être encore s'étaient-ils procuré ces tentures par voie d'échange. Dès qu'ils s'aperçurent que ces tapisseries, ainsi que des couvertures blanches frangées d'écarlate, excitaient l'admiration des Européens, ils s'empressèrent de les leur abandonner, mais pour avoir des armes.

Une catastrophe imprévue attendait les Français à leur retour. Le feu prit à Charlesfort, et ils se trouvèrent sans abri. Ce malheur fut bientôt réparé ; car des baraques en bois sont vite élevées, surtout quand les matériaux sont à portée et ne coûtent rien. D'ailleurs les Floridiens vinrent au secours de leurs hôtes. Ils les aidèrent à reconstruire leur maison. Leurs nouveaux amis, Covexis et Ouadé, leur envoyèrent d'autres provisions. Ouadé ajouta même quelques présents. C'étaient des perles, du minerai d'argent, et deux pierres de fin cristal trouvées au pied des montagnes qui s'étendaient à dix lieues de la côte. Ces montagnes correspondent sans doute aux dernières ramifications des monts Apalaches, qui viennent mourir à peu de distance des rivages océaniques, et ce fin cristal ce sont peut-être des cymophanes, cailloux transparents d'un jaune vitreux (1), avec des chatoyements bleuâtres, qu'on rencontre parfois dans les ruisseaux floridiens.

(1) *Tour du monde*, n° 541.

Les Français avaient échappé à la famine, et réparé les désastres de l'incendie; mais ils n'échappèrent pas aux querelles intestines. La discipline, en ces temps de trouble, n'était pas assez énergique, surtout à une telle distance de la métropole. De plus il arrive parfois que des subalternes, investis d'une autorité provisoire, sont portés à en abuser. Tel fut le cas et de nos aventuriers et de leur chef. Les soldats ne surent pas obéir, et le capitaine Albert ne sut pas les commander. Comme l'avoue naïvement Laudonnière (1), « le malheur voulut que ceux qui n'avoient peu estre domtez par les eaux ny par le feu le fussent par eux-mêmes. » Un déploiement inutile de rigueur excita le mécontentement de tous. Pour le plus futile des motifs, Albert condamna à mort un de ses soldats, nommé Guernache, ancien tambour aux gardes françaises, et, comme personne ne voulait remplir l'office de bourreau, il le pendit lui-même. Cette sévérité exaspéra nos Français. Mais le sentiment du devoir les retint encore; peut-être comprenaient-ils la nécessité de rester unis en face de ces indigènes, au milieu desquels ils étaient comme noyés. Peut-être encore le sentiment de l'honneur agissait-il aussi sur eux; car ils étaient volontaires et huguenots, c'est-à-dire qu'ils avaient librement accepté leur exil, et que le lien, alors tout-puissant, d'une religion nouvelle avait institué parmi eux, surtout à une telle distance de la

(1) LAUDONNIÈRE, p. 53.

France, une sorte de parenté. Mais ils étaient fort irrités de l'attitude et des prétentions despotiques de leur chef, et une occasion se présenta bientôt de traduire ce mécontentement par des faits regrettables.

Le capitaine Albert ne s'était pas contenté de mettre à mort Guernache. Il venait encore de dégrader un autre soldat, et l'avait envoyé en exil, à trois lieues de Charlesfort, dans une petite île du fleuve. Il lui avait enlevé tout moyen de correspondre avec ses compagnons, mais s'était engagé à lui envoyer des vivres tous les huit jours. Seulement c'était une fausse promesse, car il ne tint pas sa parole, et laissa mourir de faim ce malheureux isolé. Cet acte de froide cruauté détermina parmi les soldats un ressentiment indicible. « Comme ils voyaient ces furies s'augmenter de jour en jour, et craignant de tomber aux dangers des premiers, ils se résolurent à le faire mourir (1). » De semblables résolutions sont toujours fatales. Les mutins se jetèrent à l'improviste sur leur capitaine, et le massacrèrent; puis ils allèrent chercher le soldat exilé, qu'ils trouvèrent à demi mort de faim, et élurent pour chef l'un d'entre eux, Nicolas Barré, qui avait déjà (2) fait partie de l'expédition de Villegagnon au Brésil, car ils comprenaient la nécessité de concentrer leurs efforts pour une action commune.

(1) LESCARBOT, p. 54.

(2) LESCARBOT, ouv. cit., liv. I, § VI.

Les derniers jours de l'année 1563 approchaient, et aucun secours n'arrivait de la métropole. Les Français se crurent abandonnés, et ne songèrent plus qu'à regagner leur pays. En pareil cas des Anglais eussent agi autrement. Ils auraient cherché à tirer parti des ressources du sol, ils auraient cultivé la terre, ils auraient noué avec les indigènes des relations plus suivies, et ils auraient patiemment attendu l'arrivée de leurs compatriotes. Mais nos ancêtres étaient aussi impressionnables, aussi faciles à abattre que nous le sommes encore aujourd'hui. Au lieu de s'en prendre à eux-mêmes, à leur imprévoyance, à leur indiscipline de leur malheureuse situation, ils ne surent accuser que leurs compatriotes; ils ne comprirent pas que les malheurs dont ils souffraient assuraient la prise de possession par la France d'un continent nouveau. Ils oublièrent qu'avant de jouir il leur fallait souffrir, et qu'ils avaient besoin du baptême des épreuves pour se redresser forts et vigoureux contre la destinée.

A l'étranger, nous ne voyons que la France : nous éprouvons comme un malaise instinctif, qui nous fait aspirer au moment du retour dans la patrie. Aussi nous faut-il excuser ces malheureux, qui crurent que leurs maux ne finiraient qu'en retournant au pays natal.

Ils venaient pourtant de prendre une résolution presque désespérée. Construire un navire capable de supporter une longue traversée, et cela avec des ouvriers maladroits ou sans expérience; char-

ger ce navire de vivres suffisants, dans un pays où les vivres sont si rares; lui trouver des agrès et des voiles, alors qu'on manque à peu près de tout; certes leur désir de revoir la patrie était bien intense, pour que, de gaieté de cœur, ils s'exposassent à tous les mécomptes d'une telle entreprise. Mais Nicolas Barré se montra digne de sa nouvelle position, et fut admirablement secondé par ses compagnons. S'ils avaient dépensé le quart de cette énergie fiévreuse à cultiver le sol et à se bâtir des abris solides, leurs travaux n'auraient pas été inutiles; mais ils n'y songèrent même pas. Ils méprisèrent les richesses de ce sol, qui ne demandait qu'à être fécondé par les sueurs de l'homme, et se lancèrent dans un labeur bien autrement ingrat.

Le bois ne manquait pas pour la construction du navire; mais où étaient les ferrements pour assujettir les planches, le goudron pour empêcher les voies d'eau, les voiles et les cordages pour sa marche? Où étaient les charpentiers et les menuisiers? Ces détails n'arrêtèrent pas nos Français, et résolument ils se mirent à l'œuvre. L'industrie humaine, surexcitée par la nécessité, accomplit parfois des prodiges. Tout récemment un Français, Raynal (1), fut jeté par la tempête, avec quatre compagnons, aux îles Auckland; eux aussi, mais au prix d'incroyables fatigues, et par de véritables merveilles d'invention, réussirent à se

(1) *Tour du monde*, n. 496-497.

construire une barque et à se sauver. Ainsi firent nos hommes. Il est vrai qu'à la première nouvelle de leur dessein, les Floridiens vinrent à leur aide. Était-ce bonhomie, ou plutôt désir de se débarrasser de voisins qui commençaient à devenir gênants? On ne sait; mais ils coupèrent de grands arbres dans la forêt voisine, et les apportèrent au chantier. Quand la charpente du navire fut achevée, ils apprirent aux Français à remplacer le goudron par de la résine ou de la gomme, l'étaupe par de la mousse, et leur donnèrent des cordes tressées avec des lianes. Le petit navire fut donc achevé, et lancé à la mer. Les Français remercièrent les Indiens de leur précieux concours, et leur abandonnèrent les instruments dont ils n'avaient plus besoin; puis ils dirent adieu à cette terre, où ils avaient tant souffert, et mirent à la voile.

Si du moins ils avaient eu des voiles: mais ils avaient été forcés, pour en fabriquer, de sacrifier leurs chemises et leurs draps de lit. C'était vouloir tenter la destinée que de s'aventurer avec un semblable navire sur une mer presque inconnue. Ils n'avaient même pas eu la vulgaire prudence d'amasser des provisions en quantité suffisante. Ils crurent, dans leur naïve et folle confiance, que le vent les favoriserait constamment, et qu'ils n'avaient pas besoin d'alourdir la marche de leur navire, en entassant des provisions à fond de cale. Leur présomption devait être bien punie!

Ils n'avaient pas fait le tiers du chemin que sur-

vinrent des calmes plats. On sait que parfois, sous les tropiques, l'action des vents cesse tout à coup. La mer ressemble à de l'huile. Aucun souffle ne la ride. Les voiles pendent le long des mâts, et les matelots, réduits à l'inaction, appellent de tous leurs vœux un vent libérateur, au besoin quelque tempête qui les arrache à l'affreuse perspective de la famine. Nos malheureux compatriotes ne firent en trois semaines que vingt-cinq lieues, et leurs vivres diminuaient à vue d'œil (1). Laudonnière a raconté leurs souffrances en termes émus : « Les vivres, dit-il, vindrent à telle petitesse qu'ils furent contraints ne manger que chacun douze grains de mil par jour, qui sont peut être en valeur douze pois. Encores tel heur ne leur dura que bien peu, car tout à coup les vivres défailirent, et n'eurent pour plus assuré recours que les souliers et les colets qu'ils mangèrent. Quant au boire, les uns usaient de l'eau de la mer, les autres de leur propre urine, et demeurèrent en telle désespérée nécessité l'espace d'un fort long temps, durant lequel une partie mourut de faim. » Pour les accabler, une voie d'eau se déclara. Épuisés par la faim, ils consumèrent leurs dernières forces à rejeter hors du navire l'eau qui l'envahissait. Enfin ils parvinrent à aveugler la voie : mais la famine, la hideuse famine, avec son cortège de sinistres pensées, et de cruelles déceptions, se dressait toujours devant eux. Le désespoir les gagna. Ils prirent

(1) LAUDONNIÈRE, p. 56-57.

la résolution de sacrifier l'un d'entre eux, et de soutenir par cet horrible repas leurs membres défaillants. Le sort désigna Lachère. C'était ce soldat que le capitaine Albert avait exilé dans une île, et qui avait déjà éprouvé les horreurs de la faim. Il ne pouvait échapper à sa destinée ! Il se résigna donc, et fut immolé. Cet horrible repas permit à ses compagnons de reprendre quelque espoir.

Enfin la terre apparut. Jamais elle ne fut saluée par de tels cris d'allégresse. C'était l'Angleterre qu'on découvrait ainsi. Une roberge anglaise les aborda, et leur prodigua les soins que réclamait leur misère. Sur cette roberge était un de leurs anciens compagnons, qui les reconnut et les consola. Dès lors ils étaient sauvés. Les Anglais, qui les avaient recueillis, débarquèrent sur-le-champ les plus faibles, et conduisirent les autres à la reine Élisabeth.

Cette princesse commençait à diriger vers les colonies étrangères, et surtout vers l'Amérique, l'ardeur de ses sujets. Elle comprenait que le véritable théâtre de la grandeur anglaise devait être l'Océan, et déjà peut-être songeait-elle à coloniser quelque rivage américain, et spécialement la Floride. De Laët (1) le dit expressément. « La royne, écrit-il, qui sembloit avoir dessein sur la Floride. » Laudonnière le reconnaît aussi (2) : « de peur que la royne d'Angleterre ne s'en-

(1) DE LAËT, p. 118.

(2) LAUDONNIÈRE, p. 75.

courageast davantage prendre pied en icelle, comme desja elle avoit envie. » Ce qui nous porterait encore à le croire, c'est que Ribaut était alors fixé en Angleterre, et qu'il venait d'y publier (1) son ouvrage sur la découverte de la Floride. Le récit de ce voyage avait appelé l'attention des Anglais sur se singulier pays. L'arrivée imprévue et dramatique des derniers colons français de la Floride excita leur curiosité. Moitié par pitié pour leurs infortunes, moitié par désir de s'instruire, Élisabeth ordonna qu'on lui amenât les derniers survivants de l'expédition. Elle voulait les interroger sur leurs aventures, et surtout s'enquérir auprès d'eux des richesses du sol. On ne connaît pas le résultat de l'entrevue; mais il est probable que cette princesse intelligente tira profit de leur récit, et que quelques-uns de nos compatriotes acceptèrent ses offres, et restèrent en Angleterre. Quelques mois plus tard l'un d'entre eux, Martin Atinas, servait en effet de pilote au capitaine anglais Hawkins, et le conduisait sur les côtes de Floride. Ribaut était déjà réfugié à sa cour, et, sans doute, était entré en relations avec le futur conquérant de l'Amérique anglaise, l'illustre Walter Raleigh. L'Angleterre, dès cette époque, profitait déjà de nos découvertes. Par un caprice du hasard, une expédition, préparée en France, et conduite par des Français, se terminait en Angleterre, et ne devait profiter qu'aux Anglais!

(1) *The whole and true discovery of terra Florida.* Lond., 1563, in-12.

DEUXIÈME EXPÉDITION

(22 AVRIL 1564 — 28 AOUT 1565)

LA COLONISATION

CHAPITRE I

FONDATION DE LA CAROLINE.

Le premier essai de colonisation tenté en Floride par les Français avait misérablement échoué ; mais Coligny, et, en général, tous les chefs du parti protestant, avaient pour qualité maîtresse une persévérance à toute épreuve. Toujours vaincus, toujours déçus dans leurs espérances, ils ne renonçaient jamais à leurs projets. Après la paix d'Amboise qui termina la première guerre de religion, Coligny aurait immédiatement repris ses projets maritimes, s'il n'avait eu à soutenir avec les Guise un interminable procès. On l'accusait de complicité avec Poltrot de Méré, l'assassin de François de Guise. Le procès ne fut terminé que le 5 janvier 1564 par un arrêt du roi qui retirait l'affaire. Tout aussitôt l'amiral tourna de nouveau son activité vers la mer. « Cependant que je

suis en ma maison, écrivait-il (1), je regarde à trouver nouveaux moyens par lesquels l'on pourra traffiquer, et faire son proffict aux pays estranges, et..... j'espère en peu de temps faire en sorte que nous ferons le plus beau traficq' qui soit en chrestienté. » Aussi, malgré le premier échec subi en Floride, Coligny résolut de tenter une seconde fois la fortune, et organisa une expédition nouvelle.

Ribaut était toujours en Angleterre : Coligny avait donc besoin d'un autre chef. Il le rencontra dans la personne de René de Laudonnière, un de ses familiers, déjà connu (2) pour sa grande expérience des choses de la mer. Laudonnière avait fait partie de la première expédition, et Ribaut n'avait eu qu'à se louer de ses procédés et de sa capacité. Il semblait (3) taillé à l'image de son patron l'Amiral : froid, honnête, consciencieux, avant tout l'homme du devoir. Il était un peu fier. Il manquait aussi de présence d'esprit, et peut-être de fermeté. Mais ces défauts étaient rachetés par son dévouement à la mission acceptée et sa persévérance. Sa devise le peint : « *Si Dieu m'aide, j'irai à fin.* » Peu de brillant, mais du solide. Il n'excitait pas la sympathie, mais commandait l'estime.

(1) *Pièces sur l'histoire de France*, t. VIII, année 1865, cité par TESSIER, *ouv. cit.*, p. 87.

(2) DE BRY, *ouv. cit.*, p. 6 : *Aule suæ familiarem, non tam artis militaris scientia atque usu proditum quam rerum nauticarum.* — Cf. DE THOU, p. 490.

(3) Son portrait a été gravé par Crispin de Passe, dit *le Vieux*, 1598, in-8° ; nous n'avons pu nous le procurer.

C'était un puritain français. Coligny se montra généreux à son égard. Il lui donna cent mille (1), et même, d'après certains auteurs (2), cent cinquante mille francs, l'engagea à prendre son temps pour bien choisir ses hommes, et lui confia un blanc seing avec pouvoir de conférer des grades.

Laudonnière se rendit au Havre de Grâce, dont l'Amiral était gouverneur particulier, et y donna rendez-vous à ses compagnons. Franciscopolis avait déjà perdu son nom pédantesque, et préludait à ses magnifiques destinées. Ce port était bien choisi pour servir de point de départ à une expédition en Floride. Coligny l'avait ouvert comme un asile à tous ceux de ses coréligionnaires disposés à chercher au loin fortune et liberté. Il y recevait aussi les capitaines et les matelots que n'effrayait pas la pensée de lointains voyages de découvertes. Aussi Laudonnière n'eut-il pas de peine à recruter ses équipages au Havre. Car le voyage projeté avait fait grand bruit. On était alors plus aventureux que de nos jours. Les merveilles conquêtes des Espagnols, exagérées par l'emphase castillane, les trésors inépuisables du nouveau monde, les courses dans la forêt vierge, les fatigues inouïes et les voluptés sans nom de l'Amérique transportaient dans le monde des chimères l'imagination toujours mobile de la jeunesse française. Ce n'étaient pas seulement des

(1) DE THOU, *ouv. cit.*, p. 44.

(2) DE LAET, *id.*, p. 119.

misérables ou des déclassés qui quittaient alors la patrie, c'étaient des jeunes gens de bonne famille, et des bourgeois aisés. Quelques gentilshommes se joignirent aussi à l'expédition : d'Ottigny et d'Erlach à titre d'officiers, de la Rocheferrière, de Marillac, de Grontaut, Normans de Pompierre et quelques autres en qualité de volontaires (1). Des vétérans, rompus aux fatigues et forts de leur expérience, firent aussi partie de la troupe. C'étaient Lacaille, un des survivants de la première expédition, Pierre Gambié, J. Salé, Le Mesureur, Desfourneaux et quelques autres, dont nous rencontrerons les noms dans le cours de ce récit. On avait de bons pilotes, Jean Lucas, Pierre Marchant, Trenchant et les deux frères Michel et Thomas Levasseur. Les matelots avaient été choisis avec soin. Un maître apothicaire, un artificier, Hance, quelques charpentiers, Jean Deshaies, et deux Fla-

(1) On pourrait dresser ainsi le rôle de l'équipage. Capitaine : R. de Laudonnière. — Officiers : d'Ottigny, lieutenant ; d'Erlach, enseigne, J. Lemoyne, dessinateur ; Lacaille, sergent interprète ; Michel Vasseur, capitaine du *Breton* ; Jean Lucas, de l'*Élisabeth* ; Pierre Marchant, du *Favcon* ; Nicolas Vasseur et Trenchant, pilotes. — Volontaires : La Rocheferrière, de Marillac, de Grontaut, Normans de Pompierre, Signore. — Administration et ouvriers : Jean Deshaies, maître charpentier ; Hance, maître artificier, un maître apothicaire, deux charpentiers flamands ; une servante. — Soldats ou matelots : Pierre Gambié, La Roquette, Le Gendre, Martin Chauveau, Bertrand, Sanferrent, Lacroix, Estienne Gondeau, Grandpré, Nicolas Lemaistre, Doublet, Fourneaux, Estienne de Gênes, Jacques Salé, Le Mesureur, Barthélemy, Aymon, La Crête, Grandchemin, Pierre Debray, trois frères de Lacaille, un trompette. — Quant aux autres officiers, ouvriers ou soldats, on ignore leur nom.

mands spécialement engagés pour leur adresse, donnaient à l'expédition toutes les sûretés imaginables (1). On n'avait même pas négligé le côté pittoresque. Le dessinateur Jacques Lemoyne de Mourgues avait été prié par Laudonnière de s'embarquer pour dessiner les types curieux ou les paysages étranges qu'il rencontrerait. Par un hasard heureux une partie de ces dessins a été conservée avec le texte explicatif, et leur naïve exécution, leur scrupuleuse exactitude nous seront d'une grande ressource. Quelques étrangers, attirés par la réputation du capitaine, ou gagnés par l'appât des aventures, avaient demandé et obtenu la permission de se joindre aux volontaires. C'étaient un Génois ou plutôt un Gênois (2) nommé Étienne, et un aventurier corse ou italien nommé Seignore ou Signori.

Trois navires avaient été équipés au port du Havre, l'*Élisabeth*, le *Breton*, et le *Faucon*. Ils étaient d'un faible tonnage. Le plus grand des trois, l'*Élisabeth*, ne jaugeait que cent vingt tonneaux, et les deux autres seulement cent soixante tonneaux à eux deux. Mais l'esprit d'aventure suppléait alors à l'insuffisance des moyens matériels, et pas un des hardis compagnons qui prirent place sur ces trois navires ne songea un seul instant qu'il était dangereux de s'embarquer dans de semblables esquifs. Colomb n'avait-il pas

(1) DE BRY, p. 6, *adeo ut affirmare possim ad illam navigationem suscipiendam viros in omnibus artibus egregie versatos.*

(2) *Genoensis.*

découvert l'Amérique avec des caravelles à peine pontées !

Le jour du départ avait été fixé au 22 avril 1564. La flottille mit à la voile au jour dit. Le 5 mai elle relâchait à Ténérife, dans les Canaries, le 20 à la Martinique, le 21 à la Dominique. Dans cette dernière île, Laudonnière renouvela sa provision d'eau. Ses matelots surprirent un Indien et son fils. Le père se croyait déjà mort. Jadis il était tombé entre les mains des Espagnols qui, cruels par amusement, lui avaient coupé « les (1) génitoires » ; mais il fut bien traité par nos compatriotes, qui le relâchèrent presque aussitôt. Malheureusement les Français n'eurent pas toujours la même réserve. Ils se permirent à l'égard des femmes caraïbes de coupables libertés, qui coûtèrent la vie à l'un d'entre eux, nommé Martin Chauveau.

De la Dominique la flottille se dirigea vers le continent, mais en longeant les petites Antilles. Quelques jours plus tard (2), le 22 juin, elle prenait terre non loin de la rivière des Dauphins, à dix lieues au nord du cap Français, à trente lieues au sud de la rivière de May.

Il s'agissait d'abord de reconnaître le pays. Laudonnière débarqua avec d'Ottigny, d'Erlach et quelques soldats. Les Indiens l'accueillirent avec empressement par les cris d'*Antipola Bonnassou*, par lesquels

(1) LAUDONNIÈRE, p. 64.

(2) Le 20, d'après LAET, le 25 d'après BASANIER et de BRY.

ils ont coutume de donner la bienvenue. Leur cacique ou *paraousti* voulait à toute force les retenir : mais Laudonnière se défiait de ces protestations d'amitié. Il repoussa leurs offres et se rembarqua.

Une autre journée de navigation le conduisit à la rivière de May où il prit terre le 23 juin. Le cacique courut à sa rencontre. Il connaissait déjà les Français, et n'avait eu avec eux que d'excellentes relations. Il se nommait Satouriona (1). Deux de ses enfants, remarquables par la beauté de leurs formes et leur magnifique prestance, l'accompagnaient. Ils avaient retenu un mot français, *ami*, et le répétaient avec joie. Ceux de leurs sujets qui leur servaient d'escorte (2) « ne faisoient que caresser continuellement nos compatriotes, et, par signes évidents, leur faisoient entendre quel contentement ils avoient de leur venue. » Après le premier moment d'effusion, le cacique conduisit son hôte à la borne aux armes de France dressée jadis par Ribaut. Cette borne (3) était encore debout, et les Indiens lui rendaient un culte superstitieux. Laudonnière la trouva couronnée de lauriers. Des paniers de miel étaient déposés à ses pieds. « Ils la baisèrent (4) lors à leur arrivée avec grand révérence, et nous supplièrent de faire le semblable : ce que

(1) Nous adoptons, une fois pour toutes, cette orthographe ; mais on trouve aussi Satouriova, Satirova, Saturiova, etc.

(2) LAUDONNIÈRE, p. 69.

(3) LEMOYNE, planche VIII.

(4) LAUDONNIÈRE, p. 70.

nous ne voulusmes refuser, à cette fin de plus en plus les attirer à notre amitié. » Satouriona leur présenta ensuite un de ses fils nommé Athore (1), « homme que j'ose dire parfait en beauté, prudence et contenance honneste, montrant par sa modeste gravité mériter le nom qu'il porte. » On échangea quelques présents. Le cacique donna un lingot d'argent, et Laudonnière une serpe et quelques autres menus objets. Puis, comme la nuit était venue, on se sépara.

Le lendemain, 24 juin, nouvelle entrevue. Cette fois Satouriona avait revêtu son costume de cérémonie, et près de quatre-vingts Indiens se tenaient à ses côtés. Laudonnière admira beaucoup la peau qu'il avait jetée sur ses épaules. « Elle (2) estoit accoustrée en chamois, et peinte en compartiments d'étranges et diverses couleurs, mais d'un portrait si naïf et sentant si bien son antiquité, avec toutes les règles compassées au juste, qu'il n'y a si exquis peintre qui y sceust trouver à reprendre. » Le cacique, étonné de cette admiration, voulut donner cette peau à son nouvel ami. Mais Laudonnière, dont le désintéressement devait rencontrer si peu d'imitateurs en Amérique, refusa; seulement, pour ne pas froisser le sauvage, que ce refus affligeait, il lui promit qu'à son retour il l'accepterait peut-être.

Trois heures de navigation en amont du fleuve

(1) LAUDONNIÈRE, p. 70.

(2) *Id.*, p. 70. — *Tour du monde*, n^o, 22-24.

conduisirent les Français au pied d'une montagne, près de champs ensemencés de mil, et non loin d'un bois où d'Ottigny et Lacaille s'enfoncèrent pour tâcher de découvrir quelques Indiens. Ils trouvèrent bientôt, près d'une oseraie marécageuse, cinq Floridiens, qui, d'abord effrayés, puis rassurés par les protestations de d'Ottigny vinrent à eux, et leur proposèrent de visiter leur village. D'Ottigny et Lacaille acceptèrent. Aussitôt les Indiens les prirent sur leurs épaules pour leur faire traverser le marécage, et les conduisirent à leurs parents. Les Français furent très-bien reçus. On leur prodigua les rafraîchissements; on leur permit même d'entrer dans quelques cases. Ce qui les frappa le plus, ce fut cinq générations de vieillards, dont le plus âgé « (1) ressembloit mieux à une carcasse d'homme qu'à un homme vivant : car il avait les nerfs, les veines, les artères, les os et les autres parties, apparoissantes si clairement au-dessus du cuir, qu'aisément on les eust nombrées et discernées les unes des autres. » La vue de ce vieillard leur causa un vif plaisir. Si la fontaine de l'éternelle jeunesse, tant cherchée par les Espagnols, n'existait pas en Floride, au moins l'air y était-il assez pur et le sol assez généreux pour prolonger la vie bien au delà des limites ordinaires.

Pendant ce temps Laudonnière gravissait la monta-

(1) LAUDONNIÈRE, p. 74. — Le fait est confirmé par *la lettre au seigneur d'Éveron*, insérée dans la collection TERNAUX-COMPANS (p. 236).

gne, auprès de laquelle il avait d'abord pris quelques instants de repos. Il traversait un bois de cèdres et de lauriers « de si (1) souveraine odeur que baulme ne sentiroit rien auprès. Les arbres estoient de toutes parts environnez de sepsz de vigne portans des grappes en telle quantité que le nombre suffiroit pour rendre le lieu habitable... Quant au plaisir du lieu, la mer s'y voit tout à découvert, et plus de six grandes lieues environ la rivière Belle, prairies toutes recoupées en isles et islettes, lesquelles s'entrelassent les unes aux autres; brief le lieu est si plaisant que les mélancholiques seroient contraints d'y changer leur naturel. » Comme on le voit, Laudonnière était sensible aux impressions du paysage, et ce n'était pas un sentiment que partageaient les *découvreurs* anglais ou les *Conquistadores* espagnols d'alors. Les uns et les autres songeaient uniquement aux profits matériels de leurs voyages, et aux ressources probables des pays qu'ils exploitaient, mais ils ne se préoccupaient guère du paysage.

Lorsque Laudonnière et ses deux officiers se furent rejoints, et se furent communiqué les résultats de leurs excursions, ils descendirent la rivière, et trouvèrent Satouriona au rendez-vous qu'ils lui avaient assigné. Le cacique força cette fois le capitaine à accepter la peau qui le charmait, et celui-ci en échange lui fit cadeau de quelques menus objets; puis il lui

(1) LAUDONNIÈRE, p. 76.

demanda quel était le pays où on trouvait de l'argent. A cette question le cacique s'enflamme, et répond qu'on y pénétrera en remontant la rivière, à quelques journées en avant. C'est le pays des Thimogonas, et les Thimogonas sont ses plus anciens et plus détestés ennemis. Laudonnière ne cherchait alors qu'à se faire bien venir des Indiens. Il proposa donc au cacique de l'accompagner dans sa prochaine expédition contre les Thimogonas. A cette nouvelle Satouriona, transporté de joie, lui promet des vivres et des métaux précieux, et lui annonce qu'il va se mettre en campagne. Laudonnière ne s'attendait pas à une mise en demeure aussi prompte. Il s'engagea néanmoins à tenir sa promesse, mais en se réservant à part lui de choisir son temps et son heure.

Laudonnière, avant de se fixer sur un point quelconque de la côte, désirait connaître le pays. Il descendit la rivière de May jusqu'à la mer, et suivit de nouveau la côte. Il refaisait ainsi le voyage de Ribaut. On reconnut la Seine à quatre lieues de la rivière de May, et la Somme à six lieues de la Seine (25-26-27 juin). Ce fut là qu'on débarqua. Le cacique accueillit très-bien les nouveaux arrivés; il en reconnut même quelques-uns qui avaient fait partie du premier voyage. Sa femme et ses cinq filles étaient aussi remarquables par leur beauté que par la modestie de leur contenance. Elles donnèrent aux Français quelques lingots d'argent; quant au cacique, il fit présent à Laudonnière de son arc et de ses flèches, ce qui, chez ces

peuples, est un signe d'alliance, et demanda que ses hôtes fissent devant lui l'essai de leurs armes. La force de pénétration des balles lui inspira des craintes sérieuses ; mais il eut le talent de dissimuler, et voulut retenir sous son toit Laudonnière et ses compagnons. Ceux-ci, toujours prudents, refusèrent et passèrent encore la nuit sur leurs vaisseaux.

Il était temps de prendre un parti. Fallait-il, ou non, continuer longtemps encore ces voyages de découverte, et, en ce cas, de quel côté se diriger. Vers le sud ? Mais on savait que le pays était marécageux, exposé aux inondations maritimes, et à peu près inhabitable. Vers le nord ? Il est vrai qu'on retrouverait alors l'emplacement de Charlesfort, et qu'on serait assuré d'un mouillage excellent pour les navires, sans parler d'un port commode, mais une triste expérience n'avait-elle pas appris tout récemment que cette contrée était stérile ? Ne valait-il donc pas mieux rester dans le pays où l'on se trouvait, et surtout aux alentours de cette belle rivière de May ; où le mil et les fruits poussaient en abondance, où les arbres des forêts fournissaient des bois de construction, où la chasse et la pêche assuraient des ressources quotidiennes, où l'on avait espoir enfin de découvrir des métaux précieux ? Tels furent les principaux objets d'une délibération solennelle (28 juin), à laquelle Laudonnière convoqua ses officiers, ainsi que les maîtres et pilotes de ses navires. Son avis prévalut ; car tous ceux qui, comme lui, avaient fait partie

du premier voyage, penchaient pour la rivière de May. Il fut donc résolu qu'on s'y établirait, et aussitôt on vira de bord. Le voyage de retour fut rapide, car dès le lendemain, 29 juin, on jetait de nouveau l'ancre à l'embouchure du fleuve.

On trouva d'abord une crique de moyenne grandeur, que bordait un joli bois. Mais l'emplacement ne parut pas très-commode, et on se décida à pousser plus avant dans l'intérieur du pays, sur le territoire de Satouriona. Le pays était admirable ; à travers les forêts de sapin s'ébattaient des troupeaux de cerfs ; un val pittoresque, tout aussitôt nommé val Laudonnière par les soldats, débouchait près de la haute montagne découverte une semaine auparavant. L'endroit parut favorable pour y fonder un établissement. Les indigènes paraissaient accueillants, la région fertile, la température douce. De plus une petite île triangulaire, de facile défense, s'étendait dans le fleuve, et semblait appeler les colons. Laudonnière n'hésita plus : Il débarrassa ses navires de tout le matériel qui les encombrait, renvoya tout de suite en France l'*Élisabeth*, avec son capitaine et une partie de l'équipage, mais retint les deux autres navires.

Avant tout Laudonnière devait pourvoir à la sécurité de ses hommes, et leur donner un abri. Le nombre des Indiens augmentait tous les jours : ils ne témoignaient aucun sentiment hostile ; au contraire ils étaient empressés et confiants, mais ils ne se décidaient qu'avec peine à donner des provisions ;

on eût dit qu'ils attendaient pour déclarer leur sympathie que la permission leur en fût donnée par le cacique Satouriona, dont ils parlaient avec emphase, en vantant sa puissance et son courage. Ils annonçaient même sa prochaine visite. Laudonnière comprit qu'il devait se faire respecter, et il commença la construction de son fort; ce ne fut pas sans avoir appelé sur l'entreprise les bénédictions du ciel. A l'ouest, la petite île triangulaire fut défendue par un rempart de gazon contre une attaque soudaine; au sud-est et au nord-ouest la rivière servait à la place de fossé : mais on eut soin d'en garantir les approches par des palissades et des fascines. A l'intérieur, les Français construisirent quelques (1) baraques en planches. Comme ils avaient entendu parler de la fureur des ouragans qui ravagent la côte, et enlèvent toitures et maisons, ils eurent soin, pour ne pas donner prise au vent, de construire ces baraques presque à ras du sol. Ils prirent aussi la précaution de bâtir en dehors de la citadelle le four destiné à cuire leur pain. Les canons furent débarqués, et disposés de façon à battre les deux rives du fleuve. Deux des dessins de Lemoine (2) se rapportent à la construction du fort. On voit dans la première de ces planches nos compatriotes occupés à se construire un abri. Les uns creusent, les autres apportent des ter-

(1) Lettre au seigneur d'Everon, p. 237.

(2) LEMOINE, planche IX.

res, ceux-ci élèvent une maison en bois. Des sentinelles observent la campagne, et rappellent qu'on est, sinon en pays ennemi, du moins dans une contrée encore peu connue. La seconde des planches de Lemoyne représente le fort achevé, et déjà garni de ses canons (1).

Laudonnière donna à la nouvelle citadelle le nom du souverain dont il se considérait comme le mandataire, et le drapeau fleurdelisé flotta sur les murs de la *Caroline*. Ce nom de Caroline désigne, encore aujourd'hui, deux des états de l'Union Américaine. Mais ce n'est plus un souvenir de l'occupation française, car la Caroline américaine ne correspond même pas au pays où était située la Caroline française. Le fort construit par Laudonnière était détruit depuis longtemps, et on avait presque perdu le souvenir de nos Français, lorsque le roi Charles II Stuart céda ses droits sur ce vaste territoire, en 1663, à son favori, le chancelier Clarendon, qui, par reconnaissance officielle, donna à son domaine le nom qui le désigne encore aujourd'hui (2).

(1) LEMOYNE, planche X.

(2) Le rédacteur de l'article *Caroline*, dans l'excellent dictionnaire Dezobry-Bachelet, se laissa entraîner par l'amour-propre national, quand il écrivit que la Caroline actuelle fut ainsi nommée par Jean Ribaut, en 1562, en l'honneur de Charles IX. Il aurait dû se rappeler que Ribaut ne fonda jamais que *Charles fort*, et que Laudonnière fonda la *Caroline* en 1564 et non en 1562.

CHAPITRE II.

LE CACIQUE SATOURIONA.

Laudonnière, après avoir assuré un refuge à ses hommes par la construction de la Caroline, s'occupa d'étendre le cercle de ses relations, et de faire connaissance avec les caciques de l'intérieur. Satouriona lui avait parlé à plusieurs reprises des Thimogonas et de leur souverain détesté. Il existait entre ces caciques et leurs tribus une de ces haines sauvages, entretenues pendant plusieurs siècles par des rapines, des meurtres et des incendies réciproques, et qui d'ordinaire ne se terminent que par l'extermination de l'une ou l'autre des peuplades. Mais il était nécessaire de connaître les Thimogonas, avant de s'engager définitivement avec Satouriona. Laudonnière chargea son lieutenant d'Ottigny de faire une reconnaissance sur leur territoire. A cette nouvelle, Satouriona persuadé que les Français ne cherchaient qu'à préparer le succès de la prochaine expédition, s'empessa de leur prêter deux guides « qui (1) sembloient aller aux nopces, tant ils estoient délibérez de combattre leurs ennemis. » D'Ottigny remonta la rivière une vingtaine de lieues environ, et découvrit trois barques de Thimogonas. A cette vue ses deux

(1) LAUDONNIÈRE, p. 86.

guides se jettent à l'eau en brandissant qui un coutelas, qui une hallebarde arrachée à un de nos soldats, et les Indiens effrayés s'enfuient dans les bois : d'Ottigny arrête à grand'peine ses guides, débarque, fait connaître par signes ses intentions pacifiques, et finit par arrêter la fuite de ces malheureux qui se croyaient déjà massacrés. Il les rassure par de bonnes paroles, leur distribue quelques colifichets, et réussit à s'attirer leur confiance. Toujours fidèle à cet instinct de cupidité, qui poussait même les plus honnêtes des Européens débarqués en Amérique à s'enquérir de l'existence des métaux précieux, d'Ottigny leur demanda si leur pays produisait de l'or et de l'argent : Ils répondirent que non, mais qu'ils se chargeaient de conduire un de ses hommes à l'endroit où il pourrait s'en procurer en abondance. Un volontaire se présenta, et partit. Inquiet de ne pas le voir revenir, d'Ottigny partit à sa recherche, et remonta la rivière encore pendant dix lieues. Le soldat vint à sa rencontre, et lui raconta qu'à trois journées de marche vivait un cacique, nommé Mayra, fort disposé à échanger contre des marchandises européennes les métaux en abondance sur son territoire. Il demandait en même temps à d'Ottigny l'autorisation de partir pour ce voyage de découverte. D'Ottigny la lui accorda, et revint à la Caroline.

Quinze jours plus tard (juillet 1564) le capitaine Vasseur, le sergent Lacaille et quelques autres soldats partirent pour rejoindre le Français isolé. Après

deux journées de navigation, ils débarquèrent sur le territoire du cacique Molona, vassal d'un puissant prince nommé Outina. Le soldat laissé par d'Ottigny vint les y retrouver. Il n'avait réussi qu'à se procurer cinq ou six livres d'argent, mais il se félicitait de l'accueil qu'il avait partout reçu, et ne tarissait pas en éloges sur la beauté du pays qu'il avait parcouru, et sur les ressources inépuisables du sol. Vasseur et Lacaille furent également enchantés de la réception toute cordiale du cacique Molona. Ils eurent avec lui de fréquents entretiens et l'interrogèrent anxieusement sur la situation politique de la contrée, et sur la puissance respective des divers caciques. Ils apprirent alors que deux caciques, plus puissants que les autres, se disputaient la souveraineté des bords de la rivière de May. Le premier, Satouriona, était celui qui avait accueilli nos compatriotes. Il dominait dans la contrée riveraine de la mer. Trente caciques, dont dix étaient ses frères, lui obéissaient. Le second se nommait Olate Outina : quarante caciques étaient ses vassaux, et parmi eux l'hôte actuel des Français, Molona. Tous ces caciques étaient profondément dévoués à leurs suzerains. Au premier signal, ils revêtaient leur armure de combat, et couraient le défendre. C'était la féodalité du moyen âge dans les forêts du nouveau monde, ou plutôt la clientèle germanique, telle que Tacite (1) la décrivait dans sa *Ger-*

(1) TACITE, *Germanie*, § XIII-XIV.

manie. Satouriona s'était pas le seul ennemi d'Outina ; il avait encore pour adversaires les caciques Potavou , Onatheaqua et Houstaquia : le premier, célèbre par sa valeur, avait dans le caractère une générosité fort rare ; car ses ennemis l'admiraient fort , et s'avouaient incapables de l'imiter. Au lieu d'égorger ses prisonniers (1), « il les prenoit à mercy, content de les marquer sur le bras gauche d'un signe grand comme celui d'un cachet, et imprimé ainsi que si le fer chaud y avoit passé, puis les ramenoit sans leur faire autre mal. » Onatheaqua et Houstaquia étaient éloignés de la mer. Ils habitaient des cantons montagneux, et se peignaient en noir, quand ils partaient pour la guerre.

Vasseur et Lacaille, fort heureux de ces renseignements dont ils se réservaient de tirer parti, se conformèrent alors aux instructions de Laudonnière, qui leur avait prescrit d'ouvrir partout des relations amicales. Ils promirent à Molona de s'allier à son suzerain Outina, et de l'aider à triompher de ses ennemis. Ce propos réjouit fort le cacique, qui, dans son enthousiasme, alla jusqu'à promettre aux Français de leur fournir en abondance de l'or et de l'argent, si réellement ils l'aidaient contre ses ennemis.

Les lieutenants de Laudonnière rentrèrent alors à la Caroline pour porter ces bonnes nouvelles à leur chef. Ils auraient voulu ne pas s'arrêter en route ; mais le flot de la marée montante était si violent, qu'ils

(1) LAUDONNIÈRE, p. 90.

durent débarquer sur le territoire d'un cacique, nommé lui aussi Molona, mais qui dépendait de Satoriona et non plus d'Outina. Les Indiens, persuadés que les Français n'étaient partis que pour massacrer les Thimogonas, s'empressèrent autour des nouveaux débarqués, et leur demandèrent des détails sur le combat supposé. Les détromper, et leur apprendre qu'au lieu de maltraiter les Thimogonas, on n'avait eu avec eux que de bonnes relations, eût été fort imprudent : car on s'aliénait les Indiens, et peut-être même s'exposait-on à un mauvais parti. Vasseur eut la présence d'esprit de raconter que les Thimogonas avaient été prévenus à temps, et s'étaient enfuis dans les bois, mais que néanmoins il avait réussi à en tuer quelques-uns. Aussitôt cris ou plutôt hurlements de joie des Indiens, qui supplient les Français de leur raconter comment tout s'est passé. Il fallut que Lacaille, brandissant son épée, leur montrât comment il avait à lui seul tué deux ennemis, et il ajouta que ses compagnons en avaient fait autant. Le cacique ne savait comment témoigner sa reconnaissance ; il amena les Français chez lui, et ordonna un grand festin. Au moment le plus animé de la fête, nos compatriotes furent témoins d'un spectacle étrange. Un Indien se lève, saisit une javeline, et en frappe un grand coup sur un autre Indien qui supporte la douleur sans se plaindre. Quelque temps après, le même Indien renouvelle cette bizarre cérémonie, et avec tant d'énergie que la vic-

time roule à terre sans connaissance. Aussitôt les enfants, les femmes, les jeunes filles entourent le blessé en pleurant, et le transportent dans une autre case. Mais pas un Indien ne bouge, et, pendant deux heures, ils continuent à s'enivrer silencieusement. Ennuyé de ce silence, Vasseur en demande la raison. Thimogona ! Thimogona ! répond avec lenteur le cacique. Il se tourne vers le frère du cacique, et lui adresse la même question. Ce dernier le supplie de ne pas l'interroger encore. Les Français se rendent dans la case où on avait transporté le blessé ; ils y trouvent la femme du cacique et toutes les jeunes filles occupées à chauffer de la mousse, en guise de serviettes, pour frotter le côté endolori de l'Indien. Alors seulement Molona apprit à nos compatriotes étonnés que cette cérémonie avait pour but de rappeler les meurtres commis par les Thimogonas. Il ajouta que, toutes les fois qu'on revenait d'une expédition sans rapporter les têtes des ennemis ou tout au moins sans quelques prisonniers, on faisait toucher au plus jeune et au plus chéri des enfants de la victime, les armes qui avaient tué son père (1), « afin que renouvelant la playe, la mort d'iceux fut de rechef plorée. » Ces mœurs étranges impressionnèrent vivement Vasseur et ses compagnons. Ils comprirent que des tribus, qui gardaient ainsi le souvenir des offenses, et transmettaient comme un héritage le soin de les venger,

(1) LAUDONNIÈRE, p. 97.

n'étaient pas un peuple ordinaire, et, de retour à la Caroline, ils engagèrent fortement Laudonnière à prendre un parti, et à choisir entre Satouriona et ses rivaux.

Laudonnière était fort embarrassé. Il ne savait plus quelle politique adopter. Ou bien s'allier franchement à l'un des caciques, et l'aider à détruire ses rivaux; mais Laudonnière s'exposait alors à travailler pour un ingrat, et il s'aliénait sans retour les populations conquises. Ou bien détruire les caciques les uns par les autres, en se mêlant à leurs querelles, en les excitant, et en assistant en témoin impassible à leurs massacres réciproques; mais les caciques pouvaient comprendre un jour que l'étranger les exploitait, et se coaliser contre lui. Ou bien encore conquérir brutalement, à l'exemple des Espagnols et des Anglais, massacrer amis ou ennemis, et s'imposer par la supériorité de la force brutale, en vertu de la fameuse loi de la concurrence vitale, par laquelle de deux races, vivant à côté l'une de l'autre, la race inférieure sera fatalement ou anéantie ou absorbée par la race supérieure. Mais cette politique impitoyable avait ses dangers : d'ailleurs elle répugnait au caractère national, et elle était contraire aux instructions de Coligny. Que faire alors? attendre, temporiser? Sans doute on ne se compromettrait pas; mais aussi point de progrès possibles! Mieux valait peut-être se décider tout de suite en faveur de l'un des caciques, qui se disputaient la prééminence, sauf à l'abandonner

plus tard. De la sorte on acquérait sur-le-champ des alliés sûrs, on gagnait du temps, et on pouvait attendre des renforts sérieux.

Laudonnière se décida pour un quatrième parti, la neutralité. Il ne chercha pour le moment qu'à ménager indistinctement tous ces rivaux, il essaya même de les réconcilier : mais ces attermoiements calculés, cette sage tolérance, si bien compris de notre époque, dépassaient l'intelligence de ces natures primitives. Les Floridiens ne connaissaient que deux états sociaux, la guerre ou la paix. Ils n'admettaient pas qu'on restât indifférent à leurs dissensions intestines. Qui ne se battait pas en leur faveur devenait leur ennemi. En effet les ménagements de Laudonnière passèrent bientôt pour de la trahison. Il aurait voulu s'allier avec tout le monde : bientôt tout le monde fut contre lui.

La première hostilité directe, que rencontrèrent les Français en Floride, fut celle du cacique Satouriona, celui qui les avait accueillis à leur débarquement. Il leur avait même rendu des services réels. Il les avait aidés à construire la Caroline, il leur avait envoyé des provisions, il ne négligeait aucune occasion de leur prouver combien il tenait à leur alliance. Quelques jours après l'installation de Laudonnière, il lui fit annoncer sa prochaine visite par un envoyé, qui le précédait de quelques heures. Cet envoyé avait une escorte de cent vingts guerriers d'élite. Pour faire honneur à leur souverain, et peut-être aussi pour

éblouir les étrangers, ces Indiens avaient revêtu leur grand costume de guerre. Armés d'arcs, de flèches, de boucliers et de javelots, la tête chargée de plumes aux couleurs éclatantes, ils portaient au cou des colliers de coquillages. Leurs bras étaient chargés de bracelets (1) en dents de poisson. Ils avaient à la ceinture des lingots d'argent de forme ronde, et même des perles. Enfin à leurs jambes ils avaient presque tous suspendu des cercles d'or, d'argent ou d'airain. Lemoyne les a dessinés dans ce pittoresque costume, et, grâce à lui, nous savons quelle était l'attitude de ces guerriers floridiens.

Laudonnière se défiait des Indiens : il se rappelait leurs trahisons à l'égard des Espagnols, sur ce même sol qu'il foulait aujourd'hui. Aussi déclara-t-il qu'il n'accepterait d'entrevue qu'à condition de voir le cacique sans escorte. Satouriona s'était trop avancé pour reculer. La curiosité et le désir de s'assurer par lui-même du nombre, de la valeur et des ressources de ces étrangers, le décidèrent à faire litière de son amour-propre. Il accepta donc l'entrevue dans les conditions imposées par Laudonnière, et la cérémonie commença.

Saturiona était suivi par sept ou huit cents guer-

(1) DE BRY, p. 7. *Onusti more Indico suis divitiis, ut varii generis pennis, torquibus ex selecto concharum genere, armillis e piscium dentibus, cingulis et spherulis argenteis oblongæ et rotundæ formæ constantibus, atque multis unionibus ad crura adligatis, sed et plerique ruribus suspendèrant planos orbes cum aureos tum argenteos et æreos.*
— LEMOYNE, planche XIII.

riers, tous de bonne apparence, bien découplés, agiles à la course, et armés de pied en cap. Vingt joueurs de cor le précédaient, qui soufflaient dans leurs instruments (1), sans chercher à s'accorder : ils ne voulaient que faire le plus de bruit possible, et leurs joues s'enflaient démesurément quand le son s'engouffrait dans leurs cors. C'est aux sons d'un orchestre semblable que, dans les profondeurs encore mystérieuses de l'Afrique, dans (2) l'Ougogo ou l'Ounyamunezi, Speke était accueilli par les souverains indigènes. Puis le cacique parut : il avait à ses côtés son premier ministre et son sorcier favori, qui ne le quittaient jamais. Il prit place dans une hutte de feuillage improvisée pour la circonstance et fit chercher Laudonnière. Ce dernier avait revêtu le splendide costume des gentilshommes de l'époque, haut de chausses brodé, pourpoint tailladé, avec manches (3) à gigot, fraise empesée et toque à plumes, l'épée au côté, le poignard à la ceinture. D'Ottigny et l'interprète Lacaille furent également introduits dans la hutte de feuillage. Les deux troupes s'observaient à distance avec une égale curiosité. Les Français étaient en petit nombre, mais en bon ordre, et leurs armes étincelaient au soleil. Les Floridiens, aux costumes bizarres, aux armes étranges, étaient groupés au hasard, et manifestaient leur surprise par des gestes exagérés.

(1) DE BRY, p. 8. *Silvestre quidpiam sine harmonia vel concertu sonantes, sed duntaxat qua maxime poterant contentione tibias instantes.*

(2) *Tour du monde*, 1864.

(3) LEMOYNE, planche XV.

Saturiona s'attendait à trouver une troupe plus considérable : aussi ne dissimula-t-il pas son étonnement et son dédain. Mais il se repentit bientôt d'avoir cédé à ce premier mouvement d'orgueil : quand il apprit que les Français appartenaient à une grande nation, et obéissaient à un souverain autrement puissant que lui, quand il parcourut le campement improvisé, et admira les armes à feu, quand on lui expliqua l'usage des fossés et des fortifications de campagne, sa surprise se convertit en frayeur. Avec cette mobilité d'impressions qui caractérise tous les peuples enfants, il passa sans transition de l'extrême dédain à l'extrême platitude, et fit à Laudonnière des protestations emphatiques d'amitié et des offres empressées de service. Celui-ci connaissait trop bien le cœur humain pour garder la moindre illusion sur l'amitié soudaine du chef barbare, mais il résolut d'en profiter. Il lui fit donc, fort à propos, répondre par Lacaille qu'il avait reçu du roi de France la mission expresse de traiter avec lui, et lui annonça qu'il profiterait de ses offres de service pour avoir des vivres et pour activer les travaux du fort. Flatté dans son amour-propre de souverain, et tremblant pour sa propre sécurité, Saturiona promit tout ce qu'on lui demanda, annonça de prochains envois de provisions, et détacha quatre-vingts de ses plus robustes soldats pour aider les Français : seulement il rappela à Laudonnière la promesse solennelle qu'il lui avait faite de l'aider contre les Thimogonas.

Laudonnière n'avait pas oublié cette promesse : mais il était parfaitement décidé à l'é luder, puisqu'il ne voulait pas sortir de la neutralité. D'ailleurs il avait appris que le chef des Thimogonas, Outina, disposait de forces considérables. De plus, le pays, dont il était le souverain incontesté, passait pour renfermer de riches gisements aurifères, et tous les voyageurs ou conquérants du seizième siècle, en débarquant en Amérique, nourrissaient l'arrière-pensée de découvrir quelque Eldorado, qui les enrichirait eux et leurs compagnons. Les dangers très-réels, auxquels il s'exposait en attaquant Outina, et la perspective séduisante de trésors inconnus à découvrir, décidèrent Laudonnière à la prudence.

A la première ouverture de Satouriona, il avait donné une réponse dilatoire. Le chef barbare voulut alors forcer la main à son défiant auxiliaire, et, à la tête d'une véritable armée de douze à quinze cents hommes, vint lui-même le chercher à la Caroline. Laudonnière s'était absenté, peut-être afin d'éviter toute explication embarrassante, mais il avait confié ses pouvoirs à l'intrépide Lacaille. Ce dernier, quand Satouriona et son armée parurent en vue de la citadelle, leur en défendit l'entrée. Était-ce mesure de précaution? Était-ce humiliation préméditée, et dessein de montrer au chef barbare qu'on pouvait le braver impunément? On ne sait; mais Satouriona dut se résigner. On lui permit, seulement à lui et à ses principaux lieutenants, d'entrer dans la citadelle. Le

reste de l'armée resta en dehors des fortifications. Le cacique ne cacha pas son étonnement. Cette forteresse improvisée était vraiment redoutable. Non seulement elle mettait la petite troupe des Français à l'abri de toute surprise, mais encore elle était capable de soutenir un siège en règle. Comparée aux informes travaux de défense essayés par les indigènes, la Caroline était un chef-d'œuvre. Lacaille jouissait de la surprise peu dissimulée du cacique et de ses lieutenants. Il les promena partout, sans leur faire grâce d'aucun détail. Il se donna même le plaisir de tirer le canon en leur honneur. La détonation, répétée par l'écho de la rive et des forêts voisines, épouvanta les Floridiens qui n'étaient pas entrés dans la citadelle. Ils prirent la fuite dans toutes les directions, et Satouriona fut réduit à son état-major pour escorte. Le rusé cacique était furieux et de la lâcheté de ses hommes et de la puissance de ses redoutable voisins, mais il ne perdait pas de vue le principal objet de son voyage, et rappela la promesse que lui avait faite Laudonnière. Il pria Lacaille de lui transmettre son message, et retourna chez lui pour y attendre la réponse du chef français.

Cette réponse ne se fit pas attendre. Laudonnière, pour ne pas violer sa parole, lui envoya Lacaille et quelques soldats, en s'excusant de ne pas venir lui-même avec le reste de sa troupe, car il n'avait pas assez de vivres dans son fort, et les barques, qu'il avait ordonné de construire pour remonter la rivière

n'étaient pas prêtes. Si le cacique voulait attendre encore deux lunes, peut-être alors viendrait-il à son aide.

Sans être versé dans les usages de la diplomatie européenne, le Floridien ne s'abusait pas sur la valeur de ces protestations. Il comprit que Laudonnière ne voulait se compromettre avec personne, et cherchait à connaître davantage la situation réelle du pays, afin de vendre plus chèrement son alliance. Mieux valait feindre d'agréer ces excuses, et entraîner tout de suite contre les Thimogonas le petit corps auxiliaire, que Laudonnière n'avait pu se dispenser de lui donner. De la sorte l'effet moral était produit sur les indigènes, puisqu'on voyait des Français au milieu de ses hommes, et qu'il pouvait annoncer provisoirement, sans être démenti, que le gros de l'armée française suivrait bientôt. Satouriona répondit donc à Laudonnière qu'il ne pouvait attendre deux lunes, et qu'il se mettait en marche.

La cérémonie du départ eut lieu en présence des Français. Le dessinateur Lemoyne (1) y assistait, car il en a laissé une curieuse description. Les chefs indiens, en costume de guerre, sont assis en rond. Ils sont tatoués et portent d'étranges coiffures, que grandissent et exagèrent des plumes, des becs d'oiseau ou des peaux de loup. Satouriona entre dans le cercle, au milieu duquel sont disposés deux grands

(1) LEMOYNE, planche XI.

vases remplis d'eau. Comme saisi de fureur, roulant des yeux hagards, et avec des gestes d'énergumène, le cacique murmure de sourdes imprécations; on dirait une incantation magique, interrompue par d'affreux hurlements, que répètent les chefs et les soldats en heurtant leurs armes et frappant leurs cuisses. Quand cette sorte de bardit, de péan, est achevé, le cacique prend une lance de bois, se tourne du côté du soleil, et supplie cette puissante divinité de lui accorder la victoire contre ses ennemis. Puis il prend de l'eau dans un des vases, et la jette sur ses soldats : « Puisse le sang de nos ennemis, s'écrie-t-il, couler avec autant de facilité que cette eau que je disperse ! » Il jette alors dans le feu l'eau de l'autre vase, et ajoute : « Puissions-nous éteindre l'ardeur de nos ennemis, aussi facilement que j'éteins ce feu ! »

Après s'être ainsi mis en règle avec la divinité, Satouriona divisa son armée en deux corps. Le premier s'enfonça dans les bois, le second suivit la rivière. Ils se réunirent pour la double attaque du village des Thimogonas. Après une résistance désespérée, ce village fut pris, brûlé, et les prisonniers partagés entre Satouriona et les caciques ses vassaux. Pour sa part, il en eut treize, qu'il amena avec lui.

Lemoyne nous a laissé une série de dessins fort curieux, relatifs aux usages des Floridiens après la victoire. Grâce à lui (1), nous savons à quels affreux trai-

(1) LEMOYNE, planche XV.

tements étaient soumis les cadavres des vaincus. Dès qu'un ennemi tombe, des Indiens, apostés à cet office, se jettent sur lui, le scalpent avec des roseaux, durcissent tout de suite au feu la peau du scalp, et l'emportent ainsi que les bras et les jambes coupés au ras des épaules et des cuisses. Le tronc reste seul. On l'empale avec une flèche, et on l'abandonne sur le champ de bataille. Quand le vainqueur rentra dans son village, il ordonna de planter, sur des pieux fichés en terre autour de sa hutte, les scalps durcis au feu, les bras et les jambes coupés. La tribu s'assit en rond autour de ces trophées immondes, et un sorcier (1) s'avança, tenant à la main une statuette grossièrement travaillée qu'il accablait d'imprécations, comme s'il poursuivait en elle un ennemi imaginaire. Trois Indiens en face de lui composaient un barbare orchestre, celui du milieu frappant en mesure une pierre plate et les deux autres agitant des gourdes remplies de cailloux. Ces cérémonies étaient destinées à remercier les dieux de leur appui.

Quant aux victimes (2), on les enterra solennellement. Leurs veuves s'assemblèrent (3), vinrent trouver Satouriona, s'accroupirent en rond autour de lui, et le conjurèrent en gémissant de venger leurs époux. Mais leur douleur n'était qu'officielle; car elles lui demandèrent aussi la permission de se remarier en

(1) LEMOYNE, planche XVI.

(2) *Id.*, planche XVII.

(3) *Id.*, planche XVIII.

temps voulu. Le cacique leur promit de les venger, leur accorda la permission demandée, et les renvoya chez elles. Elles n'y rentrèrent que pour prendre les armes et la coupe de leurs maris, qu'elles portèrent sur leurs tombes (1), puis elles coupèrent leurs cheveux, qu'elles semèrent dans le champ des funérailles. Jamais elles n'ont le droit de se remarier avant que les cheveux n'aient repoussé. Lemoyne suivait avec le plus vif intérêt ces cérémonies bizarres, et il les dessinait au fur et à mesure avec une remarquable exactitude et une naïve précision. Ces planches conservées par le hasard des temps donnent une connaissance parfaite des coutumes floridiennes.

Laudonnière avait appris avec peine la victoire de Satouriona. Bien qu'il ne lui eût prêté que quelques hommes, des Français figuraient dans l'armée du vainqueur. Laudonnière s'était donc déclaré pour lui, et avait renoncé à la politique de neutralité qui, seule, pouvait consolider sa puissance. C'était une faute. Il lui fallait la réparer, ou sinon renoncer à propager son influence. Laudonnière pria Satouriona de lui livrer les prisonniers qu'il avait encore en son pouvoir. Le cacique comprit que Laudonnière voulait les rendre, et se concilier ainsi à peu de frais les bonnes dispositions des vaincus. Il refusa de les céder. Aussitôt Laudonnière va trouver son allié récalcitrant, escorté cette fois par une vingtaine de soldats d'élite

(1) LEMOYNE, planche XIX.

armés jusqu'aux dents, et lui renouvela sa demande, mais d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. Si Satoriona condescendait, sans résistance, à un désir aussi violemment exprimé, il était perdu aux yeux de ses sujets qui n'auraient plus que du mépris pour lui. Il le comprit ainsi, mais, comme il ne se sentait pas assez fort pour rejeter cette demande impérieuse, il recourut à la diplomatie des faibles, au mensonge. Il déclara donc que les prisonniers s'étaient enfuis dans les bois. Laudonnière ne se laissa pas tromper. Il renouvela pour la troisième fois sa demande, mais en faisant observer qu'il allait les délivrer lui-même. Satoriona, éperdu, ordonna alors à son fils de les chercher, et Laudonnière les ramena triomphalement à la Caroline.

C'était une bravade, mais elle était dans les usages du temps. Laudonnière avait imité les conquérants espagnols qui imposaient leur volonté aux souverains barbares, et les réduisaient à une obéissance passive. Mieux eût valu pour lui une politique plus conciliante; car Satoriona humilié, déçu dans ses espérances, ouvertement bravé au milieu même des siens, n'oublia jamais cet affront. Il n'osait pas entrer en lutte directe avec ces redoutables étrangers, mais tous les caciques qui reconnaissaient son autorité n'eurent plus, ainsi que leur chef, que de mauvais traitements à faire subir aux Français. Relations embarrassées, malveillantes, hostiles même, refus absolu de donner ou de vendre des provisions, c'est tout ce que gagna

Laudonnière à ce déploiement intempestif de puissance. A toutes les propositions d'alliance postérieures, Satoriona répondit, lui aussi, sans franchise, et par des voies dilatoires. On eût pu en faire un allié dévoué : ce fut un ennemi caché.

Un événement inattendu vint du reste montrer à Laudonnière combien Satoriona et ses vassaux étaient excités contre lui, et lui prouva qu'ils n'attendaient plus qu'une occasion pour se jeter sur les envahisseurs étrangers. Le 29 août, éclata un de ces terribles orages des tropiques, qui amènent de véritables catastrophes. La foudre enflamma, sur un espace considérable, les herbes sèches qui entouraient la Caroline. Les Français se virent bientôt comme au milieu d'une mer de feu, et la chaleur, projetée par cet incendie, fut telle que des oiseaux asphyxiés (1) tombèrent dans l'intérieur de la citadelle. Les eaux de la rivière furent aussi tellement échauffées que les poissons moururent presque tous. On en trouva de quoi charger cinquante chariots (2). Laudonnière et ses soldats n'avaient pas quitté la citadelle, tant que dura cet épouvantable cataclysme. Mais les prairies continuaient toujours à brûler, et le capitaine s'imagina que les Indiens cherchaient ainsi à l'isoler, en créant entre eux et lui comme un désert artificiel. Il allait donc envoyer quelques-uns de ses hommes, pour demander la raison de cette étrange conduite aux caciques les

(1) LAUDONNIÈRE, p. 105.

(2) *Id.*, p. 106.

plus voisins, lorsqu'on lui annonça la visite des députés d'un vassal de Satouriona.

Ce cacique, nommé Allicamani, était un de ceux qui n'avaient pas voulu rendre les prisonniers d'Outina. Il se considérait si bien comme en état de guerre contre Laudonnière et les Français, qu'il avait pris les éclats répétés de la foudre pour l'explosion des canons de la Caroline, et croyait que ces canons avaient mis le feu aux prairies. Effrayé par cette démonstration, Allicamani s'inclinait devant la toute-puissance de Laudonnière, et le suppliait de l'épargner dorénavant, lui et les siens. Laudonnière se garda bien de le détromper, et lui fit répondre (1) « qu'il s'estoit contenté de faire tirer jusques à my chemin de sa maison, pour luy faire cognoistre sa puissance, l'assurant au reste que, moyennant qu'il perseverast en sa bonne affection, on se déporteroit de ne plus faire tirer à l'avenir. » Mais l'impression de terreur avait été si vive, que le cacique s'enfonça dans les bois ; il ne se décida à rentrer chez lui qu'après deux mois d'hésitation, ennemi déclaré de la France, et bien résolu, ainsi que tous les vassaux de Satouriona, à venger l'injure commune.

(1) LAUDONNIÈRE, p. 107.

CHAPITRE III.

LE CACIQUE OUTINA.

Laudonnière espérait au moins l'alliance d'Outina, pour lequel il avait, sans le connaître, compromis la situation de la France en Floride; une excellente occasion se présentait pour entrer en relation avec lui : il s'agissait de lui rendre les prisonniers, si imprudemment arrachés à Satouriona.

D'Erlach, Vasseur, un sergent et dix soldats s'embarquèrent, le 10 septembre, pour ramener les prisonniers à Outina. Ils s'enfoncèrent jusqu'à quatre-vingts lieues dans l'intérieur des terres, et furent très-bien reçus par le cacique, heureux de recouvrer des prisonniers qu'il croyait perdus, et fier d'être l'objet des prévenances de ces redoutables étrangers, dont la renommée s'était déjà étendue au loin. Outina préparait alors une expédition contre son voisin Potavou : il pria d'Erlach de vouloir bien l'accompagner. Celui-ci n'osa prendre sur lui la responsabilité d'engager dans une expédition qui pouvait être dangereuse tous les hommes que lui avait confiés Laudonnière. Il en confia cinq au capitaine Vasseur, qu'il renvoya à la Caroline, et resta avec le sergent et les cinq autres.

C'était une imprudence que d'attaquer sans motif un puissant souverain, avec lequel on n'avait eu jus-

qu'alors aucun rapport hostile. Mais d'Erlach savait qu'on s'était déjà battu contre les vassaux d'Outina, sans qu'Outina eût gardé rancune de cette agression. Potavou, sans doute, ne s'en froisserait pas davantage. D'ailleurs il serait toujours temps de lui rendre le même service contre tel ou tel autre de ses ennemis, et au besoin contre Outina lui-même. Car d'Erlach, ainsi que tous ses contemporains, ne voyait dans l'Amérique qu'une mine à exploiter, et dans les Américains que des hommes de race inférieure, avec lesquels il n'était pas besoin de si grands ménagements. De plus, jamais un Français n'a résisté au plaisir de faire la guerre. Le dilettantisme militaire fut toujours de mode chez nous, et la perspective d'une campagne en pleine Amérique séduisait d'Erlach, qui n'avait pas encore eu l'occasion d'étudier sur place les mœurs indigènes. Il partit donc pour cette guerre, comme il s'en serait allé à une belle partie de chasse. De fait le danger n'était pas plus grand pour ses compagnons et pour lui que s'il se fût agi de forcer quelque bête fauve dans son repaire. Avec leurs armes, nos compatriotes pouvaient tenir tête à des centaines d'ennemis.

Outina ne menait avec lui que deux cents de ses guerriers. Il espérait surprendre les ennemis, et avait prié les Français de se mettre au premier rang, et de décharger leurs arquebuses, dont les détonations effrayeraient sans nul doute les hommes de Potavou. Vingt-cinq lieues seulement séparaient les deux anta-

gonistes. Mais Potavou était sur ses gardes. A l'arrivée d'Outina, il s'élança hors de son village. Une décharge des arquebusiers arrête l'élan de ses hommes. Quand ils virent tomber, comme foudroyé à distance, le chef de la sortie, Potavou lui-même, tué par d'Erlach, les Floridiens furent comme saisis de terreur, et s'enfuirent dans toutes les directions. Outina et les siens n'eurent plus qu'à entrer dans le village, et à y faire des prisonniers.

Un tel service méritait une récompense. Aussi lorsque Vasseur revint chercher d'Erlach, Outina fit aux Français de riches présents, peaux tannées, instruments divers, et, ce qu'ils prisait le plus, un peu d'or et d'argent. Enfin il promit à Laudonnière de lui prêter assistance au premier signal, et s'engagea à lui fournir trois cents hommes et davantage, s'il en était besoin. L'alliance offensive et défensive était donc signée : il ne restait plus qu'à la consolider.

Outina fut le premier qui réclama l'alliance des Français. Enhardi par son premier succès, il forma le projet d'une expédition nouvelle contre les caciques de la montagne, et pria Laudonnière de venir à son secours. Celui-ci avait grande envie de refuser. Mais l'alliance était de trop fraîche date pour qu'il pût éluder sa promesse. D'ailleurs on lui avait raconté de telles merveilles sur la région des Apalaches, qu'il étouffa ses scrupules, et envoya au cacique son fidèle d'Ottigny accompagné de trente arquebusiers, et du dessinateur Lemoyne. Ce devait être pour ce dernier

une occasion nouvelle de connaître les mœurs et de dessiner les costumes des Floridiens. En effet c'est à lui, ou du moins à ses dessins, que nous devons les renseignements les plus pittoresques, et probablement les plus exacts sur cette expédition (octobre).

Aussitôt après l'arrivée des Français, Outina ordonna de préparer un grand festin. D'énormes vases en argile, posés sur des trépieds, sont remplis de volailles et de gibier. Les Indiens attisent la flamme avec des soufflets, qui ressemblent à des éventails (1), et les enfants assistent, bouche béante, à ces préparatifs. Dès que les vivres sont préparés, les guerriers sont convoqués en assemblée extraordinaire. Ils prennent place dans la case du cacique, sur des bancs en bois, et décrivent un vaste demi-cercle autour d'Outina, qui se tient au milieu. Alors on apporte la *casina*. C'est une potion enivrante fabriquée par les femmes, en mâchant des feuilles qu'elles laissent fermenter. Cette cuisine primitive est encore en usage dans les forêts du Haut-Amazone. M. Paul Marcoy (2) l'a retrouvée, avec tous ses détails de fabrication les moins ragoûtants, dans le Pérou. Il paraîtrait que les Indiens d'alors et ceux d'aujourd'hui n'ont pas une grande délicatesse : car ils absorbaient, au temps de Laudonnière, et prennent encore, de nos jours, une telle quantité de ce breuvage indigeste, qu'ils

(1) LEMOYNE, planche XXVIII.

(2) *Tour du monde*, n^o 171.

étaient obligés de sortir à plusieurs reprises de la case royale pour se livrer au honteux exercice tant affectionné par les Romains de la décadence au milieu de leurs orgies. A peine débarrassés, ils retournaient boire, et ne cessaient qu'ivres-morts. Lemoyne a reproduit avec une naïveté flamande, et un réalisme à la Téniers, les détails pittoresques de cette scène d'intérieur (1).

Mais la casina est cuvée : il s'agit maintenant d'affaires sérieuses. Les guerriers, revêtus de leur parure de combat, se rassemblent près de la case du cacique. Un orchestre bruyant annonce son arrivée. Aussitôt se forme l'ordre de marche. Outina, peint en rouge, se tient au milieu d'un carré de guerriers : ce sont les soldats d'élite, les gardes du corps. L'armée proprement dite entoure cette réserve, mais toujours en conservant la forme d'un carré (2). Sur les ailes, quelques jeunes gens, renommés par leur agilité à la course, font le service d'espions et d'éclaireurs. Quand tout est disposé, le cacique donne le signal, et la colonne s'ébranle.

Le premier jour, la marche fut aisée. Mais le second jour, comme il fallait traverser des régions incultes, et que la chaleur était excessive, l'armée fut très-fatiguée par cette étape. Les Français, que ne soutenait pas l'excitation d'une prochaine vengeance,

(1) LEMOYNE, planche XXIX.

(2) *Id.*, planche XIV.

souffraient plus que les Indiens. Le cacique, qui tenait à les ménager, donna l'ordre de les porter à dos d'homme. Sur le soir on était arrivé aux limites du territoire ennemi. Outina ordonna une halte générale, et, comme il ne voulait s'engager en pays ennemi qu'avec la certitude du succès, il demanda l'avis de son sorcier : un Romain aurait consulté les augures ! Les sorciers, en Floride et chez tous les peuples sauvages (1), étaient et sont encore en grande vénération. On les nommait en Floride des *iarvars*. Ils cumulaient les fonctions de prophète et de médecin. C'étaient, en général, des vieillards : aussi leurs remèdes étaient-ils avant tout des remèdes d'expérience. Ils connaissaient les vertus des plantes, et nos médecins, si justement fiers de leur science, si dédaigneux de l'empirisme, leur doivent pourtant la découverte de quelques spécifiques, dont l'usage est aujourd'hui journalier (2). Le sorcier d'Outina avait cent vingt ans. Il emprunta le bouclier de d'Ottigny, traça tout autour des signes magiques, et finit par s'asseoir. Presque aussitôt il entra en convulsions (3). Sa bouche se tordit en un rictus effrayant, qui saisit d'effroi tous les guerriers. C'était le grand esprit qui prenait possession de son serviteur, et lui communiquait les secrets de l'avenir. Bientôt il s'affaissa sur

(1) *Tour du monde*, n° 308.

(2) Sassafras, quinquina, cubèbe, salsepareille, condurango, etc.

(3) LEMOYNE, planche XII.

lui-même, comme épuisé par la lutte qu'il avait soutenue, et, quand il revint à la vie, il annonça à son souverain que deux mille hommes l'attendaient, et lui avaient tendu une embuscade.

Ces révélations produisirent une impression déplorable sur le cacique. Il s'attendait à surprendre l'ennemi, et l'iarvar lui apprenait que son départ était connu, et qu'il ne remporterait la victoire qu'après une vive résistance. Outina, paraît-il, n'était pas un foudre de guerre, car il voulut rebrousser chemin, sans même vérifier l'exactitude des renseignements fournis par le sorcier. Mais d'Ottigny n'était pas venu si loin pour battre en retraite sans seulement avoir aperçu l'ennemi. La crainte du ridicule et l'ardeur naturelle de son caractère lui firent déclarer au cacique qu'on se battrait, ou que l'alliance serait immédiatement rompue. Honteux de la leçon, et craignant que la menace ne fût suivie d'exécution, Outina donna alors le signal de l'attaque.

La bataille dura trois heures. La brillante valeur de nos arquebusiers, et l'effet prodigieux de leurs armes déterminèrent la victoire en faveur d'Outina. Mais le chef barbare ne sut pas ou ne voulut pas en profiter. Au lieu de suivre le conseil de d'Ottigny, et de réduire son ennemi à la dernière extrémité en marchant sur sa résidence, il aima mieux ne plus s'exposer au hasard des combats. Le chef des Français eut beau le supplier de poursuivre ses avantages : cette fois il fut inflexible ; il avait hâte de mettre en

sûreté sa personne sacrée, et aussi de jouir de son triomphe.

L'armée victorieuse revint donc au village royal. Une vingtaine de caciques s'y étaient déjà rendus pour féliciter le vainqueur. Aussitôt commencèrent les fêtes triomphales. Mais d'Ottigny ne dissimulait pas son dégoût pour le lâche qui n'avait pas voulu continuer la guerre. Il partit au bout de deux jours, malgré les instances d'Outina, et rendit compte à Laudonnière de sa mission. L'impression fut déplorable à la Caroline, et les Français la dissimulèrent si peu que les caciques voisins vinrent supplier Laudonnière d'abandonner son allié. Satouriona lui-même, espérant un retour d'amitié, fit demander en secret à Laudonnière, s'il ne voulait pas l'aider à renverser Outina : Laudonnière refusa. Il ne réussit qu'à s'aliéner complètement Satouriona, et à exciter les défiances d'Outina, bientôt instruit de ces négociations. Dès lors les deux puissants caciques, sans se déclarer ouvertement, devinrent les ennemis des Français.

Ainsi donc, au début, protestations de tendresse, offres de service, cadeaux réciproques; bientôt refroidissement dans les relations, puis guerre ouverte. C'est l'histoire de presque toutes nos colonies. Nous nous lions d'abord avec les indigènes, mais nous les fatiguons bien vite par nos prétentions, et nous entrons en lutte avec eux. Les Espagnols procédaient autrement. Ils massacraient par système. Les Anglais massacrent et corrompent les races indigènes, avec

lesquelles ils sont en contact. Les uns et les autres ont réussi à fonder des empires durables aux dépens des peuplades barbares. Les Français ont échoué dans leurs tentatives. Au moins leur souvenir n'est-il pas maudit, et peut-être est-il préférable, pour l'honneur national, de n'avoir pas réussi, mais d'avoir les mains nettes de ce sang abhorré.

CHAPITRE IV.

DISSENSIONS INTESTINES.

Plus encore peut-être que la mauvaise politique suivie par les Français à l'égard des Floridiens, l'indiscipline de nos compatriotes devait amener la ruine de l'établissement fondé par eux.

Loin de la métropole, dans un pays, où l'Européen, par la supériorité de ses armes et de sa civilisation, semblait le roi de la nature, le sentiment de la personnalité acquérait une intensité extraordinaire. Le dernier valet d'armée s'estimait l'égal, sinon le supérieur, du plus puissant cacique. Les merveilleuses histoires des *conquistadores*, ces empires détruits par des poignées d'hommes, ces richesses fabuleuses, ces populations énormes, ces villes splendides devenant la proie de cinq ou six aventuriers, tous ces récits presque fantastiques flottaient confusément dans les esprits. Nous avons toujours eu du goût pour les aventures extraordinaires, et les compagnons de Laudonnière se croyaient tous destinés à renouveler les exploits des Cortès ou des Pizarre. Assurément cette estime de soi-même et cette confiance en ses propres forces exaltent et surexcitent les plus nobles instincts de la nature humaine, mais elles détruisent l'obéissance, et relâchent la discipline pourtant si

nécessaire, lorsque quelques hommes se trouvent en présence de véritables foules. Aussi bien cet esprit d'indiscipline était alors entré dans nos mœurs nationales. « Les soldatz de maintenant, écrit Brantôme (1), sont si desraiglez et font plus proffession de brigandage que de guerre. Car dès lors qu'ils s'enroolent ou marchent soubz un'enseigne, c'est à prendre qui pourra sur l'un, sur l'autre, autant ou plus sur l'amy de son party que sur l'ennemi tenir les champs. »

• Cette indiscipline devait être la principale cause de la ruine de nos établissemens d'Amérique. A mesure qu'augmentait chez nos compatriotes le mépris pour les lâches et molles populations qu'ils exploitaient, • croissait aussi leur amour de l'indépendance. Comme chez eux l'initiative était plus développée que dans toute autre race, ils voulaient tout essayer par eux-mêmes, et secouaient l'autorité de leur chefs. Nous savons déjà comment les premiers colons français de la Floride se débarrassèrent, en l'assassinant, du second chef de l'expédition, le capitaine Albert. Peu • s'en fallut que Laudonnière n'éprouvât le même sort.

Il avait été accompagné par un certain nombre de gentilshommes, qui espéraient trouver en Amérique des trésors inépuisables. Mais la réalité ne répondait pas aux espérances. Les mines semblaient s'éloigner, à mesure qu'on en approchait (2); » semblables à ces

(1) BRANTÔME, *Grands Capitaines françois*, édit. Lalanne, t. V, p. 380.

(2) CHARLEVOIX, *Histoire de la nouvelle France*, p. 64.

prétendus esprits follets qui, après avoir bien fatigué ceux qui courent pour les joindre, disparaissent au moment qu'on s'imagine les tenir. » D'ailleurs tous ces gentilshommes, si fiers, si dédaigneux de tout travail manuel, avaient, comme leurs compagnons, dû prendre part aux travaux de fortification de la Caroline. Aussi leurs rêves s'étaient-ils brusquement dissipés, et ils s'en prenaient à Laudonnière comme s'il en eût été responsable, de leurs illusions perdues. Peu à peu les esprits s'aigrirent. Laudonnière eut le tort de ne pas assez tenir compte de l'opinion générale. Il s'était choisi des amis parmi ses subordonnés, surtout parmi les gentilshommes volontaires. Il avait ses favoris, ne vivait qu'avec eux, et affectait du mépris pour les simples (1) soldats. Ces préférences, que rien ne justifiait, excitèrent dans la petite colonie de sourdes haines et un profond mécontentement.

Une cause nouvelle de dissentiment s'ajouta à toutes les autres. Les protestants (2) de l'expédition, et ils étaient en grand nombre, se plaignaient d'être privés du ministère d'un pasteur. Ils se répandaient en plaintes sur l'indifférence religieuse du capitaine, et déclaraient à tout propos qu'ils n'attendaient plus

(1) DE BRY, p. 9. « Laudonnicus, nimium facilis, plane possidebatur a tribus aut quatuor gnatonibus, atque milites contemnebat, eos præsertim quos in pretio habere debebat. »

(2) *Id.*; p. 9.... « Indignabantur plerique ex his qui, secundum priorem Evangelii doctrinam, vivere se velle profitebantur, quod Verbi divini ministro destituerentur. »

que l'occasion de se séparer avec éclat. Amours propres froissés, sentiments religieux contenus, il ne manquait plus qu'un prétexte pour déterminer une explosion, et, par malheur, le poids de toutes les récriminations retombait sur un homme trop faible pour comprimer cette naissante insubordination.

Un certain la Roquette, Périgourdin madré et futé comme tous ses compatriotes, avait persuadé à quelques soldats crédules qu'il avait découvert, en remontant la rivière, une mine d'or et d'argent qui rapporterait au moins dix mille écus d'or à chacun de ceux qui l'exploiteraient. C'en était assez pour dégouter ces pauvres dupes des travaux fatigants mais utiles de la citadelle, et pour enflammer leurs convoitises. Mais, lorsqu'un certain Gendre, ou Legendre, qui cherchait à se venger sur Laudonnière de ce qu'il ne l'avait pas désigné pour rendre compte en France de ses découvertes, leur eut fait croire que Laudonnière ne cherchait qu'à les frustrer de ce gain, les esprits s'échauffèrent, et déjà s'agitait la question de pourvoir au remplacement du capitaine. Gendre, qui se sentait soutenu par les mutins, poussa l'audace jusqu'à enjoindre à Laudonnière de mener tout son monde aux mines. Laudonnière aurait dû le faire arrêter sur-le-champ, et, par cet exemple de sévérité, couper court à de semblables réclamations; mais il eut la bonhomie d'exposer ses raisons, et de s'adresser au désintéressement de ses hommes. Il leur parla des dépenses faites par le roi

pour cette expédition, et s'étonna naïvement de ce qu'ils se montrassent « beaucoup (1) plus affectionnez à l'avarice qu'au service de leur prince. » Faire appel aux sentiments d'honneur et de probité, quand on parle à des hommes grossiers, dont les chimériques espérances ont enflé les désirs, c'est bien mal connaître la nature humaine ! Aussi Laudonnière ne réussit qu'à provoquer le mécontentement général. Les soldats feignirent de se soumettre, et continuèrent les travaux de la citadelle, mais l'arme au dos, et n'attendant plus que l'occasion de s'en servir. Quant à Gendre, Laudonnière se contenta de le réprimander, et lui rendit sa confiance. Il fut payé de sa douceur par la plus noire ingratitude.

En effet, vers le 20 septembre, Laudonnière prit froid et chaud, et tomba malade. Gendre va tout de suite trouver le maître apothicaire, et le prie avec instance de mêler du poison au breuvage destiné à Laudonnière. L'apothicaire refusa avec indignation. Gendre voulut alors faire sauter Laudonnière, en cachant sous son lit un baril de poudre, auquel une traînée aurait mis le feu. Hance, le maître artificier, ne consentit pas à tremper dans cet abominable complot. Mais l'un et l'autre eurent la criminelle faiblesse de ne point dénoncer le traître. Moins scrupuleux fut un gentilhomme, Marillac, que Laudonnière avait désigné pour retourner en France.

(1) LAUDONNIÈRE, p. 111.

En effet un vaisseau, sans doute quelque croiseur, venait d'arriver, commandé par le capitaine Bourdet, qui apportait de la métropole des encouragements et des secours. Laudonnière ne trouvait pas ces secours suffisants, et il voulait envoyer à Coligny des nouvelles de la colonie. Il pria donc le capitaine Bourdet de reprendre la mer, et chargea Marillac d'une mission secrète auprès de l'amiral. Lorsque Marillac prit congé de Laudonnière, il lui communiqua un violent factum, rédigé par Gendre, et plein d'invectives contre le chef de l'expédition et ses lieutenants (10 novembre). Aussitôt Laudonnière convoque ses soldats et les prend à témoin des calomnies de Gendre. Ce dernier, prévenu à temps, réussit à s'échapper. Il supplia Bourdet de le prendre à son bord, et de le reconduire en France. Bourdet refusa. Il consentit à le transporter sur l'autre rive du fleuve. Gendre mena quelques mois la vie sauvage, mais il s'en dégoûta bientôt, et demanda pardon à Laudonnière. On ne sait si, fidèle à son caractère, Laudonnière eut la faiblesse de lui pardonner son double crime; tout porte à le supposer.

Quelques jours après, survint un fait beaucoup plus grave, et qui pouvait entraîner de déplorables conséquences. Le capitaine Bourdet avait, en partant, laissé à Laudonnière quelques-uns de ses matelots. Il est probable que ces matelots connaissaient déjà la mer des Antilles, et savaient par expérience combien il était facile d'y vivre aux dépens des Espagnols. Ces

nouveaux débarqués, promptement dégoûtés des travaux de la citadelle, persuadèrent à quelques-uns de leurs compagnons qu'il était préférable de courir sus aux Espagnols, et de s'enrichir en les pillant. Treize des matelots de Laudonnière se concertèrent avec les matelots de Bourdet, et résolurent de chercher aux Antilles les grandes aventures.

Tous les jours une barque allait de l'autre côté de la rivière prendre de l'argile pour faire de la brique. ² Sous prétexte de s'acquitter de cette besogne, ils s'embarquèrent tous ensemble, et ne revinrent pas. Leur exemple fut contagieux. Deux charpentiers flamands enlevèrent une autre barque, et, avant de s'enfuir, coupèrent, pour ne pas être poursuivis, les amarres du vaisseau stationnaire. Laudonnière fit alors construire, en vingt-quatre heures, une sorte de radeau pour courir à la recherche des fugitifs. Mais leur avance était trop considérable. Ils avaient déjà pris la haute mer.

Laudonnière avait besoin de barques pour s'enfoncer dans l'intérieur du pays en remontant les fleuves. Il ordonna donc d'en construire deux, pour remplacer celles que lui avaient dérobées les déserteurs. Cette besogne déplaisait à la plupart de ses hommes. Ils s'y résignèrent pourtant, mais avec l'arrière-pensée de s'emparer de ces barques, quand elles seraient achevées, et de s'en servir pour rejoindre leurs compagnons et exercer comme eux la piraterie. Cinq ou six d'entre eux, Fourneaux ou des Fourneaux,

Étienne de Gènes ou de Genève, Lacroix et Seignore devinrent les chefs du complot. Ils n'eurent pas de peine à persuader aux soldats qu'il était de leur intérêt « de ne plus (1) se matter ainsi à un travail abject et mécanique, attendu qu'il se présentait une occasion la plus belle du monde pour se faire tous riches. » Ce mot de richesses sonna si bien aux oreilles des soldats, que presque tous acceptèrent les propositions des chefs. Il y eut jusqu'à soixante vétérans qui entrèrent dans le complot. Il semble pourtant qu'un scrupule de discipline les ait retenus au dernier moment, car ils firent présenter au capitaine, par le sergent Lacaille, quelques observations sur le peu de vivres qui restaient, et lui demandèrent l'autorisation d'aller chercher des vivres dans les colonies espagnoles. Laudonnière ne voulait à aucun prix engager d'hostilités avec l'Espagne, et il se doutait du motif pour lequel ses soldats lui demandaient à partir. Il répondit (2) que mieux valait, pour se procurer des vivres, s'adresser aux Indiens qu'aux Espagnols, et que d'ailleurs on en avait pour quatre mois encore. Il refusa donc, et engagea Lacaille à user de son influence auprès des soldats, pour les ramener au sentiment de leurs devoirs. Lacaille était un honnête

(1) LAUDONNIÈRE, p. 116.

(2) DE BRY, p. 11. Ab ipsis suarum actionum rationes non esse petendas : ad annonam quod attinet, ejus se rationem habiturum. Aliquot adhuc dolia superesse mercibus plena, quæ in commune conferet, ut illarum commutatione alimenta ab Indis redimi queant.

homme ; il n'avait consenti à transmettre les vœux des soldats, qu'à condition de rester toujours fidèle à son serment. En effet il se contenta de communiquer les ordres du capitaine, et tout, en apparence, rentra dans le devoir.

Laudonnière se doutait pourtant de quelque trahison. Les allées et les venues des conjurés, leurs colloques mystérieux, et ce je ne sais quoi que portent sur leurs visages tous ceux qu'agite quelque grave préoccupation, avaient attiré son attention. Peut-être quelque indiscretion avait-elle été commise, car il est bien difficile à près de cent personnes de garder le même secret. D'Ottigny connaissait aussi le complot, car on avait désiré qu'il en fit partie, et il est très-probable qu'il en avait parlé à son capitaine. Mais ni lui ni Laudonnière n'étaient fixés sur aucun détail. Les conjurés comprirent donc qu'il fallait hâter leurs dernières dispositions.

La veille du jour fixé, un des conjurés, Normans de Pompierre, qui s'était lié d'amitié avec le dessinateur Lemoyne, l'avertit que, le lendemain, sa case serait envahie, et son compagnon, l'intrépide Lacaille, étranglé. Il l'engageait à s'éloigner, non pas qu'on lui en voulût personnellement ; mais, dans un premier moment d'effervescence, on le prendrait peut-être pour Lacaille, et si, par malheur, il tentait de résister, on lui ferait partager le sort de son compagnon.

Lemoyne remercia de Pompierre de cet utile avis,

et s'empessa d'en faire part à son ami Lacaille. Celui-ci, sans avertir Laudonnière, se jeta dans les bois avec ses deux frères. Il avait donné de nombreuses preuves de courage, mais, en cette circonstance, il céda à ce mouvement instinctif qui pousse même les plus braves à se mettre à l'abri. Quant à Lemoyne, comme il n'avait plus rien à craindre, il préféra rester à son poste, et attendit les événements, se remettant à la Providence du soin de les faire bien tourner pour lui (1).

Au milieu de la nuit, Desfourneaux, tout armé, pistolet en main, envahit avec trente fusiliers le logis de Laudonnière, le surprit dans son lit, l'insulta, lui prit ses clefs, lui enleva ses armes, le fit conduire au milieu de la rivière, dans son navire, et garder à vue. A la même heure Lacroix et quinze fusiliers s'emparaient de d'Ottigny, et le désarmaient; mais il lui épargna l'affront de le jeter en prison, et de le faire garder. Étienne de Gênes imposait les mêmes conditions à d'Erlach. Seignore et les autres conjurés s'étaient présentés au logis de Lacaille. Ils n'y trouvèrent que Lemoyne. Leur irritation fut très-vive. Lacaille était celui qu'ils désiraient le plus priver de sa liberté; car il était actif, remuant; il avait de l'influence sur les Floridiens: on pouvait redouter sa vengeance. Les conjurés rendirent pourtant la liberté à Lemoyne et même l'usage de ses armes, à condition qu'il ne cher-

(1) DE BRY, p. 13. Dei protectioni me commendans.

cherait pas à s'échapper. Quant aux autres soldats qui n'étaient pas du complot, ils furent tous désarmés, mais non maltraités.

La conspiration avait réussi. A l'exception de La-caille, les conjurés avaient entre leurs mains tous les chefs, Laudonnière, d'Ottigny, d'Erlach. Il ne leur restait plus qu'à user de la victoire : mais ils ne se contentèrent pas d'être les maîtres ; ils gaspillèrent les provisions et les ressources de la Caroline, et, pour donner à leurs exactions un semblant de légalité, ils forcèrent Laudonnière à tout approuver. Desfourneaux lui arracha même une commission de lieutenant, sous prétexte d'aller chercher des secours dans la Nouvelle-Espagne, en réalité pour mener dans la mer des Antilles la vie de pirate.

En effet les conjurés se fatiguèrent vite de leur oisiveté. Il leur tardait de trouver ailleurs de vives émotions, et surtout d'acquérir ces trésors, qu'ils avaient cherchés vainement en Floride. Ils résolurent donc de s'emparer, aux dépens des Espagnols, des richesses qu'ils convoitaient. Ils équipèrent les deux grosses barques qu'on avait préparées pour aller à la découverte, et les chargèrent de provisions. Sans se préoccuper du sort de ceux qui restaient à la Caroline, ils prirent pour eux tout ce qui leur convenait, jusqu'à deux tonneaux de vin d'Espagne, qu'on avait réservés pour l'usage des malades. Ils imposèrent aux deux meilleurs pilotes de Laudonnière, Michel Vasseur et Trenchant, l'obligation de diriger ces deux grosses barques, et,



après avoir juré à ceux qu'ils laissaient à la Caroline de les massacrer, s'ils ne les accueilleraient pas convenablement à leur retour, ils mirent à la voile le 8 décembre.

Leur odyssée fut curieuse. Ils allèrent d'abord à Cuba, et s'emparèrent de quelques caboteurs chargés de cassave, d'huile et de vin d'Espagne : puis ils débarquèrent sur divers points de l'île. Leurs descentes ne furent pas toujours couronnées de succès. Ainsi, à Arcaha, ils perdirent quatre hommes, deux tués, Doublet et le Maistre, et deux prisonniers, Estienne Gondeau et Grandpré. D'ordinaire ils revenaient à bord chargés de butin. Sur mer ils étaient plus heureux. En vue de Barracon ils capturèrent une caravelle de soixante tonneaux. Mais ces déprédations éveillèrent l'attention. L'Espagne était alors habituée à faire respecter son pavillon dans ces mers qui lui appartenaient. Troublés tout à coup dans leur sécurité commerciale, les colons s'émurent et portèrent de vives plaintes contre les pirates étrangers. Un nouvel affront acheva de les exaspérer. Un navire de charge, que montait le préfet de la Havane avec ses deux enfants, avait été capturé au cap Tiburon (1). Les pirates convinrent avec lui d'une forte rançon, mais le retinrent à bord de son navire, jusqu'à ce qu'il eût acquitté cette rançon. Ils exigeaient cinq ou six de ces singes, nommés *sagouins* dans l'île, et autant de beaux perroquets. Nos Français, grisés par le succès, étaient déjà ar-

(1) D'après L'ESCARBET (p. 84), préfet de la Jamaïque.

rivés à ne reculer devant la satisfaction d'aucun de leurs caprices. Le hasard les avait jusqu'alors favorisés. Mais leur confiance devenait de l'aveuglement, et ils allaient en être singulièrement punis.

Le préfet espagnol accéda avec empressement à toutes leurs exigences. Il demanda seulement, pour que la rançon fût plus vite réunie, qu'on lui permit d'envoyer à sa femme un de ses enfants avec une lettre. Les pirates prirent connaissance de la lettre, et n'y trouvèrent rien de suspect. Ils ne songèrent seulement pas que l'enfant pouvait avoir reçu des instructions secrètes. Ils le laissèrent partir, et, pour être plus à portée de recevoir la somme convenue et les animaux demandés, ils s'approchèrent de la côte, et s'engagèrent dans un golfe fermé par une passe étroite. Leurs navires étaient à l'ancre, lorsque soudain furent signalés deux barques de guerre et un gros vaisseau, qui coupaient déjà la retraite aux Français. En même temps la côte se garnissait de troupes. Les pirates étaient perdus : il ne leur restait plus qu'à se rendre.

Le jeune fils du gouverneur avait rempli sa mission avec intelligence. Il avait tout raconté, et redit les ordres de son père. Ces ordres avaient été exécutés avec tant de promptitude que, dès le lendemain, la flottille française avait été cernée. Elle essaya bien de s'échapper : mais l'étroitesse de la passe et la lourdeur des navires s'y opposaient. Il n'y eut que vingt-six hardis compagnons, et parmi eux les chefs du complot, Desfourneaux, Lacroix et Etienne de Gênes, qui

réussirent à se jeter sur un petit navire, dont ils coupèrent l'ancre, et parvinrent à s'échapper. Quant aux autres, ils furent tous pris, à l'exception de six qui furent tués en se défendant, vendus, ou déportés en Espagne et en Portugal.

C'était la première punition des révoltés. Un châtiement plus terrible leur était encore réservé. Les vingt-six survivants n'avaient pas de vivres ; leur navire supportait avec peine la haute mer. Il leur fallait donc ou débarquer à Cuba pour y faire des provisions, et en ce cas ils tombaient entre les mains des Espagnols, ou bien continuer leur route, et alors ils mouraient de faim, et s'exposaient à naufrager. Tout le monde commandait à bord du petit navire. La discipline n'était plus qu'un vain mot, et d'ailleurs à qui obéir ? Le pilote Trenchant était un des vingt-six ; il n'avait jamais cédé qu'à la force, en acceptant le commandement ou plutôt la direction d'une des barques. Il s'entendit avec cinq ou six soldats, pillards moins déterminés ou révoltés moins compromis que les autres, et leur fit comprendre qu'ils devraient essayer de regagner la Caroline, s'ils voulaient éviter d'être pris par les Espagnols, ou de mourir de faim, ou de naufrager. Il est vrai, qu'en abordant sur la côte floridienne, on allait au-devant d'un châtiement mérité : mais encore parviendrait-on, peut-être, à se ravitailler sans être aperçu par Laudonnière, et, dans tous les cas, on connaissait assez le caractère du chef de l'expédition, pour être à l'avance assuré de sa clémence, surtout quand il ver-

rait combien étaient peu nombreux les survivants de cette déplorable affaire. Les conjurés avaient d'abord refusé : mais bientôt , convaincus par les arguments de Trenchant , ils consentirent à se diriger sur la Floride. Quelques jours de navigation les conduisirent à l'embouchure du fleuve de May. Ils débarquèrent , et s'occupèrent aussitôt des approvisionnements.

Depuis leur départ de la Caroline , de graves événements avaient eu lieu. Laudonnière avait été délivré , et avait repris l'exercice régulier de son commandement. Il devait ce bon service à l'intrépide Lacaille , qui , averti par son plus jeune frère du départ des principaux conjurés pour la Nouvelle-Espagne , était aussitôt arrivé à la Caroline , avait excité à prendre les armes tous ceux qui n'obéissaient qu'à la contrainte , et , à leur tête , avait délivré Laudonnière , d'Ottigny , d'Erlach et les autres prisonniers. Puis il avait engagé Laudonnière à frapper les esprits par une cérémonie solennelle , celle d'une nouvelle prestation de serment. Celui-ci comprit la portée de cet acte , et , dans la formule du serment qu'il proposa à ses hommes , il leur fit jurer d'abord de rester fidèles au roi , et en second lieu de combattre avec vaillance l'ennemi. Convaincu de la nécessité de rétablir la discipline , et en même temps d'exercer une surveillance active sur des soldats dont l'imagination travaillait , il divisa sa petite troupe en quatre bataillons , dont il confia le commandement à des lieutenants éprouvés , et tout , à la Caroline , rentra dans l'ordre accoutumé.

Ce fut alors qu'un Indien, le cacique Patuca, vint avertir Laudonnière du débarquement des insurgés, et aussi de leur petit nombre. Laudonnière, saisi de pitié et toujours porté aux résolutions généreuses, voulait leur pardonner. Mais Lacaille, dont les conseils étaient vivement goûtés, lui persuada qu'il fallait un exemple. Puisque la fortune lui livrait les chefs de l'expédition, ces chefs devaient périr. Autrement la discipline était ruinée, et l'avenir de la colonie française compromis. Lacaille offrit en même temps de se saisir des conjurés. L'entreprise n'était pas facile, car ces conjurés étaient braves, et ils pouvaient vendre chèrement leur vie. On convint que Lacaille, accompagné seulement de deux ou trois hommes, irait au devant des conjurés monté sur une petite barque, et occuperait leur attention pendant qu'une vingtaine de soldats se cacheraient dans les arbres du rivage, et guetteraient l'occasion favorable pour se jeter sur le navire abandonné par les conjurés, et s'en emparer.

Ce plan était bien combiné. Il fut exécuté avec bonheur. Les conjurés perdirent leur navire, et furent obligés de se rendre à discrétion en se recommandant à la générosité de leur ancien chef. Mais ils n'avaient pas d'illusions sur le sort qui les attendait : car quelques-uns de ceux auxquels pardonna Laudonnière racontèrent plus tard qu'avant d'être surpris par Lacaille, ils avaient imaginé un tribunal burlesque, devant lequel ils avaient tous comparu pour s'entendre condamner par de faux Laudonnière

ou de prétendus Lacaille. C'est ainsi que, deux siècles plus tard, les prisonniers de la Terreur parodiaient le tribunal révolutionnaire, et jouaient à la guillotine.

Lorsque les conjurés parurent devant Laudonnière, ils tentèrent de l'attendrir, et peut-être le capitaine allait-il céder encore à un mouvement de pitié; mais Lacaille le força à laisser agir la justice. Un tribunal militaire fut donc improvisé, devant lequel comparurent quatre chefs du complot, Desfourneaux, Lacroix, Étienne de Gênes et Seignore. Ils n'essayèrent pas de se disculper, et s'entendirent condamner à la pendaison (1). En leur qualité de vieux soldats, Laudonnière leur accorda d'être passés par les armes. Leurs complices furent acquittés. Ce fut la dernière des séditions excitées contre Laudonnière. Dès le début, il aurait dû se montrer plus rigoureux. L'exemple du capitaine Albert l'effrayait peut-être; mais il était de son devoir de s'exposer à subir un pareil sort, et d'ailleurs l'intérêt le lui ordonnait; car les pirateries de ces révoltés avaient soulevé dans les Antilles une indignation générale, et allaient provoquer dans quelques mois de sanglantes représailles. La clémence intempestive de Laudonnière sera la cause indirecte de la prochaine ruine de notre colonie floridienne.

(1) Trois seulement, d'après DE BRY, p. 21.

CHAPITRE V.

VOYAGES DE DÉCOUVERTES.

Ces déplorable événements avaient entravé les progrès de la colonie française. Laudonnière pourtant, même aux plus mauvais jours du désordre, n'avait pas cessé de songer aux instructions de Coligny, qui lui prescrivaient de reconnaître beaucoup de pays, et surtout d'entretenir des relations amicales avec les caciques de la côte et de l'intérieur. C'était peut-être le moyen le plus sûr d'étendre au loin l'influence française, surtout par le contraste avec la férocité des autres colons européens. En effet les caciques voisins entrèrent en relations amicales avec les Français : entre eux et Laudonnière c'était un échange perpétuel de bons procédés. L'un d'entre eux, le cacique Maracon, qui habitait à quarante milles environ au sud de la Caroline, lui fit savoir un jour que chez un cacique, nommé Onachaquara, vivait un Européen, surnommé le Barbu. Il croyait aussi pouvoir affirmer que, chez le cacique Mathiaca, résidait un autre Européen, mais dont il ne savait pas le nom. Ces deux Européens étaient sans doute victimes de quelque désastre inconnu, les derniers survivants d'une expédition malheureuse, peut-être des compatriotes. Il n'en fallait pas tant pour exciter la pitié de Laudonnière. De plus, comme ils étaient depuis longtemps dans le

pays, ils avaient eu le loisir d'en étudier les mœurs et les ressources. Ils pourraient donc fournir à la colonie naissante de précieuses indications. L'intérêt, tout aussi bien que la charité, ordonnait à Laudonnière de les rechercher.

Après avoir remercié le cacique Maracon, Laudonnière fit savoir à tous ses alliés qu'il désirait vivement retrouver ces deux Européens, et promit une forte récompense à celui qui les lui ramènerait. Peu après ces deux infortunés lui furent en effet conduits. Ils étaient complètement nus. Leurs cheveux et leur barbe pendaient jusqu'à terre. Ils avaient si bien adopté le genre de vie des Indiens, que ce fut pour eux comme un étonnement douloureux de se vêtir de nouveau et de couper leur chevelure. Depuis quinze ans, ils vivaient de la vie américaine, et avaient oublié les usages de l'Europe, et presque la langue natale. Quand ils furent un peu remis de leur émotion, ils racontèrent qu'ils étaient Espagnols, et faisaient partie de l'équipage d'un navire naufragé sur l'écueil des Martyrs, à la pointe sud de la presqu'île de Floride, sans doute dans les parages du cap Agis, et de la passe de Bahama. Le roi, qui les avait recueillis, se nommait Calos. Comme nos Bretons du moyen âge, qui avaient inventé à leur profit le droit d'épave, ce cacique avait gardé pour lui la cargaison du navire naufragé. Il avait aussi, pour sa part de butin, retenu trois à quatre nobles Espagnoles, qu'il avait données à ses fils. Le pays était riche. Calos tirait parti des

avantages de la situation de ses États, et faisait un grand commerce. Aux jours de fête les métaux précieux brillaient au grand jour. Les femmes en dansant suspendaient à leurs ceintures des lingots d'or massif (1) « larges comme des assiettes », si lourds qu'elles pouvaient à peine les supporter. Les naufragés ajoutèrent que Calos (2) « avoit un grand nombre d'or et d'argent jusqu'à en tenir dans un certain village une fosse toute pleine, qui n'estoit moins haute qu'un homme, et large comme un tonneau », et ils engagèrent Laudonnière à marcher à la conquête de cette toison d'or. Cent hommes suffiraient, disaient-ils, et ce serait justice, car tous les ans on immolait un captif dans un sacrifice solennel, et la victime était d'ordinaire un naufragé.

Laudonnière demanda ensuite aux Espagnols s'ils avaient jamais quitté le territoire de Calos, et s'ils pouvaient lui fournir quelques renseignements sur les caciques voisins. L'un d'entre eux avait plusieurs fois servi de messager à Calos : il raconta qu'il avait souvent visité le roi Oathaqua, dont le territoire commençait à quatre ou cinq journées de marche de celui de Calos. A mi-chemin s'étendait un lac d'eau douce, nommé Serropé, large d'environ cinq lieues. Au milieu du lac était une île remarquable par l'abondance de ses dattes, et aussi d'une certaine racine, dont on faisait du pain excellent. Les habitants de cette île fournissaient de ces fruits et de cette farine à tout le pays d'al-

(1) LAUDONNIÈRE, p. 131.

(2) Id., *ibid.*

tour. Aussi étaient-ils fort riches. Protégés par les eaux du lac qui leur servaient de fossés, ils avaient constitué comme une sorte de république indépendante, et parfois s'aventuraient à d'audacieuses expéditions. Ils avaient un jour dressé une embûche au cacique Oathaqua, qui conduisait à Calos une de ses filles, à lui fiancée, et ils s'étaient emparés de la jeune fille et de ses compagnes. Jamais le beau-père et le gendre en expectative, même en réunissant leurs forces, n'avaient réussi à leur reprendre ce précieux butin. L'Espagnol donna encore de nombreux détails sur la situation respective de ces deux caciques, et sur les ressources et les productions de leur territoire. Laudonnière les enregistra soigneusement, et se réserva d'en tirer parti en temps et lieu. Quant aux deux naufragés, il les garda avec lui, en leur proposant de les rapatrier à la première occasion; ce qu'ils acceptèrent avec empressement.

Laudonnière avait encore entendu dire qu'un soldat, nommé Rouffi, se trouvait chez le cacique Adausta. Rouffi faisait partie de la première expédition. Il n'avait pas voulu s'embarquer avec ses camarades, ceux qui souffrirent tant de la faim, et était resté en Floride. Laudonnière députa au cacique son fidèle Vasseur, en compagnie du soldat Aymon, qui avait aussi fait partie de la première expédition, et connaissait Adausta. Le cacique accueillit très-bien les Français, mais il leur apprit que Rouffi était parti avec des Européens, sans doute avec des Espagnols,

et avait été transporté à la Havane. Pour les consoler de leur désappointement, Adausta fit à Vasseur et à Aymon de fort beaux cadeaux : c'étaient des fèves et du mil en quantité, deux cerfs, des peaux finement tannées, et quelques perles, mais de peu de valeur, car elles étaient brûlées. Il ajouta que, si les Français voulaient s'établir sur son territoire, il leur donnerait de grands terrains, et leur fournirait du mil. Mais Laudonnière ne répondit pas à cette ouverture.

Laudonnière avait aussi appris qu'à deux lieues environ au nord de la Caroline régnait la veuve du cacique Hiocaia. Elle passait pour la plus belle des Indiennes, et les Floridiens, d'ordinaire fort méprisants pour les femmes, avaient pour celle-ci un respect qui approchait de la superstition ; à tel point qu'ils ne souffraient pas qu'elle mît pied à terre, et la portaient sur leurs épaules, toutes les fois qu'elle voulait sortir. La veuve d'Hiocaia, flattée de la prévenance de Laudonnière, se montra fort gracieuse pour ses envoyés. Elle leur donna deux barques pleines de mil, de gland, et de feuilles de cassiné, dont ils composaient leur breuvage favori. Quelques jours après la reine envoya à Laudonnière un interprète pour lui présenter ses compliments (janvier 1565).

Ce n'était pas seulement avec les caciques du voisinage que Laudonnière entretenait ainsi des relations amicales. Il envoyait fort au loin quelques-uns de ses plus hardis compagnons, pour y porter le nom de la France, et ouvrir de nouveaux débouchés aux colons de

la Caroline. Un de ces plus audacieux explorateurs fut La Roche-Ferrière, gentilhomme volontaire, qui s'était attaché à la fortune de Laudonnière. Il avait de l'esprit, de l'aisance, une singulière aptitude à se pénétrer des usages et de la langue des indigènes. C'était un de ces méridionaux fortement et finement trempés, à la fois soldats et négociants qui, au XVI^e siècle, fournirent à notre pays tant de héros et tant de vauriens. L'austère Laudonnière, par contraste sans doute, aimait Laroche-Ferrière. Il avait pour lui de la complaisance, de la faiblesse même, à tel point qu'on était jaloux de la confiance qu'il lui accordait (1). Pourtant les détracteurs de ce jeune homme ne pouvaient s'empêcher de rendre justice à ses éminentes qualités. Il avait été déjà le principal instrument des négociations entre Outina et Laudonnière; comme il ne jugeait pas sa tâche suffisamment remplie, il s'enfonça dans le pays, cherchant partout des alliances nouvelles, sans oublier la découverte des mines.

Ces mines, tout l'indiquait, étaient dans les montagnes dont on voyait à l'horizon se dessiner le profil azuré. Sur le territoire d'Outina on pouvait en gravir déjà les premières pentes, et les rapports des indigènes étaient unanimes sur ce point, que là seulement les Français trouveraient les métaux dont ils paraissaient si

(1) DE BRY, p. 12. « Tali pollebat auctoritate apud Laudonniarum, ut ejus consilium pro oraculo haberet : negare sane non velim quin dotibus ingenii præditus esset, præsertim industrius erat in nova ista conquisitione. »

avides. Mais ces montagnes, les Apalaches d'aujourd'hui, elles appartenant à trois rois ennemis d'Outina, à Onatheaqua, à Oustaca et à Potavou. Or on venait de faire la guerre à ce dernier, et les deux autres étaient également des adversaires implacables d'Outina. N'était-ce point procéder avec légèreté, et même s'exposer à des périls sérieux que de chercher à nouer des alliances avec des caciques qui devaient nous redouter ou tout au moins se défier de nous ?

Laroche-Ferrière ne s'arrêta pas à ces détails. Il ne songea qu'à la gloire de pénétrer dans un pays inconnu ; de plus il était excité par l'espoir d'arriver le premier à ces mines fameuses, objet de tant de convoitises. Il partit donc pour les montagnes, et visita les trois souverains, qui l'accueillirent fort bien. Ils lui donnèrent de magnifiques présents que Laroche-Ferrière envoya à son chef (1). C'étaient des boucliers d'or et d'argent qui couvraient le dos et la poitrine des caciques, du minerai d'or, des lingots d'argent, des carquois recouverts de peaux variées, des flèches garnies d'or, des tapisseries, des plumes admirablement tissées, enfin des pierres vertes et azurées qu'on prenait pour des émeraudes et des saphirs.

Lorsqu'il apprit ces négociations, Outina fut saisi

(1) DE BRÛ, p. 14. « *Plani orbis aurei et argentei amplitudine mediocri lancis, quibus pectus et dorsum tegere solent in bellum profecturi, multum auri infecti cui admixtum æs, et argenti non bene excocti, misit pharetras selectissimis pellibus tectas, et omnes earum sagittas cuspidè aurea armatas.... Lapidés etiam virides et cœruleos, quos nonnulli smaragdós et sapphiros esse censebant.* »

d'une froide rage contre l'intrigant qui renversait ainsi tous ses projets ambitieux. Car il avait espéré profiter de notre présence pour écraser ses ennemis. Plus sa déception fut vive, plus sa haine fut profonde. Il ne parlait à son entourage que du plaisir qu'il éprouverait à prendre et à torturer Laroche-Ferrière, qui, désormais, ne fut plus appelé par lui que Thimogona c'est-à-dire l'ennemi (1). Laroche-Ferrière se souciait peu des projets vindicatifs du cacique ; car il pouvait revenir à la Caroline en descendant la rivière. Aussi bien il réussissait à merveille dans la mission qu'il s'était attribuée. Le cacique Oustaca surtout avait été séduit par ses belles promesses et avait conclu un véritable traité d'alliance avec lui. Il s'engageait à fournir quatre mille hommes, et, si on lui donnait seulement cent arquebusiers français, il promettait de conquérir toute la région des Apalaches, et d'en ouvrir les mines à ses alliés européens. Laroche-Ferrière envoya aussitôt son compagnon, le Poitevin Grotauld ou Gron-taut, pour demander à Laudonnière ces cent arquebusiers. De retour à la Caroline, Grotauld renchérit encore sur les pompeux récits de son ami. Quand il eut raconté comment, au pied du mont Palasti, il avait vu les Indiens puiser dans une source (2), avec des roseaux creux, du sable où roulaient des paillettes de cuivre et d'argent, les colons de la Caroline deman-

(1) DE BRY, p. 15.

(2) LEMOYNE, planche XLI. Ce procédé primitif est encore en usage en Californie. Cf. *Tour du monde*, n. 105, 106, 107.

dèrent tous à partir. Mais Laudonnière n'était plus en force pour conquérir avec les Apalaches tous les districts aurifères et argentifères : car il avait perdu, après le départ des révoltés, au moins une centaine d'hommes, et il ne voulut point dégarnir la Caroline d'une troupe aussi nombreuse. Il pria donc Laroche-Ferrière d'amuser le cacique avec de belles paroles, et lui fit savoir qu'il s'était trop avancé.

Moins heureux que Laroche-Ferrière, un autre volontaire, Pierre Gambye, perdit la vie dans une de ces lointaines ambassades. Gambye avait été élevé dans la maison de l'amiral Coligny. A cette rude école il avait appris à ne compter que sur lui-même. C'était un homme vigoureusement trempé, un de ces héros obscurs, dont les aventures défrayeraient plusieurs romans modernes. Aussi bien les descendants de ces aventuriers vivent encore. Ce sont les trappeurs franco-canadiens qui, dans le Far West américain (1), continuent la vie au grand air de leurs ancêtres, respectés des Indiens dont ils partagent la vie, redoutés des Yankees dont ils ne ménagent pas les empiètements continus. Gambye avait demandé à Laudonnière l'autorisation d'explorer le pays : mais il n'avait pas voulu de compagnon, et s'était enfoncé tout seul dans les forêts de l'intérieur. Ses explorations avaient été heureuses. Partout il avait engagé les Indiens à envoyer leurs provisions à la Caroline, en

(1) *Tour du monde*, n. 434.

leur promettant qu'ils en trouveraient un débit favorable. Un cacique, Adelano, le prit en telle affection qu'il lui donna sa fille en mariage, et lui confia comme la régence de ses États pendant une absence : le cacique habitait une île délicieuse, véritable oasis de verdure ; on y remarquait une allée longue de trois cents pas et large de quinze, dont les arbres s'entrelaçaient en arcade. C'était un jeu de la nature ; « mais il (1) semble que ce soit une treille faite toute à propos ; je dis aussi belle qu'autre qui se puisse veoir en la chrestienté. »

La bonne fortune enivra Gambye. Il abusa de l'autorité, qui lui avait été déléguée, pour faire peser sur les sujets d'Adelano la plus intolérable des tyrannies. Ceux-ci se turent, car ils avaient peur : mais dans leurs cœurs couvait une de ces haines lentes et terribles, comme en conçoivent seuls les peuples primitifs. Lorsque Adelano revint, Gambye lui demanda la permission de revoir ses compatriotes, qu'il avait quittés depuis douze mois. Le cacique le lui permit, et lui prêta même une pirogue et deux rameurs pour descendre la rivière, et porter à la Caroline le petit trésor qu'il avait amassé pendant son voyage. Cette riche cargaison tenta la cupidité des deux rameurs, qui d'ailleurs haïssaient cordialement Gambye. Au moment où Gambye, qui ne se doutait de rien, soufflait du feu pour cuire du poisson, les deux traîtres le frap-

(1) LAUDONNIÈRE, p. 138.

pèrent d'une hache, et s'emparèrent de son petit trésor (1).

La mort de Gambye n'était qu'un accident. D'ordinaire les caciques accueillaient avec empressement les Français, et les indigènes se pressaient autour d'eux avec une curiosité bienveillante. Aussi pénétraient-ils fort avant dans la Floride. Une de leurs plus curieuses explorations fut celle qui conduisit nos compatriotes à trente lieues au delà du territoire du cacique Mathiaca. Ils découvrirent un lac, dont on n'apercevait pas l'autre rive. Les Indiens racontaient que, même en grimpant sur les arbres les plus élevés, ils ne voyaient que de l'eau. Lescarbot (2) savait que Champlain, en remontant un fleuve du Canada, avait découvert un lac considérable; de plus les Indiens lui avaient appris que ce lac était suivi de plusieurs autres aussi étendus. Il crut que le lac découvert par les soldats de Laudonnière communiquait avec les lacs indiqués à Champlain. Mais on sait aujourd'hui que Champlain avait découvert le Saint-Laurent et la série des grands lacs auxquels il sert de déversoir. Or le Saint-Laurent est beaucoup trop éloigné de la Floride, pour qu'on s'arrête un instant à l'hypothèse de Lescarbot. D'après Charlevoix (3) ce lac est celui que découvrit Soto, en approchant des Apalaches. Mais le pro-

(1) LEMOYNE, planche XLII. LAUDONNIÈRE, p. 140.

(2) LESCARBOT, ouv. cit., p. 72.

(3) CHARLEVOIX, ouv. cit., p. 84.

blème n'est pas résolu, puisqu'on ne sait pas quel est ce lac. En consultant les cartes modernes, on ne trouve guère que le lac Okechobée, dans l'état actuel de la Floride, qui répond à la description de Laudonnière, ou plutôt de ses soldats. Ce lac a été récemment exploré par G. K. Allen et quatre autres voyageurs. Il est protégé par des marécages bourbeux et des fondrières. Il a 65 milles de long sur 30 de large. Trois îles sont baignées par ses eaux. L'une d'entre elles présente à l'admiration des visiteurs un confus entassement de rochers gigantesques. Au sud du lac s'étend une forêt d'acajou et de magnolias séculaires, dans laquelle on trouve des araignées énormes, puisqu'elles ont jusqu'à deux pieds de long. Leurs membres sont puissants, leurs yeux entourés d'un cercle jaune ponceau très-brillant, et leur corps rayé de bandes jaunes et rouges. Le pays est abandonné, mais on y trouve pourtant des restes de constructions humaines. Nos compatriotes n'explorèrent pas ce lac, et retournèrent à la Caroline, mais après avoir visité successivement les caciques Chilili, Enecaque ou Enegnape, Patuca ou Patchica, et Choya ou Coya. Partout ils furent bien reçus. Outina lui-même, malgré son dépit contre Laroche-Ferrière, et la malveillance de d'Ottigny et de Laudonnière, fit bon accueil à leurs messagers. Peu à peu le pays était mieux connu, et nos voyageurs rapportaient à la Caroline de précieux renseignements, que Laudonnière enregistrait avec soin, et dont il se ré-

servait de tirer parti, dès que les circonstances le lui permettraient.

Mais de graves préoccupations détournèrent Laudonnière de toute entreprise sérieuse. La famine était imminente, et, avant tout, il fallait ne pas mourir de faim.

CHAPITRE VI.

LA FAMINE ET LA GUERRE.

En effet, les Français, sous Laudonnière comme sous le capitaine Albert, n'avaient point tiré parti de la fécondité et des inépuisables richesses du sol floridien. Que des gentilshommes n'aient pas cru convenable de courber leur front sur la terre, on le comprend à la rigueur, surtout si l'on tient compte des préjugés de l'époque. Mais tout le monde n'appartenait pas, dans la Caroline, aux premiers rangs de la société. Il y avait parmi les colons des ouvriers, des matelots, de simples soldats, et eux aussi mouraient de faim par leur faute. En quittant sa patrie pour s'établir au nouveau monde, tout Européen croyait alors pour ainsi dire monter en dignité, et, du haut de son orgueil, rougissait des travaux dont il s'honorait dans son pays. De plus la fièvre de l'or avait grisé tout le monde. N'est-ce vraiment pas une honte que de s'abaisser à cultiver la terre, lorsque demain, aujourd'hui peut-être, on découvrira quelque mine fantastique? On est à la veille de bâtir l'édifice gigantesque de sa fortune, et on sèmerait du blé! Un contemporain, Lescarbot (1), a naïvement décrit cette singulière erreur économique, qui amena tant de

(1) LESCARBOT, ouv. cit., p. 540.

désastres au XVI^e siècle. « S'ils ont eu de la famine, écrit-il, il y a eu de la grande faute de leur part de n'avoir nullement cultivé la terre, laquelle ils avoient trouvée découverte. Ce qui est un préalable de faire avant toute chose, à qui veut s'aller percher si loin de secours. Mais les François et presque toutes les nations du jourd'hui ont cette mauvaise nature qu'ils estiment déroger beaucoup à leur qualité de s'adonner à la culture de la terre, qui néantmoins est à peu près la seule vocation où réside l'innocence : de là vient que chacun fuyant ce noble travail, cherche à se faire gentilhomme aux dépens d'autrui; on veut apprendre tant seulement le métier de tromper les hommes, ou se gratter au soleil. »

Aussi bien ce n'est pas au XVI^e siècle seulement que de semblables aberrations ont compromis la fondation et la durée de puissantes colonies. En 1848, lorsque furent découverts les champs aurifères de la Californie, des milliers d'Européens partirent pour ce pays des merveilles. Ils ne rêvaient que mines d'or, mais ils n'avaient pas songé aux brutales nécessités de la vie. Combien d'entre eux moururent de faim à côté de leurs trésors ! Ceux-là seuls firent fortune qui eurent la sagesse ou de cultiver la terre ou de vendre aux mineurs, à des prix exorbitants, des vivres, des vêtements, de grossiers instruments. La Floride fut la Californie du temps. Nos Français se croyaient tous sur le point de devenir millionnaires, et ils manquèrent mourir de faim.

Les Indiens leur avaient bien promis des vivres pour le mois d'avril, mais rien n'arrivait. Peu à peu les dernières provisions disparurent, et, au mois de mai, la famine éclata.

Les Indiens, au reste, n'avaient rien fait pour la conjurer. L'agriculture chez eux, et en général chez tous les sauvages, n'était guère en honneur. Ils ne connaissaient guère que le mil, le maïs, et encore ils abandonnaient ces travaux à leurs femmes. Leur plus vive imprécation contre un ennemi mortel était qu'il fût réduit à labourer un champ. Aussi, malgré la présence des étrangers, ils s'étaient contentés de pourvoir à leurs besoins immédiats, sans se préoccuper autrement de l'impérieuse avidité des Français. Ils résistaient donc à leurs sollicitations, et comme ils s'aperçurent bientôt de la détresse de nos compatriotes, ils en profitèrent pour leur vendre très-cher le rebut de leurs provisions.

Il peut sembler étrange que les Français, campés sur les rives d'un fleuve poissonneux, n'aient pas au moins essayé de garnir leurs tables de poisson. Mais, toutes les fois qu'il ne s'agissait pas de partir en course lointaine ou de faire la guerre, ils ne savaient que dormir et perdre leur temps à la Caroline. On eût dit vraiment qu'ils dérogeaient, en jetant à l'eau quelque filet, ou quelque ligne. Les Indiens profitèrent encore de cette insouciance coupable pour leur vendre très-cher des poissons qu'ils venaient pêcher jusque dans les eaux de la Caroline. A peine s'ils daignaient de

temps à autre utiliser leurs loisirs par quelque partie de chasse. Mais les ressources de la chasse étaient toujours précaires, et, pour peu que les Indiens ne voulussent plus leur vendre de provisions, ou que leurs marchandises s'épuisassent, leur perte était assurée.

La famine dura six grandes semaines à la Caroline (1), « pendant lequel temps les François ne pouvoient travailler, et s'en alloient tous les jours sur une montagne en sentinelle pour voir s'ils découvriroient point quelque vaisseau françois. » Mais leur espoir était toujours déçu. Au reste ce n'est pas au seizième siècle seulement que nos colons ont eu le tort de compter uniquement sur les secours de la métropole, qui semble prendre à tâche de les oublier.

Les forces s'épuisaient. Il fallait prendre un parti. Laudonnière demanda donc aux charpentiers s'ils pouvaient réparer le seul navire qui leur restait, et le mettre en état de les ramener en France. C'était le navire *Bréton*, commandé par Vasseur. Les charpentiers s'engagèrent à le lui livrer pour le 8 août, en l'exhaussant d'un pont, mais à condition qu'ils seraient aidés par une partie de la garnison. Laudonnière accepta leurs offres, sans seulement remarquer qu'on allait entreprendre un travail autrement pénible que si on se fût résolu à creuser et à ensemercer le sol. Mais tous étaient aveugles. La fortune était à

(1) LAUDONNIÈRE, p. 145.

leurs pieds : ils s'obstinaient à la chercher dans ces mines introuvables.

Avant que le navire fût achevé, il fallait vivre. On se partagea la besogne. Les uns coupèrent du bois dans les forêts, les autres le débitèrent en planches ; ceux-ci firent du charbon, ceux-là amassèrent de la gomme pour calfater. Laudonnière et une trentaine de soldats remontèrent la rivière pour trouver des provisions. Mais ils ne rencontrèrent que des framboises, des graines petites et rondes, insipides et malsaines, enfin des choux palmistes. De retour à la Caroline, quand furent distribuées ces misérables provisions qui n'étaient propres qu'à augmenter les souffrances en les prolongeant, un grand découragement s'empara de tous, et, comme la faim est mauvaise conseillère, on résolut de prendre par la force ce qu'on ne pouvait obtenir par la douceur.

Les Indiens avaient connaissance de notre épuisement et de nos souffrances. Ils commençaient à manquer de respect : non-seulement ils n'apportaient plus à la citadelle aucune provision, mais encore ils se moquaient de notre détresse. Ils n'approchaient plus que hors de portée de nos armes à feu, et profitaient de la misère de nos compatriotes pour leur vendre à des prix exorbitants les plus minces provisions. Les soldats, forcés par la nécessité, donnaient jusqu'à leurs vêtements, et, quand ils se récriaient sur la cherté des marchés : « Mange ta marchandise, répondaient les Floridiens, nous mangerons notre

poisson ; puis (1) ils s'esclatoient de rire, et se moquoient de nous à gueule bée. »

Les soldats avaient été plusieurs fois tentés de se faire justice, et de punir durement les cruelles raileries des Indiens : Laudonnière les en avait toujours détournés. Mais l'irritation croissait de jour en jour. Ils proposèrent à leur capitaine de se saisir par force des caciques des environs, et de les rançonner. Laudonnière les supplia de ne point se porter à ces extrémités, qui ruinaient à tout jamais l'influence française en Floride, et le forçait à substituer à la politique des ménagements celle de la conquête brutale : mais, comme il les vit parfaitement décidés à ne pas tenir compte de ces observations, et que d'ailleurs il était lui-même profondément irrité de la mauvaise volonté des caciques, il leur promit de faire un dernier appel à la bienveillance de ces caciques, et, en cas de refus, de punir leur arrogance.

Outina était celui au secours duquel ils étaient allés le plus souvent. Ce fut à lui que s'adressa en premier Laudonnière. Outina n'osa refuser ; mais il s'exécuta à contre-cœur. Il n'envoya que douze à quinze sacs de glands, et deux de pinocqs, petits fruits verts qui croissent parmi les herbes des rivières, et ne sont pas plus gros que des cerises. Encore fallut-il donner en échange plus de marchandises et de vêtements que n'en comportait ce maigre cadeau.

(1) LAUDONNIÈRE, p. 149.

Peu après, Outina fit demander à Laudonnière de lui prêter quelques-uns de ses soldats pour châtier un de ses vassaux révoltés, nommé Astina. Il s'excusait en même temps de la petitesse de son envoi, et prétendait qu'il s'était à peine réservé de quoi faire les semailles. Laudonnière feignit de goûter ces raisons, et lui envoya le renfort demandé. D'Ottigny avait été chargé de cette expédition ; mais Outina profita de sa présence pour le promener à travers toutes les tribus révoltées. D'Ottigny consentait à se battre contre un vassal insurgé, mais il ne voulait pas servir d'instrument à l'ambition du cacique. Dès qu'il s'aperçut du singulier rôle qu'on lui faisait jouer, non-seulement il se refusa à toute expédition nouvelle, mais encore jura de punir Outina de sa mauvaise foi, et de le ramener prisonnier à la Caroline.

Laudonnière devait une réparation d'honneur à son plus fidèle, à son plus brave lieutenant. Ses soldats le suppliaient de frapper un coup, qui rétablirait le prestige de la France, et forcerait de nouveau les Indiens à fournir des vivres à la Caroline. L'occasion semblait excellente pour punir une insulte, et en même temps pour ramener l'abondance dans la citadelle. Laudonnière connaissait l'histoire de son temps. Il savait que Cortez et Pizarre avaient rétabli leurs affaires en s'emparant de Montézuma et d'Atahvalpa. La cause était détestable, le prétexte illusoire, mais ce n'est pas d'aujourd'hui que la force prime le droit. Il se mit donc lui-même à la tête de cin-

quante hommes d'élite, répartis en deux barques, avec lesquelles il remonta la rivière, et s'empara d'Outina, au milieu même de son peuple, sans éprouver de résistance.

L'effet moral était produit : le plus grand chef de la contrée était prisonnier de la France. Quelles seraient les conséquences de cet acte d'autorité ? Le rétablissement de l'influence française, ou la guerre ? Dès le lendemain cinq à six cents Indiens vinrent annoncer que le cacique ennemi Potavou profitait de l'absence d'Outina pour mettre le pays à feu et à sang : ils réclamaient donc le secours de la France. Mais cette attaque était bien prématurée. Comment, en l'espace de quelques heures, Potavou avait-il appris la capture d'Outina, et surtout comment avait-il réuni assez de monde pour ravager son territoire ? Laudonnière éventa la ruse. Il répondit aux Floridiens qu'il attendrait avant de se décider, et bien lui en prit ; car des embuscades avaient été disposées par les Indiens, et la petite armée française, hors des remparts de la Caroline, eût été infailliblement massacrée.

Les Floridiens, comme tous les sauvages, sont très-accessibles aux impressions extérieures. La capture d'Outina les avait déjà ébranlés. La perspicacité de Laudonnière les frappa d'admiration, et tout aussitôt les vivres affluèrent à la citadelle. Mais ils prirent une détermination qui devait rendre inutile l'acte audacieux des Français. Mesurant nos compatriotes à leur

cruauté, ils s'imaginèrent qu'Outina était leur victime, et procédèrent à son remplacement. Le beau-père du prisonnier réussit à faire nommer un de ses petits-enfants. Mais on apprit bientôt qu'Outina vivait, et même qu'il était fort bien traité par les Français. Ses amis lui rendirent visite; ses ennemis au contraire, et surtout Satouriona, supplièrent Laudonnière de le mettre à mort, ou tout au moins de le leur livrer; dans l'espoir de le fléchir, ils envoyèrent à la citadelle beaucoup de provisions. Mais dès qu'ils eurent compris que Laudonnière ne livrerait jamais son prisonnier, dès que les sujets d'Outina, de leur côté, eurent la persuasion qu'il ne périrait pas, les vivres diminuèrent de nouveau, d'autant plus que la saison des semailles approchait.

La famine éclata pour la seconde fois, et elle fut terrible, « si grande qu'on faisoit bouillir et piler dans un mortier des racines pour en faire du pain... les autres prenoient du bois d'esquine, le battoient et en faisoient de la farine... mesme cette misère fut telle, qu'il s'en rencontra un, lequel esplucha parmy les ordures de la maison toutes les arrestes de poisson qu'il peut trouver, lesquelles il fait seicher et mettre en poudre pour en faire du pain (1). » Au commencement de juin, on trouva un peu de mil dans la haute rivière : il était temps. Depuis quatre jours, les soldats n'avaient pris que du pinocq, et

(1) LAUDONNIÈRE, p. 155-156.

quelque peu de poisson : mais ils se jetèrent avec tant d'avidité sur cette nourriture fortifiante qu'ils en furent tous incommodés : ils ne songèrent même pas à garder des grains pour en semer. Ils mangèrent ou plutôt gaspillèrent tout avec une étonnante insouciance.

Une nouvelle razzia, opérée sur les terres du cacique Adelano, produisit le même résultat. On eut du grain pour quelques jours, mais les provisions furent presque aussitôt épuisées. Seulement les défiances des indigènes étaient excitées. Ruiner ainsi leurs champs, c'était les exposer eux-mêmes à une prochaine famine. Aussi les Floridiens, exaspérés par les ravages des Français, mais trop faibles pour se venger autrement que par l'assassinat, les guettèrent avec la patience de chasseurs à l'affût. Un jour deux charpentiers s'étaient éloignés de leurs compagnons, et mangeaient du mil dans un champ. Ils furent tués à coup de flèches par les deux fils du cacique Emola. On ne put que retrouver leurs cadavres. D'autres Français furent surpris, et dangereusement blessés. La guerre n'était pas encore déclarée, mais aux relations cordiales du début avaient succédé des rapports difficiles. Les Français étaient alors réduits à vivre de rapines, et l'orage s'amassait autour d'eux. On venait d'apprendre à la Caroline que, sur le territoire d'Outina, le mil avait atteint sa maturité. Le cacique, que désolait sa captivité, et qui s'attendait, d'un jour à l'autre, à tomber victime de la fureur des Français, leur promit de rem-

plier leurs greniers, s'ils consentaient à lui rendre la liberté. Laudonnière accepta une proposition, qui lui convenait si bien, et envoya quelques-uns de ses hommes chercher les provisions promises. A l'approche des Français tout le monde s'était enfui. Était-ce frayeur réelle, ou bien les Indiens s'étaient-ils embusqués dans les bois pour surprendre la petite troupe ? On ne l'a jamais su. Mais les Français crurent à la trahison, et, quand ils rentrèrent à la Caroline, furieux de leur déconvenue, irrités des plaisanteries de leurs compagnons, ils voulaient punir Outina de sa connivence réelle ou prétendue, et ne parlaient de rien moins que de le tuer. Laudonnière dut intervenir pour arracher à la mort son prisonnier. Cet otage était précieux pour lui : car il n'avait pas oublié les déplorables conséquences qu'entraîna pour Cortez le meurtre de Montézuma, et savait que les Floridiens le respecteraient, tant qu'Outina serait en son pouvoir.

Une quinzaine s'écoula. Le cacique alors pria Laudonnière de le faire reconduire chez lui. Le mil était parfaitement mûr, disait-il, et il s'engageait à en procurer aux Français : sinon il s'exposait à l'avance au dernier supplice. Il fallait ou accepter sa proposition, ou mourir de faim. Laudonnière prit quelques otages, et d'Ottigny, avec une trentaine de soldats, fut chargé de reconduire le souverain indigène.

Pas un Floridien ne se présenta sur le passage de la petite troupe, et, quand on arriva au village, pas

une main ne s'offrit à eux, pas une case ne s'ouvrit. Les femmes et les enfants avaient disparu. Les Indiens seuls restaient, tous en armes, raides, menaçants. On arriva à la case d'Outina. Les principaux Indiens l'y attendaient. La conférence s'engagea sur-le-champ. Les Français se plaignirent de l'accueil qu'ils recevaient, les Indiens se répandirent en invectives sur leur mauvaise foi. Ils voulaient bien, puisque le cacique l'avait promis, livrer des sacs de mil, mais c'était à contre-cœur, et pour sauver leur chef bien-aimé. La conférence dégénéra bientôt en discussion violente. Outina n'aurait eu qu'à faire un signe, et la bataille commençait. Mais il avait donné sa parole; il se devait à lui-même et à ses propres intérêts de ne pas la violer. Peut-être aussi se souvenait-il que sa vie avait dépendu de ces Français qui étaient aujourd'hui en son pouvoir, et il avait gardé bon souvenir des procédés gracieux de quelques-uns de nos compatriotes à son égard. Il rompit donc l'entretien, et, prenant à part d'Ottigny, l'avertit de s'en aller au plus vite; car il connaissait assez ses sujets, pour savoir à l'avance que la guerre était considérée comme déclarée.

D'Ottigny était l'homme du devoir. Il aurait pu battre immédiatement en retraite, et se sauver lui et ses compagnons. Mais il se croyait forcé de remplir jusqu'au bout sa mission, et de rapporter à la Caroline les provisions qu'on y attendait. Peut-être aussi, dans son naïf orgueil de soldat, et avec la conscience

de la supériorité de ses armes et de la discipline européenne, méprisait-il trop ses ennemis, quel que fût leur nombre. Il s'imagina donc que les Indiens n'oseraient pas l'attaquer, et persista à ne partir qu'avec les sacs de mil. Ces sacs n'étaient pas prêts, et les Indiens n'obéissaient à Outina qu'avec répugnance. Ils s'étaient même déjà jetés sur un Français isolé, et l'auraient égorgé sans le secours de ses amis : cette tentative d'assassinat ne changea rien aux dispositions de d'Ottigny. En vain le cacique vint-il l'avertir qu'on avait trouvé plantées en terre des flèches couronnées de cheveux, ce qui était le signe des déclarations de guerre. En vain lui apprit-il que des embuscades étaient dressées dans le bois, que le nombre des Floridiens en armes augmentait d'heure en heure, et que la retraite par la rivière serait bientôt coupée par les troncs d'arbre que ses sujets jetaient dans son lit : D'Ottigny resta sourd à tous les avertissements ; il ne donna le signal du retour à la Caroline, que le 27 juillet 1565, après que les charges de mil furent prêtes.

La retraite fut désastreuse ; mais les Français s'y signalèrent par leur bravoure. Chacun d'eux portait un sac de mil, et ils se disposaient à déposer ces sacs dans leurs barques, et à regagner paisiblement par eau la citadelle. Avant de retrouver ces barques, ils devaient parcourir à travers les bois un espace assez considérable. A peine s'étaient-ils engagés dans la forêt qu'ils furent assaillis en face par une troupe de

quatre cents Floridiens, qui, sans se laisser arrêter par les affreux ravages causés dans leurs rangs par les armes à feu, et protégés d'ailleurs par des troncs d'arbre, les criblèrent de flèches. Les Français avaient déposé leurs sacs pour se défendre. A peine avaient-ils dispersé cette première troupe qu'une nouvelle attaque se dessina sur leurs derrières, et que les premiers assaillants revinrent à la charge. Pris en tête et en queue, les Français durent partager leurs forces, et les Floridiens les atteignirent avec plus de facilité. Ils triomphèrent pourtant de cette double attaque, et reprirent leur marche. Mais les Floridiens s'acharnaient à leur poursuite; toujours repoussés, et avec des pertes énormes, ils étaient remplacés par de nouveaux assaillants. Le courage des Français fut à la hauteur de l'opiniâtreté des Floridiens. Admirablement conduits par d'Ottigny, qui leur donnait l'exemple de l'héroïsme, ils ne faiblirent pas un instant. Cette retraite fut pour eux (1) *la noche triste* des Espagnols de Cortez. Ils auraient pourtant succombé au nombre, car les attaques se multipliaient, et depuis neuf heures du matin jusqu'à la nuit ils s'étaient battus, si d'Ottigny ne s'était avisé d'un expédient ingénieux, celui de rompre les flèches qui tombaient autour d'eux. Dès lors les Indiens ne pouvaient plus renouveler leur armement, et, au bout

(1) PRESCOTT, *Histoire de la conquête du Mexique*, traduction A. PRICHOT.

d'un certain temps, ils seraient réduits à l'inaction. Par malheur il était déjà bien tard. Deux Français avaient été tués, Jacques Salé et Lemesueur, et vingt-deux blessés, dont plusieurs grièvement, et parmi eux d'Ottigny et le dessinateur Lemoyne. Enfin on ne rapportait que deux charges de mil au lieu d'une trentaine. Tous les blessés avaient abandonné les leurs, et quelques-uns avaient été frappés si dangereusement, qu'ils avaient besoin du secours de leurs compagnons.

Tel avait été le déplorable résultat de cette expédition : une trentaine de Français hors de combat, la guerre déclarée aux Indiens, et la famine en permanence à la Caroline, jusqu'au moment où les charpentiers auraient achevé de réparer le navire, qui permettrait aux soldats de Laudonnière et à Laudonnière lui-même de rentrer en France.

Mais les charpentiers ne s'étaient engagés que pour les premiers jours du mois d'août, et il fallait attendre encore une quinzaine. De plus on devait charger de provisions le navire libérateur, et tout le pays était en armes contre les Français. On réussit pourtant à trouver quelques sacs de mil aux villages de Saranaï et d'Émola. Dans la rivière de Somme (Iracani), l'intrépide Vasseur qui la remontait avec deux barques, assista à une grande assemblée de trois puissants caciques, Athore, le fils de Satouriona, notre ancien allié, Apalon et Tacadocorou : ces petits souverains indigènes célébraient une de ces fêtes in-

diennes, où l'hospitalité est de rigueur envers les étrangers.

Malgré les sentiments de haine ou de défiance qu'ils nourrissaient à l'endroit des Français, ils ne les laissèrent cependant point partir sans les admettre à la fête. Vasseur, par son habileté et sa valeur, s'était assuré un certain prestige sur les Indiens. Il fit appel à leur générosité ou à leurs superstitions, peut-être même à leur cupidité, et réussit à charger de vivres ses deux barques. C'était une ressource inespérée. Quelques razzias exécutées aux environs de la citadelle achevèrent de compléter l'approvisionnement. Dès lors on chargea le navire, et tout se disposa pour le départ.

Laudonnière ne voulait pas laisser derrière lui une citadelle, dont les Espagnols ou les Indiens se seraient emparés après son départ. Comme il nourrissait l'arrière-pensée du retour, il ne tenait pas à trouver la place prise. Il ordonna donc de démolir la Caroline; mais ce lui fut un véritable crève-cœur. Car il renonçait ainsi à des projets longtemps caressés et longuement mûris. La nécessité l'exigea. Il se résigna. Aussi bien ses compagnons étaient également tristes. Il est dans la nature humaine de s'attacher aux lieux où l'on a vécu, même aux lieux où l'on a souffert. « Cependant (1) il n'y avoit celuy de nous qui n'eust un extrême regret d'abandonner un país de vérité fort

(1) LAUDONNIÈRE, p. 169.

riche et de bel espoir, auquel il avoit tant enduré pour découvrir ce que par la propre faute des nôtres il falloit laisser... Je laisse à penser combien il nous touchoit au cœur de nous esloigner d'un lieu abondant en richesses, pour auquel parvenir et faire service à nostre prince, nous avons laissé nostre propre païs, femmes, enfans, parens et amys, et avons passé par dessus les périls de la mer, et estions là arrivés comme en un comble de tout souhait. »

On était arrivé au 3 août. Laudonnière allait donner le signal du départ, lorsque soudain furent signalées quatre voiles à l'horizon. Étaient-ce des amis ou des ennemis? des Français qui venaient en aide à la colonie naissante, ou des Espagnols qui voulaient la ravager? Pendant quelques instants un singulier mélange de joie et de crainte agita nos compatriotes. Ils avaient tout à espérer ou tout à redouter. Bientôt ils sortirent de leur anxiété. Une barque se détacha de la flottille et se dirigea sur la terre. Laudonnière envoya aussitôt une chaloupe à sa rencontre, mais, par mesure de précaution, fit prendre les armes à tout son monde. Les nouveaux arrivés étaient des Anglais, qui venaient renouveler leur provision d'eau fraîche. Ils furent très-surpris, ou feignirent de l'être, à la vue des Français. Laudonnière les accueillit avec plaisir, et pria leur capitaine de débarquer.

Ce capitaine était le célèbre John Hawkins. Il était né à Plymouth en 1520. Son père, William Hawkins, était un marin distingué, fort aimé par Henri VIII. John

avait profité de la faveur et des leçons de son père (1). Il était devenu un des meilleurs marins de sa nation et de son temps, et avait obtenu de la reine Élisabeth le privilège de la traite des nègres. L'Angleterre, qui, de nos jours, s'est honorée en entreprenant une véritable croisade contre cet odieux commerce, le favorisait alors. Hawkins était à sa seconde campagne, et la reine éprouvait si peu de scrupule à l'encourager qu'elle lui avait donné pour armoiries un nègre à mi-corps, de couleur naturelle, lié d'un cercle. D'ordinaire nous nous figurons un négrier sous les traits les plus repoussants ; mais Hawkins était un gentleman accompli, tel que ses contemporains Drake et Raleigh, et, s'il avait de la cruauté, il la réservait pour sa marchandise noire. Dès qu'il apprit que nos compatriotes étaient comme abandonnés sur le sol floridien, il s'empressa de courir à leur secours. Il cédait ainsi à ce mouvement de générosité qui, plus tard, le portera à fonder à Chatani un hospice, véritable hôtel des Invalides, pour les matelots vieux et infirmes.

Depuis sept mois les Français n'avaient ni mangé de pain de froment, ni bu de vin. Dans le récit de son voyage, inséré dans le fameux recueil d'Hackluyt, Hawkins prétendit que les Français, avec les raisins du pays, avaient fabriqué vingt pièces d'un vin qui valait celui d'Orléans. Mais la Floride n'a jamais produit de raisins, et, jusqu'à ce jour, toutes les ten-

(1) HACKLUYT, *Collection of voyages*, t. III, p. 501, 520, 583, 590.

tatives pour avoir du vin ont échoué dans ce pays. Ce vin devait être une boisson fermentée, dont la couleur et l'odeur se rapprochaient peut-être du vin de France, mais ne pouvait être pris pour du vin que par des Anglais, très-médiocres connaisseurs en pareille matière. Ce qui le prouverait encore, c'est que nos compatriotes burent avec avidité le vin que leur distribua le capitaine.

La joie des Français fut si vive, que, pour célébrer l'heureuse arrivée des Anglais, ils sacrifièrent leurs dernières provisions, et jusqu'aux moutons et aux poules qu'ils avaient soigneusement réservés. L'abondance régna de nouveau dans la Caroline, et les malheureux délaissés oublièrent dans les plaisirs de la bonne chère leurs souffrances passées. Les Indiens, témoins des protestations d'amitié dont Hawkins accablait Laudonnière, le prirent pour son frère, et crurent que la Caroline était ravitaillée pour longtemps. Aussitôt les vivres reparurent, et avec eux les offres de service et les assurances d'un entier dévouement. Mais le temps était passé des ménagements et des alliances. Les Français ne cachaient point leur désir de quitter une terre maudite, où ils n'avaient éprouvé que des déceptions. Hawkins, bientôt informé de ces dispositions, leur proposa de les prendre à bord de ses vaisseaux et de les ramener en France. Était-ce générosité de sa part, ou plutôt désir de débarrasser la Floride de colons qui pourraient entraver l'Angleterre dans l'accomplissement de ses futurs

desseins ? Les soldats et les officiers de Laudonnière croyaient à générosité de l'Anglais : Laudonnière, qui n'était plus au courant de la politique européenne, flairait vaguement un piège, et tout d'abord repoussa les offres d'Hawkins (1). « Car je ne sçavois en quel estat estoient les affaires des François avec les Anglois, et encore qu'il me promist sur sa foy de me descendre en France avant que d'approcher d'Angleterre, si est-ce que je craignois qu'il ne voulust attenter quelque chose en la Floride au nom de sa maistresse. »

A cette nouvelle la mutinerie des Français ne connut plus de bornes. Ils ne parlaient plus de rien moins que de déposer Laudonnière. Quelques-uns réclamaient des mesures plus énergiques. Laudonnière essaya de les prendre par l'amour-propre, mais le mot magique de retour, l'espérance de revoir promptement la patrie avaient comme enivré nos compatriotes. Les officiers, consultés par Laudonnière, se déclarèrent aussi pour le retour. Laudonnière, à moins de rester seul à la Caroline, n'avait plus qu'à se résigner. Au moins chercha-t-il à sauvegarder l'honneur national, et, plutôt que d'accepter l'offre anglaise, il demanda à Hawkins de lui céder un des navires de sa flotte.

Hawkins y consentit : cette condescendance a lieu de nous étonner. Peut-être n'agissait-il que par calcul, dans l'espérance de conclure un marché avantageux

(1) LAUDONNIÈRE, p. 173.

et de se défaire d'un mauvais navire, ou bien encore obéissait-il aux instructions secrètes de la reine, qui lui prescrivait de faciliter le départ des Français, pour laisser la place nette aux Anglais. On le croirait volontiers; car il vendit ce navire à Laudonnière au prix dérisoire de sept cents écus. Il lui donna en plus vingt barriques de farine, six de fèves, six poinçons de sel, un quintal de cire pour faire de la chandelle, cinquante paires de souliers, une jarre d'huile, une jarre de vinaigre, un baril d'olives, un baril de biscuit blanc et beaucoup de riz. Laudonnière n'avait pas assez d'argent (1); mais il lui céda en gage quelques canons.

Hawkins était arrivé le 3 août en vue de la Caroline. Il repartit le 7. Aussitôt les Français, avec une activité fiévreuse, convertirent la farine en biscuit, préparèrent les futailles nécessaires pour les provisions d'eau, et entassèrent à fond de cale tout ce qu'ils purent emporter. Ils décidèrent même à les accompagner quelques couples d'indigènes, qu'ils eurent soin de choisir parmi les mieux faits et les mieux portants.

C'était l'habitude invariable des navigateurs du temps. Ces indigènes étaient comme la preuve vivante de la découverte. D'ailleurs ils apprenaient à apprécier la grandeur et la force des pays européens, et, de retour en Amérique, ils étendaient

(1) DE BAY, p. 21. Aliquot tormenta ænea arrhabonis loco accepit.

au loin par leurs récits, et au besoin par leurs amplifications, la toute-puissance de la métropole.

Tout était prêt le 28 août. On n'attendait plus pour partir que le vent favorable et la marée. Laudonnière allait donner le signal du départ, quand soudain Vasseur et Verdier, capitaines désignés des deux navires, signalèrent des voiles à l'horizon. Cette fois c'était une expédition française, et le chef de l'expédition était Ribaut en personne

Le départ fut aussitôt contremandé ! Ce fut un malheur, car le nombre de ceux qui reverront la France sera bien faible. Presque tous les compagnons de Laudonnière et tous ceux qui allaient débarquer avec Ribaut étaient réservés à une catastrophe tragique. Ils devaient périr victimes de la cruauté et du fanatisme espagnols.

TROISIÈME EXPÉDITION

(14 JUIN 1565 — 20 SEPTEMBRE 1565)

LE MASSACRE

CHAPITRE PREMIER

RIBAUT ET MENENDEZ

Coligny, malgré la fureur des guerres civiles, et les tristes préoccupations qui troublaient la sérénité de ce grand esprit, n'avait oublié ni Laudonnière, ni ses projets de colonisation américaine. Le capitaine Bourdet avait heureusement accompli sa mission : grâce à lui, l'Amiral avait enfin reçu des nouvelles de la petite colonie ; il était même au courant des mesquines intrigues qui troublaient alors la Caroline, et il paraît qu'il avait écouté trop favorablement les rapports hostiles à son lieutenant ; car il songea à le rappeler en France et à lui donner un successeur.

Aux environs de l'an 1565, il y eut comme un temps d'arrêt dans nos guerres intestines. Coligny profita de cette accalmie ; en vertu de ses pouvoirs de grand Amiral, et après avoir obtenu l'autorisation

de Charles IX, il fit annoncer le prochain départ d'une troisième expédition en Floride. Ribaut fut nommé général en chef de cette expédition. Ses connaissances spéciales, ses voyages antérieurs, son énergie, son courage, sa religion, tout le désignait pour remplir ces hautes fonctions. Il était encore en Angleterre, mais, au premier appel de l'Amiral, il revint en France, et, tout de suite, commença ses préparatifs de départ.

La ville de Dieppe avait été assignée comme rendez-vous général. Dieppe était alors le grand port de l'Océan. Les matelots dieppois étaient réputés pour leur audace, et ses capitaines pour leur science. Ils aimaient à rappeler que leurs ancêtres avaient colonisé la (1) Guinée avant le Portugal et découvert l'Amérique du Sud (2) avant l'Espagne. Dieppe était donc comme une pépinière de matelots éprouvés et de savants pilotes. C'était une heureuse inspiration que de choisir cette ville comme port de départ. En effet, comme le raconte un contemporain, justement un Dieppois, La Popellinière (3), « ceste charge divulguée, plusieurs le furent trouver pour l'accompagner au voyage, meuz toutefois de diverses passions, si les uns par une seule curiosité de veoir et de connoistre le païs; les autres, pour employer à

(1) PIERRE MARGRY, *Marine française au XVI^e siècle*.

(2) PAUL GAFFAREL, *Rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Ch. Colomb*. — Revue politique et littéraire, 2 mai 1874.

(3) LA POPELLINIÈRE, *ouv. cit.*, p. 30.

quelque exercice le temps qu'ils ne vouloient dépendre à leur première vacation, de laquelle les guerres civiles les auroient desbauchez : plusieurs pour le grand espoir de jouir de tant de belles et riches choses qu'on leur proposoit, et que la Floride promettoit. »

Mais Ribaut savait que ses compatriotes aimaient à s'engager à la légère dans des entreprises difficiles. Il n'ignorait pas que, pleins d'enthousiasme au début, leur ardeur s'éteignait vite, et que le découragement succédait avec rapidité aux illusions de la première heure. Soit qu'il voulût se défaire, par l'ennui de l'attente, d'une foule de volontaires, qui, bientôt, l'auraient embarrassé plutôt qu'aidé, soit que réellement il ait eu à surmonter des difficultés matérielles, les préparatifs de l'expédition durèrent quatre à cinq mois de plus qu'on ne le croyait. « Or l'entreprise (1) ne fut pas si tost mise en effect comme aucuns le désiroient, et ceux principalement qui avoyent receu les soudards en leur hostel... car ils restèrent quatre mois et plus dans ceste ville à faire la piaffe; » aussi les enthousiasmes factices eurent-ils le temps de tomber. « Aucuns (2) se formans une conscience d'un tel voyage, estonnez aussi de la face barbare de la mer, se retirèrent sans à Dieu, lorsqu'ils veirent qu'on vouloit embarquer. » Il ne resta bientôt plus que les volontaires sérieux. Dès lors Ribaut put choisir

(1) LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 202.

(2) LA POPELLINIÈRE, ouv. cit., p. 30.

ses équipages, et tout disposer pour un prochain départ.

Un certain nombre de gentilshommes avaient demandé à faire partie de l'expédition. Une véritable fièvre d'activité militaire et d'aventures périlleuses s'était alors emparée de la jeune noblesse : « Vous eussiez dit, rapporte Brantôme, que ceste année-là (1) estoit venue et destinée pour faire voyager les François. Les uns allèrent en Hongrie avec ce vaillant prince, feu M^r de Guyse..... Les autres allèrent en l'armée du grand Seigneur... Les autres allèrent en Constantinoble... les autres allèrent à Madère avec ce courageux et vaillant capitaine, Monluc, qui y mourut, qui fut un grand dommage inestimable... nos autres allasmes à Malte, dont le nombre montoit à près de trois cens gentilshommes et plus de huit cens soldats... Voyla comment en toutes façons, soit pour bien, soit pour mal, les François ont esté hasardeux à rechercher les advantures, et faire rencontre, et entreprendre voyages; que, quand ilz leur faillirent en leur pays, ils les alloient de loin esvanter hors de leur patrie. »

Brantôme aurait dû mentionner aussi l'expédition de Floride, car Ribaut fut accompagné par un certain nombre de gentilshommes. On a conservé les

(1) Il s'agit de l'année 1566, et nous ne sommes encore qu'en 1565 : mais il est probable que les paroles de l'historien s'appliquent également aux deux années. — BRANTÔME, *Grands Capitaines français*, éd. Lallanne, t. V, p. 405.

noms de de Machonville, du Vest (1), de Jonville, de San Marain, de Beauhaire, d'Ully, de Lagrange : ce dernier était parent de l'amiral Coligny, qui avait voulu donner au futur conquérant de la Floride une marque de sa confiance, en lui confiant un de ses proches. Trop heureuse notre patrie, si jamais elle n'avait entrepris que des expéditions de ce genre ! Mais les guerres civiles commençaient à peine, et cette ardeur qu'ils répandaient alors au dehors, bientôt les Français ne la tourneront plus que contre eux-mêmes.

Ribaut avait en outre sous ses ordres quelques centaines de soldats. Il est difficile de préciser leur nombre. D'après la Popellinière (2) il n'y en eut que « trois cents environ, femmes et artisans ; » mais nous verrons plus loin que près de six cents soldats

(1) On pourrait dresser ainsi le rôle des équipages. — Chef de l'expédition : Jean Ribaut. — Officiers : Jacques Ribaut, Maillard, de Machonville, Jean Dubois, Valuot, Cosette, Louis Ballaud, Nicolas Verdier. De Saint-Clerk, de la Vigne, enseignes. Du Lys, trésorier de la monnaie. Le Beau, trésorier, son neveu, commis, Robert, ministre protestant. — Volontaires : De Lagrange, de San Marain, d'Ully, de Beauhaire, du Vest (ou du Visty), de Jonville (ou d'Yonville), de la Blonderie. — Soldats, matelots, ouvriers : Le Challeux, charpentier, Nicaise de la Crotte, François Duval, le neveu du maître d'hôtel de la Couronne de fer, à Rouen, Élie Desplanques, Jacques Tauzé, Christophe Lebreton, Drouet, tambour, Jacques Dulac, trompette, un trompette de Montargis, Masselin, cor. Jehan Mennin, Gros, Bellot, Martin, Pierre Rennat, Jacques, Vincent Simon, Michel Gonnor, un basque de Saint-Jean-de-Luz, les domestiques de de Beauhaire, d'Ully, du Lys, de Lagrange, etc. On a perdu le nom de tous les autres Français, qui faisaient partie de l'expédition.

(2) LA POPELLINIÈRE, ouv. cit., p. 31. D'après MENDOZA, *Mém.*, p. 187, l'expédition se serait composée de 700 hommes et 200 femmes.

seront ou massacrés ou pendus par les Espagnols. Sans doute les trois cents hommes dont parle la Poppellinière sont les ouvriers nécessaires pour une installation complète, et on peut évaluer à un millier de personnes le chiffre total de l'expédition. Aussi bien Ribaut partait cette fois avec une véritable flotte. Sept vaisseaux, dont quatre de haut bord, lui obéissaient. On n'a conservé que les noms de la *Trinité*, de l'*Union*, de la *Truite*, de l'*Épaule de mouton* et de la *Perle*, cette dernière était commandée par Jacques Ribaut, fils ou neveu du général. Maillard de Dieppe, de Machonville, Valuot, Jean Dubois, Cossette et Nicolas Verdier commandaient les autres navires.

Le départ eut lieu le 10 mai 1565, mais on resta en rade jusqu'au 22, pour compléter les approvisionnements. Sans doute on s'était plaint de l'inaction des soldats, et c'était pour les arracher à l'oisiveté par un faux départ que Ribaut avait pris la mer. La flotte fut assaillie, le 22, par une affreuse tempête qui la jeta jusqu'au Havre. Après trois jours d'arrêt dans cette ville (du 23 au 26), elle partit de nouveau, mais fut rejetée par une nouvelle tempête jusque dans les atterrages de Whigt, et probablement désemparée, car elle y resta jusqu'au 14 juin. Le 14 juin seulement, Ribaut, profitant d'une forte brise du sud-est, donna l'ordre du départ définitif. Aucun incident ne signala le voyage. On découvrit la Floride le 13 août et, dès le lendemain, on débarqua.

Quelques Indiens interrogés sur la position exacte de l'établissement français, présentèrent à Ribaut un vieil Espagnol, naufragé depuis plus de vingt ans, qui lui apprit que nos compatriotes étaient à cinquante lieues au nord. Aussitôt Ribaut reprit la mer ; mais il avança bien lentement, et sans doute perdit un temps précieux à d'inutiles explorations, car ce ne fut que le lundi 27 août qu'il mouilla à l'entrée de la rivière de May, et s'apprêta à débarquer.

Ribaut était prévenu contre Laudonnière. Il avait presque l'intention de le faire arrêter, mais il recula devant l'odieux d'une pareille mesure. Néanmoins il voulut lui montrer tout d'abord qu'il n'était plus le maître. Chacun de ses sept navires détacha une chaloupe, remplie de soldats, casques en tête, et mèche allumée. Lorsque les sentinelles de la Caroline virent les chaloupes s'avancer avec cet appareil menaçant, elles crurent à une attaque, d'autant plus que les soldats de Ribaut ne répondirent pas à leur appel, et même essayèrent le feu d'une arquebuse. Laudonnière, persuadé qu'il avait en face de lui des Espagnols, courut aux murs à moitié détruits de la citadelle, fit pointer deux des pièces de campagne, qui la défendaient encore, et le canon allait retentir, lorsque enfin les nouveaux arrivants se nommèrent.

Ce fut une grande joie pour les défenseurs de la Caroline, qui se croyaient abandonnés, et avaient à peu près renoncé à l'espoir d'être secourus. Mais leur

joie fut de courte durée. Ribaut avait mandé Laudonnière à son bord, et le sommait de répondre aux diverses accusations qui le chargeaient. Laudonnière s'attendait à des éloges, ou tout au moins à des remerciements, et on le traitait avec une brutalité singulière : on avait cru, en France, à ses calomnieux, sans seulement l'avoir confronté avec eux, et Ribaut exécutait sans ménagement les ordres sévères dont il était porteur. Il est probable néanmoins qu'à l'attitude et à la surprise des soldats de Laudonnière il comprit qu'il avait trop vite écouté de faux rapports; car il laissa à l'ancien commandant le temps de se justifier. On reprochait à Laudonnière en premier lieu son orgueil, en second lieu ses mœurs, en troisième lieu certaines lettres écrites à divers seigneurs, malgré les instructions précises de l'amiral. Aucune de ces accusations n'était fondée, la première moins que toute autre. On prétendait en effet (1) « qu'il faisoit du grand et du roy, et qu'à grand'peine voudroit-il endurer qu'un autre y entrast que luy pour commander. » Laudonnière au contraire avait montré parfois de la faiblesse dans l'exercice de son pouvoir. Il est vrai qu'il avait toujours fait respecter l'autorité royale, dont il était le mandataire; mais, en agissant ainsi, il n'avait rempli que son devoir, et, d'ailleurs, on aurait dû ne pas oublier que « (2) si

(1) LAUDONNIÈRE, p. 181. LESCARBOT, p. III.

(2) LAUDONNIÈRE, p. 186.

les rapporteurs avoient appelé cela rigueur, ceste chose venoit plustôt de leur désobéissance que de sa nature, moins subjecte à estre rigoureuse qu'ils n'estoient à estre rebelles. » Laudonnière réfutait également l'accusation lancée contre ses mœurs, et il la repoussait avec d'autant plus d'indignation qu'elle lui avait aliéné davantage l'esprit de l'amiral, si scrupuleux observateur de la morale et des convenances. Cette servante, sa prétendue maîtresse, était une pauvre femme, qui soignait son ménage et « gouvernoit une infinité de divers animaux, comme les brebis et la poulaille qu'il faisoit conduire pour en peupler la terre (1). » Elle avait rendu de si grands services à la colonie par son dévouement à soigner les malades, que, cinq à six fois, on la lui avait demandée en mariage. Quant aux lettres, qu'il avait adressées à certains seigneurs de la cour, il ne pouvait en disconvenir, mais il obéissait aux ordres de l'amiral, qui lui avait conseillé, avant son départ, de raconter ce qu'il verrait on ferait « aux seigneurs qui sont du conseil, à celle fin qu'estans esmeuz par ce moyen, ils moyennassent envers la reyne l'entretènement de ceste entreprise (2). »

De tout point la justification était excellente. Ribaut n'avait plus qu'à reconnaître son erreur, et qu'à rendre à Laudonnière sa confiance. Il s'exécuta de bonne grâce, et, à son exemple, tous les officiers lui

(1) LAUDONNIÈRE, p. 185.

(2) Id., ib.

prodiguèrent les témoignages de leur estime. Mais le coup était porté. Froissé dans son amour-propre, dégoûté de l'injustice dont il avait été victime, désolé de voir un autre que lui commander dans un pays, dont il avait été longtemps le maître, et lui enlever le fruit de ses travaux, il annonça son intention bien arrêtée de partir. Ribaut comprenait combien il serait avantageux pour ses desseins ultérieurs de s'assurer le concours d'un lieutenant aussi expérimenté : Il le pria de renoncer à ce projet, et de rester avec lui. Il lui proposa même de partager avec lui le commandement. Mais Laudonnière lui démontra sans peine que c'était impossible, d'abord parce qu'il fallait à tout prix conserver l'unité de commandement dans un pays étranger, exposé aux attaques de l'ennemi, et aussi parce que la nature humaine est ainsi faite, que jamais on ne veut obéir, là où longtemps on a commandé. Ribaut se rendit à ces raisons, et, après lui avoir communiqué la lettre de rappel de Coligny conçue en termes fort obligeants, lui donna toute faculté de préparer son départ. Laudonnière était déjà souffrant avant l'arrivée de Ribaut. « Estans (1) attenué du travail précédent, et melancholié des faux rapports que l'on avait faits de luy, il tomba en une grosse fièvre continue, laquelle lui dura huit ou neuf jours. » Ce retard faillit lui être bien funeste !

Pendant ce temps Ribaut faisait décharger ses vi-

(1) LAUDONNIÈRE, p. 188.

vres et ses munitions. Il en logea la plus grosse part dans une maison que d'Ottigny avait fait construire à deux cents pas du fort. C'était pour les mettre à l'abri, et pour les rapprocher de la boulangerie, construite en dehors de la citadelle par crainte du feu. L'expérience de sa première campagne, et le récit des souffrances endurées par Laudonnière achevèrent de le convaincre qu'on ne pouvait rien fonder de stable, ni même s'avancer dans l'intérieur du pays, avant d'être assuré de ne pas mourir de faim. Par bonheur les Floridiens, que l'arrivée de si nombreux auxiliaires avait d'abord effrayés, revenaient peu à peu à la Caroline, également poussés par la curiosité et par l'intérêt. Bon nombre d'entre eux reconnurent Ribaut à sa longue barbe. Ils lui portèrent des présents, l'accablèrent de caresses, et lui promirent de le conduire en peu de jours aux montagnes de Palaci (1), où il trouverait en abondance ce qu'ils nommaient du *steroa pira*. Ribaut fit examiner par son orfèvre les échantillons que lui apportaient les Floridiens; et ce dernier reconnut de l'or rouge.

L'entreprise s'annonçait bien. Les Indiens paraissaient animés de sentiments conciliants, et on espérait trouver bientôt de grandes richesses. Ribaut comprit que la découverte des mines serait facilitée, si les explorateurs conservaient leurs communications avec la Caroline; il ordonna donc à tous ceux de ses

(1) On reconnut le nom des Apalaches.

bâtiments, qui pourraient remonter le fleuve de quitter la haute mer. On sonda l'embouchure du fleuve dont on trouva le lit suffisant pour trois navires. La *Perle* de Jacques Ribaut, commandée en second par Louis Ballard, de Dieppe, entra la première, suivie par l'*Union* et la *Truite* (1), que dirigeaient Maillard, de Dieppe, et de Machvonille, 29 août.

Cinq jours après l'entrée en rivière des trois navires; le lundi 3 septembre, sur le soir, on signala quelques gros vaisseaux qui s'approchaient des quatre vaisseaux français restés à l'ancre. On crut reconnaître des Espagnols. On passa la nuit en suspens : mais dès le matin du mardi 4 septembre, les doutes ne furent plus possibles, car on aperçut les vaisseaux français couper les câbles qui retenaient les ancres, se couvrir de voiles, et regagner précipitamment la haute mer. Les ennemis étaient en vue : la guerre commençait !

La guerre pourtant n'était pas déclarée entre la France et l'Espagne. Au contraire les deux cours n'avaient jamais vécu en si parfaite intelligence. C'était un échange perpétuel de bons procédés et de prévenances gracieuses, surtout depuis le mariage d'Élisabeth de Valois et de Philippe II; mais le roi d'Espagne et ses habiles ministres cachaient, sous ces apparences d'amitié, une haine profonde contre le seul pays qui pût, avec l'Angleterre, s'opposer à leurs

(1) LAUDONNIÈRE, p. 189.

projets ambitieux. Ils excitaient sous main nos troubles de religion, ils poussaient les partis à s'entre-déchirer; ils encourageaient les coupables espérances des Guise. « Rappelez-vous, seigneur duc, dira plus tard l'amiral de Castille (1) au jeune duc de l'Infantado, qui venait d'apprendre le massacre de la Saint-Barthélemy, et s'en indignait, rappelez-vous que la guerre de la France est la paix de l'Espagne, et la paix de l'Espagne est la guerre de la France, à l'aide de nos doublons. » Aussi Philippe II, tout en affichant pour les Valois le dévouement le plus absolu, n'était qu'un ennemi déguisé, qui n'attendait qu'une occasion favorable pour se jeter sur la France. Ses ambassadeurs ou ses espions le tenaient au courant des moindres nouvelles : l'un d'entre eux, le marquis de Chantonay, frère du cardinal Granvelle, se fit remarquer par son habileté. Toujours à l'affût des nouvelles, au courant de toutes les intrigues, prêt à en créer au besoin, c'était un ennemi intime, que nous étions forcés de subir. Il connaissait les projets de Coligny. Il savait que ce grand citoyen cherchait à détourner contre l'ennemi commun nos fureurs intestines. Aussi, dès qu'il apprit le départ ou plutôt les préparatifs de départ de Ribaut, il en informa son maître.

La fureur de Philippe II égala son étonnement. Ce pays, qu'il voulait démembrer, non-seulement il résistait, mais encore il osait essayer de rivaliser avec la

(1) BRANTÔME, *Capitaines français*, édit. LALANNE, t. IV, p. 306.

puissance espagnole en Amérique! C'était une impudence coupable! Malheur aux Français qui s'étaient embarqués dans une semblable aventure (1)! « Les Espagnols, écrit un contemporain, enragent tout aussitôt qu'ils voyent un François aux Indes, et encore que cent Espagnes ne pourroient fournir assez d'hommes pour tenir la centiesme partie d'une terre si large et si spatieuse, il est advis aux Espagnols que ce nouveau monde ne fut jamais créé que pour eux, et qu'il n'appartient à aucun homme vivant d'y marcher ou d'y respirer sinon à eux seuls. » Philippe II résolut donc de détruire à tout jamais l'établissement projeté. Il connaissait les Français. Il les savait remuants, batailleurs, énergiques, bien plus sympathiques aux peuplades Américaines que ses propres sujets. Un établissement Français aux portes du Mexique et des Antilles était une menace permanente pour l'Amérique espagnole (2). Le cardinal Granvelle avait déjà appelé l'attention de Philippe II sur le danger de permettre aux Français un établissement en Amérique. « Quels qu'aient été les conseils de l'ambassadeur, écrit-il, on n'en a pas moins laissé les François prendre pied dans la Floride, où ils ont construit deux forts, qu'il ne sera pas facile de leur enlever. Car, s'il n'y a pas de gens d'Espagne pour les envoyer dehors, il y a

(1) *Reprise de la Floride*, édit. TAMIZEY DE LARROQUE, p. 35.

(2) *Lettres et papiers d'État du cardinal GRANVELLE*, t. IX, p. 248.
— Lettre datée de Vienne, 2 juin 1565.

plus de quarante mille hommes en France desquelz il est besoing descharger le pays. Tous les jours leur proverbe ne devient que trop vrai, lorsqu'ils disent qu'avec deux choses ils s'assurent du roi d'Espagne, savoir : il n'y a point d'argent (1), et nous arriverons et pourvoierons à tout en temps opportun. »

Le roi se garda bien de négliger ce prudent avis, et, pendant que Charles IX abandonnait à ses propres ressources une colonie qui pouvait devenir un empire, il résolut de diriger contre elle une véritable expédition.

Une objection se présentait : on était en paix avec la France, et la destruction d'un établissement français était une véritable déclaration de guerre. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que la force prime le droit ; et les habiles conseillers de Philippe II, de Féria, d'Albe, Antonio Perez, Espinosa, connaissaient trop bien le cœur humain pour s'imaginer que la cour des Valois verrait de mauvais œil la ruine d'une entreprise inaugurée sous les auspices de Coligny. D'ailleurs mieux valait engager la guerre que s'exposer au danger d'une rivalité commerciale et politique en Amérique ; et si, par impossible, Charles IX prenait fait et cause pour ses sujets, on avait, pour se justifier aux yeux de l'Europe, deux excellents prétextes : d'abord les Français envoyés en Floride étaient presque tous calvinistes, c'est-à-dire qu'ils méritaient la mort : de plus

(1) Lo no hay dinero, y el a tiempo elegaremos y proveeremos.

ils s'établissaient en pays espagnol ; on pouvait par conséquent les considérer comme des flibustiers, et les traiter en ennemis.

De pareilles raisons sembleraient de nos jours dérisoires : elles ne l'étaient pas au seizième siècle. Les haines religieuses nous étonnent aujourd'hui, puisque nous commençons à nous habituer à la tolérance : mais alors l'animosité la plus vive séparait les catholiques des protestants. De toutes les discussions, même entre gens instruits et de bonne compagnie, celles qui dégénèrent le plus vite en personnalités blessantes, ce sont les discussions religieuses, et nous n'apprendrons rien à personne en rappelant ici les accents aigres et mordants de la polémique religieuse. Pourtant plus de trois siècles se sont écoulés depuis le jour où furent instituées ces redoutables controverses. Aussi, en 1565, quelle était la fureur des partis ! Le sang coulait dans l'Europe entière au nom de la religion et pour la religion. Aux bûchers de l'Espagne ou des Pays-Bas répondaient les massacres de l'Irlande ou de l'Allemagne. Philippe II s'était posé comme le champion du catholicisme, et, du fond de l'Escurial, *le démon du midi* ordonnait supplices sur supplices. A sa voix le fanatisme de ses sujets était arrivé jusqu'à l'exaltation. La fiévreuse ardeur, le sanglant mysticisme qui forment comme le fond du caractère castillan, ils les consacraient à la défense de la foi, et certes ils étaient sincères en poursuivant en Floride des ennemis du catholicisme. Un contem-

porain, la Popellinière (1), en racontant l'expédition, dont nous avons entrepris le récit, a mis ces curieuses paroles dans la bouche des Espagnols : « Nos genz... estoient bien advertis que la plupart des François là passez estoient luthériens et huguenots, qui venoient pour y dresser des conventicules à leur mode, et faire la figue à tous les rois et à tous les princes de la terre. Nous eussions esté grandes bestes, si nous eussions enduré pulluer des hérésies au propre pays où nous avons nous mesmes planté la foy chrestienne avec la pique et la hallebarde. » La Popellinière traduisait exactement les sentiments de tout Espagnol qui abordait en Floride : ils croyaient faire œuvre pie en massacrant des hérétiques.

Un autre motif poussait encore les Espagnols contre nos compatriotes. Légalement la Floride était terre espagnole. Tout étranger qui s'y établissait, sans l'autorisation du roi, pouvait donc être et devait être traité en flibustier. On sait qu'Alexandre VI (2) avait partagé le monde nouveau, qui s'offrait alors aux ardentés investigations des navigateurs, entre les Espagnols et les Portugais par deux lignes fictives, qu'on appelait *ligne de marcation* et *ligne de démarcation*. L'Amérique tout entière était comprise dans

(1) LA POPELLINIÈRE, OUV. CIT., II, 49.

(2) Rapprocher de la bulle pontificale la curieuse « *Sommation à faire aux habitants des contrées et provinces qui s'étendent depuis la rivière des Palmes et le cap de la Floride,* » insérée dans TERNAUX-COMPANS, OUV. CIT., p. 1-9.

la part espagnole, et, avec les idées de l'époque, cette donation n'était pas chimérique. Il s'agissait seulement de la faire respecter, et ce n'était pas une tâche aisée que de garder cet immense continent, tout en tenant tête à l'Europe entière. Aussi la plupart des peuples n'avaient-ils pas tenu compte de cette exorbitante prétention. Depuis que François I^{er} avait demandé qu'on lui montrât l'article du testament d'Adam qui l'excluait d'Amérique, de nombreux établissements avaient été essayés. Les Portugais s'étaient installés sur les côtes du Brésil; l'Angleterre avait reconnu celle des États-Unis. Au Canada, Cartier et ses successeurs fondaient la nouvelle France. Si donc les Espagnols n'avaient eu, pour garder la Floride, et en chasser comme pirates les étrangers, d'autres droits que la bulle d'Alexandre VI, on n'eût pas tenu compte de ces prétentions théologiques; mais ils avaient encore d'autres raisons.

La Floride était réellement une terre espagnole. Un Espagnol, Ponce de Léon, la découvrit en 1512, et y perdit la vie en 1521. L'expédition de l'Espagnol Vasquez de Ayllon, en 1524, fut malheureuse. Celle de Narvaez, le rival de Cortez, en 1528, ne réussit pas davantage. En 1538 Fernando de Soto tenta de nouveau la conquête du pays, mais échoua comme ses prédécesseurs. On eût dit que la Floride portait malheur aux Espagnols. Sans se laisser détourner par ces fâcheux précédents, Tristan de Luna, en 1559, débarqua dans la baie de Pensacola, mais il

fut abandonné par ses soldats, et, en 1561, revint presque seul au Mexique. La Floride avait donc été reconnue à plusieurs reprises par les Espagnols, et, bien qu'ils n'y eussent fondé aucun établissement durable, ils avaient certainement pour eux au moins le droit de premier occupant.

Les apparences de la justice étaient par conséquent pour Philippe II. De plus, en ordonnant de détruire un établissement fondé par des calvinistes, il accomplissait son devoir de bon catholique : aussi la nouvelle de l'expédition projetée fut-elle accueillie avec faveur en Espagne, surtout quand on apprit que le roi venait de désigner, pour la commander, un homme déterminé à ne reculer devant aucune des extrémités de sa sanglante mission.

Ce redoutable instrument des sinistres desseins de Philippe II se nommait Pedro Menendez de Abila (1). Il passait pour un des meilleurs et des plus braves officiers de l'armée espagnole, alors la première de l'Europe. Les historiens du temps en font le plus grand cas. Ils le comparent volontiers à ces fameux conquistadores, qui, dans les premières années du seizième siècle, conquièrent l'Amérique avec quelques poignées de braves compagnons. Menendez avait la vaillance éclatante de Cortez, la froide obstination de Pizarre, mais aussi la cruauté féroce et le fanatisme

(1) On trouve aussi *Melendez* et *Malandez*. Nous avons adopté la forme la plus répandue.

sanguinaire de tous ces aventuriers, qui noyèrent leurs conquêtes sous des torrents de sang. Tout jeune, emporté par ses instincts, il s'était enfui de la maison paternelle, et avait fait ses premières armes contre les Barbaresques. A peine sorti de l'adolescence, il arma à ses frais un brigantin, et devint la terreur des corsaires et des négociants français. Il se distingua par sa valeur à la bataille de Saint-Quentin, où son arrivée inattendue avec de puissants renforts décida du gain de la journée. Nommé capitaine général de la flotte, et investi de la confiance du roi, il tomba tout à coup en disgrâce, soit à cause des brutalités de son caractère, soit par suite des malversations qu'on lui imputait. En effet il avait si rapidement fait fortune en Amérique, que sa conduite peu scrupuleuse provoqua une enquête. Après une longue détention, sa culpabilité fut reconnue. On ignore la nature de sa faute, mais elle devait être grave, car Philippe II, qui estimait sa bravoure, et avait besoin de ses services, le laissa accomplir la moitié de sa peine, et payer la moitié de l'amende à laquelle le conseil des Indes l'avait condamné. Ses affaires étaient donc fort embarrassées, et il se croyait perdu dans l'esprit de son souverain, lorsque tout à coup ce dernier lui ordonna de se transporter en Amérique, sur la côte de Floride, non loin de la passe de Bahama, et de dresser une carte exacte de ces parages dangereux.

C'était une ruse de Philippe II. L'artificieux souverain ne voulait pas se compromettre en ordonnant

directement la destruction de la colonie française de Floride, mais il espérait qu'en fournissant à un de ses sujets l'occasion d'aller en Floride, sous le prétexte d'une mission pacifique, ce dernier lui demanderait en même temps l'autorisation d'exterminer les hérétiques nouvellement établis, au grand scandale de la catholicité, en Amérique. En ce cas, Philippe II se réservait, au nom de la religion menacée, d'accorder toutes les permissions nécessaires, et, au besoin, se promettait d'encourager directement l'expédition projetée.

Ses prévisions se réalisèrent : Menendez, enchanté de ce retour de faveur, s'empressa de se rendre à la cour pour remercier le roi. Quelques courtisans complaisants l'eurent bientôt mis au fait de la situation : Menendez comprenant que Philippe II ne demandait qu'à avoir la main forcée, le supplia de lui permettre de fonder un établissement en Floride, et d'y extirper l'idolâtrie dans toute cette région. Sur les Français déjà établis dans le pays pas un mot ne fut prononcé. Si par hasard le futur conquérant de la Floride rencontrait sur son chemin quelques Européens, n'était-il pas autorisé, par le droit des gens, à les traiter en usurpateurs, surtout si ces Européens étaient des protestants, c'est-à-dire des criminels en dehors de l'humanité?

Philippe II accorda tout de suite la grâce sollicitée par Menendez, et bientôt un traité fut signé entre la cour et le nouveau conquistador. Aussi bien il avait

formé des plans gigantesques. Ses dépêches officielles, conservées à Séville, et encore inédites, nous apprennent qu'il comptait s'emparer de toute l'Amérique du Nord. Il voulait mettre garnison à Port-Royal, et se fortifier dans la baie de la Chesapeake, qu'on appelait alors île Marie. Persuadé que par le Saint-Laurent il pénétrerait dans les mers du Sud, et qu'il arracherait aux Anglais et aux Français le monopole des pêcheries dans les mers septentrionales, il insistait sur la nécessité d'entretenir dans ces parages un véritable corps d'armée. En effet le roi, touché de son zèle, lui accorda toutes les autorisations demandées : Menendez pouvait transporter en Amérique cinq cents soldats, et des laboureurs. Seize prêtres, dont quatre jésuites, formeraient le noyau des futures missions. Il s'engageait à conquérir le pays dans trois ans, et à en dresser la carte. Une audience royale serait créée dans les nouvelles possessions espagnoles, et il en serait l'alguazil major. Il fonderait, à son choix, et aux emplacements qui lui conviendraient, deux ou trois bourgades fortifiées. On lui permettrait de commercer aux Antilles et en Espagne sans payer de droits, sauf pour les métaux et les pierres précieuses. Pendant six ans il armerait deux galions de cinq à six cents tonneaux, et deux pataches de quatre à cinq cents tonneaux : toutes les prises lui appartiendraient. Il aurait, outre deux mille ducats d'appointements à prendre sur les revenus de la province, le cinquième de tous les produits. Enfin on lui concédait le titre

perpétuel et héréditaire d'adelantado de Floride, avec le droit de désigner son successeur; et, tout de suite, le grade de capitaine général.

Ce traité, qui accordait à Menendez tant de pouvoirs et de si importants privilèges fut signé le 22 mars 1565. Mais Philippe II ne se contenta pas de montrer, par ces étonnantes concessions, combien il tenait à la réussite de l'expédition. Quelques jours plus tard, et par faveur spéciale, il le fit venir près de lui, et lui apprit que, pour mieux exterminer l'hérésie, il venait d'expédier en Amérique l'ordre de mettre à la disposition du futur conquérant de la Floride deux cents chevaux, quatre cents fantassins et trois vaisseaux de guerre, dont la solde, pendant trois mois, resterait à la charge du trésor royal. Menendez, heureux de ce nouveau témoignage de la faveur royale, fit cependant observer à Philippe II que ces préparatifs retarderaient peut-être l'expédition, qui, pour réussir, devait être conduite avec promptitude. Il lui demanda de préférence quelques vaisseaux prêts à prendre tout de suite la mer. Le roi y consentit, mais, comme alors les Turcs menaçaient Malte, les vaisseaux espagnols restèrent en Europe.

A la nouvelle de l'expédition projetée, à la promesse des faveurs royales, à l'espérance de retrouver en Floride un Mexique ou un Pérou, plusieurs centaines d'aventuriers vinrent offrir leurs services à Menendez (1). Plusieurs de ses compatriotes, des Astu-

(1) Le cardinal Granvelle enregistre avec soin la nouvelle de l'expé-

riens, énergiques montagnards, attirés par son renom, le prièrent de ne pas les oublier, quand il recruterait sa petite armée. Ménendez connaissait leur bravoure. Il les savait pauvres et intéressés : ce fut parmi eux surtout qu'il choisit ses principaux officiers. Ils se nommaient Pedro de Valdez, Bartolomeo Menendez, et Ochoa. Le premier était le gendre de l'amiral, et le second son frère. Comme on avait donné à l'entreprise projetée la couleur d'une croisade, comme on avait même répandu le bruit que le roi de France avait désapprouvé le départ de Ribaut, bon nombre de ces sombres et austères gentilshommes castillans, qui regrettaient de ne plus avoir de Maures à pourfendre en Europe, s'embarquèrent avec la pensée de continuer la guerre sainte au delà de l'Atlantique. A l'exception de ces volontaires du fanatisme, le reste de l'armée se composait d'aventuriers poussés hors de leur patrie par la fièvre d'émigration, qui dépeuplera l'Espagne avant la fin du seizième siècle.

L'ambassadeur de France en Espagne était alors Raymond de Pavie, sire de Forquevaulx, un de ces alertes négociateurs, tels que les aimait Catherine de Médicis, également aptes à manier la plume et l'épée, et très au courant de la situation politique. De Forquevaulx était arrivé en Espagne vers le milieu de l'année 1565, au moment même où Menendez allait partir pour l'Amérique. Son attention fut tout de suite

dition : « Aussi m'escript-t-on que l'on a enchargé la conquête de la Floride à Pero Melendey. » *Papiers d'État*, t. IX, p. 149.

attirée par les préparatifs de l'expédition : mais il paraît que la cour d'Espagne avait recommandé le plus grand secret, ou du moins que les émissaires de l'ambassadeur ne lui donnèrent que de tardives informations ; car, le 23 octobre 1565 seulement, c'est-à-dire quatre mois après le départ de Menendez, il écrivait à Charles IX qu'on levait en Espagne de nombreuses troupes, et ajoutait : « L'on a opinion, sire (1), que ce soit pour Alger au printemps qui vient, ou quelque autre bon endroit de Barbarie, et est bruit aussi de la Floride. » Dix jours après, le 5 novembre, il apprenait à son souverain le débarquement de Menendez à Saint-Domingue, et commençait à se douter du but réel de l'expédition. « Et là dessus ie vouldray croire (2), ne sçay si ie me trompe, que ledict Melendez n'avoit commission d'aller ailleurs qu'en la dicte isle, craignant que la flotte qui parle d'aller à la Floride n'aime mieux s'adresser là et s'emparer d'un país riche, peuplé et basti que d'un désert. » S'il hésitait encore à se prononcer c'est que cette attaque, en pleine paix, lui semblait contraire à tout droit international : bientôt le doute ne fut plus permis. Philippe II ne prenait plus la peine de cacher son désir d'extirper l'hérésie en Amérique, et d'en chasser les Français. Il avait même chargé sa femme, la reine Élisabeth, d'informer de ses intentions l'ambassa-

(1) Bibliothèque nationale. — Fonds français, manuscrit n° 10751, fol. 32, lettre VI.

(2) Id., fol. 41, lettre IX.

deur de France, et ce dernier s'empessa de raconter à ses maîtres les conversations qu'il avait eues à ce sujet (1). Le 3 novembre 1565, il écrivait de Madrid à Catherine : « Du restant, Madame, i'ay appris de la Royne votre fille ce que ie vous escriis de la Floride par mon autre lettre : comment ce roy ne veult souffrir que les François nichent si près de ses conquestes, mesme que ses flottes en allant et venant à la Neufve Espagne sont contrainctes de passer devant eux. Parquoy il est nécessaire, si l'on ira de France audict pais qu'on fit forts pour se deffendre et en équipage, cependant n'advouer ni désadvouer vos subiects qui y sont, ou iront depuis delà. » Quelques jours plus tard, il écrivait encore à la reine mère, en lui rendant compte d'un nouvel entretien avec la princesse Élisabeth : « Elle m'a dict rien n'estre plus certain que le roy catholique prend à cœur le faict de la Floride, pour y employer ce qu'il pourra de ses forces, afin d'en deschasser les François..... (2) »

La cour de Madrid ne gardait donc plus de ménagements, et les déclarations de Philippe II étaient pour ainsi dire officielles. Son ambassadeur à Paris, don Francisco de Alava, reçut même l'ordre de se plaindre directement à Charles IX, et de lui représenter comme une grave atteinte portée à ses droits la présence de quelques Français sur la côte améri-

(1) Manuscrit 10751, fol. 37, lettre VIII.

(2) Id., fol. 43, lettre X.

caine (1). Dès lors l'affaire devenait diplomatique, et au mémoire communiqué par l'ambassadeur espagnol Charles IX fut obligé de répondre par un autre mémoire. De Plessis-lez-Tours le 28 novembre 1565 (2) il écrivit à de Forquevaux : « J'ai veu ce que vous m'écrivez des desplaisirs qu'ils ont par delà de mes gens qui sont à la côte de Floride, de quoy l'ambassadeur qui est ici n'a pas failli de faire la même plainte... Je ne vois pas grand propos de me frustrer d'une chose où mes subiects ont passé si long tems, planté mes armes, et possédé sans aucun empeschement, et d'alléguer l'ombre qu'ils peuvent avoir pour leur vaisseaux qui retourneront de plus avant. » Le roi cependant n'entend pas que les Français nuisent au commerce espagnol, et il promet de punir très-sévèrement tous ceux qui voudraient exercer la piraterie dans les mers américaines, au lieu de cultiver paisiblement le sol qu'ils occupent. « Mais aussi (3) ne serait-il raisonnable que Sa Majesté Catholique voulust tellement empescher, brider et écarter aux subiects de Sa Majesté la liberté de la navigation, qu'ils ne puissent aller naviguer et s'accommoder ès autres lieux, mesme en celui qui a esté découvert passé cent ans par ses subiects, et qui est dès ce tems en témoignage et mémoire de la découverte faite par les François appelé la coste aux

(1) Manuscrit 10751, fol. 59, lettre XIV.

(2) Id., fol. 58, lettre XIV.

(3) Id., ib.

Bretons. » Le 30 décembre (1), Catherine de Médicis écrivait encore, de Moulins, à Forquevaulx sur le même sujet, et insistait sur la légitimité des prétentions françaises : « Car telle est l'intention du roy mon fils qui entend et moy aussi que quand on vous parlera de cette affaire, par della, vous en respondiez suivant ce que dessus, et que ce n'est pas chose dont nous ayons jamais autrement faict, mais autant que les princes doivent être ialoux de ce qui est leur, et regarde leur honneur et autorité. »

L'affaire était mal engagée. Aux prétentions espagnoles la cour de France répondait en alléguant des prétentions tout aussi légitimes, et surtout en posant le principe de la liberté des mers. Certes tous les droits étaient de notre côté, mais Philippe avait pour lui les apparences de la légalité, et surtout la force. Pendant que discutaient les ambassadeurs et que s'échangeaient des correspondances hautaines, Menendez et la flotte espagnole débarquaient en Floride et tranchaient par l'épée une discussion qui semblait interminable.

On ne connaissait pas encore en Europe l'issue de l'expédition, et Philippe II, qui ne voulait rien décider avant d'être certain du succès, feignit d'accepter les explications de Charles IX, et accorda une audience à de Forquevaulx. Ce dernier aurait voulu intéresser à la cause la reine Élisabeth. Il lui avait dit

(1) Manuscrit 10751, fol. 132, lettre XXVII.

« qu'il serait bon que la navigation audict pays, et autres endroits où Sa Majesté Catholique n'a de ses gens fut libre à vos subiects, afin que ceulx qui sont tant enclins et adonnés aux armes qu'ils ne peuvent vivre en repos ne souffrir que les autres y vivent allassent passer leur cholère audict pays (1). » Mais la reine n'avait aucune influence sur l'esprit de son mari, et Philippe II goûtait peu ces considérations de philanthropie internationale. L'ambassadeur échoua donc dans sa tentative auprès de la reine : il ne fut pas plus heureux auprès du roi : il a laissé un curieux (2) récit de cette entrevue dans une lettre datée de Madrid, le 24 décembre 1565, et adressée à Charles IX. Philippe II attendit qu'on l'interrogeât sur les affaires de Floride. « Il n'en parloit un seul mot ni de chose qui approche; il se contentoit de montrer bon semblant d'avoir plaisir de la santé du roy et de la royne et de la tranquillité du royaume, ains qu'il l'a déclaré par ces parolles : qu'il est et sera toujours très aise que toutes choses aillent de bien en mieux. J'attendois, Sire, qu'il me deust parler de la Floride et des plaintes que son ambassadeur a faictes à Votre Majesté.... Néanmoins ledict sieur roy ne m'en a parlé un seul mot, ny de la chose qui en approche. » Était-ce de la part de Philippe II parti pris d'éviter tout sujet de discussion, ou bien timidité, on l'ignore : mais l'ambassadeur en fut pour ses frais de

(1) Manuscrit 10751, fol. 43, lettre X.

(2) Id., fol. 70-73, lettre XVI.

politesse , et il n'obtint du roi , lors de cette audience , que des protestations exagérées d'amitié et de dévouement.

Le premier ministre du roi , le duc d'Albe , fut bien plus explicite. Avec lui de Forquevaux ne craignit pas d'aborder franchement la difficulté. Il lui demanda des explications catégoriques. D'Albe n'hésita pas à lui répondre. « Il trouve le pire du monde (1) que d'une province et país dont les Espagnols , à ce qu'il soutient , sont possesseurs dès le règne du roy don Hernando , les François les soient allez troubler et déposséder , lequel lieu leur importe trop pour le laisser perdre ; et si la coste fut esté faicte par vos subiects devant ou durant les guerres , qu'il s'en fust parlé dans le traité de paix , mais c'est une exspoliation et usurpation faicte de peu de tems en ça , et scait on assez en Espagne qui et comment lon y a envoyé des ministres avec leurs femmes et enfants. Le luy ay respondu , Sire , et dict la substance de votre responce , et que j'ay veu trente ans auparavant sur cartes marines fort antiennes que la coste , où l'on dit que la Floride est assize , s'appelloit la coste des Bretons , et estoit grandement distante des isles de l'Espagnolle , Cube et aultres de la Neufve Espagne. De sorte que leur navigation ne pouvoit estre empeschée par les François , lesquels n'y estoient point allez par vostre commandement , ne pour rien attenter ou dé-

(1) Manuscrit 10751, fol. 73, lettre XVI.

posséder, ains comme pretendans aller sur leur propre conquete, et à une navigation libre et accoustumée à eulx de tout tems... Quant à ce qu'il dit n'avoir esté parlé de la Floride au traité de paix, ce ne fut que leur faute, et cella est signe qu'ils n'y alloient point encore en ce tems. » Les arguments de Forquevaulx étaient fondés, car le duc s'emporta, et finit par déclarer que « le roy catholique employera toutes ses forces pour recouvrer sa possession. »

Il n'y avait rien à répliquer : il fallait ou accepter la situation, ou déclarer la guerre à l'Espagne. Catherine en eut un instant l'intention, surtout après que l'ambassadeur d'Espagne à Paris lui eut en quelque sorte posé un ultimatum. Francisco de Alava avait demandé à Moulins, le 20 janvier 1566, une audience à la reine mère et lui avait posé, sans doute en se conformant aux instructions du duc d'Albe, deux questions (1) : Le roi a-t-il commandé l'expédition de Floride? S'il ne l'a pas commandée, l'avoue-t-il? La reine répondit à la première question par un faux-fuyant : elle assura l'ambassadeur qu'elle tenait beaucoup à la paix avec l'Espagne. Pour la seconde question, « Nous avons estimé, dit-elle (2), que le commerce est libre entre les subiects des amis, et que la mer n'est fermée à personne qui va et traficque de bonne foi. Bien savois-ie qu'aucuns des nostres es-

(1) Manuscrit 17051, fol. 162, lettre XLI.

(2) Id., ib.

toient allez en une terre qui s'appelle la terre aux Bretons..., en quoy faisant n'ont pensé entreprendre chose préjudiciable à ladicte paix, et amitié : ne nous semble aussi qu'ils eussent aucunement failli pour estre terre que nous estimons nostre. » La fierté et aussi la justesse de cette réponse excitèrent l'ambassadeur qui s'emporta en menaces inconsidérées, et alla jusqu'à parler d'une guerre imminente. Mais Catherine avait le sentiment de sa dignité, et la conscience de ses droits. Elle répondit froidement au fougueux Castillan « qu'il se souvint aussi que les rois de France n'ont pas accoustumé de se laisser menacer, que le mien estoit bien jeune, mais non pas si peu connoissant ce qu'il est, qu'il n'y ait toujours plus affaire à le retenir qu'à le provoquer, et qu'elle estimoit que son maistre n'y gagneroit rien (1). »

Francisco de Alava avait sans doute outrepassé ses instructions, car il se confondit en excuses, et assura la reine de la droiture et de la sincérité de ses intentions. Catherine, de son côté, ne se souciait alors que très-médiocrement d'entrer en lutte avec l'Espagne. Son autorité n'était pas encore assez solidement établie en France, et, pour lutter avec avantage contre l'Espagne, elle était pour ainsi dire forcée de se jeter dans les bras du parti protestant. Elle en eut peut-être un instant la pensée, comme semblerait le prouver le passage suivant d'une lettre qu'elle adressait à de For-

(1) Manuscrit 10751, fol. 132, let. XXVII.

quevaulx : « Car telle est l'intention du roy mon fils qui entend et moy aussi que quand on vous parlera de ceste affaire , par della , vous en respondiez suivant ce que dessus , et que ce n'est pas chose dont nous ayons iamais autrement fait , sinon autant que les princes doivent estre ialoux de ce qui est leur et regarde leur honneur et autorité » ; mais il lui répugnait de prendre une décision de cette importance du jour au lendemain. Elle accepta donc les excuses de l'ambassadeur , et , par un accord tacite , la question engagée resta toute diplomatique. De part et d'autre on attendait l'événement. Mais on savait à l'avance que le sang coulerait. La reine Élisabeth l'avait dit expressément à l'ambassadeur. « Le roy (1) et le duc d'Albe n'épargneront chose du monde pour chasser les François , car ils prennent ce fait fort à cœur , et , s'ils sont victorieux , Vos Maiestés entendront fort piteuses nouvelles de leurs subiects , lesquels ils feront tous mourir cruellement » (17 janvier 1566). Le duc d'Albe , de son côté , n'avait pas caché ses projets : aussi de Forquevaulx insistait-il pour qu'on envoyât des renforts en Floride. « Et doit (2) croire Votre Majesté , écrivait-il de Madrid le 24 décembre 1565 , qu'ils feront icy leur possible d'en chasser vitupéreusement vos subiects. Parquoy si la conquête importe au bien de vostre service , il leur faut envoyer un bon secours promp-

(1) Manuscrit 10751, fol. 138, let. XXX.

(2) Id., fol. 73, let. XVI.

tement. » Il était déjà trop tard pour secourir la colonie française. Car au moment où s'engageaient les négociations entre les deux cours, les destinées de la Floride étaient accomplies. Suivons donc sur l'Océan l'armada espagnole.

CHAPITRE II.

LE NAUFRAGE.

Le 29 juin 1565 la flotte espagnole partit de Cadix. Menendez avait dépensé, et au delà, toute sa fortune pour préparer l'expédition. « Votre (1) Majesté peut être assurée, écrivait-il au roi, que, eussé-je un million et plus, je l'emploierais et dépenserais en entier pour cette entreprise faite si fort en l'honneur et gloire de Dieu, à l'accroissement de la foi catholique, et au service de l'autorité de Votre Majesté; j'ai offert à notre Seigneur tout ce qu'il lui plaira me donner en ce monde, et tout ce que je possède ou acquerrai sera dévoué à l'introduction de l'Évangile en cette contrée et à catéchiser les naturels; et ceci je l'assure et promets au roi. » Les historiens de l'époque évaluent à un million de ducats la dépense totale. C'était plus assurément que ne possédait Menendez : mais les capitalistes d'alors prêtaient volontiers de grosses sommes aux aventuriers d'outre-mer. Parfois ils ne rentraient pas dans leurs avances, mais quand, par bonheur, leurs clients réussissaient, quelle n'était pas leur part de butin ! Aussi bien Menendez leur inspirait confiance, et ils avaient été généreux à son égard. La

(1) Lettre en date du 11 septembre 1565, citée par PARKMANN (*les Pionniers français dans l'Amérique du Nord*), trad. française, p. 68.

flotte était réellement imposante. Le général montait le *San-Pelayo*, beau galion de 1550 tonneaux, équipé par le roi. Dix autres navires le suivaient, dont quelques-uns jaugeaient 1200 tonneaux. 995 soldats ou matelots, 117 officiers ou ouvriers, 16 prêtres étaient montés sur ces onze navires. A peine sorti de Cadix, Menendez fut assailli par une tempête qui le força à rentrer au port. Mais ce contre-temps fut heureux pour lui, car il reçut des renforts qui augmentèrent de 1504 hommes sa petite armée. Parmi les derniers arrivés étaient beaucoup d'Asturians. Quelques Portugais se joignirent aussi à lui : ils devaient plus tard se signaler par leur cruauté. Deux jours après le second départ, arrivèrent Luna et 90 volontaires, qui montèrent une caravelle tout équipée, et rejoignirent la flotte en mer. Enfin trois autres navires partirent de Gijon montés par 257 soldats, sous le commandement de Pedro Menendez Marquez, trésorier général du roi en Floride. Ces renforts successifs portèrent à 2600 hommes le chiffre total de l'expédition, et parmi eux on comptait douze franciscains, un religieux de la Merci, huit jésuites, et cinq prêtres. L'un d'entre eux était Lopez de Mendoza, un des futurs historiens de l'expédition.

Menendez, pressé d'arriver en Floride, ne relâcha pas aux Canaries (1) : assailli en pleine mer par une

(1) Pourtant, d'après MENDOZA, *Mémoire*, etc., p. 166, la flotte serait arrivée dans cet archipel le 5 juillet, et ne l'aurait quitté que le 8.

seconde tempête, il ne put voguer de conserve qu'avec cinq de ses navires, et encore une nouvelle tourmente les força, le 20 juillet, à jeter à la mer, pour s'alléger (1), une partie de leur chargement. Le jeudi, 9 août, Menendez abordait à Porto-Rico, y enrôlait 49 volontaires, et apprenait que Ribaut, au lieu de débarquer directement en Floride, perdait son temps en route à des explorations inutiles.

A cette nouvelle, Menendez sentit redoubler en lui le désir de surprendre les Français. Bien qu'il n'eût autour de lui que le tiers environ de ses hommes, bien que le navire qu'il avait envoyé à Saint-Domingue pour y prendre quatre cents soldats, ne l'eût pas rejoint, il démontra à ses officiers la nécessité de profiter de la négligence des Français. Sans doute il ne disposait pas encore de toutes ses ressources, mais il fallait à tout prix prévenir les Français, et les empêcher de se fortifier. Il fallait surtout ne pas attendre leur attaque, et elle était probable, car on avait perdu le navire où étaient renfermées les instructions de la campagne. A l'exception de Juan de Saint-Vincent et de quelques autres officiers, qui méditaient un coup de main sur le Pérou ou le Mexique, et aimaient mieux rançonner des Indiens inoffensifs que lutter avec les Français, le conseil fut de l'avis de Menendez. Son gendre, Pedro de Valdez, insista même pour qu'on

(1) MENDOZA (p. 166-186) raconte en détail ce voyage : comme il n'offre pour nous qu'un intérêt secondaire, nous ne pouvons que renvoyer les lecteurs à sa relation.

partit immédiatement. Malgré le mauvais vouloir des récalcitrants, les navires mirent donc à la voile, et se dirigèrent sur la Floride.

Dès le 24 août, la Floride était en vue : on se contenta de louvoyer, car la mer était mauvaise, la côte dangereuse, et on apercevait sur la plage des sauvages, qui suivaient avec attention les mouvements de la flotte, et faisaient mine de vouloir résister. Comme on avait besoin de connaître leurs dispositions, Valdez, malgré le danger, se fit jeter à terre, en compagnie d'un soldat condamné à mort, auquel il avait promis la vie sauve, s'il se dévouait pour ses camarades. Le soldat se présenta tout seul aux Floridiens. Il les désarma par sa tranquillité, et leur demanda quelques renseignements. Les Floridiens, heureux d'apprendre que les Espagnols ne cherchaient les Français que pour les combattre, commencèrent à espérer qu'ils seraient bientôt délivrés de leurs communs oppresseurs. Ils s'empressèrent d'annoncer au soldat que les Français étaient à vingt lieues au nord, et lui fournirent toutes les indications qu'il leur demanda. Ils retournèrent même avec lui près de Valdez, qui voulait les conduire à bord. Mais leur défiance se réveilla, et ils refusèrent obstinément. Alors Menendez débarqua lui-même. Il reçut de la part des Floridiens un accueil sympathique, sans les déterminer à le suivre. Les Floridiens comprenaient, avec leur grossier bon sens, que les Européens allaient s'entr'égorger, et voulaient rester neutres.

Le 28 août la flotte espagnole se trouvait à l'embouchure de la rivière des Dauphins. Menendez la débaptisa, et lui donna le nom de San Agustino, qu'elle a conservé depuis (1). Le 3 septembre, à travers un épais brouillard, furent signalés quatre navires à l'ancre. C'étaient les navires que Ribaut n'avait pu faire entrer dans la rivière. Plus de doute ! L'ennemi était en présence : un conseil de guerre fut aussitôt réuni. La présence inopinée de ces quatre vaisseaux démontrait que les Français avaient reçu le renfort qu'ils attendaient. Il n'était plus question de les surprendre, d'autant mieux que le vent ne poussait pas dans la direction des Français. Aussi plusieurs officiers (2) pensaient-ils qu'il ne serait que prudent de rentrer à Haïti, d'y rallier toute la flotte, et de n'engager les opérations qu'en force. Menendez, furieux de sa déconvenue, voulait au contraire attaquer sur-le-champ. Il représentait avec assez de raison que ces quatre navires n'étaient sans doute pas défendus, puisqu'ils n'avaient pas pénétré dans le fleuve, et qu'on pourrait facilement s'en emparer. Une fois ces navires pris, on retournerait dans la rivière San Agustino, on s'y fortifierait, et on attendrait l'arrivée de tous les ren-

(1) La chronologie manque ici de précision. Nous avons adopté la date du 3 septembre, parce qu'elle nous a paru conforme à la plupart des relations.

(2) MENDOZA (p. 191) était de cet avis : « Je le sommai, dit-il, en parlant de MENENDEZ, de réfléchir qu'il était chargé de mille âmes dont il devait rendre un bon compte. »

forts pour attaquer les Français, désormais réduits à l'impuissance, puisqu'ils n'auraient plus de flotte. Malgré sa hardiesse, cet avis prévalut, et la flotte reçut l'ordre de pousser droit aux Français.

On n'était plus qu'à trois lieues de la Caroline; mais, sur les neuf heures, le ciel se découvrit, et il devint impossible de surprendre les Français. Menendez, qui craignait d'échouer sur ces côtes basses et peu connues, fit mouiller les ancres et filer du câble pour se trouver le lendemain au milieu des Français.

Dès lors la relation française et la relation espagnole se contredisent. D'après Laudonnière (1), les navires de Menendez se seraient approchés sans déclarer leur nationalité. Dès qu'ils se trouvèrent à portée de voix, ils demandèrent des nouvelles des chefs de l'entreprise, qu'ils désignèrent par leurs noms et prénoms : ce qui semblerait indiquer une singulière précision dans leurs renseignements ; puis ils lâchèrent leur bordée, et coururent sur les navires français. Mais les capitaines de ces navires avaient découvert la flotte espagnole dès la veille : ils lui trouvaient des allures suspectes, et, par mesure de précaution, s'étaient mis sous voiles : à la première volée de canon, ils coupèrent les câbles qui retenaient les ancres, et prirent la haute mer. Les Espagnols se mirent aussitôt à leur poursuite, sans réussir à les atteindre, à cause de leur légèreté. Le récit est vraisemblable, mais il

(1) LAUDONNIÈRE, p. 189.

présente avec la version espagnole quelques différences qu'il importe de signaler.

Les écrivains espagnols (1) racontent que la flotte de Menendez fut signalée dès le soir du 3 septembre, et que, pendant toute la nuit, les Français dirigèrent contre elle un feu inutile. Au point du jour les trompettes espagnoles sonnèrent un salut, et les Français répondirent. Alors Menendez se rapprocha d'eux, et, dès qu'il fut à portée : « Je suis venu dans ce pays, dit-il, pour y faire pendre ou égorger tous les luthériens que j'y trouverai, ou que je rencontrerai en mer, suivant les ordres que j'ai reçus du roi mon maître, et ces ordres sont si précis qu'il ne m'est pas permis de faire grâce à qui que ce soit. Je les exécuterai donc à la lettre; mais, lorsque je me serai rendu maître de vos navires, si j'y rencontre quelque catholique, je le traiterai avec bonté : pour les hérétiques, ils mourront tous. » Cette déclaration hautaine et catégorique fut accueillie par les huées et les injures des équipages français. Menendez irrité donna le signal de l'attaque. Les navires français prirent aussitôt le large, et, comme ils étaient beaucoup plus légers, furent bientôt hors d'atteinte. Comme l'écrit Mendoza (2), « ces diables enragés sont très-habiles sur mer : ils manœuvrèrent si bien que nous n'en primes aucun. » Menendez, après les avoir poursuivis inuti-

(1) CHARLEVOIX, *ouv. cit.*, p. 107. — Ces détails sont confirmés par MENDOZA.

(2) MENDOZA, *Mém.*, p. 200.

lement, revint sur ses pas, et voulut forcer l'entrée de la rivière de May. Mais il aperçut cinq navires qui l'attendaient à l'ancre, soutenus par deux bataillons d'infanterie et par plusieurs pièces de canon. Il ne se crut pas assez fort pour surmonter de pareils obstacles, et reprit le chemin de San Agustino. Nous n'hésitons pas à préférer cette relation à la version française : d'abord à cause des détails nombreux qu'elle donne, et aussi parce que son auteur fut témoin des scènes qu'il raconte, tandis que Laudonnière n'en fut informé que par des rapports peut-être mensongers ou inexacts.

Que s'était-il passé à la Caroline, depuis qu'on avait signalé la flotte ennemie? Tout le monde prit les armes; la citadelle fut remise, tant bien que mal, en état de défense. Les avenues furent gardées avec soin, et le gros de l'armée, cinq à six cents arquebussiers, restèrent toute la nuit sur le rivage, prêts à empêcher la descente des ennemis. La nuit et la journée du lendemain se passèrent sans incident notable autre que l'apparition de la flotte espagnole (4 sept.). Le surlendemain (5 sept.), à midi, fut signalé le plus grand des bâtiments français, qui avaient fui devant la flotte espagnole : c'était la *Trinité*. Il fut bientôt suivi par le navire que montait le capitaine Cossette, puis par les deux autres. Ces navires firent des signaux pour qu'on les aidât à se mettre à l'abri et à repêcher leurs ancres. Mais Ribaut craignait un piège. L'éloignement ne lui permettait pas de reconnaître

les matelots ou leurs officiers, et, bien que les navires eussent arboré le drapeau national, il craignait une ruse espagnole. Comme le vent soufflait de la côte, la petite flotte ne pouvait approcher du rivage. L'erreur et les appréhensions de Ribaut auraient pu se prolonger, mais le capitaine Cossette se décida à jeter à la mer un de ses matelots, excellent nageur, avec une lettre pour Ribaut. Il lui annonçait qu'après avoir pris chasse devant la flotte espagnole, il avait fini par lui échapper. Il avait observé ses manœuvres, et savait que l'ennemi avait opéré une descente à la rivière des Dauphins, à huit ou dix lieues au sud de la Caroline. Il avait remarqué beaucoup de nègres, chargés de pieux et de bûches, ce qui semblait indiquer le projet de fonder quelque établissement durable. Le dessein des Espagnols apparaissait dans toute sa netteté. Ils avaient cherché à surprendre la flotte, pour enfermer les colons et les réduire plus facilement. Ils n'avaient pas réussi, mais ils avaient opéré leur débarquement, et, d'un jour à l'autre, ils viendraient entreprendre le siège en règle de la Caroline : le danger était retardé, non pas évité.

Un conseil de guerre fut convoqué (5 septembre) : Ribaut le présida. Les gentilshommes nouvellement débarqués y assistaient, Laudonnière et d'Ottigny en faisaient aussi partie. Laudonnière, consulté le premier, conseilla d'augmenter les fortifications de la Caroline, que garderaient les troupes de Ribaut, et proposa de se porter au-devant des Espagnols avec ses anciens

soldats. Familiarisés avec le pays, aidés par les Floridiens, qu'ils connaissaient depuis longtemps, ces soldats, malgré leur petit nombre, pouvaient arrêter au moins quelques jours la marche des ennemis, les fatiguer par une guerre d'escarmouches si facile dans les forêts américaines, leur tuer du monde, les décourager, et surtout donner à leurs compagnons le temps de remettre la Caroline en état de soutenir un siège en règle. Le conseil était bon. Il présentait l'avantage de l'offensive qui convenait au caractère national, et de la défensive qui convenait aux circonstances. S'il eût été adopté, la Floride serait restée terre française.

Tous les membres du conseil opinèrent dans le sens de Laudonnière; mais Ribaut ne s'était pas encore prononcé: il s'était jusqu'alors contenté de diriger les débats. Il intervint quand ses lieutenants se furent expliqués, et ce fut pour leur intimer des ordres. Je sais, leur dit-il, que la guerre vient d'éclater avec l'Espagne. Je le savais avant mon départ, et l'amiral me l'avait confié dans ses instructions, que voici: « En fermant ceste lettre (1), j'ay eu certain avis comme dom Pedro Melandez se part d'Espagne, pour aller à la coste de la nouvelle France; vous regarderez de n'endurer qu'il n'entreprene sur nous, non plus qu'il veut que nous n'entreprenions sur eux. » Ribaut conclut en proposant de monter sur les quatre gros na-

(1) LAUDONNIÈRE, p. 193.

vires restés en rade, de surprendre la flotte espagnole qui devait être désarmée, puis de tomber sur l'armée, découragée par la perte de ses navires, et de l'exterminer. Ce projet eût peut-être réussi, si on l'eût exécuté immédiatement; mais les Espagnols étaient sur leurs gardes, et Menendez, qui savait fort bien ce qu'il venait chercher en Floride, n'aurait certainement pas imité la folle imprévoyance de Ribaut, qui, bien qu'instruit de sa prochaine arrivée, perdait son temps en stériles démonstrations sur la côte, au lieu de débarquer son canon, et de se mettre en état de résister à une attaque de vive force. Le projet de Ribaut n'avait donc aucune chance de réussite.

La discussion s'engagea : Laudonnière prouva sans peine qu'on ne risquait rien, en hasardant une attaque isolée dans les bois, tandis qu'en envoyant la flotte et toute l'armée contre Menendez, on s'exposait à un échec, dont les conséquences seraient irréparables. Or cet échec était certain, si on partait tout de suite; car le temps devenait menaçant, et un de ces épouvantables ouragans, qui parfois désolaient la côte floridienne, était sur le point d'éclater. Au lieu de prendre la mer, mieux aurait valu faire rentrer la flotte dans la rivière, en allégeant les navires, sinon ils seraient bientôt jetés à la côte. A l'unanimité les officiers se rangèrent à l'avis de Laudonnière. L'un d'eux, Lagrange, insista même pour que, tout de suite, on écoutât ces conseils dictés par l'expérience. Mais Ribaut s'obstina. Était-ce incapacité?

On l'en accusa plus tard. Était-ce jalousie de métier ? Il aurait pourtant dû faire litière de son amour-propre , et accepter l'avis désintéressé d'un officier qui n'avait plus d'autorité en Floride , et ne parlait qu'au nom du salut commun ; mais il déclara qu'on exécuterait ses ordres. Sa voix était prépondérante : il ne restait plus qu'à obéir (1) : la Floride était perdue.

Au même moment un autre conseil de guerre se tenait au camp espagnol. Menendez , après avoir vainement poursuivi la flotte française , était revenu au sud , et , le 7 septembre , avait pris possession de la rivière San Agustino. Il avait débarqué trente hommes , commandés par André Lopez Patino , et Juan de Saint-Vincent , pour chercher l'emplacement d'un fort. Le lendemain , 8 septembre , il était lui-même descendu à terre , et avait été entouré par de nombreux sauvages , qui l'avaient accueilli avec plaisir. Il était tout de suite entré en relations avec eux , et leur avait fait part de ses projets. Le surlendemain il prit possession du pays , au nom du roi son maître , d'après le cérémonial en usage , fit célébrer le saint sacrifice , alla visiter l'emplacement du fort , approuva le choix de ses lieutenants , et ordonna de débarquer le plus vite possible des pièces d'artillerie pour défendre ces remparts improvisés , qui lui permettraient d'attendre les secours de Saint-Domingue et de la Havane. Sur

(1) DE BRY, p. 23, *sententia, quam Deus haud dubie ratam esse voluit, ut suos castigaret, et improbos perderet.*

le soir, des Floridiens vinrent lui apprendre que la flotte française avait pris la mer et que bientôt sans doute elle serait signalée. Aussitôt le conseil fut réuni. Menendez proposa d'attendre de pied ferme l'attaque de Ribaut, mais comme il ne voulait pas exposer ses navires à un combat inégal, il fit partir tout de suite pour Saint-Domingue le *San Pelayo* et un autre navire. Il ne garda près de lui que quatre vaisseaux, d'un tirant plus faible, qui se rapprochèrent de la côte, et reçurent l'ordre de s'opposer au débarquement des Français. A peine avait-il fini ses préparatifs de défense, que les quatre vaisseaux français parurent à l'horizon (10 septembre).

Ribaut avait fait monter tous ses soldats sur ces quatre vaisseaux. Les soldats de Laudonnière qui n'avaient pas été blessés dans la malheureuse expédition de d'Ottigny contre Outina, tous ceux que la fièvre ou les maladies n'avaient pas affaiblis s'embarquèrent aussi. Il s'en trouva même, d'Ottigny par exemple, et le peintre Lemoyne, qui voulurent partir, bien que souffrant encore de leurs blessures. Car un déplorable amour-propre leur faisait à tous considérer comme un outrage l'obligation de rester à terre, alors que leurs autres compagnons marchaient à l'ennemi.

Il ne fallait que quelques heures pour atteindre les Espagnols; mais le vent venait de tourner, et déjà se réalisaient les pressentiments de Laudonnière. S'il avait eu de l'intelligence et du cœur, Ribaut n'aurait pas dû s'obstiner dans une entreprise qui s'annonçait

si mal. En débarquant sur-le-champ, en adoptant les projets de son ancien lieutenant, il pouvait encore non-seulement sauver la Caroline, mais encore vaincre les Espagnols. Par malheur il s'obstina. Il attendit sous voiles deux jours et deux nuits, le 7 et le 8 septembre, et permit, seulement dans la matinée du 9, à ses lieutenants de débarquer quelques-uns de leurs hommes, que la grosse mer avait fatigués et rendus impropres à tout service. Lemoyne, et l'ordonnance de d'Ottigny, le soldat Granchemin, furent du petit nombre de ceux qui profitèrent de l'autorisation. Cette précaution devait assurer la vie de Lemoyne.

Ribaut donna l'ordre définitif du départ le lundi 10 septembre. A peine avait-il perdu de vue la Caroline, qu'il découvrit le camp espagnol. Leurs navires étaient à l'ancre, mais ils coupèrent les câbles qui les retenaient, parvinrent à franchir la barre du fleuve et se mirent à l'abri. Ribaut arriva trop tard pour profiter de la marée et entrer à son tour dans le fleuve. C'était une chance heureuse pour les Espagnols : un bonheur plus grand encore fut que soudain s'élevèrent des vents furieux, ces terribles vents du N.-O., qui soufflent du continent et brisent tout sur leur passage. Les matelots de Ribaut s'éloignèrent en toute hâte, et bientôt la flotte française disparut à l'horizon. San Agustino était sauvé. La tempête dura plusieurs jours. Malgré l'énergie des matelots, malgré l'habileté des capitaines, les quatre navires français furent jetés à la côte, ou brisés sur les écueils qui

bordent le rivage, sans doute aux alentours du cap Canaveral. Même de nos jours la côte floridienne est fort dangereuse. De 1837 à 1860 (1) le nombre des naufrages fut estimé à 900, et la perte totale évaluée à 30 millions de dollars. Pourtant tous les écueils ont été signalés, et la marche, ainsi que la construction des navires ont été singulièrement perfectionnées.

Ribaut, dans son malheur, eut la chance de sauver tout son monde. Il n'y eut qu'une seule victime, mais regrettable, Lagrange, le parent de Coligny. C'était un homme de sens et de bon conseil (2), fort estimé des soldats, et qui avait de l'ascendant sur Ribaut. Certes, s'il eût vécu, il aurait peut-être sauvé la Floride. Il avait du reste comme le pressentiment de ce malheur, car, le jour même du départ, et jusqu'au dernier moment, il avait refusé de s'embarquer, et conjuré Ribaut de s'en tenir au plan de Laudonnière.

Nos infortunés compatriotes n'en étaient déjà plus à pleurer la mort d'un de leurs officiers. Soldats ou chefs, épuisés par cette lutte acharnée contre la tempête, ils étaient jetés sans ressource sur une côte insalubre. Leurs armes étaient ou perdues ou hors de service, leurs poudres noyées, leurs vêtements en lambeaux. Ils n'avaient pour apaiser leur faim que des fruits ou des racines. L'eau même leur faisait défaut : car ils ne rencontraient que des mares croupissantes

(1) *Tour du monde*, n° 590.

(2) LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 225, en fait un éloge pompeux.

ou des citernes saumâtres. Non-seulement l'espoir de vaincre les Espagnols était perdu pour eux, mais encore ils étaient déjà réduits à se demander si leur dernière heure n'approchait pas. Un affreux désespoir s'empara de la petite armée.

Au contraire, la joie la plus vive régnait au camp espagnol. Menendez avait un instant cru que les Français allaient débarquer, et, comme sa forteresse était à peine ébauchée, il n'aurait pas pu leur résister. Cette tempête soudaine, qui éclata au moment même du danger, lui parut un signe visible de la protection divine. Ses soldats crurent aussi à une intervention directe de la Providence en leur faveur, et, d'un commun accord, tous, chefs et soldats, entonnèrent un cantique d'actions de grâces, et remercièrent le Saint-Esprit d'avoir frappé d'aveuglement leurs ennemis. Ceux qui doutaient encore n'hésitèrent plus : l'expédition devenait une croisade.

CHAPITRE III

MASSACRE DE LA CAROLINE.

Menendez voulut profiter de l'enthousiasme de ses hommes. Il réunit un nouveau conseil de guerre, et démontra à ses officiers la nécessité de se battre et de tirer parti de la dispersion des Français. Il eut soin de surexciter leur fanatisme, et leur démontra que c'était un devoir de massacrer des hérétiques. « Ce sont des hérétiques, leur dit-il (1), et nous savions, avant de quitter l'Espagne, que Ribaut avait défendu, sous peine de mort, à tout catholique de s'embarquer avec lui. Eux-mêmes nous ont déclaré qu'ils étaient tous luthériens. Nous sommes donc obligés de leur faire la guerre à outrance, non-seulement parce que nous en avons reçu l'ordre exprès, mais encore parce qu'ils sont résolus de leur côté à ne nous faire aucun quartier. » Puis il leur exposa son plan. Il voulait prendre cinq cents soldats d'élite, divisés en dix compagnies de cinquante hommes chacune : chaque soldat emporterait des vivres pour huit jours. La petite armée marcherait droit à la Caroline en traversant les forêts du littoral. Lui-même ouvrirait la marche, et se frayerait un passage dans les bois, grâce à quelques Biscayens, habitués à la chasse dans leurs sauvages mon-

(1) CHARLEVOIX, ouv. cit., p. 113.

tagnes : il aurait pour se guider sa boussole et les indications d'un Français prisonnier. Une fois en vue de la Caroline, on tentera tout de suite l'escalade. Si les Français sont sur leurs gardes, on se retranchera tout près d'eux, dans un des petits bois qui entourent la citadelle ; et, comme les Français n'oseront pas attaquer les Espagnols dans un lieu couvert, on attendra paisiblement les renforts de Saint-Domingue pour entreprendre un siège en règle.

Assurément la première partie de ce plan était excellente. On pouvait en effet tenter une surprise sur la Caroline, et, moins on tarderait, plus on aurait de chances pour réussir. Mais la seconde partie du plan était bien aventureuse. Il n'était guère probable que les Français laisseraient plusieurs semaines à côté d'eux les Espagnols, sans essayer de les débusquer.

La discussion s'engagea : elle fut vive. Les capitaines Juan de Saint-Vincent, Francisco Recaldo et Juan de Mayo se signalèrent par leur opposition au projet de l'amiral. Lorsqu'on mit aux voix la proposition de Menendez, elle fut néanmoins acceptée par la majorité. Aussitôt tout se prépara pour un prochain départ. Pedro Valdez choisit avec soin les cinq cents hommes qui devaient marcher contre la Caroline. Tous les autres soldats, l'artillerie, le fort San Augustino, et les trois navires, furent confiés à Bartolomeo Menendez, frère de l'amiral, que ce dernier investit du titre pompeux de gouverneur de San Augustino. Les soldats ne partageaient pas la con-

fiance de leurs officiers. Excités sous main par Juan de Saint-Vincent et ses amis, ils se répandaient en plaintes amères contre la folie de l'amiral, et faisaient mine de ne pas le suivre. Menendez, avec une grande prudence, et ne voulant pas, au début d'une expédition dangereuse, s'aliéner par trop de sévérité quelques-uns de ses hommes, invita tous ses officiers à un grand dîner, et, à la fin du repas, il leur témoigna sa surprise, sans toutefois désigner personne, de ce qu'on eût révélé aux soldats le secret du conseil. Son devoir, ajouta-t-il, serait de punir les auteurs de cette trahison. Mais il ne voulait pas ouvrir d'enquête pour le moment. Il se contentait donc d'avertir les coupables de ne plus s'exposer à de semblables avertissements, ou sinon il se verrait obligé de sévir. La leçon était bonne, et donnée avec tact. Les récalcitrants se turent et se promirent à part eux d'obéir. Seul, Juan de Saint-Vincent persista dans son opposition. Plutôt que de partir, il se fit passer pour malade, et répondit aux observations de ses amis qu'il n'était pas assez insensé pour « s'aller faire assommer comme une bête. » Menendez feignit d'ignorer le propos, et accepta le prétexte de son lieutenant, puis il donna l'ordre du départ, non sans avoir appelé, par une messe solennelle, les bénédictions du ciel sur l'expédition (16 sept.).

Le lendemain, 17 sept., Menendez se mit bravement à l'avant-garde avec Martin Ochoa et une vingtaine de Biscayens, armés de haches, qui lui frayaient un passage. Chaque soldat portait douze livres de pain, et un

peu de vin. Quelques Indiens servaient de guides. Le reste de l'armée suivait. Certes, si les Français avaient eu la sagesse d'écouter Laudonnière, ils auraient massacré jusqu'au dernier tous les Espagnols; car, dans ces forêts vierges, arrêtés à chaque instant par des lianes ou des troncs d'arbres gigantesques, s'enfonçant à chaque pas dans des ornières, les Espagnols auraient été décimés par quelques Français, déjà familiarisés avec ces forêts. Menendez et son armée n'eurent donc à surmonter que des fatigues matérielles. Il est vrai que trois jours de marche sous une pluie torrentielle, par des vents affreux, éprouvèrent singulièrement les Espagnols. Ils traversaient alors un des cantons les plus malsains de la Floride. « C'est un marais (1) inondé tantôt par les débordements de l'Océan, tantôt par les pluies hivernales qui n'ont pas d'écoulement. Là les eaux douces et les eaux salées se confondent et se mêlent, formant des lacs saumâtres et des sources intermittentes. » Ces sombres et tristes solitudes, peuplées de cyprès et de pins stériles, on les nomme les *everglades*. Elles sont aujourd'hui encore le repaire des sauvages désespérés, le berceau de la fièvre, le laboratoire de la mort. Menendez eut beaucoup de peine à en sortir. Il n'y réussit qu'à force de persévérance et d'énergie. Le 19 septembre, sur les dix heures du soir, l'armée espagnole était en vue de la Caroline.

(1) POUSSIELGUE. *Tour du monde*, n° 545, aujourd'hui marais de San Diego.

Le général réunit aussitôt un dernier conseil de guerre, et régla tout pour la prochaine attaque.

Depuis le départ de Ribaut, que s'était-il passé à la Caroline? Comme Ribaut avait emmené la plus grande partie des Français, la garnison de la Caroline était tout à fait insuffisante : elle se composait d'environ cent cinquante personnes, dont quarante à peine en état de résister. Les autres étaient les malades et les blessés, les ministres protestants, les ouvriers, et les commissaires royaux, « tous propres à manier la plume plutôt que l'épée (1). » Il y avait aussi quelques femmes, et parmi elles cette servante de Laudonnière qui avait été l'origine et le prétexte de tant d'insinuations malveillantes. Le chef de cette troupe d'invalides était Laudonnière. Cet honneur lui était bien dû; d'abord parce que personne ne méritait plus que lui de commander la citadelle qu'il avait construite, ensuite parce qu'il était souffrant, incapable de prendre part à l'expédition projetée, et pouvait néanmoins rendre de nouveaux services. Laudonnière accepta cette lourde responsabilité, mais ce ne fut pas sans protester contre l'imprudence du commandant en chef, qui dégageait ainsi la citadelle, au moment où elle seule assurait la retraite des Français. Ribaut, qui ne prévoyait seulement pas la possibilité d'un insuccès, n'écouta pas les réclamations de son lieutenant, et partit, comme

(1) DE BRY, p. 24, *ad calamum quam ad gladium tractandum magis idonei.*

nous l'avons vu, avec tout ce qu'il y avait de solide et d'énergique dans la petite armée française. Il ne laissa même pas à la Caroline les provisions nécessaires. Il enleva tout le vin, et jusqu'à deux barques de biscuits, que Laudonnière avait en réserve, « si bien (1), remarque avec aigreur ce dernier, que quand ie diray avoir receu plus de faveur des estrangers Anglois que de ceux de mon pays, ie ne diray que la vérité. »

Mais Laudonnière était avant tout l'homme du devoir. Il refoula les sentiments d'amertume qui débordaient en lui, et se garda bien de laisser soupçonner son mécontentement à la petite garnison. Malgré sa faiblesse, il s'occupa de pourvoir à sa sécurité et à ses besoins. Le jour de départ de Ribaut, il ordonna à un ingénieur, nouvellement débarqué, le sire du Lys, de remettre la Caroline en état de défense. Aussitôt on refit la palissade avec des troncs d'arbre grossièrement équarris. Mais les gros orages qui survinrent empêchèrent les ouvriers de continuer leur travail. Quelques jours après le départ de Ribaut, au moment même où Menendez, malgré le mauvais temps, précipitait sa marche à travers les forêts, rien encore n'était achevé. Laudonnière prit alors la précaution de partager en deux escouades ses hommes valides. Ils devaient veiller de deux nuits l'une, à tour de rôle; de Saint-Clerck et de la Vigne les commandaient. De plus, Laudonnière et du Lys multipliaient les rondes, et

(1) LAUDONNIÈRE, p. 195.

exerçaient la plus étroite surveillance. Aucune précaution n'avait été négligée, et jamais les Espagnols ne se seraient emparés par surprise de la Caroline, si la fatalité ne s'en était mêlée !

Depuis plusieurs jours aucun ennemi n'avait été signalé. L'attention se lassait; on était fatigué. De plus, la pluie ne cessait de tomber. Les soldats valides étaient peu nombreux, une quarantaine au plus. Exténués par ces veilles continuelles, ils commençaient à murmurer, mais néanmoins restaient à leur poste. Le lieutenant de la Vigne venait de faire son inspection au point du jour, le jeudi 20 septembre. Les sentinelles n'avaient rien observé de suspect. Comme la pluie ne cessait pas, et que la fatigue des hommes augmentait, la Vigne crut pouvoir prendre sur lui de faire rentrer tout le monde, et d'accorder quelques heures de repos. Il venait, sans le savoir, de ruiner la Caroline; car l'armée espagnole était déjà sous les bois qui entourent la citadelle, et Menendez guettait une occasion pour s'élaner sur sa proie. Cette occasion, l'imprudencé d'un officier subalterne la lui présentait contre toute attente, et il s'empressa d'en profiter.

Il n'était que temps, car déjà le découragement régnait parmi les Espagnols. Cette marche à travers des forêts et des fondrières les avait épuisés. La pluie qui tombait toujours avait jeté dans leurs esprits de sombres pressentiments. Sous prétexte d'obstacles, le plus souvent imaginaires, bon nombre de soldats étaient

restés en arrière, et avaient fini sinon par désertier, au moins par rejoindre San Agustino. Les officiers étaient restés à leur poste, mais plusieurs d'entre eux murmuraient. Fernando Perez, enseigne de la compagnie de Juan de Saint-Vincent, chargé, en l'absence du capitaine, du commandement de la compagnie, disait tout haut qu'il ne comprenait pas comment tant de braves gens se laissaient ainsi vendre par un montagnard asturien, qui ne savait pas mieux faire la guerre sur terre qu'un cheval. Menendez fit semblant de ne rien entendre; mais, convaincu de la nécessité de prévenir par une attaque immédiate une défection prochaine, il convoqua ses officiers, et, leur montrant à travers les arbres les murailles de la Caroline, les invita à prendre une résolution suprême.

Les mécontents voulaient retourner à San Agustino; et, comme on n'avait plus de vivres, ils proposaient de se nourrir de racines ou de choux palmistes qu'on trouverait sur le chemin du retour. Menendez n'eut pas de peine à démontrer l'absurdité et la lâcheté d'un pareil dessein. « Je crois (1), ajouta-t-il, que nous devons tenter l'aventure, puisque nous sommes à la porte de la Caroline. Si nous ne pouvons pas prendre la place, nous n'avons pas du moins à craindre que nos ennemis, qui, selon toutes les apparences, sont en petit nombre, s'engagent dans les

(1) CHARLEVOIX, *ouv. cit.*, p. 118.

bois pour nous en chasser, et nous y aurons toujours une retraite sûre. » Le mestre de camp et la majorité des officiers se rangèrent à cet avis. Les récalcitrants n'avaient plus qu'à obéir.

A ce moment on annonça à Menendez que les Français, on ne savait pour quel motif, avaient abandonné leurs postes sur les remparts, et étaient rentrés dans leurs cantonnements. Menendez ordonne aussitôt de se mettre à genoux pour remercier la Providence de cette faveur signalée; et les Espagnols, divisés en plusieurs colonnes, officiers en tête, sortent du bois, et courent sur la Caroline.

Un soldat sorti par hasard de la citadelle et le trompette de Laudonnière furent les premiers qui aperçurent l'ennemi. Ils jetèrent aussitôt des cris perçants, et donnèrent l'alarme. Ochoa tua le malheureux soldat qui ne cessait de crier, et Menendez se tournant vers son sergent major Recaldé et un de ses officiers, Lopez Patino : « Amis, leur dit-il, la Caroline est à nous! » et ils courent vers la forteresse, bientôt suivis par leurs soldats. En vain le trompette redouble ses appels d'alarme; il était déjà trop tard. A peine quelques soldats eurent-ils le temps de courir à la brèche du sud. Ils furent tués, et les enseignes Rodrigo Troché et Pedro Valdez Herrera pénétrèrent dans la citadelle. Au même moment deux autres compagnies entrèrent par la brèche de l'ouest, et massacrèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent. Enfin une troisième troupe se présenta à la brèche du sud-ouest, et s'en empara

sans peine. Il n'y eut pour ainsi dire aucune résistance. Les Français valides dormaient encore. Les autres étaient ou malades ou blessés. Assaillis à la fois dans toutes les directions, il leur fut impossible de se rallier pour essayer de combattre. Heureux ceux à qui leur connaissance des lieux permit de s'échapper, car les Espagnols ne firent aucun quartier. Ils n'épargnèrent même pas les malades et les blessés. Tous ceux qui pouvaient tenir une épée furent impitoyablement et systématiquement égorgés. On ne sauva que les femmes et les enfants au-dessous de quinze ans, et encore, dans le premier emportement, « c'estoit à qui mieux esgorgeroit hommes sains et malades, femmes et petits enfans, de sorte qu'il n'est possible de songer un massacre qui puisse estre esgalé à cestui-cy en cruauté et en barbarie (1). »

Les conséquences de ce désastre étaient incalculables. Sans parler de l'effet moral produit sur les Floridiens par la prise de cette citadelle, tout espoir de retour était désormais fermé aux troupes de Ribaut, et, comme elles n'avaient plus de vaisseaux, on pouvait dès lors les considérer comme perdues. De plus, Menendez s'emparait d'une position militaire excellente : une forte artillerie, des magasins abondamment pourvus en munitions et en objets d'échange tombaient entre ses mains; enfin et surtout, il avait remporté cette victoire presque sans effusion

(1) LE CHALLEUX, *ouv. cit.*, p. 212.

de sang, et pouvait désormais compter sur ses soldats. Il avait réussi dans la première partie de ses instructions, qui consistait à ruiner les établissements français en Floride. Il lui restait maintenant à en exécuter la seconde, celle qui consistait à immoler les huguenots, qu'il prendrait. Nous verrons qu'il ne s'acquittera que trop fidèlement de son horrible mission.

Que devinrent en effet les Français qui, sur le premier moment, avaient réussi à échapper à la fureur des Espagnols? Laudonnière avait eu cette heureuse chance. Réveillé à temps par sa servante, il avait essayé de ranimer ses soldats. Désigné aux coups de l'ennemi par une exclamation volontaire ou involontaire du prisonnier, Jean François, que Menendez traînait à sa suite, et entouré par eux, il n'eut que le temps de s'enfuir, et fut assez heureux pour le glisser sous une tente, dont les Espagnols s'amusèrent à couper les cordes. Il se jeta aussitôt dans les bois. Sa servante le suivit, non sans avoir reçu un coup de poignard au sein. Malgré le sang qui la couvrait, elle s'attacha aux pas de son maître, et parvint à le dérober à la poursuite des ennemis. Laudonnière et sa servante sont bientôt rejoints par un certain Barthélemy, très-gravement blessé au cou, et tous les trois quittent la forêt pour gagner les lagunes. C'était un asile à peu près impénétrable; mais quelles souffrances pour ces infortunés, dont l'un était malade, et les deux autres grièvement blessés! Sans abri, exposés aux piqûres des moustiques, à la dent des caï-

mans, sans eau potable, sans vivres pour réparer leurs forces, sans armes pour se défendre, et, devant eux, la perspective de tomber entre les mains d'impitoyables ennemis !

Pourtant ni Laudonnière ni ses deux compagnons d'infortune ne perdirent courage. Ils furent peu à peu rejoints par François Duval, de Rouen, par le Belge Élie Desplanques, par le fils d'un riche aubergiste de Rouen, maître de l'hôtel *la Couronne de fer*, par le menuisier Nicolas, par Nicaise de la Crotte, par le charpentier Jean Dehais et par le trompette qui avait le premier signalé l'arrivée des Espagnols. Le lendemain une autre troupe de fugitifs vint grossir leur nombre. Elle se composait du charpentier Le Challeux, du ministre Robert, de Jacques Touzé, du sieur de la Blonderie, du laquais de d'Ully, et de quelques autres personnes. Leurs aventures avaient été dramatiques. Le Challeux en a conservé le récit. Poursuivi par les Espagnols, il avait couru au rempart, l'avait enjambé, et, malgré sa hauteur, n'avait pas hésité à se jeter dans le fossé. Il assista du haut d'une colline au massacre de la Caroline, et se jeta dans les bois, « car (1) il me sembloit que je ne pourroye trouver cruauté plus grande entre les bestes sauvages, que celle des ennemis, laquelle j'avoie veu desborder sur les nostres. » A peine dans la forêt, il y trouva tous ceux dont nous venons de citer les noms, et six autres

(1) LE CHALLEUX, *ouv. cit.*, p. 212.

qui conseillèrent à la petite troupe de se rendre aux Espagnols. Le Challeux était d'un avis contraire, et il avait raison de ne pas se fier aux Espagnols, car bientôt on entendit les cris des six victimes de leur naïve confiance. Les fugitifs, désespérés, s'enfoncèrent alors au plus profond de la forêt, et arrivèrent sur le sommet d'une montagne d'où l'on découvrait la mer. Pour eux c'était le salut ! mais il fallait arriver à la mer, et tout d'abord descendre cette montagne escarpée. Ils s'accrochèrent aux buissons, et « pour sauver (1) la vie, n'espargnans point les mains, lesquelles nous avions toutes gastées et sanglantes, mesme les jambes, et quasi tout le corps déchiré. » Parvenus, non sans peine, au bas de la montagne, ils rencontrèrent un marais. Une pluie torrentielle vint alors à tomber comme pour achever de les décourager. « Nous estions entre deux eaux (2), et plus nous marchions avant, plus nous trouvions l'eau profonde. » Ils se croyaient tous perdus. Ce fut alors que le ministre Robert apporta les secours de la religion à ces infortunés qui désespéraient de la vie, et les engagea à concentrer leurs efforts, et à tout attendre d'un avenir meilleur. Ils réussirent à se dégager de ce mauvais pas, et arrivèrent à un petit bois. Une grande rivière leur barra subitement le passage. Par bonheur Le Challeux avait conservé une serpe qu'il tenait à la main, quand il

(1) LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 218.

(2) Id., ibid.

fut surpris par les Espagnols. Il abattit un arbre et les fugitifs se suspendant à ce radeau improvisé, franchirent cet obstacle et un autre encore. La nuit, dans l'intervalle, était arrivée : ils la passèrent en pleine forêt, et ce ne fut pas sans de mortelles angoisses. « Encore que nous fussions travaillés tant et plus, n'avions-nous pas la volonté de dormir ! car quel pourroit estre le repos des esprits en telle frayeur ! »

Dans la matinée du 21, Le Challeux et ses compagnons rencontrèrent Laudonnière, qui prit tout de suite le commandement des deux bandes, et envoya Dehais à la recherche des navires français, mais Dehais s'égara ; les autres Français partirent à la découverte, et Laudonnière dut passer toute la nuit dans l'eau jusqu'aux épaules. Ses souffrances devinrent intolérables. Il se crut au moment de mourir, et récita les prières des agonisants. Un de ses soldats, qui n'avait pas voulu l'abandonner, le soutint au moment où il s'affaisait sur lui-même, et le sauva d'une mort immédiate. Il fut rejoint peu après par Jean Dehais et les hommes partis à la recherche des navires, qui avaient fini par découvrir le vaisseau de Maillard. Mais Laudonnière était évanoui, et fut transporté à grand-peine dans une petite barque. A peine avait-il repris connaissance et commençait-il à se réchauffer, que, sans vouloir regagner le navire qui l'attendait, il ordonna de longer auparavant la lagune et de recueillir tous les fugitifs qui s'y seraient réfugiés. Ce sera l'éternel honneur de Laudonnière, malade comme il

l'était, et épuisé par cette affreuse nuit passée dans les marécages, de ne pas avoir oublié ses devoirs de capitaine. Aussi bien sa grandeur d'âme fut récompensée, car il eut la satisfaction de sauver de la sorte une vingtaine de ses compatriotes, et, parmi eux, le neveu du trésorier Lebeau et le peintre J. Lemoyne.

Lemoyne nous a conservé le dramatique récit de ses aventures. Il avait comme le pressentiment de la catastrophe, et s'était jeté tout habillé sur son hamac. Au premier bruit que firent les Espagnols en entrant à la Caroline il se dressa sur son séant, et rencontra tout à coup deux Espagnols qui ne firent pas attention à lui. Lemoyne comprit que tout était perdu. Il tourna derrière la caserne, se jeta dans le fossé par l'embrasement d'un canon, et gagna la forêt, dont il connaissait tous les sentiers. Quatre soldats l'avaient suivi. La petite troupe s'enfonça au plus épais du bois, et tint conseil. Lemoyne aurait voulu que ses compagnons et lui allassent à la rencontre des navires que Ribaut avait envoyés dans le haut du fleuve : c'était l'avis le plus sage. Deux des soldats étaient d'avis d'attendre que la fureur des Espagnols fût calmée, puis de se rendre : c'était trop compter sur leur générosité. Deux autres enfin désiraient continuer à vivre dans les bois, en demandant l'hospitalité aux Floridiens, et attendre une occasion favorable pour rentrer en France : c'était le parti le plus certain ; mais quand cette occasion se présenterait-elle, et que de souffrances à endurer encore ! En vain Lemoyne essaya de les ramener à son

opinion. Il resta seul de son avis. Les quatre soldats se décidèrent à demander asile aux Indiens, et l'abandonnèrent.

Lemoyne avait une piété sincère : il ne désespéra pas de son salut, et reprit sa marche dans la direction du fleuve. Il rencontra bientôt un nouveau survivant au massacre, l'ordonnance de d'Ottigny, le soldat Grandchemin. Les deux infortunés associèrent leurs espérances, et promirent de s'entr'aider. Ils sortirent de la forêt, et arrivèrent à des marécages couverts de roseaux. De nos jours, avec tous les secours de l'industrie moderne, avec de bons chevaux et des guides expérimentés, les chasseurs les plus intrépides et les mieux portants hésitent à s'enfoncer dans cette triste région. Quel ne devait pas être l'accablement de ces infortunés, blessés et malades tous deux, sans armes, sans vivres, qui n'avaient échappé que par hasard au massacre de leurs compatriotes, et s'attendaient à tomber d'un moment à l'autre entre les mains de leurs ennemis ! Grandchemin, moins fortement trempé que Lemoyne, ne put supporter ces tortures morales et ces souffrances physiques. Malgré les pressantes sollicitations du dessinateur, il voulut se rendre aux Espagnols. Lemoyne eut la constance de l'accompagner jusqu'aux environs de la Caroline. A peine les Espagnols aperçurent-ils Grandchemin qu'ils coururent à lui en poussant des cris de joie féroce. Effrayé par ces démonstrations, l'infortuné voulut alors rebrousser chemin, mais déjà les Espagnols l'avaient saisi et mas-

sacré. Lemoyne n'eut que le temps de s'enfoncer de nouveau dans la forêt. Il était encore seul ! Par bonheur il fut alors recueilli par Laudonnière, et cette petite troupe de malades et de désespérés parvint à gagner le vaisseau de Maillard, et commença à croire qu'elle aurait la vie sauve.

Ces navires avaient pourtant failli tomber entre les mains des Espagnols. On se rappelle que, sur les sept navires que Ribaut avait conduits en Floride, quatre étaient restés en mer, et trois autres avaient remonté le fleuve sous le commandement de Jacques Ribaut, le fils ou le neveu du général. Ces trois navires étaient à l'ancre en face de la Caroline. Montés par une soixantaine de matelots, porteurs d'une artillerie respectable, on s'étonne qu'ils n'aient pas essayé de défendre la citadelle, ou tout au moins de lancer contre les Espagnols un feu destructeur. Mais on sait que Menendez s'empara par surprise de la citadelle, et, dans le premier moment de trouble, si les trois navires avaient ouvert le feu, ils auraient également atteint amis et ennemis. Le premier soin des Espagnols fut de tourner contre eux les canons de la place, et bientôt les navires furent menacés à leur tour. Si les ennemis avaient eu des barques, ils auraient sans nul doute complété leur victoire, en capturant la flottille, dernier espoir des Français. Au moins essayèrent-ils d'intimider le capitaine Ribaut. Ils lui envoyèrent ce Français, traître ou prisonnier, qui leur avait déjà rendu de si importants services,

et, par son intermédiaire, lui proposèrent de garder un de ses trois navires, bien équipé, monté par tous ses hommes, et de s'en aller en toute liberté où bon lui semblerait, à condition de livrer les deux autres navires, l'artillerie, les armes et les munitions, sinon ils allaient les couler tous les trois. Ribaut aurait dû faire arrêter le traître et l'immoler en face des Espagnols, mais il respecta le droit des gens. Il renvoya l'odieux négociateur avec des paroles hautaines, et repoussa bien loin ces propositions qui cachaient un piège. « Quand au navire que vous demandez (1), répondit-il, vous auriez plutôt nos vies, et où vous nous voudriez parforcer; nous employerons le moyen que Dieu et nature nous a donné pour nous défendre. » Aussitôt les Espagnols démasquèrent leurs batteries, et leurs boulets bien dirigés coulèrent bas le plus petit des trois navires. L'équipage fut recueilli par les deux autres navires, qui ne voulurent pas engager une lutte inégale, coupèrent leurs câbles et se mirent hors de portée.

Par malheur le vent soufflait du large; et, pendant trois jours, nos compatriotes, retenus malgré eux dans les eaux de la Caroline, assistèrent aux horribles scènes qui suivirent le massacre : leur courage ne faiblit pas un instant, et les Espagnols n'osèrent pas les attaquer; mais ils ne leur épargnèrent pas les menaces. « Pour ce se jettèrent la plus part d'eux (2)

(1) LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 217.

(2) LA POPELLINIÈRE, ouv. cit., p. 33. — Rapprochez DE THOU,

sur les corps des déceddez, auxquels, en vue des François, tirans les yeux avec les pointes des dagues, et leur faisant mille vilenies en toute gaudisserie les jettoient vers l'eau avec assez d'injures du nom françois. » Ces horreurs produisirent un effet tout contraire, et nos compatriotes n'en éprouvèrent qu'un désir plus ardent d'échapper aux atteintes de leurs ennemis. Enfin, après trois jours de mortelle attente, le vent tomba tout à fait, et la petite flotte franchit la passe. Elle avait dans l'intervalle rallié Laudonnière et les rares survivants du massacre. En débouchant en mer, Ribaut et Laudonnière armèrent deux autres petits navires, celui que Laudonnière avait fait construire, lorsqu'il s'apprêtait à retourner en France, et celui qu'il avait acheté à Hawkins. C'était un miracle que ces navires, avec leur insuffisant équipage, eussent échappé à l'avidité espagnole.

Jacques Ribaut et Laudonnière avaient donc quatre navires à leur disposition. Mais les équipages n'étaient pas nombreux, les vivres manquaient, et, d'un jour à l'autre, les Espagnols pouvaient les attaquer. Il était inutile de chercher à rallier Ribaut et le gros de l'armée; car on ne savait pas encore qu'il avait perdu sa flotte et on supposait qu'il était en état de se défendre. Il fallait donc s'éloigner à tout prix de cette côte

p. 535, mortuorum oculos exsculpentes ac pugionum mucronibus præfixos gestantes manu cum risu et clamore. — LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 217.

maudite ! D'un autre côté, il était difficile de tenir la mer avec des matelots peu nombreux. Laudonnière, avec une prudence qui l'honore, prit alors la résolution de sacrifier une partie de sa flotte. Il détruisit donc, pour qu'ils ne tombassent pas entre les mains des Espagnols, le petit vaisseau que ses compagnons avaient construit pour retourner en France, et le navire qu'il avait acheté à Hawkins; mais il eut soin de garder l'artillerie, qu'il répartit entre les deux navires qui restaient. C'est à grand'peine que Jacques Ribaut consentit à prendre à son bord ces pièces de canon. Aussi bien il avait, en toute circonstance, fait preuve d'un égoïsme inouï, à tel point qu'il n'avait pas voulu prêter à Laudonnière un seul de ses quatre pilotes.

Les deux navires prirent la mer le jeudi 25 septembre, mais ils furent presque tout de suite séparés par la tempête. *La Perle*, de Jacques Ribaut, sur laquelle Le Challeux avait trouvé asile, fit, pendant cinq cents lieues, une heureuse traversée. Elle rencontra en pleine mer, au large des Bermudes, un vaisseau espagnol : « Nous le canonnâmes d'une telle sorte, écrit-il (1), que nous le rendîmes subjects à nostre dévotion, et le batîmes tellement qu'on voyoit le sang regorger par les naugères. » Ils ne purent cependant s'en emparer, à cause d'un gros vent qui s'éleva. Pendant le reste de la traversée, ils souffrirent vivement du froid; « car il faut bien entendre que nous autres (2), qui

(1) LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 223.

(2) Id., *ib.*

estions eschappez de la Floride , n'avions pour tout vestement ou accoustrement , tant pour le iour comme pour la nuict , fors que la simple chemise ou quelque autre petit haillon , qui estoit bien peu de chose pour nous défendre à l'encontre de l'iniure du temps. » La faim et la soif les accablèrent aussi : car ils étaient partis si précipitamment qu'ils n'avaient pu renouveler leurs provisions. L'eau surtout était toute corrompue, et encore « nous n'avions (1) pour tout le long de la journée que plein une petite tasse. » Ils arrivèrent enfin à la Rochelle, et l'accueil empressé des habitants les dédommagea en partie de leurs souffrances, mais le bon charpentier n'oublia jamais ses souffrances. « Aille à la Floride qui voudra , écrivait-il (2) dans la préface de sa relation, ne confesseray-ie iamais que l'homme père de famille fasse son devoir de quitter ainsi sa vocation, pour à l'aventure aller en païs estrangers. » Il exhalait même son dépit en vers naïfs mais touchants :

Qui veut aller à la Floride ,
 Qu'il aille, i'y ai esté :
 Et revenu sec et aride
 Et abbattu de poureté.
 Pour tous biens i'en ay rapporté
 Un beau baston blanc en ma main :
 Mais ie suis sain , non degousté !
 Ça , à manger, ie meurs de faim.

(1) LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 224.

(2) Id., *ib.*, p. 225.

Quant au vaisseau de Laudonnière, il relâchait à Florès, dans les Açores (28 octobre), et le 11 novembre il débarquait en Angleterre (1), à Sovanèze, sur le canal de Saint-Georges. La traversée avait été assez heureuse. Mais Laudonnière et ses compagnons n'avaient réussi qu'à sauver leur vie. Ils avaient tout perdu à la Caroline, et étaient dénués de ressources. Par bonheur un marchand de Saint-Malo lui prêta quelque argent; un seigneur anglais le retint huit jours à Morgan, et lui donna une haquenée, qui le conduisit à Bristol, puis à Londres, où l'ambassadeur de France, Paul de Foix, reçut de lui l'avis officiel du massacre, et l'envoya pour en porter en France la triste nouvelle. Laudonnière débarqua à Calais, et se rendit à Paris. Le roi et la cour venaient de quitter la capitale, et se trouvaient à Moulins pour y tenir les états. Charles IX reçut fort mal le seul des Français floridiens qui eût rempli jusqu'au bout son devoir. Au lieu de le récompenser, il écouta froidement le récit du massacre, et renvoya Laudonnière, sans seulement lui exprimer par quelques mots sa sympathie ou sa reconnaissance. L'infortuné commandant se retira dans sa famille, et y mourut ignoré, non sans rendre à son pays de nouveaux services, car il s'occupa de rédiger ses mémoires, auxquels, par une dernière fatalité, il n'eut pas la gloire d'attacher son nom : ce

(1) DE THOU, ouv. cit., p. 536, ad Souesium, sans doute Swansea, dans le Clamorganshire.

fut son éditeur, Basanier, qui lui enleva, il est vrai sans le vouloir, cette dernière consolation.

Laudonnière, malgré ses malheurs, doit trouver grâce aux yeux de la postérité. Sans doute il a commis des fautes, il a fait preuve de faiblesse, mais jamais il n'a manqué à son devoir, et, si on l'eût écouté, la Floride serait restée à la France. Aussi avait-il en quelque sorte le droit de terminer son ouvrage par ces fières paroles (1) : « Les lecteurs équitables et non passionnés pourront aisément juger la vérité du fait, et estre véritables censeurs du devoir que j'y ai faict. Quant à moy, je ne veux accuser ni excuser aucun; il me suffit d'avoir poursuivy la vérité de l'histoire, de laquelle plusieurs pourront tesmoigner, lesquels y ont esté présens. »

Mais il est temps de retourner en Floride, et de raconter comment Menendez assura son triomphe, et détruisit à tout jamais les établissements français, en exterminant la petite armée commandée par Ribaut.

(1) LAUDONNIÈRE, p. 205.

CHAPITRE IV.

MASSACRE DE SAN AGUSTINO.

Le premier soin de Menendez, après la prise de la Caroline, fut de changer le nom de la citadelle. Il lui donna celui de San Matheo, qu'elle a gardé depuis. Il s'empessa de faire disparaître les armes de Coligny et celles de France qu'il remplaça par les siennes et celles d'Espagne. Il mit aussi des sentinelles à la porte des magasins, pour que les richesses qu'ils contenaient ne fussent pas dissipées. Lors de l'inventaire qui eut lieu plus tard, on compta 120 cuirasses en excellent état, 300 piques, de nombreuses arquebuses, beaucoup de casques et de vêtements, une quantité de toiles et de draps fins, du biscuit, de la graisse, seulement trois chevaux, quatre ânes et deux ânesses, mais 200 tonneaux de farine, 200 fanègues de blé, et tous les ustensiles nécessaires à la colonisation. Mendoza, qui nous a conservé ces curieux détails, n'a garde d'oublier les bibles et les ouvrages de piété luthériens. Il enregistre avec horreur des cartes à jouer sur lesquelles des soldats irrévérencieux avaient tracé des dessins sacrilèges, et il ajoute avec une joie naïve : « Le plus grand avantage de notre victoire, c'est certainement le triomphe que Notre-Seigneur nous accorde, et qui fera que son Saint Evangile sera introduit dans cette contrée (1). »

(1) MENDOZA. *Relation*, p. 213.

Menendez en effet, voulant marquer jusqu'au bout qu'il n'avait combattu que pour la religion, désigna un vaste emplacement pour bâtir une somptueuse église, et il en posa tout de suite la première pierre. Le 22, il passa une revue générale de sa petite armée, qui ne comptait plus que quatre cents soldats. Pourtant il n'y avait pas eu beaucoup de victimes dans l'attaque de la citadelle; mais bon nombre d'Espagnols s'étaient égarés dans la marche, et, par lassitude ou par lâcheté, n'avaient pas rejoint leur corps. Après avoir félicité ses soldats, et leur avoir distribué les récompenses et les grades qu'ils méritaient, Menendez leur annonça qu'il nommait son sergent major, Gonzalo de Villareal, gouverneur de San Matheo, et lui donnait trois cents soldats pour défendre la place. Il les prévint aussi que, dès le lendemain, 23 septembre, il se mettrait en marche, avec le reste de l'armée, pour San Agustino, et invita soldats et officiers à faire leurs préparatifs pour le suivre.

Menendez était soutenu par l'excitation du triomphe, et ne connaissait plus la fatigue. Mais sa troupe était exténuée. Les officiers lui demandèrent la grâce de prendre à San Matheo quelques jours de repos, et trente-cinq soldats seulement se présentèrent pour accompagner le général à San Agustino. Bon nombre de Français couraient encore les bois. Il était bien imprudent au chef espagnol de s'aventurer ainsi, dans un pays mal connu, et avec une poignée de défenseurs : il compta sur le prestige de la victoire, et par-

tit avec son capitaine des gardes Francesco de Castaneda, non sans avoir recommandé à ses autres officiers, Medrano, Patino et Alvarado de le rejoindre promptement.

Menendez arriva sans encombre à San Agustino. La garnison, qu'il y avait laissée, était fort inquiète sur son sort. On avait reçu de lui, pendant la marche sur la Caroline, une lettre peu rassurante; de plus la pluie et la tempête n'avaient pas discontinué. Le chapelain Mendoza (1) avait perdu toute confiance; il n'avait plus d'espoir que dans une intervention directe de la Providence. Quelques déserteurs augmentèrent l'épouvante, en annonçant la mort du général et la dispersion de ses soldats. Mais comme on n'était encore pas certain de ce malheur, et que les Français n'étaient signalés nulle part, peu à peu on se reprit à espérer, surtout lorsque, le samedi 22, fut conduit à la citadelle improvisée un Français tout en larmes, qui raconta qu'il était le seul survivant d'une troupe de quinze hommes envoyés à la découverte. Interrogé par Mendoza, il lui apprit de plus que la Caroline était à peine défendue, et qu'on ne savait ce qu'étaient devenus Ribaut et ses soldats. Ces bonnes nouvelles rendirent aux Espagnols de San Agustino la confiance qu'ils avaient perdue. Enfin, le lundi 24, Mendoza aperçut un Espagnol qui sortait de la forêt en jetant de grands cris. Il courut à sa rencontre, et

(1) MENDOZA, *Relation*, p. 212.

l'embrassa avec transport, quand il l'entendit crier : Victoire ! victoire ! le fort des Français est à nous ! Ce fut alors comme une explosion de joie et d'enthousiasme, qui approcha du délire, lorsque Menendez arriva lui-même avec sa petite troupe. A peine était-il signalé que Mendoza, endossant (1) « sa soutane neuve » et tous les soldats dans leurs plus beaux costumes vinrent à sa rencontre : un *Te Deum* fut immédiatement chanté, et une procession triomphale ramena à San Agustino les vainqueurs de la Caroline.

Pourtant tout danger n'avait pas disparu : Menendez reçut coup sur coup trois mauvaises nouvelles. Les magasins de San Matheo, qui renfermaient tant de précieuses marchandises, avaient été incendiés, et il perdait par conséquent tout le profit matériel de l'expédition ; la garnison de San Matheo s'était révoltée contre ses chefs, et la présence de Menendez était indispensable ; enfin le *San Pelayo*, le plus grand de ses navires, avait été pris en mer par les prisonniers français qui s'étaient révoltés ; on apprit plus tard qu'ils l'avaient conduit en Danemark. Menendez était donc comme prisonnier dans sa propre conquête, et on n'avait pas encore de nouvelles de l'armée de Ribaut. Que faire ? Son intérêt le rappelait à San Matheo, mais son devoir le retenait à San Agustino. Réduire à l'obéissance les mutins, ou prévenir l'attaque prochaine des Français, il ne savait à quel parti se décider ; et,

(1) MENDOZA. *Relation*, p. 223.

en attendant, pressait l'achèvement des fortifications de San Agustino, lorsque quelques Floridiens vinrent lui annoncer qu'on avait découvert à quatre lieues de la citadelle l'armée française fort embarrassée pour passer une petite baie. Dès lors plus d'hésitation possible : Menendez ne songea plus qu'à marcher contre les Français.

C'étaient bien les Français qui avaient été signalés au vigilant capitaine : depuis le moment où ils avaient été jetés à la côte, après avoir perdu leurs quatre navires, ils avaient éprouvé bien des traverses, mais pourtant ne croyaient pas encore tout perdu, car ils ignoraient la surprise de la Caroline, et espéraient la rejoindre à travers les bois, sans rencontrer les Espagnols. Le premier soin de Ribaut fut de compter ses hommes. A l'exception de Lagrange qui s'était noyé, personne ne manquait à l'appel. Il prit alors la parole, encouragea les naufragés, et pria le Seigneur de venir à leur aide. Ribaut avait de l'éloquence; il était instruit, disert même, et les circonstances étaient faites pour l'inspirer. Il trouva des accents partis du cœur, et démontra que rien n'était perdu, si on parvenait à rejoindre la Caroline. Le voyage était difficile. La petite armée n'était qu'à une cinquantaine de milles de la citadelle, mais séparée d'elle par des bois épais, des marais profonds et de nombreux cours d'eau. Ces bois n'ont pas encore disparu : ce sont d'énormes cyprès. « De loin (1) on dirait une immense plaine

(1) *Tour du monde*, n° 547.

verte soutenue par des milliers de colonnes... Jusqu'à vingt pieds de haut l'arbre est contourné, tordu et toujours creux; ce tronc est renforcé par des piliers qui le flanquent circulairement, et forment dans leurs intervalles de véritables cavernes... C'est une forêt dans l'eau, car, le sol des cyprières était imperméable, les eaux pluviales y séjournent toute l'année. » A la difficulté de se frayer un passage à travers de tels obstacles, se joignait encore le manque de vivres et d'eau. Ribaut tentait une entreprise presque désespérée, et si, par malheur, la Caroline n'était plus française, tous étaient perdus. Personne ne l'ignorait, et plus d'un, au fond du cœur, pensait que sa dernière heure approchait. Ces tristes pressentiments allaient se réaliser.

Les divers auteurs qui ont raconté la catastrophe finale ne s'accordent nullement sur les détails. Il est à peu près impossible, en comparant les relations françaises ou espagnoles, de dégager la vérité. Nous ne chercherons ici qu'à exposer ce qui nous a semblé le plus vraisemblable, et, disons-le tout de suite, ce sont les historiens espagnols qui nous semblent avoir le moins défiguré les événements.

On n'était plus qu'à quatre ou cinq milles de la Caroline, et pas un Espagnol n'avait encore été signalé. On n'entendait pas le bruit de la mousquetade : ce qui eût été si naturel, si la citadelle eût été assiégée. Les Espagnols avaient-ils donc renoncé à leur entreprise, ou bien arrivait-on trop tard? Touchait-on

au port du salut, ou fallait-il, victimes obéissantes, s'offrir au couteau des Espagnols? Une telle anxiété ne pouvait se prolonger longtemps. D'un autre côté la prudence exigeait qu'on ne s'avancât qu'après avoir tâté le terrain. On tint conseil. Ribaut envoya en avant, sur une pirogue indienne, le capitaine Valuot avec cinq ou six hommes. Valuot revint bientôt, le visage plein de larmes. Il avait vu l'étendard espagnol flotter sur la citadelle, et les créneaux garnis de sentinelles, mousquet au point et mèche allumée.

Toutes les illusions s'évanouirent. Non-seulement on arrivait trop tard pour sauver la Caroline, mais encore la petite armée, dénuée de ressources, épuisée par une marche forcée à travers des régions malsaines, n'avait plus que trois partis à prendre, ou bien se rendre aux Espagnols, ou bien s'enfoncer dans les bois en recourant à la protection des Indiens, ou bien longer la côte et s'efforcer de trouver des vaisseaux français ou étrangers, qui consentiraient à reconduire en France les débris de l'expédition. Or les Espagnols, on connaissait leur haine contre les protestants et contre ceux qui tentaient de contrebalancer leur influence au nouveau monde; les Indiens, on les avait trop mal traités pour qu'ils fussent sympathiques; restait le troisième parti; mais combien était-il peu probable qu'on rencontrât des vaisseaux en nombre suffisant pour transporter les quelques centaines d'hommes qui se trouvaient maintenant sans abri,

et presque sans défense ! Comme on n'avait pas le choix des moyens , on s'enfonça de nouveau dans la forêt. La marche fut très-pénible. « (1) A la faim qui les tenoit ils n'avoient aucun remède , sinon qu'ils le prissent tel que la terre leur présentoit , c'est assavoir herbes , racines ou telles aultres choses desquelles ils pensassent appaiser leur abbayant estomac. Il n'y avait aussi de quoy satisfaire à leur soif : sinon de vieilles cisternes où l'eau estoit fort trouble. Néantmoins la rage de leur grande famine les emportoit à tout avaler. » Ils arrivèrent enfin tout près de San Agustino dont ils ne soupçonnaient seulement pas l'existence.

A ce moment on avertit Menendez de l'approche des Français ; ce n'était encore que leur avant-garde. Le gros de l'armée, avec Ribaut, était engagé dans les bois. Le général espagnol sut bientôt, par les rapports des Floridiens, quelle était leur misère, leur découragement, leur faiblesse, et tout aussitôt forma le projet de les accabler. Il sortit donc de San Agustino, avec quarante hommes d'élite, pour se rendre compte de leur position, mais arriva trop tard pour les découvrir. Le lendemain matin il grimpa sur un arbre élevé qui dominait le paysage, et aperçut les Français, qui ressembloient beaucoup plus à des naufragés qu'à des soldats réguliers. On le découvrit à son tour, et comme alors nos compatriotes étaient réduits au désespoir, ils essayèrent de fléchir leur en-

(1) LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 42.

nemi. Peut-être espéraient-ils que les Espagnols, fiers de leur victoire inespérée, se contenteraient d'avoir ruiné la fortune de la France en Floride, et accorderaient la vie sauve à ceux qu'ils avaient vaincus, sans les combattre. Ils avaient tort de compter ainsi sur la générosité de leur vainqueur !

Une rivière (1) séparait les Français et les Espagnols. Un Basque de Saint-Jean de Luz passa cette rivière à la nage. Il demandait un sauf-conduit pour Ribaut et quatre gentilshommes, et un bateau pour faciliter le passage. Menendez ne voulut s'engager à rien. Il répondit qu'il consentait à accorder une audience à un officier français, et prêta un petit bateau qui venait d'arriver de San Agustino avec des vivres. Quelques instants après Vasseur, accompagné de Vincent Simon, de Michel Gonor et de quelques autres soldats repassa la rivière, et fut conduit à Menendez. Ce dernier avait disposé ses quarante hommes tout autour de lui, de façon à faire croire qu'ils ne composaient que sa garde ordinaire. Il apprit à l'officier français comment il s'était emparé de la Caroline, et en avait massacré la garnison ; il le convainquit de la réalité de ce massacre, en le lui faisant raconter par deux prisonniers, qu'il avait épargnés comme catholiques, et lui annonça froidement que tous ceux qui appartenaient à la religion protestante subiraient le même sort, ou du moins qu'il ne leur promettait

(1) Sans doute la lagune de Matanzas.

rien, et exigeait qu'ils se livrassent sans condition (1).

Une seconde conférence s'engagea bientôt. Au nom de ses camarades, l'officier demanda seulement un navire pour retourner en France. Menendez lui répondit par un refus absolu, et comme l'officier insistait, en alléguant que la guerre n'était pas déclarée entre la France et l'Espagne : « C'est vrai (2), répondit le fanatique, mais il n'en est pas de même avec les hérétiques, à qui je fais ici la guerre à toute outrance; et je la ferai la plus cruelle que je pourrai à tous ceux de cette secte, que je rencontrerai sur terre et sur mer. Remettez-vous à ma clémence, livrez vos armes et vos enseignes, je ferai ce que Dieu m'inspirera. » Alors l'officier essaya de le fléchir par la convoitise : il lui offrit jusqu'à vingt mille ducats. Mais il n'obtint qu'un refus hautain : « On verra plutôt le ciel se joindre à la terre, ajouta Menendez, qu'on ne me verra changer de résolution. »

Les Français n'avaient plus qu'à se jeter dans les bois, ou qu'à se rendre. Ils consentirent à livrer leurs armes, et furent transportés sur l'autre rive du fleuve, par petites bandes, et les mains liées derrière le dos. A peine débarqués, on leur demandait quelle était leur religion. Huit seulement sur près de deux cents répondirent qu'ils étaient catholiques. Ils furent aus-

(1) Détails confirmés par le manuscrit 10751, fol. 167, lettre XLII.

(2) CHARLEVOIX, ouv. cit., p. 138. Il cite l'*Ensayo chronologico*, etc., p. 86, col. 2... Que tepia con ellos guerra a sangre, e fuego, et que hesta la baria con toda crueldad.

sitôt mis à part. Les autres se déclarèrent luthériens. Menendez avait, avec sa canne, tracé une ligne sur le sable. Ces malheureuses victimes de la confiance française et du fanatisme espagnol furent successivement conduites jusqu'à cette ligne, et, à peine l'avaient-ils dépassée, qu'ils tombaient assassinés. C'était un premier et sanglant holocauste offert par Menendez au Dieu non pas des chrétiens, mais des Espagnols enférocés par l'inquisition.

Le jour suivant, Menendez fut averti par les Floridiens que Ribaut et le reste de l'armée étaient en vue. Il partit de San Agustino, cette fois avec cent cinquante soldats, et vint prendre position sur une des rives du fleuve. Aussitôt les Français firent mine de se préparer à une attaque. Mais Menendez savait par ses espions qu'ils étaient incapables de soutenir cette attaque. Il resta donc immobile, et cette fière et méprisante attitude acheva de déconcerter les Français. Déjà des pourparlers avaient commencé. Les Espagnols parlaient des sentiments d'humanité de leur capitaine. Ils racontaient qu'il avait renvoyé dans leur pays, avec des vivres, tous les Français de la Caroline, et semblait disposé à se comporter de même à l'égard de Ribaut et de ses soldats, pourvu qu'ils capitulassent. Ces propositions étaient inespérées : mais étaient-elles sincères ? Il fallait s'en assurer. Le drapeau parlementaire fut donc arboré, et les négociations officielles commencèrent.

Ce fut la répétition des scènes de la veille. Un ma-

telot français passa le fleuve à la nage, et demanda un bateau qu'on lui prêta. Quelques instants après Nicolas Verdier, un des quatre capitaines qui avaient perdu leurs navires, l'interprète la Caille, et cinq ou six soldats abordaient au camp espagnol. A en croire les relations françaises, on leur aurait promis monts et merveilles, mais le capitaine espagnol se serait refusé à donner lui-même sa parole d'honneur. Il ne voulait pas se compromettre directement. Il préférerait engager un de ses subalternes, sauf à rejeter plus tard sur lui tout l'odieux de la trahison. La Caille aurait donc été conduit non pas à Menendez, mais au capitaine Valmont ou Vallemonde, qui lui donna sa parole d'honneur d'accorder la vie sauve à tous les Français. Il renouvela cet (1) engagement en présence des siens, et le confirma par des signes de croix et des baisers, véritables baisers de Judas, puisqu'ils étaient le prix du sang. Il leur proposa même un engagement signé par lui, et contre-signé de ses armes : mais du papier blanc eût autant valu, puisque cette loyauté n'existait que sur le papier. En un mot Vallemonde « battit (2) si bien les Français du plat de la langue, » qu'ils se laissèrent prendre à ces promesses mensongères, et consentirent à se rendre (3).

(1) DE BRY, ouv. cit. : fidem repetitis multis crucis signis, osculo sancitis, confirmavit, sed etiam juratam coram omni suorum caterva, et scriptam suoque sigillo obsignatam tradere voluit... sed tantumdem præstitisset nuda charta, atque papyracea hæc fides.

(2) D'AUBIGNÉ, *Histoire de France*, p. 352.

(3) LE CHALLEUX, p. 44, confirme tous ces détails, et il ajoute « mcs-

Si l'on en croit la version espagnole , les choses se seraient passées tout autrement. La Caille et Verdier auraient été informés dès le premier moment des décisions de Menendez. On leur aurait même montré les cadavres de leurs compagnons, pour leur prouver qu'on n'inventait rien. Ribaut se serait alors décidé à demander un sauf-conduit pour régler lui-même les conditions de la capitulation. Il aurait obtenu ce sauf-conduit, et Menendez lui aurait redit ses intentions. Désespéré de son refus, Ribaut lui aurait proposé une rançon de cent mille ducats. Mais l'Espagnol aurait repoussé ces propositions. Alors Ribaut, de retour près de ses soldats, leur aurait annoncé qu'il fallait se livrer sans conditions, et tout attendre de la clémence du vainqueur. Sur les trois cent cinquante hommes qu'il commandait encore, cent cinquante se seraient rendus avec lui, et deux cents autres se seraient enfuis dans les bois.

Que le capitaine Vallemonde ait donné sa parole d'honneur, ou que Menendez se soit obstinément refusé à tout engagement; que les Français aient été trompés par la trahison d'un officier subalterne, ou qu'ils aient eu confiance en la générosité de leurs vainqueurs, ils n'en étaient pas moins prisonniers, et Menendez allait se déshonorer pour toujours par un effroyable abus de la victoire. Ici toutes les relations

mement aussi que c'estoit la façon qui avoit esté de tout temps pratiquée à la guerre que l'Espagnol victorieux se contentast, à l'endroit du François principalement, sans passer plus outre. »

sont d'accord, et les Espagnols dans leur fanatisme rapportent avec une satisfaction non déguisée les événements que les Français racontent avec une indignation légitime.

A peine entre les mains des Espagnols, les prisonniers furent interrogés sur leurs opinions religieuses : les catholiques furent aussitôt séparés, et les protestants, chefs ou soldats, liés dos à dos et quatre par quatre. Ribaut et d'Ottigny réclamèrent contre cet odieux traitement, et demandèrent qu'on exécutât les ordres : « Mes ordres sont de vous massacrer, » s'écrie un Espagnol, et il se jette sur eux ; mais, comme s'il craignait de les attaquer en face, il n'ose les poignarder que par derrière. Ce fut le signal du massacre. « La c'estoit (1) à qui donneroit le plus beau coup de pique, de hallebarde et d'espée, en sorte qu'en demi-heure ils gagnèrent le champ et emportèrent ceste glorieuse victoire, tuans ceux là vaillamment qui s'estoyent rendus, et lesquelz ils avoyent reçu à leur foy et sauvegarde. » Lacaille et Vasseur, illustrés par tant de campagnes, et qui avaient échappé à tant de dangers, Nicolas Verdier, Cossette, de Machonville, du Vest, de Jonville, d'Ully, tous les gentilshommes, tous les soldats, matelots, ouvriers, tout est confondu dans une horrible boucherie. Pour comble d'horreur, et comme les bourreaux ne sont pas

(1) LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 228, Cf. manuscrit 10751, fol. 167, lettre XLII.

assez nombreux, les Français sont maintenus à leur rang, et tués avec méthode. Les Espagnols, comme enivrés par le sang qu'ils versent, n'écoutent rien. Aucune supplication ne les attendrit. L'injure à la bouche, la rage au cœur, ils tuent pour tuer. Ils frappent même des cadavres, et ne s'arrêtent que lorsque tous les prisonniers sont tombés à terre. Le chapelain Mendoza assistait au massacre, et non-seulement il l'approuvait, mais encore il encourageait les bourreaux. Il est vrai qu'il avait eu soin de mettre sa conscience en repos et de calmer « ses entrailles (1) de prêtre et d'homme » en obtenant de Menendez la grâce de tous les catholiques. Mais pour les autres il fut sans pitié, et, même après l'enivrement de la victoire, il écrivait ces lignes odieuses à propos de son chef bien-aimé. « Le zèle du christianisme (2) est si grand chez lui que toutes ses peines sont du repos pour son esprit. Je suis certain qu'aucune force humaine n'aurait pu supporter tout ce que ce général a souffert. Mais l'ardent désir qu'il a de servir Notre-Seigneur en détruisant cette secte luthérienne fait qu'il est moins sensible aux maux. » Aussi bien on a (3) conservé le texte de la lettre écrite par Menendez au roi pour lui annoncer sa victoire : « Je leur fis lier les mains, écrit ce fanatique; tous furent égorgés. Il m'a semblé que je servais bien Dieu et Votre Majesté

(1) MENDOZA, *Relation*, p. 230.

(2) *Id.*, *ib.*, p. 224.

(3) PARKMAN, *ouv. cit.*, p. 94.

en les châtiant ainsi; car au moins cette mauvaise secte n'entravera plus nos efforts pour semer la bonne parole dans ces contrées. »

Que faire des cadavres? Les jeter au fleuve? mais les eaux n'étaient pas assez profondes pour les charrier à la mer. Les enterrer? mais le temps manquait, et cette besogne répugne toujours. Les laisser en plein air? mais San Agustino n'était pas éloigné, et cette masse de chairs, bientôt décomposée par l'ardent soleil de la Floride, pouvait engendrer d'affreuses maladies. Menendez s'arrêta au parti le plus sage, à l'incinération. D'énormes bûchers furent dressés sur la rive, et, pêle-mêle, on y jeta les cadavres. Rien ne restait en Floride de l'expédition française, rien que la citadelle au pouvoir des ennemis, et le souvenir de cette abominable exécution.

On raconte que, pour ajouter à l'horreur du massacre, et, en même temps, pour bien marquer quel avait été son dessein, Menendez avait ordonné de dresser au-dessus des bûchers cette inscription : *Pendus non comme Français, mais comme luthériens*. On rapporte encore que sa fureur s'acharna sur le cadavre de l'infortuné Ribaut. Le féroce Espagnol trouvait qu'un luthérien ne mérite pas de pitié, et qu'il est comme en dehors des conditions de l'humanité. Il fit (1) écorcher ce cadavre, et envoya en Europe ce honteux trophée. D'après la Popellinière (2) « puis

(1) LESCARBOT, ouv. cit., p. 120.

(2) LA POPELLINIÈRE, ouv. cit., p. 34.

escorchèrent la peau du visage avec la longue barbe de Ribaut, les yeux, le nez et oreilles, et envoyèrent ainsi le masque défiguré au Pérou pour en faire des montres. » De Thou (1) rapporte que Menendez envoya en Europe à ses amis des poils de la barbe de Ribaut, qu'il fit couper le cadavre en quatre morceaux, et dressa ces tronçons informes dans la cour de Saint-Augustin, comme un souvenir d'expiation. De ces rapports contradictoires ressort avec évidence l'atroce conduite du vainqueur. Aussi bien il prend à tâche de s'en glorifier. « J'ai ordonné, écrivait-il au roi, le 15 octobre 1565, de tuer Juan Ribao avec tous les autres, jugeant cela nécessaire pour le service de Dieu et de Votre Majesté. Je considère comme une heureuse fortune que Ribao soit mort, car certes le roi de France eût pu faire bien plus avec lui et 500 ducats qu'avec beaucoup d'autres et 5,000 ducats; celui-là eût mieux réussi en une seule année qu'un autre en dix années, car je n'ai pas connu de meilleur commandant, ni de marin plus expérimenté dans cette dangereuse navigation des Indes... (2), etc. »

Certes une pareille mort est affreuse, et rachète bien des fautes. Mais ces fautes, nous ne devons pourtant pas les passer sous silence. Car le véritable au-

(1) DE THOU, ouv. cit., p. 526. *Barbam Ribaldi mento abrasam, et obsignatis litteris inclusam tanquam tropœum Hispalim ridicula prorsus ostentatione deferri, dein quadrifariam corpus sectum in arcis area ad perpetuam rei gestæ memoriam erigi curavit.*

(2) PARKMAN, ouv. cit., p. 98.

teur de la catastrophe, c'est Ribaut lui-même (1). S'il n'avait pas perdu un temps précieux à explorer la côte au lieu de débarquer, s'il n'avait pas repoussé les conseils de son lieutenant, s'il ne s'était pas follement engagé dans une entreprise sans issue, les Espagnols, et non les Français, auraient été punis de leur audace ! N'oublions pas non plus de signaler l'abominable trahison de ces grands seigneurs français, qui, sous couleur de zèle religieux (2), dénoncèrent aux Espagnols l'expédition projetée, et leur fournirent tous les renseignements nécessaires pour la faire avorter. « Il courut lors un bruit que plusieurs tiennent encore aujourd'hui pour véritable, à savoir que ceste entreprise ne fut pas plustost faite qu'il y eut des messages secrets en campagne pour avertir l'Hespagnol qu'il aiguisast ses couteaux... que ce seroit une belle depesche, et que la France n'y perdroit rien. Si cela est vray ou non, je m'en rapporte à ce qui en est, et aux pensionnaires d'Hespagne (3). » Ribaut ne fut peut-être pas à la hauteur des circonstances, et commit de lourdes bévues, dont il fut cruellement puni; mais les traîtres qui avaient préparé ce désastre, et jouissaient, dans l'impunité, du fruit de leurs hon-

(1) DE THOU, ouv. cit., p. 536.

(2) *Id.*, *ib.* : Sed culpa potius in eos rejicienda est, qui, nefanda perfidia ac proditione, cum primarium locum in regis consistorio tenerent, tam certa iudicia de rebus nostris ad Hispanos detulerunt, ut Melandem de Ribaldi expeditione ac tempore ejus certa cognovisse, et prope vestigiis ejus inhærentem in Floridam cursum tenuisse appareat.

(3) LE CHALLEUX, ouv. cit., p. 230.

teuses délations, n'est-ce pas notre devoir de les flétrir, comme ils le méritent !

Avec les catholiques (mais il y en eut bien peu qui consentirent à racheter leur vie par une apostasie), furent épargnés un tambour, Drouet de Dieppe, et un cor, Masselin. Menendez voulait utiliser leurs services, car ce n'est certainement pas la pitié qui lui inspira ce choix. Un semblable motif le détermina à épargner encore quelques (1) charpentiers, et quelques matelots, sans doute dieppois, car les constructeurs et les pilotes de cette ville étaient alors fort estimés. Un de ces matelots, Christophe le Breton, transporté à Seville, parvint à s'échapper, et gagna Bordeaux et Dieppe. C'est lui qui fournit à Le Chaloux des détails sur le massacre de San Agustino : un autre, nommé Jehan Mennin, eut le même bonheur, et fut invité par de Forquevaux, ambassadeur de France à Madrid, à déposer dans le procès instruit plus tard contre Menendez. Un troisième fut aussi sauvé avec d'étranges particularités. On l'avait réservé pour le pendre, en le rouant de coups. Il perdit connaissance, et fut laissé pour mort. Réveillé par la fraîcheur de la nuit, le matelot se lève, coupe ses liens avec un couteau, se dégage sans bruit, et s'en va au loin. Trois jours de marche le conduisirent auprès d'un cacique, qui, saisi de pitié pour cette grande infortune, l'accueillit avec plaisir, et le garda huit

(1) D'AUBIGNÉ, ouv. cit., p. 352.

mois près de lui. Mais les Espagnols, qui voulaient faire périr jusqu'au dernier Français, avaient ordonné aux indigènes, en les menaçant de leur colère, de livrer tous les Français qui s'étaient réfugiés chez eux. Notre compatriote, pour éviter un malheur à son hôte, s'enfuit de nouveau. Partout repoussé, malade, désespéré, il résolut d'abrèger ses souffrances en se rendant aux Espagnols. Mais les forces lui manquèrent en chemin. Un soldat espagnol le rencontra, gisant à terre, à moitié mort. Saisi de compassion, il le releva, obtint sa grâce, et le fit servir comme esclave. On le conduisit plus tard à la Havane, où il trouva pour compagnon de chaîne Normans de Pompierre. On les envoya tous deux en Portugal, mais ils furent délivrés sur mer par des corsaires français.

Plus heureux furent les deux cents soldats qui ne voulurent pas se fier à la générosité espagnole, et, pendant que Ribaut et les siens tombaient sous le couteau des assassins, s'enfoncèrent dans les bois. La nouvelle du massacre de leurs compagnons les enflamma d'une généreuse ardeur. Persuadés qu'ils n'avaient rien à obtenir des Espagnols, ils ne cherchèrent qu'à se rendre redoutables, et commencèrent la construction d'une citadelle, à huit jours de marche au sud de San Agustino, sur la côte de Canaveral. Menendez dirigea contre eux une véritable expédition. Le 1^{er} novembre il aperçut les Français, mais comprenant à leur attitude résolue qu'ils étaient disposés à lui résister à outrance, il entama des négociations. Redou-

tait-il de leur part un coup de désespoir, ou bien éprouvait-il après le carnage cette lassitude qui accable les bêtes fauves gorgées de sang, on l'ignore, mais il donna sa parole de traiter convenablement les Français, s'ils consentaient à se rendre. Jamais Menendez ne s'était engagé vis-à-vis de ses premières victimes. Les Français, étonnés de cette longanimité, et toujours défiants, hésitaient : mais en acceptant le combat, ils avaient tout à perdre, et rien à gagner. Ils firent donc savoir au général espagnol qu'ils déposaient les armes.

Menendez tint parole, et se contenta de les traiter en prisonniers de guerre. Ils avaient tort de se fier à la générosité castillane. Nous (1) lisons en effet, de la main même de Philippe II, la note suivante écrite en marge de la dépêche de Menendez : « Dites-lui que, quant à ceux qu'il a tués, il a bien fait, et pour ceux qu'il a épargnés, qu'on les envoie aux galères. » Quant au chef de ces Français, et à une vingtaine de ses camarades, qui n'avaient pas voulu de capitulation, et s'étaient enfuis dans les bois, ils furent poursuivis et tous tués. Désormais Menendez était le maître incontesté de la Floride française. Appuyé par deux citadelles imposantes, San Matheo et San Agustino, fort de la terreur répandue au loin par le triple massacre des Français, secondé par des soldats dévoués et des officiers aguerris, directement soutenu et en-

(1) PARKMAN, ouv. cit., p. 102.

couragé par son maître, il se croyait à l'abri de toute représaille, et il l'était en effet : car les Indiens le redoutaient, et les Français oubliaient presque leurs frères massacrés.

CHAPITRE V.

NÉGOCIATIONS INUTILES.

La nouvelle de cet odieux massacre fut pourtant reçue en France avec indignation. Ce ne furent pas seulement les protestants, dont les parents et les amis avaient péri, qui réclamèrent; les catholiques eux aussi s'associèrent à leur courroux, et jurèrent de venger la commune injure. On n'avait appris qu'assez tard la sinistre nouvelle : il semblait que la cour d'Espagne rougissait de son triomphe, et n'osait pas l'avouer. Dès le 29 novembre 1565, le duc d'Albe connaissait la terrible exécution, car, dans l'entrevue qu'il eut le jour même avec de Forquevaux, il alla jusqu'à lui dire « que (1) déjà les affaires des François vont mal en Floride par la descente des Espagnols qui y furent envoyez l'esté dernier. » Quelques jours plus tard, le 22 janvier 1566, en annonçant à Charles IX le départ de Séville et de la Biscaye pour la Floride de huit grands navires, portant 2,000 soldats, et 700 matelots, et commandés par Sancho de Porto Galeto., de Forquevaux était plus explicite : Je (2) ne sais, dit-il, si la nouvelle venue depuis quatre jours du costé de France, que les François ont esté desfaicts en Floride, retardera leurs desseins. » Le 4 (3) et le

(1) Manuscrit 10751, fol. 73, lettre XVI.

(2) Id., fol. 145, lettre XXXIV.

(3) Id., fol. 154, lettre XXXVI.

11 février (1) 1566, l'ambassadeur était encore indécis. Il se doutait bien de quelque malheur, mais sans pouvoir l'affirmer. Une semaine plus tard, le 18 février (2), le doute ne fut plus possible. On connut dans tous ses détails la lugubre exécution, et les Espagnols ne continrent plus leur joie. Un Biscayen nommé Perrico, débarqué à la Rochelle, avait le premier donné quelques détails sur le massacre : le messager de Menendez était arrivé peu après, et les avait tous confirmés : les Espagnols avaient reçu ce messager, nommé Florès, avec empressement, et « ceste cour s'en est plus réjouie que si ce fust pour une victoire obtenue contre le Turc. Aussi disent-ils que la Floride leur importe plus que Malte. En récompense du massacre fait par Menendez sur vos pauvres subiects, la Floride sera érigée en marquisat, et lui créé marquis d'icelluy. » Cinq jours après, le 23 février, Forquevaulx apprenait d'autres détails, et se hâta de les transmettre à Charles IX et à sa mère (3).

Le roi d'Espagne (4) lui-même prit soin d'annoncer la fatale nouvelle à l'ambassadeur de France. Il lui donna audience, et lui raconta, mais à sa façon, le massacre. Il ajouta, sans doute pour excuser ce crime, que Menendez lui avait écrit « qu'ils (5) ont dict et

(1) Manuscrit 10751, fol. 156, lettre XXXVIII.

(2) Id., fol. 167, lettre XLII.

(3) Id., fol. 179, lettre XLVI.

(4) Id., fol. 182, lettre XLVIII.

(5) Id., *ib.*

confessé estre allez à la Floride , par commandement de monsieur l'Admiral, et , à ces fins , ont trouvé les commissions, lettres et instructions, et pour se devoir impatroner de la Havana. A ceste cause ce roy prie et requiert Vostre Majesté luy faire raison et punition dudict sieur Admiral comme perturbateur de la paix et cause du désordre advenu. » C'était de concert avec le duc d'Albe , et pour détruire en partie la fâcheuse impression que produirait en Europe la nouvelle de ce massacre , que Philippe II prenait ainsi les devants, et, au lieu de se défendre, accusait. Mais de Forquevaux pénétra facilement cette politique machiavélique. Sans prendre la peine d'expliquer la conduite de l'amiral Coligny, il accusa Menendez d'être plus « digne bourreau que bon soldat, » et ajouta avec amertume « que comme François et votre subiect i'avois horreur, quand ie pensois à un faict si exécrationnable, et qu'il me sembloît que Dieu ne voudroit le laisser impuni. »

Le mot d'ordre avait été donné à tous les représentants de l'Espagne à l'étranger. Le duc d'Albe se répandait en plaintes amères contre le chef des protestants français, et, sans seulement daigner excuser le massacre de la Floride, il ordonnait de réclamer le châtimant de Coligny. Don Francisco (1) de Alava fut chargé de cette odieuse mission auprès de Charles IX. La cour était alors à Moulins (mars 1566). L'ambas-

(1) Manuscrit 10751, fol. 180, let. XLVII.

sadeur, reçu en audience solennelle, reconnut que Menendez avait peut-être outrepassé ses instructions. « Bien confessoit-il que ce fut esté un peu plus rudement et cruellement que son dict maistre n'eust désiré, mais qu'il n'avoit pu moins faire que de leur courir sus comme pirates et gens qui estoient là pour entreprendre sur ce qui leur appartenoit. » Indignée de ces insolentes excuses, Catherine de Médicis gardait le silence. L'ambassadeur prit ce silence pour un assentiment, et, passant brusquement de la défense à l'attaque, il eut l'audace de demander le châtiment de Coligny, inspireur et chef réel de l'entreprise. La reine mère, emportée par un généreux mouvement d'indignation, répondit vertement à l'ambassadeur. Elle nous a conservé sa réponse dans une lettre qu'elle écrivit à de Forquevaux, et que les détracteurs de cette princesse devraient relire avant de la condamner : « Que (1) i'estois comme hors de moi quand i'y pensois, et ne me pouvois persuader que le roy son maistre ne nous en fist la réparation et justice; car de couvrir cela sur l'aveu dudict Amiral, qu'il n'y a pas de quoi, estant bien croyable qu'il n'a pas laissé aller tant de gens hors de ce roïaume sans le sceu du roy mon fils... et quand bien même ils eussent esté dans le propre païs du roy son maistre, faisant autrement qu'il n'appartient entre amis, qu'ils se devoient contenter de les laisser prisonniers, et de les rendre

(1) Manuscrit 10751, fol. 199, lettre LVII.

au roy mon fils pour les faire punir... qu'il sembloit que l'on voulust brider le roy mon fils, l'enfermer en ce roïaume, et lui couper les ailes, chose qu'il ne pourroit et ne seroit aussi conseillé de souffrir... car il sçaura bien faire, si Dieu plaist, et ne lui en défail- lent les moyens. » L'ambassadeur, ému par cette fière protestation, essaya de se retrancher sur la question religieuse : « Ce n'est pas à eux (1), lui répondit-elle avec véhémence, de punir nos subiects, et ne disputent point s'ils estoient de la religion ou non, ains du meurtre qu'ils en ont faict, dont il est bien raisonnable que son maistre fasse faire justice que nous lui en demandons. »

Quelques historiens, égarés par la passion religieuse, ont prétendu que ni Catherine ni son fils n'avaient protesté contre cette inqualifiable agression. De Thou (2), d'ordinaire si réservé, dénonce avec une indignation convaincue l'influence à la cour du parti espagnol, et la funeste politique, qui faisait considérer la ruine de la Floride française non point comme un malheur national, mais simplement cômme un échec subi par le parti protestant. D'Aubigné partage sa colère, et l'exprime avec plus de vivacité encore : les historiens modernes semblent avoir copié de Thou et d'Aubigné. Ils avancent presque tous que

(1) Manuscrit 10751, fol. 199, lettre XLVII.

(2) DE THOU, ouv. cit., p. 537 : *Eas quum clades, scissa factionibus aula, rex aut contempsisset, aut odio protestantium atque ipsius Colinii, ... magna decoris jactura, dissimulasset...*

Charles IX et sa mère ne protestèrent que pour la forme. L'un d'entre eux (1) raconte que le roi aurait manifesté sa joie en apprenant la ruine des projets de Coligny, et se serait félicité de savoir l'amiral détrôné. Un écrivain (2) contemporain a même écrit : « Il paraît que Charles IX fut fort aise de voir que Coligny n'employât à cette expédition que des calvinistes, parce que c'étaient autant d'ennemis armés contre lui, dont il délivrait l'État. » Toutes ces allégations sont fausses. Il suffit de parcourir la correspondance échangée à ce propos entre le roi, Catherine de Médicis et de Forquevaulx, pour se convaincre que la cour de France, au contraire, ne cessa de protester contre cet inqualifiable abus de la force, et de réclamer une punition exemplaire. Dans cette même lettre, datée de Moulins le 17 mars 1566, où elle lui racontait son entrevue avec l'ambassadeur d'Espagne, Catherine ordonnait à de Forquevaulx de demander à Philippe II justice rigoureuse, et lui envoyait des instructions détaillées. Le 9 avril et le 12 mai (3), au nom de Charles IX, elle renouvelait ses demandes de réparation, et prescrivait à de Forquevaulx de présenter avec plus d'énergie ses réclamations : « Et de cette requeste et instance, quelque raison qu'on lui allégué ne se départira jamais le sieur de Forquevaulx, afin

(1) VITET, *Histoire de Dieppe*, t. II, p. 155.

(2) *Histoire de la colonie française en Canada*, par X..., 3 vol. in-8°. Villemarie (Montréal), 1865, t. I, p. 546.

(3) Manuscrit 10751, fol. 292, lettre LXXIX.

que, tant le roy catholique que son conseil connoissent en premier lieu que Sa Maiesté n'a le cœur moindre que ses prédécesseurs pour souffrir une iniure, ni si peu de iugement qu'il ne connoisse et ressente ce qui lui est honorable ou désavantageux, et ce qu'il doit trouver bon ou mauvais de son ami ». A ce mémoire était jointe une lettre particulière du roi à de Forquevaux, par laquelle il le prioit d'insister sur la réparation « affin (1) que vous connoissiez que ma volonté est que vous renouvelliez votre plainte et requeriez avec toute instance que pour le bien et union d'entre nous et l'entretienement de notre commune amitié, ils regardent de me faire réparation du tort qui m'a été fait. » A la même date, et comme pour donner plus de poids à la lettre royale, Catherine (2) écrivait de son côté à de Forquevaux pour se plaindre des mauvais procédés espagnols et de l'inutilité des remontrances. Elle laissait même entendre qu'elle était décidée à prendre un parti extrême, c'est-à-dire à déclarer la guerre et à se jeter au besoin entre les bras des huguenots.

Comme on le voit, la cour de France ne méritait pas le reproche d'indifférence, que lui ont décerné sans réflexion des écrivains plus passionnés que réfléchis. Au contraire, depuis le premier jour, elle protesta hautement contre le massacre de la Floride, et

(1) Manuscrit 10751, fol. 287, lettre LXXVIII.

(2) Id., fol. 289, lettre LXXIX.

ne cessa de demander réparation. Il est vrai que l'opinion publique en France réclamait cette satisfaction. « Les retourez (1) en France cependant firent de grandes plaintes au roy, par le crédit de l'Amiral, du déshonneur qu'il avoit receu en la personne de celuy qui représentoit Sa Maiesté en ces cartiers, de la perte de tant de bons hommes, et autres biens qu'ils y avoient laissé. » Les récits du massacre avaient excité une profonde pitié. La relation de Le Challeux, celle de Laudonnière, avaient produit une grande impression. Un auteur anonyme avait rédigé une plainte éloquente, que la presse du temps répandit à plusieurs milliers d'exemplaires, et qui eut dans le pays un immense et légitime retentissement. Ce petit ouvrage, nous dirions de nos jours cette brochure, est intitulé : « Requête présentée au roy Charles neufiesme, en forme de complaincte, par les femmes vefves et enfans orphelins, parens et amis de ses subiects, qui furent tués audict pays de Floride. » Les pétitionnaires débutent par un cri de vengeance, au nom des neuf cents victimes innocentes qui ont péri. Le roi doit venir à leur aide, car l'expédition a été résolue en son nom ; le chef et ses soldats ont reçu, avant de partir, la promesse de privilèges royaux et de récompenses spéciales. Ils ont péri : qui donc les vengerait, sinon le roi ? Suit un récit dramatique du massacre. L'auteur trouve ici des accents émus pour raconter la catastro-

(1) LA POPPELLINIÈRE, ouv. cit., p. 34.

phe. « On leur a lié les mains derrière le dos, dit-il, on les a attachés deux à deux, et, comme un troupeau de bestes, on les a conduits à la Caroline, pour les égorger, » après les avoir accablés d'injures grossières et de traitements indignes. Quant à Ribaut, on ne s'est pas contenté de le tuer, on s'est encore acharné sur son cadavre ; et tout ceci s'est accompli en pleine paix, au mépris des traités. Le capitaine espagnol alléguera qu'il n'a pas massacré des Français, mais des pirates, qui n'appartenaient à aucune nation. C'est un mensonge. « Vos dicts subiects ont été chassés comme ambassadeurs, officiers et ministres de Vostre Maiesté, et tels recogneus et advouez par vos lettres patentes de commission..... Et combien que telle indignité soit atroce de soy-mesme, si est-ce qu'elle redouble quand elle demeure impunie, et cela augmente le déshonneur et estend le scandale plus loin quand les meurtriers sont impunément soutenus et nourris en leur malice, et autorisez. » Nous espérons donc que le roi vengera nos infortunés compatriotes, qui n'ont commis d'autre crime que de lui obéir. « Par ce moyen, serez aimé et receu de toutes nations non-seulement comme roy, mais comme père de vostre peuple. »

L'auteur anonyme de cette requête faisait appel aux plus nobles sentiments du cœur humain, à cet esprit de solidarité qui fait la grandeur d'une nation. En France, il ne manquait pas alors d'esprits d'élite qui, au nom de l'humanité comme au nom

de la patrie, réclamaient une intervention du gouvernement. Cette intervention, Charles IX et sa mère semblaient résolus à l'accorder, mais ils craignaient d'engager le royaume dans une voie périlleuse, et, pour le moment, ils se bornèrent à agir diplomatiquement.

Cette négociation ne devait pas aboutir. Philippe II ne pouvait pas punir les chefs d'une entreprise inspirée par lui, soutenue par lui, et en quelque sorte commandée par lui. Dans la volumineuse collection, encore inédite, des dépêches de Menendez, on peut lire au dos de la plupart de ses lettres, et de la main même du roi : « Dites-lui qu'il a bien agi (1). » Sans doute il avait peut-être outrepassé sa mission, en ordonnant le massacre de la Floride, mais il avait obéi à l'esprit sinon à la lettre de son mandat, et Philippe, au lieu de le poursuivre, ne pouvait et ne devait que l'encourager. Aussi bien l'opinion publique en Espagne s'était prononcée en faveur de l'exterminateur des hérétiques. Le duc d'Albe et tous les ministres de Philippe II ne cachaient pas leur joie. Le peuple, flatté dans son amour-propre, et les classes bourgeoises, ménagées dans leurs intérêts commerciaux, ne tarissaient pas en éloges. Le clergé lui-même entonnait le panégyrique de ce bourreau déguisé en général. Debonne foi Philippe II, pour donner satisfaction au roi de France, n'avait pas le droit de

(1) PARKMAN, ouv. cit., p. 89.

heurter les préjugés nationaux, et de livrer Menendez à la vengeance française.

Pourtant un massacre avait eu lieu, sans que la guerre fût déclarée, et l'ambassadeur de France en avait officiellement demandé réparation. A moins de rompre brusquement avec Charles IX, et ce n'était ni dans son caractère, ni dans ses intérêts, Philippe II était forcé de laisser l'affaire suivre son cours régulier. Bien que déterminé à ne sacrifier à aucun prix Menendez, il feignit d'écouter les réclamations de Forquevaux, et lui fixa audience pour le 1^{er} avril 1566.

De Forquevaux nous a conservé le curieux récit de cette entrevue dans une lettre, datée de Madrid le 9 avril 1566 (1), et qu'il adressa à Catherine. Il débuta par demander au roi des nouvelles de sa santé. Puis « Je lui ay rementeu le discours que monseigneur le duc d'Albe me fait de son mandement aussi tost après l'advis venu du succès de la Floride avec la mort des François, laquelle il imputoit à monseigneur l'Admiral. » Il lui rappela aussi les négociations précédentes, et la juste indignation du cabinet français. « C'estoit une nouvelle indigne d'estre entendue, et moins advenue entre chrétiens. Que si Pierre Menendez et ses gens fussent soldatz, ils se devoient contenter de la victoire que la mer leur avoit donnée, et n'eussent voullu pour aucun commandement exécuter tel carnage sur hommes presque mors de faim

(1) Manuscrit 10751, fol. 224-246, lettre LXI.

et du naufrage, requérans estre traitez en subiects du roy, et bons amis des Espaignols sur lesquels ils n'avoient guerre ni différent. » L'ambassadeur espérait peut-être que le roi l'interromprait. Mais Philippe II s'en garda bien. Mieux que personne, il connaissait les événements qu'il avait suscités en partie, et, s'il eût cherché à défendre son lieutenant, il aurait en quelque sorte plaidé sa propre cause. Il laissa donc la parole à de Forquevaux qui, entrant alors dans la discussion juridique du fait incriminé, fit remarquer au roi « que les François avoient esté agressez sans les sommer de vuidier la terre, et n'avoient donné loisir à ceulx du fort de respondre..., qu'il estoit de costume entre soldatz de sommer l'ennemy à vuidier les places, et les rendre, mais là ne s'estoit observée tant de solennité; ains les avoient assaillis, combien qu'ils fussent en la terre de l'ancienne conquête de France, où les François pensoyent estre en seureté de tous, hormis les Indiens, et ores qu'ils fussent dans les païs tenus et possédés par Sa Maïesté, qu'il devoit suffire les faire prisonniers et les garder ou renvoyer à leur roy et maistre. Car entre princes égaux et qui ne reconnoissent supérieur, l'un n'a pouvoir ni autorité de punir les subiects de l'autre pour en avoir raison. Il appert de l'antienne conquête par le nom de la dicte coste, qui s'appelle la terre des Bretons, la Franciscane et la Neufve France. Et mesme que les Espaignols n'y plantèrent enseigne ni marque d'habitation; ains Menendez après sa malheureuse victoire des François a

pris possession de la terre, qui est signe qu'il ne la tenoit pour prinse ne conquise d'antienneté. »

Certes il était difficile de mieux prouver combien les réclamations françaises étaient fondées. Philippe II semblait en convenir, car il ne chercha même pas à discuter les arguments de l'ambassadeur, et le laissa continuer son discours. Le mutisme volontaire du roi d'Espagne encouragea de Forquevaulx à aborder un point délicat, la question religieuse. « C'estoit aux Huguenots, continua-t-il, la meilleure nouvelle qu'ils pussent entendre de voir que du costé et endroit d'où Vos Maiestés pensoient s'estre fortifiez d'amitié et d'alliance... ce fust de là que vos subiects estoient murtris, deboulez et chassez, que c'estoit un mauvais moyen les tenir en obéissance, fust par mépris de vostre puissance ou pour se venger de l'outrage faict en haine d'iceulx, et surtout que le chemin des terres neuves pourroit servir aux plus entreprenants et séditieux d'une religion et d'autre, pour y aller habiter et vuider le pays qui devoit désirer que tout cerveau gaillard s'y en allast, affin que les bons et paisibles demeurent en repos. »

Tant que l'envoyé de Charles IX n'avait allégué que des raisons politiques, le roi s'était tu : mais Forquevaulx avait pour ainsi dire fait vibrer la corde sensible en parlant des huguenots. Le roi d'Espagne était resté calme, le catholique s'indigna. Philippe II interrompit brusquement l'orateur, mais sans sortir de son calme habituel, et lui répondit avec hauteur « que

la (1) conservation des roïaumes et Estats consiste en ce qu'il faut aulcune fois sortir de la voie ordinaire pour repousser une violence, quand c'est sur un nouveau faict, et de telle importance comme seroit à luy de permettre, ou passer par dissimulation, qu'on entreprint sur les païs des Indes, lesquels luy ont tant cousté et à ses prédécesseurs de conquérir et conserver. Car le permettant et souffrant, il donneroît occasion aux mesmes Indiens de rebeller, et osteroit le cœur à tout Espagnol d'y habiter.... A ceste cause, ayant sceu l'allée d'une bonne force de Luthériens de diverses nations, tant François que aultres, et leur descente à l'endroit des Indes le plus important à sa navigation..... il n'avait peu ni deu moins faire que d'envoyer gents par delà pour les en desloger. »

Jamais encore le roi ne s'était prononcé avec tant de fermeté : mais on eût dit qu'il se repentait de sa franchise, car il essaya de disculper ou tout au moins d'atténuer l'odieuse conduite de son lieutenant. « Il est bien desplaisant, dit-il à Forquevaulx, que ses gents aient usé si rigoureusement de leur bonheur et victoire, pour ce seullement qu'ils estoient François pour la plupart,... qu'il estoit trop dangereux pour Menendez de les emprisonner, car il n'avoit que cent cinquante soldats, et eux estoient beaucoup davantage; aussi n'avoit-il sur le lieu navires ni barques pour les transporter hors de là, et les despartir les

(1) Manuscrit 10751, lettre LXI.

uns d'avecque les autres, ni vivres pour les nourrir. » Les arguments de Philippe II étaient pitoyables, aussi maladroits qu'odieux. Il en avait conscience, car il assura le représentant de Charles IX qu'il ferait l'impossible pour contenter son maître, à une condition toutefois : « n'y a lieu de penser que pour desgombrer et descharger la France de ceulx qui la troublent et tiennent divisée, qu'il les veuille recevoir en ses terres, ny les avoir pour voisins. »

De Forquevaux avait à plusieurs reprises reçu l'ordre formel de demander le châtiment de Menendez. Sans se laisser rebuter par les fins de non-recevoir que lui opposait Philippe II, il lui répondit avec énergie que « Menendez et les siens s'estoient voullu signaller par le trophée des ossements des François... lequel faict Dieu ne permettrait rester impuni, » et il termina son discours en réclamant la punition ou tout au moins la mise en jugement des assassins.

Philippe II, par tempérament et par habitude, n'aimait pas les décisions brusques. Il évita de donner une réponse directe à l'ambassadeur, et se contenta de lui dire qu'il en parlerait au duc d'Albe : de Forquevaux ne s'y trompa point. « Je m'asseure, écrivait-il huit jours (1) plus tard à la reine mère, que c'estoit pour se deffaire de moy, car ledict duc ne contredira iamais à soy mesme, estant la commune opinion de tous, que c'est luy qui conseilla ce mas-

(1) Manuscrit 10751, lettre XII.

sacre, si les Espagnols avoient le meilleur. » En effet, le lendemain 2 avril, pour en avoir le cœur net, il alla trouver le tout-puissant ministre de Philippe II, et recommença avec lui la discussion de la veille, mais sans plus de résultats : « Nous n'eussions jamais achevé, car il veut le droit de son parti plus par opinion que par raison, de sorte, Madame, qu'il ne faut espérer aucune réparation du dict massacre. »

L'ambassadeur de France croyait peut-être ne pas être si bon prophète, mais ses tristes prévisions se réalisèrent de point en point. Philippe II ne cherchait qu'à gagner du temps. Il espérait que les complications politiques feraient oublier le massacre de la Floride. Peut-être même pensait-il de bonne foi que Charles IX ne demandait qu'à être ménagé en apparence, et se souciait fort peu du meurtre de quelques centaines d'hérétiques. Comme le dit énergiquement la Popellinière (1), « il survint d'autres affaires et une forte pluye, qui lava la playe et en osta le sang, la mémoire duquel s'effaça bientôt de la teste des grands. »

Il se peut en effet que les grands seigneurs aient promptement oublié le massacre; mais il faut rendre cette justice à la reine mère et à son fils que, malgré la mauvaise volonté bien évidente de Philippe II, et l'hostilité directe de son conseil, ils ne cessèrent de poursuivre leur vengeance, sans se laisser rebuter par

(1) LA POPELLINIÈRE, ouv. cit., p. 35.

l'insuccès constant de leurs réclamations. On avait appris, en France et en Espagne, dans tous ses affreux détails, la triple exécution de la Caroline et de San Agustino. La mauvaise foi de Menendez, son manque de parole avaient encore augmenté l'horreur qu'inspirait déjà sa cruauté. De Forquevaux reçut l'ordre de demander à Philippe II une nouvelle audience. Il l'obtint le 18 juin, et en rendit compte à Charles IX dans une lettre (1) datée de Ségovie, le 5 juillet 1566. « Ceste remonstrance, écrivait-il, fut bien nouvelle, ce me semble, à Sa Maiesté, combien qu'il ne me répondit mot là-dessus, car il est quelque bruit sourd par deçà de ladite composition, et aucuns blasment Menendez d'avoir usé tel massacre, et mesme contre sa foi, n'estant pas vraisemblable que Jean Ribaud ni les aultres se fussent laisser désarmer ni couper la gorge si pauvrement si l'on ne leur eust promis leurs vies sauves. »

De Forquevaux, charmé de l'impression qu'il avait produite sur l'esprit du roi, se croyait à la veille d'obtenir enfin la réparation qu'il sollicitait depuis si longtemps (2). Il avait réussi à mettre la main sur un des rares survivants du massacre, le matelot Jehan Menin, et la dramatique déposition de ce témoin avait sans doute été montrée au roi d'Espagne (3). La

(1) Manuscrit 10751, fol. 314-322, lettre LXXXIV.

(2) Id., fol. 472.

(3) Id., fol. 347, lettre XCI.

reine Élisabeth, touchée par tant de malheurs, avait de nouveau promis d'intervenir auprès de son mari. Philippe II semblait s'adoucir : peut-être allait-il accorder la grâce demandée, et livrer à l'ambassadeur les bourreaux des Français ; mais le duc d'Albe mettait son point d'honneur à ne faire aucune concession, surtout à des hérétiques. Il eut l'art de persuader à son maître que sa conscience de catholique, tout aussi bien que ses intérêts de souverain, lui imposaient l'obligation de fermer l'oreille aux demandes intéressées de Forquevaulx. Il n'en fallait pas tant pour que Philippe II rentrât dans son caractère habituel. Il pria sa femme, la reine Élisabeth, de s'occuper de ses enfants, et annonça à l'ambassadeur qu'il demandait encore du temps avant de se décider, c'est-à-dire qu'il lui refusait justice. Aussi ce dernier, d'autant plus affligé qu'il avait un instant espéré réussir dans sa négociation, écrivit à Charles IX pour le mettre au courant de la nouvelle tournure que prenaient les affaires, et il n'hésita pas à rejeter sur le duc d'Albe tout l'odieux du massacre. « Je n'espère rien qui vaille, écrivait-il de Ségovie le 11 août, de la Floride (1), car ç'a a été toujours le duc d'Albe qui a conseillé le massacre. »

Un événement inattendu vint à tout jamais détruire l'espoir d'une réparation. Les marins français n'avaient pas attendu, pour venger le massacre de la

(1) Manuscrit 10751, fol. 363, lettre XCVIII,

Floride, le bon vouloir du gouvernement espagnol. Les Dieppois surtout, sur lesquels étaient retombés presque tous les malheurs de l'expédition, couvraient l'Océan de leurs légers navires, et faisaient éprouver au commerce espagnol des pertes immenses. Excités par le succès, de hardis aventuriers, Bretons, Rochelois ou Gascons, imitaient leur exemple, et inauguraient, au milieu du seizième siècle, cette *grande flibuste*, qui devait bientôt ruiner la puissance coloniale de l'Espagne. Un auteur contemporain, la Popellinière (1), nous a conservé comme le naïf écho des plaintes espagnoles : « Ne sçait-on pas bien, disaient-ils, combien de maux nous ont fait les corsaires françois, et comme ils nous viennent braver tous les jours en nos isles ? Après que nous avons bien sué, il faut rendre compte en chemin à ces maudits voleurs, qui n'ont d'autre peine que de bransler sur mer, en nous attendant à leur plaisir, et nous font conscience de nous descharger de tout l'or et l'argent qui est dans nos vaisseaux, sans porter non plus de respect au roy catholic, à qui nous le menons, qu'à un fantosme de paille. » Bientôt même ce ne furent plus des corsaires isolés, mais un véritable général, Pierre de Monluc, le fils du célèbre historien, qui organisa contre l'île de Madère une expédition, et s'en empara par un coup de main. Il est vrai que Madère (2) appar-

(1) LA POPELLINIÈRE, ouv. cit., p. 49.

(2) Manuscrit 10751, fol. 494-499, lettre CXLII; fol. 517, let. CXLVI.

tenait aux Portugais ; mais Monluc ne cachait pas son intention de punir d'abord les Portugais, qui avaient aidé Menendez dans son expédition de Floride, puis les Espagnols. De plus la possession de Madère lui assurait une position militaire de première importance, et lui donnait en quelque sorte la clef de l'Atlantique. Aussi les Espagnols se sentirent-ils, peut-être encore plus vivement que les Portugais, atteints par cette conquête de Madère. Philippe II se refusa dorénavant à toute réparation pour le massacre de la Floride. De plus il pressa vivement de ses plaintes de Forquevaux, et lui fit presque de la conservation ou de la cession de Madère un *casus belli*.

La première conséquence des attaques des corsaires et de la prise de Madère par Monluc fut que la cour d'Espagne leva entièrement le masque. Non-seulement Philippe II ne songea plus à poursuivre Menendez, mais encore il l'avoua hautement et le combla d'honneurs. Menendez n'était pas encore revenu en Europe pour y jouir de son triomphe. Le bruit courait en Espagne qu'il était aux Canaries, (1) mais n'osait pas se remettre en mer par crainte des corsaires français. Directement rappelé par son maître, il n'hésita plus et s'embarqua. De Forquevaux raconte en ces termes son arrivée, dans une lettre de la fin de juillet 1567, adressée à Charles IX (2). « La veille de la Madeleine

(1) Manuscrit 10751, fol. 586, lettre CLIX.

(2) Id., fol. 900, lettre CCXXXI.

est arrivé P. Menendez, qui a été bienvenu, car on dit que le roy l'a envoyé quérir à la Floride, afin de conduire le navire (1) où ira sa personne et toute la flotte, car ils l'estiment très-bon marinier. Toutefois un capitaine, Miquel Henriquez, qui fut envoyé un an avec une compagnie d'Espagnols au port de Saint-Augustin, en ladicte Floride, m'a dict que Menendez vient pour se justifier de quelques malversations.... Je ne sçais s'il y auroit lieu que ie requisse cette Maiesté de faire punir ledict Menendez, vu qu'il n'en a tenu compte aux aultres réquisitions que ie lui en ai faictes. » De Forquevaulx savait en effet à quoi s'en tenir sur les dispositions de Philippe II, et, quelques jours après, le 2 août 1567, il écrivait de Madrid à Charles IX pour lui annoncer le prochain départ de Philippe II pour la Flandre, et la nomination de Menendez au poste d'amiral (2). « Car il a son Menendez venu exprès de la Floride pour conduire son navire, qu'ils tiennent ici pour un Neptune en la mer. Touchant à Menendez, il arriva ici le 21 juillet. Il a esté si bien venu qu'un grand seigneur plus homme de bien qu'il n'est s'en seroit contenté. »

Puisque le principal auteur du massacre de la Floride recevait en Espagne un tel accueil, il ne fallait plus songer à demander son châtiment. Mais il restait encore une autre tâche à remplir. Tous les com-

(1) Il s'agissait d'un voyage en Flandre.

(2) Manuscrit 10751, fol. 904, lettre CCXXXIII.

gnons de Laudonnière et de Ribaut n'étaient pas morts. Quelques-uns d'entre eux traînaient une existence misérable, courbés sur les bancs des galères espagnoles, d'autres s'étaient enfuis dans les forêts, quelques-uns enfin avaient été rejetés en Espagne. Il fallait rendre la liberté à ces malheureuses victimes de la fureur religieuse (1). Jehan Mennin, ce matelot que l'ambassadeur avait pris sous sa protection, racontait que trois tambours et trois trompettes avaient été épargnés. Il disait encore qu'à Porto-Rico huit Françaises et leurs enfants avaient trouvé asile; qu'à la Havane le sire de Grandpré et dix-huit matelots avaient été de force enrôlés sur les équipages (2). Le 4 janvier 1567, de Forquevaux apprit qu'une trentaine de prisonniers étaient à San Agustino, occupés au travail des mines. A la fin de juillet, quand Menendez revint en Espagne, un des rares survivants de la catastrophe, un trompette français, de Montargis, lui donna encore de nombreux détails sur les prisonniers.

Il faut rendre cette justice à Charles IX et à sa mère qu'ils s'efforcèrent, avec un zèle louable, de faire remettre en liberté tous ces prisonniers. Dès le 14 novembre 1566, le roi écrivait, de Saint-Maur-des-Fossés, à son ambassadeur (3) : « Mais que le dict roy mon beau-frère ait ordonné sur le fait de la délivrance des François qui ont esté menés captifs de la Floride aux

(1) Manuscrit 10751, fol. 472.

(2) Id., fol. 586, lettre CLIX.

(3) Id., fol. 518, lettre CXLVI.

Indes, dont vous lui avez présenté le rolle, mandez-moy quelle aura esté son ordonnance, et ce que vous pourrez promettre de ceste affaire ; et davantage quelle réponse il aura fait rendre sur le mémoire des plaintes, d'autant que ce sont choses sur lesquelles ie désire bien fort sçavoir ce qu'il nous vouldra donner de satisfaction et contentement. » Quelques jours plus tard, le 27 novembre 1566, malgré la vive irritation causée par la nouvelle de la prise de Madère par Monluc, Charles IX renouvelait sa demande avec une généreuse insistance. « Cependant (1), disait-il, ce me sera service très-agréable que vous fassiez tout office pour essayer de faire mettre en liberté ceux qui restent de ce massacre aux Indes, où il y a grand pitié. » La reine mère, de son côté, ne restait pas inactive ; on venait d'apprendre que le sire du Lys, cet ingénieur que Ribaut avait emmené à la Caroline, avait réussi à sauver sa vie, et était en prison à Madrid. Catherine écrivit à de Forquevaulx pour le faire relâcher, et, le 4 mars 1567, ce dernier eut la satisfaction d'envoyer de Madrid à la reine mère un billet ainsi conçu (2) : « Madame, le sire du Lys a esté délivré des prisons de Madrid par commandement du roy d'Espagne, qui n'en a point fait difficulté... Le dict sire du Lys scaura bien respondre à Votre Maiesté des choses qu'il a veues. Le pauvre gentilhomme a beaucoup souffert en son voïage, et,

(1) Manuscrit 10751, fol. 570-575, lettre CLV.

(2) Id., fol. 694, lettre CLXXXIV.

s'il est reconnu en partie comme il a mérité, cela donnera cœur à d'autres de bien espérer de vos bontés, quand ils se trouveront en semblables hazards, et devant que s'y embarquer. »

Aussi bien de Forquevaux n'avait pas besoin des recommandations pressantes de la reine et de son fils pour s'entremettre en faveur des prisonniers. Il avait déjà racheté Jehan Mennin (1) à son maître le soldat Herrera. Malgré la répugnance légitime que lui inspirait Menendez, il intervint en personne pour obtenir la délivrance du trompette de Montargis. « Je suis après pour le faire délivrer des mains de Menendez, écrivait-il à ce propos à Charles IX, à la fin de juillet 1567 (2), afin de vous l'envoyer, car il se vante connoistre mieux la dicte terre, et d'avoir vescu et conversé avec les Indiens plus avant que nul aultre François qui y soit esté. » La reine Élisabeth l'aida singulièrement dans ces tristes négociations. Plusieurs fois elle demanda à Philippe II la délivrance des prisonniers français, et ses efforts furent heureux. A trois reprises le 2 novembre 1566, (3) le 24 avril (4) et le 6 juillet 1567 (5) de Forquevaux écrivit à Catherine en lui exprimant sa reconnaissance pour l'intervention bienveillante de la reine d'Espagne. Mais là se bor-

(1) Manuscrit 10751, fol. 472.

(2) Id., fol. 900, lettre CCXXXI.

(3) Id., fol. 495, let. CXLII.

(4) Id., fol. 766, let. CCI.

(5) Id., fol. 889, let. CCXXVI.

nèrent ses succès diplomatiques. Il n'obtint que la délivrance de quelques prisonniers, et dut constater avec dépit non-seulement que le massacre de la Floride resterait impuni, mais encore que la Floride serait à jamais perdue pour la France.

En effet, le voyage projeté par Philippe II en Flandre n'avait pas eu lieu, et le « Neptune Espagnol », ainsi que Forquevaux appelait spirituellement Menendez, n'avait pas trouvé l'occasion de prouver à la cour ses talents nautiques. Mais il n'avait pas renoncé à ses projets sur la Floride, et préparait une grande expédition pour l'hiver suivant. De Forquevaux eut le déplaisir de l'annoncer en ces termes à ses maîtres par une lettre datée de Madrid, le 12 septembre 1567 (1).

« P. Menendez partira cet hyver, et mènera environ 1,500 hommes, tous ieunes, et la plupart mariés, et iront leurs femmes avecque eulx pour peupler la Floride et cultiver les terres. A ces fins feront besogne plusieurs navires. Il est tous les jours au conseil des Indes, à consulter et presser ceulx du conseil pour son embarquement et pour avoir les choses nécessaires.... Après qu'il aura rafraischi les dits ports, il donnera plus avant en pays pour découvrir et peupler, et mettra diligence de se bien asseurer de ladicte Floride et provinces adjacentes à plus de 200 lieues au dedans, afin de iouir plus librement de la navi-

(1) Manuscrit 10751., fol. 975, let. CCXLVI.

gation des aultres Indes decouvertes et à decouvrir, et le prennent icy fort à cœur. »

La Floride était donc perdue pour la France, et le sanglant affront que nous avions subi restait impuni. Mais, si le gouvernement n'avait pas réussi dans ses instances pour obtenir une réparation légitime, au moins, dans tout le pays, avait-on vivement senti l'injure commune. Un simple gentilhomme, presque un inconnu, se fit un devoir de venger l'outrage de tous. La cour et le roi laissaient tomber le gant jeté par l'Espagne : Dominique de Gourgues le releva. Le crime avait été commis : le châtiment approchait.

QUATRIÈME EXPÉDITION

LA VENGEANCE

CHAPITRE I

ALLIANCE AVEC LES FLORIDIENS.

De Gourgues était né à Mont-de-Marsan, vers 1530, et non à Bordeaux, comme on le croit communément. Sa famille était illustre. Son père, Jean de Gourgues, avait honorablement servi; son frère Ogier fut conseiller d'État, et président des trésoriers de France à la généralité de Guyenne. Quant à lui, après avoir reçu l'éducation des gentilshommes de l'époque, c'est-à-dire après avoir mêlé les exercices physiques qui endurcissent le corps à l'étude alors si en faveur de l'antiquité classique, il s'engagea dans les armées du roi. On se battait alors un peu partout, en Écosse, en Espagne, en Italie, et aussi en France. Notre héros eut l'heureuse chance de n'avoir à signaler sa valeur que contre les ennemis du pays. Son dernier fait d'armes en Italie avait été de soutenir un siège avec trente hommes contre un corps espagnol. C'est de lui

que Monluc (1) parle en ces termes dans ses *Mémoires*, à la date d'octobre 1556. « Là il feust pris douze ou quatorze chevaux légers de ma companye, dont le cappitaine Gourgues, qui estoit à la suite de Strossi, estoit du nombre. » Au lieu d'honorer le courage malheureux, les Espagnols passèrent la garnison au fil de l'épée, et n'épargnèrent de Gourgues que pour le condamner à la condition ignominieuse de forçat sur leurs galères. C'est sur le banc de la chiourme, sous le bâton des argousins, que de Gourgues contracta contre les Espagnols une de ces haines inexpiables, qui ne s'éteignent jamais. Dès lors il leur jura haine à mort, et il tint scrupuleusement sa promesse.

Le navire auquel il était attaché fut pris par les Turcs sur les côtes de Sicile, et conduit à Rhodes, puis à Constantinople, mais son sort ne changea pas. Il continua à ramer sur sa maudite galère, car les Turcs enveloppaient alors tous les chrétiens dans une haine commune, même les sujets de leur allié le roi de France. Par bonheur son navire reprit la mer, et fut capturé par Mathurin de Lescout, sieur de Romegas, commandeur de Malte. De Gourgues, remis en liberté avec tous ses compagnons de chaîne, revint en France pour y goûter un repos qui lui était bien dû. Mais l'inaction pesait à cette vaillante nature. Il ne voulait pas non plus rester à charge à sa famille. Il s'embarqua de nouveau, toucha sur les côtes d'Afrique, au Brésil, et na-

(1) MONLUC, éd. de Ruble, t. II, p. 202.

vigua quelque temps dans la mer des Indes. Ces courses furent sans doute peu lucratives, car nous le voyons peu après attaché à la fortune des Guise, qu'il servit en plusieurs occasions contre les protestants. C'est en effet le lieu de remarquer que de Gourgues n'appartenait pas à la religion réformée, comme l'ont cru très à tort les historiens espagnols, la *Géographie historique* de du Refuge, l'abbé Feller, et même M. Haag dans sa *France protestante*. Si de Gourgues s'est battu pour des protestants, et a vengé l'injure subie par des protestants, c'est uniquement parce qu'il voyait en eux non pas des coréligionnaires, mais des compatriotes injustement massacrés. Un des descendants de Dominique de Gourgues, M. le vicomte A. de Gourgues, a récemment (1) établi, par des documents authentiques, que son illustre parent n'avait jamais cessé de professer le catholicisme. Autrement comment se serait-il attaché à la fortune des Guise, adversaires déclarés des protestants ?

Il est vrai que ces missions politiques déplaisaient fort à de Gourgues. Il était du trop petit nombre de ces Français qui faisaient alors passer l'intérêt de la patrie avant leurs avantages personnels. D'ailleurs il lui répugnait d'exercer, aux dépens de Français, cette activité et ce courage qu'il aurait tant aimé à déployer contre les Espagnols. Ce fut à ce moment qu'il apprit

(1) *Bulletin du comité d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch*. 1861, t. II, p. 466-490.

le massacre de la Caroline et celui de San Agustino et conçut la généreuse pensée de punir les assassins, et de donner à ses compatriotes une leçon de convenance nationale. Mais ce n'était pas une tâche aisée que d'entrer en lutte, simple gentilhomme presque inconnu et peu fortuné, avec le puissant roi des Espagnes ; que de venger tout seul l'injure de tous, et de s'exposer pour toute récompense aux ressentiments de la cour : certes de plus braves et de mieux protégés que lui auraient reculé. Il est vrai que la haine est un puissant ressort, et, puisque l'occasion se présentait de satisfaire le désir de vengeance qui lui « remordoit le cœur, » tout en dressant haut et ferme le drapeau de la France, il n'hésita plus. D'ailleurs il n'entendait autour de lui que de sourdes imprécations contre les ménagements diplomatiques de Charles IX. Monluc, son ancien général, alors gouverneur de Guyenne, ne cachait pas son mépris. Il portait (1) encore le deuil de son fils aîné Pierre qui venait d'être tué par les Portugais, à Madère, avec plusieurs gentilshommes et quelques centaines de Gascons (1566). Les familles des victimes ne respiraient que la haine. De nombreux corsaires faisaient expier en détail aux Portugais et aux Espagnols la défaite de Madère et le massacre de la Floride. L'un (2) d'entre eux, Jacques Sourie, ou

(1) MONLUC, éd. de Ruble, t. III, p. 74-76. — DE THOU, ouv. cit., t. II, p. 537.

(2) VITET, *Histoire de Dieppe*, p. 293. — L. GUÉRIN, *Marins illustres de la France*, p. 116.

Sore, un Normand qui devait devenir amiral de Navarre, et tenir tête sous les murs de la Rochelle au baron de la Garde, gagnait alors la réputation du plus redoutable corsaire de l'Océan. Ce qui augmentait encore la confiance de ces aventuriers, c'est que le gouvernement les encourageait sous main. Aux plaintes répétées des cabinets espagnol et portugais, Charles IX répondait par des fins de non-recevoir. « Comme (1) ce sont choses, écrivait-il à son ambassadeur à Madrid, le 18 juillet 1567, qui d'une part et d'autre passent par assez de confusion et peu de lumière pour l'insolence dont usent, et la licence que prennent beaucoup de méchants de toute nation qui pillent indifféremment sur qui que ce soit, le roy désire singulièrement qu'il se puisse prendre un bon expédient entre les ministres, des deux costés, pour pouvoir faire dorénavant cesser tels désordres. » Aussi les pirates, forts de la complicité tacite du gouvernement, redoublaient-ils d'audace. Comme l'opinion publique réclamait une éclatante vengeance, les Espagnols eux-mêmes s'attendaient à quelque vigoureux retour offensif. Les dépêches de Forquevaulx sont très-explicites à ce sujet. (2) Menendez lui-même craignait une attaque prochaine, et il suppliait la cour de lui envoyer des renforts. En France et en Espagne on avait donc comme le pressentiment de quelque catastrophe inattendue. Il suffisait à de Gourgues d'an-

(1) Manuscrit 10751, fol. 913, let. CCXXXVI.

(2) Id., fol. 314, 257, 1030, etc.

noncer son intention de prendre la mer pour rallier autour de lui bon nombre d'adhérents et de partisans; car on le savait hardi compagnon et ennemi déclaré des Espagnols, et, sous sa conduite, on pouvait espérer à la fois de beaux combats et de grands profits.

Les préparatifs de l'expédition durèrent plusieurs mois. De Gourgues n'était pas riche, « s'estant étudié toute sa vie plus à conquérir honneur et réputation qu'à amasser des biens de fortune (1). » Il vendit donc tout ce qu'il possédait, et pria ses amis de venir à son aide. Son frère, Ogier de Gourgues, lui prêta un généreux secours. « J'ay cogneu ce président, écrivait un contemporain et presque (2) un compatriote, le Condomois Dupleix, homme grandement opulent, splendide, magnifique, et duquel la maison et la bourse estoit ouverte à toute personne de mérite. Le capitaine n'ayant iamais esté marié estoit chéri de luy comme frère et filz, et, de son mandement et de ses deniers, Vaquieux luy fournit tout ce qui luy fut nécessaire pour son voiage. » Grâce à son frère, de Gourgues réussit à équiper deux roberges et une patache. Le capitaine Cazenove conduisit le plus grand de ces navires, qui ne jaugeait que deux cent cinquante tonneaux. Le second jaugeait seulement cent vingt tonneaux; il avait pour capitaine François Lagüe. La

(1) *Relation de la reprise de la Floride, édit. TAMIZEY DE LARROQUE, p. 29.*

(2) DUPLEIX, *Histoire de France*, p. 674.

patache, de cinquante tonneaux, était dirigée par le pilote Deux. Quatre-vingts matelots et près de cent arquebusiers composaient les équipages. Les capitaines étaient seuls dans le secret de l'expédition, et probablement aussi de Mesme, enseigne de de Gourgues, et Estampes de Comminges, son ami. Quant aux soldats et aux matelots, ils croyaient aller à la côte de Bénin, en Afrique, pour y faire la traite. Mais c'étaient des hommes résolus : de Gourgues les avait choisis avec soin, sans doute parmi ses anciens compagnons d'armes. Il croyait pouvoir compter sur eux, dès que le moment serait venu de leur révéler ses projets. En effet pas un d'entre eux ne trompa sa confiance.

C'est avec trois méchants navires à peine pontés, et pas tout à fait deux cents hommes que de Gourgues allait attaquer une forteresse redoutable, et essayer de venger l'insulte infligée au nom français dans ces lointains parages !

Le 2 août 1567 de Gourgues partit de Bordeaux. Il descendit la Gironde, et arriva à Royan. Les vents contraires le retinrent huit jours dans ce petit port. A peine avait-il pris la haute mer, le 12 août, qu'un vent violent du sud-ouest le rejeta sur la Rochelle; mais la mer était si forte qu'il manqua l'entrée de la rade, et dut atterrir à l'embouchure de la Charente. Il y resta huit autres jours, à son grand chagrin, car les provisions s'épuisaient, et il était à craindre que ces deux faux départs ne ralentissent l'ardeur de ses hommes,

ou même n'excitassent en eux des craintes superstitieuses. Le 22 août, on remit à la voile; ce fut pour être assailli, à la hauteur du cap Finisterre d'Espagne, par une furieuse tempête de huit jours. De Gourgues eut beaucoup de peine à se réfugier à l'embouchure d'un fleuve sur la côte marocaine. Il y attendit une quinzaine de jours son lieutenant Cazenove, dont le navire avait été fort maltraité. On n'était qu'au début de la campagne, et on avait déjà essuyé trois tempêtes. De Gourgues accorda à ses équipages quelques jours d'un repos, dont ils avaient grand besoin, il les reconforta par de bonnes paroles, et sans leur dévoiler encore ses projets, les excita à reprendre la mer.

Les Français côtoyèrent l'Afrique jusqu'à la hauteur du cap Vert, puis s'élevèrent au large, et ne s'arrêtèrent plus que dans les Antilles, à la Dominique, où ils firent de l'eau. Il est à présumer que de Gourgues n'agissait ainsi que pour dérouter les Espagnols. Il s'était rendu sur les côtes d'Afrique, comme le portaient ses instructions, pour tromper les espions, et ne pas être poursuivi. Il avait déjà esquivé un sérieux danger puisqu'il avait traversé les eaux espagnoles et portugaises, sans éveiller de soupçons; mais plus il se rapprochait de la Floride, plus le péril reparaisait et même augmentait. De Gourgues n'en continua pas moins sa route avec la même confiance. De la Dominique, où il resta huit jours, il se dirigea sur la Monne ou Monnie, sans doute Mona à l'ouest de Porto-Rico.

Il ne lui restait plus qu'à filer le long d'Haïti et de Cuba. Ces deux îles étaient en effet fortement occupées par les Espagnols, qui auraient pu lui faire un mauvais parti. Par malheur il fut assailli sur la côte d'Haïti par un violent coup de vent : une voie d'eau se déclara sur son navire, et toutes ses provisions furent endommagées. Il lui fallait de toute nécessité relâcher. Les Espagnols auxquels il s'adressa en leur proposant de magnifiques toiles de Hollande, ou de l'argent, non-seulement refusèrent de lui venir en aide, et de l'approvisionner, mais encore prétendirent l'empêcher de renouveler son eau. De Gourgues, exaspéré par ces prétentions, descendit alors à terre avec ses soldats, prit par force ce qu'on ne voulait pas lui vendre, et profita de cet arrêt forcé pour donner à son équipage des vivres frais : nos soldats apprécièrent surtout ces énormes tortues des Antilles, dont la chair savoureuse et les œufs exquis leur rendirent bientôt la force et la santé.

Après avoir réparé, tant bien que mal, les avaries que cette quatrième tempête avait fait subir à ses navires, de Gourgues reprit la mer. Une cinquième tempête, plus terrible encore, l'atteignit à la hauteur du cap Saint-Nicolas, au large de Cuba. C'était un de ces affreux ouragans des Antilles qui, tous les ans encore, exercent leur dévastation dans cet archipel. « Mais (1) le vent ne dura pas six heures : que s'il eust

(1) *Relation*, etc., p. 37.

esté de plus longue durée, c'étoit faict d'eulx; car il les gettoit à la coste où leurs navires s'alloient perdre et eulx quant et quant. » On eût dit que de Gourgues épuisait la mauvaise chance au début de son expédition. Il fallait que ses compagnons fussent rudement trempés, et eussent en leur capitaine une bien aveugle confiance, pour résister à de pareilles épreuves, et encore ne leur avait-il pas communiqué ses intentions. Il crut néanmoins que le moment était venu de s'ouvrir à eux, et de s'assurer, par une expérience décisive, s'il pouvait ou non compter sur leur concours.

De Gourgues rassembla donc tous ses hommes, matelots et soldats, et prit la parole. Il leur rappela les massacres de la Caroline et de San Agustino; il réveilla les sentiments généreux, qui de tout temps ont vibré dans le cœur des Français; il excita leur amour-propre, leur patriotisme, et sut les enflammer d'un tel enthousiasme, qu'ils lui donnèrent, à l'unanimité, leur assentiment. « Encore (1) que du commencement ils trouvassent la chose presque impossible pour le peu de gens qu'ils estoient, et pour estre ceste coste des plus dangereuses qui soient en toutes les Indes, neantmoins ils promirent ne l'habandonner point, et de mourir avec lui; mesme les gens de guerre devindrent si ardens qu'à peine pouvoient-ils attendre la pleine lune pour passer le canal de Bahama qui est fort dange-

(1) *Relation*, etc., p. 37-38.

reux; et les pillotes et mariniers qui estoient froids du commencement, furent bientost eschauffez par ceste ardeur des soldatz. » De Gourgues ne s'était donc pas trompé, en recrutant ses équipages avec tant de soin. Général et soldats étaient dignes les uns des autres. Il ne leur restait plus qu'à accomplir leur vengeance !

On arriva en vue des côtes de Floride. C'est là que se dressait la citadelle maudite, là que le pavillon espagnol se déployait fièrement au-dessus du champ de carnage. Attaquer tout de suite eût été commettre une imprudence gratuite, car les Espagnols avaient aperçu la flottille, et, même en admettant que la furie française triomphât de tous les obstacles, était-on assuré du lendemain, et ne fallait-il pas s'assurer des bonnes dispositions des indigènes? De Gourgues ordonna donc à ses hommes de se cacher dans l'entrepont, et ne laissa sur le tillac que les matelots nécessaires à la manœuvre du navire. Rien n'indiquait la nationalité des nouveaux arrivants. Les Espagnols ne trouvaient rien de suspect à la présence de ces vaisseaux, et, dans leur naïf orgueil, ils ne soupçonnaient seulement pas que de simples citoyens eussent résolu de venger une injure que leur propre souverain laissait impunie. Ils s'imaginèrent donc qu'ils avaient en vue des navires espagnols, et les saluèrent du canon de la citadelle. De Gourgues, pour les entretenir dans cette erreur salutaire, fit rendre le salut, mais s'empressa de partir au plus vite, tant il craignait une imprudence

de son équipage, que surexcitait le voisinage d'un ennemi abhorré. Dès que la nuit fut venue, il vira de bord, et descendit à une quinzaine de lieues au sud, à l'embouchure du fleuve que Ribaut avait nommé Seine, et que les indigènes appelaient *Tacatacourou*.

A peine le jour avait-il paru que de Gourgues s'occupait du débarquement. L'opération semblait difficile, car plusieurs centaines de sauvages garnissaient la côte, armés d'arcs et de flèches. C'étaient les sujets du cacique Satouriona : ils témoignaient par leur attitude qu'ils étaient disposés à jeter à la mer les étrangers, qu'ils prenaient pour des Espagnols. Depuis que les vainqueurs de la Caroline s'étaient établis dans le pays, ils avaient soulevé contre eux une haine générale. Pleins de morgue, de cruauté, ils ne voyaient dans les Indiens que des êtres de race inférieure à exploiter, à détruire au besoin. Les Floridiens oublièrent bien vite la légèreté et l'outréculance des Français pour ne plus se souvenir que de leurs aimables qualités. Les principaux caciques n'avaient pas tardé à reconnaître la faute qu'ils avaient commise, en ne secourant pas les Français. Comme ils ne pouvaient détruire la Caroline, au moins jurèrent-ils de s'opposer à son ravitaillement. Dès que la flottille de Gourgues avait été signalée, ils avaient cru à l'arrivée de renforts espagnols. Le double salut échangé entre la citadelle et les vaisseaux les avait confirmés dans cette erreur. Aussi avaient-ils suivi du rivage les manœuvres

de la flottille, et se présentaient-ils en armes, prêts à s'opposer par la force au débarquement.

La situation devenait critique : il fallait débarquer au plus vite, sinon les Espagnols seraient tout de suite prévenus, et il devenait impossible de les surprendre. D'un autre côté comment persuader aux Floridiens qu'ils avaient devant eux des amis, des alliés, et non pas des Espagnols? Par bonheur de Gourgues avait à son bord un ancien trompette de Ribaut, qui avait longtemps vécu avec les Indiens, qui connaissait leur langue et leurs usages, qui même s'était trouvé en relations directes avec le cacique Satouriona. Le trompette se fit jeter à terre tout seul, et fut aussitôt entouré et reconnu. La joie la plus vive s'empara des Indiens. Ils le comblèrent de témoignages d'affection, et, du haut de leurs vaisseaux, nos Français les virent danser sur le rivage et sauter de joie, à mesure que la bonne nouvelle se communiquait. Satouriona courut à lui avec ses deux fils, l'embrassa tendrement, et lui demanda pourquoi il avait tant tardé à revenir. Le trompette n'eut pas de peine à s'excuser, et quand il eut appris, en quelques mots, à ses anciens amis que les trois vaisseaux étaient chargés de Français, tout disposés à se lier avec eux, et à venger contre les Espagnols leurs communes injures, la joie des Indiens ne connut plus de bornes. Ils criaient, ils chantaient, ils jetaient en l'air leurs arcs, et les rattrapaient au vol, et, du haut du rivage, faisaient signe aux Français de débarquer au plus vite. Satouriona envoya à

de Gourgues un chevreuil, et lui demanda, par l'intermédiaire du trompette, quelques détails sur ses projets.

Un des manuscrits de la relation prête à de Gourgues un singulier langage (1). Le capitaine se serait épanché en confidences intimes, et aurait tout de suite dévoilé ses projets au cacique. Nous préférons de beaucoup la version du manuscrit édité par M. Tamizey-Larroque, d'après laquelle de Gourgues aurait renvoyé ses confidences à une conférence ultérieure, et se serait contenté d'assurer les Floridiens de ses dispositions bienveillantes et de demander leur alliance. Le rusé capitaine connaissait trop bien les us et coutumes des Espagnols, et il avait trop longtemps bataillé contre eux, pour se livrer ainsi à l'étourdie, sans s'être auparavant assuré si nul Espagnol ne se trouvait parmi les Indiens assemblés sur le rivage. En abordant en Amérique, il savait fort bien que sa vie était en jeu, et que la moindre fausse démarche non-seulement le perdait lui et ses compagnons, mais encore anéantissait à tout jamais son rêve de vengeance. Il répondit donc aux amicales protestations de Satouriona par des compliments empressés, et remit au lendemain l'exposé de ses plans.

Il lui fallait avant tout remonter la rivière pour y être plus à couvert, s'entretenir plus facilement avec les sauvages, et débarquer sans peine ses hommes et ses armes. Son pilote, après avoir sondé l'entrée du

(1) Bibliothèque nationale, manuscrits français, n° 3884.

fleuve, rapporta qu'on pouvait le remonter. La manœuvre s'exécuta sur-le-champ, et les trois vaisseaux entrèrent dans la rivière de Seine. Ce nom était d'un heureux augure pour le début d'une expédition où il s'agissait de relever l'honneur du nom français, et l'accueil des indigènes promettait de leur part une active coopération.

Le bruit de l'arrivée des Français se répandit avec une incroyable promptitude. Au premier abord il semble étrange que, dans un pays sans route, couvert de bois, coupé par des fondrières et des marécages, les habitants des divers villages communiquent si facilement entre eux. Mais la vie sauvage, en plein air, développe singulièrement tous les instincts animaux. De tout temps et partout on a vu les indigènes se transmettre des nouvelles avec une rapidité inconcevable. On sait par exemple comment, en un seul jour, la Gaule entière apprit la défaite de César à Gerovia; comment, à notre époque, Abd-el-Kader ou Schamyl trouvaient moyen de prévenir à temps leurs hommes, et d'opposer aux Français et aux Russes des masses d'Arabes et de Circassiens, et cela dans des cantons presque déserts la veille. C'est ce qui arriva en Floride. On comptait à peine quelques centaines d'Indiens quand débarquèrent les Français : mais il en vint toute la nuit, et, au lendemain, une véritable armée les entourait. Les Espagnols (1)

(1) D'après LE CHALLEUX (ouv. cit., p. 231), les Floridiens avaient

avaient réussi à amasser bien vite contre eux des haines terribles, pour que ces populations, d'ordinaire douces et paisibles, aient saisi leurs armes de guerre et soient accourues au rendez-vous, sur le simple bruit de l'arrivée d'une poignée de Français.

Saturiona était escorté par son fils Athore, et ses parents Tacatacourou, Helimacani, Harpalha, Helicopile, Helinacape et Montova, tous en costume de guerre. Derrière eux se tenait la foule de leurs sujets, avec leurs arcs et leurs flèches. Cet appareil guerrier excita les défiances de de Gourgues. Il ordonne à ses officiers de mettre l'épée à la main, à ses arquebusiers d'allumer leurs mèches, et s'avance à la rencontre du cacique. On eût dit que les deux troupes étaient sur le point d'en venir aux mains. Bientôt tout s'expliqua. Les Floridiens et les Français déposèrent leurs armes, et la conférence commença.

Saturiona était comme le président d'une sorte de confédération : les roitelets des environs acceptaient sa suprématie, et lui obéissaient en certains cas déterminés. Il était donc chargé par ses vassaux, ou du moins par ses alliés, de traiter directement avec le nouveau général français. Les autres caciques assiste-

gardé un excellent souvenir des Français. Quand arrivait un étranger ils l'abordaient en disant « *du fond de ma pensée* », ou « *bienheureux est quiconque sert à Dieu volontiers* », fragments de psaumes calvinistes, qu'ils avaient entendu chanter et retenus; au lieu que « quand ces rottizze d'Hespagnols y vont, ils les aiment tant qu'ils les voudroyent volontiers avoir mangez. »

raient à la délibération ; mais ils n'y auraient que voix consultative. Satouriona avait fait préparer un siège en bois de lentisque , couvert de mousse , et il pria de Gourgues de s'y asseoir avec lui. Les autres caciques , après avoir débarrassé la terre des ronces et de l'herbe qui la garnissait , s'assirent en cercle autour d'eux. Satouriona n'avait jamais brillé par la réserve. Sans attendre que de Gourgues lui eût exposé le motif de son arrivée , il prit la parole , et , avec une extrême volubilité , entama la série de ses griefs contre les Espagnols et aussi contre les Français. Il se plaignit avec amertume des nouveaux conquérants , qui ne se contentaient pas de les voler , mais insultaient leurs femmes et leurs filles , brûlaient leurs cases , et les tuaient au premier symptôme de résistance. Si les Français n'avaient pas repoussé son alliance , ils seraient encore à la Caroline , et les Indiens auraient continué avec eux leurs excellentes relations du début. Aussi bien il n'avait jamais désespéré de les voir revenir , car il avait recueilli un jeune enfant , échappé au massacre de la Caroline , et n'avait pas voulu le rendre , malgré les pressantes sollicitations et les menaces des Espagnols. Ce discours était habile ; il ne manquait pas de justesse , et le cacique le termina par un vrai coup de théâtre , qu'il avait ménagé avec soin. Après avoir parlé du jeune Français sauvé par lui , il le présenta tout à coup à ses compatriotes. La scène fut touchante. Ce jeune homme , sans doute quelque mousse ou novice , se nommait Pierre Debray. Il était

né à Dieppe. La vie sauvage l'avait singulièrement développé. Échappé par miracle au massacre de la Caroline, il avait vécu de la vie de ses nouveaux compatriotes, et adopté leurs mœurs, leur costume, leur langage. Comme le Philoctète de la tragédie antique, il avait presque oublié les doux sons de la langue maternelle. Il se jeta en pleurant dans les bras du capitaine, et, présenté à ses compagnons, il les enflamma par le récit du massacre, dont il avait été le témoin oculaire. Debray, par son intelligence, par sa connaissance des localités, allait rendre à l'expédition les plus grands services. De Gourgues eut plus tard la satisfaction de le ramener en France, et de le rendre à sa famille, qui le croyait à tout jamais perdu.

Saturiona allait au-devant des secrets desseins des Français. Ses plaintes contre la tyrannie espagnole, ses protestations d'amitié envers la France provoquaient les confidences du capitaine. Mais le rusé Gascon, digne élève de son maître Monluc, pensait, comme lui, qu'il ne faut rien livrer au hasard, et qu'on doit réunir la vaillance à la prudence. Avant de s'engager, il voulut donc encore tâter le terrain, et se contenta de remercier Saturiona des bons sentiments qu'il lui témoignait, et de lui proposer l'alliance du roi de France; puis il ajouta, comme en passant, qu'un jour viendrait, bientôt peut-être, où les Espagnols seraient punis de tous leurs crimes envers les Indiens et les Français. Mais laissons ici la pa-

role à l'auteur de la relation : « Comment (1), dit Satirova , tressaillant d'ayse , voudriez-vous bien faire la guerre aux Espagnols ? — Et que vous en semble ? dist le cappitaine Gourgue , dissimulant son affection et son entreprise , pour les mettre en ieu quant et soy . Il est temps meshuy de vanger l'iniure qu'ils ont faite à nostre nation . Mais , pour ceste heure , ie ne m'estois proposé que de renouveler nostre amitié avec vous et voir comme les choses se passeroient par deça , pour revenir incontinent après contre eux , avec telles forces que ie devois estre besoing . Toutesfois , quand i'entends les grands maulx qu'ilz vous ont faits et font tous les iours , i'ay compassion de vous , et me prend envie de leur courir sus , sans plus attendre , pour vous délivrer de leur oppression plus tost huy que demain . — Hélas ! dist Satirova , le grand bien que vous nous feriez ! hé ! que nous serions heureux ! » Tous les autres s'escrièrent de mesmes . — « Je pense , dist le cappitaine Gourgue , que vous seriez volontiers de la partie , et ne voudriez que les François eussent tout l'honneur de vous avoir délivrez de la tyrannie des Espagnols ? — Ouy , dist Satirova , nous et nos subjects irons avecques vous , et mourrons quant et vous , si besoing est . » Les autres roys firent aussi pareille response . Le cappitaine Gourgue , qui avoit trouvé ce qu'il chercheoit , les loue et remercyé grandement , et , pour battre le fer pen-

(1) *Relation*, etc., p. 43.

dant qu'il estoit chault, leur dist : « Voire mais, si nous voullons leur faire la guerre, il faudroit que ce fust incontinent. Dans combien de temps pourriez-vous bien avoir assemblé vos gens prêts à marcher? — Dans trois jours, dist Satirova, nous et nos subjects pourrons nous rendre à icy, pour partir avec vous. — Et cependant, dist le capitaine Gourgue, vous donnerez bon ordre que le tout soit tenu secret, affin que les Espaignols n'en puissent sentir le vent. — Ne vous souciez, dirent les rois, nous leur voullons plus de mal que vous. »

CHAPITRE II.

PRISE ET DESTRUCTION DE LA CAROLINE.

Tout était conclu : il ne s'agissait plus que de sceller par des présents les conditions de l'alliance, et de s'entendre sur l'exécution. De Gourgues avait apporté quantité de ces petits objets, sans valeur en Europe, mais qu'estiment beaucoup les peuplades qui ne sont pas encore initiées à la civilisation, « comme (1) cousteaux, dagues, haches, cizeaux, poinçons, esguillettes, bources, miroirs, sonnettes, patinoïstres de voirre, et autres telles choses. » Il les distribua aux caciques et aux principaux Indiens, et leur demanda s'ils avaient d'autres désirs à exprimer. Les caciques, charmés de la bonne volonté du capitaine, lui adressèrent une demande singulière. Ils désiraient chacun une de ses chemises, non point pour s'en revêtir, mais pour s'en faire comme un linceuil après leur mort. De Gourgues s'empressa d'accéder à leur demande, et, dans leur ravissement, les chefs lui donnèrent en échange ce qu'ils avaient de plus précieux, c'est-à-dire des grains d'argent, et des peaux de cerf. Mais de Gourgues se tenait toujours sur ses gardes, et, avant de s'engager définitivement, il demanda des

(1) *Relation*, etc., p. 44.

otages. Satouriona lui confia son fils, et une de ses femmes, « belle Indienne (1), vestue de mousse d'arbre, âgée d'environ dix-huit ans ». Ils furent conduits à bord, et y restèrent trois jours, fort bien traités, et entourés de prévenances.

De Gourgues avait donc conclu son alliance avec les Floridiens. Il ne lui restait plus qu'à tirer profit de leurs dispositions belliqueuses. Mais auparavant, les Indiens devaient se concentrer, et de Gourgues reconnaître les lieux. Il fut décidé en conseil de guerre que, dans trois jours, tous les contingents floridiens seraient au rendez-vous assigné, et que, dans l'intervalle, de Gourgues imaginerait un plan d'attaque. Aussitôt les Indiens se dispersèrent, et les Français firent leurs préparatifs.

Pierre Debray apprit à de Gourgues que les Espagnols avaient construit deux forteresses nouvelles sur les deux rives du fleuve, chacune avec une garnison de cinquante hommes. Quant à la Caroline, ou plutôt à San Mateo, elle était gardée par trois cents hommes d'élite, et défendue par une formidable artillerie. Mais Debray ajouta que les Espagnols étaient tellement sûrs d'eux-mêmes, et redoutaient si peu une attaque des Floridiens, ou quelque retour offensif des Français, qu'ils ne prenaient pour ainsi dire aucune précaution. Ces indications étaient précieuses : de Gourgues, qui ne se risquait jamais à une démarche imprudente,

(1) *Relation, etc.*, p. 47.

voulut s'en assurer. Il ordonna donc à un de ses gentilshommes, à un Pyrénéen, le Commingeois Estampes, d'aller reconnaître les forts : il lui fallait un guide. Le cacique Olotocara, qui s'était pris pour les Français d'une vive sympathie, s'offrit de lui-même, et les deux explorateurs se mirent en marche. Olotocara, dans sa précipitation, n'avait point apporté d'armes. Il en demanda à de Gourgues, qui lui prêta une pique, « de laquelle il se sceut bien ayder (1) contre les Espagnols ».

Trois jours s'étaient écoulés : Estampes revint au mouillage, et fit au capitaine son rapport, qui s'accordait de point en point avec les indications de Debray. Presque au même moment, Satouriona et les autres caciques, accompagnés de leurs hommes, en grand costume de guerre, étaient signalés et accouraient au rendez-vous. L'expédition s'annonçait bien. De part et d'autre on se tenait parole, et l'ardeur était égale pour marcher au combat.

On sait que les Indiens, avant d'entrer en campagne, boivent un certain breuvage, qu'ils nomment *cassive*. C'est une potion enivrante qu'ils absorbent en énorme quantité, et qui, pendant vingt-quatre heures, enlève tout symptôme de soif ou de faim. Quand le breuvage fut prêt, ils en offrirent à de Gourgues, qui feignit de le boire. Satouriona en prit après lui, et tous les autres, caciques ou soldats, à

(1) *Relation*, etc., p. 48.

tour de rôle. Excités par la boisson, ils se levèrent en tumulte, et jurèrent de mourir avec les Français.

Cette cérémonie du cassive avait pris à peu près toute la journée. Le soir était venu. Si on n'entrait pas tout de suite en campagne, l'ouverture des hostilités était remise au lendemain; et de Gourgues connaissait le prix du temps. Il savait qu'une heure de retard pouvait ruiner son entreprise. Il pria donc les Indiens de se mettre immédiatement en marche, et leur assigna comme rendez-vous l'embouchure de la Somme, l'Iracana des Espagnols, l'Halicamany des Indiens. Il leur prêta ses barques pour passer le Tacatourou, et se disposa à les rejoindre, mais par mer, avec deux grandes barques, qui pouvaient contenir environ soixante matelots et tous ses soldats.

Le moment décisif était arrivé : on entrait dans l'inconnu. La victoire sans doute, mais à coup sûr des dangers, et peut-être une mort affreuse, les compagnons de de Gourgues savaient très-bien à quoi ils s'exposaient : pourtant pas un d'entre eux n'hésita. Les matelots qui restaient à la garde des trois navires enviaient au contraire ceux de leurs compagnons qui allaient avoir l'honneur de laver dans le sang espagnol un affront national. Quant à ceux qui partaient, « vous (1) eussiez admiré l'allégresse de ces gens, lesquels, encore qu'ilz pensassent aller à une mort presque certaine, toutesfois ils ne craignoient sinon de n'y

(1) *Relation*, etc., p. 49.

arriver assez à temps pour l'honneur qu'ils espéroient d'avoir seulement prétendu à un si bel acte. »

Les adieux furent touchants. De Gourgues adressa à ses compagnons une vive et chaleureuse exhortation, en les engageant à ne pas défailir au moment critique. Il fut interrompu par les protestations de sa petite troupe. « Allons (1) ! Allons ! comme ceulx qui y eussent voulu estre desia, et qui estoient tous résolus d'y mourir. » Avant de partir, il nomma le commandant en chef des navires, et délégua son autorité au capitaine François Laguë. Il lui donna même, tant il avait confiance en lui, la clef de ses coffres. Il l'engagea à radouber les navires, et à tout tenir prêt pour un départ immédiat. « Que si Dieu veult, ajouta-t-il, que ie meure à une poursuite si iuste, ie vous laisse tout ce que i'ay ici, et vous prie de reconduire et ramener mes soldats en France, comme ie me fie de vous. »

On arriva bientôt au lieu du rendez-vous. Les Floridiens s'y trouvaient déjà. Mais le vent de nord-est empêcha la petite troupe de traverser la Somme. Il fallut que de Gourgues prît les devants, et laissât aux Indiens une de ses deux barques, pour franchir cet obstacle. Il leur assigna un second rendez-vous, à quatre lieues de là, à l'embouchure du Sarabay. Il était alors huit heures du matin : mais on n'arriva qu'à cinq heures du soir, tant il était difficile de se

(1) *Relation*, etc., p. 48.

frayer un chemin à travers ces bois et ces marécages. Ces difficultés n'ont pas disparu de nos jours. Les chasseurs ou les touristes qui, d'aventure, se hasar- dent dans ces régions encore inexplorées, sont arrê- tés par les mêmes obstacles. On se figure aisément l'impatience et les appréhensions du capitaine. Cha- que minute de retard pouvait ruiner l'expédition, et, si les Espagnols étaient sur leurs gardes, il était impossible de s'emparer par surprise des trois forts. Épuisé par cette marche pénible, car il était forcé de s'avancer cuirasse au dos, et sabre à la main; inquiet pour ses hommes, qui s'enfonçaient à chaque pas dans ces terrains mouvants, et avaient grand'peine à con- server leurs mèches allumées; torturé par la faim et la soif, car on ne trouva que des racines de pal- miers sauvages, et on ne pouvait s'abreuver à ces eaux croupissantes; de Gourgues passa quelques heures de mortelles angoisses. Enfin il arriva sur les bords tant désirés du Sarabay, et y rencontra trois ca- ciques qui l'attendaient. Ils amenaient chacun une centaine d'hommes. C'était un puissant renfort, et leur jonction ranima les courages, et réveilla les espé- rances.

On n'était qu'à deux lieues du premier des forts, dont les séparait encore une assez grosse rivière, fort enflée par les pluies, et des bois épais. De Gourgues, persuadé qu'il fallait réparer le temps perdu, partit sur-le-champ, bien qu'il n'eût encore rien mangé. Dix arquebusiers et des guides floridiens l'accompa-

gnaient. C'était une reconnaissance militaire. La marche fut pénible, car la nuit était obscure, le chemin non frayé, et quand ils arrivèrent au bord de la rivière, ils la trouvèrent tellement enflée par les eaux, qu'ils ne purent la traverser. Ils revinrent alors au Sarabay, très-fatigués, et fort déconcertés de ce premier insuccès.

De Gourgues portait sur sa physionomie l'impression du dépit qu'il éprouvait. Le cacique Helicopile, qui l'observait, demanda à l'interprète le motif de sa colère, et, dès qu'il l'eut appris, il s'engagea à le conduire le long de la mer sans passer par des marécages. Seulement la route était un peu plus longue : de Gourgues accepta la proposition, et partit sur-le-champ. Helicopile le conduisit avec les Français par ce chemin détourné. Les autres caciques et les Floridiens, habitués à se frayer un passage à travers les bois, promirent de se retrouver le lendemain, au point du jour, tout près du fort, et sur les rives de la petite rivière qu'il n'avait pu traverser. Cette fois de Gourgues arriva sans fatigue à son but : mais les eaux, encore trop grosses, étaient infranchissables. Les Espagnols dormaient alors profondément ; si on avait pu passer la rivière, on aurait surpris la citadelle, sans seulement tirer un coup de fusil.

Il fallait prendre un parti, car le jour approchait, et on s'exposait à être découvert par les Espagnols. De Gourgues cacha ses hommes dans un petit bois qui bordait la rivière. A peine étaient-ils à couvert, que

la pluie vint à tomber, une de ces pluies torrentielles, qui transpercent les vêtements, et laissent une impression générale de malaise. De Gourgues et ses soldats la supportèrent avec patience, bien qu'ils eussent de la peine à conserver leurs mèches allumées. Quant aux Indiens, ils étaient habitués à braver les orages : il ne se préoccupèrent seulement pas de ce contre-temps.

Le jour commençait à poindre. A travers les clartés encore confuses de l'aube, on distinguait le petit fort. On entendait les Espagnols qui s'appelaient les uns les autres; bientôt même on les découvrit qui creusaient la terre à l'intérieur de la citadelle. On sut plus tard qu'ils travaillaient à un puits, mais de Gourgues s'imagina qu'ils avaient été informés de son arrivée, et s'occupaient d'améliorer et d'augmenter les fortifications pour repousser plus sûrement ses attaques : il s'aperçut en même temps qu'un des côtés de la citadelle n'était pour ainsi dire que dessiné, et que, tout au sortir de la rivière, on pouvait l'assaillir sans qu'il fût besoin d'une attaque régulière. Sur les dix heures du matin, quand les eaux eurent baissé, il passa la rivière un peu en amont du fleuve, près d'un petit bois entre le fleuve et le fort, qui lui servit à masquer cette manœuvre, et à rallier ses hommes pour les jeter tous ensemble sur les travaux ennemis.

Ces dispositions étaient excellentes. De Gourgues ne négligeait rien pour assurer son succès. Il avait

dérobé sa marche, il ne s'avancait que sous bois, et il était presque sous les feux du fort que les ennemis ne se doutaient seulement pas de son voisinage. Quant à ses hommes, l'approche du combat et la vue des Espagnols les avaient comme enfiévrés. Ils avaient oublié la fatigue du jour et de la nuit précédente; ils n'attendaient plus que le moment d'agir. Les Floridiens étaient pleins d'ardeur, et Olotocara, brandissant sa lance européenne, promettait d'en faire merveille.

De Gourgues donna le signal. Les Français entrèrent dans la rivière. Ils avaient de l'eau jusqu'à la ceinture. Aussi avaient-ils attaché à leurs casques leurs poires à poudre, et soulevaient-ils au-dessus des flots d'une main leur arquebuse, de l'autre leur épée. Le passage s'effectua heureusement. Mais le lit de la rivière était comme pavé de coquillages, dont les écailles coupèrent les bottes, et blessèrent les pieds de nos compatriotes. Dès que les Français se furent ralliés dans le petit bois, de Gourgues les divisa en deux troupes. Son lieutenant, avec vingt soldats et dix matelots porteurs de pots et de lances à feu, reçut l'ordre d'attaquer directement la grande porte. Il se chargeait, avec le reste des Français, de monter sur une terrasse en plate-forme, très-basse, et à peine défendue par un commencement de fossé. Quant aux Floridiens répandus dans les bois, ils avaient pour mission de cerner toutes les avenues, et de massacrer impitoyablement tout Espagnol qui tenterait de s'enfuir.

Quelques paroles brèves et chaleureuses achevèrent

de porter à son comble l'exaltation de la petite armée. « Le vois bien, dit-il (1), que le cœur vous croist au besoiing, aussi vous ay-ie choisiz pour tels. Votre contenance assurée me prédit que nous vangerons aujourd'huy l'iniure faite au roy et à nostre pays ! » et leur montrant le fort à travers les arbres : « Voilà les volleurs qui ont vollé ceste terre à nostre roy ! Voilà les meurtriers qui ont massacré nos François ! Allons ! allons ! revenchions nostre roy, revenchons la France ! Montrons-nous François ! »

Les Espagnols achevaient à peine de dîner. Ils se « curoient encore les dents (2) », pour employer la pittoresque expression de l'auteur de la relation. Tout à coup retentit un coup de couleuvrine, bientôt suivi d'un second, et ce cri fatal les glace d'effroi : « Les Français ! voilà des Français ! » C'était la sentinelle qui, du haut de la terrasse, avait aperçu la double attaque, et lâché coup sur coup sa couleuvrine. Mais il n'eut pas le temps de la recharger. Olotocara était déjà sur lui, et l'avait transpercé de sa fameuse lance : debout sur la terrasse, il défiait les ennemis, et indiquait le chemin aux Français, moins prompts que lui, et qui d'ailleurs gardaient leurs rangs. Déjà la troupe du lieutenant était arrivée près de la grande porte, et les matelots s'apprêtaient à la brûler, quand les Espagnols, qui s'étaient armés à la hâte, sortirent

(1) *Relation*, etc., p. 53.

(2) *Id.*, p. 53.

à leur rencontre , mais en désordre. Dans le premier trouble de la surprise , ils n'avaient seulement pas songé à assurer leurs derrières : aussi de Gourgues franchit-il sans résistance la plate-forme , et prit-il les ennemis entre deux feux. Les Espagnols auraient pu soutenir la lutte , car ils étaient à peu près aussi nombreux que les Français , mais la peur grossissait à leurs yeux le nombre des assaillants. Ils perdirent la tête , et , sur soixante qu'ils étaient , tous furent tués ou pris. De Gourgues avait pourtant ordonné d'en épargner le plus possible , afin de tirer d'eux un châtiement exemplaire. Mais , dans la fièvre du combat , de nombreuses victimes avaient succombé. Olotocara surtout , comme enivré par le sang , s'était jeté dans la mêlée , et , de chaque coup de sa lance , avait cloué un Espagnol à terre.

On venait de remporter un grand succès , mais qui restait stérile , si on ne le poursuivait jusqu'au bout , en s'emparant du second fort. Cette citadelle était de l'autre côté de la rivière ; une soixantaine d'hommes formaient sa garnison. Elle était pourvue d'une redoutable artillerie. Au premier bruit de la lutte , ces Espagnols étaient montés sur les créneaux , et ils avaient avec leurs canons dirigé sur les assaillants un feu meurtrier , qu'ils continuaient encore. Pour peu que la résistance se fût prolongée , ils auraient à leur tour pris les Français entre deux feux et , sans doute , la victoire se fût déclarée en leur faveur. De Gourgues voulut donc profiter de son premier succès. Il

ordonna de mettre en batterie contre eux la couleuvrine et les canons, dont il venait de s'emparer dans le premier fort, et de riposter vigoureusement aux Espagnols. La couleuvrine avait jadis été française. Elle portait encore les armoiries d'Henri II : aussi les artilleurs improvisés lancèrent-ils avec frénésie boulet sur boulet dans l'autre citadelle. Pendant qu'il occupait ainsi l'attention des Espagnols par ce duel d'artillerie, de Gourgues, qui avait été rejoint par une de ses barques, passait la rivière avec quatre-vingts soldats, mais en ayant soin de débarquer en aval, et d'occuper un petit bois pour couper la retraite aux Espagnols et les empêcher de courir à la Caroline. A peine avait-il débarqué que les Floridiens, ne pouvant attendre dans leur impatience le retour des barques, se jettent à l'eau, nageant d'un bras, et tenant leurs arcs de l'autre. Ils couvrent toute la rivière d'un bord à l'autre. Les Espagnols, effrayés par leur grand nombre, et ne pouvant distinguer si ce sont des Floridiens ou des Français, n'essayent même pas de résister, et s'enfuient dans la direction de la Caroline. De Gourgues leur coupait déjà la retraite : un feu de peloton, dirigé presque à bout portant, jonche le sol de cadavres. Les Floridiens percent de leurs flèches ceux qu'a épargnés cette décharge, et qui cherchent à regagner leurs positions. Les feux redoublent d'intensité, les flèches de nombre. Bientôt il ne reste plus en vie que quinze Espagnols, dont quelques-uns dangereusement blessés. De Gour-

gues ordonne de les conserver « pour leur estre fait selon ce qu'ils avoient fait aux François (1) ».

Ce double succès avait été remporté la veille de la Quasimodo de l'année 1568 (24 avril). Il dépassait les espérances du vainqueur; car, en quelques heures, deux forts avaient été pris, une centaine d'Espagnols immolés, et trente à quarante faits prisonniers. Les Floridiens s'étaient bien comportés : on pouvait compter sur eux pour la grande attaque. De Gourgues en effet savait très-bien que, tant qu'il n'aurait pas emporté la Caroline, rien encore n'était décidé, et ce n'était pas une médiocre entreprise que d'aller se heurter contre une citadelle aussi redoutable avec une poignée de Français, et des Floridiens, nombreux, il est vrai et exaltés par leur récente victoire, mais sans discipline, et qui se débanderaient au premier échec. De Gourgues, toujours prudent, fit détruire le second fort, après l'avoir dégarni de tout ce qui pouvait lui servir, repassa la rivière, et se fortifia dans le premier fort. Il voulait attendre la grande armée indienne, qui ne l'avait pas encore rejoint, et surtout procéder avec méthode pour être assuré du succès. Un des prisonniers espagnols était un vieux sergent, blanchi sous le harnais, qui, dans l'espoir d'avoir la vie sauve, fournit à de Gourgues de précieuses indications sur la hauteur des murailles de la Caroline et les points accessibles de la place. Le capitaine en profita pour

(1) *Relation*, etc., p. 55.

faire construire des échelles de la hauteur nécessaire et pour prendre à l'avance ses dispositions d'attaque.

Son premier soin fut de tromper les Espagnols sur sa véritable force ; il avait ordonné aux Floridiens d'empêcher toute communication de la garnison avec le dehors. Tout Espagnol rencontré ou saisi hors des limites de la citadelle devait être impitoyablement massacré. Pour exciter encore la vigilance de ces gardiens, de Gourgues leur promit une forte récompense pour chaque ennemi qu'ils surprendraient. Il n'en fallait pas tant pour tenir en haleine les Indiens. Les bois qui entouraient la Caroline furent sévèrement gardés. Sans que figure humaine fût seulement signalée, les Espagnols étaient rigoureusement investis, et tous leurs mouvements observés. D'heure en heure de Gourgues recevait un rapport détaillé. Aussi les Espagnols, bien que nombreux, trois cents environ, se crurent entourés par des forces beaucoup plus considérables. Ils auraient pu tenter, en rase campagne, la fortune des armes qui, sans doute, ne leur eût pas été défavorable. Mais, persuadés que la Caroline était désormais leur unique refuge, et effrayés de la promptitude avec laquelle les deux forts de la rivière étaient tombés entre les mains des ennemis, ils n'essayèrent seulement pas de sortir de la citadelle. L'immobilité, à laquelle ils se condamnaient, servait admirablement les projets de de Gourgues, car elle empêchait les Espagnols de connaître la force exacte de leurs ennemis, et elle les démoralisait par l'attente d'une catastrophe inévitable. Leur

capitaine était Gaspard de Villaréal. Il ne manquait ni d'énergie, ni de talent. Nommé gouverneur de San Matheo par Menendez, il avait promptement remis la forteresse en bon état, si bien que le chapelain Mendoza (1), examinant la place, s'écriait avec orgueil que « quand la moitié de la France viendrait l'attaquer, elle ne pourrait pas la prendre. » Mais de Villaréal s'était endormi dans sa victoire. Brusquement tiré de sa torpeur par la terrible nouvelle de la chute des deux fortins, il en fut d'abord comme atterré. Il comprit pourtant tous les dangers de l'inaction, et, comme deux jours déjà s'étaient écoulés dans cette angoisse de tous les instants, il se décida à envoyer un de ses soldats déguisé en Indien, pour reconnaître la position. Le prétendu Indien réussit en effet à percer la ligne de blocus, et arriva jusqu'au petit fort, où de Gourgues avait établi son quartier général. Il l'observait avec soin, quand il fut reconnu par Olotocara, et saisi sur-le-champ. Il essaya de jouer au plus fin, et prétendit qu'il était un des soldats du premier fort, qu'il avait pu s'échapper, mais non retourner à la Caroline, et qu'il s'était déguisé pour échapper aux poursuites. Mais confronté avec le sergent prisonnier, il fut convaincu d'imposture, et alors avoua son dessein. De Gourgues l'interrogea sur ce qu'on pensait de lui à la Caroline. L'espion eut l'imprudence de lui répondre

(1) MENDOZA, *Relation*, etc., p. 227.

qu'on croyait les Français au moins au nombre de deux mille, et que la garnison était fort découragée. Cette nouvelle combla de joie l'audacieux capitaine, qui résolut de profiter sur-le-champ de la terreur des Espagnols, et fit ses préparatifs pour une attaque générale.

Tous les Indiens, Satouriona, Athore] et les autres caciques l'avaient rejoint. Ils brûlaient du désir de s'illustrer à leur tour, et, quand de Gourgues leur ordonna d'aller s'embusquer des deux côtés de la rivière, dans les bois qui entourent la Caroline, ils obéirent avec joie, et partirent sur-le-champ, bien que la nuit fût déjà tombée. De Gourgues laissa quinze arquebusiers à son enseigne de Mesmes pour garder l'embouchure de la rivière et le fort; puis il partit de grand matin. Il amenait avec lui le sergent et l'espion espagnols « attachez (1) ensemble pour lui montrer à l'œil ce qu'ils luy avoient dit de parole et fait veoir paincture. »

Chemin faisant, Olotocara, qui ne quittait plus les Français, et s'attachait aux pas de leur capitaine, lui dit d'un ton mélancolique qu'il s'attendait à être tué, mais qu'il le suppliait de donner à sa femme « ce que vous me donneriez à moy, si ie vivois, affin qu'elle l'enterre avec moy, et que ie sois mieux venu, quand i'arriveray au royaume des esprits (2). » De Gour-

(1) *Relation*, etc., p. 57.

(2) *Id.*

gues eut quelque peine à le reconforter, mais il ne put lui tenir longtemps compagnie, car la petite armée arrivait en vue du fort. La partie décisive allait se jouer.

Les Espagnols étaient cette fois sur leurs gardes. A peine les sentinelles eurent-elles signalé l'arrivée des Français, que nos compatriotes furent salués par une décharge générale de l'artillerie. Deux doubles couleuvrines en batterie sur un boulevard, qui commandait le long de la rivière, pouvaient les enfler et jeter la mort dans leurs rangs. De Gourgues, qui ne tenait pas à aborder l'obstacle de front, se jeta sur un coteau couvert de bois, qui dominait la citadelle et lui permettait d'observer sans être vu. Il voulait en effet remettre l'attaque au lendemain, et tout d'abord reconnaître les lieux pour tenter l'escalade du côté même de la montagne, dont il avait pris possession, et qui lui présentait l'avantage de pouvoir tirer sur les défenseurs du rempart, pendant que le reste de ses hommes monterait à l'assaut. Mais un coup de fortune lui livra le jour même et la citadelle et ses défenseurs.

Les Espagnols ne croyaient avoir devant eux qu'une avant-garde; car ils ne supposaient pas qu'une centaine de Français eût la hardiesse de les attaquer, eux qui étaient trois fois plus nombreux, et défendus par un fort. Ils s'imaginèrent donc que cette prétendue avant-garde s'était trop avancée, et battait en retraite, parce qu'elle ne se voyait pas soutenue par le gros de

l'armée. Ils voulurent profiter de l'occasion qui s'offrait à eux d'anéantir une des divisions françaises, et les plus braves d'entre eux, une soixantaine environ, sortirent de la Caroline pour attaquer les Français dans les bois. De Gourgues observait leurs mouvements; il les vit se courber le long des fossés, et entrer en rase campagne. Aussitôt il ordonne à son lieutenant d'aller avec vingt arquebusiers se mettre sur leurs derrières, entre le fort et la petite troupe, pour leur couper la retraite. La manœuvre s'exécute sans que les Espagnols s'en aperçoivent. Alors de Gourgues fond sur les assaillants qui commençaient à gravir la colline, et sème la mort dans leurs rangs par une décharge meurtrière. Sans leur donner le temps de se reconnaître, il les charge impétueusement l'épée à la main. La pente du terrain augmente l'élan de ses hommes : ils se ruent contre ceux qu'a épargnés la décharge, et les massacrent. Éperdus les Espagnols veulent s'enfuir à la citadelle; mais la troupe du lieutenant les attendait, « de sorte (1) qu'il n'y eust pas un d'entre eux qui eust moyen de rentrer dans le fort, et furent tous là tuez. »

A cet affreux spectacle le reste de la garnison perdit courage. En quelques minutes ils avaient perdu les plus braves d'entre eux; et ils croyaient encore n'avoir en face d'eux qu'une des divisions de l'armée française. Comme les Floridiens, fidèles aux ordres

(1) *Relation, etc.*, p. 58.

reçus, ne sortaient pas des bois qu'ils garnissaient; comme aucun autre Français, et pour cause, ne se montrait encore, les Espagnols désespérés, et ne cherchant qu'à sauver leur vie, s'enfuirent en désordre dans les bois. Mais à peine avaient-ils gagné la lisière de la forêt, qu'ils furent accueillis par une grêle de flèches. L'une de ces flèches, tirée presque à bout portant, transperça le bouclier d'un capitaine espagnol, et l'abattit mort par terre. Stupéfaits, entourés par des ennemis dont ils ne connaissent pas le nombre, étourdis par les clameurs féroces des Floridiens, les Espagnols éprouvaient alors ce frisson terrible qui devance la mort. Ils se sentaient condamnés; ils savaient qu'ils allaient mourir d'une mort atroce et méritée. Ils comprirent que l'heure de la vengeance était arrivée, et qu'il ne leur restait plus qu'à subir la peine du talion. Mais comme l'instinct de la conservation ne disparaît jamais, ils cherchèrent à éviter les Indiens, et à regagner la forteresse abandonnée. Il était déjà trop tard. De Gourgues et son lieutenant, après avoir opéré leur jonction, étaient entrés dans la citadelle, l'avaient traversée, étaient ressortis par la porte opposée, et fermaient déjà la retraite aux malheureux Espagnols. Alors commença le massacre. Tous ceux que n'avait pas atteints la flèche des Indiens tombèrent sous l'épée des Français. Il n'y eut pour ainsi dire pas de résistance. Les Castillans se laissèrent égorger sans même essayer de lutter. La rage des Français était si vive, et leur exaltation tel-

lement frénétique que de Gourgues obtint à grand'peine de ses soldats la vie de quelques prisonniers. Il les réservait pour un supplice éclatant, et les joignit aux trente captifs, qu'il avait épargnés à la prise des deux petits forts.

Les Floridiens et les Français rentrèrent à la Caroline dans un inexprimable transport d'allégresse : de Gourgues et ses hommes fiers d'avoir en si peu de temps, et avec si peu de ressources, pris trois forts, et massacré une garnison quatre fois plus nombreuse qu'ils n'étaient eux-mêmes ; heureux surtout d'avoir vengé l'honneur national, et puni un crime affreux ; Satouriona, Athore, Olotocara et les autres caciques, radieux de leur triomphe, et rassurés désormais contre les insultes et les mauvais traitements de la garnison espagnole. La curiosité des Floridiens et des Français ne pouvait se lasser. Ils parcouraient les casernements, montaient aux créneaux, jouaient avec les cuirasses ou les armes qu'ils trouvaient. De Gourgues eut même le tort de ne pas rappeler à l'ordre ses auxiliaires. Car une catastrophe survint, qui aurait pu l'ensevelir dans son triomphe, et le priva de presque tous les bénéfiques matériels de sa victoire. Les Espagnols avaient une forte provision de poudre ; ils en avaient répandu une certaine quantité sur le sol, afin de résister plus facilement aux Français. Un Indien, qui faisait cuire du poisson, mit le feu à cette trainée de poudre, et la poudrière fit explosion. Par bonheur personne ne fut atteint, car les Floridiens et

les Français s'étaient dispersés ; mais l'explosion détruisit tous les magasins, et incendia les baraquements qui étaient en bois de sapin. Le butin fut entièrement détruit. De Gourgues ne sauva que quelques armes, et l'artillerie qu'il avait tout aussitôt fait charger sur ses deux barques.

Ce déplorable accident précipitait son retour ; mais il ne voulut pas abandonner ces lieux illustrés par le malheur de ses compatriotes et par sa propre victoire sans laisser de son passage un sanglant souvenir. Il fit comparaître les prisonniers espagnols : ils étaient soixante environ, pieds et poings liés. Tous ses hommes étaient sous les armes, les Indiens assistaient au jugement. Ils auraient peut-être préféré qu'on leur livrât les captifs, pour les soumettre à ces raffinements de torture où ils sont passés maîtres. Mais de Gourgues se croyait un juge, et non pas un bourreau. Il refusa de céder aux instances des caciques, et les convia seulement à l'exécution.

Quand les prisonniers lui furent amenés, de Gourgues commença par leur rappeler le crime dont ils s'étaient souillés. Même en temps de guerre, des ennemis qui s'honorent d'appartenir à la civilisation ont entre eux des égards réciproques. Mais les Espagnols ont violé le droit des gens, ils méritent donc une punition exemplaire. « Mais encore que vous ne puissiez, ajouta-t-il (1), endurer la peyne que vous avez

(1) *Relation, etc.*, p. 61.

méritée, il est besoin que vous enduriez celle que l'ennemy peut donner honnestement, afin que, par vostre exemple, les autres apprennent à garder la paix et alliance que si meschamment et malheureusement vous avez violée. » Il ne paraît pas que les Espagnols aient essayé de fléchir leur vainqueur. Victimes de la guerre, ils avaient la conscience de leur crime, et se résignèrent à la mort. Cette mort fut honteuse. Ils n'eurent même pas les honneurs de la fusillade ou de la décapitation, mais furent pendus aux mêmes arbres où naguère ils avaient pendu les cadavres français. C'était la peine du talion dans toute sa rigueur ! De Gourgues ajouta même, par une ironie sanglante, à leur châtement. Il retourna la planche sur laquelle Menendez avait fait graver son affreuse légende (1) : « *Je ne faicts cecy comme à François, mais comme à Luthériens* », et de l'autre côté inscrivit ces mots : « *Je ne faicts cecy comme à Espagnols, ny comme à Marannes, mais comme à traistres, voleurs et meurtriers.* »

De Gourgues allait-il rester à la Caroline, tenter en Floride un autre établissement, ou rentrer en France ?

(1) L'inscription est rapportée différemment par le manuscrit 3884 : « *Je ne fay ceci comme à Espagnols, mais comme à Marrans, comme à traistres, voleurs et meurtriers ;* » par Basanier, p. 219 : « *Je ne fay cecy comme à Espagnols, ny comme à mariniens, mais comme à traistres, voleurs et meurtriers* », et par Champlain, p. 32 : « *Je n'ai pas fait pendre ceux-ci comme Espagnols, mais comme pirates, bandoliers et escumeurs de mer.* »

Rester à la Caroline était difficile : l'explosion de la poudrière l'avait rendue inhabitable. De plus, il est des localités condamnées, et c'était tenter la destinée que de s'installer pour la quatrième fois dans un pays où les Français n'avaient éprouvé que des désastres. Enfin la contrée devenait inhabitable, car de Gourgues avait ordonné de laisser sans sépulture les cadavres Espagnols, et déjà on commençait à sentir les exhalaisons putrides des soixante pendus et des trois cent quarante « étendus (1) le ventre au soleil. » Il fallait donc quitter au plus vite ces lieux maudits.

De Gourgues resterait-il en Floride? Mais il n'était venu en Amérique que pour punir les Espagnols, et nullement pour fonder une colonie. Aussi n'avait-il apporté ni les approvisionnements ni les ustensiles nécessaires. Il n'avait pas non plus assez d'hommes pour reconduire en France ses trois vaisseaux, et pour tenir garnison dans le nouveau fort, qu'il aurait construit. Enfin les Espagnols, furieux de l'affront qu'il venait de leur infliger, tourneraient infailliblement toutes leurs forces contre lui. Il aurait besoin pour se soutenir de renforts incessants, et il connaissait assez la faiblesse du gouvernement français pour savoir à l'avance qu'il serait bientôt réduit à ses propres ressources. Fonder un établissement nouveau en Floride, c'était donc courir à une mort certaine.

Il ne restait à de Gourgues qu'à retourner en France.

(1) D'AUBIGNÉ, *Histoire de France*, p. 504.

Sans doute il lui était pénible d'abandonner si vite le théâtre de ses victoires. Mais peut-être valait-il mieux ne pas laisser aux Indiens le temps d'être ingrats, ni attendre un retour offensif des Espagnols, et compromettre par un succès douteux une victoire assurée. De Gourgues le comprit ainsi, et se décida à regagner la France. C'était le parti le plus sage, celui que dictaient les circonstances.

Mais de Gourgues ne voulait laisser ni la Caroline ni les deux autres forts debouts derrière lui. L'explosion de la poudrière avait, il est vrai, fortement endommagé la Caroline; les gros murs pourtant étaient encore à peu près intacts, et les fossés creusés. Quelques jours de travail auraient suffi à une troupe européenne pour la mettre de nouveau en état de résister à une attaque régulière. Quant aux deux autres forts de l'embouchure, ils n'avaient même pas été entamés. Si donc les Espagnols, après son départ, s'y logeaient de nouveau, leur position redevenait formidable, et de Gourgues n'aurait travaillé que pour l'heure présente et nullement pour l'avenir. Il fallait aussi se prémunir contre les Floridiens. Exaltés par leur récente victoire, les caciques auraient peut-être la pensée de profiter du départ des Français pour se fortifier à leur tour, et rendre impossible à l'avenir tout établissement européen. La Caroline et les deux petits forts étaient donc ou bien une place d'armes toute préparée pour une autre colonie espagnole, ou bien une citadelle floridienne presque inexpugnable. Dans l'un et

dans l'autre cas, conserver la Caroline et ses annexes était également dangereux ; aussi de Gourgues résolut-il de faire disparaître ces monuments de la honte et de la victoire des Français.

Le temps lui manquait pour détruire les remparts avec l'aide des seuls Français, mais il eut l'habileté de faire concourir les Indiens à cette œuvre de destruction. Il convoqua les caciques, et, après leur avoir rappelé tout ce qu'ils devaient à la France, « il vint (1) tomber sur le propos de ruiner les forts, employant tout ce qui pouvoit servir à leur persuader que tout ce qu'il en vouloit faire estoit pour leur profit, et en haine de tant de méchancetez et cruaultez que les Espagnols y avoient commises. » Les Floridiens, sans songer à l'avenir, emportés par le ressentiment des injures passées, se laissèrent facilement persuader. Ils crurent que leur victoire ne serait complète et leur sécurité assurée que le jour où serait anéanti le dernier vestige des établissements européens. A peine de Gourgues avait-il fini de parler, que les caciques rompirent brusquement la conférence, et coururent à la Caroline en poussant des cris. Leurs sujets les suivirent, et tous se mirent à l'œuvre avec tant d'ardeur que, le jour même, il ne restait pierre sur pierre de ce monument de leurs souffrances et de leur honte. C'est ainsi que, de nos jours, à la voix de leur libérateur, les habitants de Messine se

(1) *Relation*, etc., p. 62.

ruèrent sur la citadelle maudite , qui tant de fois avait vomî sur eux des feux destructeurs , et, en quelques heures , la détruisirent de fond en comble. Les passions étaient identiques, et les circonstances analogues. On détruisait pour se venger : on aurait dû conserver pour se défendre.

Le lendemain, les deux forts à l'embouchure de la rivière furent démolis avec une égale promptitude. Les trente prisonniers espagnols , qu'on avait réservés pour cette expiation suprême, y subirent le châ-timent de leur crime. Ils furent tous pendus. Aussi bien pas un d'entre eux ne protesta. Ils avouaient tous et se vantaient presque d'avoir pris part au massacre. L'un d'entre eux déclara avant de mourir, qu'il avait de sa main pendu cinq Français. De Gourgues ordonna de laisser encore leurs cadavres sans sépulture.

Tout était fini : Espagnols massacrés jusqu'au dernier, forts ruinés, il ne restait plus que le souvenir du crime et celui de la vengeance ! De Gourgues se disposa donc à rejoindre la petite flotte, qu'il avait laissée à l'embouchure du Tacatacourou. Il chargea son lieutenant Cazenove de lui amener par mer ses deux grosses barques chargées de l'artillerie prise à la Caroline, cinq doubles couleuvrines , quatre moyennes, et quelques autres petites pièces de fer et de fonte. Quant à lui, avec ses quatre-vingts arquebusiers et ses quarante matelots armés il revint par terre ; mais il avait grand soin de toujours marcher en bataille , et ne permettait

à aucun de ses hommes de quitter les rangs : car il se défiait des Indiens, et se tenait en garde contre quelque revirement inattendu de leur part. Il est vrai que, pour le moment, les Floridiens ne songeaient qu'à la reconnaissance. Ils accouraient au-devant de la petite troupe, et l'accueillaient avec des transports de joie. Vivres frais, poissons cuits, fruits délicieux, les Français n'avaient qu'à tendre la main, et ils étaient comblés de présents. On remarqua fort une vieille femme, qui s'écria en pleurant de bonheur, « qu'elle ne (1) se souloit plus de mourir maintenant puisqu'elle avoit vu une aultre fois les François à la Floride. » C'était une véritable marche triomphale ; mais de Gourgues ne se laissait pas abuser par ces démonstrations extérieures. Il pensait que les caciques pourraient bien être tentés de se débarrasser en une seule fois de tous les envahisseurs de leur pays, et, au milieu même de leurs protestations d'amitié, il recommandait à ses hommes la plus exacte discipline, et leur prescrivait la surveillance la plus rigoureuse.

Quand de Gourgues arriva à l'embouchure du Tacatourou, le capitaine François Lagüe le reçut avec une indicible satisfaction : car il était sans nouvelles depuis le départ de ses compatriotes, et avait éprouvé sur leur sort les angoisses les plus vives. Aussi n'avait-il rien négligé pour être prêt à appareiller au premier signal. Les trois navires étaient radoubés, les provi-

(1) *Relation*, etc., p. 63.

sions d'eau faites, il ne restait plus qu'à lever les ancres : en sorte que les Espagnols, si par malheur ils eussent été vainqueurs, n'auraient pas surpris le vigilant capitaine. De Gourgues, que rien ne retenait plus en Floride, résolut de partir immédiatement. Il annonça ses intentions aux caciques, qui voulaient à tout prix le retenir, et se croyaient perdus, si les Français les laissaient exposés aux vengeances espagnoles. Olotocara surtout, qui s'était signalé par sa valeur, et qui, malgré ses funestes pressentiments, avait échappé à la mort, ne pouvait retenir ses larmes. L'histoire se tait dorénavant sur le compte de cet ami de la France ; mais (1) il est probable que les Espagnols le punirent de ses sympathies, et réalisèrent ainsi ses tristes prévisions. De Gourgues s'efforça de le consoler, lui et les autres caciques. Il les engagea à rester fidèles à l'alliance française, et à se bien tenir sur leurs gardes, en attendant l'arrivée d'un corps sérieux de débarquement. Il leur promit enfin de revenir dans un an.

Les Floridiens se séparèrent des Français, et retournèrent dans leurs villages, mais non sans leur avoir renouvelé toutes leurs protestations de dévouement et

(1) Menendez retourna en effet en Amérique, et le pape Pie V lui envoya une lettre et sa bénédiction comme à l'instrument futur de la conversion des Indiens. Le fanatique réussit à rétablir en Floride la domination espagnole, mais ses cruautés rejaillirent tellement sur la religion que tous les missionnaires furent assassinés les uns après les autres, et que leurs successeurs, découragés, se résignèrent à quitter ce sanglant théâtre. Voir PARKMAN, *ouv. cit.*, p. 122.

de reconnaissance. De Gourgues réunit alors tous ses compagnons, et leur adressa un discours que nous reproduirons ici dans sa mâle simplicité : « (1) Mes amys ! rendons grâces à Dieu du bon succez qu'il a donné à notre entreprise. C'est luy qui nous a préservés du danger de la tempeste au cap de Finibus Terræ, à l'isle Espagnolle, à l'isle de Coube et à la rivière de Halimacany ! C'est luy qui a ployé le cœur des sauvages à s'associer avec nous ! C'est luy qui a aveuglé l'entendement des Espagnolz, en sorte qu'ils n'ont iamais peu descouvrir noz forces, ny connoistre et employer les leurs ! Ils estoient quatre pour un, en places fortes, bien remparées, et bien pourvües d'artillerie, de munitions, d'armes et de vives. Nous, pour toutes choses, n'avions que le bon droit, et toutesfois nous les avons vaincuz en moïn d'un rien. Par ainsy ce n'est à nos forces, mais à Dieu seul que nous devons la victoire. Remercions-le donc, mes amys, et reconnoissons toute notre vie le grand bien qu'il nous a fait, et le prions de continuer toujours sa faveur envers nous. Prions-le aussy qu'il luy plaise disposer le cœur des hommes en sorte que tant de dangers, où nous nous sommes mis, et tant de travaulx que nous avons endurez, trouvent grâce et faveur devant nostre roy et devant toute la France comme aussi nous ne nous sommes proposez autre chose que le service du roy et l'honneur de nostre pays ! »

(1) *Relation*, etc., p. 64-65.

On aura remarqué le ton religieux, l'émotion patriotique de ces belles paroles. Ce ne sont point là des harangues faites après coup, des morceaux d'éloquence composés à loisir plusieurs siècles après les événements passés. L'auteur de la relation, on le comprend à l'accent de véracité de ces paroles, les a transcrites immédiatement après les avoir entendues, et, s'il est permis d'avancer ici une hypothèse, que rien d'ailleurs ne combat, cet auteur anonyme n'est autre que le modeste héros qui, comme César, a raconté ce qu'il a fait, avec simplicité et sans emphase (1).

Le lundi 3 mai 1568, les trois navires levèrent l'ancre. Trente-quatre jours après, le lundi 6 juin 1568, ils arrivaient en vue de la Rochelle. La traversée avait été si heureuse et les vents si favorables, qu'en dix-sept jours les navires avaient fait onze cents lieues de mer. Pourtant une des roberges, celle que commandait le capitaine Deux, avait été assaillie par un coup de vent à la hauteur des Bermudes, et ne revint en France qu'un mois après les deux autres. L'expédition n'avait duré que dix mois. Il était difficile d'obtenir en si peu de temps d'aussi remarquables résultats.

De Gourgues ramenait en France presque tous ceux qui l'avaient quittée avec lui. L'attaque des forts

(1) C'est l'opinion de GAILLARD (*Notices et extraits*), de M. LÉONCE COUTURE (*Esquisse d'une histoire littéraire de la Gascogne pendant la Renaissance*), de M. SANSAS, de M. H. RIBADIEU (*Aventures des corsaires bordelais*), et de M. TAMIZEY DE LARROQUE, le dernier éditeur de *la Reprise de la Floride*.

avait été si bien combinée, et exécutée avec tant de bonheur, que peu de soldats étaient tombés sous le feu des Espagnols. L'auteur de la relation a conservé leurs noms : « C'étoient (1) quelques gentis hommes de bon lieu et de bonne part, hardiz et vaillans au possible, comme Lantonie de Lymosin, Bière, Carrau, Gachie, Gascons, Pons de Xaintonge et quelques soldatz. » De Gourgues avait eu grand soin de leur rendre les honneurs funèbres, et, pendant que les cadavres des quatre cents Espagnols pourrissaient au soleil, il avait donné à ses compagnons une honorable sépulture. Lors du voyage de retour, un coup de vent avait encore enlevé une petite embarcation montée par huit hommes. Ces pertes sans doute étaient cruelles, mais elles disparaissaient sous la grandeur des résultats acquis.

(1) *Relation*, etc., p. 65-66.

CHAPITRE III.

RÉCOMPENSE NATIONALE.

De Gourgues fut accueilli en France, et surtout à la Rochelle, avec enthousiasme. La Rochelle était alors, avec Bordeaux, le port le plus actif de notre côte de l'Atlantique. Les huguenots y étaient déjà en majorité, et, quand ils apprirent que leurs coreligionnaires avaient été vengés en Floride, ils reçurent cette nouvelle avec transport. De Gourgues séjourna quelque temps à la Rochelle. Les négociants et les armateurs lui donnaient fête sur fête. Ils s'ingéniaient à lui prouver que l'opinion publique s'était associée à son entreprise, et en saluait avec allégresse l'heureuse issue. Mais, comme il devait aller à Bordeaux pour y rendre compte de sa conduite à Monluc, et aussi pour jouir dans son pays des hommages qu'il avait mérités, il quitta la Rochelle, qui était devenue comme sa seconde patrie, et partit pour Bordeaux.

Le jour même de son départ dix-huit pataches espagnoles et une roberge de deux cents tonneaux entraient en rade de la Rochelle, avec l'espoir de le surprendre et de se venger sur lui de l'affront public infligé au nom espagnol. Philippe II, en effet, averti par un des nombreux espions qu'il entretenait en France de l'arrivée de la flotte victorieuse et de l'accueil enthousiaste qu'elle avait reçu, avait juré de se venger.

Il s'était plaint officiellement à Charles IX de cette infraction aux traités, et avait réclamé avec insistance une punition exemplaire. Néanmoins, comme il ne pouvait supposer que le gouvernement français aurait la lâcheté de condescendre sans résistance à l'expression de ses désirs, il avait aussi, pour mieux assurer sa vengeance, mis à prix la tête de de Gourgues : ce n'était pas une vaine menace. Le poignard d'un sicaire gorgé d'or ou le pistolet d'un fanatique avait déjà prouvé à l'Europe que le maître de l'Escorial avait l'habitude de faire exécuter ses ordres. D'ailleurs l'assassinat ou l'empoisonnement n'étaient, au seizième siècle, que des procédés politiques presque autorisés. Les rois et les grands seigneurs n'y échappaient point. Un petit gentilhomme pouvait-il espérer un sort meilleur ! Philippe II, dans son exaspération, avait encore envoyé à la Rochelle contre l'exterminateur de ses sujets une flotte véritable. Desservi auprès de son légitime souverain, désigné aux coups des assassins, directement attaqué par le plus puissant monarque de l'Europe, de Gourgues dut alors éprouver une satisfaction bien légitime. Il avait rempli son devoir, et déjà il était persécuté : rien ne manquait à sa gloire.

Avertie du départ de de Gourgues, la flotte espagnole quitta les eaux de la Rochelle, et entra dans la Gironde, qu'elle remonta jusqu'à Blaye. A ce propos l'auteur de la relation écrit avec fierté (1) que « si le ca-

(1) *Relation*, etc., p. 67.

pitaine en eust été adverti à temps, il n'eust pour rien au monde refusé de parler à eulx; et, selon leur demande, il leur eust fait la responce, telle qu'il y eussent eu grand occasion de s'en contenter. » Certes cette protestation est énergique : mais ce n'est peut-être qu'une héroïque gasconnade ; car jamais de Gourgues n'aurait résisté à une flotte entière. Peut-être l'aurait-il essayé ! Mais il dut néanmoins s'estimer heureux de ne pas avoir eu à tenter cette redoutable épreuve, et de se trouver à Bordeaux quand la flotte espagnole le cherchait à la Rochelle et bientôt jusques à Blaye.

Bordeaux était déjà comme la capitale du sud-ouest de la France : siège d'un grand commerce, au centre d'un pays fertile, habitée par une population intelligente et patriotique, cette ville fit à de Gourgues un accueil empressé. Le gouverneur Monluc le reçut aussi avec plaisir ; car il aimait les belles actions, et nourrissait contre les ennemis une de ces haines vigoureuses, qui font les grands peuples et les grands citoyens. Il prodigua donc à de Gourgues les témoignages de son estime, et lui donna toute facilité pour la vente de son artillerie.

Par un heureux hasard un des descendants du héros de la Floride, M. le vicomte de Gourgues, a conservé dans les archives de son château de Lanquais une pièce relative à cette vente (1). Le 25 août 1568, en présence de quelques gentilshommes, Antoine de

(1) TAMIZEY DE LARROQUE, *Appendice à la reprise de la Floride*, p. 71.

Cassagnet, sous-gouverneur de Bordeaux, Jean de Monluc, d'Escars, de Monferrand, de Savignac, de Lur d'Uza, les pièces conquises à la Floride furent estimées quinze mille livres, mais elles ne trouvèrent pas d'acheteurs. Il fallut les vendre, comme du métal au rebut, à la municipalité de Bordeaux, pour la misérable somme de trois mille livres. L'acte de vente avait été passé, sur les ordres de Monluc, par-devant le notaire Themer, le 9 novembre 1568; il existait encore aux archives de Bordeaux avant le 13 juin 1862, mais n'a pas été retrouvé après l'incendie du même jour. De Gourgues retirait un bien maigre profit de son expédition; car, cette somme de trois mille livres, il devait encore la partager avec ses compagnons, et de plus faire honneur à sa signature; avant son départ, il avait engagé une partie de sa fortune pour acheter des vivres et équiper des navires. On a conservé dans les archives de Lanquais deux règlements de compte (1), le premier en date du 20 juillet 1569, entre Jean Maudran, mandataire de notre héros, et Jeanne Eyquem, femme du capitaine François Lagüe; le second, en date du 5 août 1569 (2), entre le même Maudran et un certain Louis de Forcade, qui aurait avancé une somme assez considérable au futur vainqueur de la Floride.

Si de Gourgues, quand il partit pour l'Amérique,

(1) *Appendice à la reprise de la Floride*, p. 72, 73.

(2) *Id.*, p. 74-76.

avait compté sur la fortune, il s'était bien trompé ! Non-seulement il ne rentrait pas dans ses avances, mais encore ne parvenait pas à débrouiller ses comptes, et se voyait obligé de laisser ce soin à un mandataire. Il était même obligé de faire appel à la générosité de son frère, président à la généralité de Guyenne. Au moins pouvait-il compter sur la reconnaissance de ses concitoyens et sur l'estime de son souverain : mais nous arrivons à un des épisodes les plus honteux de notre histoire. De Gourgues, en effet, allait être payé de ses services par la plus noire ingratitude. Loin d'être récompensé, comme il avait le droit de s'y attendre, il allait être obligé de se cacher pour sauver sa vie.

Bien que Philippe II eût réclamé vengeance, il ne comptait pas sur la réalisation de ses menaces auprès de Charles IX. Il savait trop bien comment il avait accueilli lui-même les protestations du roi de France, lors de l'entreprise de Menendez, et il s'attendait si peu à être écouté qu'il avait directement chargé quelques-uns de ses officiers du soin de sa vengeance. Quelle fut sa surprise, et quelle ne dut pas être l'indignation des Français (1) qui avaient conservé quelque soin de l'honneur national, quand on apprit que de Gourgues avait été averti de ne pas se présenter à la cour ! L'influence espagnole était alors si puissante au Louvre, qu'elle avait triomphé des intérêts bien entendus du

(1) MEZERAY, *Histoire de France*, édit. 1727, p. 209.

pays. Catherine de Médicis et Charles IX en voulaient peut-être aussi à l'humble gentilhomme qui avait osé leur donner une leçon de convenance nationale; d'ailleurs ils combinaient déjà le grand crime italien, le gigantesque guet apens de la Saint-Barthélemy, et toute guerre avec l'étranger, surtout avec l'Espagne, eût été pour eux une complication dangereuse. Ils se décidèrent donc à faire droit aux demandes de Philippe II, et annoncèrent leur résolution de livrer de Gourgues à l'ambassadeur d'Espagne, s'il osait se présenter.

Heureusement pour l'honneur du pays, Coligny protesta. On ne comprendrait pas, en effet, le silence de l'amiral en pareille circonstance, à moins qu'il n'eût été froissé par une expédition conçue et exécutée sans sa participation. Mais il était trop accessible aux sentiments généreux pour ne pas applaudir, avec tous les bons Français, à la généreuse pensée de notre héros. Il paraît que le roi d'Espagne insistait pour le châtimement de de Gourgues. Le cardinal de Lorraine n'avait pas rougi de se faire son avocat en plein conseil, en présentant l'attaque de la Floride comme une déclaration de guerre à l'Espagne. Ébranlés par ses arguments spécieux, et épouvantés par la menace d'une guerre prochaine, la plupart des membres du conseil allaient se déclarer contre le vengeur de la patrie outragée (1),

(1) *La fortune de la cour*, p. 242. DUPLEIX, dans son *Histoire de France*, t. III, p. 674, le reconnaît : « Il fut si bien défendu par les principaux de la cour et singulièrement par l'amiral, que Sa Majesté

« n'eust esté que monsieur de Chastillon, avec sa façon sévère et pleine de gravité, remonstra que si Gourgues avoit eu tant de courage que d'entreprendre luy seul ce que toute la France devoit faire, il méritoit une grande récompense et non pas une punition, et que ceux qui le condamnoient d'un acte si généreux sembloient desjà nous vouloir honteusement assuiétir au vasselage de notre ennemy capital ; si bien que mesme le roy Charles neuvième, qui estoit courageux et surtout esmeu en la ieunesse où il estoit ; et vous ne scauriez croire combien l'arrest qui s'en suivit aporta de gloire et d'honneur à l'admiral, voire mesme par la bouche des ambassadeurs estrangers qui estoient à la cour. »

Quel fut cet arrêt ? On l'ignore. Il est probable néanmoins que de Gourgues reçut l'assurance de ne plus être inquiété. Mieux eût valu pousser l'affaire jusqu'au bout et braver en face le roi d'Espagne, en accordant à de Gourgues une récompense nationale, et surtout en lui fournissant les moyens de revenir en Floride. On ne l'osa pas. Coligny lui-même semble avoir invité à la patience l'audacieux capitaine. Le triple insuccès de la Floride l'avait découragé. Dégoûté de la politique qui prédominait alors, de plus en plus convaincu de la triste nécessité de trancher la question religieuse par la guerre civile, il réserva

et son conseil jugèrent qu'en vengeant ses injures particulières, il avait aussi vengé celles de la France. »

pour des temps meilleurs son action directe, et renonça momentanément à fonder une France américaine.

De Gourgues se résigna avec peine. Il était lésé dans ses intérêts matériels, et froissé dans son honneur de soldat. Il s'attendait à une récompense éclatante, et il était presque réduit à s'enfuir, à se cacher ! quelle déception ! Quelle amertume ! Mais ce grand citoyen resta inaccessible à toutes les suggestions d'une juste colère. Il se réfugia à Rouen, chez son ami, le président de Marnigny, qui s'honora en donnant un asile à cette victime de l'injustice des cours. De Gourgues resta chez le président et chez un autre de ses amis, de Vacqueiulx, toute l'année 1570 (1). Il y composa sans doute la relation à laquelle nous avons emprunté de nombreux passages, et qu'il termina par ces patriotiques paroles (2) : « Entreprise plus royale, ny plus auguste ne pourroit Sa Maiesté faire, que de faire planter la religion chrétienne en ces pays !..... La dixiesme partie des hommes qui sont morts en la moindre de noz guerres civiles eust esté trop plus que suffisante pour y conquerer l'estendue de plusieurs tels royaumes que cestui-cy ! Le royaume n'en seroit de rien diminué, mais deschargé, et eulx ne changeroient de roy mais de fortune, et où maintenant, pour leur disette, ils sont subietz inutiles, ils deviendroient subietz

(1) D'après DUPLEIX, *Hist. de France*, t. III, p. 674, de Vacqueiulx n'était que l'intendant d'Ogier de Gourgues, frère de Dominique.

(2) *Relation*, p. 69.

utiles et profitables ; envoyans par deçà de grandes richesses et choses exquisés et pretieuses et par delà , au grand soulagement de tout le peuple françois, et grand plaisir et contentement de Sa Maiesté, laquelle Dieu veuille maintenir et accroistre en toute grandeur et prospérité. »

Comme on le voit , de Gourgues restait François et bon François. Il pensait toujours aux moyens d'être utile à son pays, et , avec une profondeur de vues et une prescience de l'avenir vraiment singulières au seizième siècle, il indiquait le moyen d'enrichir la nation, tout en étendant son influence , et en portant ses frontières au delà de l'Océan. Il avait même oublié les mauvais traitements dont on l'avait accablé, et se montrait tout disposé à servir de nouveau la France ; car un des manuscrits de la *Reprise de la Floride* se termine par ces nobles paroles : « Encore que ce n'est le premier service que le capitaine de Gourgues a fait à son prince, aussi ne sera-ce le dernier, Dieu aidant , s'il plaît à Sa Maiesté de l'employer. Que Sa Maiesté commande seulement, il s'en trouvera assez qui y courront ; et, si en cela le service du capitaine de Gourgues lui est agréable, il ne désire rien tant que là, et partout ailleurs, exécuter ses commandemens. »

Au moins, si la cour de France fut injuste envers de Gourgues, ses contemporains l'apprécièrent à sa valeur. Nous savons déjà comment il avait été accueilli dans le Midi. Les historiens du temps lui rendirent un glorieux témoignage. « L'ambassadeur d'Espagne,

écrit d'Aubigné (1), avoit donné ordre à sa réception, car, au lieu où il espéroit une petite ovation, il trouva qu'on ne parloit que de mort pour lui. Tel est le crédit que le rusé conseil d'Espagne se garde toujours, quelque intermission qu'il y ait, dans le plus estroit conseil de la France. Ce fut donc à de Gourgues à cacher ailleurs sa gloire et sa justice mecongne en son pays, tant estimée par les estrangers. » Le froid et consciencieux de Thou ne cache pas son mépris pour la honteuse conduite de la cour. « Rex ipsum (2), quod injussu suo expeditionem suscepisset, tanquam quietis publicæ perturbatorem facessere jussurat, potentibus tunc in aula Lotharingis... Itaque Gurgius favori manifesto in partes Philippi propendenti cedere, et apud amicos ad tempus latere consultum duxit. »

Il s'est pourtant trouvé de nos jours un écrivain qui a eu le triste courage de blâmer la conduite de ce héros; nous citerons textuellement cette page au moins étrange, que l'auteur n'a pas osé signer (3), comme s'il avait eu conscience de son peu de patriotisme : « L'action de de Gourgues aurait dû le faire placer parmi les plus grands héros qu'ait produits la France, si elle eût pu être justifiée par les règles de

(1) D'AUBIGNÉ, *ouv. cit.*, p. 504.

(2) DE THOU, *ouv. cit.*, p. 540.

(3) *Histoire de la colonie française en Canada*, par X..., 3 vol. gr. in-8. Villemarie, Bibliothèque paroissiale, 1866.

la morale chrétienne ; *mais elle a été autant irrégulière dans son principe que blâmable dans sa fin.* Quelque coupable qu'eût pu être Menendez pour avoir manqué à sa parole, de Gourgues n'avait pas pour cela le droit d'entreprendre, de son chef et en cachette, une expédition à main armée. S'il était permis à chacun, au défaut des princes, de venger de son autorité privée les outrages faits aux autres, ce serait autoriser tous les désordres et anéantir le droit public. D'ailleurs ceux que de Gourgues égorgea sans examen et sans distinction étaient-ils convaincus d'être coupables du crime qu'il voulait venger ? et s'il a immolé des innocents, d'après quels principes pourrait-on l'excuser du crime d'homicide ? Dans ce massacre, ne donne-t-il pas lui-même l'exemple de la fureur qu'il détestait chez les Espagnols ? La haine qu'il leur porta toujours, depuis qu'ayant été fait par eux prisonnier de guerre, et condamné à la chaîne comme forçat malgré sa qualité de gentilhomme, entra-t-elle pour quelque chose dans le motif de son expédition ? C'est ce qu'on ne saurait assurer. Mais il est certain que le désir de la vengeance personnelle aurait suffi seul pour éteindre devant Dieu la fausse gloire qu'il se serait acquise devant les hommes, *si son entreprise, considérée en elle-même, pouvait être justifiée.* » Comme nous sommes de ceux dont le cœur vibre encore au nom de la patrie, nous ne nous abaisserons pas à réfuter ces sinistres assertions. Un pareil plaidoyer eût trouvé son excuse au XVI^e siècle et en Espagne : de nos

jours, et en France, il n'excitera qu'un étonnement douloureux.

Il peut sembler étrange que de Gourgues ne soit pas rentré en grâce lorsque Charles IX, après la paix de Saint-Germain (1570), changea de politique, et se jeta dans les bras du parti protestant. Il avait renoué les relations de son père Henri II avec les luthériens allemands, il était l'allié d'Élisabeth, et songeait à intervenir contre l'Espagne dans les Pays-Bas. Les calvinistes, un moment déconcertés par ces avances imprévues, s'étaient ralliés. Coligny, très en faveur, disposait des grades et des pensions. Le roi ne jurait plus que par lui, et l'appelait son père. Les Guise s'étaient éloignés de la cour, et « les courtisans esbahis iuroient que le roi deviendrait huguenot (1). » Philippe II commençait à le croire et à le craindre. Déjà Coligny rassemblait une armée protestante en Normandie sous les ordres de Lanoue et de Genlis, et préparait deux flottes à la Rochelle et à Bordeaux. Déjà les pirates de ces deux villes couraient sur les vaisseaux espagnols. Tout annonçait une guerre prochaine, et l'ambassadeur écrivait à son maître : « Cela ne peut durer. Il faut que Votre Majesté rompe avec le roi de France, et que le roi extermine les rebelles et l'hérésie (2). »

(1) DE SAULX-TAVANES, *Mémoires*, § 24.

(2) CAPEFIGUE, *Réforme et Ligue*, t. III, p. 30, citant les archives de Simancas.

La paix de Saint-Germain ouvrait donc à de Gourgues une carrière indéfinie de gloire et d'honneurs. On avait trop besoin de ses bons et loyaux services pour les négliger. C'est à ce moment qu'un de ses amis, François de Noailles, évêque d'Acqs, songea à lui pour un hardi coup de main. Ce diplomate, un des plus habiles négociateurs qui aient jamais soutenu les intérêts de notre patrie, projetait alors la conquête de l'Irlande. Il s'exprimait en ces termes (1) dans un mémoire présenté au duc d'Anjou, le futur Henri III : — Lyon 16 août 1571. « Il y a derrière l'Angleterre un Pérou.... C'est le royaume d'Irlande..... l'un des meilleurs païs du monde et le plus catholique, l'air perpétuellement fort tempéré, plein de mines et de métaux, dont la reine d'Angleterre ne tient pas la XIII^e partie : tout le reste est tenu par infinis rois sauvages que les Anglois n'ont iamais sceu domter..... Et quant ores il n'auroit ayde des vaisseaulx et hommes d'Angleterre, ie veux estre dégradé de noblesse et de la dignité que Dieu me faict tenir en son Église, si le sieur de Strossy, et le capitaine Gourgues, avec VII ou VIII mil arquebusiers françois, VIII ou [mil chevaulx et six pièces d'artillerie, ne font toute la réduction de ce royaume en moins d'un an : lequel, bien réglé et mesnagé, en moins de vingt ans après sa réduction, sera de plus grand revenu que celui d'Angleterre. »

(1) Fonds Dupuy ; ms. 658, cité par CHARRIÈRE, *Négociations du Levant*, t. III, p. 171.

Il ne paraît pas que les projets de l'évêque d'Acqs aient jamais reçu même un commencement d'exécution; mais n'était-ce pas pour de Gourgues le meilleur témoignage de la confiance qu'inspiraient sa valeur et ses talents que d'être ainsi désigné à l'héritier de la couronne comme un des deux généraux seuls capables de réussir? Aussi bien, malgré le silence de l'histoire, il est probable que le héros de la Floride ne resta pas dans l'inaction. C'est du moins ce que semblerait indiquer un acte conservé dans les archives départementales de la Gironde, en (1) date du 14 mai 1572, relatif à une vente considérable de biscuits faite à de Gourgues par quelques marchands de Bordeaux. Il paraîtrait aussi qu'il avait été nommé capitaine d'un navire de la marine royale, nommé *le Charles* (2), puisque par un autre acte, également conservé dans les archives de la Gironde, en date du 4 janvier 1574, il délègue un garde, le sieur Roubin, pour conserver et entretenir ce navire. Mais tous ces préparatifs restèrent inutiles, et, de nouveau, de Gourgues dut renoncer à ses espérances, car le crime de la Saint-Barthélemy anéantit les projets des vrais amis de la France, et ruina pour longtemps la politique nationale.

Mieux inspirée que le roi de France, une princesse étrangère voulut alors s'attacher un homme tel que

(1) TAMIZEY DE LARROQUE, *ouv. cit.*, p. 76-78.

(2) Id., p. 78, 79.

de Gourgues. La reine d'Angleterre, Élisabeth, cherchait à fonder un empire anglais en Amérique, et elle détestait de tout cœur les Espagnols. Or de Gourgues s'était illustré au nouveau monde, et il portait aux Espagnols une haine vraiment inexpiable. Élisabeth le pria de se rendre en Angleterre, et lui promit un traitement digne de son mérite. De Gourgues n'avait plus de protecteurs depuis l'assassinat de Coligny (1572), et la mort de Monluc (1577), et il était trop bon Français pour plaire à la cour corrompue du dernier Valois. Bien qu'il eût préféré consacrer à son pays les restes d'une ardeur qu'avaient émoussée les déceptions, il voulut encore le servir indirectement, en poursuivant l'Espagne sous le pavillon anglais. Il accepta donc les propositions de la reine, et se rendit en Angleterre.

Élisabeth préparait alors une grande expédition contre l'Espagne. Il s'agissait d'enlever le Portugal à Philippe II, qui venait de le conquérir, et de le restituer à son possesseur légitime, Antonio de Crato. Une première expédition avait été organisée par la France, mais elle fut malheureuse. La flotte avait été dispersée. Deux mille hommes avaient péri dans le combat, et deux cent quatre-vingts prisonniers avaient été pendus comme pirates. De Gourgues fut chargé d'organiser une nouvelle expédition. C'était pour lui l'occasion de renouveler ses exploits de Floride. Il mit la plus grande activité à ses préparatifs de départ. Mais l'impatience le gagnait, la fièvre le brûlait. Il

tomba malade à Tours, et y mourut (1583) (1).

Coligny l'avait déjà précédé dans la tombe. Avec ces deux grands citoyens disparaissait tout espoir de fonder en Floride une France américaine.

Il nous faut en effet franchir un siècle, avant de trouver non pas un nouvel essai de colonisation, mais un projet de colonisation en Floride. L'auteur de ce projet était Ogeron de la Boire (2), le véritable fondateur de notre belle colonie de Saint-Domingue. Charlevoix en fait un grand éloge : « Jamais, dit-il, on ne vit plus honnête homme, une âme plus noble et plus désintéressée, un meilleur citoyen... Il fut le père plutôt que le gouverneur des peuples confiés à ses soins, et il ne lui aurait rien manqué, s'il eût été aussi heureux dans ses entreprises qu'il méritait de l'être (3). » D'Ogeron était fixé depuis longtemps dans les Antilles. Il en connaissait les ressources. Il savait que la France pouvait, dans ces parages, fonder un bel empire colonial. Mais il croyait que le

(1) Certains écrivains se sont trompés sur la date de sa mort. Weiss (*Biographie universelle*, art. de Gourgues), Haag (*France protestante*, art. de Gourgues), donnent 1593 au lieu de 1583. Mais l'expédition en faveur d'Antonio de Crato est réellement de 1583 et non de 1593. De plus les contemporains, LESCARBOT, et surtout LA POPELLINIÈRE, indiquent la date de 1583. Ce dernier écrivit son ouvrage en 1585. Il n'a donc pu devancer l'avenir, puisqu'il parle de la mort de son ami « qui mourut au grand regret de ceux qui le connoissoient, » p. 42.

(2) Et non de la BOUÈRE, comme on l'écrit d'habitude. Cf. *Revue d'Anjou*, avril 1870.

(3) CHARLEVOIX, *Histoire de Saint-Domingue*, t. II, p. 58.

sort de ces colonies serait précaire, tant que la France n'aurait pas sur le continent américain fondé quelque établissement moins exposé que les Antilles à quelque attaque imprévue. Dès 1656 il avait organisé une expédition, pour coloniser Ouatiningo dans l'Amérique méridionale, mais il dut renoncer à ce projet. Alors il tourna ses vues vers l'Amérique septentrionale, et songea à cette belle péninsule Floridienne, qui lui rappelait des souvenirs tristement glorieux. En 1669 il adressa donc à Colbert, tout-puissant et très-intelligent protecteur des intérêts français d'outre-mer, un long mémoire, où il était dit en substance (1) : « Il n'y a que deux cents lieues de la Tortue à ce continent. Les vents sont toujours bons pour y aller et pour en revenir, et rien n'est plus facile que de se rendre maître de tout le commerce des Espagnols, en établissant un poste qui domine le canal de Bahama. D'ailleurs la cherté des denrées, qui est toujours fort grande à Saint-Domingue, occasionne la désertion d'un grand nombre de flibustiers, qui se retirent à la Jamaïque, où elles sont à bon marché, et la Floride peut fournir toutes celles qu'on peut trouver en quelque lieu des Indes que ce soit. De plus, en cas de disgrâce, on aurait un refuge assuré et prochain, et l'on ne serait plus en danger de voir les Anglais profiter des débris de nos colonies. Il n'y aurait même rien de plus capable de rassurer les Fran-

(1) CHARLEVOIX, *Histoire de Saint Domingue.*, p. 84.

çais de toutes les Antilles qu'un pareil établissement, qu'ils souhaitent tous avec ardeur, ne fût-ce que pour mettre une digue à la puissance anglaise, qui devient excessive dans ces quartiers-là. »

Ce mémoire fut sans doute présenté à Colbert, mais le ministre ne semble pas s'en être occupé sérieusement. Il préludait alors par la guerre des tarifs à la grande guerre de Hollande, et tout ce qui le détournait de cette grave préoccupation était par lui considéré comme nul et non avenu. On sait comment cette guerre se prolongea jusqu'en 1678, et comment Colbert ne put empêcher son souverain de s'engager dans une série d'aventures qui eurent pour la France une si triste issue. Le projet d'Ogeron resta donc enfoui, sans doute avec beaucoup d'autres, dans les cartons du ministère, d'autant plus que son auteur, fort occupé lui-même à se défendre contre les Espagnols et les Hollandais, et à lancer de tous côtés ses corsaires (1), les fameux flibustiers, l'oublia peut-être, et, dans tous les cas, ne renouvela plus sa demande.

La Floride resta donc aux Espagnols. Mais cette contrée devait une fois encore, au siècle suivant, être fatale à la France. Pendant la guerre de sept ans, en vertu du pacte de famille, signé entre tous les princes de la maison de Bourbon, l'Espagne avait joint ses

(1) On sait pourtant qu'il vint à Paris en 1675, mais qu'il y mourut le 16 mars sans avoir pu seulement obtenir une audience de Colbert. Cf. P. CLÉMENT, *Lettres de Colbert*, t. III, p. 601.

flottes à celles de la France contre l'Angleterre (1761). Elle fut punie de sa tardive intervention par la perte de plusieurs de ses colonies, et entre autres de la Floride, qu'elle céda à l'Angleterre par le traité de 1763. Louis XV crut alors de sa dignité de donner à son malheureux allié une compensation territoriale, et il lui céda la magnifique et fertile Louisiane comme indemnité pour la Floride perdue. C'était peut-être agir en parent dévoué, mais assurément en souverain inintelligent. Nous renoncions ainsi au dernier débris du magnifique empire fondé par nos pères en Amérique!

En résumé, ce ne furent ni les hommes intelligents et braves qui firent défaut, ni les actes de dévouement et d'héroïsme qui manquèrent en Floride. Si nous avons perdu cette colonie qui pouvait devenir un empire, si nous avons renoncé à ces établissements qui eussent été pour notre patrie une source inépuisable de richesses, il faut l'attribuer aux causes que nous avons signalées dans le cours de cette histoire : manque de direction et de persévérance, imprévoyance inouïe, préjugés économiques qui détournèrent des travaux agricoles, et aussi haine patiente et réfléchie de l'Espagne. La ruine des colonies françaises de Floride fut un malheur national, dont nos historiens n'ont peut-être pas saisi toute la portée. Si le gouvernement avait écouté les patriotiques conseils de Coligny, et dirigé sur ce continent vierge encore l'exubérance de force et l'activité brutale qui débordaient en France,

une France américaine se serait élevée, comme par enchantement, sur l'autre rive de l'Atlantique: S'il eût assuré la liberté de conscience aux émigrants, nous n'aurions pas à enregistrer dans nos annales la sinistre série des guerres religieuses : l'Amérique du Nord, au lieu d'appartenir pendant deux siècles à l'Angleterre, et d'être, à l'heure actuelle, peuplée par des Anglo-Saxons, nous aurait appartenu, nous appartiendrait peut-être encore, et la majorité des habitants des États-Unis seraient d'origine française. Telles furent les déplorables conséquences de l'abandon des projets de Coligny : un demi-siècle de guerres civiles, l'abaissement et l'humiliation de la patrie, et la substitution de la puissance anglaise à la puissance française dans l'Amérique du Nord.

Au moins nous sera-t-il permis d'exprimer nos regrets, d'espérer que nos lecteurs les partageront, et d'envoyer au delà de l'Océan un souvenir mélancolique à cette Floride qui nous fut, à plusieurs reprises, si fatale, mais où s'illustrèrent quelques-uns de nos compatriotes, que nous nous estimerions heureux d'avoir contribué à remettre en lumière.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

SECONDE PARTIE

LES

RELATIONS FLORIDIENNES

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous distinguerons dans cette notice 1° les documents contemporains ; 2° les ouvrages postérieurs.

1° DOCUMENTS CONTEMPORAINS.

A. Documents français.

I. RIBAUT (JEAN). *Histoire de l'expédition Française en Floride*. Londres, 1563. C'est un récit de la première expédition, composé par Ribaut en Angleterre. Les exemplaires de cet ouvrage furent promptement épuisés. Brunet, dans son *Manuel du libraire*, avoue qu'il n'en connaît pas. Mais une traduction anglaise parut, la même année, sous ce titre : *The whole and true discovery of terra Florida, and now newly set forth in englische*, the XXX may of 1563. London, by Rouland. Hall for Thomas Hacket, in-16, 22 f.f. Le célèbre collectionneur Hackluyt inséra cette traduction dans un volume in-4°, qu'il fit paraître à Londres en 1567, et qu'il intitula : *A notable historie, containig foure voyages made by certaine French captaynes into Florida*. Cette traduction vient d'être réimprimée par les soins de la société de bibliophiles anglais, qui s'est formée sous le patronage de ce même Hackluyt. Comme les historiens du XVI^e siècle firent de nombreux emprunts à la relation de Ribaut, qu'ils avaient à leur disposition, nous avons cru pouvoir citer, en première ligne, parmi les documents français, un ouvrage que nous ne connaissons plus que par les traductions anglaises.

II. Le compagnon et le successeur de Ribaut, qui assista à la première expédition, commanda la seconde, et eut le bonheur d'être un des rares survivants de la troisième, RENÉ DE LAUDONNIÈRE rédigea ses aventures, et en composa un intéressant ouvrage inti-

tulé : *Histoire notable de la Floride située es Indes Occidentales, contenant les trois voyages faicts en icelle par certains capitaines et pilotes François, descrits par le capitaine Laudoniere, qui y a commandé l'espace d'un an trois moys.* Paris, G. Auvray, 1586, VIII et 124 ff. un vol. in-8°. Le premier éditeur de cet opuscule fut un certain Basanier, qui se disait « gentilhomme mathématicien. » C'est sans doute le Basanier auquel M. Fétis, dans sa *Biographie des musiciens*, attribue un traité intitulé : *Plusieurs beaux secrets touchant la théorie et pratique de la musique.* Paris, 1584. L'*Histoire notable de la Floride* a été reproduite dans le troisième volume de la collection d'Hackluyt, et réimprimée à Paris, en 1853, sous le même titre, par M. Pierre Jannet, dans la Bibliothèque Elzévirienne (1 vol. in-12, XVI et 228 pages). Elle se divise en quatre parties : Les trois premières, seules originales, sont relatives aux voyages où figura Laudonnière. La quatrième, annexée sans doute par Basanier, raconte l'expédition de de Gourgues. De ces quatre parties nous avons reproduit dans son entier la première, afin de présenter un document contemporain relatif à la première tentative de Ribaut : nous n'avons donné que des fragments de la seconde et de la troisième partie, ceux qui nous ont paru les plus intéressants; et nous avons supprimé la quatrième, qui devenait inutile, puisque nous voulions rééditer la relation originale de l'expédition de de Gourgues. Si nous avons pris la liberté de mutiler ainsi une œuvre aussi recommandable, nous avons pour excuse, en premier lieu, les exigences de l'exécution matérielle, en second lieu, la certitude que les amateurs de naïf langage et les américanistes de profession pourraient recourir à l'édition de M. Jannet. Nous prions nos lecteurs de remarquer que nous avons constamment reproduit l'édition de 1586.

III. *Coppie d'une lettre venant de la Floride, envoyée à Rouen, et depuis au seigneur d'Everon, ensemble le plan et portraict du fort que les François y ont faict.* Paris, Vincent Nonnent et Jeanne Bruneau. L'auteur de cette lettre, fort intéressante par les détails qu'elle renferme et la description naïve des mœurs et des usages floridiens, est anonyme. M. Ternaux-Compans l'a éditée pour la seconde fois dans le dixième volume de la seconde série de sa *collection de Voyages et Documents relatifs à la découverte de l'Amérique* (p. 232-247). Nous avons reproduit sa réédition.

IV. M. Ternaux-Compans a publié à la suite de ce dernier opus-

cule (p. 247-301), une *Histoire mémorable du dernier voyage entrepris aux Indes, lieu appelé la Floride, fait par le capitaine Jean Ribaut, et entrepris par le commandement du Roy en l'an MDLXV*. Cette relation, dont l'auteur est demeuré anonyme, ne présente aucun intérêt : ce n'est guère que la reproduction des textes de Laudonnière et de Le Challeux, dont nous parlerons tout à l'heure. Nous avons cru pouvoir nous dispenser de la publier.

V. LETTRES ET PAPIERS D'ÉTAT DU SIEUR DE FORQUEVAULX. Ces lettres, pour la plupart inédites, se trouvent dans le manuscrit n° 10751 (fonds français) de la bibliothèque nationale. Ce manuscrit faisait autrefois partie du supplément du fonds français, sous le numéro $\frac{225}{4}$. C'est un in-folio de 1478 feuilles, d'une magnifique écriture. Il contient 475 lettres ou papiers divers adressées par le roi Charles IX et sa mère Catherine de Médicis à leur ambassadeur en Espagne, Raymond de Pavie, sieur de Forquevaulx, et les réponses de l'ambassadeur à ses maîtres. Cinquante-quatre de ces lettres, en totalité ou par fragments, ont trait aux affaires floridiennes. Le marquis du Prat, dans son intéressante *Histoire d'Élisabeth de Valois* (Paris, 1859, Techener, un vol. in-8°), en a cité et analysé une partie. Mais la copie de ces lettres est tellement fautive que nous n'essayerons pas de relever les innombrables erreurs et même les contresens qui déparent cette publication. L'orthographe du temps, la ponctuation, rien n'est respecté. A vrai dire, tout était à refaire. Aussi bien, sur ces cinquante-quatre lettres, trente-cinq sont inédites en totalité et deux en partie. Les dix-sept autres ont été toutes revues et corrigées sur le manuscrit original. Nous espérons que le lecteur nous saura gré d'avoir fait connaître ces lettres, dont quelques-unes présentent le plus vif intérêt littéraire et historique.

VI. Le charpentier dieppois, NICOLAS LE CHALLEUX, qui accompagna Ribaut en Floride, lors de son troisième voyage, et survécut à la catastrophe, a laissé de ses aventures un très-naïf et fort intéressant récit intitulé : *Discours de l'histoire de la Floride contenant la cruauté des Espagnols contre les subiects du Roy, en l'an mil cinq cens soixante-cinq, rédigé par ceux qui en sont restés, chose autant lamentable à ouïr qu'elle a esté proditoirement et cruellement exécutée par les dicts Espagnols*. Dieppe, may 1566, in-8°, 62 p. Ce petit livre eut un grand succès, car il fut réimprimé deux fois la même année : la première fois avec « une epistre faicte par l'autheur en 21 vers de huit syllabes ; »

la seconde fois à Lyon par Jean Saugrain, in-8°, 56 pages. Urbain Chauveton, à la suite de sa traduction en français de *La Historia del mundo nuovo* par Girolamo Benzoni, inséra ou plutôt paraphrasa la relation de Le Challeux sous le titre suivant : *Ensemble une petite histoire d'un massacre commis par les Hespagnols sur quelques François en la Floride*. Genève, Eustace Vignon, 1579, in-8°, 104 p. Cette paraphrase fut goûtée, car on la réimprima en 1588 et en 1589, et on la traduisit en latin avant 1600; nous possédons en effet la troisième édition de cette traduction latine, à la date de 1600 (Genève, apud hæredes Eustathii Vignon, in-8°, XV, 480 pp. 6 ff). MM. Cimber et Danjou, dans le tome VI de la première série des *Archives curieuses de l'histoire de France*, p. 200-229, Paris, Beauvais, 1835, l'ont en partie rééditée. Le texte primitif a été donné de nouveau par M. Ternaux-Compans dans le dixième volume de la seconde série de sa collection américaine (p. 249-300), et tout récemment par M. Gravier, de Rouen, avec un luxe typographique et une abondance de notes savantes qu'on ne saurait trop louer. Nous avons suivi, dans cette réimpression, l'édition Jean Saugrain (Lyon, 1566, avec privilège de 1^{er} août 1566, signé de Birague et de l'Anges).

VII. *Requete au Roy faite en forme de complainte par les femmes, veufves, petits enfans, orphelins et autres, leurs amis, parents et alliez de ceulx qui ont esté cruellement envahis par les Hespagnols en la France antharctique, dicte la Floride*. Il existe de nombreuses éditions et traductions latines de cette requête destinée, dans la pensée de son auteur, à un grand retentissement. D'ordinaire elle est imprimée à la suite de l'ouvrage de Le Challeux. On la trouve aussi dans la collection de Bry, jointe aux divers opuscules de J. Lemoyne dont nous parlerons bientôt, MM. Cimber et Danjou l'ont rééditée dans le tome VI de la première série des *Archives curieuses de l'histoire de France* (p. 232-237). Nous l'avons également reproduite.

VIII. *Reprise de la Floride*. L'auteur anonyme de cette relation est très-probablement le chef même de l'expédition, l'héroïque de Gourgues. On connaît cinq manuscrits de cette relation : le premier, conservé dans les archives du château de Vayres, appartient à M. de Bony; les quatre autres sont déposés à la bibliothèque nationale, où ils portent les numéros 1886, fonds Saint-Germain français, in-4°, 2145, in-4°, 3384, in-f°, et 6124, in-4°, fonds français. Le 2145 et le

6124 sont à peu près identiques, et ne diffèrent du 1886 que par des détails d'orthographe. Taschereau, dans la *Revue rétrospective* de 1835 (t. II, p. 321-358), a reproduit la reprise de la Floride d'après le manuscrit 3884. Ternaux-Compans l'a donnée en 1841, dans le dixième volume de la seconde série de sa collection Américaine (p. 301-366), d'après le manuscrit 1886. En 1851, la reprise de la Floride fut réimprimée à Mont-de-Marsan, d'après le manuscrit du château de Vayres (Chabeau, petit in-8°, 63 pp.), et en 1857 M. Tamizey de Larroque, cet infatigable érudit, dont la science rivalise avec la complaisance, donna une dernière édition d'après les manuscrits 2145 et 6124. Cette édition, de beaucoup la meilleure, est enrichie de documents inédits relatifs à de Gourgues, que nous avons analysés dans le cours de cet ouvrage. Hackluyt traduisit en anglais la reprise de la Floride (1587, pet. in-4° de 64 ff.), et les frères de Bry en insérèrent la traduction latine et allemande dans leur *Collection de grands et petits voyages*. On en trouve une paraphrase dans *l'Histoire des Trois Mondes* par la Popelinière (1582, in-4°, liv. II, p. 28-42), dans *l'Histoire de la Floride*, par Laudonnière, dont nous parlions tout à l'heure, dans *l'Histoire de la Nouvelle France*, par Marc Lescarbot (1609 in-8°), et dans *l'Histoire et description générale de la Nouvelle France* par Charlevoix (1744). Nous avons reproduit dans cet ouvrage le manuscrit 1886, mais en donnant les principales variantes des autres manuscrits.

B. Documents espagnols.

I. *Dépêches officielles de MENENDEZ*. Cette fort intéressante collection, encore inédite, est conservée dans les archives de Séville (*Cartas escritas al rey por el general Pero Menendez de Aviles*). Nous n'avons pu nous en procurer une copie. Plus heureux que nous, M. Parkman a eu à sa disposition toutes ces dépêches; mais il en a tiré un bien médiocre parti dans son *Histoire des pionniers français dans l'Amérique du Nord*: à peine en cite-t-il, de loin en loin, quelques fragments. Il eût été pourtant bien curieux de connaître, autrement que par les rapports français, cet étrange personnage, dont le fanatisme était peut-être sincère, et qui, dans le fait, écrasa le protestantisme français au nouveau monde. Nous ne pouvons donc qu'exprimer nos regrets, et indiquer à nos successeurs cette source

abondante de renseignements inédits, à laquelle il leur sera peut-être permis de puiser.

II. SOLIS DE LAS MERAS. *Relation de l'expédition de Menendez*. Le docteur de las Meras avait été attaché à l'expédition dont il écrit l'histoire. Sa relation manuscrite resta longtemps inédite. En 1723, Gabriel de Cardenas y Cano, sous le pseudonyme d'André Gonzalez de Barcia, l'inséra dans son *Ensayo cronologico para la historia de Florida*. Le père Charlevoix, dans le deuxième volume de son *Histoire de la Nouvelle France*, a cité de nombreux fragments de cet ouvrage. Ce sont ces fragments qui nous ont servi dans le cours de cet ouvrage : comme nous n'avons pu nous procurer la relation originale, nous n'aurions pas voulu rééditer la traduction de Charlevoix, et nous renvoyons à la lecture de son histoire.

III. FRANCISCO LOPEZ DE MENDOZA. *Mémoire de l'heureux résultat et du bon voyage que Dieu, notre seigneur, a bien voulu accorder à la flotte qui partit de la ville de Cadix pour se rendre à la côte et dans la province de la Floride, et dont était général l'illustre seigneur Pero Melendez, etc.* Mendoza était un des chapelains de l'Armada dirigée par Philippe II contre les établissements français de Floride. Sa relation est pleine d'incohérences et d'absurdités, mais elle est écrite avec bonne foi, et renferme des détails précis et abondants. Elle a été traduite par M Ternaux-Compans et insérée dans le dixième volume de la seconde série de sa collection américaine (p. 165-233). Comme nous nous sommes imposé de ne reproduire que des documents originaux, nous renvoyons le lecteur à cette traduction.

C. Documents latins.

Brevis narratio rerum quæ in Florida, Americæ provincia, Gallis acciderunt, secunda in illam navigatione, duce Renato de Laudonniere, classis præfecto, anno MCLXIV. Additæ figuræ et incolarum icones ad vivum expressæ; brevis item declaratio religionis, rituum, vivendique ratione ipsorum, etc. Francofurti ad Mœnum, 1591. C'est un titre général pour les trois ouvrages suivants :

I. *Gallorum in Floridam, Americæ provinciam, altera navigatio, duce Laudonniero, anno MDLXIV.*

II. *Indorum Floridam provinciam inhabitantium eicones, primum ibidem ad vivum expressæ a Jacobo le Moyne, addita ad singulas brevi earum declaratione.*

L'auteur de ces deux premiers ouvrages était Jacques Lemoyne de Mourgues, dessinateur attaché par Laudonnière à la seconde expédition, et qui eut l'heureuse chance de survivre à la troisième. Réfugié en Angleterre, il s'y lia avec Théodore de Bry, qui préparait alors sa fameuse collection des *Grands et des petits voyages*. Prié par lui de recueillir ses souvenirs, et de joindre à son récit quelques dessins originaux, Lemoyne se mit à l'œuvre. Le premier de ses ouvrages est une histoire naïve et intéressante de ses aventures. Le second, composé de 42 planches, toutes remarquables par leur exécution et la précision des détails, est le meilleur des commentaires de l'histoire floridienne. Quelques-unes de ces planches, ou du moins les linéaments principaux ont été reproduits dans le *Magasin pittoresque* et dans *l'Univers pittoresque* (Amérique, 2^e volume). Peut-être un photographe aura-t-il l'heureuse pensée de reproduire ces dessins, et d'en composer un album floridien, destinés à un grand succès. Lemoyne mourut avant d'avoir achevé son œuvre ; mais de Bry acheta le manuscrit et les planches à sa veuve, et les inséra dans sa collection (2^e volume).

III. *Parergon continens quædam quæ ad præcedentis narrationis elucidationem non erunt forsân inutilia.* L'auteur anonyme de cette publication est sans doute l'éditeur de Bry, qui voulut ajouter aux deux opuscules de son ami Lemoyne quelques explications.

Nous regrettons de ne pouvoir publier ces trois ouvrages latins ; mais le premier d'entre eux est trop considérable, et dépasserait les limites de ce livre ; le second ne pourrait être reproduit que par la main d'un artiste, et le troisième n'a qu'une importance médiocre. Il nous suffira donc de les signaler à l'attention des américanistes.

2^o DOCUMENTS POSTÉRIEURS.

Nous n'avons cherché ici qu'à dresser la liste chronologique des principaux ouvrages qui traitent de la Floride française, directement ou indirectement.

XVI^e siècle.

D'AUBIGNÉ. *Histoire universelle*, t. I, liv. IV, § 20, p. 350-351; liv. V, § 51, p. 501-504, édit. 1626.

LESCARBOT. *Histoire de la Nouvelle France*, § V, XX, p. 37-142. Paris, 1609.

LA POPELINIÈRE. *Les trois Mondes*, 1582, liv. II, p. 28-42.

THEVET. *La Cosmographie universelle*, t. II, liv. 23, § 2, p. 1005. Lyon, 1575.

THEVET. *Vie des hommes illustres*, liv. VIII, p. 663.

DE THOU. *Histoire universelle*, t. II, p. 531-541, édit. 1620.

XVII^e siècle.

WYTFLIET. *Histoire des Indes Orientales et Occidentales*. Douay, 1605.

DE LAET. *Description des Indes Occidentales*, liv. IV, § IX-XVIII, p. 117-130. Leyde, 1640.

CHAMPLAIN. *Voyages et découvertes en Nouvelle France*. Paris, Lemare, 1632.

La Fortune de la cour. Paris, 1642, p. 238-243.

DUPLEIX. *Histoire de France*, édit. 1644, t. III, p. 673-675.

MORERI. *Dictionnaire historique*, édit. 1674.

XVIII^e siècle.

CHARLEVOIX. *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, t. I, p. 35-165. Paris, in-12, 1744.

ABBÉ PRÉVOST. *Histoire générale des voyages*, t. XIV, § 6, p. 415-458, Paris, 1745-1770.

CHAUDON. *Dictionnaire historique*, Paris, 1766.

XIX^e siècle.

WARDEN. *Description des États-Unis*, trad. française, 1820, t. III, liv. II, p. 13.

VITET. *Histoire de Dieppe*. Paris, 1838.

GUÉRIN. *Histoire maritime de la France*, t. I, p. 368-393. Paris, 1842.

ROUX DE ROCHELLE. *Histoire des États-Unis*, t. I, p. 1-22. Paris, 1853.

GIRARD. *Le Italion*, journal le Siècle, 1857.

MARTIN. *Histoire de France*, vol. IX, p. 285, édit. Paris, 1860.

DU PRAT. *Histoire d'Élisabeth de Valois*, Paris, 1859.

BANCROFT. *Histoire des États-Unis*, trad. Gatti de Gamond, t. I, p. 67-81. Paris, 1861.

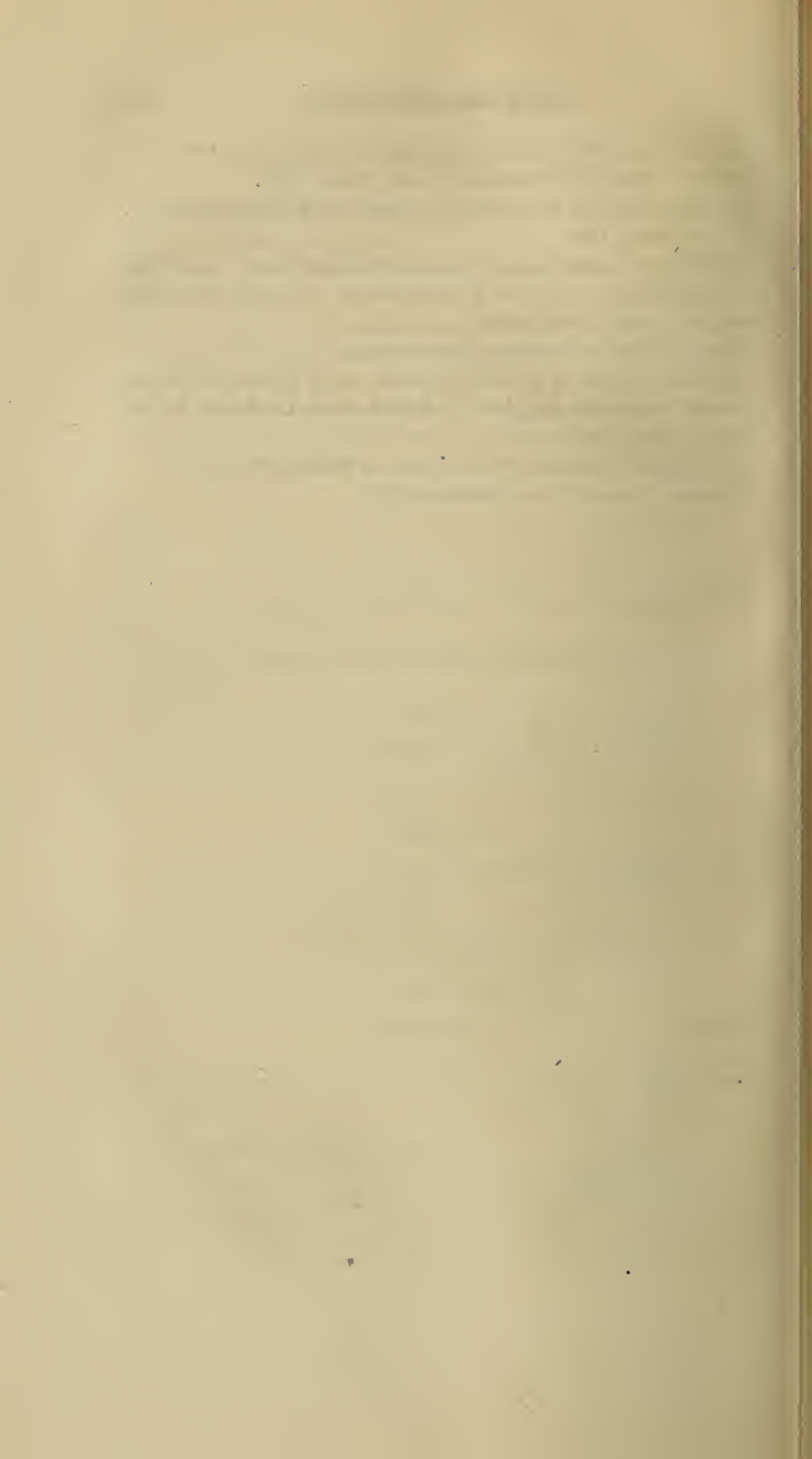
DE GOURGUES. *Dominique de Gourgues*, mémoire inséré dans le bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch. Auch, 1861.

HAAG. *La France protestante*. Paris, 1861.

PARKMAN. *Pioneers of France in the north world, France and England in north America*. Boston, 1867, traduction française par M^e de Clermont-Tonnerre. Paris, 1874.

POUSSIELGUE. *Voyage en Floride*. Tour du Monde, nos 454-456.

TESSIER. *L'amiral Coligny*. Paris, 1872.



L'HISTOIRE NOTABLE
DE LA FLORIDE
SITUÉE ES INDES OCCIDENTALES
CONTENANT LES TROIS VOYAGES FAICTS EN ICELLE
PAR CERTAINS CAPITAINES ET PILOTES FRANÇOIS
DESCRITS PAR LE CAPITAINE LAUDONNIÈRE
QUI Y A COMMANDÉ L'ESPACE D'UN AN TROIS MOYS

I. La partie de la terre, que aujourd'huy nous nommons la quatrième partie du monde, ou l'Amérique, ou bien l'Inde Occidentale, a esté incognüe des anciens, à raison de sa trop longue distance : mesme toutes les isles de l'Occident, et les isles Fortunees n'ont esté descouvertes que par les modernes : encoresque quelques-uns (1) ayent voulu dire qu'elles l'ayent esté du temps d'Auguste Cesar, et que Virgile (2) en a fait mention au sixième de son Enéide, quand il dit, qu'il y a une terre delà les estoilles, et le voyage de l'An et du Soleil, là où Atlas porte-ciel soustient le pole sur ses espaules : toutesfois il est aisé de iuger qu'il n'entend parler de ceste terre, de laquelle il ne se trouve que personne ait escrit de son temps, ny mesme de plus de mil ans apres. Christophe Colon premier de tous surgit en ceste terre l'an mil quatre cens nonante et deux, et cinq ans apres

(1) Cf. P. GAFFAREL, *Étude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Colomb*, p. 134-159.

(2) *Æncid.*, VI, v. 79.

Americ y alla par le commandement du roy de Castille et luy donna son nom, dont depuis elle a esté nommee l'Amerique. Cest (1) homme estoit heureusement versé en la marine et l'astronomie : parquoy il découvrit en son temps plusieurs terres incogneues aux anciens geographes. Ceste terre est nommee par quelques uns la terre du Brésil et Papegalli (2). Elle s'estend selon Postel (3) depuis l'un des poles iusques à l'autre, excepté à l'endroit du Magelan auquel elle se rend, cinquante deux degrez outre l'Equateur.

II. Le la diviseray pour plus facile intelligence en trois principales parties : celle qui est vers le pole Articque ou Septentrion, est nommee la Nouvelle France, pour autant que l'an mil cinq cens ving quatre, Jean Verrazano (4) Florentin fut envoyé par le roy François I et par Madame la regente sa mere aux terres neuves, auxquelles il prit terre, découvrit toute la coste qui est depuis le Tropique du Cancer, à scavoir depuis le vingt-huitieme degré iusques au cinquantesme : et encore plus devers le North. Il planta en ce país les enseignes et armoiries du Roy de France : de sorte que les Espagnols mesmes qui y furent depuis ont nommé ce país terre Francesque. Elle s'estend doncques en latitude depuis le vingt cinquiesme degré, iusques au cinquante quatriesme vers le Septentrion : et en longitude depuis les deux cens dixiesme iusques au trois cens trentiesme. La partie orientale d'icelle est nommee par les modernes terre de Norumbergue (5), laquelle aboutit au golphe de Gamas, qui la separe d'avec l'isle de Canada : là où Robert Val (6) et Jacques Cartier allerent l'an mil cinq cens trente cinq : et à l'entour de laquelle il y a plusieurs isles, entre lesquelles est celle que l'on nomme terre de Labrador, tirant vers le Gronelande. En la partie occidentale il y a plusieurs terres recognües, comme la région de Quihira, Cepola, Astallan et Terlichichimici (7). La partie méridionale se nomme la

(1) Cf. ED. CHARTON, *Voyageurs anciens et modernes*, t. III, p. 192-208. — DE HUMBOLDT, *Histoire de la géographie du nouveau continent*, t. IV et V. — SANTAREM, *Recherches sur Americ Vespuce*. — D'AVEZAC, *Etude sur Hylacomylus*, etc.

(2) Des perroquets : on la trouve désignée sous ce nom dans la carte en l'honneur de Henri II, reproduite par JOMARD (*Monuments inédits de la géographie*).

(3) Dans l'ouvrage intitulé : *Des Merveilles des Indes et du nouveau monde*. Paris, 1553, in-16.

(4) Cf. PIERRE MARGRY, *Les Navigations françaises au XV^e siècle*, p. 181-225. — CHARTON, *Voyageurs anciens et modernes*, t. IV, p. 75-72.

(5) Le Canada actuel.

(6) Le vrai nom est François de la Roque, sieur de Roberval.

(7) On désignait sous ce nom la région des Montagnes Rocheuses. Cevola ou Cibola

Floride, à raison qu'elle fut découverte le iour de Pasque Flories. La partie septentrionale est du tout incogne.

III. La seconde partie de toute l'Amérique est nommée la nouvelle Espagne : elle commence depuis le Tropique de Cancer au vingt-cinquiesme degré iusques au neufiesme. En icelle est situee la ville de Themistitan, et a plusieurs regions et plusieurs isles adioustees, nommees les Antilles : les plus apparentes et renommées desquelles sont l'Espagnole et l'Isabelle avec une infinité d'autres. Toute ceste terre ensemble le golphe de Mexico, et toutes les isles susdites n'ont en longitude que soixante dix degrez, à scavoir depuis le deux cens quarentiesme, iusques au trois cens dixiesme, encore est-elle longue et estroite comme l'Italie.

IV. La tierce partie de l'Amérique est nommée le Perou : elle est fort grande, et s'estend en longitude depuis le dixiesme degré iusques au cinquante cinquiesme par delà l'Equateur, à scavoir, comme i'ay dit, iusques au detroit Magelanique. Elle est faite en façon d'un œuf, et est fort reconnüe de tous les costez : l'endroit où elle est la plus large a soixante degrez, et de là elle s'estressit petit à petit vers les deux bouts. En une partie de ceste terre s'abitua Villegaignon droit sous le Tropique de Capricorne, et la nommée France Antarctique, à cause qu'elle tire au pole Antarctique, ainsi que la nostre à l'Arctique.

V. La Nouvelle France est presque aussi grande que toute notre Europe. La partie toutefois d'icelle la plus reconnüe et habitée, est la Floride, en laquelle plusieurs François ont fait plusieurs voyages à diverses fois, tellement qu'elle est maintenant la région plus reconnüe, qui soit en toute ceste partie de la Nouvelle France. Le cap (1) d'icelle est comme un long bout de terre estendu en mer cent lieües, et tiré droit vers le midy. Elle a vis à vis à vingt cinq lieües, l'isle de Cuba, autrement appelée Isabelle. Vers le levant les isles de Bahama et Lucaye, et vers l'Occident le Golphe de Mexico. Le país est plat, decoupé de plusieurs rivieres, pour ceste cause, humide, et sablonneux vers le rivage de la mer. Il y croist grande quantité de pins qui ne portent point de pepins dedans les prunes qu'ils produisent. Il y croist des chesnes, noyers, merisiers, meuriers, lentisques, et chastagniers, lesquels ne sont naturels comme en France. Il y a force cedres,

correspond au pays entre Mississipi et Rio del Norte; Astatlan et Terlichichimici au Mexique.

(1) Le cap Agi ou Salle qui termine la Floride au sud.

cipres, lauriers, palmiers, houx, et vignes sauvages, lesquelles montent au long des arbres et aportent de bons raisins. Il y a une sorte de meffiers (1) desquels le fruit est meilleur que celui de France, et plus gros, aussiy a il des pruniers qui portent le fruict fort beau, mais non guere bon, des framboisiers, une petite graine que nous appellons entre nous bleues, qui sont fort bons à mangers. Il y croist des racines qu'ils appellent en leur langage Hasez, de quoy en la necessité ils font du pain.

VI. Les animaux plus cognus en terre, sont des cerfs, biches, chevreux, daims, ours, léopards, loups cerviers, onces, diverses sortes de loups, chiens sauvages, lievres, connins, poules d'Indes, perdris, perroquets, pigeons, ramiers, tourterelles, merles, corneilles tiercelets, faucons, laniers, herons, grues, cigongnes, oyes sauvages, coucous, cormorans, esgrettes blanches, rouges, noires et grises, et une infinité de sorte de gibbier. Il y a telle quantité de crocodils que les hommes en sont souventesfois assaillis en nageant, des serpens de plusieurs sortes, et une certaine espece de bestes qui different fort peu des lyons d'Afrique.

VII. Il se trouve entre les sauvages quantité d'or et d'argent, qui est, à ce que i'ay entendu d'eux-mesmes, des navires qui se sont perdues en la coste. Ils en trafiquent les uns avec les autres : et ce qui me l'a fait croire davantage c'est que du costé devers le Cap, là où ordinairement les navires se perdent, il y a plus d'argent que du costé du North. Ils disent toutefois que dedans les montagnes d'Appalesse il y a des mines de cuivre que ie pense estre or. Il y a aussi en ceste terre l'arbre d'Esquine, qui est fort bon contre la verole, et grande quantité de graines et d'herbes, desquelles on ferait de fort bonnes teintures et peintures de toutes couleurs. Et de fait les Indiens qui se delectent fort à peindre sur des peaux, s'en sçavent fort bien accommoder.

VIII. Les hommes sont de couleur olivastre, de grande corporance, beaux sans aucune difformité et bien proportionnez. Ils couvrent leur nature d'une peau de cerf bien couroyee. La plus part d'eux sont peints par le corps, par les bras et cuisses de fort beaux compartiments, la peinture desquels ne se peut iamais oster, à cause qu'ils sont picquez dedans la chair. Ils portent les cheveux fort noirs et longs iusque sur la hanche, toutesfois ils les troussent d'une façon qui leur est bien seante. Ils sont grands dissimulateurs et traistres,

(1) Sic.

vaillans de leurs personnes et combattent fort bien, ils n'ont autres armes que l'arc et la flesche. Ils font la corde de leurs arcs d'un boyau de cerf ou de cuir de cerf, qu'ils scavent aussi bien accoustrer qu'on scauroit faire en France, et d'aussi différentes couleurs. Ils ferrent leurs flesches de dents de poisson et de pierres, qu'ils accoustrent bien fort proprement : ils font exercer les ieunes hommes à bien courir, et font entr'eux un certain prix que celui qui a la plus longue haleine gagne. Ils s'exercent aussi fort à tirer de l'arc, ils iouent à la pelote de ceste façon. Ils ont un arbre planté au milieu d'une place, qui est de hauteur de huit ou neuf brasses, au fais duquel y a un quarré fait d'éclisse, lequel donne gain de la partie à celui qui en iouant l'a frappé. Ils prennent grand plaisir à la chasse et à la pescherie. Les Roys du païse font fort la guerre les uns aux autres, laquelle ne se meine que par surprise, et tuent tous les hommes qu'ils peuvent prendre, puis leur arrachent la teste pour avoir leur chevelure, laquelle ils emportent à leur retour, pour estant, arrivez en leurs maisons, en faire le triomphe : ils sauvent les femmes et les enfans et les nourrissent et retiennent tousiours avec eux. Estans de retour de la guerre ils font assembler tous leurs subiets, et d'allegresse ils sont trois iours et trois nuits à faire bonne chere, dancier et chanter. Ils font mesme dancier les plus anciennes femmes du païs, tenant les chevelures de leurs ennemis en la main : et en dançant, chantent louanges au Soleil luy attribuant l'honneur de la victoire.

IX. Ils n'ont cognoissance de Dieu ny d'aucune religion, sinon, que ce qui leur apparoist comme le Soleil et la Lune. Ils ont leurs prestres auxquels ils croient fort pour autant qu'ils sont grands magiciens, grands devins et invocateurs de diables. Ces prestres leur servent de medecins et chirurgiens, ils portent tousiours avec eux un sac plein d'herbes et de drogues, pour medeciner les malades qui sont la plus part de veroles : car ils aiment fort les femmes et les filles qu'ils appellent filles du Soleil : toutesfois quelques uns sont sodomites. Ils se marient chacun à sa femme, et est permis aux Roys d'en avoir deux ou trois, toutesfois il n'y a que la premiere honoree et recogeuë pour royne, et n'y a aussi que les enfans de ceste premiere femme qui héritent du bien et de l'autorité du pere. Les femmes font tout le mesnage, ils n'habitent point avec elles depuis qu'ils cognoissent qu'elles sont grosses, et ne mangent point de ce que elles touchent, durant qu'elles ont leurs fleurs.

X. Il y a en tout ce pays grande quantité d'hermaphrodites, lesquels ont tous le plus grand travail, mesmes ils portent leurs vivres

quand ils vont à la guerre. Ils se peignent fort le visage, et s'emplissent les cheveux de dumel pour apparoistre plus effroyables. Les vivres qu'ils portent sont de pain, de miel et de farine faicte de mil grillé dedans le feu, lequel ils gardent sans se gaster un long temps. Ils portent aussi quelquefois du poisson qu'il font cuire à la fumee. A la nécessité ils mangent mil vilennies iusques à avaller des charbons, et mettre du sable dedans la bouillie de ceste farine.

XI. Quand ils vont à la guerre, leur Roy marche le premier, avec un baston en une main, et son arc en l'autre, avec son carquois garny de flesches. Tous les hommes le suyvent, lesquels ont semblablement l'arc et les flesches. En combattant ils font de grands cris et exclamations. Ils ne font d'entreprise qu'ils n'assemblent par plusieurs fois leur conseil, et conseillent fort bien un affaire devant que le resouldre. Ils s'assemblent tous les matins en la grande maison publique, là où le Roy se trouve, et se met seul sur un siège qui est plus haut que les autres : là où les uns apres les autres le viennent saluer et commencent les plus anciens leur salut haussans les deux mains par deux fois à la hauteur de leur visage, disans ha, he, ya, ha, ha, et les autres respondent ha, ha. Ainsi qu'ils saluent, chacun s'assiet sur les sièges qui sont tout à l'entour du dedans de la maison. S'il y a quelque chose à traicter le roy appelle les Iarvars, c'est-à-dire leurs prestres et les plus anciens, et leur demande leur avis : puis il commande que l'on face du casiné, qui est un breuvage composé des feuilles d'un certain arbre, ce casiné se boit tout chaud. Il boit le premier, puis en fait donner à tous l'un après l'autre dedans le vase mesme qui tient bien une quarte mesure de Paris. Ils font si grand cas de ce breuvage que nul ne peut boire en ceste assemblée s'il n'a fait preuve de sa personne à la guerre. Davantage ce breuvage a telle vertu qu'incontinent qu'ils l'on bu ils deviennent tous en sueur, laquelle estant passee, oste la faim et la soif pour vingt quatre heures apres.

XII. Quand il meurt un Roy, ils l'enterrent fort solennellement et sur la sepulture ils mettent le hanap là où il avoit coustume de boire, et tout au tour de la dite sepulture ils plantent force flesches, et sont trois iours et trois nuicts sans cesser de plorer, et sans manger : tous les roys ses amis font le semblable dueil : et pour tesmoignage de l'amitié qu'ils luy portent, ils coupent la moitié de leurs cheveux tant hommes que femmes. Il y a durant le temps de six lunes quelques femmes deleguees, lesquelles pleurent la mort de ce Roy trois fois le iour et crians à haute voix, à sçavoir au matin, à midy,

et au soir. Tous les biens de ce Roy sont mis dans sa maison : puis l'on met le feu dedans, en sorte que l'on n'y voit iamais rien. L'on en fait autant du bien des prestres : et d'avantage l'on enterre le corps du dit prestre dedans la maison : puis ils y mettent le feu.

XIII. Ils sement leur mil deux fois l'année, c'est à scavoir en mars, et en iuin, et tout en une mesme terre. Ledit mil, depuis qu'il est semé iusques à ce qu'il soit prest à cueillir n'est que de trois mois. Les six autres moys ils laissent reposer la terre ; ils recueillent ausis de belles citroylles et de fort bonnes febves. Ils ne fument point leur terre , seulement quand ils veulent semer, ils mettent le feu dedans les herbes qui sont creües durant les six moys, et les font toutes brusler. Ils labourent leur terre d'un instrument de bois qui est fait comme une mare ou houë large, dequoy l'on laboure les vignes en France : ils mettent deux grains de mil ensemble. Quand il faut ensemencher les terres, le Roy commande à un des siens de faire tous les iours assembler ses subiets pour se trouver au labour, durant lequel le Roy leur fait faire force breuvage duquel nous avons parlé. En la saison que l'on recueille le mil, il est tout porté en la maison publique, là où il est distribué à chacun selon sa qualité. Ils ne sement que ce qu'ils pensent qui leur est necessaire pour six moys, encore bien petitement : car durant l'hiver, ils se retirent trois ou quatre mois de l'année dedans les bois : là où ils font de petites maisons de palmites pour leur retirer, et vivent là de gland, de poisson qu'il peschent, d'huistres, de cerfs, poules d'Indes, et autres animaux qu'ils prennent. Ils mangent toutes leurs viandes rosties sur les charbons, et boucanees, c'est-à-dire, quasi cuictes à la fumee. Il mangent volontiers de la chair d'un crocodil (1) : et de fait elle est belle et blanche, et n'estoit qu'elle sent trop le musc nous en eussions souventes fois mangé.

XIV. Ils ont une coustume entre eux que quand ils se trouvent mal, là où ils sentent la douleur, en lieu que nous nous faisons saigner, leurs medecins les succent iusques à leur faire venir le sang. Les femmes sont semblablement dispostes , et grandes, et de la mesme couleur des hommes, peintes comme les hommes, toutes fois quand ils naissent ils ne sont point si olivastres, et sont beaucoup plus blanches. Car la principale cause de laquelle leur vient ceste couleur, est des onctions d'huile dont ils usent entr'eux, et le font pour certaine ceremonie que ie n'ay sceu scavoir, et à cause aussi du soleil

(1) Le caïman.

qui leur donne dessus leur corps. La disposition des femmes et si grandes qu'elles peuvent passer à nage de grandes rivières, tenant leur enfans sur un bras, mesmes elles montent fort dispostement sur les plus hauts arbres du païs.

Voyla en bref la description du païs, avec la nature et coutume des habitans, que j'ay bien voulu escrire avant que d'entrer plus avant sur le discours de mon histoire, à fin que les lecteurs fussent mieux disposez à entendre ce que j'entens discourir cy après.

XV. L'Admiral (1) de Chastillon, seigneur plus desirieux du bien public que son propre, ayant cognu la volonté du Roy son prince, qui estoit de faire recognoistre les terres neuves, fit en toute diligence equipper des vaisseaux propres pour ce fait, et lever gens dignes de telle entreprise : entre lesquels il esleut le capitaine Iehan Ribaut, homme veritablement experimenté au fait de la marine, lequel ayant receu son commandement se mit en mer l'an mil cinq cens soixante deux, le dix huictième iour de fevrier, accompagné seulement de deux roberges du Roy : mais si bien fournies de gentilshommes, du nombre desquels j'estois, et de vieux soldats, qu'il avoit moyen de faire quelque chose memorable et remarquable à iamais.

XVI. Ayant doncques navigué deux moys sans aucunement tenir la route accoustumée des Espagnols, il prist port en la Nouvelle France, terrissant pres un Cap, ou promontoire non relevé de terre, pour ce que la coste est toute plate, mais de hautes forests seulement : lequel, à son abord, il appella cap François en l'honneur de nostre France. Ce cap est distant de l'Équateur environ trente degrez. De ce lieu costoyant vers le septentrion, il decouvrit une fort belle et grande riviere : laquelle luy donna occasion d'ancrer pour le lendemain l'aller recognoistre au plus matin, ce qu'ayant fait et presque à l'aube du iour, accompagné du capitaine Fiquinville et de plusieurs soldats de son bord, il ne fut si tost arrivé à la lisière du rivage, qu'il recongnut plusieurs Indiens hommes et femmes, qui tout exprez s'estoient transportez en ce lieu pour y recevoir les François avec toute douceur et amitié : comme bien ils monstrent par la harangue que leur Roy fit, et les presens de peaux chamoys, desquels il honora le capitaine, qui le iour suyvant fit planter dedans ladite riviere et non fort loin de l'embouchure d'i-

(1) Gaspard de Coligny.

celle une colonne de pierre de taille sur un petit costeau de terre sablonneuse, en laquelle les armoiries de France estoient empreintes et gravees. Ce fait, il s'embarqua derechef afin de tousiours poursuivre la recognoissance qu'il vouloit faire de la coste septentionale.

XVII. Apres avoir navigué quelque temps, il prit terre en l'autre costé de la rivière : et lors commanda en la presence de quelques Indiens qui l'attendoient expres, de faire les prieres, pour remercier le Seigneur de ce que sans peril ou danger aucun, il avoit conduit par sa grace le peuple François iusques à ces lieux estranges. Les prières achevees, les Indiens qui s'estoient rendus fort attentifs à les escouter, estimans (à mon iugement) que nous adorions le soleil, pour ce que nous avions tousiours les yeux au ciel, se leverent tous et vindrent saluer le capitaine Iehan Ribault, promettant de luy monstrer leur Roy, qui ne s'estoit levé comme eux, ains estoit demeuré assis sur les feuillages verts de lauriers et de palmiers. Vers lequel le capitaine s'achemina, s'assit près de luy, et l'entendit assez longuement discourir, mais avec un assez maigre plaisir, pour ce qu'il ne pouvoit entendre son langage, et moins encore la conception de son esprit. Au partir, le Roy donna au capitaine un pannache d'aigrette teint en rouge, et un panier à l'indienne composé de palmites, et tissu fort artificiellement, avec une grande peau peinte et figuree pas tant de divers animaux sauvages si vivement representez et portraits, que rien n'y restoit que la vie. Le capitaine, pour ne se monstrer ingrat, luy donna de petits brasselets d'estain argentez, une serpe, un mirouer, et des cousteaux : dont le Roy se monstra en estre fort ioyeux, et amplement satisfait. La pluspart du iour passé avec les Indiens, le capitaine s'embarqua pour passer à l'autre bord de la rivière, dont le roy se monstra grandement contristé. Toutesfois n'y pouvant donner ordre, commanda qu'en toute diligence on nous peschast du poisson, ce qu'ils firent en un instant : car estant entrez en leurs parcs composez de roseaux et faits en façon d'une laberinth, ils nous chargerent de truites, de gros mullets, de pyles, de turbots et d'une infinité d'autres especes toutes differentes des nostres.

XVIII. Ce fait, entrasmes en nos barques et tirasmes de l'autre part. Mais avant qu'aborder nous fusmes saluez d'un nombre infini d'Indiens, lesquels se mettans en l'eau iusques aux esselles nous apporterent force petits paniers pleins de mil et de franchises meures blanches et rouges : les autres se presenterent pour nous porter

en terre : où estans descendus nous apperceusmes leur Roy assis sur une ramee, et petite frescade de cedres et lauriers quelque peu separee du rivage de l'eau. Il estoit accompagné de deux de ses enfans beaux et puissans au possible : et d'une troupe d'Indiens qui avoient l'arc et la trousse pleine de flesches merveilleusement bien en conche. Les deux enfans receurent gratuitement le capitaine : mais le Roy leur père monstrant une gravité, ie ne scay quelle, ne fait sinon bransler quelque peu la teste : lors que le capitaine s'avança pour le saluer, et sans se mouvoir autrement, tint une si constante gravité, qu'il fait paroistre qu'à bon et iuste droict il portoit le tiltre de Roy. Le capitaine ne sachant que iuger du port de cest homme, pensa qu'il estoit jaloux de ce que premierement nous estions allez vers l'autre, ou bien qu'il n'estoit trop content de la borne que nous avons plantee. Sur ce ne sachant que resouldre, l'un fit entendre par signes qu'il l'estoit venu trouver exprez de lointaine region, pour luy faire cognoistre l'amitié qu'il vouloit avoir avecques luy : pour laquelle mieux allier, luy tira d'une malette quelques singularitez, comme des brasselets en façon d'or et d'argent, qu'il luy presenta, et quelques autres ioyaux à ses enfans : qui fut cause que le Roy se mit à caresser amiablement le capitaine et nous.

XIX. Et apres ces caresses nous nous acheminasmes dedans les bois, esperans y recognoistre quelques singularitez : qui furent force meuriers blancs et rouges, sur la sommité desquels y avoit une infinité de vers à soye. Poursuyvans nostre sentier nous découvrismes une belle et grande prairie, entrelassée pourtant de plusieurs marescages, qui nous contraignirent, à raison de l'eau qui de tous costez l'environnoit, de rebourser chemin vers le rivage. Là nous ne trouvant le Roy, qui ia s'estoit retiré en sa demeure, entrasmes en nos barques, et navigasmes vers nos vaisseaux : où arrivez appellasmes ceste riviere la riviere de May, pour ce que le premier de ce mois nous l'avions decouverte.

XX. Bien tost apres que nous fusmes retournez à nos vaisseaux, les ancrs furent levees et les voilles appareillees pour plus avant decouvrir la coste, le long de laquelle nous découvrismes une autre belle riviere que le capitaine voulut luy-même recognoistre : et l'ayant recognüe avec le Roy et les habitans d'icelle la nomma Seine pource qu'elle approche bien fort de la Seine de France. De ceste riviere nous retirasmes vers nos vaisseaux : où arrivez appareillasmes nos voilles pour plus avant naviguer vers le septentrion, et reco-

gnoistre les singularitez de la coste. Mais nous n'eusmes fait grand chemin que nous descouvristmes une autre assez belle riviere, qui nous causa poser l'ancre au travers d'icelle, et armer deux barques pour l'aller recognoistre. Nous y trouvâmes une isle, et un Roy non moins affable que les autres, puis nommasmes ceste riviere Somme : de là nous navigâmes encore environ six lieües, puis nous descouvristmes une autre riviere, laquelle recogneüe, fut par nous baptisee du nom de Loire. Et consequemment en descouvristmes cinq autres : la premiere desquelles fut appelee Charente, la seconde Garonne ; la tierce Gironde : la quatriesme Belle ; la cinquiesme Grande. Lesquelles bien recognües, et le contenu en icelles, nous pouvions avoir desia, en moins de soixante lieües de pays, veu plusieurs singularitez le nom de neuf rivieres. Toutesfois non assez satisfaits, singlâmes encore plus vers le septentrion, poursuyvans la traicte qui nous pouvoit conduire iusques à la riviere de Iordan, l'une des plus belles de tout le septention.

XXI. Et tenans nostre route accoustumee, survindrent de grandes bruines et tourmente, qui nous contraignirent abandonner la coste pour singler en plaine mer, qui fut cause que nous perdismes nos barques de veüe un iour et une nuict, iusques au lendemain matin, que le temps fait serain et la mer bonnasse, nous descouvristmes une riviere que nous appellons Belle à veoir. Puis ayans singlé trois ou quatre lieues commençâmes à descouvrir nos barques qui venoient droit à nous. Et à leur arrivee rapporterent au capitaine que pendant l'iniure du temps et les obscures bruines, elles s'estoient retirees dedans une grande riviere qui en grandeur et beauté eccedoit les autres : dont le capitaine receut un grandissime contentement : car tout le plus de son desir estoit de trouver havre pour loger ses vaisseaux et là nous rafraichir quelque espace de temps. Ainsi tirans vers ceste part arrivâmes au travers de ladite riviere (qui à raison de sa beauté et grandeur fut appelee Port Royal), mismes les voilles bas, et posâmes l'ancre à dix brasses d'eau. Car la profondeur y est telle, nommement quand la mer commence à fluer dedans, que les plus grands vaisseaux de France, voire les carques de Venise y pouvoient entrer.

XXII. L'ancre posee, le capitaine avec ses soldats mit pied à terre, et descendit premierement, où nous trouvâmes le lieu si plaisant et delectable que rien plus : car il estoit tout recouvert de hauts chesnes et cedres en infinité, et au dessous d'iceux, de lentisques de si suave odeur, qu'iceluy seul faisoit trouver le lieu de tres grand con-

tentement. Cheminans au travers de ces ramees nous ne voyons autre chose que poules d'Indes s'envoller par les forests, perdrix grises et rouges, quelque peu differentes des nostres, mais en grandeur principalement. Nous entendions aussi des cerfs brosser parmy les forests, des ours, des loup cerviers, des leopards, et autres plusieurs especes d'animaux à nous incognus. Contens de ce lieu, nous nous mismes à pescher avec la seine, et prismes en si bon nombre de poissons, que c'estoit chose admirable. Et entre autres, nous en prismes d'une espece que nous appellons saillicoques, qui n'estoient moins grosses que escrevisses, de sorte que deux traits de seine estoient suffisans quelquefois pour nourrir un iour l'équipage de nos deux vaisseaux.

XXIII. La riviere n'a moins en son embouchement de cap en cap de trois lieües françoises : elle se separe au reste en deux grands bras d'eau : l'un fait son cours vers l'occident, et l'autre vers le septentrion. Et croy à mon iugement que celui de septentrion se va rendre par dedans des terres iusques à la riviere de Iourdan, l'autre se rend en la mer, comme il a esté cognu de ceux qui demeurent en ce lieu. Ces deux bras d'eau tiennent en largeur deux grandes lieues, et au milieu d'iceux y a une isle, qui finist en pointe vers l'ouvert de la grande riviere, dedans laquelle il y a un nombre infini de toutes especes d'estranges animaux. Il y a des simples et si rares proprietes et en si grande quantité, que c'est chose excellente à veoir. Aux environs on ne voit sinon palmiers et autres plusieurs arbres portans fleurs et fructs de fort rares figures, et de bon odeur. Or voyans la nuict approcher, et que le capitaine deliberoit retourner aux navires, le priames nous permettre passer la nuict en ce lieu. Pendant nostre absence les pilotes et maistres nautonniers, feirent entendre au capitaine qu'il estoit besoin faire entrer les navires plus dedans la riviere, afin d'eviter les iniures des vents qui nous pouvoient estre nuisibles, pour estre si proches de l'embouchure : et à raison de ce, le capitaine nous manda. Estans arrivez nous navigüasmes encores plus de trois grandes lieues dedans la riviere, et là posasmes l'ancre.

XXIV. Peu de temps apres, Jean Ribauld, accompagné de bon nombre de soldats, s'embarqua, désirant naviguer dans le bras de l'occident, et recognoistre les commoditez du lieu. Ayans singlé bien douze lieües nous apperceusmes une troupe d'Indiens lesquels aussi tost qu'ils eurent cognoissance des barques, entrerent en une frayeur si grande qu'ils s'evaderent par les bois, abandonnant un ieune

loup cervier, qu'ils faisoient tourner à la broche ; pour ceste cause le lieu fut nommé le cap de Loup. Poursuyvans le chemin nous trouvâmes un autre bras d'eau qui faisoit son cours vers l'orient, par lequel le capitaine resolut naviguer et quicter le grand courant. Peu de temps apres commencerent à descouvrir plusieurs autres Indiens et Indiennes à demy cachez dedans les bois, lesquels ignorans l'amitié qu'on leur desiroit, s'espouvanterent de prime face, mais tost après furent asseurez. Car le capitaine leur fit monstrer force marchandise à descouvert, dont ils cogneurent qu'on ne leur vouloit sinon plaisir, et feirent lors signe que meissions pied en terre : ce que nous ne voulusmes refuser : à la descente vindrent plusieurs d'entre eux saluer nostre chef, selon leur façon barbare : les uns luy donnoient des chamois, les autres de petits panniers de palmites : quelques uns luy presenterent des perles, mais non en quantité : puis se mirent en devoir de dresser une frescade, pour en ce lieu nous ombrager contre l'ardente chaleur du soleil. Mais nous ne voulions tarder pour lors : dont le capitaine les mercia de leur amiable volonté, et leur fit à tous presens : par lesquels il les sceut si bien contenter avant son partir que son brief depart ne leur estoit grandement agreable : car le cognoissans si liberal, ils eussent bien desiré sa demeure un peu plus longue, s'essayans par tous moyens luy en donner occasion : luy faisant entendre par tous signes qu'il seiournast ce iour seulement, et qu'ils avoient envie d'advertir un grand seigneur Indien qui avoit des perles en grande quantité, mesmes de l'argent, toutes lesquelles choses luy seroient presentees à son arrivée : disans d'autre part que pendant la venüe de ce seigneur ils le meneroient à leurs demeures, et là luy feroient recevoir mil plaisirs à tirer l'arc, et à veoir flescher le cerf, pour ceste cause le prierent ne vouloir refuser.

XXV. Nonobstant, nous retournâmes vers les vaisseaux : esquels ayans seiourné seulement une nuict, le capitaine commanda le matin, mettre dedans la barque une bonne taillee en façon de colonne, en laquelle les armoiries du roy de France estoient gravees pour au plus beau lieu qu'il pourroit descouvrir la faire planter : ce fait, nous nous embarquâmes et singlâmes la part d'occident environ trois lieües : où nous descouvristmes une petite riviere, dedans laquelle nous navigâmes tant qu'en fin la trouvâmes retourner au grand courant, et en son tout composer une petite isle separee de la terre ferme, en laquelle nous descendîmes, et par le comman,

dement du capitaine, pour ce qu'elle estoit belle et plaisante au possible, y plantasmes la borne, dessus une petite coline toute esplanee et environnee d'un estang profond de demy brasse d'eau fort bonne et douce, dedans lequel, nous apperceusmes deux cerfs grands outre mesure, au regard de ceux que nous avions veu auparavant : lesquels aisement nous eussions harquebusez, si le capitaine ne l'eust deffendu, meu de la singuliere beauté et grandeur d'iceux. Or avant que partir, nous appellasmes la petite riviere qui environnoit cest isle, riviere de Liborne. Puis nous nous embarquasmes pour recognoistre une autre isle non beaucoup distante de la première : en laquelle ayans pris terre, ne trouvassmes que de hautes cedres, les plus beaux qui se soient veuz en tout ce pais là : pour ceste cause nous l'appellasmes l'isle des Cedres : et nous nous rembarquasmes pour aller vers nos vaisseaux.

XXVI. Quelques iours apres Jean Ribaut delibera retourner encore vers les Indiens qui habitoient le bras occidental de la riviere, et mener avecques luy bon nombre de gens de guerre : car son dessein estoit de prendre deux Indiens de ce lieu, pour faire passer en France, ainsi que la Royne luy avoit commandé. Le poinct arresté, nous reprismes la route premiere, tant qu'en fin arrivassmes au lieu mesmes, où premierement nous avions trouvé les Indiens, de là nous emmenasmes, par le congé du Roy, deux Indiens : lesquels se sentans mieux favorisez que les autres, s'estimoient fort heureux de demourer. Les voilles furent incontient appareillez, et navigasmes vers la grande riviere. Mais ces deux Indiens voyant que ne faisons aucun semblant de mettre pied en terre, ains seulement de poursuyvre le meilleu du courant, commencerent un peu à se fascher, et à toute force se vouloient ietter en l'eau : car ils sont si accords à nager, que tout incontient ils eussent gaigné les forrests. Toutes fois cognoissans leur humeur, nous y prisms garde de pres, et essayasmes par tous moyens de les contenter : ce qu'il ne nous estoit possible pour lors, iaçoit qu'on leur presentast choses qu'ils estimoient beaucoup : lesquelles ils desdaignoient prendre, et rendoient à l'opposite tout ce qu'on leur avoit donné, pensans que tels dons les eussent du tout obligez, et qu'en les rendant la liberté leur seroit octroyée. Cognossans enfin que tout ce qu'ils faisoient ne leur aydoit en rien, ils supplierent qu'on leur donnast ce qu'ils avoient rendu, ce que nous fismes à l'instant : alors ils s'approcherent l'un de l'autre et se prindrent à chanter, accordans si doucement ensemble, qu'il sembloit à ouyr leur chant qu'ils

lamentassent pour l'absence de leurs amis. Ils continuerent leurs chansons toute la nuit sans cesser, pendant laquelle nous fusmes contraints poser l'ancre pour le flot qui nous estoit contraire. Mais nous nous appareillames le lendemain de grand matin, et retournames aux navires.

XXVII. Incontinent que nous fusmes arrivez, un chacun s'efforça de gratifier les deux Indiens et leur monstrent le meilleur visage qu'il estoit possible, afin que par telles caresses ils reconneussent le bon desir et affection que nous avions de leur demeurer amis à l'advenir. Nous leur presentames alors à manger : mais ils le refuserent et nous firent entendre que premier que manger ils avoient accoustumé de se laver la face, et attendre que le soleil fust couché, qui est une ceremonie commune à tous les Indiens de la nouvelle France. En la fin toutesfois ils furent contraints d'oublier leurs superstitions, et de s'accommoder à nostre naturel, ce qui leur fut un peu estrange du commencement. Ils demeurerent doncques plus gaillards : et nous feirent à chacune heure mil discours, marris au possible de ce que ne les pouvions entendre. Ils commencerent de me porter peu de iours apres une amitié, dy-ie, si affectionnee, que plustost comme ie croy, ils fussent morts de faim et de soif, que de reprendre leur refection sinon de ma main. Voyans si grande amitié, ie m'essaye d'apprendre quelques termes indiens, et commence à leur demander, monstrant la chose, de laquelle ie desirois scavoir le nom comment ils l'appelloient. Ils estoient fort ioyeux de me le dire, et cognoissans l'affection que j'avois de scavoir leur langage ils m'invitoient apres leur demander quelque chose. Tellement que mettant par escrit les termes et locutions indiennes, ie pouvois entendre la plus grand part de leur discours. Tous les iours ils ne me faisoient sinon que parler de l'envie qu'ils avoient de me bien traicter, si nous retournions à leurs demeures : et me faire recevoir tous les plaisirs dont ils se pourroient adviser, tant à la chasse, qu'à veoir leurs plus estranges et superstitieuses ceremonies à une feste qu'ils appellent toya : laquelle ils gardent aussi estroittement que nous faisons le iour du repos. Ils me donnerent à entendre qu'ils me meneroient voir le plus grand seigneur de ceste terre, qu'ils appellent Chiquola, lequel les surpassoit en grandeur (à ce qu'ils me monstrent) d'un grand pied et demy. Ils me disoient qu'il habitoit au dedans des terres en un lieu fort spacieux et enclos au meilleu d'une excessive hauteur, mais ie ne peu comprendre de quoy. Et selon mon iugement ce lieu duquel ils me dis-

couroient, estoit une fort belle ville car ils me dirent que dedans l'enclos y avoit grand nombre de maisons et fort hautement relevées : dedans lesquelles il y avoit un nombre infini d'hommes semblables à eux, lesquels ne se soucient ny d'or, ny d'argent, ny de perles, pour autant qu'ils en avoient en abondance. Je commence alors de leur monstrier toutes les parts, à fin de sçavoir celle en laquelle ils habitoient : et l'un d'iceux à l'instant me monstra avec la main estendue, qu'il demouroit vers les parties de septentrion : ce qui me fait penser que c'estoit en la riviere de Iourdan.

XXVIII. Et me ressouvint à l'heure du temps de l'empereur Charles le Quint, que quelques Espagnols habitans de Saint-Domingo (lesquels estoient partis pour recouvrer des esclaves pour besongner à leurs mines) attirerent cauteusement les habitans de ceste riviere jusqu'au nombre de quarante, pensans les mener en leur nouvelle Espagne. Mais ils perdirent leur temps : car de despit ils se laisserent tous mourir de faim, excepté un qui fut mené à l'empereur, lequel le fit peu apres baptizer, et luy donna son nom, et l'appella Charles de Chiquola, parce qu'il ne parloit sinon de ce seigneur, duquel il estoit subiect. Mesmes, à ce que m'ont tesmoigné hommes dignes de foy, il discouroit à toute heure que Chiquola faisoit sa demurance dedans un fort grand enclos. Outre ceste approbation, ceux qui furent delaissez du premier voyage m'ont certifié que les Indiens leur ont fait entendre par signes intelligibles que plus dedans les terres vers la mesme part de septentrion y avoit un grand enclos, et au dedans d'iceluy force belles maisons, dedans lesquelles habitoit Chiquola.

XXIX. Mais pour n'extravaguer de mon propos, ie retourneray à l'Indien, lequel prenoit si grand plaisir de me parler de ce Chiquola, qu'il ne se passoit un seul iour, sans qu'il me fist discours de quelque chose rare. Ayans demouré quelque temps en nos vaisseaux se commencerent d'ennuyer, et ne me parlerent plus sinon de retourner. Je leur faisois entendre que la volonté du capitaine estoit de les renvoyer : mais qu'il avoit envie auparavant leur donner des accoustremens, lesquels peu de jours ensuyvans leur furent delivrez : mais voyant que l'on ne leur vouloit donner congé, ils se resolurent de se desrober de nuict, et prendre un petit basteau que nous avions, et aydez de la maree, tenir le chemin de leurs demeures, et par ce moyen se sauver. Ce qu'ils ne faillirent de faire, et mirent leur entreprise à execution, laissant toutesfois les accoustremens que le capitaine leur avoit donnez et n'emportans rien sinon ce qui leur

appartenoit, monstrans bien par cela qu'ils n'estoient privez de la raison. Le capitaine ne se soucia pas beaucoup de leur depart, attendu qu'on ne leur avoit fait sinon bon traitement, et que pour ces causes ils ne s'estrangeroient des François.

XXX. Doncques le capitaine Ribaut cognoissant la singuliere beauté de ceste riviere, desiroit par tous les moyens inciter quelques hommes à l'habiter, prevoyant bien que telle chose estoit de grande importance pour le service du Roy et soulagement de la republique François. Pour ceste cause faisant ce qu'il en pensoit, il commanda de lever les ancrs, et appareiller pour retourner à l'ouvert de la riviere, à celle fin que si le vent venoit commode, il sortist d'icelle pour accomplir le reste de son dessein. Estans doncques venu à l'emboucheure, il fit poser l'ancre, dont nous demourasmes sans rien descouvrir tout le reste du iour. Le lendemain il commanda que tous les hommes de son bord montassent sur la coursil, et qu'il avoit quelque chose à leur proposer. Ils monterent tous, et à l'instant, le capitaine commença à parler en ceste facon.

XXXI. « Le croy que nul de vous n'ignore de combien nostre entreprise est de grande consequence : et combien aussi elle est agreable à notre ieune Roy : pourtant, mes amis, desirant et vostre honneur et vostre bien, ie nay voulu faillir vous faire entendre à tous le grandissime heur que ce seroit à eux, lesquels comme magnanimes et de vertueux courage voudroient essayer en nostre premiere decouverte les biens et commoditez de ceste nouvelle terre : qui feroit, comme ie m'asseure, la plus grande occasion qui leur pourroit iamais advenir pour parvenir au titre et degré d'honneur. Et pour ceste cause i'ay bien voulu vous proposer devant les yeux la memoire eternelle qu'à bon et iuste tiltre méritent ceux, lesquels oublians et leurs parens et leur patrie, ont osé entreprendre chose de telle importance (1)..... De combien donc tant d'exemples memorables vous doivent-ils inciter de demeurer, attendu mesme que par cela vous serez à iamais remarquez, comme ceux qui les premiers auront habité ceste terre estrangere. Je vous supplie doncques tous d'y adviser, et librement me declarer vos volonte : protestant si bien imprimer vos noms aux oreilles du Roy, et des princes, que

(1) Nous avons cru pouvoir supprimer ici une longue et fastidieuse énumération des héros qui se sont élevés par leur courage et leur constance aux plus hautes dignités.

vostre renommée à l'advenir reluirea inextinguible par le meilleu de nostre France. »

XXXII. A peine eut-il achevé son propos, que la plupart des soldats respondit qu'un plus grand heur ne leur pouvoit advenir, cognoissans bien l'agreable service, que par ce moyen ils faisoient à leur prince : mesme que telle chose seroit l'augmentation de tout l'honneur. Supplians le capitaine, avant que partir de ce lieu, leur bastir un fort, qu'ils esperoient puis apres achever, et leur laisser munitions necessaires pour leur defence, se monstrans, comme il sembloit, ennuyez de tant tarder à ce faire. Pour ceste cause Iean Ribaut ioyeux au possible de veoir hommes de si bonne volonté, delibera le lendemain recognoistre un lieu le plus digne et commode d'estre habité. Parquoy il s'embarqua de grand matin et commanda d'estre suivi de ceux qui avoient envie d'y habiter, à celle fin qu'ils demeurassent plus contens de la place. Ayant navigué dans la grande riviere du costé de septentrion, en costoyant une isle qui finit en pointe vers l'embouchure de la riviere : et ayant quelque temps singlé; il descouvrit une petite riviere, qui entroit par le dedans de l'isle : laquelle il ne voulut faillir de recognoistre. Ce faisant et la trouvant assez profonde pour y retirer galleres et galliotes en assez bon nombre : poursuivant plus avant, il trouva un lieu fort explané, ioignant le bord d'icelle, auquel il descendit : et voyant la place commode pour y bastir forteresse, mesme agreable à ceux qui avoient envie d'y habiter, résolut incontinent de fairé mesurer la grandeur de la fortification. Et considerant qu'ils n'y demeureroient sinon vingt huict, il ne fait donner au fort que seize toises de longueur et treize de largeur, flanqué selon la proportion d'iceluy. La mesure prise par moy et le capitaine Salles, on envoya vers les vaisseaux pour avoir des hommes, et apporter des paisles, pics, et autres instrumens necessaires pour fortifier : on s'y porta si diligemment que le fort en peu de temps estoit aucunement en deffence. Pendant lequel temps Iean Ribaut fit apporter des vivres et munitions de guerre pour la tuition de la place. Puis les ayans accommodez de tout ce qui leur estoit besoin, resolut prendre congé d'eux.

XXXIII. Mais avant que partir tint propos au capitaine Albert qu'il laissoit comme chef en ce lieu. « Capitaine Albert, i'ay à vous prier, en la presence de tous, que vous ayez à vous acquiter si sagement de vostre devoir, et si modestement gouverner la petite troupe, que vous le laissez, laquelle de si grande gayeté demeure souz vostre

obeissance, que iamais ie n'aye occasion que de vous louer et ne taire, comme i'en ay bonne envie, devant le Roy, le fidelle service, qu'en la presence de nous tous luy promettez faire en sa nouvelle France. Et vous compagnons, dit-il aux soldats, ie vous supplie aussi recognoistre le capitaine Albert, comme si c'estoit moy mesme qui demeurast, luy rendans obeissance que le vray soldat doit faire à son chef et capitaine, vivans en fraternité les uns avec les autres sans autre dissention : et ce faisant Dieu vous assistera, et benira vos entreprises. »

XXXIV. Ayant finy son propos, nous prismes congé de tous, et navigeasmes vers nos vaisseaux, laissant au fort le nom de Charlesfort, et à la petite riviere celuy de Chenonceau. Satisfaits au possible d'avoir si heureusement exécuté nos entreprises, nous deliberasmes le lendemain sortir de ce lieu, esperans bien, si l'occasion le pouvoit souffrir, descouvrir au certain la riviere de Iourdan. Pour ceste cause haussames les voiles sur les dix heures du matin, puis estans appareillez, le capitaine Ribaut commenda tirer canonnades pour dire adieu à nos François, qui de leur part ne s'oublièrent à nous le rendre : ce fait, nous poursuyvismes le Septentrion : et fut lors la riviere nommée pour sa grandeur et beauté excellente, Port Royal. Esloignez d'icelle environ quinze lieües, nous vismes une riviere, qui fut occasion d'y envoyer la barque, afin de la recognoistre. Laquelle, de retour, nous recita n'avoir trouvé à l'emboucheure au plus profond, que demy brasse d'eau. Ce qu'entendu, sans en faire autre cas, nous continuasmes la route, et luy donnasmes le nom de riviere Basse. Sondans à chacune heure, nous ne trouvions sinon cinq à six brasses d'eau, iaçoit que fussions distans de terre six grandes lieues : enfin nous n'en trouvasmes sinon trois, ce qui nous donna beaucoup à penser. Et sans plus poursuyvre le chemin, mismes les voiles bas, en partie pour le peu d'eau, en partie aussi pour la nuit qui approchoit.

XXXV. Pendant laquelle, le capitaine Iean Ribaut discourut en luy mesme, s'il devoit passer plus outre, à cause des perils eminens, qu'à chacune minute d'heure nous voyons devant nos yeux : ou bien s'il se devoit contenter de ce qu'il avoit au certain recognu : mesme laissé François, qui ia possedoient la terre. Ne pouvant resouldre de sa deliberation remit le tout au lendemain. Puis le iour venu, il proposa à tous de ce qui estoit besoin de faire, afin qu'un chacun en saine conscience en dist son opinion. Les uns luy firent responce que selon leur iugement il avoit occasion de se contenter,

veu qu'il ne pouvoit faire davantage; luy remettant devant les yeux qu'il l'avoit reconnu en six semaines plus que les Espagnols n'avoient fait en deux ans, es conquestes de leur nouvelle Espagne : et que ce seroit un grandissime service qu'il feroit au Roy, s'il luy portoit nouvelles en si peu de temps de son heureuse descouverte. Aucuns luy proposerent la perte et degast de ses vivres, et d'autre part l'inconvenient qui pourroit advenir pour le peu d'eau qui se trouvoit de iour en iour le long de la coste. Ce que bien et au long debattu, fut resolu quitter icelle, laissant lors le Septentrion, pour nous arrouter à la part orientale, qui est le vray sentier et cours de nostre France, en laquelle heureusement nous arrivâmes le vingtiesme iour de iuillet, mil cinq cens soixante deux.

XXXVI. Nos François apres nostre depart ne se donnerent aucun repos, ains iour et nuict se fortifierent, esperans bien qu'apres que leur fort seroit achevé, ils commenceroient à descouvrir plus au dedans de la riviere. Il advint un iour aussi qu'aucun d'entre eux couperent des racines par les taillis, ils apperceurent à l'improviste un Indien lequel chassoit aux bestes fauves, et lequel se voyant si pres d'eux, se trouva fort estonné. Mais les François commencerent à l'approcher et le caresser si humainement, qu'il s'asseura et les suivit à Charlesfort où chacun s'efforça de le gratifier. Le capitaine Albert fut fort ioyeux de sa venüe, lequel apres luy avoir donné une chemise et autres petits ioyaux, il l'enterrogea de sa demeure. L'Indien luy respondit qu'elle estoit plus dedans la riviere, et qu'il estoit vassal du Roy Audusta : mesme il luy monstra avec sa main les limites de son habitation. Apres plusieurs autres propos l'Indien supplia son congé, pour autant que la nuict estoit prochaine : ce que le capitaine Albert luy accorda tres-volontiers.

XXXVII. Quelques iours apres, le capitaine resolut naviguer vers Audusta, là où estant arrivé, à raison de l'honneste traictement qu'il avoit fait à l'Indien, il fut si humainement receu, que le Roy ne luy tint autre propos, que de l'envie qu'il avoit de luy estre amy pour l'advenir, luy faisant au reste entendre que luy estant allié, il auroit quatre autres Roys à son amitié, lesquels en puissance et autorité pouvoient beaucoup en son endroit : outre tout cela, à sa nécessité avoient moyen de les secourir de vivres : l'un de ses Roys se nommoit Mayon, l'autre Hoya, l'autre Touppa, et l'autre Stalame. Il luy dit davantage, qu'ils seroient fort ioyeux, lorsqu'ils entendoient parler de sa venüe, que pour ceste cause il le supplioit de les aller veoir. Le capitaine volontairement s'y accorda, pour le de-

sir qu'il avoit d'acquérir amys en ce lieu. Parquoy ils partirent le lendemain de grand matin, et arriverent premierement en la maison du roy Touppa, poursuivant en apres vers la maison des autres roys, excepté celle du Roy Stalame. Il reçut d'un chacun d'eux toutes les aimables caresses du monde, se monstrerent ses amis affectionnez tant que rien plus, et luy feirent mil petits presens. Apres qu'il eut par l'espace de quelques iours demeuré avec ces Roys estrangers, il délibéra prendre congé : puis, estant arrivé en la maison d'Audusta, il commanda à un chacun de se rembarquer : car il avoit resolu de tirer vers les terres de Stalame, lequel fait son habitation vers la partie septentrionale ; à la distance de Charlesfort de quinze grande lieües.

XXXVIII. Navigeans donc par la riviere, ils entrerent dedans un grand courant d'eau, lequel ils suiviirent tant qu'ils arriverent en la demeure de Stalame, lequel les mena en sa maison, là où il s'efforça de leur faire la meilleure chere, dont il se peut adviser. Il presenta à l'instant au capitaine Albert son arc et ses flesches, qui est un signal et confirmation d'alliance qu'ils ont entre eux : il luy presenta aussi des peaux de chamois. Le capitaine voyant que desia la plupart du iour estoit passée, print congé du roy Stalame pour retourner vers Charlesfort, où il arriva le lendemain. L'amitié estoit ia si grande entre nos François et le roy Audusta, que presque entre luy et eux estoient les biens communs : de sorte que ce bon Roy Indien ne faisoit rien de singulier, qu'il n'y appellast les nostres. Car sur ce que le temps estoit proche de celebrer leurs festes de Toya, ceremonies estranges à reciter, il envoya des ambassadeurs vers les François, pour les supplier de sa part d'y assister, ce qu'ils accorderent tres volontiers, par l'envie qu'ils avoient de sçavoir que c'estoit. Ils s'embarquèrent donc et navigerent vers la demeure du Roy, lequel s'estoit desia acheminé au devant d'eux pour les recevoir humainement, les caresser et conduire en sa maison : où il s'efforça de les traicter le mieux qu'il peut.

XXXIX. Ce pendant les Indiens se prepaioient pour celebrer la feste le lendemain : où le Roy les mena pour veoir la place, en laquelle la feste se devoit faire. Là où ils virent plusieurs femmes à l'environ, lesquelles s'efforçoient par tous moyens rendre le lieu pur et net. Ce lieu estoit un grand circuit de terre bien explané en ronde figure. Le lendemain doncques du grand matin, tous ceux qui estoient deleguez pour celebrer la feste, estans peints et emplumez de plusieurs et diverses couleurs, s'acheminèrent, au partir de la

maison du Roy, vers le lieu de Toya. Là où estans arrivez, ils serangèrent en ordonnance et suivirent trois Indiens, lesquels en peintures et façon de faire estoient differens aux autres. Chacun d'eux portoit un tabourasse en son poing, lorsqu'ils commencerent à entrer au meilleu du rond, dançans et chantans lamentablement, estans suivis des autres qui leur respondoient. Apres qu'ils eurent chanté, dancé, et tournoyé par trois fois, ils se prindrent à courir, comme chevaux debridez, par le meilleu des plus espesses forests. Et les femmes indiennes continuerent tout le reste du iour en pleurs si tristes et lementables que rien plus : et en telle furie elles empoignerent les bras des ieunes filles, lesquelles elles inciserent cruellement avec des escailles de moules bien aigues, si bien que le sang en descouloit, lesquelles elles espargeoient en l'air, s'escriant, He Toya, par trois fois. Le Roy Audusta avoit retiré tous nos François en sa maison, durant qu'on faisoit la feste, et estoit marry au possible quand il les voyoit rire. Il avoit fait cela pour autant que les Indiens se corroucent fort, lorsque l'on les aperçoit en leurs ceremonies. Toutesfois l'un de nos François fit tant, que par subtils moyens, il sortit hors la maison d'Audusta, et secrettement s'alla cacher derrière un fort buisson, là où, à son plaisir, il peut aisément reconnoistre les ceremonies de la feste.

XL. Les trois qui commencerent la feste sont nommez Ionnas, et sont comme les prestres ou sacrificateurs de la Loy indienne : auxquels ils adioustent foy et creance en partie, pour autant que de race ils sont ordonnez aux sacrifices, et en partie aussi pour autant qu'ils sont si subtils magiciens, que toute chose esgaree est incontinent recouverte par leur moyen. Or sont ils seulement reverez pour ces choses, mais aussi sipour autant que, par ie ne scay quelle science et cognoissance qu'ils ont des herbes, ils guarissent les maladies. Ceux qui s'en estoient ainsi fuis parmy les bois retournerent deux iours aprez : puis estans arrivez, ils commencerent à dancer d'une gayeté de courage tout au beau meilleu de la place, et a resiouyr leurs bons pères indiens, lesquels pour l'antiquité trop grande, ou bien pour leur naturelle indisposition, ne sont appelez à la feste. Toutes ces dances mises à fin, ils se mirent à manger d'une avidité si grande qu'ils sembloient devorer plustost la viande que la manger. Car le iour de la feste ny les deux iours ensuyvans, ils n'avoient beu ne mangé. Nos François ne furent oubliez à ces bonnes cheres : car les Indiens les furent tous querir, se monstrans grandement heureux de leurs presences. Ayans demeuré quelque espace de temps avec

les Indiens, un François gaigna par presens un ieune garçon, et s'enquist de luy, de ce que les Indiens avoient fait dedans le bois pendant leur absence, lequel luy donna à entendre par signes que les Ionas avoient fait des invocations à Toya, et qu'ils l'avoient par caracteres magiques fait venir pour parler à luy, et luy demander plusieurs choses estranges, que par crainte des Ionas il n'osoit declarer. Ils ont encores plusieurs autres cérémonies que ie ne veux icy racompter, crainte d'ennuyer les lecteurs en chose de si petite consequence.

XLI. Quand doncques la feste fut achevée, nos François retournerent à Charlesfort, là où après avoir demouré quelque temps, leurs vivres commencèrent à diminuer, ce qui les contraignit avoir recours à leurs voisins, et les supplier de les secourir en tel besoin et nécessité: lesquels leurs feirent part de tous les vivres qu'ils avoient, et n'en retindrent sinon autant qu'ils en avoient à affaire pour ensemercer les terres. Ils les advertirent que pour ceste cause il leur conviendrait se retirer par les bois, pour vivre de gland et racines, iusques au temps de la moisson, marris au possible de ce qu'ils ne les pouvoient ayder davantage. Ils les conseillerent d'aller vers les terres du Roy Covexis, puissant et redouté en ceste province, lequel fait son habitation vers la part méridionale abondante en toutes saisons, et pleine de telle quantité de mil, farines et febves, que par son seul secours ils pourroient avoir des vivres pour un fort long temps. Mais auparavant qu'arriver en ces terres, il falloit qu'ils s'adressassent à un Roy nommé Ouadé, frere de Covexis, lequel en mil, febves, et farines, n'est moins gueres opulent, et est fort liberal au reste, et lequel sera grandement ioyeux, s'il les peut une fois veoir. Nos François voyans le bon récit que les Indiens leur faisoient de ces deux Roys, se resolurent d'y aller, car ils sentoient desia la nécessité qui les pressoit. Ils supplierent doncques au Roy Maccon, qu'il luy pleust leur donner quelqu'un de ses subiets pour les guider le droit chemin: ce qu'il leur accorda très-volontiers, cognoissant que sans sa faveur à peine pourroient-il parvenir à l'effect de leurs entreprise.

XLII. Après doncques avoir donné ordre à toutes choses nécessaires pour le voyage, ils se meirent en mer, et navigerent tant, qu'enfin ils parvindrent en la terre d'Ouadé: lequel ils trouverent en la riviere Belle. Là estans arrivez ils apperceurent une troupe d'Indiens, lesquels aussi tost qu'ils eurent cognoissance d'eux, vindrent au devant. Ainsi qu'ils approchoient, leurs guides leur firent

signe qu'Ouadé estoit en ceste troupe, parquoy nos François s'avancerent pour le saluer. Et lors deux de ses enfants qui l'accompagnoient, hommes beaux et puissans, leur sceurent bien rendre le salut, et euserent en leur endroit de fort amiables caresses. Le Roy, à l'instant, va discourir en son langage indien, le grand plaisir et contentement qu'il avoit de les veoir en ce lieu, protestant leur estre un loyal amy, à l'advenir, que contre tous ceux qui leur voudroient estre ennemis il leur seroit fidele defenseur. Pendant ce propos il les conduisit vers sa maison, où il s'essaya les traiter humainement. Sa maison étoit tapissée de plumacerie de diverses couleurs, de la hauteur d'une pique : au surplus le lieu où le Roy prenoit son repos, estoit couvert de blanches couvertures tissues en compartiments d'ingenieux artifice, et frangez tout à l'entour d'une frange teinte en couleur d'escarlatta. Là ils feirent entendre au Roy par l'un des guides qu'ils avoient mené, comme ils s'estoient mis en mer pour le venir supplier (ayans ouy parler de sa grande libéralité) de les secourir de vivres à leur tres-grand besoin et nécessité : et que ce faisant il les obligeroit à l'advenir, de luy demeurer tous fideles amys et loyaux defenseurs contre tous ses ennemis. Ce bon Indien prest aussitost à leur faire plaisir, comme ils l'avaient requis, commanda à ses subiets, qu'ils eussent à charger la barque de mil et de febves. Puis il fit apporter six pieces de ses tapisseries faictes comme petites couvertures, et les presenta aux François de si liberale volonté qu'aisement il leur donnoit à cognoistre l'envie qu'il avoit de leur demeurer amy. En recompense de tous ces dons, les François luy presenterent deux serpes et quelques autres marchandises, dont il se tint pour grandement satisfait. Ce fait, nos François prindrent congé du Roy, lequel pour adieu, ne leur parloit sinon de retourner, si les vivres leur manquoient, et qu'ils s'assurassent tant de luy, que iamais ils n'auroient faute de ce qui seroit en sa puissance. Ils s'embarquerent donc et navigerent vers Charlesfort, qui peut estre estoit distant de ce lieu vingt-cinq lieües.

XLIII. Mais ainsi que nos François pensoient être à leur aise, et eschapper des dangers auxquels ils s'estoient exposez iour et nuict pour amasser vivres, çà et là : voicy comme ils dormoient, le feu se prit en leurs maisons d'une telle aspreté, estant augmenté par le vent, qu'il faisoit que la grande maison, laquelle avant partir leur avoit esté bastie, fut à l'instant toute consommee, sans pouvoir avoir moyen de sauver que bien peu de leurs munitions. Pour ceste cause nos François esloignez de tout secours, se trouvèrent en telle

extremité, que sans l'aide du grand Dieu, seul scrutateur des cœurs et des pensées humaines, qui iamais ne s'esloigne des affligez qui le requièrent, ils estoient au bout de tout espoir. Car le lendemain au plus matin le roy Audusta et le roy Maccon arriverent, accompagnez de fort bon nombre d'Indiens : lesquels cognoissans l'infortune, furent grandement marris. Et proposerent lors à tous leurs subiets, la briefve diligence dont il convenoit user à bastir une autre maison, leur monstrant que les François leur estoient affectionnez amys, et qu'ils leur avoient fait paroistre par les dons et presens qu'ils en avoient receuz : protestant que celui qui de tout son pouvoir n'y tiendroit la main, seroit tenu comme inutile, et comme n'ayant rien de bon en luy. (Ce que ces barbares craignent en toutes autres choses.) Cela fut cause qu'un chacun commença à s'esvertuer, de telle sorte, qu'en moins de douze heures, ils eurent rendu une maison faite et parfaite, laquelle n'estoit gueres moins grande que la première: Ce que ayant esté executé, ils s'en retournèrent chez eux, satisfaits au possible de quelques serpes et haches qu'ils receurent de nos hommes.

XLIV. Quelque temps apres ceste infortune, les vivres commencerent à diminuer : et apres que nos François eurent assez deliberé, pensé et repensé, ils trouverent qu'il n'y avoit point meilleur expédient que de retourner vers le Roy Ouadé et Covexis son frere : parquoy ils résolurent d'y envoyer le lendemain quelques uns d'entre eux. Lesquels avec l'almadie indienne navigerent par dedans les terres environ dix lieües. Puis ils trouverent une fort belle et grande riviere d'eau douce, laquelle ils ne voulurent faillir de reconnoistre : ils y découvrirent un grand nombre de crocodils, lesquels surpassoient en grandeur ceux du fleuve du Nil : elle est au reste environnée le long des rivages de hauts ciprez. Aprés qu'ils eurent quelque peu demeuré en ce lieu, ils delibererent poursuivre leur dessein, s'aidans des marees si bien à propos, que sans s'estre hazardez aux continuels perils de la mer, ils arriverent aux terres d'Ouadé, duquel ils furent très amiablement receuz. Ils luy feirent entendre l'occasion pour laquelle ils le retournoient veoir, et luy declarerent l'infortune qui leur estoit advenue, depuis leur dernier voyage : comment ils avoient non seulement perdu leurs meubles domestiques par la fortune du feu, mais aussi les vivres, lesquels il leur avoit si liberalement donnez : que pour ceste cause ils avoient pris la hardiesse de revenir vers lui de rechef, pour le supplier qu'il luy pleust les secourir en tel besoin et necessité. Aprés que le Roy les eut entenduz,

il despescha des embassades vers son frere Covexis, pour de sa part le prier luy envoyer du mil et des febves. Ce qu'il fit : et dès le lendemain de grand matin, ils furent de retour, avec les vivres que le Roy fit porter dedans l'almadie. Nos François se sentans plus que satisfaits de ceste liberalité voulurent prendre congé de luy. Mais pour ce iour il ne le voulut permettre, ains les retint et s'y essaya de leur faire la meilleure chere, dont il se peut adviser. Le lendemain du grand matin, il les mena veoir le lieu : et leur dit qu'ils n'endurassent nécessité, pendant que tout ce mil leur dureroit. Puis leur présenta quelque nombre de perles belles au possible, mesme deux pierres de fin crystal, et de la mine d'argent. En recompense de ces dons, nos François ne s'oublierent de luy donner quelques ioyaux : et l'interrogeant du lieu d'où venoit la mine et le crystal, il leur fit response qu'il venoit de dedans les terres à dix grandes journées de sa demeure : et que les habitans du lieu le fouïssoient au pied des hautes montaignes, là où ils en trouvoient en assez bonne quantité. Ioyeux d'entendre si bonnes nouvelles, mesmes d'avoir recognu ce que plus ils desiroient, ils prindrent congé du Roy, et retournerent par la mesme route, par laquelle ils estoient venus.

XLV. Voilà doncques comment nos François se comporterent assez bien iusques à ceste heure, encores qu'ils eussent eu assez d'infortunes. Mais le malheur voulut, ou plus tost le iuste iugement de Dieu, que ceux, lesquels n'avoient peu estre domptez par les eaux, et par le feu, le fussent par eux-mesmes. C'est l'ordinaire des hommes, lesquels ne peuvent demeurer en un estat, et ayment mieux se ruiner que n'attenter tousiours quelque chose de nouveau. Nous en avons une infinité d'exemples ès histoires anciennes, principalement ès romaines, au nombre desquelles ceste petite poignée d'hommes esloignez de leur pays, et abandonnez de leurs citoyens, ont encore adiousté ceste cy. Ils entrerent doncques en partialitez et dissensions, qui prindrent leur origine d'un soldat nommé Guernache, qui a esté congnu tabourin aux compagnies Françoises : lequel, à ce qui m'a esté recité, fut assez cruellement pendu par son propre capitaine et pour assez maigre occasion, lequel capitaine usant encores de menaces envers les soldats François, qui estoient demourez pour luy obeyr, et qui paravanture, comme il est à presumer, ne luy obeissoient, fut cause qu'ils se mutinerent, d'autant que le plus souvent il mettoit ses menaces en exécution ; dont ils le pourchasserent tellement, qu'enfin ils le firent mourir. Et qui leur en donna la principale occasion fut le degradement

d'armes qu'il fit à un autre soldat, nommé Lachere, qu'il avoit envoyé en exil, et pour luy avoir failly de promesses, car il luy devoit envoyer des vivres de huit iours en huit iours, ce qu'il ne faisoit, mais au contraire il disoit, qu'il seroit ioyeux d'entendre sa mort. Il disoit davantage qu'il en vouloit chastier encor d'autres, et usoit de langage si mal sonnante que l'honnesteté me deffend les reciter. Les soldats qui voyoient ces furies s'augmenter de iour en iour, et craignans de tomber aux dangers des premiers, resolurent de le faire mourir. Leur dessein executé, ils retournerent querir le soldat exilé, qui estoit en une petite isle distante de Charlesfort, là où ils le trouverent à demy mort de faim.

XLVI. Or estans de retour ils s'assemblerent tous, pour eslire un chef sur eux qui se nommoit le capitaine Nicolas Barré homme digne de commandement : et lequel se sceut si bien acquiter de sa charge, que toute rancune et dissention cessa entr'eux, et vesquirent paisibles les uns avec les autres. Cependant, ils commencèrent à bastir un petit bergantin, en esperance de repasser en France s'il ne leur venoit secours comme ils attendoient de iour en iour. Et encores qu'il n'y eust homme entre eux qui encores entendist l'art, toutesfois la nécessité qui apprend toutes choses, leur en monstra les moyens. Apres qu'il fut achevé, ils ne penserent plus sinon à l'équiper de tout ce qui estoit nécessaire pour entreprendre leur navigation. Toutesfois les choses les plus principales leur deffailloient, comme les cordages, les voilles, sans lesquelles l'entreprise ne pouvoit sortir effect : n'ayans aucuns moyens d'en recouvrer, ils furent plus faschez qu'auparavant, et quasi prests de tomber en un malheureux desespoir. Toutes-fois ce bon Dieu qui iamais ne laisse les affligez, les secourut en ce besoin. Comme ils estoient en telles perplexitez, le Roy Adausta et Maccon arriverent, accompagnez de deux cens Indiens : au devant desquels nos François s'acheminèrent : et feirent entendre au Roy la nécessité qu'ils avoient de cordages, lesquels leur promirent de retourner dans deux iours, et en apporter en si bonne quantité, que le nombre suffiroit pour armer le bergantin. Contens de si bonnes nouvelles et promesses, ils leur donnerent quelques serpes et chemises.

XLVII. Apres qu'ils furent partis, nos François chercherent tous les moyens de trouver de la resine par les bois, là où ils incisoient les pins de tous costez, desquels ils en tirerent assez raisonnablement pour brayer le vaisseau. Ils feirent amas aussi d'une espece de mousse, laquelle croist aux arbres de ce pays, afin de s'en servir

pour le calage ou calfeutrage. Il ne restoit plus que les voilles : lesquels ils feirent de leurs propres chemises, et des draps des lits. Quelques iours apres, les roys indiens retournerent à Charlesfort avec si bon nombre de cordage qu'il s'en trouva suffisamment pour funer le petit navire. Nos François ioyeux au possible, userent de largesse envers eux, et leur mirent à l'abandon tout ce qui leur restoit de marchandise : les rendans par cela si heureusement satisfaits, qu'avec tous les contentemens du monde, ainsi ils se separerent d'avec eux. Ils continuerent doncques à parfaire le bergantin et userent de si briefve diligence, que peu de temps apres ils le rendirent prest de toutes choses. Pendant le vent survint si à propos, qu'il sembloit qu'il les invitast de se mettre en mer : ce qu'ils ne differerent, après avoir donné ordre à toutes leurs entreprises. Mais auparavant que partir, ils embarquerent l'artillerie, la forge, et les autres munitions de guerre, que le capitaine Ribaut leur avoit laissée : consequemment le plus qu'ils peurent recouvrer de mil. Mais enyvrez de la trop excessive ioye, qu'ils avoient de retourner en France, ou bien privez de toute providence et consideration, sans avoir esgard aux vents inconstans, et à un moment muables, ils se mirent en mer; et avec si maigres victuailles, que la fin de leur dessein se trouva malheureuse et desesperée.

XLVIII. Apres doncques qu'ils eurent navigué le tiers de leur chemin, ils furent surpris de calmes si ennuyeux qu'en trois sepmaines ils ne s'avancèrent pas de vingt-cinq lieües. Pendant ce temps, les vivres se diminuerent, et vindrent à telle petitesse, qu'ils furent contraints ne manger que chacun douze grains de mil par iour, qui sont peut estre en valler douze poix. Encores tel heur ne leur dura que bien peu : car tout à un coup les vivres defaillirent, et n'eurent pour plus asseuré recours que les souliers et les colets qu'ils mangerent. Quant au boire, les uns userent de l'eau de la mer, les autres de leur propre urine : et demourerent en telle desesperée nécessité l'espace d'un fort long temps : durant lequel une partie mourut de faim. Outre l'extreme famine qui de si pres les accompagnoit, ils tomboient en chaque minute d'heure hors l'esperance de iamais revoir la France : pour autant qu'ils estoient contraints ietter continuellement l'eau qui de toutes parts entroit en leur vaisseau. Et tombèrent tousiours de pis en pis : car apres qu'ils eurent dévoré leurs souliers et colets, il vint à surgir un vent si impetueux et contraire à leur route, qu'en moins de rien les vagues remplirent leur vaisseau à demy d'eau, et le briserent à

l'un des costez. Desesperez plus que iamais de pouvoir sortir de si extreme peril, ils ne feirent aucun compte de ietter l'eau qui ia les submergeoit. Et comme resolu de mourir, chacun se laissoit tomber en arriere, et s'abandonnerent du tout à la volonté des vagues. Quand l'un d'entr'eux eust un peu repris ses esprits, leur mit en avant le peu de chemin qui leur restoit, les assurant qu'avant trois iours (si le vent continuoit) ils verroient terre. Ce personnage les encouragea tellement, qu'après avoir ietté l'eau du bergantin, ils demeurèrent trois iours sans manger ne boire, reservé de la mer. Le temps de sa promesse estant expiré, ils devindrent plus faschez qu'auparavant, ne voyans aucune terre. Pourquoy en ce dernier desespero quelques uns d'entr'eux proposerent, qu'il estoit plus expedient qu'un seul mourust que tant de gens perissent : ils arresterent doncques que l'un mourroit, pour substanter les autres. Ce qui fut executé en la personne de Lachere, duquel nous avons parlé cy devant, la chair duquel fut partie également à se compagnons : chose si pitoyable à reciter, que ma plume mesme difère de l'escrire.

XLIX. Apres si longtemps et ennuyeux travaux, le bon Dieu usant de son accoustumée faveur leur changea la tristesse en une ioye, et leur fit paroistre la terre, dont ils furent si excessivement resiouys, que le plaisir les fit demourer long temps comme gens incensez : dont ils laisserent le bergantin errer ça et là sans tenir sentier ne route. Mais une petite roberge anglesque aborda le vaisseau, en laquelle y avoit un François, lequel avoit esté au voyage precedent en la nouvelle France, et lequel aisément les recognut, et parla à eux, puis leur fit donner à manger et boire. Incontinent ils reprindrent leurs naturels esprits, et luy discoururent au long toute leur navigation. Les Anglois consulterent long temps de ce qu'ils devoient faire : et en la fin ils resolurent de mettre les plus debiles en terre, et mener le reste devers la Royne d'Angleterre (1), qui estoit sur le propos d'envoyer en la nouvelle France.

L. Voila en bref ce qui advint à ceux que Iean Ribaut avoit laissez en la nouvelle France. Maintenant ie poursuivray mon propos. A nostre arrivee à Diepe, qui fut le vingtiesme iuillet, mil cinq cens soixante deux, nous trouvasmes les guerres civiles, lesquelles furent cause en partie que les François ne furent secouruz, ainsi que le

(1) Élisabeth Tudor.

capitaine Iean Ribaut leur avoit promis : dont s'en est ensuivy que le capitaine Albert a esté tué par ses gens, et le païs abandonné, ainsi que par cy devant nous avons assez discouru, et que l'on pourra entendre plus amplement par ceux qui y ont esté presens.

EXTRAITS DE L'OUVRAGE

DE LAUDONNIÈRE.

I.

ARRIVÉE EN AMÉRIQUE.

I. Depuis la paix faite en France, l'Admiral de Chastillon remonstra au Roy, comme l'on n'avoit nouvelle aucune des gens que le capitaine Jean Ribaut avoit laissez en la Floride, et que ce seroit grand dommage de les laisser perdre. A cause de quoy le Roy lui accorda de faire équipper trois vaisseaux : l'un de six vingts tonneaux, l'autre de cent, et le troisieme de soixante, pour les aller chercher et secourir. Ledit Admiral doncques bien informé du fidèle service que i'ay faict tant à Sa Majesté qu'à ses predecesseurs Roys de France, fit entendre au Roy le moyen que i'avois de luy faire service en ce voyage : qui fut cause qu'il m'establit chef de ces trois vaisseaux, et me commanda partir en diligence, pour exécuter son commandement. A quoy ne voulant contrevénir, ains me sentant heureux d'estre esleu entre une infinité d'autres, lesquelz à mon jugement se fussent assez bien acquittez de ceste charge, ie m'embarquay au Havre de Grace, le vingt deuxiesme d'avril, mil cinq cens soixante quatre, et feis arrouter mes vaisseaux, dont nous nous approchames d'Angleterre. Et lors je feis tourner vers le Su, ou Auster, pour de droit cours naviguer aux Isles Fortunées, dictes maintenant Canaries. L'une desquelles, appelée l'isle Sauvage (1) (pour ce à mon jugement qu'elle est du tout inhabitée) fut la première passée de nos vaisseaux. Poursuivons donc plus outre, nous terrismes le lendemain à *la Teneriffé*, autrement dite le Pic, à cause qu'environ le mitan d'icelle, il y a une montagne excessivement

(1) Ile Salvage d'aujourd'hui.

pic, et au haut de laquelle on ne peut aller, sinon depuis la my may, haute presque pareille à celle d'*Aetna*, laquelle va droit comme un jusques à la my-aoust, à cause de la trop vehemente froidure qui y est tout le reste de l'an : chose grandement esmerveillable, attendu qu'elle n'est distante de l'équateur que de vingt sept degrez et demy. Nous l'aperceusmes toute couverte de neige encores qu'il fust desia le cinquiesme may. Les Indiens poursuivis autrefois en ceste isle par les Espagnols s'estoient retirez en ceste montagne, et là où un espace de temps ils les avoient combattus, et n'auroient voulu se ranger à leur obeissance, tant ils estoient indignez d'avoir perdu leur isle, ne par force ne par allechement amiable : car ceux qui y estoient allez de la part des Espagnols y estoient demeurez, sans qu'un seul en revint porter des nouvelles. En fin toutesfois les Indiens ne peuvans vivre en ce lieu selon leur naturel, ou n'ayans la commodité des choses nécessaires à la vie, y estoient tous morts.

II. M'estant rafraichy de quelques eaux douces fort bonnes et excellentes qui saillent d'un rocher au pied de ceste montaigne, je feis continuer la route de l'Occident, en laquelle les vents me favoriserent si bien, que quinze iours apres nos navires sains et sauves arriverent aux Antilles : et ayans terry à la Martinique, l'une des premiere d'icelles, le lendemain nous arrivasmes à la Dominique, distante douze lieües de la precedente. La Dominique est une des plus belles de l'Occident, fort montaigneuse et d'assez bonne odeur, de laquelle voulans, comme en passant, recognoistre les singularitez, et desirans nous refreschir d'eaux douces, je feis poser l'ancre environ le meilleur de la coste d'icelle. Incontinent que l'ancre fut posée, deux Indiens du lieu navigerent vers nous dedans deux almadies, garnies d'un fruict de grande excellence, lequel ils nomment *ananas*. Ainsi qu'ils approchoient de nostre barque, il y en eut un d'eux, lequel n'estant du tout assuré, retourna en terre, et s'évada en la plus grande diligence qui luy fut possible. Ce que nos gens aperceurent, et entrerent diligemment dedans l'autre almadie, où ils saisirent le pauvre Indien, et me le presenterent. Mais le pauvre homme devint si espouventé de nous veoir, qu'il ne sçavoit quels gestes tenir, pour ce (ainsi que par apres i'ay peu entendre) qu'il craignoit estre tombé en la main des Espagnols, desquels autrefois il avoit esté pris, et lesquels, comme il monstra, luy avoient coupé les génitoires. Enfin ce pauvre Indien s'asseura, et nous discourut de plusieurs choses, dont nous recevions un maigre plaisir, pour ce que nous n'entendions que par signes ce qu'il pouvoit concevoir.

Or desiroit-il fort que je luy donnasse congé, et me promettoit qu'il me feroit mil presens : ce que je luy accordé, pourveu qu'il eust patience jusques au lendemain que ie voulus mettre pied à terre. Là où ie le licentié après luy avoir donné une chemise, et quelques petits ioyaux, qui le firent partir, fort contént de nous.

III. Nostre descente en terre fut joignant un fort haut rocher duquel procédoit une petite rivière d'eau douce et bonne au possible : le long de laquelle nous demeurasmes quelques iours pour reconnoistre les choses dignes d'estre veües, en trafiquant toujours avec les Indiens, lesquels surtout nous supplièrent qu'aucun de nous n'approchast de leurs demeures, ny de leurs iardinages, autrement que nous leur donnerions occasion de grande ialousie, et qu'au reste nous n'aurions faute de leurs ananas, dont nous faisoient offre assez libérale, prenans en récompense quelques marchandises de petit prix. Ce néantmoins, il advint un iour que quelques uns des miens, cupides de veoir quelque chose nouvelle en ces païs estranges s'acheminèrent par le travers des bois : et suivans tousiours le bord de la petite rivière ils apperceurent deux serpens grands outre mesure, lesquels passoient coste à coste par le travers : mes soldats se meirent au-devant, pensans les empescher d'entrer au bois : mais les serpens, nullement estonnez de ces gestes, se lancerent dedans les buissons avec sifflemens espouventables, qui toutesfois n'empescherent mes hommes de mettre l'espee au poing, dont les occirent, et les trouverent puis apres longs de neuf grands pieds et gros comme la jambe. Pendant ce combat, quelques autres plus indiscrets s'estoient amusez à cueillir des ananas par les iardinages des Indiens, brochans au milieu d'iceux sans aucune discretion. De quoy ne se contentans encore s'acheminèrent vers les demeures : dont les Indiens furent si fort irritez, que sans respecter chose aucune ils se ruerent dessus, et descocherent furieusement leurs arcs, iusques à atteindre un de mes hommes, nommé *Martin Chauveau*, lequel demoura en la place. On ne sçait s'il fut tué sur le champ, ou s'il fut arrêté prisonnier, car ceux de sa compagnie eurent assez d'affaire à se sauver sans s'amuser à leur compagnon. Dont *monsieur d'Ottigni* mon lieutenant estant adverty envoya par devers moy, pour sçavoir si ie trouverois bon qu'il dressast quelque embuscade aux Indiens qui detenoient ou bien avoient tué nostre homme, ou qu'il donnast droit à leur demeure, pour en sçavoir la vérité. Je luy mandé apres avoir meurement deliberé sur ce qu'il n'attentast aucune chose, et pour plusieurs occasions : mais au con-

traire qu'en toute diligence il s'embarquast et consequement tous ceux qui restoient en terre : ce qu'il feit aussi tost. Mais comme il navigeoit vers les vaisseaux, il apperceut le long du rivage un grand nombre d'Indiens, qui se mirent à les charger à coups de flesches, luy de sa part les escarmouïcha d'harquebousades, sans toutefois les offencer ou les pouvoir surprendre en aucune sorte : qui fut cause qu'il les quitta du tout, et se vint rendre à notre vaisseau, où ayans demeuré iusques au lendemain matin, nous appareillames, poursuivans la route accoustumee, et navigeans en icelle, nous recognusmes plusieurs isles conquestees par les Espagnols : comme celles de S. Christophe, des Saincts, de Monferrad, et la Rotonde, puis nous deboucames entre (1) *Languille et la Negade*, singlans vers la nouvelle France, à laquelle nous arrivasmes quinze iours apres, assavoir le ieudy vingt deuxiesme de iuin, environ les trois ou quatre heures du matin, terrissans près une petite riviere, laquelle est distante de trente degrez loin de l'aequateur, et dix lieues au dessus du cap François, tirant à la part méridionale, et environ trente lieues au dessus de la riviere de May.

II.

PRISE DE POSSESSION DE LA FLORIDE.

I. La voile abaissee et l'ancre posé au travers de la riviere, ie delibère mettre pied à terre, afin de la reconnoistre. Par quoy sur les trois ou quatre heures de relevee, estant accompagné du sieur d'*Ottigny*, du sieur d'*Arlac* mon enseigne, et de quelque membre de gentils hommes et soldats ie m'embarquay. Et estant arrivé à l'ouvert d'icelle, ie fis sonder le canal, qui fut trouvé de petite profondeur, encores que plus au dedans de la riviere l'eau y fust raisonnablement haute, et qu'elle se separast en deux grands bras : l'un desquels fait son cours au midy, et l'autre vers le north. La riviere estant ainsi recognüe, ie mis pied à terre pour parler aux Indiens, qui nous attendoient ioignans le rivage, et qui à notrè descente vindrent au devant de nous, s'escrians à haute voix en leur vulgaire Indien, *Antipola Bonnassou*, qui vaut autant à dire comme frere, amy, ou chose semblable. Nous ayans amiablement caressez, ils nous montrerent leur paraousti, c'est-à-dire leur Roy et supérieur, auquel ie feis present de quelques ioyaux qui grandement le contenterent

(1) Anegada et sans doute Virgin Gorda ou Tortola.

Et de ma part ie louay Dieu incessamment, pour la grande amitié que ie trouvois en ces sauvages : lesquels ne se fascherent d'autre chose sinon de la nuit qui approchoit, et qui nous sommoit la retraicte. Car encore qu'ils se missent en tout devoir de nous faire demourer avec eux, et qu'ils montrassent par signes l'envie qu'ils avoient de nous faire des presens exquis, si est ce que pour plusieurs occasions iustes et raisonnables, ie ne voulus oncques séjourner : ains m'excusant de toutes leurs offres presentees, je me rembarqué et tiré vers mes vaisseaux. Toutesfois avant que de partir, ie nommay ceste riviere, la riviere des Dauphins, pour autant qu'à mon arrivee i'y avois veu une grande quantité de Dauphins, qui s'esgayoient en l'emboucheure.

Le lendemain vingt troisieme de ce mois, pour autant que vers le midy ie n'avois trouvé lieu assez commode pour nous habiter et bastir un fort, ie commandé que l'on levast les ancrs, et que l'on appareillast les voilles, pour naviguer vers la riviere de May, à laquelle nous arrivasmes deux iours apres, et feis poser l'ancre : puis ayant mis pied à terre, avec quelque nombre de gentils hommes et soldats, pour au certain recognoistre les singularitez de ce lieu, nous apperceusmes le paraousti du païs, lequel venoit au devant se nous (c'estoit celuy mesme lequel nous avions veu au voyage du capitaine Iean Ribaut lequel ayant apperceu, s'escria d'assez loing, *Antipola, Antipola*, et estant esmeu de si grande ioye que presque il perdoit toute contenance, il nous vint affronter, estant lors accompagné de deux de ses enfans, aussi beaux et puissants personnages, qui se puissent trouver en toute la terre : lesquels ne tenoient autre propos que amy : mesme recognoissans ceux du precedent voyage, ils s'adressoient principalement à eux pour leur user de ce langage. Il y avoit un grand nombre d'Indiens et d'Indiennes à leur suite, lesquels ne faisoient que nous caresser continuellement, et par signes évidents nous faisoient entendre quel contentement ils avoient de nostre venue.

II. Ce bon recueil passé, le *paraousti* me supplia d'aller veoir la borne que nous avons posée au voyage de Iean Ribaut (comme nous avons dit cy devant), chose qu'ils ont en fort grande recommandation. Luy ayant accordé, et estant arrivé au lieu où elle est assise, nous la trouvassmes environnée de couronnes de laurier, et à ses pieds force petits paniers de mil, qu'ils appellent en leur vulgaire *tapaga tapola*. Ils la baiserent lors à leur arrivee avec grande reverence, et nous supplierent de faire le semblable : ce que nous ne

leur voulusmes refuser à celle fin de plus en plus les attirer à notre amitié. Ce fait, le paraousti me prit par la main, comme s'il eust eu desir me faire entendre quelque grand secret : et par signes me monstra fort bien dedans la rivière les limites de son obéissance : et me dit qu'il se nommoit *paracousi Saïouriona*, qui vaut autant que Roy *Satouriona*.

Les enfans portent le mesme titre de paraousti. L'ainé se nomme Atore, homme que j'ose dire parfait en beauté, prudence et contenance honneste, monstrant par sa modeste gravité meriter le nom qu'il porte, au reste il est doux et traictable. Après avoir séjourné quelque espace avec eux, le paraousti pria un de ses enfans de me presenter un lingot d'argent : ce qu'il feit et de bonne volonté. En recompence de quoy ie luy donnay une serpe et quelque autre présent plus exquis : dont il sembla se contenter grandement. Puis nous prismes congé d'eux, pour ce que la nuict approchoit, et retournasmes après coucher en nos vaisseaux.

III. Estant alleché de ce bon traitement, ie ne failly le lendemain de m'embarquer de rechef avec mon lieutenant *Ottigni*, et un nombre de soldats pour retourner vers le paraousti de la rivière de May, qui tout expres nous attendoit au mesme lieu, auquel, le iour precedent nous avons parlementé et devisé avecques luy. Nous le trouvâmes à l'ombre d'une frescade accompagné de bien quatre vingts Indiens et paré pour lors à l'indienne : c'est à sçavoir d'une grande peau de cerf accoustrée en chamois, et peinte en compartimens d'estranges et diverses couleurs, mais d'un portrait si naïf et sentant son antiquité avec toutes les reigles compassées au iuste qu'il n'y a si exquis peintre, qui y sçeust trouver à reprendre. Tant est le naturel de ce peuple estranger parfait et bien conduit que, sans aide ny faveur aucune des arts, il peut par le moyen de sa premiere mere contenter l'œil des artisans voire de ceux qui par leur industrie peuvent trouver à redire ès choses les plus parfaites.

III.

LA VENDETTA INDIENNE.

I. Cela fait, les Indiens vindrent selon la coustume qu'ils ont, présenter la casine au paracousi, consequemment à quelques uns de ses grands amis et favoris. Puis celui qui la presentoit, quitta le vase à part, et tira une petite iagaye qui pendoit fichée à la couverture de la salle : et comme furieux il dressa la teste haute, marcha

à grands pas, et alla frapper un Indien qui seul estoit assis à l'un des contours de la salle, s'écriant à haute voix Hyou, sans que le pauvre Indien se remuast aucunement pour le coup que patiemment il monstroit endurer. Celuy qui tenoit la iagaye partit legèrement pour la remettre en son premier lieu, et recommença à donner à boire comme il faisoit auparavant, mais il n'y eut longtemps continué, et à peine en avoit présenté à trois ou quatre, que de rechef il quitta son vase, reprit la iagaye, et de vitesse retourna vers celuy qu'il avoit desia frappé, auquel il deschargea un assez roide coup sur les costés, s'écriant Hyou, ainsi qu'auparavant il avoit fait : puis alla remettre la iagaye en la place, et se meit au rang des autres. Peu de temps après, celuy qui avoit esté frappé se laissa tomber à la renverse roidissant bras et iambes, comme s'il eust esté prest rendre le dernier soupir, et lors le plus ieune des enfans du paracousi, vestu d'une longue peau blanche, se mit aux pieds du renversé, plorant amerement. Demy quart d'heure apres, deux autres de ses freres vestus d'accoustremens semblables, se mirent à l'entour du persecuté, et commencerent à gémir pitoyablement. Leur mere tenant un petit enfant en ses bras, vint d'un autre costé : et s'acheminant au lieu où estoient ses enfans, elle usa en premier lieu d'une infinité de cris : puis levant tantost les yeux au ciel, tantost se prosternant en terre, elle cria si pitoyablement, que ses pleurs lamentables eussent meu à pitié les plus durs cœurs du monde. Encore ne fut-ce assez. Car il arriva une troupe de ieunes filles, qui ne cesserent de plorer, par long espace de temps au lieu où l'Indien estoit tombé. Lequel puis apres elles prindrent, et avec les plus tristes gestes, dont elles se peuvent adviser, elles le porterent en une autre maison, quelque peu distante de la grande salle du paracousi, et continuerent l'espace de deux grandes heures leurs pleurs et gemissements : pendant lesquels, les Indiens ne diferoient de boire la casine, mais avec un tel silence qu'il ne s'entendoit un seul mot en la salle.

II. Le Vasseur ennuyé de n'entendre ces ceremonies, demanda au paracousi que vouloient signifier ces choses : le quel lentement luy respondit, Thimogona, Thimogona, sans autre propos luy tenir. Fasché plus de devant d'une si maigre responce, il s'adressa à un autre Indien, frere du paracousi, et paracousi comme son frere, appelé Malica, le quel fit pareille responce que le premier, le suppliant au reste ne s'enquerir plus avant de ces choses, et qu'il eust patience pour ceste heure..... Le Vasseur, La Caille, et leurs autres

compagnons partoient de la salle pour entrer au logis, auquel on avoit transporté l'Indien : là ils trouverent le paracousi assis sur des tapisseries de menus roseaux qui prenoit son repas à la mode indienne, ioignant luy l'indien persecuté, couché sur les mesmes tapisseries. A l'entour duquel estoit la femme du paracousi avec toutes les ieunes filles qui paravant le pleuroient en la salle, lesquelles ne faisoient sinon chauffer force mousse au lieu de serviettes, pour frotter le costé de l'indien. Sur cela le paracousi fut derechef interrogé par nos François pour quelle occasion l'indien avoit esté ainsi outragé en sa presence. Il fait responce que cela n'estoit qu'une ceremonie, par laquelle ils remettoient en memoire la mort et persecution de leurs ancestres paracousis, faite par leur ennemy Thimogoa : allegant au surplus que toutes et quantes fois, que luy ou aucun de ses amis et alliez retournoit de ce pays là sans rapporter les testes de leurs ennemys, ou sans emmener quelque prisonnier, il faisoit en perpetuelle memoire de ses predecesseurs, toucher le mieux aimé de tous ses enfans, par les mesmes armes, dont ils avoient esté occis le temps passé ; affin que renouvelant la playe la mort diceux fut derechef ploree.

IV.

SATOURIONA INSULTÉ PAR LES FRANÇOIS.

I. Pour ce ie commanday à mon sergent de m'équiper vingt soldats, pour me faire compagnie à la maison de Satouriona : où estant arrivé, et entré dedans la salle, sans le saluer aucunement, ie m'allé seoir ioignant luy, et demeuré fort longtemps sans luy tenir aucun propos, ne luy monstrier signe d'amitié, chose qui luy donna bien à penser : ioint que quelque nombre de soldats estoit demouré à la porte, ausquels j'avois fait expres commandement de ne laisser aucun Indien sortir dehors. Ayant demeuré environ demye heure en ceste contenance, ie demandé où estoient les prisonniers que l'on avoit pris à Thimogoa, et commandé que presentement ils me fussent amenez. A quoy le Paracousi, despité en son courage, et estonné le possible, fut long temps sans respondre, en fin toutefois il me dit assez arrogamment, qu'estans espouventez de nous veoir arriver ainsi en armes, ils avoient pris la fuite dans les forests, et qu'ignorant le chemin qu'ils avoient tenu, ils n'avoient moyen aucun de les recouvrer. Lors ie feis semblant de n'entendre son dire, et

demandé derechef les prisonniers, et quelquesuns de ses principaux alliez. Lors Satouriona fit commandement à son fils Atore de chercher les prisonniers, et faire tant qu'ils fussent amenez en ce lieu, ce qu'il executa une heure apres. Apres qu'ils furent arrivez au logis du paracousi, ils me saluerent humblement, et levans les mains devant moy, se voulurent quasi prosterner à mes pieds ; mais ie ne l'enduray, et bientost apres les amenay quand et moy à nostre fort. Le paracousi grandement irrité de ceste bravade, se meit à songer tous les moyens pour se venger de nous : toutesfois pour ne nous en donner soupçon, et mieux couvrir son faict, il nous envoya souvent ses ambassades tousiours accompagnez de quelques presens.

V.

HOSTILITÉ DES INDIENS.

I. La haine du paracousi Satouriona duroit contre moy, tant que le vingtneufiesme du mois d'aoust, il tomba, à my lieüe nostre fort, un foudre du ciel plus digne (ie croy-ie) d'estre admiré et couché par escrit que tous les estranges signes que l'on ait veuz par le passé, et dont les historiens ayent iamais escrit. Car nonobstant que les prairies fussent en ce temps là toutes verdes et my couvertes d'eaux, n'est-ce que la foudre en un instant en consumma plus de cinq cens acres, et brusla pour sa chaleur ardente, tous les oyseaux, qui lors s'esgayoient par les prairies : chose qui continua pas l'espace de trois iours, qui ne fut sans nous donner bien à penser, ne pouvans iuger dont procedoit ce feu : tantost nous avions opinion que les Indiens brusloient leurs maisons, et par crainte de nous, abandonnoient leurs places : tantost nous estimions qu'ils avoient descouvert quelques vaisseaux en mer, et que suivant leur coustume ils allumoient ça et là force feux, pour donner à cognoistre qu'il y avoit habitation en leur terre. Toutesfois m'en estant assuré, ie resolus d'envoyer vers le paracousi Serranay, pour en sçavoir la verité.

II. Comme i'estois sur le point de faire embarquer quelqu'un pour découvrir ce faict, six Indiens arriverent de la part du paracousi Allicamany, qui de premiere entree me feirent un grand discours (apres m'avoir présenté quelques panniers plein de mil, de citrouilles et de raisins) de l'alliance amiable qu'Allicamany avoit envie d'entretenir avecques moy : et que de iour en iour ne faisoit qu'attendre l'heure qu'il me plairoit l'employer à mon service. Pour ce, entendu l'obeissance qu'il me portoit, il trouvoit fort estrange la canonnade

que j'avois fait tirer vers sa demeure : laquelle avoit fait brusler une infinité de verdes prairies, et consumé iusques dedans l'eau, approché mesme si pres de sa demeure, qu'il pensoit veoir le feu en sa maison : pource il me supplioit tres humblement de commander à mes gens que plus on ne tirast vers son logis, autrement il seroit contraint pour l'advenir abandonner sa terre, et se retirer en quelque lieu plus escarté de nous. Ayant entendu la folle opinion de cest homme, qui toutesfois ne nous pouvoit estre que beaucoup profitable, ie dissimulay ce que i'en pensois pour lors, et respondis aux Indiens d'un visage assez ioyeux, que le recit qu'ils me faisoient, de l'obeissance de leur paracousi, m'estoit fort agreable : pour ce que par le passé il ne s'estoit monstré tel en mon endroit, spécialement quand ie l'avois sommé de me renvoyer les prisonniers qu'il detenoit du grand Olata Onae Outina, dont toutesfois il n'avoit faict grand compte, qui estoit la cause principale pour laquelle ie luy avois faict tirer la canonnade : non que i'eusse eu envie de donner iusques à sa maison, comme aisement ie pouvois faire, si bon il m'eust semblé, mais que ie m'estois contenté de faire tirer iusques à my chemin, pour luy faire connoistre ma puissance. L'asseurant au reste que moyennant qu'il perseverast en sa bonne affection, on se deporteroit de plus faire tirer à l'advenir : ains ie luy serois loyal defenseur contre ses plus grands ennemis. Les Indiens contentez de ma responce, retournerent assurer leur paracousi, quinonobstant l'assurance, s'absenta de sa demeure à bien vingt et cinq lieues, et ce par l'espace de plus de deux moys.

VI.

LA RÉVOLTE.

I. L'ambition et l'avarice mere de tous maux, s'enracinerent au cœur de quatre ou cinq soldats auxquels cest œuvre et travail ne plaisoit point : et qui de cest heure (nommément un appellé Fourneaux, un nommé La Croix, et un nommé Estienne le Genevoys, les trois principaux de la sedition) commencerent à pratiquer les meilleurs de ma troupe, leur donnans à entendre que c'estoit chose ville et deshonneste, à hommes de maison, comme ils estoient, de se matter ainsi à un travail abiect et mechanique, attendu qu'il se presentoit une occasion la plus belle du monde, pour se faire tous riches : qui estoit de faire armer les deux barques qui se bastissoient,

et les garnir de bons hommes, puis naviguer au Perou et aux autres Entilles, où chasque soldat se pouvoit bien enrichir de dix mil escus. Que si leur faict se trouvoit mauvais en France, ils avoient toujours moyen, à cause des grandes richesses qu'ils gaigneroient, de se retirer en Italie, iusques à ce que la fureur fust passee, et que ce pendant il s'allumeroit quelque guerre qui feroit oublier tout cela.

Ce mot de richesses sonna si bien aux oreilles de mes soldats, qu'enfin apres avoir plusieurs fois consulté de leurs affaires, ils se trouverent iusqu'au nombre de soixante-six. Lesquels, pour donner couleur au grand desir qu'ils avoient de piller, me feirent presenter une requeste par François de la Caille, sergent de ma compagnie, contenant en somme une remonstrance du peu de vivres qui restoient pour nous maintenir, iusqu'au temps que les navires pourroient retourner de France. A quoy remedier leur sembloit necessaire d'envoyer à la nouvelle Espagne, au Perou, et à toutes les isles circonvoisines, ce qu'ils me supplioient leur vouloir permettre ; mais ie leur feis responce que les barques achevees, ie donneroie si bon ordre par tout, que moyennant la marchandise du Roy, sans espargner iusques à mes propres habits, nous recouvriions vivres des habitans du pays, ioint aussi que nous en avions encore pour quatre mois : car ie craignois fort que souz ombre de chercher des vivres, ils vousissent attenter quelque chose sur ceux qui appartenoient au Roy d'Espagne, chose qui le temps advenir m'eust esté reprochee avec iuste raison : attendu qu'au partir de France, la Royne m'avoit bien espressement commandé de ne faire aucun tort aux subiects du Roy d'Espagne, ne chose dont il peust concevoir aucune ialousie.

II. Ils feirent semblant de se tenir satisfaits pour ceste responce. Mais huict iours apres, ainsi que ie continuoie au travail de nostre fort, et de noz barques, ie tombé malade. Lors mes seditieux oublians tout honneuret devoir, pensans avoir trouvé occasion d'executer leur rebelle entreprise, commencerent à pratiquer de nouveau leurs premiers desseins, faisans si bien leur mencee durant ma maladie, qu'ils protesterent de se saisir du corps de garde et du fort, voire de me violenter, si ie ne vouloie consentir à leur vouloir depravé. Mon lieutenant adverty de ce, me vint faire entendre qu'il avoit quelque opinion de quelque mencee : et le lendemain matin ie fus salué du port d'armes, où mes soldats estoient pour me iouer un mauvais tour : lorsi'envoiay querir deux gentilshommes, ausquels ie me fiaie le plus, qui me rapporterent, les soldats avoir deliberé de venir vers moy

pour me faire une requeste : mais ie leur remonstray que ce n'estoit la façon d'ansi presenter requeste à un capitaine : et pour ce qu'ils m'envoyassent quelques uns, afin de me faire entendre ce qu'ils vouloient obtenir.

III. Sur ce les cinq principaux autheurs de la sedition, armez de corps de cuirasse, la pistole au poing et le chien abbatu, entrerent en ma chambre, me disans qu'ils vouloient aller aux nouvelles Espagnes chercher leur advanture. Lors ie leur remonstray qu'ils regardassent bien à ce qu'ils vouloient faire : mais ils respondirent aussi tost, que tout y estoit regardé, et qu'il failloit leur accorder ce poinct: puis (respondi-ie adonc) que ie suis forcé de ce faire, i'y enverray le capitaine Vasseur et mon sergent qui me respondront et rendront compte de tout ce qui se fera en ce voyage : et pour vous contenter, ie suis bien d'advis que prenez de chaque chambre un homme, afin d'accompagner le capitaine Vasseur et mon sergent. Sur quoy blasphemant le nom de Dieu, ils me respondirent qu'ils y devoient aller : qu'il ne restoit plus sinon que ie leur rendisse les armes que i'avois en mon pouvoir, de peur que (si villainement outragé par eux), ie ne m'en aydasse à leur desavantage, ce que pourtant ne leur vouldus accorder ; mais ils prindrent tout de force et l'emporterent hors ma maison. Mesme apres avoir offencé un gentilhomme en ma chambre, qui en vouloit parler, se saisirent de ma personne, et tout malade que i'estois, m'envoyerent prisonnier en un navire, qui estoit à l'ancre au meilleu de la riviere. Dans lequel ie fus l'espace de quinze iours, assisté d'un homme seul, ne vouldans permettre qu'il vint aucun des miens me visiter : à tous lesquels et autres tenans mon party, ils ostèrent les armes, et m'envoyèrent un congé pour signer, me mandans apres leur avoir refuzé, que si i'en faisois aucune difficulté ils me viendroient tous couper la gorge dans le navire. Ainsi ie fus contraint leur signer le congé, et quant leur bailler quelques mariniers avec le pilote Trenchent..... Suit le récit de leurs courses dans les Antilles.

IV... Or le pilote Trenchent, et le trompette et quelques autres mariniers de ce brigantin emmenez par force en ce voyage ne desiroient autre chose que retourner vers moy : à ceste fin ils s'accorderent ensemble, si d'avanture le vent leur duisoit bien, de passer la traverse du canal de Bahame, pendant que les seditieux dormiroient, ce qu'ils feirent si bien à propos que le matin au point du iour environ le vingt-cinquième de mars ils se trouverent à la coste de la Floride : où cognoissant le mal par eux commis, il se meirent

par manière de moquerie à contrefaire le iuge, mais ce n'estoit qu'après avoir beu du vin, qui leur restoit encores de la prise. L'un contrefaisoit le iuge, et l'autre me representoit, quelqu'un apres avoir ouy le plaidoyé, concluoit : vous ferez vos causes telles que bon vous semblera : mais si, estans arrivez au fort de la Caroline, le capitaine ne vous fait tous pendre, ie ne l'auray iamais en reputation d'homme de bien. Les autres estimoient qu'apres ma cholere passee i'oublirois aisement cela. Leur voile ne fut si tost descouverte en nostre coste, qu'un Roy de ce lieu nommé Patuca demeurant huit lieües loing de nostre fort, et l'un de nos bons amys, envoya un Indien m'advertir qu'il avoit descouvert quelque voile à la coste, et qu'il estimoit estre de nostre nation. Sur ce le brigantin pressé de famine, vint surgir à l'emboucheure de la riviere de May : où de prime face nous estimions que ce fussent navires venues de France, chose qui nous donnoit grande allegresse, mais l'ayans fait recognoistre de pres, ie fus adverty que c'estoient nos seditieux qui estoient retournez. Pour ce ie leur envoyay dire par le capitaine Vasseur et par mon sergent, qu'ils eussent à amener le brigantin devant la forteresse.... ce qu'ils promirent faire. Le lendemain i'y envoyay le mesme capitaine et sergent, accompagnez de trente soldats, pour ce que ie voyois leur venue estre trop retardee. Lors ils les amenerent : et pour ce que quelques uns d'eux avoient iuré à leur partement de ne rentrer iamais au fort, ie voulu leur faire garder leur serment. A ceste fin ie les attendis vers ladite emboucheure la part où ie faisois travailler à mes navires et barques, et commanday à mon sergent, qu'il eust à mettre en terre les quatre plus principaux auteurs de la sedition : ausquels au mesmes instant ie feis mettre les fers au pieds : car ce n'estoit mon dessein de faire punir les autres, entendu qu'on les avoit subornez, et que mon conseil expressement assemblé pour ce fait, avoit arresté que ces quatre seulement devoient mourir pour servir d'exemple aux autres.....

V... Suivant ce que nous avions arresté au conseil, pour raison des crimes par eux commis, tant contre la maiesté du Roy, que contre moy, qui estois leur capitaine, ie les condamnay d'estre pendus et estranglez. Voyans doncques qu'il n'y avoit plus d'huis de derriere pour se sauver de cest arrest, ils se mirent en devoir de prier Dieu. Toutesfois l'un des quatre pensant muttiner mes soldats, leur dit ainsi : Comment mes frères et compagnons, souffrirez-vous que nous mourions si honteusement ? Et lors prenant la parole, ie luy dis qu'ils n'estoient compagnons des seditieux et rebelles au service

du Roy. Sur ce les soldats me supplierent de ne les faire pendre, ains permettre qu'ils passassent par les armes, et que puis apres si bon me sembloit, leurs corps seroient pendus à quelques potences au long de l'emboucheure : ce que presentement ie feis executer. Voila quelle fut l'issue de mes mutins sans laquelle i'eusse tousiours vescu en paix, et satisfait au bon plaisir que i'avois de faire un heureux et tranquille voyage.

VII.

LE ROY CALOS.

I. Deux Indiens me vindrent un iour saluer de la part de leur Roy nommé Marracon, distant du lieu de nostre fort quelques quarantes lieües du costé du Sud, et me feirent entendre qu'il y avoit en la maison du Roy Onathaqua un nommé Barbu, et en celle du Roy Mathiaca, un autre homme, dont ils ne sçauroient le nom, qui n'estoient de leur nation : à cause de quoy ie pensay que ce pouvoient estre quelques chrestiens. Pour ce i'envoyay prier tous les Roys voisins, que s'il y avoit chrestien aucun demeurant en leurs terres, qu'ils trouvassent moyen me le faire recouvrer, et que ie les recompenserois au double. Eux qui aiment les presens, y prindrent telle peine, que les deux hommes, dont nous avions parlé, me vindrent trouver au fort. Ils estoient nuds, portans les cheveux longs iusqu'au iarret, ainsi que font les sauvages : et estoient Espagnols de nation, si bien neantmoins accoustumez à la façon de ce pays que de premiere face ils trouverent notre maniere estrange. Apres les avoir entretenus de quelques propos, ie les feis habiller; et couper les cheveux, qu'ils ne voulurent perdre, ains les envelopperent dans du linge, disans qu'ils les voulaient reporter en leur pays pour tesmoigner le mal qu'ils avoient enduré aux Indes. Aux cheveux de l'un d'eux fut trouvé quelque peu d'or caché, iusqu'à la valler de vingt cinq escus, dont il me fait present.

II. Or les examinant des lieux, ausquels ils pouvont avoir esté, et comme ils estoient venus, ils me respondirent qu'il y avoit desia quinze ans passez que trois navires, en l'une desquelles ils estoient, se perdirent au travers d'un lieu nommé Calos, sur des basses que l'on dit les Martyres, et que le roy de Calos retira la plus grand part des richesses qui estoient dans les dites navires, faisant en sorte que la plus part du monde se sauva et plusieurs femmes : au nombre desquelles y avoit trois ou quatre damoiselles mariees, lors

demeurantes encor, et leurs enfans aussi avec ce roy de Calos. Je voulus m'informer qui estoit ce Roy, ils me feirent responce qu'il estoit le plus beau et le plus grand Indien de la contree, homme grand guerrier, et ayant beaucoup de subiets en sa puissance. Me dirent davanfage qu'il avoit un grand nombre d'or et d'argent, iusqu'à en tenir dans un certain village un fosse toute pleine, qui n'estoit moins haute qu'un homme; et large comme un tonneau, à laquelle si ie pouvois aller avec cent harquebusiers, les Espagnols se faisoient forts de me faire recouvrer toutes ces richesses, outre ce que ie pourrois tirer du commun peuple du pays, qui en possedoit beaucoup. Ils me donnerent aussi à entendre, que les femmes allans danser, portoient à l'entour de leurs ceintures, des platines d'or, larges comme une assiette, et en telle quantité, que la charge les empeschoit de danser à leur aise, et que les hommes en avoient au semblable. La plus part de ces richesses provenoient, à leur diré, des navires espagnolles, qui ordinairement se perdroient en ce destroit, et l'autre de la traffique que ce Roy de Calos avoit avec les autres Roys de la contree. Au reste qu'il estoit fort reveré de ses subiets, et qui leur donnoit à entendre que ses sorts et charmes estoient causes des biens que la terre produisoit, et que pour leur persuader ce fait, il se retiroit une ou deux fois l'annee en une certaine maison accompagné de deux ou trois de ses plus familiers, là où il foisoit quelques enchanteries, et que si quelqu'un s'ingeroit d'aller veoir ce qu'il faisoient en ce lieu, le roy le faisoit incontinent mourir. Qui plus est ils me dirent que chacun an, au temps de la moisson, ce roy barbare sacrifioit un homme qui pour ce fait estoit expressement gardé, et pris au nombre des Espagnols, qui par fortune, s'estoient perdus en ce destroit.....

VIII.

LA FAMINE.

I. Il ne restoit plus que le principal, qui estoit de recouvrer vivres pour nous nourrir, pendant nostre travail : cé que i'entrepris faire, avec le reste de ma troupe et les mathelots du navire. A cette fin ie m'embarquay moy trentiesme dans ma grande barque, pour faire un voyage de quarante ou cinquantes lieües, sans que nous fussions pourveus d'aucune nourriture, qui fait assez cognoistre combien deux de nostre fort en estoient assez mal garnis. Bien est vray que quelques soldats ayans esté meilleurs mesnagers que les autres, et

ayans fait quelque provisions de gland, en vendoient à leurs compagnons quinze et vingt sols une petite escuelle. Pendant nostre voyage, nous ne fusmes substentez que de framboises, d'une certaine graine ronde, petite et noire, et de racines de palmites que nous recouvrons ès costes de la rivière, en laquelle apres avoir navigé en vain, ie fus contraint retourner au fort : où les soldats commençans à s'ennuyer du travail, à cause de l'extrême famine qui les mattoit, s'assemblerent, et me proposerent que depuis que nous ne pouvions recouvrer vivres des Indiens, il estoit expedients pour le remede de leur vie, se saisir de la personne d'un des Roy, de la terre : s'assurans qu'estant pris les subiects n'endureroient les François avoir faute de vivres. Je leur feis responce qu'il ne falloit inconsiderement faire ceste entreprise : ains bien adviser à la consequence qui en pourroit venir. Sur ce ils m'objecterent, puis que le temps estoit passé du secours de France, et que nous avions resolu d'abandonner le pays, qu'il n'y avoit danger à contraindre les sauvages à nous fournir vivres : ce que pour l'heure ne leur voulus accorder, bien leur promis-je d'envoyer en toute diligence advertir les Indiens qu'ils eussent à m'apporter vivres, en eschange de marchandises et d'habits : ainsi qu'ils feirent l'espace de quelques iours, qu'ils apporterent du gland et du poisson, lequel ces Indiens traistres et meschans de nature, et cognoissans nostre famisme estrange, nous vendoient si chèrement, qu'en moins de rien, ils nous tirerent toute nostre marchandise que nous avions de reste.

II. Qui pis est, craignans d'estre forcez de nous, et voyans qu'ils avoient tout tiré, ils n'approcherent plus de nostre fort que de la portee d'une harquebusade. Là ils apportoint leur poisson dans leurs petites almadies iusques auxquelles nos pauvres soldats estoient contrains aller, et le plus souvent (ainsi que j'ay veu) se despouiller de leur propre chemise pour avoir un poisson. Que si quelque fois ils remonstroient aux sauvages le prix excessif qu'ils prenoient, ces meschans leur respondirent brusquement : Si tu fais si grand cas de ta marchandise, mange là et nous mangerons nostre poisson, puis ils s'esclattôient de rire, et se moquoient de nous à geule bee. Dont nos soldats perdans toute patience, eurent souvent envie de les mettre en pièces, et leur faire payer le tribut de leur folle arrogance. Toutefois considerant l'importance de cecy, ie mettois peine d'appaiser le soldat impatient : car ie ne voulois aucunement entrer en question avec les sauvages, et me suffisoit de dilayer le temps..... Mais les subiects d'Outina apperceurent claire-

ment la nécessité en laquelle nous estions : et commençoient à nous tenir tel langage que les autres : ainsi que l'on voit communement que la nécessité fait changer le vouloir des hommes.....

III. Il ne se trouvoit en ceste arriere saison ne mil, ne febves, ny gland par les villages, d'autant qu'ils avoient tout employé aux semailles, si bien que nostre recours fut aux racines que la plupart des nostres faisoient piller dedans les mortiers que j'avois fait porter pour battre la poudre à canon, et les grains qui nous venoient d'ailleurs : les autres prenoient du bois d'Esquine, le battoient et en faisoient de la farine, laquelle ils faisoient bouillir avec de l'eau, et la mangeoient : les autres alloient avec la harquebuse tascher d'arrester quelque oiseau. Mesme ceste misere fut si grande, qu'il s'en rencontra un lequel esplucha parmy les ordures de ma maison, toutes les arrestes de poisson qu'il peut trouver, lesquelles il feit seicher et mettre en poudre pour en faire du pain. Les effets de ceste famine hydeuse se manifesterent incontinent en nous : car les os commencerent incontinent à suyvre la peau de si pres, qu'en plusieurs endroits ils la percerent en la plupart des soldats : tellement que ce que plus ie craignois estoit que les Indiens ne s'eslevassent contre nous, d'autant qu'il eust esté fort malaisé de nous deffendre en si extreme defaillance de toutes nos forces, iointes au defaut de tous vivres, lesquels nous manquerent tout à coup. Car mesme la rivière ne se trouvait si'abondante en poisson comme de coutume, et sembloit que la terre et l'eau combatist contre nous.

IX.

LA RETRAITE DE D'OTTIGNY.

I. Mais ce pendant que ces choses se menoient, 'Outina ne comparoissoit aucunement, ains se tenoit clos et couvert en une petite maison à part, là où quelques deputez des miens l'alleoient veoir se plaignans de luy des longs delai de ses subiects.

A quy il respondit que ses subiects estoient tellement irritez, qu'il ne luy estoit aucunement possible de les tenir en telle obeissance. comme il eut bien voulu : qu'il ne les pouvoit garder de faire la guerre au seigneur d'Ottigny. Que mesme il se souvenoit, qu'estant encore prisonnier, et passant par les villages de son obeissance, lorsque l'on l'amenoit pour recouvrer vivres, il avoit veu par les

chemins les flesches plantees, au bout desquelles il y avoit des cheveux longs, signe certain de guerre denoncee et ouverte, et lesquelles aussi le capitaine avoit portees iusques en son fort. Il dit davantage que pour l'amitié qu'il portoit au capitaine, il advertissoit le lieutenant, que ses subiets avoient delibré d'abatre les arbres, et les faire choir au travers de la petite riviere, où estoient les barques, à celle fin de les tenir là subiectes, pourtant qu'ils les combattoient à laise, et que cela advenant, il l'asseuroit de ne s'y trouver. Ce qui augmenta davantage le soupçon de guerre fut, qu'il advint ainsi que les deputez alloient devers Outina, ils entendirent la voix de l'un de mes gens, lequel avoit tousiours esté parmy les Indiens pendant le voyage, et lequel ils n'avoient encore voulu rendre iusques à ce qu'ils eussent retiré leurs ostages. Ce pauvre homme s'escricoit à haute voix, pour autant que deux Indiens le vouloient porter dans les bois pour luy couper la gorge, dont il fut secouru et delivré. Ces avertissemens bien entendus, et apres en avoir meurement deliberé, le seigneur d'Ottigny arresta de se retirer le vingt-septième juillet.

II. Parquoy il feit mettre ses soldats en ordre, et leur bailla à chacun un sac plein de mil : puis il s'achemina vers les barques, pensant prevenir l'entreprise des sauvages. Il y a au sortir du village une grande allée de trois à quatre cents pas, laquelle est recouverte de grands arbres des deux costez. Mon lieutenant ordonna ces hommes en ceste allée, et les meit de la façon qu'ils avoient envie qu'ils marchassent : car il s'asseuroit bien que s'il y avoit embuscade, elle seroit au sortir des arbres. Il feit doncques marcher un peu devant le seigneur d'Arlac mon enseigne, avecques huict harquebusiers pour des couvrir : puis il commanda à l'un de mes sergens et corporaux, de marcher par le dehors de l'allée, avecques quatre harquebusiers, pendant qu'il conduisoit le reste par le milieu. Or advint-il ainsi qu'il avoit supçonné : car le seigneur d'Arlac rencontra au bout de l'allée de deux à trois cent Indiens, lesquels les saluerent d'une infinité de fleschades, et de telle furie, qu'il estoit facile de voir l'affection qu'ils avoient de nous charger. Toutesfois ils furent si bien soustenez en la première charge que leur donna mon enseigne que ceux qui tomberent morts feirent un peu rafraichir la cholere des survivans. Cela fait, mon lieutenant feit gagner et haster le pas pour gagner pays en telle ordre, comme j'ay desia dit. Puis ayans marché environ quatre cens pas, il fut rechargé d'une nouvelle troupe de sauvages, lesquels estoient au nombre de

trois cens, et lesquels les assaillirent en front, cependant que le reste des premiers luy donnoient sur la queue.

Ce second assaut fut tellement soustenu, que ie puis dire que le seigneur d'Ottigny y feit un aussi grand devoir, qu'il est possible à homme de bien de faire. Aussi leur estoit-il besoin : car il avoit des hommes en teste, lesquels seurent bien combattre et bien obéir au chef qui leur commandoit, et lesquels en ce combat se sceurent si bien maintenir, que si d'Ottigny n'y eust remedié, il estoit en danger d'estre deffaict.

III. Leur façon de combattre estoit, que quand deux cens avoient tiré, ils se retiroient et faisoient place aux autres qui estoient derriere, et avoient cependant l'œil et le pied si prompts, qu'aussi tost qu'ils voyoient coucher la harquebuse en ioue, aussi tost estoient ils en terre, et aussi tost relevez pour respondre de l'arc, et se destourner, si d'aventure ils sentoient que l'on voulust venir aux prises : car il n'y a rien que plus ils craignent, à causes des dagues et des espees. Ce combat demeura et dura depuis neuf heures du matin, iusques à ce que la nuit les separa. Et n'eut esté que d'Ottigny s'advisa de faire rompre les flesches qu'ils trouvoient par le chemin, et aussi d'oster moyen aux sauvages de recommencer, il n'y a point de doute qu'il n'eust eu beaucoup affaire : car les flesches leur faillirent et furent contraints de se retirer. Ce pendant qu'ils combattoient, ils crioient et faisoient entendre qu'ils estoient amys du capitaine et du lieutenant : et que ce qu'ils combattoient n'estoit que pour venger des soldats qui leur estoient ennemis mortels. Mon lieutenant estant arrivé aux barques, feit faire la reveue, et trouva faute de deux hommes qui avoient esté tuez, l'un desquels estoit nommé Jacques Salé, et l'autre se nommoit le Mesureur. Il en trouva vingt deux de navrez, lesquels il avoit fait à grand peine conduire iusques aux barques. Tout ce qu'il trouva de mil ne monta qu'à la charge de deux hommes, qu'il feit departir egallement : car alors que le combat avoit commencé, chacun avoit esté contraint de laisser son sac, pour mettre la main à l'œuvre.

X.

ARRIVÉE DE HAWKINS.

I. Ainsi qu'un chacun de nous rongeoit ses esprits en tels ou semblables discours, ie descouvray le troisiemesme iour d'aoust, quatre voi-

les en mer, ainsi que ie me promenois sur une petite montaignette, dont ie fus grandement resiouy : i'envoiaiy incontinent l'un de ceux qui estoient avec moy, pour en advertir ceux du fort, lesquels en furent tellement resiouis, qu'à les veoir rire et sauter, l'on eust iugé qu'ils eussent esté hors de leur entendement. Après que ces navires eurent mouillé l'ancre, nous descouvristmes comme ils envoyoient l'une de leurs barques en terre, veu laquelle ie feis armer en diligence l'une des miennes, pour envoyer au-devant, et sçavoir quelles gens c'estoient. Ce pendant craignant que ce ne fussent Espagnols, ie feis mettre mes soldats en ordre et tenir prests, attendant le capitaine Vasseur et mon lieutenant, qui estoient allez au devant, lesquels me rapporterent que c'estoient Anglois, et de faict ils amenèrent avec eux un nommé Martin Atinas, Diepois, qui pour lors estoit en leur service, lequel au nom de maistre Hawkins general, me vint prier que je lui vousisse permettre qu'ils prinsent des eaux, dont ils avoient grande necessité : me faisant entendre qu'il y avoit plus de quinze iours qu'ils estoient le long de la coste pour tascher d'en recouvrer. Il m'apporta de la part du general deux flacons de vin, avec du pain de froment : ce qui me resiouit d'autant qu'il y avoit sept mois que ie n'en avois beu : le tout toutesfois fut departy à la pluspart de mes soldats.

II. Ce Martin Atinas avoit amené les Anglois en nostre coste, laquelle il cognoissoit : car dès l'an 1562 il y estoit venu avec moy, et pour ceste cause le general l'avoit envoyé vers moy. Apres doncques que ie luy eus accordé sa demande, il la feit entendre au general, lequel dès le lendemain feit entrer l'une de ses petites navires en la riviere, et me vint trouver dedans une grande barque, accompagné de gens honorablement vestus, toutesfois sans armes. Il feit apporter grande quantité de pain et de vin, pour en donner à un chacun : de ma part ie luy feis la meilleure chere qu'il me fut possible, et feis tuer quelques moutons et poulailles, lesquelles iusques à ceste heure là i'avais soigneusement gardees, esperant en peupler la terre. Car pour toutes les necessitez de maladies qui m'advindrent, ie n'avois voulu qu'il fust tué un seul poulet : ce qui avoit esté cause qu'en peu de temps i'en avois amassé plus de cent chefs.

III. Or cependant que le general anglois estoit avecques moy, trois iours se passerent, pendant lesquels les Indiens abordoient de tous costez pour le veoir, et me demandoient s'il estoit pas mon frere : ce que ie leur accordois, et leur donnois à entendre, qu'il

m'estoit venu veoir et secourir avec si grande quantité de vivres, que de là en avant ie me pourrois passer de prendre aucune chose sur eux. Le bruit en fut incontinent respandu par toute la terre, si bien que les ambassadeurs m'abordoient de tous costez : lesquels au nom des Roys leurs maistres, demandoient à contracter alliance avec moy : et ceux mesmes qui auparavant avoient envie me faire la guerre, se vindrent declarer mes amys et serviteurs : à quoy ie les receus, et les gratifié de quelques presens.

Le general cognut incontinent l'envie et la necessité que i'avois de retourner en France : ce qui fut cause qu'il m'offroit de me passer, ensemble toute ma troupe : à quoy toutesfois ie ne voulus accorder, estant en doute par quelle raison il s'offrit si liberalement. Car ie ne sçavois en quel estat estoient les affaires des François avec les Anglois : et encore qu'il me promist sur sa foy de me descendre en France, avant que d'approcher d'Angleterre, si est ce que ie craignois qu'il ne voulust attenter quelque chose en la Floride au nom de sa maistresse. Parquoy ie le refusay tout à plat : dont il s'esleva un fort grand murmure entre mes soldats, lesquels disoient que i'avois envie de les faire tous mourir, et que le brigantin n'estoit suffisant de les passer, entendu la saison en laquelle nous estions.

IV. Le bruit et murmure s'augmenta davantage : car apres que le general fut retourné en ses vaisseaux, il proposa à quelques gentilshommes et soldats qui l'alloient veoir, en partie pour faire bonne chere avec luy, il leur remonstra, dy-ie, qu'il doutoit fort qu'à peine ferions-nous nostre passage seurement dedans les vaisseaux que nous avons, et que là où nous l'entreprendrions, il n'y avoit point de doute que nous serions en grand hazard : toutefois que si ie voulois, il en passeroit partie dedans les siens, et qu'il me laisseroit une petite navire pour passer l'autre. Les soldats ne furent pas si tost venus, qu'ils feirent entendre l'offre à leurs compagnons, lesquels incontinent comploterent ensemble que là où ie ne le voudrois accepter, ils s'embarqueroient avecque luy, et me laisseroient : pourveu qu'il les voulust recevoir comme il avoit promis. Ils s'assemblerent donc tous ensemble, et me vindrent trouver en ma chambre, me feirent entendre leur dessein, auquel ie promis respondre dedans une heure apres. Pendant laquelle i'amasse les principaux membres de ma compagnee, lesquels apres leur en avoir communiqué, me respondirent tous d'une voix, que je ne devois refuser ceste offre, et contemner l'occasion qui se presentoit, mesme que l'on ne pourroit trouver mauvais en France, si estans delaissez,

nous comme nous estions, nous nous serions aydez des moyens que Dieu nous auroit envoyez. Apres plusieurs propos discouruz sur ceste entreprise, i'advisay à la fin qu'il lui faudroit bailler gages du navire qu'il laisseroit, et que de ma part i'estois content luy bailler la meilleure de mes hardes, et le peu d'argent qu'avois amassé par la terre. Sur quoy toutefois il fust advisé que ie garderois l'argent, de peur que la Royne d'Angleterre le voyant, ne s'encourageast davantage prendre pied en icelle, comme desia elle avoit envie : qu'il valloit beaucoup mieux l'apporter en France, afin de donner courage à nos princes de laisser une entreprise si importante pour nostre republique, et que puisque nous estions resoluz de partir, il valloit bien mieux bailler nostre artillerie, laquelle nous serions contraints autrement laisser, ou la cacher en terre, à cause de la faiblesse de nos hommes, insuffisans pour l'embarquer..... Le marché se conclut....

V. Il fait davantage : car particulièrement il me fait present d'une grande iare d'huile, d'un jare de vinaigre, d'un baril d'olives, d'une assez grande quantité de riz, et d'un baril de biscuit blanc. Il fet, aussi plusieurs presens aux principaux officiers de ma compagneie selon leurs qualitez. Tellement que ie puis dire que nous receusmes autant de courtoisies du general, qu'il est possible d'en recevoir d'homme vivant. En quoy certes, il s'est acquis la reputation d'un homme de bien et secourable, meritant d'estre reconnu de nous tous, autant comme s'il nous avoit donné la vie.

XI.

PRISE DE LA CAROLINE.

I. Nous commençasmes doncques à nous remparer, et à racoustrer ce qui avoit esté demoly, principalement du costé de l'eau, là où ie feis planter soixante pieds d'arbres, pour refaire la pallissade, avec les planches que ie faisois prendre au navire que i'avois fait faire; nonobstant toutesfois toute nostre diligence et travail, il ne nous fut oncques possible de la racoustrer à raison des orages, lesquels ordinairement nous denoncèrent tant d'ennuis, que nous ne peusmes'achever nostre closture. Me voyant en telle extrémité, ie feis faire la reveüe des hommes qui estoient demourez du capitaine Ribaut, pour sçavoir s'il s'en trouveroit quelques-uns qui eussent les armes : il s'en trouva neuf ou dix, lesquels, comme ie pense, n'avoient iamais tiré l'épée du fourreau, excepté deux ou trois. Que

ceux qui ont voulu dire qu'il m'en estoit resté beaucoup, de sorte que j'avois moyen de me deffendre, me prestant maintenant l'oreille, et s'ils ont des yeux à l'entendement, qu'ils regardent quels hommes j'avois. De neuf il y en avoit quatre ieunes, lesquels servoient le capitaine Ribaut, et luy gardoient ses chiens, le cinquiesme estoit son cuisinier, entre ceux qui estoient hors du fort, et qui estoient de la mesme troupe que le capitaine Ribaut, il y avoit un charpentier (1) aagé de soixante ans pour le moins, un faiseur de bière, un vieil arbalestrier, deux cordonniers, et quatre ou cinq hommes qui avoient leurs femmes, un ioueur d'espinnette, les deux serviteurs du seigneur du Lys, celui de Beauhaire, celui du seigneur de la Grange, et environ quatre-vingt-cinq ou six gouiats, que femme et enfans. Voilà la belle troupe tant suffisante à se deffendre et tans courageuse, comme ils l'ont faite : et de ma part ie laisse à penser si elle eust été telle, si le capitaine Ribaut l'eust laissée, pour m'emprunter de mes hommes. Ceux qui me restèrent de ma troupe, estoient environ seize ou dix-sept qui peussent porter armes, encore tous pauvres et descharnez, les autres estoient malades et estoiez de la iournée que mon lieutenant eut contre Outina.

II. Ceste reveue ainsi faite, nous ordonnasmes nos gardes, desquelles nous feismes deux escouades, à fin que les soldats peussent avoir une nuict franche. Puis nous advisasmes de ceux qui pourroient estre les plus suffisans, entre lesquels nous en esleusmes deux, l'un desquels se nommoit le seigneur de Saint-Cler, et l'autre le seigneur de la Vigne, auquel nous feismes delivrer des lanternes, et des chandelles pour faire la ronde, à cause du mauvais temps qu'il faisoit. Je leur feis bailler aussi un orloge à sable, à celle fin que les sentinelles ne fussent grevees les unes plus que les autres. Cependant nous ne laissions ni pour le mauvais temps, ny pour la maladie, que j'eusse à visiter les corps de garde. La nuict entre le dix-neufiesme et vingtiesme de septembre, la Vigne estoit de garde avec son escouade, là où il feit tout le devoir encore qu'il pleust incessamment. Quand doncques le iour fut venu, et qu'il veit la pluye continuer mieux que devant, il eut pitié des centinelles ainsi mouillées : et pensant que les Espagnols ne deussent venir en un si estrange temps, il les feit retirer, et de fait luy mesme s'en alla en son logis.

(1) Sans doute Le Challeux.

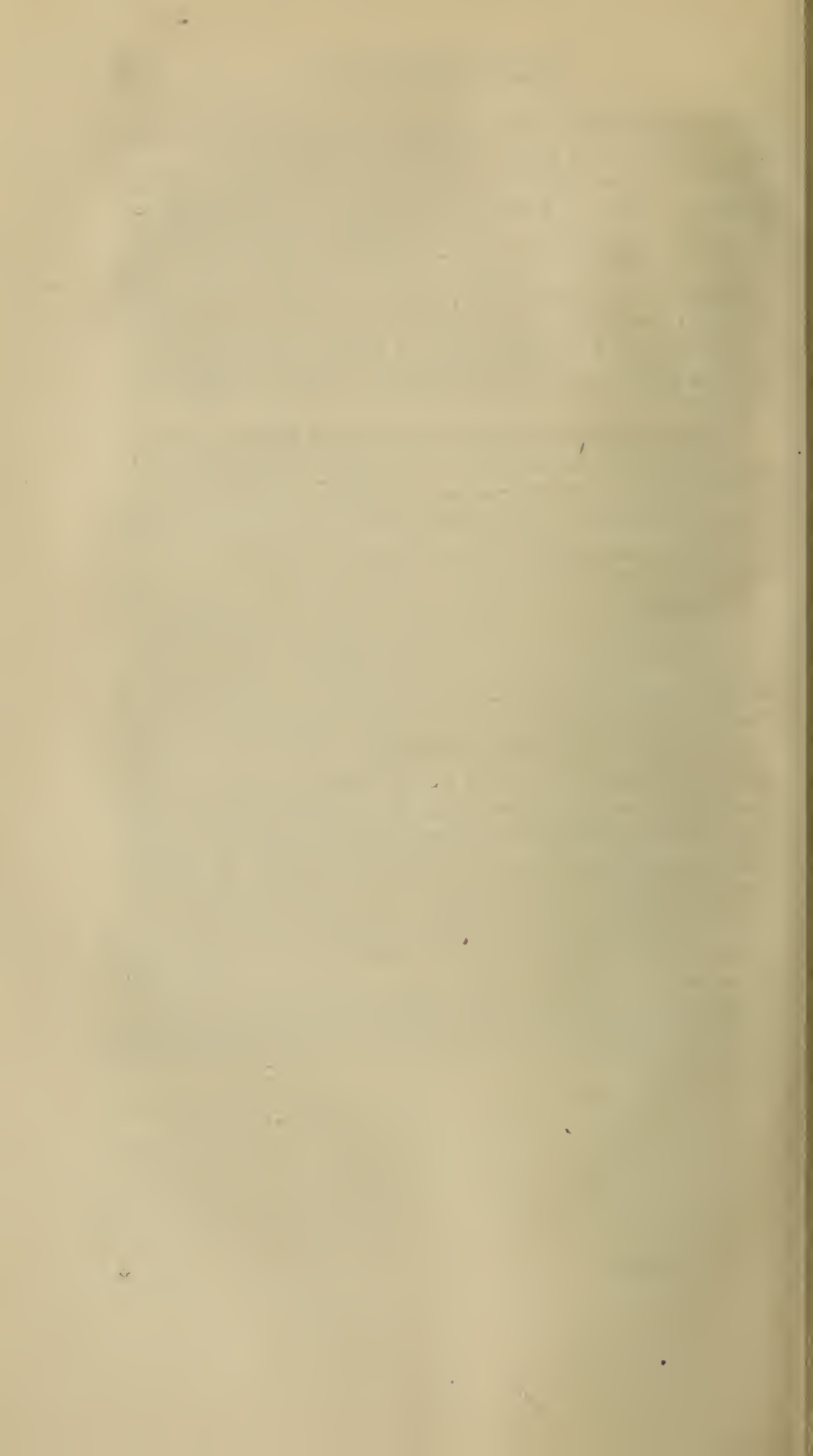
III. Cependant quelqu'un qui avoit à faire hors le fort, et mon trompette qui estoit allé sur le rempart, apperceut une troupe d'Espagnols qui descendoient d'une petite montagnette. Incontinent ils commencerent à crier alarmes, et mesmes le trompette : laquelle incontinent que i'eus entendue, ie sortis, l'arondelle et l'espée au poing et m'en allé au meilleu de la place, là où ie commençai à crier apres mes soldats. Aucuns de ceux qui avoient bonne volonté allerent devers la breche, qui estoit du costé du sud, et là où estoient les munitions de l'artillerie, là où ils furent forcez et tuez. Par ce mesme lieu deux enseignes entrèrent, lesquelles furent incontinent plantées. Deux autres enseignes aussi entrèrent de l'autre costé de ouest, là où il y avoit une autre breche : et ceux qui estoient logez en ce quartier, et qui se presenterent, furent deffaicts. Ainsi que i'allois pour secourir ceux qui estoient à la deffense de la breche du costé de sud-ouest, ie trouvay en teste une bonne troupe d'Espagnols, qui ia avoient forcé nos gens, et estoient entrez : lesquels me repousserent iusqu'à la place, là où estant ie descouvris avec eux, un nommé François Iean, l'un des mariniers qui desroberent mes barques, et qui avoit amené et conduict les Espagnols. Il commença à dire en me voyant : C'est le capitaine. Ceste troupe estoit conduite par un capitaine, lequel à mon advis estoit don Petro Melandes. Il me ruerent quelques coups de piques qui donnerent en ma rondelle. Mais voyant que ie ne pouvois resister à telle compagnie, et que desia la place estoit prise, et les enseignes plantées sur les remparts, que ie n'avois homme aupres de moy, qu'un seul nommé Barthelemy, i'entray en la cour de mon logis. Dedans laquelle ie fus suyvi, et n'eust esté un pavillon qui estoit tendu, i'eusse esté pris : mais les Espagnols qui me suyvoient s'amuserent à couper les cordes du pavillon, cependant ie me sauvay par la breche qui estoit du costé de l'ouest aupres de la maison de mon lieutenant, et m'en allé dedans les bois.

IV. Là où ie trouvay une quantité de mes hommes qui s'estoient sauvez, du nombre desquels y en avoit trois ou quatre qui estoient fort blessez. Alors ie leur dis : Enfans, puisque Dieu a voulu que la fortune nous soit advenue, il faut que nous mettions peine de gagner à travers les marais iusques aux navires, qui sont à l'emboucheure de la rivière. Les uns voulurent aller en un petit village, qui estoit dedans les bois, les autres me suivirent au travers des roseaux dedans l'eau, là où ne pouvant plus aller pour la maladie que i'avois, i'envoyé deux des hommes qui estoient avec moy, lesquels

sçavoient bien nager, vers les vaisseaux, pour les advertir de ce qui estoit advenu, et leur dire qu'ils me vinsent secourir.

Ils ne sceurent pour ce jour là gagner iusques aux vaisseaux pour les advertir : et fallut que ie fusse toute la nuict en l'eau iusques aux espauls, avec un de mes hommes, lequel ne voulut iamais m'abandonner. Le lendemain matin, ne pouvant quasi plus respirer, ie me mis avec le soldat, qui estoit avecques moy, nommé Jean du Chemin, à faire mes prières : car ie me sentoisi si debille, que i'avois peur de mourir à coup : et de faict n'eust esté qu'il me tenoit embrassé, et qu'il me soustenoit, il n'eust esté possible de me sauver.

V. Apres que nous eusmes faict nos prieres, i'entendy une voix qui à mon iugement estoit de l'un de ceux que i'avois envoyez, lesquels estoient vis-à-vis des navires, et appellerent le bateau, ce qui estoit vray : et par ce que ceux des navires avoient esté advertis de la prise, par un nommé Jean de Hais, maistre charpentier, lequel les estoit allé trouver avec une barque, ils s'estoient mis à la voile pour venir le long de la coste veoir s'ils pourroient sauver quelqu'un : en quoy certes ils feirent fort bien leur devoir. Ils allerent droit là où estoient les deux hommes que i'avois envoyez, et qui les appelloient. Incontinent qu'ils les eurent recueillis et qu'ils sceurent là où i'estois, ils me vindrent trouver en un piteux estat. Ils me prindrent cinq ou six, et me porterent en la barque : car il n'eust esté possible que i'eusse sceu marcher un pas. Estant embarqué, aucuns des mariniers se depouillerent pour me prester leurs habits, et me vouloient incontinent mener à leurs navires pour me faire prendre quelque peu d'eau-de-vie. Je n'y voulu toutefois aller, que premierement ie n'allasse avec la barque, le long des roseaux pour chercher les pauvres gens qui estoient espars, là où nous en recueillismes environ dix-huict ou vingt. Le dernier que ie recueilli estoit le nepveu du thresorier le Beau. Apres que nous fusmes tous arrivez aux navires, ie les consolé au moins mal qui me fut possible : et renvoiy soudain la barque pour veoir si on en trouveroit encore quelques-uns.....



COPIE D'UNE LETTRE

VENANT DE LA FLORIDE

ENVOYÉE A ROUEN ET DEPUIS AU SEIGNEUR D'ÉVERON, ETC

I. Mon tres honoré pere estant arrivé en ceste terre de la Nouvelle France, en bonne prospérité et santé (Dieu mercy) lequel ie prie que ainsi soit-il de vous. Je n'ay voulu faillir à prendre la plume en la main, et la faire courir sur le papier, pour vous faire un petit discours de l'isle de la Floride, dicte la Nouvelle France, et de la sorte et maniere des sauvages. Lequel vô plaira prendre en gré, vous suppliant très humblement m'avoir pour excusé si ne vous escriptz plus amplement comme desirerois. Mais la cause a esté que travaillons iournellement à nostre fort, lequel est de present en deffence.

II. Nous partismes du Havre le XXII de avril, soubz la conduite du seigneur René de Laudonniere, gentil-homme Poitevin, ayant charge de trois navires de guerre dont celle sur laquelle il navigeoit se nomme *l'Ysabeau* de Honfleur, dont est maistre lean Lucas, dudict lieu admiral: l'autre lequel estoit vis-admiral navigoit le cappitaine Vasseur, de Dieppe, lequel se nommoit *le Petit Breton*, auquel estois embarqué, et ay fait mon voyage: l'autre se nomme *le Faulcon*, auquel navigoit le capitaine Pierre Marchant, lesquelz tous ensemble (avec l'ayde de nostre bon Dieu qu'avons eüe) avons tousiours navigé ensemble avec beau temps, sans s'eslongner l'un de l'autre pl' de trois lieues, tellement que pouvons dire (rendant grace à Dieu) avoir esté des plus heureux navigateans qui furent iamais en mer, voyant la grande faveur que ce bon Dieu a usé envers nous qui sommes pauvres pecheurs, nous ayant conduictz en bonne prospérité sans trouver nul

empeschement sinon que comme passions par la coste d'Angleterre trouvasmes environ dix huict ou vingt hurques, que nous estimons estre anglois, qui nous guettoient pour nous prendre, et les ayans des couverts nous nous mismes en bataille pour les recevoir : car l'on nous avoit dict avant de partir qu'il y avait des Anglois qui nous guettoient pour nous prendre, et lesquelles hurques nous ayans descouverts, et nous voyans toutes nos enseignes desployées et nos husnes bastillonnées tous prêts à combatre, nous apperceusmes l'admiral et le vis-admiral des dictes hurques qui faisoient renger les autres hurques et puis s'en vindrent droit à nous, et nous à eulx, et à ceste heure nous apperceusmes qu'c'estoient hurques de Flandre auxquelles no' parlasmes, lesquelles nous dirent qu'ils alloient en Brouage (1) pour charger du sel parquoy nous les laissasmes aller et prisms nostre route iusques au vingt deuxieme iour de iuin, que nous sommes arrivez à la veue de la Nouvelle France, autres fois appelee la Floride, où nous sentismes une douceur odoriferante de plusieurs bonnes choses à cause du vent qui venoit de la terre, et voyans la terre fort platte sans une seulle montaigne, fort droicte au long de la mer, et toute plaine de beaux arbres, et tous bois tout le long de la rive de la mer. Je vous laisse à penser en quelle ioye nous pouvions estre tous, mesmes que sur le midy nous eusmes cognoissance d'une fort belle riviere, où il print envie audit seigneur de Laudoniere y descendre pour la recognoistre, et de faict y alla accompagné de douze soldats seullement, et si tost que ilz mirent pied à terre, trois roys avec plus de quatre cens sauvages, vindrent tous saluer à leur mode ledict seigneur de Laudoniere, en le flattant tous ainsi comme si on adoroit une image. En après cela faict, lesdicts roys le menerent un peu plus loing, environ un traict d'arc, auquel lieu avoit une fort belle feuillee de laurier, et là s'assirent tous ensemble, en montrant signe d'avoir grande ioye de nostre arrivée, et aussi faisant signe (en montrant ledict seigneur de Laudoniere et le Soleil) disant que ledict seigneur estoit frere du Soleil, et qu'il yroit faire la guerre avec eulx contre leurs ennemys, lesquels ils appellent *Tymangoua* (2), en nous faisant signes par trois inclinations de nuict, qu'il n'y avoit que trois iournées, ce que ledict seigneur de Laudoniere leur promist qu'il yrait avec eulx, dont l'un après l'autre, selon leur qualité, se leverent et le remercierent. Peu après ledict seigneur voulut aller

(1) Sur les côtes de Saintonge.

(2) Le Thimogona de Laudonniere.

une autre fois plus amont ladicte rivière, et en regardant sur une petite dune de sable, eut cognoissance de la borne de pierre blanche, là où les armoiries du Roy sont en gravées laquelle avoit esté plantée par le capitaine Iean Bibault, de Dieppe, au premier voyage qu'il fit, dont ledict seigneur de Laudoniere fut fort aise, et si recogneut estre en la riviere (selon le nom que ledict Iean Bibault (1) luy avoit donné à son arrivée qui fut au premier iour de may), l'appellant pour ceste cause la rivière de May : et nous demeurasmes près ladicte borne l'espace de demie heure, qu' lesdicts sauvages apportèrent du mil de laurier, et de leur breuvage excellent, et embrasant ladicte borne crians tous *Tymangoua*, comme voulans dire en faisant cela, qu'ils auroient victoire contre leurs ennemys, qu'ils appellent *Tymangoua*, et q' le soleil avoit envoyé ledict seigneur de Laudoniere, son frere, pour les revenger, dont après leur avoir fait quelques presents, ledict seigneur de Laudoniere commanda se retirer à bord, laissant ces pauvres gens crier et pleurer de notre départie : tellement qu'il y en eut un lequel se mist dans la barque par force, et vint coucher à bord, et le vendredy fut renvoyé à terre.

III. Puis ayant levé l'ancre et regeant la coste iusque au dimanche que no' descouvristmes une belle rivière, en laquelle ledict seigneur de Laudoniere envoya le capitaine Vasseur, accompagné de dis soldats, dont i' en estois l'un ; et sitost que feusmes en terre trouvastmes un autre roy avec trois de ses filz et plus de deux cens sauvages, leurs femmes et leurs petits enfans, lequel Roy estoit fort aagé, et nous faisoit signe avoir veu cinq lignees, assavoir les enfans de ses enfans iusques à la cinquième lignee. Lequel apres nous avoir fait asseoir sus du laurier, qui estoit au pres de luy, nous faict signe de *Tymangoua* aussi bien que les autres : mais au reste les plus grands larrons du monde, car ils prennent aussi bien du pied que de la main, nonobstant qu'ils n'ayent que des peaulx devant leurs parties honteuses, et toutes painctes de noir en fort beau compartiment : et les femmes ont à l'entour d'elles une certaine mousse blanche fort longue, couvrant leurs mamelles et leurs parties honteuses, fort obeissantes à leurs marys, non larronnesses comme les hommes, mais fort curieuses des bagues et carcans pour pendre à leur col : et un iour ayant sondé ladicte rivière, fut trouvé assez bonne com-

(1) *Sic.*

modité d'entrée pour les navires, mais non pas comme celle de May, tellement qu'estant ledict seigneur de Laudoniere retourné à son bord, delibera avec le cappitaine Vasseur, retourner à la dicte riviere de May, et le mardy en suyvant nous levastes l'ancre pour y retourner, auquel lieu le vendredy en suyvant arrivastes et descendistes incontinent en terre, ou feustes receuz honorablement des sauvages comme la premiere fois, et nous menerent au lieu mesme où de present avons faict nostre fort, lequel se nomme le fort de la Carrelaine, et la on nommé ainsi parce que le Roy a nom Charles, du quel en pouvez veoir le pourtraict cy apres.

IV. Lequel fort est sur la dicte riviere de May, environ six lieues dans la riviere loing de la mer, lequel en peu de temps avons si bien fortifié que l'avons mis en defence, ayans les commoditez fort bonnes, l'eau jusques dans notre fossé du fort : mesmes avons trouvé un certain bois d'esquine, qui sert grandement à faire la diette, qui est la moindre vertu qui est en luy : car l'eau qui en procede a telle vertu en elle que si un homme ou femme maigre en buvait continuellement quelque temps, il deviendrait fort gras et replet, ayant autres bons remedes. Nous avons entendu par les chirurgiens qu'elle se vent fort bien en France, et y est bien recueillie : ledict seigneur de Laudoniere a defendu à nous autres soldats d'en envoyer par les presens navires, et n'y a q'luy qui en envoie pour faire present au Roy, et aux autres princes de France, et à monsieur l'Admiral : avec de l'or d'une mine qu'avons trouvé par deça : mais a donné congé s'en fournir pour les premiers navires qui reviendront : tellement qu'avec l'ayde de Dieu i' en feray bonne provision, m'assurant qu'elle sera fort requise par de la, ou en autre lieu. Voulans ledict seigneur de Laudoniere s'il y a proffit que ses soldats en ayent leur part. Avons trouvé aussi une certaine sorte de cannelle, mais non de la bonne, quelque peu de scarlatte, et aussi de la rubarbe, mais fort peu : toutes fois avons esperance qu'avec le temps on pourra s'asseurer des commoditez qui y pourront estre. A vingt-cinq lieues de nostre fort y a une riviere laquelle se nomme le Jourdain, en laquelle se trouve de fort belles peaux de martres (1) sublimes, auquel lieu esperons aller avec l'aide de Dieu, avant qu'il soit six sepmaines. Au surpl' il y a fort beau cedre rouge comme sang, et ces bois en sont cy plains q'ce n'est quasi autre chose : et aussi force pins, et

(1) Zibelines.

d'une autre sorte de bois qui est fort iaulne : et mesmes les bois sont si plains de vignes que vous ne scauriez marcher deux pas que ne trouvez force raisins, et commencent à présent à meurir tellement que nous esperons faire bientost du vin, qui sera quelque peu bon. Aussi le seigneur de Laudoniere delibera quinze iours apres la fortification du fort, envoyer deux barques à Tymangoua, et de fait le samedy quinziesme iour de ce present mois y allerent dont estoit conducteur monsieur d'Antigny (1) et le cappitaine Vasseur, et y demeurarent iusques au XVIII en suspeant, et estant de retour au fort apporterent fort bonnes nouvelles, disans avoir descouvert la mine d'or et d'argent, auquel lieu y peut avoir environ de nostre fort soixante lieues, et si lon y va par nostre riviere de May : ou estans arrivez traffiquerent avec les sauvages, lesquels eurent grand crainte, se tenans tousiours sur leurs gardes, à cause de leurs voisins qui leur font tousiours la guerre, comme ils monstrent depuis au dict seigneur d'Antigny, et audict cappitaine Vasseur. L'arrivee fut telle qu'ils laisserent leurs almadis sur le bort de l'eau, la où fut mis par le dict seigneur d'Antigny quelques marchandises et fait retirer les barques, lesquelles estant retirées les dicts sauvages approchant de leurs almadis ou trouverent ladicte marchandise; et commencent à s'asseurer, faisant signe qu'on s'approchast, criant *Amy Thypola Panassoon!* qui est autant à dire frere et amy comme les doigtz de la main. Ce que voyant ledict seigneur d'Antigny et le capitaine Vasseur s'approcharent et ayant receus grandes cerimonies, les menerent à leur village, et les traicterent à leur mode, qui est de donner du mil et de l'eau boullie avec une certaine herbe de laquelle ils usent, qui est fort bonne, en sorte que s'il plaict à Dieu (2) no' donner la grace de vivre encore deux ans, nous esperons avec l'ayde qu'il plaira au roy nous envoyer, luy garder la dicte mine. Entre cy et ledict temps i' espere comprendre la maniere de faire des dicts sauvages, lesquels sont fort bonnes gens, estant la trafficque avec eulx fort aisée monstrant par signe qu'ils bailleront autant d'or et d'argent qu'la grandeur de ce qu'on leur baillera, soit hasches, serpes, coustaux, ou carcans de petite vateur.

V. Ie n'ay voulu oublier à vous escrire que hier vendredy fut prins

(1) On a reconnu le nom de d'Ottigny.

(2) Souhait non réalisé. Cf. 3^e partie de l'*Histoire de la Floride*.

un grand cocodrille, de la mesme sorte d'un lezard, mais a les bras comme une personne avec les ioinctures, et cinq doigtz aux pattes de devant, et quatre à celles de derriere : duquel la peau est envoyé en France par les presens navires qui s'en retournent : en la dicte riviere on ne voit autres choses que cocodrilles, en iettant la seine dans leau pour pescher, lon prend des plus terribles poissons que iamais lon ayt encores veu. Adieu.

LETTRES ET PAPIERS D'ESTAT

OU SONT CONTENUS

LES AFFAIRES PARTICULIÈRES

DE DIVERS ROYAUMES

{SOUS LA NÉGOCIATION FAICTE EN ESPAGNE

PRÈS DU ROY CATHOLIQUE PHILIPPE D'AUTRICHE

PAR LE SIEUR DE FORQUEVAULX

AMBASSADEUR DU ROY TRÈS-CHRESTIEN

CHARLES NEUFVIESME

I (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

Sire, s'estant publié en cette ville de Ségovie le dix-neufvieme du present ainsi que Mons. de Saint-Sulpice (2) vous pourra dire une ordonnance que ce Roy (3) dresse d'un grand nombre de ses subiects à mode de legionnaires ou de milice, ie n'ay voulu faillir d'envoyer à vostre maiesté un double de la lettre patente et des articles y contenus. Lon a opinion, Sire, que ce soit pour Alger au printemps

(1) Manuscrit 10751, fol. 23, inédit.

(2) Jean Ebrard, baron de Saint-Sulpice, chevalier de l'ordre du roi, conseiller d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes, prédécesseur de Forquevaux au poste important d'ambassadeur de France en Espagne.

(3) Philippe II.

qui vient, ou quelque autre bon endroit de Barbarie, et est bruit aussi de la Floride.....

Ségovie, 23 octobre 1565.

II (1).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

.....Du restant, Madame, j'ay appris de la Royne, vostre fille (2) ce que ie vous escriis de la Floride, par mon autre lettre, comment ce Roy (3) ne veult souffrir que les François nichent si près de ses conquestes, mesme que les flottes en allant, et venant à la neufve (4) Espagne sont constraintes de passer devant enla. Parquoy il est necessaire, si lon ira de France au dict pais, qu'on soit forts pour se deffendre et en equipage, cependant n'advouer, ny des advouer vos subiects qui y sont, ou iront des dela; car plustost que la dispute de la conquete, si elle est vallable et iuridique, soit decise il coulera du temps.....

Madrid, 3 novembre 1565.

III (5).

FORQUEVAULX AU ROY.

Au regard, Sire, de l'armee que Pedro Melendes a menée aux Indes, contre les François et Indiens de la Floride, il est arrivé à Saint-Domingo en l'isle Espagnolle, à ce que quelqu'un m'a dit, et qu'il a escript qu'on luy renvoye renfort d'hommes, car les siens ont esté si maltraitez de la mer qu'ils ne pourront faire armes de longtems. Et la dessus ie vouldroy croire, ne scay si ie me trompe, que le dict Melendez n'avoit commission d'aller ailleurs qu'en la dicte isle craignant que la flotte qui proiette d'aller à la Floride n'ayme mieux s'adresser là, et s'emparer d'un pais riche, peuplé et basti que d'un désert.....

Madrid, 5 novembre 1565.

(1) Manuscrit 10751, fol. 37, inédit.

(2) Élisabeth de Valois, troisième femme de Philippe II.

(3) Le roi d'Espagne.

(4) L'Amérique espagnole, et spécialement le Mexique.

(5) Manuscrit 10751, fol. 41, inédit.

IV (1).

FORQUEVAULX A LA ROYNE.

..... Elle (2) m'a dit n'estre rien plus certain que le Roy Catholique prend à cœur le faict de la Floride pour y employer ce qu'il pourra de ses forces, afin d'en chasser les François qui s'en sont emparez, et qu'il a mandé à don Francez d'Alava (3) en advertir Vostre Maiesté, ie luy ay respondu qu'il seroit bon, pour beaucoup de considerations, que la navigation audict pais, et autres endroits où Sa Maiesté Catholique n'a de ses gens, fust libre à vos subjects afin que ceulx qui sont tant enclins et adonnez aux armes, qu'ils ne peuvent vivre en repos, ne souffrir que les autres y vivent, allassent passer leur cholere au dict pais, loin de ceulx qui desirent la tranquillité de vostre royaulme. Je m'asseure que Vos Maiestés auront faict telle response à don Francez d'Alava qu'il s'en debvra contenter.....

Madrid, 5 novembre 1565.

V (4).

FORQUEVAULX AU ROY.

Au surplus des nouvelles, Sire, une flotte de soixante vaisseaux estoit partie de Séville le mois passé, et constrainte par tormente de mer de prendre port; elle a derechef faict voile, et au temps qu'elle a eu, on espère qu'elle sera arrivée pour le moins aux Canaries qui est leur vraye route. Il y a sur ces nefes quelques vivres et munitions pour Pedro Melendez et des soldats pareillement qui l'iront trouver à Saint-Domingo Real, où il les attend pour puis aprez passer outre vers la Floride : Je scay qu'encore ya vers Cordoue six ou sept capitaines qui sont gens pour le suivre sur la flotte qui partira en mars comme feront semblablement tous les Indiens de Mexico et d'autres lieux de la neufve Espagne, qui sont en ce royaume, car il leur a esté commandé se retirer, lesquels sont plus de trois cens.

Il reste à voir si les Espagnols seront plus affectionnez à chasser

(1) Manuscrit 10751 fol. 43, inédit.

(2) La reine Élisabeth.

(3) Ambassadeur d'Espagne en France.

(4) Manuscrit 10761, fol. 50. — Cf. du Prat, p. 407.

les François de la Floride qu'à résister aux mahometans, car si la nouvelle qu'un courrier venu d'Allemagne raconte est véritable, il est à croire que le grand Seigneur employera toutes ses forces contre ceste maiesté, iusques à y envoyer les ianissaires et toute sa garde, comme portent les derniers advis qu'on a de dela. Et les navires que le Roy faict freter en Lisbosgne pour y embarquer au printemps qui vient un nombre de gents de guerre biscaïens pour passer à la Floride, seruiroyent mieulx contre les Turcs que de les employer contre vos subiects.....

Madrid, 20 novembre 1565.

VI (1).

CHARLES IX A FORQUEVAULX.

L'ay esté très-aise d'entendre par vostre lettre du cinquiesme de ce mois les nouvelles de dela dont elle faict mention (2)..... L'ay veu ce que vous m'escrivez du desplaisir qu'ils ont par dela de mes gens qui sont à la coste de la Floride, de quoy l'ambassadeur (3) qui est icy n'a pas failli de faire la mesme plaincte et bailler le memoire dont ie vous envoie (4) copie : sur quoy luy a esté respondu que vous verrez et que vous pourrez suivre si le Roy mon frere, ou ceulx de son conseil vous en retournent parler, comme i'estime qu'ils fairont ; et quand tout est dit, ie ne voy pas grand propos de me vouloir frustrer d'une chose où mes subiects ont passé à si long temps planté mes armes, et possedée sans aucun empeschement, et d'alléguer l'ombre qu'ils peuvent avoir pour leurs vaisseaux qui retourneront de plus avant. Entre amis ceste consideration la n'a point de lieu, d'autant que ie veuls, et entends que les actions de moy et de mes subiects soient si sincères que non pas le Roy Catholique seulement, mais le moindre amy que ie puisse avoir, y treuve la mesme seureté qu'il scauroit demander en ses propres subiects. Et que s'il y en a aucun des miens qui face chose contre le devoir de nostre amitié ne qui s'avance d'entreprendre contre la teneur des traictés que nous avons ensemble, ie le feroiy si bien

(1) Manuscrit 10751, fol. 58. — Cf. du Prat, p. 408.

(2) Cf. lettre IV.

(3) D'Alava.

(4) Cette note de l'ambassadeur, rédigée en espagnol, a été conservée dans le manuscrit (fol. 59). — Du Prat l'a reproduite à la page 409.

chastier qu'il connoistra que ie chemine clairement et candidement en toutes choses, comme ie vous prie de l'en bien assurer.

Plessis-les-Tours, 28 novembre 1565.

VII (1).

NOTE DE CHARLES IX EN RÉPONSE A CELLE DE L'AMBASSADEUR
D'ESPAGNE (2).

Le Roy n'entend point que ses subiects entreprenent en quelque sorte que ce soit sur les païs possédez et conquis par le Roy Catholique des Espagnes, son bon frère, en quelque lieu que ce soit; mais aussi ne seroit-il raisonnable que Sa Maiesté Catholique voullit tellement empescher, brider et coarcter aux subiects de Sa Maiesté la liberté de la navigation qu'ils ne puissent aller naviguer et saccommoder ès autres lieux, mesme en celluy qui a esté descouvert passé cent ans par ses subiects, et qui est dès ce temps en tesmoignage et mémoire de la descouverte faicte par les François, appelée la terre et coste aux Bretons. Mais si Sa Maiesté Catholique a pensé que les François voullissent delà entreprendre, soit par mer ou par terre, chose qui soit au préiudice des subiects de sa Maiesté Catholique et des pays qui sont à elle, Sa Maiesté sera tousiours preste d'entendre aux moyens qui seront propres pour y donner l'ordre et la seureté nécessaire et si ses subiects viennent à s'oublier en cella, et font chose qui soit au préiudice du traicté de paix, elle les fera si rigoureusement chastier, que l'on connoistra qu'elle n'a autre désir et intention que de vivre perpétuellement en la mutuelle, sincère et fraternelle amitié qui s'est conservée et continuée entre leurs deux Maiestés iusques à present.

VIII (3).

FORQUEVAULX AU ROÿ.

..... l'attendois, Sire, qu'il (4) me deust parler de la Floride, et

(1) Manuscrit 10751, fol. 60. — Cf. du Prat, p. 409.

(2) C'est la note à laquelle nous faisons allusion plus haut. Le memorandum du roi accompagnait, selon toute vraisemblance, la lettre VI.

(3) Manuscrit 10751. fol. 70, inédit jusqu'à : « et trouve le pire du monde. » Cf. du Prat, p. 410.

(4) Le roi Philippe.

des plaintes que son ambassadeur a faictes à Vostre Maiesté , sur lesquels faicts luy a esté respondu ainsi que i'ay veu par les coppies qu'il a plu à Vostre Maiesté m'envoyer. Neantmoins, Sire, le dict seigneur Roy ne m'en a ieté un seul mot , ny de chose qu'en approche; ce qu'a bien monsieur le duc d'Albe quand i'ay parlé à luy le vingt-neufvieme de ce mois, et trouve le pire du monde que d'une province et païs dont les Espaignols , à ce qu'il soustient, sont possesseurs dès le règne du Roy don Hernando (1), les François les soient allez troubler et deposseder, lequel lieu leur importe trop pour le laisser perdre et si la coste fut esté saisie par vos subiects devant ou durant les guerres qu'il s'en fust parlé par le traicté (2) de paix, mais c'est une exspoliation et usurpation faicte de peu de temps ença, et sçait-on assez en Espagne par qui et comment lon y a envoyé des ministres avec leurs femmes et enfans.

Le luy ai respondu, Sire, et dit la substance de vostre response, et que i'ay veu trente ans par cartes marines fort antiennes, que la coste où lon dit que la Floride est assise, et s'appelloit la coste des Bretons, et estoit grandement distante des isles de l'Espaignolle (3); Cube et autres de la neufve Espagne. De sorte que leur navigation ne pouvoit estre empeschée par les François, lesquels n'y estoient point allez par vostre commandement, ne pour rien attenter, ou les deposséder, ains comme pretendans aller sur leur propre conquete, et à une navigation libre et accoustumée à eulx de tout temps : et quant ainsin sèroit que les vaisseaux d'Espagne seroient constraincts passer par devant la Floride ils se peuvent promettre d'y recevoir toute faveur et commodité; estant croyable, puisque vos deux si grands royaumes contigus vivent paisiblement et en bons voisins, qu'aussi fairont vos subiects par delà, et seront plus puisans contre les Indiens ou autres qui voudront entreprendre à les molester. Le tout va que nos Roys soient tousiours bons frères, et amis, comme ils sont, car leurs subiects le seront pareillement. Quant à ce qu'il dit n'avoir esté parlé de la Floride au traicté de paix, ce ne fut que leur faute, et cella est signe qu'ils n'y alloient point encore en ce temps. Ledit duc m'a répliqué, Sire, que le Roy Catholique employera toutes ses forces pour recouvrer sa possession, et que desià les affaires des François y vont mal pour la des-

(1) Ferdinand le Catholique.

(2) Celui de Cateau-Cambrésis.

(3) Haiti.

cente des Espaignols qui y furent envoyés l'esté dernier, laquelle nouvelle est autre à Lisbonne et à Séville, car on dit que Pierre Melendez s'est arresté à Santo Domingo de l'Espaignolle attendant renfort de gents pour descendre en la Floride. Je ne sçay maintenant, Sire, si la flotte qui se remit à la voile à l'entrée de novembre y seroit arrivée, car elle a eu fort bon vent, sur laquelle y avoit quelque nombre de soldats, vivres et munitions, et doibt croire Vostre Maiesté qu'ils feront leur possible d'en chasser vitupéreusement vos subiects. Parquoy, si la conqueste importe au bien de vostre service, il leur faut envoyer un bon secours promptement.....

Madrid, 24 décembre 1565.

IX (1).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

La Royne (2) m'a dit que le Roy son mari mande à son ambassadeur qu'il parle de haute gamme à Vostre Maiesté du fait de la Floride, et n'a voulu n'en rien dire à moy, ny eut voulu que le duc d'Albe m'en eust sonné mot, car c'est à vous, Madame, qu'il s'en veult adresser, et prend l'affaire fort à cœur : tellement que ma dicte Dame a opinion que quelque alteration de vostre amitié s'en pourroit ensuivre voulant soustenir ou deffendre ceulx qu'ils disent usurpateurs de la Floride. Je luy ay respondu que si c'est chose usurpée par les Espaignols il desplairoit à Vostre Maiesté de favoriser en cella vos subiects : mais qu'il ne faut pas aussi pour estre menacez laisser et quitter le sien. Car s'ensuivroit que chascun iour lon vous useroit de bravades, et que la France Dieu mercy a fait teste à quiconque l'a assaillie, et se deffendra de qui l'assauldra.....

Madrid, 25 décembre 1565.

X (3).

CATHERINE DE MÉDICIS A DE FORQUEVAULX.

..... Au demeurant par ce que ie désire plus que nulle chose entretenir l'amitié qui est entre ces deux grands Roys, mes enfans,

(1) Manuscrit 10751, fol. 102, inédit.

(2) Élisabeth de Valois.

(3) Manuscrit 10751, fol. 131. Cf. du Prat, p. 412.

et voir cesser toute occasion contraire, j'attends en bonne devotion à sçavoir comme aura esté prinse par della la response que dernièrement nous fismes à Tours à l'ambassadeur d'Espagne sur l'instance qu'il faisoit encor du faict de la Floride, par où ils auront bien conneu de quel pied nous y cheminon, car nous ne pretendons rien en cest endroit que conserver une terre, qui pieça a esté decouverte et possedée par des François : comme le nom de la terre aux Bretons le tesmoigne encore assez et non pas entreprendre sur le sien : en quoy si nos gents s'estoient oubliez ils sont bien asseurés d'estre chastiez durement, qui me faict croire que s'ils connoissoient aprez le commandement qu'ils en ont eu, et qui leur a esté assez de fois reitéré despuis y avoir mespris, qu'ils ne faudront à se retirer hors de ce qui ne sera dudict sieur roy d'Espagne. Car telle est l'intention du Roy mon fils, qui entend, et moy aussi, que quand on vous parlera de cest affaire par della, vous en respondiez suivant ce que dessus, et que ce n'est pas chose dont nous ayons iamais autrement faict cas, sinon autant que les princes doivent estre ialoux de ce qui est leur, et regarde leur honneur et autorité, à quoy ie m'assure aussi que de leur cousté ils ne voudront toucher, qui est tout ce que vous aurez de moi pour asture (1).

Moulins, 30 décembre 1565.

XI (2).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

..... J'ay monstré à ma dicté Dame, vostre fille (3) l'article de la lettre qu'il a pleu à Vostre Maiesté m'escripre par ce courrier parlant de la Floride, afin si le Roy son mari luy en touchera quelque mot qu'elle luy en responde selon vostre intention comme ie ne feray faute de mon endroit si lon m'en parlera ; toutesfois le Roy Catholique ne m'en a onques rien dit ny le duc d'Albe sinon une fois, ainsin que j'ay escript, par une miene à Vos Maiestés (4). Si est-ce, Madame, qu'ils n'espargneront chose du monde pour en chasser les François, car ils prennent ce faict fort à cœur, et s'ils sont victo-

(1) Pour cette heure.

(2) Manuscrit 10751, fol. 137, inédit.

(3) Élisabeth de Valois.

(4) Voir lettre VII.

rieux Vos Maïestés entendront piteuses nouvelles de leurs subiects, lesquels ils feront tous mourir cruellement.....

Madrid, 17 janvier 1566.

XII (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Le dit duc (2) ne m'a pas adverti comment ceste Maïesté (3) envoie sept ou huict grands navires à la Floride avec lesquels passera la flotte des marchands et autres particuliers tant de Seville que de Biscaye, et porteront deux mille soldats, et sept cents bons mariniers. Le chef des soldats est Biscayn et s'appelle Sancho de Porto-Galeto (4), et y va pour substituer Pierre de Melendez Iourdan de Valdez, parent de l'archevesque de Seville. Et doivent se renforcer de mille hommes des isles et terre ferme des Indes tous de leur nation qui meneront trois cents chevaux, et sera ceste armée preste à faire voile en fevrier, afin d'arriver au dict païs, devant le secours de France. Car ils sont advertis qu'il y va de Bordeaux, et d'autres endroits de vostre royaume, quelques bons vaisseaux avec quinze cents hommes. Ils disent avoir avec eux un pilote et quelques Bretons qui estoient venus avec marchandise à Seville, lesquels ont promis les mener, et guider dans les ports de Floride, dont les entrées sont estimées fort dangereuses.....

Madrid, 22 janvier 1566.

XIII (5).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Au surplus, Sire, ie vous ay fait entendre, par ma lettre du vint et deux de ianvier, l'appareil qu'on fait à Seville pour passer en Floride. Ie suis adverti que le desseing de leur voyage continue (nonobstant que les François ayent perdu le fort, et abandonné le païs). Ayant sceu qu'on arme un nombre de navires, en aucuns ports de vostre Royaume, et la nouvelle qu'ils ont de leur victoire

(1) Manuscrit 10751, fol. 141, inédit.

(2) Albe.

(3) Philippe II.

(4) Cf. lettre XV.

(5) Manuscrit 10751, fol. 144, inédit.

vient de don Francez d'Alava et d'un Biscayn (1) descendu à la Rochelle, avec le fils du capitaine lehan Ribaut, lequel estoit marié long temps a en la dicte terre, et est venu rapporter au roy tout ce qu'il en a veu.....

Madrid, 4 février 1566.

XIV (2).

CATHERINE DE MÉDICIS A FORQUEVAULX.

Par ma derniere (3) despesche ie m'estois reservée à vous faire entendre ce que i'apprendrois de l'ambassadeur d'Espagne sur l'occasion de celle qu'apporte icy dernièrement, de vous, le gentilhomme qu'envoyaste.....

Ce que m'a dit l'ambassadeur a esté que son maistre desire sçavoir si le Roy monsieur mon fils a commandé à ceux qui sont allés à la Floride faire ceste entreprise, et aussi commerce et trafic par dela. S'il ne leur a commandé, demande s'il les advoue, d'autant que ce seroit contre nostre amitié commune et la bonne paix qui est entre nous. Ma response a esté que son maistre et luy eut assez peu connoistre par noz actions combien nous avons tousiours désiré l'entretènement de ceste paix et amitié, et la désirons singulièrement, estimants qu'elle est reciproquement utile à tous deux, pour leur particulier repos, et le bien universel de la chrestienté. Chose qui luy doibt bien faire croire que si quelqu'un des nostres est allé, ou a faict entreprise en lieu qui soit dudict seigneur Roy son maistre, ce n'a pas esté du sceu ny commandement du Roy mon fils ny de moy.

Quant au commerce, nous avons estimé qu'il est libre entre les subiects des amis, et que la mer n'est fermée à personne qui va et trafique de bonne foy. Bien scavois-ie qu'aucuns des nostres estoient allez en une terre qui s'appelle la Terre aux Bretons, pièça descouverte par subiects de ceste couronne, enquoy faisant n'ont pensé entreprendre chose preiudiciable à la dicte paix et amitié, ne nous (4) semble aussi qu'ils eussent aucunement failly, pour estre terre que nous estimons nostre, mais que s'ils avaient en cest endroit mespris,

(1) Il se nommait Perrico. Cf., lettre XVI.

(2) Id. fol. 162. Cf. du Prat, p. 412.

(3) Voir lettre X.

(4) Ce mot manque dans le manuscrit.

et touché à chose qui appartient au Roy Catholique, ils avoient piéça esté admonestez et commandez d'y bien adviser, et si ainsin estoient s'en despartir, avec assurance que le Roy mon fils leur feroit sentir combien ils l'ont offensé en ce faisant qui a esté l'intention que tousiours nous avons portée en cest endroit. Aussi s'ils estoient sur le nostre estimons-nous que le Roy son maistre ne voudroit les molester, ny empescher le commerce, et aussi peu que les siens troublassent les nostres, qu'il peust penser le semblable de nous.

L'ambassadeur se monstrant estre peu satisfait de toutes ces raisons, bien qu'elles soient et véritables et iustes, est entré à me dire que son maistre ne pouvoit tolerer telles façons de faire sans s'en respendir, avec quelques paroles que j'ay prise pour menaces.

Je luy ay dit qu'estant mere de ces deux Roys, il estoit croyable que ie seroys trop marrie qu'il auroint occasion qui alterast l'amitié que ie veux de tout mon pouvoir faire durer entre eux, et me sembloit qu'il se debvoit contenter de la verité que ie luy disois, et sincerité de noz actions en cest endroit, et tout autre, où son maistre ne luy ne trouveroient rien iamais à redire. Qu'il souvint aussi que les Roys de France n'ont pas accoustumé à se laisser menasser. Que le mien estoit bien ieune mais non pas si peu connoissant ce qu'il est qu'il n'y ait tousiours plus affaire à le retenir qu'à le provoquer. A quoy j'estime que son maistre ne gaigneroit rien : duquel ie voulois croire aussi que ceste menace ne venoit pas.

Ceste response qui (est d'une mere qui connoit bien son fils, et qui ne voudroit pour rien qu'il eust moins de cœur ni d'honneur que ses predecesseurs) a ramené ledict ambassadeur à plus douces parolles, d'sant que ce qu'il en faisoit estait pour le desir qu'il a de voir que les affaires d'entre nous aillent tousiours de bien en mieux, et que son maistre n'a pas autre opinion de bonne volonté en son endroit, que nous nous devons asseurer de la sienne mais qu'il avoit entendu qu'aucuns parloient du faict de la Floride autrement. Si est ce qu'à la fin il s'est contenté desdictes raisons, et est aprez venu à parler d'aucunes depredations faictes sur les subjects du Roy son maistre, dont il poursuit icy la iustice, qui sont choses particulières. En quoy ie l'ay bien asseuré qu'elle sera faicte si bonne que ie ne la demande pas meilleure pour les nostres quand ils auront affaire par della. Et voudrois que ceux dont le mal vient en telles choses fussent aussi loyaux observateurs des ordonnances et de la bonne volonté que le Roy mon fils et moy

portons en cest endroit qu'il seroit requis. Mais tant y a que vous pouvez dire et assurer partout que ie tiendray tousiours la main à faire chastier ceux qui seront trouvez coupables, si roide, que l'exemple y donnera l'ordre, ainsi que ie desire qu'il se fasse de l'autre costé.....

Moulins, 20 janvier 1566.

XV (1).

FORQUEVAUX A CHARLES IX.

....Encore qu'il n'y ait sinon sept iours que i'ay escript à Vostre Maiesté par le maistre de la poste de Calais, ce que ie scavois de nouveau, ie ne veulx faillir toutes fois de luy faire entendre, comme ie sceux hier, que pour vray l'armée Espaignole pour la Floride doit partir de Séville dans ce présent mois, laquelle consiste en dix neuf navires, le moindre de soixante tonneaux, duquel nombre y en a cinq de quatre et de cinq cents. Les petits navires partirent de Séville le iour de saint Sébastien et sont descendus à Saint Lucar (2) où ils attendent l'arrivée des grands. Ceste flotte porte deux mille bisoignes (3), et chargent artillerie, munitions et vivres en grosse quantité, faisant la meilleure dilligence qui leur est possible de s'équiper, leur capitaine en chef s'appelle Sanche (4) Chiniga de Porto Galeto en Biscaye, et n'est point arrivé à Séville aucune nouvelle de Pierre Melendez que celle qu'on a escripte de France qu'il a pris le fort des François. Au moyen de quoy on creint par dessa que le capitaine Iehan Ribaut aura bruslé les navires de Melendez, les ayant trouvez mal gardez, puis que ses gents estoient descendus à terre, ou bien qu'il les tient assiegez en quelque destroit ou port, sans ozer sortir, comme lesdicts Espaignols ne l'avoient osé attendre au combat sur la mer. A tout le moins, Sire, la ioie qu'on menoit icy à la première nouvelle qui vint de la prinse du fort n'a gueres duré de peur qu'ils ont du contraire et n'en osent quasi parler maintenant. La certanéité ne peut tarder d'en venir en bref.....

Madrid, 11 février 1566.

(1) Manuscrit 10751, fol. 156. Cf. Duprat, p. 416.

(2) San Lucar de Barrameda à l'embouchure du Guadalquivir.

(3) Leçon inintelligible du manuscrit : peut-être faut-il lire Biscayens.

(4) Cf., lettre XII.

XVI (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

Sire, j'ay escript à Vostre Maiesté..... comment un petit Biscayen (2), nommé Perrico, descendu à la Rochelle, avec le fils de Iehan Ribaut, est venu raconter tout plein de nouvelles de la Floride au Roy Catholique. Il dit avoir espousé la sœur d'un Roy indien voisin de vint lieues du fort des Francoys, et parle la langue indienne mieux qu'Espagnol ne que la sienne maternelle, parquoy ce Roy le renvoye par delà avec tiltre d'ambassadeur, afin d'attirer son dict beau frère, et autres Roys sauvages à ceste devotion contre les François, et leur porte des accoustremens, et des espées, dagues, cousteaux, ciseaux, cognées et autres semblables choses de present de la part de ceste Maiesté, et doit entrer ce Biscayn le plus avant qu'il pourra au pays, estant venu nouvelle certaine de la Floride par un cousin de Pierre Melendez, arrivé samedi dernier, lequel conte comment Pierre Melendez allant avec son armée de mer, pour assaillir les François dans leur port, il lui survint une tormente de nuict, qui sépara toutes ses navires, si bien qu'il demeura seul avec une galeace, et doubtant d'estre apperceu, et suivi de quatre navires François qui estoient audict port, s'il attendoit iusques au iour, il se mit à la haute mer, et comme le iour vint se retira à l'ambouscheure d'une riviere qui est en la coste de la Floride à dix lieües du fort des François, pour s'y cacher, attendant que son armée se remit ensemble, ce qu'elle fit. Sur cella, Sire, le capitaine Iehan Ribaut ayant descouvert ceste armée s'estoit emprumté des gens du fort, sans y en laisser que bien peu, en intention d'aller combattre les Espagnols, et pensant qu'à cause de la tormente passée partie d'iceux se seront sauvés dans la dicte riviere, il y print sa route mais nouvelle tormente survint si violante, que ses quatre navires donnèrent à travers, dont ses hommes se sauverent en terre, et s'assemblerent en deux troupes quelques lieues les uns des autres. Cependant Pierre Melendez avoit des embarqué quatre cents soldats, lesquels passants les marets en eau iusques soubz les aisselles, pour ce qu'il avoit fort plu, arriverent au fort en cinq iours, et le forcerent facilement, n'y estant demeurez sinon petit nombre de soldats, qui furent tous tuez, excepté quatre

(1) Manuscrit 10751, fol. 167, inédit.

(2) Cf. lettre XIII.

ou cinq, qui eschaperent dont le capitaine estoit l'un, et pardonnerent aux femmes et enfans. Cela faict, Sire, estants advestis du naufrage s'en vont trouver l'une des troupes des François, où pouvoit avoir deux cents hommes, sans armes, mourans de faim, qu'ils tuèrent sans en prendre aucun à mercy, quoy qu'ils leur remontrassent tout ce dont ils se sceurent adviser, comme soldats, pour les adoucir. Puis passèrent oultre iusques au lieu où le capitaine Iehan Ribaut estoit au delà d'une petite rivière creuse, avec environ quatre cents hommes, aussi nuds, et affamez que les premiers. Lequel voyant approcher les Espaignols, envoya un des siens devers eux, sur un petit bateau, les priant leur faire bon traictement comme à subiects, et soldats du Roy de France, ami, et beau-frère du Roy d'Espaigne, leur seigneur; ce qu'ils refuserent criant aux François qu'ils se tuent entre eux mesmes s'ils veulent, car au mourir sont-ils sans rémission. Sur cela une partie de la troupe désarmée print la fuite vers les montaignes, desquels n'ont secu nouvelles depuis. Mais quelque remonstrance que Iehan Ribaut sceut faire, ne alleguer, que Vostre Maiesté l'avoit envoyé de par della, il eust la teste tranchée, et tous ses compaignons tuez en diverses façons, excepté un tabourin, un phifre et un charpentier. Melendez fait continuer la fortification du fort, et va poursuivant la conquête et descouverte dudict pais. A quoy s'emploiera semblablement l'armée que le Roy Catholique envoie a présent par della. Ceste cour s'en est plus réiouie que si ce fut pour une victoire obtenue contre le Turc : aussi disent-ils que la Floride leur importe plus que Malte. En récompense du massacre fait par Melendez sur vos pauvres subiects, la Floride sera erigée en marquisat, et luy créé marquis d'icelluy.....

Madrid, 18 février 1566.

XVII (1).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

.... le luy (2) ay raconté les propos que l'ambassadeur d'Espaigne a tenus à Vostre Maiesté touchant la Floride, et vostre response qui m'est advis ne pouvoir estre plus pertinente ne plus digne (3).

(1) Manuscrit 10751, fol. 172, inédit.

(2) Élisabeth de Valois.

(3) Cf., lettre XV.

Sa Maiesté m'a respondu que la querelle estoit voidée, puisque les François qui sans vostre commandement y estoient allez, sont esté deffaicts; ie luy ay resplicqué, suivant vostre lettre, car il seroit impossible de mieux.....

Madrid, 18 février 1566.

XVIII (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Estant d'opinion que ce courrier (2) va pour advertir l'ambassadeur d'Espagne du massacre que Pierre Melendez et ses gens ont fait de tous les François de la Floride, sans en prendre un seul à mercy excepté un tabourin, un phifre, un charpentier et deux ou trois gentilshommes (3) Allamans; le surplus a esté passé au fil de l'espée tant Jehan Ribaut que le Courset et autres, aprez avoir donné de travers avec les navires, et estre sauvez du naufrage nuds et affamez. Vray est qu'ils ont pardonné à trente femmes, et dix et huit enfans, qui se trouverent dans le fort, ainsi que i'ay escript amplement à Vostre Maiesté par ma (4) derniere despesche, n'ayant loisir d'en dire davantage par ceste cy pour la haste de ce courrier.....

Madrid, 23 février 1566.

XIX (5).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

Madame, i'euse despesché courrier exprez à Vos Maiestez pour les advertir de la desfortune de la France, mais estant la chose advenue le vingt et un de septembre i'ay pensé que la nouvelle seroit pièça en France. Sur quoy le duc d'Albe m'a parlé de la part du Roy Catholique, ainsi que i'escriptz (6) au Roy, par où Vos Maiestez connoistront qu'ils veulent s'attaquer contre Monsieur l'Admiral pour courir et deguiser le tort qu'ils vous ont fait de tuer vos subjects.....

Madrid, 23 février 1566.

(1) Manuscrit 10751, fol. 180, inédit.

(2) Il s'agit d'un courrier adressé par Philippe II à son ambassadeur en France. ¹

(3) On ignore leurs noms.

(4) Cf., lettre XVI.

(5) Manuscrit 10751, fol. 181, inédit.

(6) Cf., lettre XX.

XX (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

... Il (2) m'a dit, aprez autres propos, avoir charge du Roy Catholique me faire entendre que des devant, et aprez le partement de monsieur de Saint Suplice hors d'Espagne ce Roy a esté adverti que les François luy avoint occupé la Floride. Il s'en estoit ressenti, et plainct à Vostre Maiesté par son ambassadeur la priant les faire retirer, et ne le mettre en penne d'y envoyer ses forces, comme il estoit contrainct de faire. Ce qu'il a faict, et adverti Vostre Maiesté qu'il y envoioit voulant proceder clairement envers icelle. Vostre response, Sire, fust telle qu'ils la devoient espérer d'un tel prince, frère et amy de ce Roy, que si aucuns de vos subiects estoient allez à la Floride, ce n'estoit de vostre commandement, il en est ensuivi que son armée est arrivée a dict pais, prins le fort, et a puni les coursaires, pyrates, occupateurs de la terre où ils avoint basti un fort, et faicts des pillages sur les Espaignols, allans et venants des Indes, mesme mis à fonds deux navires ensemble les hommes aprez les avoir saccagez, ainsi que les Espaignols ont reconneu à la prinse du dict fort. Cela faict les Indiens trois ou quatre iours aprez donnent advis à Pierre Melendez qu'il y avoit des François en terre près delà, il y va accompagné de quatre cents hommes, en trouve environ deux cents, qu'il faict tuer, et sceux de l'autre troupe où estoit Iehan Ribaut il les alla trouver, et en fait le semblable excepté trois ou quatre gentilshommes Allemans, qui furent sauvez. Et escript Melendez que tout ceux du fort, qui estoient cent cinquante, que les susdicts nommément Ribaut et le Coursset ont dict et confessé qu'ils estoient allez à la Floride par commandement de Monsieur l'Admiral, et à ces fins ont trouvé ses commissions, lettres, et instructions, et pour se devoir impatroniser de la Havana. A ceste cause le Roy prie, et requiert Vostre Maiesté, lui faire raison, et punition dudict sieur Admiral, comme perturbateur de la paix et cause du désordre advenu. Car quant un sien vassal entreprendroit telle chose encontre Vostre Maiesté, il en feroit une punition exemplaire, me priant aincy le vouloir faire entendre à Vostre Maiesté comme pareillement luy en sera faicte instance, et remonstrance

(1) Manuscrit 10751, fol. 182, inédit.

(2) Le duc d'Albe.

par son ambassadeur. Et assez d'autres parolles m'a dictes sur ce fait, qui seroient longues à escripre.

Sire, ie luy ay respondu qu'il ne se parloit quand ie partis de vostre court un seul mot de la Floride ne que voz subiects fussent allez ny descendus sur rien de la conqueste d'Espagne. Il est vray que depuis que ie suis par dessà i'ay resceu lettres de Vostre Maiesté pour respondre à qui m'en parleroit ce que Vos Maiestez avoint respondu à l'ambassadeur de ce Roy en novembre dernier que ce n'estoit vostre intention, Sire, que vos subiects eussent entrepris ny qu'ils entreprennent sur les païs conquis et possédez par Sa Maiesté Catholique en quelque lieu ne comment que ce soit, mais aussi ne seroit raisonnable les ampescher en la navigation qu'ils ne puissent aller naviguer, et s'accommoder aux autres lieux mesme en celluy qui a esté descouvert il y a plus de cent ans, et devant qu'on ait commencé à manger des moulues en France, car des lors a esté le dict païs appellé la terre des Bretons en laquelle est comprins l'endroit que les Espagnols s'attribuent, lequel ils ont baptizé du nom qu'ils ont voulu. C'est donc bien loing de vostre intention, Sire, ce que le duc d'Albe allègue que Vostre Maiesté a desadvouez les subiects qui sont allez ou iront audiet païs, d'antienne conqueste, parquoy ce qui a esté executé très-inhumainement contre vos subiects, par Pierre Melendez, plus digne bourreau que bon soldat, ne touche Monsieur l'Admiral sinon pour le devoir de sa charge laquelle veut qu'il sache qui va, et qui vient par les mers de vostre Royaume. Mais le dict Melendez et les siens ont bien monstré qu'ils extermineroient volontiers tous les François s'ils en avoint le pouvoir. Que ie ne scay de quelle sorte sera esté prins un si cruel massacre quand Vostre Maiesté et Messieurs de vostre conseil l'auront entendu. Et au regard de monsieur l'Admiral qu'il est en vostre court quant et les plus grands de vostre Royaume, en bonne iustification qu'il se iustificera fort bien de tout ce qu'on luy voudra imputer. Toutesfois que la nouvelle que l'homme de Melendez a portée le capitaine lean Ribaut, le Coursset et autres dirent qu'ils estoient vos subiects, et envoyez de vostre part, Sire, ainsi qu'ils feroient tousiours foy de votre adveu. Il me sembloit que cella devoit appaiser la fureur des Espagnols, ores qu'il n'en fut rien, lesquels Espagnols ont monstré leur proësse sur gents des-armez, morts à demi de faim, rendeux, et requerants qu'on les print à mercy. Laquelle inhumanité ne fut pas usée par les Turcs aux vieux soldats qu'ils prindrent à Castelnovo, et aux Gerbes, ny iamais Barbares usé-

rent de telle cruauté..... Comme François et vostre subiect, i' avois horreur quand ie pensois à un fait si exécrationnel, et qu'il me sembloit que Dieu ne le voudroit laisser impuni. Ledit duc, Sire, m'a assuré que Melendez escript le contraire de ce que son messenger a publié parmi ceste court, s'il est vray qu'il l'aye dict; car iamais les François ne feirent mention d'y estre allez par vostre commandement, mais bien de Monsieur l'Admiral, auquel tant luy que toute ceste nation veulent infiniment mal. L'entends, Sire, que trente femmes Françaises, et dix et huict enfans, sans plus ont esté sauvez dans le fort lesquels ont envoyez au port de St-Jacques (1) de Cube. Il y avoit leans deux cents, et plus petits enfans des Indiens de la Floride, pour estre instruits par des ministres françois, et les auront randus à leurs peres en poursuivant la conquete. Au reste, Sire, lon a envoyé haster le partement de l'armée de Seville, pour avoir entendu depuis peu de iours que de France doivent aller trois mill hommes à la Floride sur dix huict grands vaisseaux.

Madrid, 16 mars 1566.

XXI (2)

CHARLES IX A FORQUEVAULX.

..... Il y a quatre ou cinq iours que j'ay resceu vostre despesche de l'unzième du moys passé par où j'ay entendu le nouveau preparatif qui s'estoit fait à Seville (3), pour envoyer à la Floride, et comme ia aucuns navires de ceste flotte estoient à la mer. Je ne puis penser qu'ils fassent ceste despense pour le respect de la Floride seulement, d'autant qu'ils sçavent pieça qu'il n'y a plus de François, et me fera plaisir que vous preniez peine de penetrer s'il est possible, s'il y a point autre intention, pour m'en advertir.....

Moulins, 6 mars 1566.

XXII (4).

CATHERINE DE MÉDICIS A FORQUEVAULX.

Avant que l'ambassadeur d'Espagne ait despesché son courrier,

(1) Santiago.

(2) Manuscrit 10751, fol. 198, inédit.

(3) Cf., lettre XV.

(4) Manuscrit 10751, fol. 198. Cf. Duprat, p. 413.

est arrivé vostre premier (1) paquet dont vostre autre despesche faict mention par où i'ay esté bien particulièrement advertie comme est passé ce malheureux massacre faict à la Floride, et les propos que vous en a tenus le duc d'Albe, avecques la response que vous y avez faicte, bonne et pertinente, et telle que requiert un cas si cruel et inhumain, dont ie navois voulu faire aucun bruit, ne faire connoistre que i'en sceusse rien iusqu'à hier, que ledict ambassadeur ayant demandé audience au Roy, monsieur mon fils, et à moy, nous vint trouver et apre plusieurs autres propos qu'il nous tint nous dit qu'il avoit charge de son maistre, monsieur mon beau-fils, nous advertir qu'il estoit arrivé en Espagne un capitaine portant nouvelles que Pierre Melendez ayant trouvé en la terre de Floride quelques François advouez et chargez de lettres de Monsieur l'Admiral, qui avoint en leur compaignie quelques ministres qui plantoient là la religion nouvelle, il les avoit chastiez comme il dit en avoir commandement du Roy son maistre. Bien confessoit il que ce avoit esté un peu plus rudement et cruellement que son dict maistre n'eust désiré, mais qu'il n'avoit peu moins faire que de leur courir sus comme à pirates et gents qui estoient la pour entreprendre sur ce qui luy appartenoit. Disant neantmoins que le Roy son maistre demandoit iustice dudict Admiral. Le Roy, mon fils, qui estoit encore dans le liet assez debille pour la maladie qu'il a eue, dont il est, graces à Dieu, du tout dehors, voulut que ie luy fisse response. Qui fut que ie l'avois desia bien sceu par homme qui nous en estoit revenu, et ne pouvois, comme mère commune, que ie n'eusse une douleur incroyable au cœur, d'avoir entendu qu'entre princes si amis, alliez et apparentez que sont ces deux Roys, et en si bonne paix lors, et au temps que nous observerons envers eux, tant et de si grands offices d'amitié, un carnage si horrible eust esté commis des subiects du Roy mondiet fils auquel iusqu'alors, à cause de sa maladie, ie n'en avois pas voulu parler. Que i'estois comme hors de moy quand i'y pensois, et ne me pouvois persuader que le Roy son maistre ne nous en fait la réparation et iustice. Car de couvrir cella sur l'adveu dudict Admiral qu'il n'y a pas de quoy, estant bien croyable qu'il n'a pas laissé aller tant de gents hors de ce royaume sans le sceu du Roy mon fils, qui estime que le commerce et la navigation est libre partout à ses subiects. Et que ceste terre où le faict s'est commis n'est point à luy mais de si longtems descouverte

1) Cf., lettre XX.

de nos subiects, qu'elle en porte encores le nom comme il en a esté, et ses ministres aussi, ia adverti par vous. Et quand bien ils eussent esté dans les propres pays du Roy son maistre, faisant autrement qu'il n'appartenoit entre amis, qu'ils se devoient contenter de les prendre prisonniers et les rendre au Roy mon fils, pour les faire punir, s'ils avoient failli, sans en user ainsi, dont ie ne pouvois croire qu'il ne nous rendit contents. Qu'il (1) sembloit que l'on vouloit brider le Roy mon fils, l'enfermer en ce royaume et luy roigner les aisles, chose qu'il ne pourroit, et ne seroit aussi conseillé de souffrir, lui apportant par la un argument d'autrement penser et pourvoir à ses affaires : comme il scaura bien faire, si Dieu plaict, et ne luy en défailent les moyens, de manière que j'esperois qu'il n'auroit que faire de ses voisins, et ne les respecteroit non plus qu'ils font luy. Graces à Dieu, que son royaume estoit en bonne paix, et luy mieux obéi qu'il ne fut iamais, par où se pouvoit aiseement croire qu'il ne luy sera malaisé de faire connoistre et sentir à ceux qui luy voudront mal faire qu'il n'a pas moindre moyen de s'en garder, que ont eu les Roys ses predecesseurs. Ledict ambassadeur essaioit tousiours de couvrir le faict sur l'Admiral, et qu'il y avoit des ministres de la religion qui estoit chose fort desplaisante à son maistre ; mais ie luy ay dict que nous ne sommes pas enquis quelles gents alloient audict voyage, et que si c'estoit à souçter, ie voudrois que tous les huguenots fussent en ce pais-là, où il ne peut iustement dire qu'il ait interest, puisque la terre est nostre, comme nous la pretendons ; nous faisant bien connoistre qu'on ne veut gueres le repos de ce royaume, puisque lon nous veut ainsi oster le moyen de l'y mettre ; mais quoy que ce soit, ce n'est pas à eux de punir nos subiects, et ne disputons point s'ils estoient de la religion, ou non, ains du meurtre qu'ils en ont faict, dont il est bien raisonnable que son maistre fasse faire iustice que nous luy en demandons. A quoy il m'a semblé que l'ambassadeur a esté bien empesché de respondre, et s'est avancé pour fortifier ses plaintes de nous parler aussi de Corségues (2), etc.....

Quand tout est dict, il avoit amassé un monde de plainctes pour donner couleur à celle de la Floride, où il y a aussi peu de fondement ; mais ce qu'il en a rapporté est qu'il a bien connu que nous l'avons trouvé très mauvais, et ne pense pas que nous l'oublions.

1) On aura remarqué l'énergie patriotique de ces paroles.

(2) Corses.

Ce que j'ay bien voulu vous escrire ainsi au long, de la part du Roy mon fils : vous priant, et ordonnant de faire bien entendre au Roy Catholique, en le priant très affectueusement qu'il veuille, pour le devoir, et la raison en faire faire la iustice, et reparation que merite un si enorme outrage, par demonstration digne de l'amitié et bonne paix qui est entre nous, et qu'il considere le tort qu'il y fairait s'il ne nous en donne la satisfaction que le Roy mon fils en attend, et que ie desire de ma part, car ie ne serai iamais à mon aise ne bien contente, iusques à ce que ie la croye conforme à la sincerité de noz affections et actions en son endroit, dont il me facheroit trop qu'on abusast, et aurois un merueilleux regret d'avoir perdu tant de peines, de soings et de moyens que j'ay cherchez pour nourrir ces deux princes, et leurs couronnes en perpetuelle amitié, et qu'aulieu du bien que j'en esperois voir sortir, le Roy, mon fils, me reprochast un iour que, durant qu'il s'est reposé sur moy de ses affaires, j'aye laissé faire une telle escorne à sa reputation dont ie vous prie que par vostre première despesche ie sois eclaircie, m'assurant que le dict ambassadeur n'oubliera rien à faire scavoir de ce que ie luy en ai dict, et du tort qu'il fait au bien que ie cherche à ce royaume.....

Moulins, 17 mars 1566.

XXIII (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... L'armée pour la Floride partit de Seville le vingt-six du passé, et descendit à San-Lucar attendre le vent propre, lequel leur sera esté contraire tousiours depuis. La dicte armée consiste en vingt et sept navires, et trois pataches; ils portent douze ou quinze cents hommes mal en ordre, bonne partie desquels est d'Auvergne, ou d'autres de vos païs, il y a quatre hourques de Flandres du port de trois cents tonneaux, et deux du port de cent, les autres sont de soixante, et de quatre-vints. Ils portent beaucoup de bleds, poudres et boulets pour la Floride en laquelle Pierre Melendez marquis nouveau d'icelle faict fortifier quatre lieux pour les tenir contre les François, desquels ils se tiennent pour certain d'estre assaillis, et font bruict icy que Vostre Maiesté y envoie huict mille bons soldats,

(1) Manuscrit 10751, fol. 207, inédit.

et trente grands navires, sans conter les autres des marchans particuliers.....

Madrid, 29 mars 1566.

XXIV (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

Sire, depuis le partement du sieur de Villeroy, j'ay eu audience du Roy et Royne catholiques pour la plainte et requisition qu'il a plu à Vostre Maiesté me commander faire pour avoir iustice et reparation de ceux qui ont malheureusement et cruellement massacré vos subiects de la Floride. La response n'y satisfait en rien, que de parole, disant avoir santi grand desplaisir du faict advenu; voilà tout, Sire, encore que le propos remonstré et respondu d'une part, et d'autre soit esté plus long, ainsi qu'il vous plaira voir la lettre que j'escris à la Royne. Ne voulant faillir de dire à Vostre Maiesté comment j'ay entendu que contant les gents qui passèrent avec Melendez et les douze ou quinze cents (qu'on veut estre icy deux mille) lesquels le vont trouver, il aura en tout six ou sept mille hommes, comprins d'autres Espagnols de la Neufve Espagne, ce sont six cents hommes à cheval sur les isles de l'Espaignolle et de Coube, pour les passer en la Floride, afin de résister aux François s'ils y passerent; c'est le bruit de ceste court.

Madrid, 9 avril 1566.

XXV (2).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

..... Le samedi j'eus le propre iour audience de la Royne, vostre fille, luy présentis vostre lettre, et voulut voir la miene; bien esbaye et desplaisante de voir leans vostre iuste douleur: car elle ne pensoit point que le carnage advenu sur vos subiects deut estre prins si aigrement, et me sembla qu'il tint à peu qu'elle ne pleurast son soul, de crainte qu'il ne survienne quelque alteration entre ces deux Roys. Je la suppliy vouloir remonstrer au Roy son mary qu'il falloit pour le devoir de raison et contenter Vos Maiestez et vostre

(1) Manuscrit 10751, fol. 219, inédit.

(2) Manuscrit 1075, 1 fol. 225 inédit.

royaume faire iustice des murtriers qui avoit excédé sa commission par un si execrable massacre , ce qu'elle me promit, et me conseilla parce que le Roy Catholique seroit occupé le dimanche au sermon, et vespres que i'attendisse au lundi d'avoir audience , ce que i'ay fait, et devant qu'y aller ma dicte Dame m'a dit luy avoir remonstré le contenu de ce que Vostre Maiesté lui avoit escript, et amoy. Sa response a esté qu'il n'avoit point envoyé à la Floride sans plus tost en faire advertir le Roy, et vous, Madame, et qu'il ne pensoit endurer l'usurpation de ce païs par nation du monde, et moyns par les adversaires et ennemis de la religion comme il me respondroit plus amplement. Je suis donc allé à l'audience vers Sa Maiesté le premier iour de ce moys, et luy ay fait entendre d'entrée la maladie et convalescence du Roy, et vostre. Il m'a dit qu'il estoit fort aise de scavoïr aussi tost la guerison comme le mal pour le soucy que ce luy eust esté d'entendre l'un sans l'autre.

Le luy ay rementeu le discours que Monseigneur le duc d'Albe me fait de son mandement aussi tost aprez l'advis venu du succez de la Floride, avec la mort des François, laquelle il imputoit à Monsieur l'Admiral comme occasion et motif qu'ils y estoient allez, et me requerant vouloir escrire à Vos Maiestez qu'il fust leur bon plaisir de faire iustice du dict Admiral comme infracteur de la paix. Sur quoy ie n'avois failly de donner advis à Vos Maiestez tant de la dicte requisition que du discours, et narré de tout le succez, lequel toutesfois s'estoit raconté avoir esté plus cruel que le Duc ne m'avoit dict. Semblable demande avoit pareillement faite l'ambassadeur d'Espagne à Vos Maiestez, à laquelle Vostre Maiesté au nom du Roy son bon frere, et mon maistre avoit respondu parolles sortant d'une Royne, mère commune de leurs Maiestez, très dolante et bien estonnée d'entendre qu'entre princes si amis, aliez et apparentez qu'ils sont fust survenu un massacre si horrible des subiects de l'un par ceux et du commandement de l'autre, que c'estoit une nouvelle indigne d'estre entendue, et moins advenue entre chrestiens. Que si Pierre Melendez et ses gens fussent soldats ils se devoient contenter de la victoire que la mer leur avoit donnée, et n'eussent voullu pour aucun commandement executer tel carnage, sur hommes presque mors de faim, et du naufrage, requerans estre traictez en subiects du Roy, son bon fraire, et bons amis des Espaignols avec lesquels ils n'avoient guerre, ni different; qu'il faut que les ministres soient sages, et aillent plus retenus en leurs commitions, pour amples qu'elles soient: car aux Roys chrestiens craignants

Dieu est assez de repousser une violence, ou demeurer victorieux, par le plus gracieux moyen qu'il est possible. Qu'il y a quarante un an que ie porte les armes duquel temps les forces de ces deux couronnes ont souvent combattu l'une contre l'autre, mais si exécrationnel n'est iamais intervenu; n'estant possible qu'un si grand bon prince, si humain et si chrestien, ait eu agreable ceste inhumanité; car les mesmes Turcs et Barbares n'en userent onc de semblable hors la chaleur du combat. Que les François avoient esté agressez sans les sommer de vider la terre, et n'avoient donné loisir à ceux du fort de respondre, car sans leur rien dire estoit entrez d'emblée leans, qu'il estoit de costume entre soldats de sommer l'ennemi à vider les places, et les rendre, mais là ne s'estoit observée tant de solennité, ains les avoient assaillis, combien qu'ils fussent en la terre de l'antienne conqueste de France, où les François pensoient estre en seureté de tous hormis des Indiens, et ores qu'ils fussent dans les pais tenus, et possédez par sa Maiesté, qu'il devoit suffire les faire prisonniers, et les garder, et les renvoyer à leur Roy et maistre. Car entre princes esgaulx, et qui ne reconnoissent superieur l'on n'a pouvoir ne autorité de punir des subiects de l'autre, quelques mal-faicteurs qu'ils sont, ains se les doivent renvoyer l'un l'autre, pour en avoir raison. Il appert de l'antienne conqueste, par le nom de la dicte coste, qui s'appelle la terre des Bretons, la Franciscane et la Neufve France. Et mesme que les Espaignols n'y plantèrent enseigne ny marque d'habitation, ains Melendez aprez sa malheureuse victoire des François, a prins possession de la terre, qu'est signe qu'il ne la tenoit pour prinse ne conquise, d'antienneté. C'estoit aux huguenots la meilleure nouvelle qu'ils peussent entendre de voir que du costé, et endroit dont Vos Maiestez pensoient s'estre fortifiez d'amitié, et alliance pour vous en valloir, et estre secouruz et assistez en tous grands affaires, ce fust de la que vos subiectz estoient murtris, deboulez et chassez. Que c'estoit un mauvais moyen de les contenir en obéissance fust par mespris de vostre puissance, ou pour se vanger de l'outrage faict en haine d'iceux, et surtout que le chemin des terres neufves pensoit servir aux plus entreprenants et seditieux d'une religion, et d'autre, pour y aller habiter, et vider la France qui devoit desirer que tout cerveau gaillard s'y en allast, afin que les bons et paisibles demeurent en repos. Toutes-fois, graces à Dieu, il n'y avoit en vostre Royaume sinon toute pacification, et iamais ne fust plus obeissant qu'aujourdhuy, ne plus uni pour résister à qui le voudroit offencer, et se faire respecter à

qui tenteroit à l'encontre. Sur quoy Vostre Maiesté prioit très affectueusement le dict Roy, son beau fils, pour le devoir, et raison de vouloir faire iustice de Melendez et des siens, et telle reparation que merite un si enorme oultrage, et que ce soit par demonstrations dignes de l'amitié, et bonne paix qui est entre Vos Maiestez, et veuille considerer le tort qu'il fairoit à la dicte amitié, laissant un tel faict impuni, mesme que vous, Madame, ne serez iamais contente, ny à vostre aise, iusques à ce que vous verrez quelque reparation conforme à la sincérité des affections, et actions dont Vos Maiestez ont usé, et usent en son endroit de laquelle Vostre Maiesté seroit bien fashée d'endurer qu'on abusast comme elle auroit pareillement merueilleux regret d'avoir tant pris de peine et de soing pour chercher les moyens pour nourrir le Roy mon maistre, et luy, ensemble leurs couronnes en perpetuelle amitié, et que en lieu de cella, et du bien que Vostre Maiesté en espéroit voir sortir, il faille qu'il vous soit reproché quelque iour d'avoir souffert estre faict une si lourde escorne et afront à la reputation de la couronne de France. Et assez d'autres parolles ai-ie dictes sur le mesme subiect.

Madame, il m'a faict response que la conservation des Royaumes e estats consiste en ce qu'il faut aucune fois sortir de la voye ordinaire pour repousser une violance quand c'est sur un nouveau faict, et de telle importance comme seroit à luy de permettre, ou passer par dissimulation qu'on entreprint sur le país des Indes lesquels luy ont tant cousté, et à ses predecesseurs de conquerir et conserver. Car le permettant et souffrant, il donneroit occasion aux mesmes Indiens de rebeller, et osteroit le cœur à ses Espaignols d'y habiter, voyant estre molestez et travaillez par forces estrangeres, et en crainte de rebellion des naturels du país. A ceste cause ayant sceu l'allée d'une bonne force de Lutheriens de diverses nations, tant François que autres, et leur descente en l'endroit des Indes le plus important à sa navigation, à cause qu'il faut que tous les navires qui veullent reprendre la route d'Espaigne passent devant la coste, et premontoire de la Floride, il n'avoit peu ny deu moins faire que d'envoyer gents par delà pour les en desloger. Ce toutesfois qu'il n'avoit voulu faire sans avoir requis, et prié Vostre Maiesté, une et plusieurs fois, tant par son ambassadeur, que mesme par le duc d'Albe à Bayonne, qu'il vous plust revoquer vos subiects qui estoit allez au país de son antienne conquete, et aprez s'en estre plainct auparavant à M^r de Saint-Suplice, et avoir remonstré, et protesté ne pouvoir souffrir telle nouveauté, ains déliberoit y envoyer

forces competentes, pour en chasser les occupateurs de ces païs, et perturbateurs de la paix. A quoy il dit luy avoir esté respondu que personne n'estoit allé à la Floride, de vostre sceu ne commandement, et ne seroient marries Vos Maiestez qu'il les enfeit deschasser, et repousser par tels moyens qu'il pourroit. Qu'il est bien desplaisant que ses gents ayent usé si rigoureusement de leur bon heur, et victoire pour ce seullement qu'ils estoient François la pluspart. Neantmoins qu'à pirates comme ils estoient..... ne failloit user de grace, ni bon traictement à telles gents, ne aussi peu observer envers eux les ceremonies accoustumées entre gents de guerre. Qu'il estoit trop dangereux pour Pierre Melendez de les emprisonner, car il n'avoit que cent cinquante soldats, et eux estoient beaucoup davantage, aussi n'avoit-il sur le lieu navires ne barques pour les transporter hors de là et les despartir les uns d'avec les autres, ny vivres pour les nourrir..... n'y a lieu de penser que pour desgombrer, et deschascher la France de ceux qui la troublent, et tiennent divisee qu'il les veuille rescevoir en ses terres, ny les avoir pour voisins. Touchant à la possession que Melendez a prinse de nouveau que c'est son ordinaire en tout changement de gouverneur de ses provinces des Indes, et que cella qu'il a faict n'empesche point que Sa Maiesté n'en soit possesseur des la première descouverte qui se fait du temps du roy don Ferrand son bisayeul, et que d'autant qu'il est porté par les traictez de paix de faire mourir les pirates de part et d'autre, il n'y avoit lieu de sommer les susdicts, hommes desadvouez.

Le luy ay repliqué, Madame, que vos subiects ne pouvoit estre estimez pirates, puisqu'ils offroint monstrent patenté du Roy, ou pour le moins en monstroint ils de monsieur l'Admiral, lequel au faict de la marine represante la personne de Sa Maiesté, et n'eust permis sortir tel nombre de François et de navires armés hors des havres de France, sans le sceu, et adveu du Roy mon maistre. Mais que Melendez et les siens s'estoient voullu signaler par le trophée des ossements des François, vos soldats, et subiects. Lequel faict Dieu ne permettroit demeurer impuni et que Sa Maiesté ne le devoit permettre, ains apprendre à Melendez et autres ministres d'user d'une victoire moins insolentement. Si victoire meritât estre appelée une deffaicte advenüe mieux à son avantage qu'il n'eust sceu souïeter, et quelque rigueur qu'il eust chargé d'user aux François en venant au dessus, cela s'entendoit s'ils faisoient résistance, et durant l'ardeur du combat, et non à froid sang; lequel acte si cruel requeroit pour la repu-

tation de Sa Maiesté Catholique, et pour satisfaire à la réparation que Vos Maiestez en demandent et appaiser tout un royaume de France, qui ne parle aujourdhuy d'autre chose que Melendez et ses gens, qui ont commis le crime, en souffrent condigne punition. Ledit sien Roy m'a derechef respondu qu'il communiqueroit la dessus avec le duc d'Albe, pour adviser ce qui se devoit faire, mais ie m'asseure que c'estoit pour se defaire de moy, car ledict duc ne contredira iamais à soi-mesme, estant la commune opinion de tous, que c'est luy qui conseilla ce massacre, si les Espaignols avoient le meilleur.

Madame, i'ay parlé au duc d'Albe lendemain de mon audience, lequel m'a dict avoir charge du Roy son maistre de me respondre à ce que i'avois remonstré de vostre part à Sa Maiesté. Parquoy luy ayant desduict la plaincte, remonstrance et requisition que i'avois faicte au Roy Catholique, ce duc m'est allé rememorer les antiens traictez de paix, ou tresve, qui sont esté pourparlez, et passez entre les couronnes de France et d'Espagne depuis la descouverte des Indes, par tous lesquels est porté que l'une Maiesté et l'autre pourront faire mourir les pyrates, et escumeurs qui infesteront les costes, et terres de leurs royaumes, et païs, ou leurs subiects soit par terre ou par mer, et que ayant entendu ce Roy qu'il y avoit quelques navires François qui vouloint ces années passées aller aux Indes travailler les subiects de ceste couronne, il avoit prouvé pour autres navires à ce qu'on eut voulu attenter par la mer, toutes les fois qu'ils n'eussent pas estimé devoir estre assaillis en terre ny expoliez des païs qui sont à ce roy, comme les François ont faict. Sur quoy aprez avoir entendu leur descente à la Floride on s'estoit adressé au Roy et à Vostre Maiesté plusieurs fois pour scavoir s'ils y estoient allez de vostre mandement, et supplièrent Vos Maiestez les vouloir revoquer; vostre response portoit que iamais vos Maiestez n'avoient donné congé ne commandement à vos subiects d'aller es dicts païs, et ne sauriez que c'estoit. Aussi ne vous desplairoit que le Roy Catholique y envoyast pour deffendre le sien. Disant ledict duc que vous, Madame, ne vous estes laissée entendre clairement en vostre response; car si leur eussiez dict franchement qu'ils y estoient descendus par vostre permission et commandement, ils eussent de ce costé cherché autres remedes. Et touchant à ce que i'avois dict que ce massacre estoit advenu aux iours, et temps que Vos Maiestez faisoient tous les offices possibles pour honorer leur Roy, et Royne, et leurs subiects, c'estoit un reproche qu'ils pouvoient abatre, parcé qu'ils

s'estoint amployez de personnes, et finances pour secourir n'a gueres de temps vostre royaume en ses plus forts affaires, en récompense duquel secours les François leur estoint allez occuper, et invader la Fleride, et maltraicter leurs subiects.

Ains, Madame, par ces petits propos et reproches, nous avons debatue de ce massacre duquel il dit que le Roy son maistre est desplaisant, et luy iusques au plus profond du cœur. Toutefois la permission de Melendez portoit de degollar (1) et faire mourir tous ceux qu'ils trouveroient en la Floride, ne le peut ceste Maiesté desadvouer, ny pouvoit le dit Melendez moins faire de ce qu'il a exécuté, se trouvant foible, et sans moyen de sauver les François sans hazarder l'estat, et service de son maistre, et la vie de soy et de ses gents pour ce que lesdicts François estoint plus qu'eux, et n'avoient navires ne barques pour les despartir, et transporter en divers endroits, ne vivres pour les nourrir, car le fort avec ce qui estoit dedans fut bruslé bien-tost aprez l'avoir prins, et ses navires estoient loing de là ne pouvant servir pour lors : mais leur pouvoit advenir ce qui advint d'un de leurs navires quelques iours aprez dans lequel se trouvant douze ou quatorze François, qui avoient eu la vie sauve, ils furent induicts facilement, par un pilote levantin, et trois autres estrangers de s'en aller avec le navire nonobstant certains Espaignols qui estoint dedans, et l'emmenèrent en Damarly (2), où le roy du país les a faicts arrester et emprisonner. Le duc d'Albe soutenant le contraire nous n'orions iamais achevé, car il veut le droit de son parti plus par opinion que par raison, de sorte, Madame, qu'il ne faut esperer aucune réparation dudict massacre.

Madrid, 9 avril 1566.

XXVI (3).

FORQUEVAUX AU ROY.

. Au surplus i'ay sceu que Pierre Melendez a escript du sixiesme de janvier de l'isle de la Havana (4), où il faict fortifier un fort pensant que les François l'assaudront devant tout autre, parce que quiconque tiendra la Havana, il commandera à la Floride et à la na-

(1) Décapiter.

(2) Danemark ?

(3) Manuscrit 10751, fol. 257, inédit

(4) Cuba.

vigation des Indes Occidentales. Il mande que la moitié des gents qu'il avoit laissez en la Floride, et de ceux qu'il avoit menez en la Havana est morte de faim, et de pauvreté, et que s'il n'est secouru d'hommes et de vivres luy, et ce qui luy reste de gents fairont la fin des susdicts, et les François s'ils y retournent auront les Espaignols, et les vaincront à aussi bon marché, comme les François le furent par eux.

Madrid, dernier d'avril 1566.

XXVII (1).

CHARLES IX A FORQUEVAULX.

. le vous ay bien voulu encores toucher ce mot afin que vous connoissiez que ma volonté est que vous renouvellez vostre plainte et requeriez avec toute instance que pour le bien et union d'entre nous et l'entretènement de notre commune amitié, ils regardent de me faire reparation du tort qui m'a esté faict et de la cruauté dont on a usé envers mes subiects, qui ne se peut par moy souffrir sans trop de diminution de ma reputation. Je scay bien qu'ils ne faudron de vous faire tousiours une mesme response, et vous ne cesserez de leur dire qu'il ne faut esperer, que ie sois iamais satisfait, qui ie ne voye une reparation telle que requiert nostre amitié. . . .

Saint-Maur, 12 mai 1566.

XXVIII (2).

MÉMOIRE ENVOYÉ PAR CHARLES IX ET CATHERINE DE MÉDICIS
A FORQUEVAULX.

Encore que par les lettres (3) envoyées par M. de Forquevaux, du neufiesme du moys passé, le Roy ait fort amplement entendu la grande et vive instance qu'il a faicte envers le Roy son beau-frère, pour faire faire reparation et iustice de la cruauté exercée par Pierre Melendez envers les subiects de Sa Maiesté estants à la Floride, et que par les responses qui luy ont esté faictes, tant par luy que par le duc d'Albe, il ait assez conneu avec combien de raisons colorees ils veulent ius-

(1) Manuscrit 10751, fol. 286, inédit.

(2) Manuscrit 10751, fol. 292. Cf. Duprat, p. 421. Inédit depuis. « Et que peu les responses qui luy ont esté faictes, » jusqu'à : « D'où par ceste occasion. »

(3) Cf. lettres XXIV et XXV.

tifier leur execution, par où ils demonstrent assez le peu de volonté qu'ils ont que iustice soit faicte des auteurs et executeurs d'un acte si barbare et inhumain : ce neantmoins considerant combien une telle entreprinse importe à la grandeur et reputation de Sa Maiesté, Sa Maiesté a choisi le moyen plus convenable à leur amitié, qui est luy remonstrer le tort qui luy est faict, et le prie luy garder le mesme respect qu'il désire luy estre usé par Sa Maiesté, et que iusque icy lui a esté usé en tout ce qui la touche.

Pour lequel effect ledict sieur de Forquevaulx fera avec les plus pregnans termes dont il se pourra adviser nouvelle instance que iustice et reparation soit faicte à Sa Maiesté dudict Pierre Melendez et autres qui ont commis ce cruel meurtre, qui ne peust estre entre amis excusé, ny passé sous dissimulation par le Roi catholique sans monstrier qu'il faict peu d'estime de l'amitié, et bienveillance d'un si grand Roy, de laquelle il peut plus recevoir de bien, commodité, et advantage pour le maintien de sa grandeur que d'autre ami quelconque qu'il scauroit avoir.

L'acte de foy si vilain, et infame qu'il est, le semond luy qui a faict toute sa vie profession d'équité et de iustice de le faire punir, et l'alliance fraternelle, l'union de ces deux royaumes, et l'amitié contractée entre Leurs Maiestez d'une part, et d'autre le requiert. De façon qu'il ne faut ny baptizer du nom de pyrates les subiects de Sa Maiesté qui n'ont faict aucun acte de briganderie, mais sont allez au lieu où leurs predecesseurs ont esté de tout temps sans faire tort ni dommage à personne avec patente, et commandement qui les delivre de la faute qu'ils pourroient avoir commise, en faisant quelque nouveauté d'eux-mesmes n'y alleguer qu'on ait usé de la dissimulation, et du desadveu que dit le duc d'Albe ny aussi pour attribuer ce voyage à M. l'Admiral, et autres de la nouvelle religion qui ayent eu volonté d'aller troubler le país de Sa Maiesté Catholique.

D'où par ceste occasion Sa Maiesté ne se peut desister de requerrir avec toute instance que reparation luy soit faicte d'un si cruel meurtre de ses subiects, esperant que le Roy son beau frère, aprez qu'il aura bien consideré le bien et le mal de l'acte, l'équité ou iniquité de la requeste qui luy est faicte, de soy-mesme choisira la voye plus raisonnable, et aymera mieux contenter un si grand Roy, son si proche allié et si utile amy, en faisant iustice, que le mal contenter en pardonnant à des brigans de qui la vie ne luy peut apporter aucun bien à l'avantage de ses affaires. Et de ceste requeste et instance

quelque raison qu'on lui allégué, ne se despartira iamais le sieur de Forquevaux, afin que, tant le Roy Catholique que son conseil, connoissent en premier lieu que Sa Maiesté n'a le cœur moindre que ses prédecesseurs, pour souffrir une iniure, ny si peu de iugement qu'il ne connoisse et ressente ce qui luy est honorable ou desavantageux, et ce qu'il doibt trouver bon ou mauvais de son ami. . . .

Saint-Maur des Fossés, 12 mai 1566.

XXIX (1).

CHARLES IX A FORQUEVAULX.

. . . . Le vous envoye aussi un mémoire des mariniers qui sont restez en vie de ceux qui furent envoyez à la terre aux Bretons lesquels sont detenus en miserable captivité, et pour ce vous ferez instance qu'ils soient relaschez, et mis en liberté, car c'est le moins qu'on puisse faire pour eux, et me mandez ce que l'on vous aura respondu. . . .

Saint-Maur des Fossés, 4 juin 1566.

XXX (2).

FORQUEVAULX A CHARLES IX.

Sire, la despesche (3) qu'il a pleu à Vostre Maiesté me faire par le sieur de Laguian en may, il me la rendue le dixiesme de iuin. l'eus audience du Roy Catholique le dix-huict, et luy fis sçavoir vostre bonne santé ensemble l'heureux estat de voz affaires et pacification de tout vostre royaume, ce qu'il monstra recevoir de fort bonne oreille, me disant qu'il ne pouvoit entendre nouvelle qui luy fut plus agreable.

Aprez, Sire, ie lui remonstray. que tant s'en falloit que Vostre Maiesté se teint satisfaicte du peu de cas qui s'estoit faict de vouloir punir Pierre Melendez et ses gents qui ont cruellement meurtri voz subiects en la terre aux Bretons, qu'on appelle par dessa la Floride, que Vostre Maiesté me commandoit le plus chaudement qu'il luy estoit possible de refaire nouvelle instance d'en avoir iustice et reparation, et la reiterer par infinies requestes iusques à ce

(1) Manuscrit 10751, fol. 313, inédit.

(2) Manuscrit 10751, fol. 314. Cf. du Prat, p. 426.

(3) Cf. lettres XXVII et XXVIII.

qu'elle ait obtenu la satisfaction qu'un tant indigne massacre merite. Lequel, Sire, ie luy ai de plus aigri qu'il m'a esté dict que ledict Melendez avoit resceu vos subiects la vie sauve, et promis de les faire mener en Espagne pour y attendre l'adveu ou desaveu de Vostre Maiesté, car sans cella ils ne se fussent rendus, ni desarmez comme ils feirent, ains eussent vandu leurs vies chairement. Ceste remonstrance fut bien nouvelle, se me sembla, à Sa Maiesté, combien qu'il ne me respondit mot là-dessus, car il est quelque bruit sourd par dessa de ladicte composition, et aucuns blasment Melendez d'avoir usé tel massacre, et mesme contre sa foy, n'estant pas vraysemblable que Jean Ribaut ny les autres se fussent laissés désarmer, ny couper la gorge si pauvrement, si lon ne leur eût promis les vies sauvés. Vostre Maiesté le pourra sçavoir plus au vray par ceux qui sont eschappés. Sa Maiesté me respondit qu'en luy baillant toutes les dictes doléances par escript qu'il m'y fairoit response. Et ne veux oblier d'adiouter ce mot a ma lettre que la flotte espaignole qui doit venir du Perou et de la Neufve Espagne, ne s'ose bonnement mettre à la voile, cregnant la rencontre des François, et par dessa les redoubtent à cause du bruit qui court qu'en France s'arment quelque bons navires pour aller au devant de ladicte flotte, laquelle porte grandes richesses, et en or ou en argent, la valeur de six ou sept millions.

Ségovie, 5 juillet 1566.

XXXI (1).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

. Touchant la plaincte des dix-huit François prisonniers en Alicante, il fut ordonné dès la feste de Pasques qu'ils sortiront, en payant ce qu'ils avoint despendu en prison, et ie n'en ay ouy nouvelles depuis en ça qui est signe qu'ils sont esté delivrez.

Ségovie, 5 juillet 1566.

XXXII (2).

MÉMOIRE DES PLAINCTES BAILLÉES A L'AMBASSADEUR D'ESPAIGNE.

..... Requierit aussi Sa Maiesté que les dix et huict François retenus

(1) Manuscrit 10751, fol. 323, inédit.

(2) Manuscrit 10751, fol. 334, inédit.

en Alicante sont mis en liberté, à la charge que, s'il y a aucuns Espaignols sur le navire desdicts François, qu'ils sont aussi renvoyez, estant bien vraysemblable qu'estant iceux François en pais estrange, ils n'ont pas des premiers donné occasion à ce qui s'est ensuivi entre ceux de la ville d'Alicante et eux.....

Combien que le Roy s'asseure que le Roy Catholique, son bon frere, comme prince iuste, et equitable donnera ordre, suivant la priere et instance qu'il luy a si devant faict faire, que la iustice et reparation soit faicte de ses pauvres subiects meurtris à la Floride, néantmoins forcé des pitoyables plainctes des veufves, et enfans, qui viennent tous les iours devers luy en demander la raison, prie derechef Sa Maiesté Catholique que son bon plaisir soit en faire la demonstration, et reparation telle qu'il appartient, digne de la bonne paix, amitié, et alliance qu'ils ont ensemble.

Davantage requiert le Roy que lon ait consideration aux pauvres François de si longtemps retenus aux galleres, lesquelles par tant de fois on avoit promis faire relascher; ce qui a esté remis de iour à autre qui est une pitié, et grande charge de conscience, de ceux qui ainsi les detiennent contre l'intention du Roy Catholique, à quoy il pourvoira s'il luy plaict.....

XXXIII (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Je croy quant à moy qu'il (2) n'y satisfairai iamais, si negligent il est, et lent en ce qui concerne tels negoces, principalement ie n'espere rien qui vaille du massacre de la Floride, car s'a esté luy tousiours qui l'a conseillé et est certain, Sire, comme i'ay sceu par homme qui se trouva à l'execution, que Pierre Melendez avoit promis à Iehan Ribaut et à ses gens les vies sauves, et qu'ils ne rescevront aucun mal, ains les feroit honnestement nourrir iusques à ce qu'il eust response de l'Espagne de ce qu'il en devoit faire : les pauvres gents ne furent pas sitost desarmez que son lieutenant commença par ledict Ribaut, un peu escarté des autres, lequel aprez luy avoir dict qu'il se confessât il tua de sept à huict pogniallades dans le corps; tout le demeurant fut incontinent mis en pièces usques au nombre de huict cents septante trois.....

(1) Manuscrit 10751, fol. 363. Cf. du Prat, p. 430.

(2) Le duc d'Albe.

XXXIV (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Je l' (2) ay supplié contenter Vostre Maiesté touchant la Floride à occasion duquel massacre toute la France est esmue d'une commune et iuste douleur, desirouse de vengeance si Vostre Maiesté le vouloit consentir, et que grand nombre de femmes et enfans son iournallement à voz pieds et de la Royne vostre mere, requerans iustice de la mort de leurs peres et maris. Il m'a dict qu'il fairoit adviser à vous rendre, Sire, le moins mal satisfait qu'il pourroit.....

Ségovie, 18 août 1566.

XXXV (3).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

Madame, ie fus hyer visiter le prince d'Eboli Ruy Gomez (4) et luy remonstrois amplement de quelle longueur on use de respondre aux articles par moy presentez du Roy Catholique, et la mauvaise satisfaction que Vos Maiestez ont du peu de compte qu'ils font de punir les bourreaux qui tuent vos subjects à la Floride, le priant d'en vouloir parler vivement à ce Roy, il me l'a promis, mais il dict que l'ordonnance de ceste court est de proceder lentement en toutes choses.....

Ségovie, 23 août 1566.

XXXVI (5).

CHARLES IX A FORQUEVAULX.

Monsieur de Forquevaux, j'ay oublié de vous dire par mon autre lettre que quant et ceux qui furent prins à la Floride il y avoit un mien conseiller aux monnoyes nommé le sieur du Lys, qui estoit allé là avec Jehan Ribaut comme personnes qui sont curieuses de voir; lequel nous avons entendu n'avoir esté tué avec ledict Jehan

(1) Manuscrit 10751, fol. 378, inédit.

(2) Le duc d'Albe.

(8) Manuscrit 10751, fol. 397, inédit.

(4) Un des principaux ministres de Philippe II.

(5) Manuscrit 10751, fol. 458, inédit.

Ribaut, mais est encores prisonnier entre les mains d'un Espagnol qui luy demande cinq cents escus de rançon, et pour ce que c'est une estrange façon entre amis de vouloir faire payer rançon en temps de paix à mes subiects ne se contentant de les avoir si cruellement traictez comme ils sont.

A ceste cause ie vous prie ne faillir avecques ce que vous avez à remonstrer pour le faict de ladicte Floride de faire instance qu'il soit mis en liberté comme chose iuste, raisonnable, et conforme aux traitez de paix.

Pont Saint-Maixan, 3 septembre 1566.

XXXVII (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Au surplus, Sire, un ieune homme de la Rochelle s'est venu retirer à moy, et estant eschappé d'un Espagnol qui l'avoit faict prisonnier à la Floride. J'ay fay rediger par escript ce qu'il racompte de la deffaicte de vos subiects et l'envoye à Votre Maiesté, par où elle verra que les Espagnols ne feirent seuls le massacre, ains la mer en engloutit sa part par la faute et negligence des chefs. Je ne feray faute de requerer qu'on mette en liberté ceux qu'il dict estre vivants, et captifs aux Indes, sans oublier le sieur du Lys : duquel j'ay desia parlé à ce Roy, et au duc d'Albe.

Madrid, 20 octobre 1566.

XXXVIII (2).

DEPOSITION DE IEHAN MENNIN, MARINIER.

Iehan Mennin, aagé de vint et trois à vint et quatre ans, natif de la Rochelle, fils de Guillaume Mennin, sieur du Viart, bourgeois d'icelle ville, ouy par serement de dire verité.

Interrogé de l'occasion pour laquelle il est en Espagne, a respondu estre venu avec la flotte de quarante deux navires et deux caravelles, venues de la Neufve Espagne, et autres lieux des Indes occidentales, au port de Saint Lucar le vingt six du mois d'aoust dernier passé, s'estant anbarqué au port de Saint Domingue, en l'isle Espagnolle (comme prisonnier d'un soldat Espagnol nommé

(1) Manuscrit 10751, fol. 470, inédit.

(2) Manuscrit 10751, fol. 571, Cf. du Prat, p. 430.

Herrera, natif de Pelagos, prez de Seville) quelques iours avant la Saint Jean.

Interrogé pourquoy estoit il prisonnier dudict soldat, a respondu qu'au moys de may prochain, aura trois ans que le capitaine Iehan du Bois faisoit des gents de guerre en la ville de la Rochelle pour aller sur mer à la Floride porter vivres, et mener secours aux François, qui y estoient passez un an auparavant, et luy comme ieune homme curieux de voir le monde s'embarqua sur une robergue qui s'assembla à Bele-Isle avec l'armée que conduisoit le capitaine Iehan Ribaut, et leur route fut par les Cannaries, et l'isle Dominique, où ils furent à l'hancre quinze iours pour faire aiguade : puis à l'ile de la Monnie, et finalement à la Floride, où ils arriverent sur la fin du mois de iuillet audict an, par un vendredi, en nombre de six navires, c'est à savoir, le navire de la Truite de Diepe, autre nommé Espaule de Moton, la robergue sur laquelle il estoit, dont Iehan du Bois estoit capitaine, du nom des autres ne se souvient.

Estant arrivez à la Floride ils trouverent le capitaine Laudoniere et autres François au fort qu'il avoit fait, auquel furent portez les vivres qu'ils avoit conduicts sur l'armée, comme bleds, vins, biscuits, chairs salées, et autres provisions necessaires ensemble artillerie et munitions pour la deffense du fort.

Interrogé quel nombre d'hommes y pouvoit avoir sur l'armée, et dans le fort, et les noms des capitaines : a respondu qu'ils menoient aussi des femmes, enfans, et des ieunes hommes pour travailler la terre, parmi lesquels et tout le nombre des soldats de l'armée, et du fort, ils pouvoient estre six cents bouches, ou environ, en tout, sous quatre enseignes : les capitaines estoit Iehan Ribaut, Loys Ribaut, son fils, Iehan du Bois, Gros, Bellot, Martin, Pierre Rennat, et autres, et y avoit pareillement des gentilshommes de Normandie; mesme un nommé le sieur de Grandpred, lequel est encores vivant et prisonnier à la Havana, et avec luy un enfant de Paris nommé Iacques, le père duquel est serviteur domestique de M. le cardinal de Bourbon (1).

Interrogé de racompter le fait de la prinse du fort et deffaicte des François a respondu qu'environ quinze iours aprez leur arrivée par un ieudi matin, furent descouverts vingt cinq navires qui venoient droit au fort, pour reconnoistre lesquels Iehan Ribaut envoya son fils dans une patache, pour voir de parlementer avec eux, mais approchant

(1) Le futur roi de la Ligue, Charles X.

lesdicts navires, lesquels estoient Espaignols et Portugais, leur furent tirees six pieces sans vouloir autrement parler. Quoy voyant ceux de la patache s'en retournerent au port du fort : despuis les capitaines Iehan Ribaut et Laudoniere s'accorderent de mettre des soldats dans les navires pour aller voir et sçavoir qui estoient les vingt cinq navires, et de faict les six navires feirent voile pour aller trouver les vingt-cinq : lesquels voyant venir les six navires François droit à eux, se prinrent à fuir si bien qu'on les perdict de veue, car ils se meirent dans une riviere à quinze lieues du fort, et pour lors les mariniers François s'en retournerent au port prez de leur fort où la tormente survint très grande. Quoy voyant Iehan Ribaut, et que la tormente augmentoit, il descendit à terre accompagné d'un nombre de ses gens, et s'en alla au fort avec des barques, où estant arrivé environ la minuit la tormente s'augmenta si fort que les cables des navires, qui estoient demeurez à l'hancre, rompirent, dont les quatres allèrent à travers, se perdirent, et tous les gents furent noyez, excepté trois mariniers et un garçon, touts de Diepe, lesquels sont en vie captifs des Espaignols à la Havana. Les autres deux navires dans lesquels estoit Laudoniere et Louys Ribaut, voyant la tempeste si impetueuse debouscarent, et dura la tempeste deux iours et deux nuicts.

Cependant les navires Espaignols s'estoient retirez en une riviere à quinze lieues du fort, meirent leurs soldats à terre, pour le venir surprendre, comme ils feirent, car la seconde nuict de la tempeste s'estant avancée, un d'eux qui parloit François s'approcha de la sentinelle, auquel disant qu'il estoit François le tua, tandis que l'autre abusé du langage se laissoit entretenir de parolles, et incontinent, s'entourna vers ses compaignons lesquels tous ensemble arriverent au fort environ minuict, et entrerent dedans, où ils trouverent tous les François dormants, et en feirent une belle boucherie excepté de quelques uns en bien petit nombre et d'iceux furent le déposant, et trois tabourins l'un de Diepe et les deux autres de Rouan, et quatre trompetes, les trois de Normandie, et l'autre de Bourdeaux, qui s'appelle Iacques Dulac : des autres ne seait leurs noms, qui sont encore à la Floride, ou aux isles de par delà. Touchant à Iehan Ribaut et environ soixante d'autres, ils furent gardez iusques au lendemain puis les tuèrent à coups d'espée, ayant plustost coupé la barbe audict Ribaut, disant la vouloir envoyer au Roy d'Espagne : ceux qui furent tuez, tant dans le fort qu'à une isle qui est auprez, pouvoit estre environ trois cent cinquante personnes.

Voyant le capitaine Laudoniere la prinse du fort et deffaicte de ses compaignons, s'enfuit en France avec un navire, et une patache, et le capitaine Louys Ribaut se retira à une rivière, à trente lieues de là, avec un navire, et avec lui trente six hommes tant soldats que mariniers. A ladicte deffaicte, et naufrage, moureurent les capitaines Iehan Ribaut, Iehan du Boys, Gros, Martin et Renat, et beaucoup d'autres, desquels il ne se souvient. Les femmes, et les petits enfans furent menez à l'isle de Porto Rique : dit aussi que le sieur de Grandpred, et environ dix sept ou dix huict mariniers, sont vivans et prisonniers à la Havana. Les Portugais estoient à la deffaicte autant ou plus que les Espaignols, et ce furent ceux qui feirent plus de murtres et de cruautéz. Le fort fut bruslé le lendemain et tous les vivres qui y estoient.

Aprez la prinse du fort, Melendez envoya deux cents hommes iusques à une montaigne, trente lieues loing du lieu de la deffaicte, et le depositant alla en leur compaignie, en laquelle montaigne il y a mines d'argent, puis au bout de quinze iours le menerent à la Havana où ils font un chasteau de pierre taillee qui sera très fort, quant il sera achevé; et n'a maintenant, sinon trois ou quatre toises de haut, au village ne sçauroit avoir qu'environ trois cents maisons tout ouvert, où il dicf avoir veu onze François pendus; mais il ne sçauroit dire pour quelle occasion. Puis fut mené à Porto-Rique, qui est une ville, auquel lieu furent portées de la Floride huict femmes Françoises et quatre petits enfans, l'une desquelles estoit femme d'un orfevre de Rouan, et a espousé maintenant un Portugais : aprez fut transporté à Saint Domingue, qui est une cité grande et forte; vers laquelle on l'embarqua, avec la flotte qui est n'aguères arrivee en Espagne.

..... Interrogé d'autres particularitez sur cette affaire, a dict n'en savoir que ce que dessus.

XXXIX (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Le roy de Portugal en ayant sceu la nouvelle (2) a incontinent mis ordre d'équiper et armer les nefes et galleres qui estoient

(1) Manuscrit 10751, fol. 494. Cf. du Prat, p. 434.

(2) Il s'agit de l'expédition du capitaine Peyrot Monluc, fils de l'auteur des *Commentaires*, contre Madère.

à Lisbonne, en intention de les envoyer deffaire, et menasse de les massacrer comme ceux de la Floride.....

Au reste les Portugais accompagnèrent Melendez à la Floride et furent ceux qui feirent la plus grande boucherie des pauvres François, dont la vengeance commence à ce faire par la Madère.....

Madrid, 2 novembre 1566.

XL (1).

CHARLES IX A FORQUEVAULX.

..... Je suis attendant la response qui vous sera faicte sur nos plainctes des frontières qui sont d'un costé et d'autre assez tirées à la longue, et ny a faute d'excuses, ayant veu aussi la déposition de celuy (2) qui est retourné de la Floride, que ie ne treuve guères conforme ne accordante aux autres advis que i'en ay ci-devant eu; toutesfois le retour de tels gens qui parlent d'avoir veu et participé au malheur pourra tousiours servir à faire tant mieux connoistre la verité des choses quand il sera besoin.

Pendant ce me sera service très-agréable que vous fassiez tout office pour essayer de faire mettre en liberté ceulx qui restent de ce massacre aux Indes, où il y a grande pitié.

Saint-Maur des Fossés, 27 novembre 1566.

XLI (3).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

Madame, i'entends que les gens qui furent avec Pierre Melendez à la Floride se sont mutinez plusieurs fois contre luy iusques à l'avoir voulu meurdrir, et comme desesperez à faute de payemens et de vivres ils se sont presque tous desbandez allant chercher leur adventure bien avant en pays, qui d'une part et qui d'autre, en sorte qu'on estime qu'ils auront servi de carnage aux Indiens Caribes, et n'en sont demeurez au fort que les François perdirent, sinon environ cent duquel nombre les trente sont desdicts François qui resterent de la deffaicte de Iehan Ribaut, lesquels ont donné la foy à Melendez qui leur sauva la vie.

(1) Manuscrit 10751, fol. 575. Cf. Duprat, p. 440.

(2) Cf. lettre XXXVIII.

(3) Manuscrit 10751, fol. 587. Cf. du Prat, p. 441.

Suis pareillement adverti qu'il est venu aux Canaries, en l'isle Lancelotte, n'estant osé venir iusques en Espagne, de crainte des coursaires, auquel lieu il attend deux compagnies de gens de pied que on luy doibt envoyer de Seville; avec lequel renfort il reprendra sa route vers son gouvernement de la Floride, mais il retrouvera le fort en cendres, car outre qu'il fut bruslé le second iour aprez la prinse, le feu s'y est mis n'a pas longtemps qui a tout consumé ce qui avoit esté rebasti.....

Madrid, 4 janvier 1567.

XLII (1).

FORQUEVAUX AU ROY.

..... Sire, ie ne scay autre chose digne de Vostre Maiesté pour le present. Elle aura le sieur du Lys en bref, car il est delivré de prison, par commandement du Roy d'Espagne despuis hyer matin, et contera au vrai à Vostre Maiesté le succez de la Floride, car il en est parti ce mois d'octobre dernier.

Madrid, 23 février 1567.

XLIII (2).

FORQUEVAUX A CATHERINE DE MÉDICIS.

Madame, le sieur du Lys a esté delivré des prisons de Madrid par commandement du Roy d'Espagne qui n'en a point faict difficulté. Qu'aussi prompts fussent les ministres à faire ce qu'il leur remet de requestes consernant le service du Roy, ou le bien de ses subiects. Le dict du Lys saura bien respondre à Vostre Maiesté des choses qu'il a veües. Le pauvre gentilhomme a beaucoup soufert en son voyage, et s'il est reconneu en partie comme il merite cella donnera cœur à d'autres de bien espérer de vostre bonté, quand ils se trouveront en semblables hazards, et devant que s'y embarquer.

Madrid, 4 mars 1567.

(1) Manuscrit 10751, fol. 687, inédit.

(2) Manuscrit 10751, fol. 694, inédit.

XLIV (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Commandemens leur ont esté faicts depuis la paix pour la délivrance des François qui estoient detenus à la chenne en leurs galeres, desquels en avoint esté reconneus seulement en passant une quarantaine dont ie luy en ay baillé le nom, et surnom qu'il a pleu à Vostre Maiesté m'envoyer par un roolle, et, luy ay remonstré le plus chaudement et vivement qu'il m'a esté possible que c'est chose que Votre Maiesté sent iusques au cœur, pour la pitié qu'elle a de ses povres subjects.

Madrid, 24 avril 1567.

XLV (2).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

..... Ie luy (3) ay parlé au sortir del'audience de ce Roy (4) afin de la supplier de remantevoir la recharge qu'il me venoit de promettre pour la liberté des forçats françois.....

Madrid, 24 avril 1567.

XLVI (5).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Il(6) m'a accordé la liberté des huict François qui furent menez de la Havana prisonniers à Seville, où ils ont esté detenus bien longuement, mais ceulx des galeres sont en danger d'y tremper s'il ne se trouve homme exprez à Gennes (7) pour remantevoir à monsieur le duc d'Albe le commandement que luy a faict ceste Maiesté de les delivrer, ce que ie luy refreschiray à son retour d'Escorial.....

Madrid, 21 mai 1567.

(1) Manuscrit 10751, fol. 761, inédit.

(2) Id., fol. 766, inédit.

(3) Élisabeth de Valois.

(4) Philippe II.

(5) Manuscrit 10751, fol. 780, inédit.

(6) Philippe II.

(7) Alors à Gênes pour y préparer l'armée destinée à opérer en Flandre.

XLVII (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

Sire..... la mesme veille (2) est pareillement arrivé Pierre Melendez, qui a esté bienvenu; car on dict que le Roy l'a envoyé querir à la Floride à fin de conduire le navire où ira sa personne, et toute la flotte; car ils l'estiment très bon marinier. Toutesfois un capitaine Miquel Henriquez, qui fut envoyé un an a avec une compagnie d'Espaignols au fort de Saint-Augustin en ladicte Floride, m'a dict que Melendez vient pour se iustifier de quelques malversations qui luy sont imposées, comme d'avoir laissé mourir de faim un nombre d'Espaignols qui se trouverent au massacre des François, et d'avoir vandu les farines et autres choses de la munition. Et est ledict Henriquez son ennemy pour querelle particulière. Je ne scay s'il y auroit lieu que ie requisse ceste Maiesté de faire punir le dict Melendez, veu qu'il n'en a tenu conte aux autres requisitions que ie luy en a faictes, ains l'a advoué du massacre. Je m'y avanceray point sans commandement.

Il a semé en ceste court qu'en venant on l'a adverti que le fils de Jehan Ribaut estoit à la Floride avec neuf gallions, et a mené avec luy un trompette, qui m'a dict estre de Montargis, qui m'asseure n'y avoir aucun fort auxdicts païs qui vaille rien, ie suis aprez pour le faire delivrer des mains de Melendez, afin de vous l'envoyer; car il se vante connoistre mieux ladicte terre, et d'avoir entré et conversé avec les Indiens plus avant que nul autre François qui y soit esté.....

Madrid, sans date, juillet 1567.

XLVIII (3).

FORQUEVAULX AU ROY.

Sire, le partement du Roy d'Espagne approche fort (4)..... et n'y a considération qu'on luy ait sceu alléguer, 'que c'est desia bien avant sur l'automne', qui l'en puisse destourner, car il a son Pierre Me-

(1) Manuscrit 10751, fol. 901. Cf. du Prat, p. 445.

(2) De la Madeleine, 22 juillet.

(3) Manuscrit 10751, fol. 904. Cf. du Prat, p. 445.

(4) Départ projeté pour la Flandre.

lendez venu expres de la Floride pour conduire son navire, qu'ils tiennent icy pour un Neptune en la mer.....

Touchant à Melendez il partit de la Floride le iour de la Feste Dieu, et arriva icy le vint et unième de iuillet : il dict avoir esté mandé pour conduire le navire de ce Roy, car il a bonne expérience de la navigation qui se doit faire, et est venu aussi pour rendre conte de l'estat de son gouvernement, et respondre à ce qu'il est accusé d'avoir laissé mourir de faim la plupart des Espaignols qui passerent avec luy et d'avoir vendu les vivres de sa munition : notwithstanding cela il a esté si bien venu, qu'un grand seigneur plus homme de bien qu'il n'est s'en seroit contenté (1).

L'espère qu'il plaira à Votre Maiesté que ie vous dise de bouche ce qu'il dict davantage pour couper la navigation des terres neufves à vos subiects. Il a fait croire à ce Roy que, comme il passoit prez de la Cube en venant le gouverneur de l'isle luy envoya deux fregates l'advertir qu'il y avoit neuf gallions de coursaires François bien equippez autour de ladicte Cube qui guettoient la flotte de la neufve Espagne, laquelle porte deux millions, et avoint prins deux navires Espaignols chargez de cuirs, de quoy on est ici fort malcontent tant y a que personne ne m'en a rien dit de la part du Roy, ni fait mention des autres qu'on dit estre au cap Saint-Vincent....

Madrid, 2 août 1567.

XLIX (2).

FORQUEVAULX AU ROY.

Sire, un Espaignol nommé capitaine Parra s'en ira bientost à la Floride avec commission du roy d'Espagne de desterrer un tresor estimé quatre cent mille escus, ou plus : sur le donner entendre et relation de certain soldat françois qu'il tient secretement en sa chambre, bien gardé, lequel soldat a promis de monstrier ledict secret sur sa vie, disant que lors de la première arrivée des François à la Floride, il fut un iour, luy sixième, courre dans le païs, où ils s'encontrerent sur une troupe d'Indiens, qui s'en fuyoient de peur

(1) Tel n'était pas l'avis de Melendez. Nommé peu après commandeur de Sainte-Croix de la Sarre « il feit encore le desdaigneux, car il s'en estoit promis une meilleure. » Lettre de Forquevaux à Charles IX, datée de Madrid, 19 janvier 1568, manuscrit 10751, fol. 1154.

(2) Manuscrit 10751, fol. 975. Cf. du Prat, p. 447.

desdicts François, et estoit chargez de grandes pièces d'or et d'argent marquées du coing d'Espagne, de la valeur à son advis de quatre cent mille escus, ou davantage, et d'autres richesses, le tout estant venu au pouvoir desdicts Indiens, par bris et naufrage de navires qui avoient donné à travers en ladicte coste, comme cesdicts six François sceurent par les fuyants, en nombre de vint, qu'ils tuèrent. Cella faict, ils cachèrent sous terre le butin, avec grand serment entre eux de n'en dire mot à capitaine ny à autre personne; ains le reserver pour eulx six, quand ils verront leur commodité de le pouvoir sauver, et s'en retourner en France; desquels six les cinq furent tuez à la déffaicte de Jehan Ribaut, et n'en est demeuré que le denontiateur, lequel offre de franche volonté de retourner à la Floride, sur les belles promesses qu'on lui a faict, s'il monstrera ce qu'il dict.

Pierre Melendez partira cest hyver, et menera environ quinze cents hommes, tous ieunes et la plus part mariez, et iront leurs femmes avec eux pour peupler la Floride, et cultiver les terres, à ces fins feront besoing plusieurs navires. Il est tous les iours au conseil des Indes à consulter et presser ceux du conseil pour son embarquement, et pour avoir les choses necessaires, mesme qu'il ne lascia vivres dans les trois forts quand il partit, qui fut le iour de la Feste-Dieu, sinon pour trois mois, encore estoit-ce à vivre si sobrement, qu'ils n'auront pour homme que dix onces de farine chascun iour, et bien leur aura servi d'aller à la chasse et pescher du poisson, car leur portion est bien maigre à durer longuement. Après qu'il aura refraishi lesdicts ports, il donnera plus avant en pais pour descouvrir et peupler; et mettra toute diligence de se bien asseurer de ladicte Floride, et provinces adiacentes à plus de deux cents lieues au dedans, afin de iour plus librement de la navigation des autres Indes descouvertes et à descouvrir: et le prennent icy fort à cœur, mais pour ce commencement ne leur seront envoyez que trois navires avec quelques vivres en attendant la flotte.....

Madrid, 12 septembre 1567.

L (1).

FORQUEVAULX A CATHERINE DE MÉDICIS.

..... Et sont (2) icy avec leur Pierre Melendez pour adviser les moyens d'empescher que vos limites ne s'avancent par la mer, et que vos subiects ne naviguent que par leur mercy, et des Portugois comme i'ay desia escript à Vos Maiestez. En quoy n'espargneront chose du monde pour en venir à bout : car ils sont coustumiers de poursuivre à bon escient ce qu'ils ont une fois entrepris et com-mancé.....

Madrid, 23 septembre 1567.

LI (3).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Pierre Melendez disoit n'a gueres d'heures à un capitaine qu'il sçavoit que vingt navires estoit partis de France, ou estoit prest à partir pour la Floride, et qu'il s'y en doibt aller aussi dans peu de iours pour rompre leurs dessaings.....

Madrid, 17 octobre 1567.

LII (4).

FORQUEVAULX AU ROY.

.....L'un et l'autre (5) sont deliberez de garder non-seulement le conquis, ains aussi de faire mourir tous ceulx qui navigueront aux terres qui restent à descouvrir, et ce cœur ont-ils prins depuis avoir veu que les massacres du Brésil (6), de la Floride et d'infinis autres endroits sont mis en oubly : et qui en a mal son dam.

Madrid, 30 novembre 1567.

(1) Manuscrit 10751, fol. 1008, inédit.

(2) Les Espagnols.

(3) Manuscrit 10751, fol. 1030, inédit.

(4) Id., fol. 1083, inédit.

(5) Les rois d'Espagne et de Portugal.

(6) Allusion à la colonie fondée au Brésil par Villegagnon, et détruite par le Portugais Men de Sa après son retour en France. Cf. *Revue politique et littéraire*, 15 août 1874.

LIII (1).

FORQUEVAUX AU ROY.

..... Le capitaine Iehan Pardo gouverneur du fort de la poincte de Sainte Helene, en la Floride, a escript avoir envoyé trente de ses soldats sur un brigantin en contremont la rivière dudict Sainte Helene, environ cent lieues, et estans les aucuns d'iceulx descendus en terre du costé de nort, ils sont allez trente lieues par terre, s'esloignant de ladicte rivière, et ont trouvé au pied des montaignes une ville ouverte, les maisons basties de pierre, et un petit chasteau aussi de la pierre, où il y avoit une tour. Les habitans sont paisibles, et semblent bonnes gents; ils sont vestus de chemises de cotton et de fourreures de diverses bestes.

Ils servent mahis et autres grains. Il y a des bœufs, mais ils sont petits, la terre est fertile, et ont arbres portants diverses especes de fructs bons à manger. Il y a des mines d'or et d'argent : et dirent auxdicts soldats que quelques iournées plus avant y avoit une population d'hommes barbus, ne sçauroint entendre s'ils sont François ou Espagnols : ny aussi peu leur fut permis de passer outre : bien leur donnerent lesdicts Indiens à manger et des vivres pour leur retour à leurdict brigantin, et ainfin s'en retournerent audict fort.

L'opinion (2) desdicts descouvreurs est que ladicte riviere va à Canada, et qu'il y a passage pour aller à la mer de Sud et à la Chine comme i'entends; semblablement que Pierre Melendez le dict et maintient. A ces fins il fait faire en Biscaye douze navires de roberges, de deux cents thonnaux la moindre, lesquelles seront prestes pour avril qui vient, auquel temps il fait estat de repasser à ladicte Floride, et faire merveille par delà comme i'ay escript par aultre advis (3).

Au fort dudict Floride qui s'appelle S. Matheo (lequel Melendez print sur les François) y a deux cents hommes. Au fort Saint Augustin qui est le port où il descendit, y a autres deux cents, et au fort de Sainte Helene ne sont que cent soixante. Touts lesquels hommes feroient petite deffense, car eulx et leurs forts ne vallent

(1) Manuscrit 10751, fol. 1091, inédit.

(2) C'était aussi l'opinion de Cartier (*Relation de son voyage*, éd. Charton, passim). et de Menendez (Cf. Parkman, *Pionniers français en Floride*, p. 67).

(3) Cf. Lettres XLIX et L.

guere, selon qu'il m'a esté dict; vray est qu'ils ont de l'artillerie. Melendez est allé à Seville freter troys navires et les charger de farines, vins et autres vivres pour les envoyer auxdicts forts, qui en sont à l'extrémité.

En la coste de Cube, et de l'Espaignolle, y a huict navires françois, qui ont bruslé quelques villages desdictes îles; il n'en faudroit guères davantage pour forcer les trois forts susdicts.....

Madrid, 3 novembre 1567.

LIV (1).

FORQUEVAULX AU ROY.

..... Quant à ce que j'ay escript à Votre Maiesté que les Espagnols de la Floride estoit morts, il est venu nouvelle de Saint-Domingue que ceulx que Pierre Melendez avoit laissez en ladicte Floride furent si constraincts de famine que gouverneur et soldats entrèrent dans le pays, bien avant, pour chercher vivres sur les Indiens, lesquels s'estant assemblez les ont deffaicts et mangez, qu'il n'en est eschappé un seul en vie, puis se sont emparez du fort. Melendez est icy pour se despescher, afin d'aller reconquerir le perdu.

Madrid, 6 avril 1568.

(1) Manuscrit 10751, fol. 1285, inédit.

HISTOIRE MÉMORABLE

DU

DERNIER VOYAGE EN FLORIDE

PAR LE CHALLEUX.

Le Roy et plusieurs princes et seigneurs en son conseil, auparavant que les troubles et tumultes de la guerre civile s'eslevassent en ce royaume, avoit arrêté d'envoyer un bon nombre d'hommes avec plusieurs navires en l'une des contrées des Indes, nommée la Floride, nouvellement cognue et découverte par les François, pourquoy l'édit de pacification (1) publié de l'autorité de Sa Maiesté, le propos se continua, et pour exécuter l'entreprise, Iean Ribaut, homme de cœur et de conseil, et grandement exercé en la marine, fut mandé à la cour et receut la commission du Roy de faire équiper sept navires, qui portassent hommes, vivres et munitions par de là, l'honorant du titre de son lieutenant, et chef de tous ces gens de guerre, qu'il luy avoit commandé lever, à l'expédition d'une telle entreprise, et luy fut expressément défendu de n'attenter aucune descente en quelque autre pays ou isle que ce fust, singulierement en nulle qui seroit sous la seigneurie du Roy d'Espagne, ainsi que singlant la grand' mer Oceane, il fist route droit à la Floride. Les nouvelles de ce voyage à faire furent incontinent divulguées par tout, et plusieurs furent persuadez à se submettre au commandement de ce capitaine, et sous l'autorité du Roy, menez toutes fois d'affections diverses, car les uns estoient incitez d'un desir honneste et louable d'avancer en la cognoissance de l'univers, pour en rapporter la science que le cœur de l'homme bien assis desire naturellement, ayant opinion qu'à cela la navigation leur apporteroit grand avantage, les autres eschauffez encor en leur cœur guerrier, si rendirent aussi : aimans mieux encourir la fascherie des eaux, que posans les armes se retirer à leur pre-

(1) Paix d'Amboise, qui termine la première guerre civile.

mière condition. Ce qui pouvoit aussi bien fort inviter les uns et les autres, c'estoit le bruit qui couroit par deçà, c'est à savoir que la Floride promettoit le suffisant contentement de tout ce que l'homme pourroit desirer en la terre, d'autant que ce pays recevoit du ciel une faveur et demeure singulière, quand il ne seroit ne glacé ne gelé de la roide froidure du Septentrion, ne rosty et bruslé de l'ardeur du Midy : que les champs sans estre labourez ou anciennement exercez, produisent assez de quoy soustenir etsuffisamment entretenir la vie du peuple qui y habiteroit : qu'il semble que pour en faire un pays des plus fertiles et riches de toute la rondeur des terres, ne seroit requis sinon qu'hommes deligens et industrieux qui employassent la bonté et graisse de la terre à l'utilité du genre humain, qu'ayant son estendue de l'Aquilon au Septentrion, quasi en pareille longitude que nostre Europe, et la latitude de 23 degrez, souvent qu'elle est frappée des rayons de son haut soleil, reçoit en elle force chaleur, laquelle toutes fois est temperée, non seulement de la fraischeur de la nuit ou de la rosée du ciel, mais aussi de gracieuses pluyes en abondance, dont le gazon en devient fertile, voire de sorte que l'herbe forte y croist en hauteur admirable, qu'elle est riche d'or et de toute sorte d'animaux : qu'ayant les champs pleins et spacieux ; ce neantmoins aussis montagnes sont assez hautes, les fleuves plaisans à merveille, arbres divers, rendant la gomme odoriferante. Que tout cela considéré, ne pouvoit autrement advenir que l'homme ne trouvast là grand plaisir et singuliere delectation.

Plusieurs donc allechez de telles promesses, aucuns aussi d'un avare desir de se faire riches en ce voyage, à cause de l'or, se rendoyent par troupes en ceste ville (1), où la monstre se devoit faire, pour en choisir ceux qui, au iugement du lieutenant du Roy en ceste part, se trouveroyent les plus idoines à continuer l'entreprise. Or, elle ne fut pas si tost mise en effect, comme aucuns le desiroyent, et ceux principalement qui avoyent receu les soldats en leur hostel ; car ils estoient ennuyez d'avoir hommes qui fassent telle chere sans payer leur escot, combien qu'on leur promit avec assurance, qu'en bref temps ils seroyent contentez et satisfaits, et furent quatre mois et plus en ceste ville à faire la piaffe ; et finalement ils furent obligez, par serment solennel, de se porter fidelement au service du Roy, recevant la paye pour six mois, ce qui ne vint pas au contentement du coronal, car environ le mois de may, que de rechef le denombrement des

(1) Dieppe.

hommes se devoit faire pour embarquer, aucun de ceux mesmes qui avoyent touché la paye, se formans une conscience d'un si long voyage, estonnez aussi de la force barbare de la mer, changerent incontinent leur propos, et se retirèrent secretement sans passer plus outre. Or, pour aller au devant de ceste dissolution et desbauchement d'hommes qui se promettoit, ils furent de rechef instamment appelez, et leur fut commandé que tout incontinent et à la même heure s'embarquassent, qui fut le 10^e jour de may, et demeurasmes en ceste rade jusques au 22^e jour du mesme mois, attendant quelques bestiaux et farines. Le nombre des hommes qui monterent pour le voyage estoit de trois cens, compris aucuns artisans avec leurs familles; et comme nous attendions le commandement et commodité de nostre lieutenant du Roy, et vent favorable, le mardi, 22 dudit mois, no' fusmes assaillis de vents impetueux, soufflants d'une part et d'autre, de sorte que les vagues s'entrerentroyent d'une façon indicible; et donnerent telle frayeur à nos mariniers, qu'ils ne trouverent autre remede ni moyen propre, sinon couper les cables, quitter les ancres et nous abandonner au gré du vent, le plus violent qui fust, un vent de nord est, lequel nous chassa de telle vitesse, qu'incontinent nous volasmes au Havre-de-Grace, et là demeurasmes trois jours, attendans nouvelles de Dieppe, par un brigandin que nous y envoyasmes expres; et puis nous appareillasmes de ceste rade le 26 du mesme mois; et comme nous tendions à singler droit à nostre route, nous trouvassmes incontinent vent contraire, et nous commanda d'aller terrir et poser les ancres en l'isle Wich, l'une des contrees d'Angleterre, où les Anglais voulurent cognoistre de nostre entreprise; et nous ayans cogneus s'offrirent à nous faire plaisir. Or du jour que nous arrivassmes là, qui fut le 28 de ce mois, nous y demeurassmes ancrez jusques au 14 de iuin, et le iour mesme nous eusmes le vent nord est à souhait et levassmes les voiles pour chasser droit à la Floride, laquelle nous appellions comme une nouvelle France, et demeurassmes singlant la grand'mer Oceane deux mois entiers, premier que puissions avoir aucune cognoissance des terres de la Floride, reservé l'une des isles de Entilles, appelée des paysans Vocaiouques (1), et en françois la Grand-Lucoise; aucun des nostres la voulurent appeler du nom de Catherine la Royne, mère du Roy; et disent qu'elle est de 27 degrez de latitude; nous trouvassmes aussi quelque navire

(1) Sans doute le groupe des Caicos, dans l'archipel des Lucayes.

à deux cents lieües de là vers l'eau, mais nous ne l'approchâmes de plus près que de trois ou quatre lieües.

Lorsque nous fûmes arrivés en la terre de la Floride, qui fust le 14 d'aoust, nous apperceusmes le feu qu'les Indes nous faisoient; nous envoyâmes le brigandin qui descouvrit une petite riviere, et au dessus de l'embranchure s'y trouverent quelques sauvages qui troquerent quelque argent à de la marchandise que nous avions portée de ce pays, et disoyent que l'argent leur estoit demeuré d'un navire là eschoüé, revenant des Entilles; nous y trouvâmes aussi un seul Espagnol eschappé d'un naufrage il y avoit vingt ans passez, lequel nous recueillîmes avec nous, et nous enquîmes s'il auroit entendu quelque chose des François, et où ils pourroyent estre campez; lequel nous respondit ne rien savoir autre chose que ce qu'il avoit entendu des sauvages, c'est qu'ils estoient placez à cinquante lieües plus nord que le lieu où nous avions terri. Or de là nous resinglâmes loin au long de la coste, qui nous sembla basse et la terre sablonneuse, plantée d'arbres fort petits, et y sont aussi les marees qui viennent du sud-ouest, assez petites, et à mi-chemin de là nous descouvrimmes une riviere que nos gens auparavant avoyent appelée la riviere de May, où mesmes les marees ne sont grandes, qui viennent du nord nord est, et peut-on voir, à cause de la basse eau, la bouche des ancras, et avons esprouvé qu'à trois ou quatre lieües de la terre, il n'y a que six ou sept brasses d'eau ou environ; il me souvient aussi qu'entre la riviere de May, et une autre qu'on appelle d'Ay, nous en cognûmes une autre qui demeure nord de celle de May environ deux lieues, et la mouillans l'ancre chasque nuit à huit ou neuf brasses d'eau, trouvions fonds de sable, aucunes fois de graviers, et aucune fois de vase, nous sondâmes aussi la riviere des Dauphins, et la trouvâmes haute sur la barre de deux brasses; mais la mer y croist de trois quartiers de brasse; et apres que nous eûmes, le long de la coste, regardé à descendre, le 27 d'aoust nous vinsmes mouiller à la rade de la riviere de May, à sept brasses d'eau, demeurant de l'eau à la terre environ deux lieües. Le mercredi, 29 du mesme mois, nous entrâmes trois des petits navires et chassâmes amont la riviere, droit au fort de la Carreline, que nos gens avoyent auparavant basti pour leur estre lieu d'assurance et de retraite, place assez commode, tant pour la riviere qu'elle a d'un costé et le bois de l'autre, qui n'est distant que d'un bien petit quart de lieüe, et le champ entre le fort et le bois, et un costau fort plaisant tout couvert d'herbes fort grandes et expresses, et n'y a chemin au bois, sinon que la lar-

geur d'un pas d'homme que nos gens avoyent fait pour aller à la fontaine dans le bois.

Quand donc nous fusmes arrivezpres d'icelle place, nostre lieutenant fist descharger et porter les vivres au fort, et autres munitions pour recreer la place, et commanda que nous artisans, femmes et petits enfans, y allissions, et nous y fait conduire par le sieur d'Ully, de Beauchaire et autres, ausquels aussi il laissa la garde de son plus precieux bagage. Ceux qui nous attendoyent au fort furent grandement resiouys de notre venue, car ils estoyent angoisiez et troublez d'estre si longtemps sans rien ouïr de la France : et qui plus augmentoit leur douleur, ils estoyent sans vivres, mais qu'ils se vousissent renger à la façon de vivre des paisans sauvages, desquels encor ne pouvoient-ils rien avoir, si non par courses, avec force et violence, comme plus amplement nous dirons en son lieu.

Or quand nous fusmes de sejour, ie consideray la forme des habitans de là terre, qui me sembla bonne et assez humaine, car les hommes sont droits et quarrez, et d'un taint tirant au rouge. l'ay entendu dire qu'ils ont Roys en chasque village, et pour ornement il ont le cuir marqueté d'une estrange façon; ils n'ont aucun accoustrement, non plus les hommes que les femmes; mais la femme ceint un petit voile de pellisse de cerf ou d'autre animal, le nœud bastant le costé gauche sur la cuisse, pour couvrir la partie de sa nature la plus honteuse; ils ne sont ne camus ne lippus, ains ont le visage rond et plain, les yeux aspres et vigoureux; ils nourrissent leurs cheveux fort longs, et les troussent proprement à l'entour de leurs testes, et ceste trousse de cheveux leur sert, comme de carquois, à porter leurs fleches quand ils sont en guerre; c'est merveilles que soudainement il les ont en main pour en tirer loin et droit au possible. Quant aux mœurs, ils sont dissolus, ils n'enseignent point leurs enfans et ne les corrigent aucunement, ils prennent sans conscience et s'attribuent tout ce qu'ils peuvent secretement emporter. Chacun a sa femme propre, et gardent le mariage voire avec toute rigueur. Ils sont en guerre contre les pais frontiers, qui sont de divers langages. Les armes les plus insignes sont arcs et fleches; leurs demeures sont de figure ronde et quasi à la façon des colombiers de ce pais, fondees et establies de gros arbres, couvertes au dessus de feuilles de palmiers, et ne craignent point les vents et tempestes; ils sont souvent faschez de petites mouches, lesquelles ils appellent en leur langage *maringòus*, et faut qu'ordinairement aux maisons ils facent feu, et expressement sous leurs lits, afin d'estre delivrez de eeste ver-

mine; ils disent qu'elles piquent fort asprement, et la partie de la chair touchée de leur morsure devient comme celle d'un ladre. Ils n'estiment rien plus riche ou plus beau que plumes d'oiseaux de diverses couleurs; ils ont en grand prix petits calcules, qu'ils font d'os de poissons et autres pierres verdes et rouges; leurs vivres sont racines, fruits, herbes et poissons de diverses sortes, et le poisson leur est fort gras qu'ils sorissent, et l'appellent en leur langue *bouquané*; ils en tirent la graisse et s'en servent au lieu de beurre ou d'autre sausse; ils n'ont pas de blé, mais ils ont le mil en abondance et croist à la hauteur de sept pieds; il a son tuyau gros comme celui d'une canne, et son grain est gros comme un pois, l'espy long comme d'un pied; sa couleur est ainsi que celle de la cire récente; le moyen d'en user est premièrement de le froisser et resoudre en farine; puis après le deffont par meslinge, et en font leur migan, qui ressemble le risque l'on sert en ce pays; il le faut manger aussitost qu'il est fait, parce qu'il se change incontinent, et n'est point de garde; ils ont force vignes bastardes, rampantes à l'entour des arbres, ainsi que nous voyons en quelques contrees de ce royaume; mais ils n'ont pas l'usage d'en tirer le vin; leur boisson, qu'ils appellent *cassinnet*, se fait d'herbes composees, et m'a semblé de telle couleur que la cervoise de ce pays; i'en ay gousté et ne l'ay point trouvé fort estrange. Quant au pays il me semble montueux, et y a beaucoup de forests, qui peut bien estre cause de tant de bestes sauvages, lesquelles ils disent porter grande nuisance à ceux qui ne se donnent garde. Je laisseray à dire beaucoup de choses des animaux estranges, desquels seulement i'ai ouy parler; ce m'est assez de raconter ici ce que i'ay veu et qui me semble digne de memoire, pour la postérité; et singulièrement des crocodilles (1) que l'on voit assez souvent sortir du sable pour aller à leur proye. Nous en avons veu plusieurs, mesmes un mort, et avons mangé de sa chair, qui nous sembla tendre et blanche comme celle d'un veau, et quasi de mesme goust; il avoit esté tué d'un coup de harque bouzade, porté entre deux escailles; que s'il n'eust été là frappé, ses escailles autrement sont assez fortes pour le garentir de tous coups; il avoit la gueulle fort grande et les maschouères renversees d'une horrible façon, desquelles les dents s'entretenoyent ainsi qu'un peigne, et pouvoit ouvrir la gueulle assez grande pour devorer une genisse; il estoit long de corps de douze à treze pieds; il avoit les iambes fort courtes à la proportion du corps;

(1) Caïmans.

ses ongles estranges et cruels, sa queue forte et longue, en quoi gist et consiste sa vie et sa principale défense. Aussi ie n'ay veu en sa gueulle aucune apparence de langue, si elle n'estoit cachee en son palais; car il avoit (comme i'ai dit) la maschouëre de dessus dessous, chose monstrueuse, et qui seulement à regarder pouvoit donner frayeur aux hommes; i'ai veu aussi un serpent mort, assez près du bois, qui avoit esté tué par l'un de nos gens duquel les sauvages vindrent couper la teste, et l'emporterent avec un grand soin et diligence; ie n'ay seu savoir la raison pourquoy il avoit ailes par lesquelles il pouvoit aucunement voltiger sur la terre. Aucuns des nostres estimoient que les sauvages faisoient cela par quelque superstition, et à ce que i'en ay veu, ils ne sont pas sans opinion de divinité, mesmes aussi ay-ie pris conjecture de quelques circonstances que facilement on les pourroit dresser, non seulement à civilité et honnesteté, mais aussi à sainteté et religion, si le decret du Seigneur le permettoit; car aussitost que la cloche du fort avoit sonné pour faire les prières, ils se tournoyent en la place, et là comme nous dressoyent les mains au ciel, voire avec reverence et attention.

Ce temps après notre coronal estoit après pour s'acquitter fidelement de sa charge, et donnoit ordre que la place fust tellement remparee et munie, qu'elle servist apres de sauvegarde, si d'aventure les sauvages nous eussent voulu courir sus, lorsque le lundi, troisième de septembre, arrivèrent, pres de nostre equippage, cinq navires Espagnols. L'Admiral se montrant à la grandeur de quatre cens tonneaux, la barque de cent cinquante, suivis de trois patenas qui vindrent mouiller l'ancre à l'enfonseure de nos quatre navires, environ les neuf heures du soir. La nuict ils parlerent ensemble, et sur ce que les nostres demanderent pourquoy et à quelle fin ils les cherchoyent, respondirent qu'ils estoient ennemis et que la guerre estoit suffisamment declairee. Lors les nostres regardant à la force des Espagnols, à leur enviè et mauvais vouloir, deshabillerent et mirent les voiles haut, et les Espagnols firent chasse apres eux; mais ils ne les peurent avoir à la voile. Par quoy ils se retirerent en la riviere des Dauphins; car là ils avoyent délibéré de faire descente, après avoir communiqué de nostre ruine avec les sauvages, comme l'issue de leur entreprise l'a fait finalement cognoistre; et de ceste riviere envoyerent de leurs hommes par embuscade, autant que ils penserent estre de necessité pour executer leur entreprise. Et avons entendu depuis des sauvages qu'ils estoient en armes environ six cens hommes; tost après trois de noz navires revenus à la rade, car *la Trinité*,

nostre admiralle, avoit esté emportée vers l'eau ; le capitaine Jean Ribaut se delibera avec ces trois d'aller trouver les Espagnols, apres avoir resolu en son conseil qu'il estoit necessaire de se monstrier contre eux-sur les eaux, sinon que nous vousissions encourir la perte de nos vaisseaux. Car nos hommes estant à terre, rien ne les eut empesché d'aborder noz navires, de les crocher, qui nous sembloit une perte intolérable, pour ce regard principalement ; c'est à savoir que n'aurions pour l'avenir commodité d'envoyer en France, pour faire entendre à la maiesté du Roy, de l'estat de notre entreprise. Parquoy le lundi, dixième jour de septembre, trois heures après midi, le capitaine et lieutenant de Roy voulut recevoir ses hommes, et apres les avoir exhortez de bien faire pour le service du Roy, s'embarqua ensemble avec eux ; prenant pour sa défense, non seulement les soldats qu'ils avoyent nouvellement amenez, mais aussi les plus signalez de ceux qui tenoyent la place auparavant, nommèrent (1) l'enseigne, caporal et sergent du capitaine Laudonière. Ce capitaine, ennuyé de n'avoir entendu nouvelles de France et fasché d'estre privé de vivres, un peu auparavant que nous fussions là arrivez, pensoit à retourner, et cependant ne se soucioit beaucoup si ceux de sa compagnie faisoient choses aux sauvages ; de quoy leur bonne affection se destournast des François ; ains il les permettoit forcer et amener prisonniers dans le fort, prendre et ravir leur mil et autres choses que la nécessité, laquelle ne peut estre so'aucune loy, leur commandoit. Et d'autant que le désir de se venger est naturellement planté au cœur de l'homme, mesme aussi l'appétit commun à tous les animaux de se défendre, son corps et sa vie et de destourner les choses qui semblent apporter quelque nuisance, il ne faut douter que ce sauvage ne complota et pratiqua avec l'Espagnol, comme il se pourroit delivrer de ceste gent, de laquelle il estoit et en son corps en ses biens travaillé. Le mardy, onziesme de septembre, à huit heures du matin ou environ, lorsque nos gens estoient assez près des Espagnols, se leva un tourbillon de vent qui dura longtems, avec de grosses pluyes, esclairs et tonnerres ; de sorte qu'à la fois l'air estoit comme en feu, et les parties effrayées des menaces du ciel s'es-carterent ; les nostres trois navires furent contraints de ponger ; et les autres, admiral et barque espagnole, de faire le vent bon ; et dura la malice de ce temps jusques au vingt troisième jour de septembre.

Or les Espagnols descendus à terre eurent assez de loisir de nous

(1) D'Erlach, d'Ottigny, Lacaille.

espionner et mesmes de s'informer des moyens qu'ils tiendroyent pour nous surprendre, estans bien advertis que nos forces estoyent sur les eaux, et que le reste, qui estoit demeuré au fort, estoit composé partie de malades, encore alterez de l'air de la mer : partie aussi d'artisans, de femmes et petits enfans, le tout montant au nombre de deux cens quarante ames, recommandees à la garde et diligence du capitaine Laudaniere qui ne se doutoit aucunement qu'aucune force peust venir par terre pour les endommager. Parquoy la garde leva pour s'en aller rafraischir, à cause des mauvais temps qui avoient continué toute la nuict, un peu devant soleil levant, la pluspart des nostres au fort dormans et en leurs lits ; le guichet ouvert, l'Espagnol ayant tracassé bois, estangs et rivières, conduit par le sauvage, et arrivé le jeudi vingtieme jour de septembre au matin, temps fort pluvieux, et entrent sans nulle resistance dans le fort, et font une horrible execution de la rage et furie qu'ils avoyent conceue contre nostre nation ; c'estoit lors à qui mieux mieux esgorgeroit hommes, sains et malades, femmes et petits enfans, de sorte qu'il n'est possible de songer un massacre qui puisse estre esgalé à celsui-ci, en cruauté et barbarie.

Aucuns des nostres les plus habiles sortans de leurs lits s'escoulerent, et se sauverent de vistesse dans les navires qui estoyent en la riviere, laissez du coronal à la garde de Jaques Ribaut, capitaine d'un navire nommé *la Perle*, et de Loys Ballard, son lieutenant : les autres surpris sauterent par dessus la pallissade, singulierement le capitaine Lauduniere se sauva par la, avec celle qui le servoit à la chambre. Je fus aussi surpris allant à ma besongne, le fermoir à la main ; car sortant de la cabane, ie rencontray les ennemis, et ne treuvay autre moyen deschapper, sinon tourner le dos et me haster au possible de sauter aussi par dessus la palissade ; car i'estoye aussi poursuivi de pas à pas d'une picque et pertizane, et ne say comment autrement, sinon de la grace de Dieu, mes forces se redoublerent, de moy, dis-ie, povre vieillard que ie suis, et tout gris : toutes fois ie sautay le rampart, ce qu'à loisir ie n'eusse peu faire en rampant, car il estoit élevé de huict à neuf pieds, et lors ie me hastay de me sauver au bois : et comme i'estoye assez près de la rive du bois, à la distance d'un bon trait d'arc, ie me retournay vers le fort et m'arrestay un peu de temps sur la coste, et d'autant plus hardiment, parce que personne ne me poursuivoit. Et comme de cest endroit, tout le fort, mesmes la basse court, me fut descouverte, aussi vi-ie là une horrible tuerie, qui se faisoit de noz gens,

et trois enseignes de nos adversaires plantées sur les rampars. Ayans donques perdu toute espérance de voir noz gens ralliez, ie resignay tous mes sens au Seigneur, et me recommandant à sa miséricorde, grace et faveur, ie me lançay dans le bois, car il me sembloit que ie ne pourroye trouver cruauté plus grande entre les bestes sauvages que celle des ennemis : laquelle i'avoye veu se desborder sur les nostres.

Or la misere et angoisse en laquelle ie me trouvoy lors pressé et enserré, ne voyant plus en terre moyen de salut, sinon que le Seigneur de grace speciale et pardessus toute opinion d'homme me delivrast ; me faisoit ietter souspirs et sanglots, et d'une parole rompuë de destresse, crier ainsi au Seigneur : O Dieu de noz peres, et Seigneur de misericorde, qui nous as commandé de t'invoquer, mesmes du profond des enfers et des abysmes de mort, promettant incontinent ton ayde et ton secours, monstre moy pour l'esperance que i'ay en toy quel chemin ie doy tenir, pour venir à fin de ceste miserable vieillesse, plongée au gouffre de douleur et d'amertume. Au moins fay que sentant l'effect de ta mercy, l'assurance que i'ay de tes promesses conecüe en mon cœur, ne me soit arrachée, pour l'apprehension de la cruauté de ces bestes sauvages et furieuses d'un costé, et de tes ennemis et les nostres d'autre : qui nous en veulent plus, pour la memoire de ton nom qui est invoqué sur nous q' pour autre chose : ayde-moy, mon Dieu, assiste-moy, car ie suis tant affligé que plus n'en puis. Et cependant que ie faisois ce discours, traversant le bois fort espès et comme tissu de ronces et espines, au dessous des hauts arbres, où il n'y avoit chemin ne sentier aucun, à peine avoy-ie tracassé le chemin de demie heure, quand ie vins à entendre un bruit comme de pleurs et gemissemens d'hommes, qui estoient à l'entour de moy. Et m'avançant au nom de Dieu et en la confiance de son secours, ie descouvri l'un de nostres, nommé le sieur de la Blonderie, et un peu arriere de luy, un autre, nommé maistre Robert, assez cognu de no' tous, d'autant qu'il avoit charge de faire les prieres en nostre fort. Tost apres nous trouvastes le laquais du sieur d'Ully, le neveu de M. Lebeau, maistre Jaques Tousé, et plusieurs autres : et nous assemblez conferions de nos miseres, en commun, en deliberions de ce que nous aurions à faire pour sauver noz vies : l'un des nostres, assez estimé d'estre fort exercé en leçon des Escritures saintes, proposa quasi en ceste manière : Frères, nous voyons en quelle extremité nous sommes, quelque part que nous tournions les yeux, nous ne voyons

que barbarie. Le ciel, la terre, la mer, les bois, les hommes : bref rien ne no' favorise : que savons-nous si nous rendans à la miséricorde de l'Espagnol, il nous fera grace? Bien encore qu'il nous tue, ce sera pour souffrir un peu de temps : ils sont hommes, et ce peut faire que leur fureur appaisée, ils nous recevront à quelque composition ; autrement que pourrions-nous faire ? Ne vaut-il pas mieux tomber en la main des hommes, qu'en la gueulle des bestes sauvages, ou bien se laisser mourir de faim en ceste terre estrange? Après qu'il eut ainsi parlé, la plupart de notre compagnie fut de son avis, et loua son conseil. Nonobstant que ie remonstrasse la cruauté encore toute sanglante des adversaires, et que ce n'estoit point seulement pour une cause ou debat humain qu'ils avoyent executé d'une telle fureur leur entreprise, mais principalement pour l'avertissement qu'on leur avoit donné, que nous serions de ceux qui seroient reformez à la prédication de l'Évangile ; que nous serions lasches de regarder plustost aux hommes qu'à Dieu qui fait vivre les siens au milieu de la mort, et donne ordinairement son assistance lorsque l'espérance des hommes est en défaut. Aussi alleguoy-je quelques exemples de l'Escriture à propos de Joseph, de Daniel, d'Élie et des autres prophètes, mesme des apostres, comme de saint Pierre et de saint Paul, qui tous ont esté tirez hors d'afflictions voire par moyens extraordinaires et estranges au sens et à la raison de l'homme : son bras, disoy-je, n'est amoindri ni affoibli aucunement, sa main est toujours une. Ne vous souvient-il point, disoy-je, de la fuite des Israélites devant Pharaon ? Quelle espérance avoit le peuple d'eschapper des mains de ce tyran puissant et cruel? Il leur marchoit quasi sur les talons. Devant eux ils avoyent la mer, aux deux costez les montagnes inaccessibles. Quoy donc? celui qui a ouvert la mer pour faire la voye à son peuple, et pour puis après engloutir ses ennemis, ne pourroit-il nous conduire par les lieux champestres de ce pays estrange ? Quoy que ie tinse tels propos, six de la compagnie suivirent la premiere proposition, et nous abandonnerent pour se retirer à la part de noz ennemis, esperant trouver grace devant eux ; mais ils cogneurent incontinent et par expérience, quelle folie c'est de se fier plus aux hommes qu'aux promesses du Seigneur. Car estans sortis hors le bois, comme ils descendoient au fort, ils furent incontinent saisis des Espagnols, et traittez à la façon des autres. Ils furent donc esgorgez et massacrez, et puis trainez au bord de la riviere, où les autres tuez au fort estoyent par monceaux.

Je ne veux pas ici me taire d'un exemple d'extreme cruauté. Jacques Ribaut, capitaine de *la Perle*, tenoit les navires à l'ancre, à cent paspres de ceste boucherie, où il receut beaucoup de ceux qui eschapperent de ceste tuerie. Or les Espagnols ayant le cœur gros à cause de leur victoire, et acharnez à partuer le reste des François, braquerent les canons du fort contre les navires et batteaux; mais à cause du temps pluvieux, et que les canons aussi estoient mal apprestez, ils ne feirent aucun dommage à nos gens; mais ils firent marcher une trompette iusqu'à eux pour les sommer de se rendre. Et quand ils veirent que cela ne les intimidoit aucunement, ils envoyèrent un de leurs hommes iusques aux navires, mettant en avant l'autorité de Don Père de Malvando, coronal de leur compagnie, pour composer avec noz gens, à telle condition qu'ils quittassent les navires et qu'ils se retirassent avec les batteaux, leurs bagues sauvées, aux autres navires qui estoient bas à l'anbouehure de la riviere, distant du fort environ deux lieües, à quoy nos gens respondirent qu'il y eust aucune guerre entre eux, que depuis six mois ils avoyent reçeus commandement du Roy pour faire ce voyage, que tant s'en faut qu'il fust entrepris pour faire tort ou exaetion à aucun, quand il leur estoit expressément defendu de Sa Maiesté, et mesmes de son Admiral, de ne faire descente en aucune terre d'Espagne, ni mesmes en approcher de peur de les offenser. Nous avons gardé et observé inviolablement le commandement du Roy et ne pouvez dire contre nous que nous ayons esté cause du massacre que vous avez fait de nos hommes contre tout usage de guerre, ce qui nous fait seigner le cœur et de quoy vous pourrez bien vous ressentir en temps et lieu. Quant au navire que vous demandez, vous auriez plus tost noz vies; et où vous n'voudrez parforcer, nous employerons le moyen que Dieu et nature nous a donné pour nous défendre. L'Espagnol retourné rapporta que noz gens ne se mouvoient pour rien, ains qu'ils estoient deliberez de se bien defendre. Lors ceste furieuse troupe reietta sa colere et sanglant despit sur les morts, et les exposerent en monstre aux François qui restoyent sur les eaux, et tasehoient à navrer le cœur de ceux desquels ils ne pouvoyent, comme ils eüssent bien voulu, desmembrer les corps; car, arrachant les yeux des morts, les fichoyent au bout des dagues, et puis avec cris, hurlemens et toute gaudisserie, les iettoient contre nos François vers l'eau.

Quant à nous qui demeurâmes au bois, nous continuâmes à traverser, tirant à nostre iugement au plus près de la mer. Et comme

il pleut à Dieu de conduire noz pas et dresser noz voies, bientost nous parvinsmes à la croupe d'une montagne, et de là commençâmes à voir la mer. Mais il y avoit encor grande distance; et qui pis estoit, le chemin que nous avions à tenir se monstroit merveilleusement estrange et difficile; premierement, la montagne de laquelle descendre il nous estoit necessaire, estoit de telle hauteur et si roide qu'il n'estoit possible à hommes, en descendant, se tenir debout, et iamais n'eussions osé nous mettre à descendre sans l'espérance que nous avrions de nous contretenir par les branches des buissons qui estoient fréquens sur le costau de la montagne, et pour sauver la vie, n'espargnant point les mains, lesquelles nous avions toutes gastees et sanglantes, mesmes les iambes et quasi tout le corps deschiré. Or, descendus que nous fusmes de la montagne, nous perdismes la veüe de la mer, à cause d'un petit bois qui estoit contre nous planté sur une petite colline, et pour aller au bois il nous falloït traverser une grande pree toute de vase et de fondrière, couverte de roseaux et autres sortes d'herbes fort estranges; car le tuyau estoit dur comme bois, et les feuilles nous découpoient pieds et iambes iusques au sang, estans tousiours en l'eau iusques au four, et qui redoubloit nostre misere et calamité, la pluye tombait tellement du ciel sur nous que, comme en un deluge, nous estions tout ce temps-là entre deux eaux; et plus nous marchions avant, aussi nous trouvions l'eau profonde. Et lors pensant bien estre au dernier periode de nostre vie, nous embrassâmes l'un l'autre, et d'affection commune nous commençâmes à soupirer et crier au Seigneur, accusant noz pechez, et recognoissans sur nous la rigueur de ses iugemens. Hélas! Seigneur, disions-nous, que sommes-nous plus q' povres vermisscaux de terre? Noz ames, toutes alterees de douleur, se rendent entre tes bras; ô Père de misericorde et Dieu de charité! delivre nous de ce pas de la mort; ou si tu veux qu'en ce desert nous tirions le dernier soupir de la vie, assiste-nous à ce que la mort, de toutes choses la plus terrible, nous venant saisir, ne nous estonne davantage, mais que nous demeurions fermes et stables au sens de ta faveur et bienveillance que nous avons tant et tant esprouvee à cause de ton Christ, pour donner lieu à l'esprit de Satan, esprit de desespoir et de deffiance; car, soit que nous mourions, nous protestons maintenant devant ta maïesté, que nous voulons mourir à toy; soit que nous vivions, ce sera pour raconter tes merveilles au milieu de l'assemblée de tes serviteurs.

Nos prières faites, nous marchâmes à grand' peine droit au bois

tant que nous arrivâmes près d'une grosse rivière q' couroit au milieu de ceste pree; le canal estoit assez estroit, mais fort profond, et l'eau y couloit de grande vitesse, d'autant que tout le champ penoit vers la mer. Ce fut une autre augmentation de noz angoisses, car il n'y avoit homme des nostres qui osast entreprendre à passer la rivière à nage; mais en ceste confusion de noz pensees, quant à trouver moyen de passer outre, il me souvint du bois que nous avions laissé derrière nous; après avoir exhorté mes freres à patience et à continuer à bien espérer du Seigneur, ie retournay au bois, et y coupay une longue perche, avec un fust d'un fermail assez grand qui me demeura en la main, de l'heure que le fort fut pris, et retournay aux autres qui m'attendoient en grande perplexité. Or ça, dis-je, freres, essayons si Dieu, par le moyen de ce baston, nous vouldra donner quelque avantage à parfaire nostre chemin. Lors nous couchâmes la perche dessus l'eau; l'un des nostres, et chacun à son tour, le tenant par un bout et entrant en l'eau, portoit la perche quant à soy; et au milieu du canal, comme nous en perdions la veüe, le poussâmes de force assez près de l'autre rive, où il print terre à l'aide des cannes et autres herbes qui estoient de l'autre bord; et, à son exemple, passâmes ainsi un à la fois; mais ce ne fut pas sans grand péril et sans boire beaucoup de ceste eau salée, voire et tellement que nous, venans à l'autre bord, nous avions le cœur tout espousseté, et estions ainsi affadis comme si nous eussions esté à demi noyés. Après que nous fûmes revenus et que nous eûmes repris courage, tendans toujours à ce bois que nous avions remarqué proche de la mer, la perche mesme no' fut necessaire à passer un autre bras d'eau, qui ne nous donna pas moins de fascherie que le premier; mais, grâces à Dieu, nous le passâmes et entrâmes le soir mesme dedans le bois, où demeurâmes la nuict en grande crainte et tremblement, estant debout contre les arbres. Et combien que nous fussions travaillez tant et plus, si n'avions-nous pas volonté de dormir. Car quel pourroit estre le repos des esprits en telle frayeur. Mesmes no' vîmes environ le point du jour une beste grande comme un cerf, à cinquante passes près de nous, qui avoit la teste fort grosse, les yeux flamboyans et sans silles, les oreilles pendantes, ayant les parties de derrière eminentes. Elle nous sembla monstrueuse à cause de ses yeux fort estincellans et grans à merveilles : laquelle toutesfois ne s'approcha de nous pour nous faire aucune nuisance. Le iour venu nous sortîmes du bois et revîmes la mer, à laquelle nous aspirions après Dieu, comme au seul

moyen de sauver noz vies; mais nous fumes de rechef faschez et troublez, car nous apperceusmes un pays de mareses et lieux fangeux, plein d'eau et couvert de roseaux, comme celui que nous avions passé le jour précédent. Nous marchasmes donc au travers de ceste pree, et assez pres de la route que nous avions à faire. Nous apperceusmes parmi les roseaux une troupe de gens que nous estimions estre de prime face noz ennemis, qui fussent là venus pour nous couper chemin; mais quand nous eusmes veu de pres que ils estoient desolez comme nous, nuds et effrayez, nous entendismes incontinent qu'ilz estoient de noz gens; aussi estoit-ce le capitaine Lauduniere, sa fille de chambre, Jacques Morgues de Dieppe, François Duval de Rouen, le fils de la Couronne de fer de Rouen, Nigaise de la Crotte, Nicolas le menuzicr, le trompette du sieur de Lauduniere et autres, qui tous ensemble, faisoient le nombre de vingt-six hommes. Sur la deliberation de ce que nous avions à faire, deux de noz gens monterent au coupeau de l'un des arbres le plus haut, et descouvrirent l'un de noz petits navires, qui estoit celui du capitaine Maillard, auquel ils donnèrent le signal, pour lequel il fut adverti que nous avions besoin de son secours. Lors il nous fait arriver sa petite barque; mais pour approcher du rivage il nous estoit necessaire de traverser des roseaux et autres deux rivieres semblables à celles que nous avions passées le jour precedent. A quoi nous furent grandement utiles et necessaires la perche que j'avoie coupee l'autre matin, et deux autres desquelles ceux du sieur de Lauduniere avoyent fait provision, et vinsmes apres pres de la barque, mais le cœur nous faillit et de faim et de travail, et fussions demeurez là, sinon que les matelots nous eussent presté la main, qui se monstrerent fort secourables, et nous porterent les uns apres les autres jusques dedans la barque, et nous rendirent tous au navire où nous fusmes bien et cherement receus; ils nous donnerent pain et eau, et après avoir mangé nous commençasmes petit à petit à reprendre force et vigueur qui nous fut argument très certain de recognoistre le salut du Seigneur, lequel nous avoit sauvez contre l'esperance d'une infinité de dangers de mort, desquels nous avions esté environnez et assiegez de toutes parts, pour luy en rendre graces et louanges à iamais. Nous passasmes ainsi toute la nuict, racontans les merveilles du Seigneur, et nous consolasmes les uns les autres en la souvenance de nostre salut. Et, le iour estant venu, Jacques Ribaut, capitaine de *la Perle*, nous aborda pour conferer avec nous de ce que nous pourrions faire, et du moyen que nous pourrions tenir pour sauver le reste de

noz hommes et les vaisseaux. Et alors il fut remonstré le peu de vivres que nous avions, noz forces rompues, noz munitions et apparats de defense saisis, l'incertitude de l'estat de nostre coronal, ne sachant s'il estoit eschoüé en quelque costé, au loin arriere de nous, emporté de la tourmente. Nous conclumes donc que nous ne pourrions mieux faire que d'essayer de retourner en France, et furent d'avis les plus grands de nostre compagnie de separer en deux parties ceux qui estoient eschapez de la iournée du fort, et que l'une demeurast en *la Perle*, et l'autre se retirast sous la charge du capitaine Maillard. Or le ieu-di, vingt cinquieme iour du mois de septembre, nous partismes de ceste coste à la faveur d'un gros vent du nord, estans deliberez de nous retirer en France; et, dès le premier jour, noz deux navires ont esté tellement escartez, que plus ne nous sommes entre-trouvez sur les eaux.

Nous singlasmes cinq cens lieues assez heureusement; et alors, un matin, environ soleil levant, fusmes assaillis d'un navire Espagnol, lequel nous soutinsmes au possible, et les canonnasmes d'une telle sorte que nous les rendismes subiects à nostre devotion et les batismes tellement qu'on voyoit le sang regorger par les naugeres; nous les tenions ainsi comme rendus et descendus tout bas; mais il n'y avoit aucun moyen de les cramponner, à cause du temps qui estoit fort impétueux; car il y avoit danger en les cramponnant s'entrefroisser, qui eust esté pour nous enfondrer et faire couler bas, eux aussi se contentans de ceste charge nous donnerent congé, et les laissasmes ioyeux, et remercians Dieu, de ce qu'aucun de nous ne fut blessé en ceste escarmouche ne tué, si non nostre cuisinier. Le reste de nostre navigation a esté sans aucune rencontre d'ennemis; mais nous avons esté fort tourmentez des vents, qui nous ont maintes fois menassez de nous jeter à la coste d'Hespagne, qui eust esté le comble de noz malheurs, et la chose que nous avons en plus grande horreur. Nous avons aussi enduré sur les eaux beaucoup d'autres choses, comme froit et faim, car, il faut bien entendre que nous autres qui estions eschapez de la terre de la Floride, n'avions pour tout vestement ou accoustrement, tant pour le jour comme pour la nuict, fors que la simple chemise, ou quelque autre petit haillon, qui estoit bien peu de chose pour nous défendre à l'encontre de l'iniure du temps: et qui pis est, le pain que nous mangions, nous le mangions fort eschagement, et estoit tout corrompu et gasté, mesmement aussi l'eau que nous avions estoit toute empuantie, de laquelle néantmoins no' n'a-

vions pour tout le long de la iournée que plein une petite tasse.

Ceste mauvaise nourriture a esté cause que nous estans descendus à terre, sommes tombez en beaucoup de diverses maladies, lesquelles ont emporté plusieurs des hommes qui estoient en nostre compagnie, et fusmes pour la fin de ceste navigation périlleuse et lamentable, rendus à la coste de la Rochelle, où nous avons esté receus et traittez fort humainement et gracieusement de habitants du pays et de ceux de la ville, nous donnant de leurs biens autant que nostre nécessité le requéroit : et assistez que avons esté de leur grace, nous avons eu assez de quoy chacun retourner en son pays.

Nous avons dit de Iean Ribaut qu'il s'embarqua avec l'eslite de nos soldats pour aller trouver les Espagnols, et les ayant cerchez par l'espace de cinq jours ne les trouva pas, mais il rencontra l'Admirale de son équipage, nommée *la Trinité*, et résolu de continuer à défendre la coste contre la descente des Espagnols, ignorant ce qui nous estoit advenu au fort, entra dedans : pour, selon la discipline ordinaire en mer, mieux commander à tous ses hommes : le temps leur estoit fort fascheux, d'autant que le vent estoit merueilleusement impétueux, et pluvoit incessamment. Le cinquième iour la tempeste se redoubla, et les pressa de telle sorte, qu'onques ne se peurent garder d'estre eschouez à la coste, au dessus de la riviere de May, environ cinquante lieues : les vaisseaux furent tous rompus, et leurs munitions perdues : les hommes toutes fois vindrent tous à terre, reservé le capitaine La Grange, qui se jetta sur un mast, et fut englouti des eaux : homme entre les autres lequel est à regretter, tant pour le bon conseil et adresse qui estoit en luy, que aussi pour les fruicts de son aimable accointance, tant il estoit commode à dresser les hommes pour les rendre vertueux et semblables à luy.

Noz gens alors estans sauvez à terre de la furie des ondes, se trouvèrent incontinent en une autre fascherie : car à la faim qui les tenoit ils n'avoient aucun remède, sinon qu'ils le prinsent tel que la terre le leur présentoit, c'est à savoir, herbes, racines ou autres telles choses, desquelles ils pensassent appaiser leur abbayant estomach. Il n'y avoit aussi de quoy satisfaire à leur soif : sinon des vieilles cisternes, où l'eau estoit fort trouble, mesmement l'escome qu'elle iettoit, pouvoit tant seulement au regarder faire des plus sains les plus malades : neantmoins la rage de leur grande famine les emportoit à tout avaler, combien qu'il leur semblast fort estrange, et furent en telle misère l'espace de huict iours entiers. Le neuvième iour ils trouvèrent d'aventure une barque assez petite, et

furent de cela aucunement recréés, espérans que par ce moyen ils pourroient faire entendre leur naufrage à ceux du fort. Or entre eux et le fort, il y avoit distance de douze lieues par terre, et cinquante par mer, et eust fallu qu'ils eussent traversé la riviere des Dauphins qui est fort profonde et large, environ d'un grand quart de lieüe, parquoy sans vaisseau ce leur estoit une chose impossible de passer outre. Quand donc ils eurent recouvré la barque, ils la calfadèrent de leurs chemises en lieu d'estouppes. Adonc le capitaine Jean Ribaut, de sa grace et modestie accoustumée, en appela plusieurs de son conseil, et leur fist environ telle remontrance : Compagnons et amis, il n'y a moyens de continuer la vie en telles misères et calamitez : la mort nous seroit plus à souhaitter, que de vivre estans chargez de telles afflictions, sinon que nostre bon Dieu nous a donné la foy de sa providence, pour attendre le secours tel qu'il luy plaira nous donner, et cependant c'est à nous d'employer tout nostre entendement, si nous pourrons trouver l'issue de ces angoisses. Je suis d'avis qu'il y en ait quelques uns d'entre nous, lesquels par ceste petite barque tendent par devers le fort, à fin d'avertir noz gens qu'ils nous viennent donner secours en ceste extrême nécessité. Et sur le champ iettant grosses larmes commença à invoquer le nom de Dieu, se prosternant à terre, et tous ceux aussi de sa compagnie. Les prières estant faites, ils commencèrent à regarder qui seroit le plus idoine à faire le voyage; et nommèrent Thomas le Vasseur de Dieppe, à qui Jean Ribaut donna charge, qu'au plus tost il fist entendre à nos gens en quel désastre ils estoient tombez, et allèrent avecques luy, Vincent Simon, Michel Gonor et autres jusqu'au nombre de seize. Noz gens, comme i'ay dit ci devant, estoient du costé de la riviere au dela du fort, et le iour mesme veirent de l'autre costé vers le fort une troupe d'hommes en armes, l'enseigne desployee. Après qu'ils eurent cognu par conjectures, autant qu'ils en peurent prendre, en telle distance de lieu, que c'estoyent Espagnols, noz François en telle abysme d'angoisse, pour extrême recours envoyèrent à nage quelques uns de la compagnie, pour leur faire offre de se rendre leurs vies sauves. Les délégués furent reçus de prime face assez humainement. Le capitaine de ceste compagnie espagnole, lequel se faisoit nommer Vallemande, protesta en foy de gentilhomme, chevalier et chrestien, de sa bienveillance envers les François, mesmement aussi que c'estoit la façon qui avoit esté de tout temps pratiquée en la guerre que l'Espagnol victorieux se contentast, à l'endroit du

François principalement, sans passer plus outre : exhortant en truchement, afin q' tous fussent persuadez de ceste belle promesse, que iamais il ne voudroit faire faire en cest endroit, de quoy les nations se puissent en après ressentir, et prestement fist accoustrer une barque, en laquelle il commanda qu'il y eust cinq hommes Espagnols qui entrassent dedans, et qu'ils passassent outre à noz gens, ce qu'ils firent. Or estans passez et la harangue faite de la part du capitaine Vallemande, le capitaine Iean Ribaud entra des premiers dans la barque avec les autres, jusques au nombre de trente, qui fut receu de Vallemande assez humainement, mais les autres lesquels estoient de sa compagnie furent menez assez loin arrière de luy et liez tous, deux à deux, les mains derrière le dos.

Alors le reste des nostres passoit, trente à la fois, cependant que Vallemande faisoit entretenir de paroles feintes et simulées ce bon capitaine Iean Ribaut, lequel s'attendoit simplement à la foy de ce Vallemande, à laquelle il s'estoit rendu. Or les nostres estans tous passez furent ainsi liez ensemble deux à deux, et comme ils estoient tous ensemble, François et Espagnols, cheminoyent vers le fort : le capitaine Iean Ribaud et autres nommeiment le sieur d'Ottigny, quand ils veirent ainsi les nostres estans couplez ensemble, commencèrent à changer de couleur, et de rechef se recommandèrent à la foy dudit sieur de Vallemande qui les asseuroit : leur disant, que ces liens estoient seulement pour les mener iusques au fort en assurance et que là il leur tiendrait ce qu'il avoit promis : et comme ils estoient assez près du fort, il commença à s'enquérir de ceux qui estoient matelots, charpentiers de navire, canoniers et autres, lesquels seroyent utiles aux offices de la marine, lesquels estans choisis se trouvèrent le nombre de trente hommes, et bientost après voici une compagnie du fort, laquelle compagnie venoit à l'encontre de noz gens, lesquels on faisoit marcher arrière du sieur de Vallemande et de sa compagnie, ainsi comme on feroit un troupeau de bestes lequel on chasseroit à la boucherie, lors à son de phiffres, tabourins et trompes, la hardiesse de ces furieux Espagnols se debende sur ces povres François, lesquels estoient liez et garottez : ia c'estoit à qui donneroit le plus beau coup de picque, de hallebarde et d'espée, de sorte que en demye heure ils gagnèrent le champ et emportèrent ceste glorieuse victoire, tuans ceux la vaillamment qui s'estoyent rendus, et lesquels ils avoyent receu à leur foy et sauvegarde.

Or durant ceste cruauté le capitaine Iean Ribaud fait quelques

remontrances à Vallemande , pour sauver sa vie : mesmes le sieur d'Ottigny se iettant à ses pieds, l'appelloit de sa promesse : mais tout cela ne servit de rien : car leur tournant le dos marcha quelques pas arrière d'eux, et l'un de ses bourreaux frappa par derrière d'un coup de dague le capitaine Iean Ribaud, tellement qu'il le fist tomber par terre, et puis bien tost après redoubla deux ou trois coups, tant qu'il luy eust osté la vie.

Voilà quel a esté le traitement que les nostres (lesquels s'estoyent endus sous ombre de bonne foy) ont reçu de l'Espagnol et pour combler leur cruauté et barbarie : ils ont rasé la barbe du lieutenant du Roy, pour faire monstre de leur expédition et l'ont bien tost après envoyée à Civile (1), ainsi comme aucuns de noz matelots réservez et employez pour ce mesme veyage, nous ont ces iours passez fidèlement raconté, nommément Christophe le Breton du Havre de Grace, lequel s'est secrettement retiré de Civile à la ville de Bourdeaux, et s'est fait porter par les navires de Bourdeaux à Dieppe, et pour le trophée de leur renommée et victoire, démembrent le corps de ce bon et fidèle serviteur du Roy, et firent de sa teste quatre quartiers lesquels ils fichèrent en quatre picques, et puis les plantèrent aux quatre coings du fort.

(1) Séville.

REQUESTE AU ROY
FAITE PAR LES FEMMES VEFVES
ENFANS ORPHELINS, PARENS
ET AMIS DE SES SUIETS

ONT ESTÉ CRUELLEMENT MASSACREZ PAR LES HESPAGNOLS

EN LA FRANCE ANTARTIQUE, NOMMÉE LA FLORIDE

Sire, il y ha une infinité de povres et misérables personnes, femmes vefves et enfans orphelins, tous vos suiets et vassaux qui se présentent aux pieds de Vostre Maiesté, les larmes aux yeux, avec l'entiere obéissance et naturelle subiection qu'ils vous doivent et portans en leur main, devant Vostre Excellence et Grandeur, un pitoyable discours de leurs très justes complaints et doléances ou plustost le triste spectacle ou pourtrait visible de leurs pères, leurs maris, leurs enfans, leurs frères, leurs neveux, cousins et alliez, jusques au nombre de huict ou neuf cens hommes que femmes et enfans, quasi tous massacrez et taillez en pièces en la terre de Floride par le capitaine PétreClaude (1) et ses soldats Hespagnols.

Et d'autant que l'outrage du faict est assez odieux et trop vilain de soy-mesme, et que le sang de vos povres suiets ainsi traistreusement respandu crie vengeance devant Dieu, c'est à Vostre Maiesté, Sire, de considérer, s'il vous plaist, que comme il vous ha establi pour souverain Roy et baillé l'obéissance de tant de peuples en main pour les regir par bonnes loix et les maintenir et défendre sous vostre sauvegarde, aussi les povres supplians n'ont autre attente et

(1) Le nom de Menendez est singulièrement défiguré.

recours (après Dieu) qu'à implorer vostre aide et protection, et supplier très-humblement Vostre Maiesté de leur tendre la main, les redresser et soustenir, mesmement au temps que la playe saigne encore de leurs angoisses; bref, leur assister avec telle douceur et consolation que l'embrassement du père apporte à ses propres enfans, ou le bon visage du maistre à ses affectionnez et fidèles serviteurs. Et de faict, leurs plaintes ne sont moins dignes de commisération et pitié que la cruauté de Pétremclaude, Hespagnol, est contraire à toutes factions de la guerre et à toutes loix et ordonnances qui jamais ayant esté receües de Dieu ne des hommes. Et pour vous le faire entendre en particulier, Vostre Maiesté, Sire, est bien informée que vos subiets ont esté envoyez par vous en ladite Floride sous vostre autorité, et suivant vostre commandement exprès et par vertu de vos lettres patentes, en forme de commission et congé, portées par Jean Ribaut. Lesdits vassaux, arrivez audit lieu de la terre de Floride, ont esté furieusement envalis par cinq navires hespagnols, dont le plus grand estoit du port de huict cens tonneaux et les autres de moyen port; les gens desquels ont premièrement pris le fort qui avoit esté construit en vostre nom par les François, et les hommes, femmes et enfans trouvez dedans ledit fort ont esté par lesdits Hespagnols tuez et meurtris sans les prendre à merci; au contraire, monstroyent les corps des petits enfans transpercez, plantez au bout de leurs picques; et secondement ont fait tuer et massacrer ledit Ribaut et toute sa compagnie, de sept à huict cens hommes contre l'assurance et la foy qu'ils luy avoient promise de leur sauver la vie, les ayans liez bras et mains par derrière, appelans vos subiets meschans bougres, ladres, larçons François, et le tout en la présence et devant les yeux dudit Ribaut. Lequel, pour l'horreur dudit massacre, se vouloit approcher dudit Pétremclaude pour se mettre en sa protection, et néantmoins ledit Pétremclaude l'avoit repoussé, et fait tuer à l'instant par un de ses soldats, qui lui bailla un coup de dague dans le corps par derrière, duquel coup ledit Ribaut tomba par terre; et estant tombé, ledit soldat lui bailla encore un coup dedans le corps par devant, en sorte que ledit Ribaut demeura mort en la place. Et ce fait, ledit soldat luy coupa la teste, luy raza le poil de la barbe et partit la teste en quatre quartiers, qui furent plantez sur quatre picques au milieu de la place où les François estoyent morts.

Finalemment ledit capitaine Hespagnol envoya une lettre au Roy d'Hespagne, et fit enclorre dedans ladite lettre le poil de la barbe

dudit Ribaut; que Pétremclaude avec ses gens, faisant recevoir une honte avec telle bravade aux serviteurs d'un Roy si puissant et si renommé, veut bien qu'on entende qu'il aime peu l'honneur et craint encore moins la force et la rencontre du maistre. Vostre Maiesté, d'autre part, n'ignore pas que, pour mieux triompher d'une meschanceté et redoubler l'outrage de ce crime tant exécrationnable, mesme après la mort, on s'est joué et fait comme une moquerie de la teste et du poil de celuy qui n'estoit rien moins que vostre lieutenant général, et que le papier d'une missive a servi de plat pour faire un présent du poil de sa barbe.

Toutesfois c'est chose incroyable qu'un Roy ne prince chrestien, ne payen quelconque, voulust avouer ledit Pétremclaude pour un faict de cruauté si barbare et qui surpasse la rage et fureur des tygres et lions, et d'autant plus exécrationnable que l'exécution s'en est faite en plein jour de paix, à trefve et appointment d'amitié, sans guerre ouverte de vostre part contre une nation ne seigneurie quelconque. Et néantmoins les Hespagnols y ont mis la main, voire sur les lieux et personnes qui de rien ne touchent ne appartiennent à autre qu'à vostre sceptre et couronne, sinon que Pétremclaude volust dire que la force d'un estrangier ha lieu contre le Roy pour usurper ce qui est vostre, ou s'approprier la puissance de commander en vostre place, ou bien se donner l'autorité des lettres, et le regard ou soin de chastiment et correction sur eux, comme Dieu vous a commis pour subiects, avec un lien si estroit de subiection, d'obéissance et naturelle affection envers vous, que plus tost ils mourroyent de mille morts que de condescendre à l'opinion de changer de maistre, ni baisser le col sous la merci d'autre joug à nouvelle principauté.

Si doncques Pétremclaude est désavoué, son maistre n'a que dire qu'il n'en fait ou vous laisse faire la justice, avec satisfaction ou réparation telle qu'à vous appartient, vous remettant et quittant au surplus la jurisdiction et possession de ladite terre de la Floride, qui de long temps vous estoit occupée et emparée par vos subiects, en vostre nom et sous le titre et autorité de vostre sceptre et couronne. Ioinct que vosdicts subiects n'y ont pas esté chassés ni redigez comme fugitifs ou forbannis, mais comme ambassadeurs, officiers et ministres de Vostre Maiesté, et tels recogneus et advouez par vos lettres patentes de commission dudict Ribaut, tenu et réputé en ceste part comme vostre personne mesme. Et combien que cette indignité soit atroce de soy-mesme, si est-ce qu'elle redouble quand

elle demeure impunie, et cela augmente le déshonneur et estend le scandale plus loin quand les meurtriers, violateurs de la foy publique, sont impunément soustenuz et nourris en leur malice et autorisez.

Ce que vostre débonnairété, Sire, ne voudra iamais faire, ains embrassera le fait et la querelle de ses povres subiets ainsi iniustement outragez au préjudice de toutes loix, avecques si grande cruauté qu'il semble que ce soit pour dissoudre les liens de toute société humaine et rompre l'ordonnance de Dieu; si bien que ledit Pétreclaude voudroit par sa ruse faire perdre toute occasion de modestie, quand iusques à l'extreme la patience est blessée.

Les Carthaginois et peuples affricains ont receu grand blasme et vitupère de rompre leur foy contre tout propos, quand l'occasion s'est offerte à leur avantage. Les Romains ont tellement tenu la leur que mesmement ils la gardoyent à leurs propres ennemis. Pleust à Dieu qu'on peust donner aujourd'huy telle louange à Pétreclaude et à ceux de sa maison, qui se sont légèrement dispensez de rompre leur foy et promesse, jurer par hypocrisie, en abusant du nom de Dieu, comme pour le faire compagnon de leur traistre desloyauté! Que si Dieu se sert quelquefois des meschans et leur lasche la bride pour accomplir la mesure de leur forcenerie, comme les Cananéens, il n'est pourtant suiet à la force des hommes, ains comme il est plus fort que tous, aussi il fortifie les plus foibles et nous sollicite et poursuit de faire nostre devoir, afin de n'oublier la rigueur de sa justice et vengeance sous ombre de sa douceur et miséricorde. Tant y ha que, comme en un mesme acte les crimes et forfaits des hommes se déclarent et la justice de Dieu se produit, ainsi l'avertissement leur est propre de ce qui est dit que Dieu besongne aux cœurs des meschants comme il luy plaist, et néantmoins leur rend selon leur desmérite.

Sire, vous avez ouy quels gémissemens et regrets, quelles larmes et plus tost quels derniers soupirs accompagnent le triste souvenir de nostre misère et calamité; le piteux discours et progrès de l'audacieuse et scandaleuse entreprise de Pétreclaude, les marques de son injustice et tyrannie resprouvée par toutes les loix, les tristes vestiges de son infidélité et trahison, le mespris intolérable qu'il ha fait de vostre autorité et grandeur; bref, le meurtre et cruauté commise à l'encontre de vos serviteurs et subiets, tous ou la plus-part vertueux et vaillans capitaines, gens d'honneur et bonne renommée, gens qui estoyent pour servir de muraille vive à l'entour

de Vostre Maiesté et faire teste et frontière à tous ennemis de vostre Estat; par quoy, s'il fut iamais mémoire d'humaine compassion et miséricorde, les supplians espèrent que Dieu par sa bonté en touchera si vivement vostre cueur, que Vostre Maiesté se voudra ressentir de nos iustes doléances et pitoyables complaints, embrassera nostre fait pour en rendre iustice, et pour cest effect nous tendra la main de sa faveur et protection, qui sera une œuvre de pitié digne de vostre vocation et un effect de charité envers vos propres sujets, pour adoucir l'amertume de leurs afflictions et tesmoigner leur innocence à toute la chrestienté. Et par ce moyen, serez aimé et receu de toute nation non seulement comme Roy, mais comme père de vostre peuple.

VII

LA

REPRINSE DE LA FLORIDE

PAR

LE CAPPITAINE GOURGUE

I. Entre plusieurs singularitez incongneues (1) aux siecles pászez que Dieu a r eservees pour les hommes de ce temps, la plus admirable   mon advis est une quatreiesme (2) partie de la terre descouverte depuis quatre vingts ans aussy grande, en plus que les trois j a congneues (3) et descrites par les anciens, et une infinit  de belles isles qui sont autour de ceste nouvelle terre, dont nous sont advenues (4) infinies commoditez : et entre autres ceste-cy, que les hommes studi eux n'estimeront la moindre. Que la g eografie auparavant manque de moiti , par ce moien l'a (5) maintenant recue son accomplissement et perfection : et l'histoire naturele des animaux, des plantes, de la pierrerie, et des m taulx en a est  de beaucoup augment e. Plusieurs belles choses que les anciens avoient plustost conclues par ratiocination, que congneues par exp rience en ont est  conferm es, comme : qu'il y a des antipodes; et (6) (ce qu'  peine eust-on os  esperer) qu'on peult y aller et venir, n gotier, traffiquer (7) et contracter avec culx. Beaucoup d'erreurs inv t r es en ont aussi est  convaincues, comme que la terre entre les deux tropiques fust inhabitable, st rile et brusl e : o  elle s'est

(1) Manuscrit 2145, inconne es.

(2) Id : quatri me.

(3) Id : conne es.

(4) Id : advenuz.

(5) Id : a.

(6) Manuscrit 3384 : et non-seulement cela mais aussi ce qu'  peine.

(7) Manuscrit 2145 : traffiquer.

trouvée très peuplée et plus fertile et tempérée qu'elle n'est ès regions mesmes que iusques icy ont eu la réputation et le nom de tempérées.

II. Ceste descouverte aiant esté faite par Chistofle Colomb génevois l'an mil quatre cens quatre-vingts et douze, les princes (1) qui pour lors en furent les premiers advertiz et qui en estoient les plus près, envoierent tout aussi tost chacun en son endroit pour s'emparer de ce pays le plus (2) qu'ils pourroient, et iouir seulz ou les premiers des grandes richesses dont on leur avoit faict rapport, lesquelles ont depuis surmonté leur expectation et celle de tous les hommes. Mais, ce pays estant si grand comme nous avons dit tout ce qu'ils ont peu faire c'a esté d'en avoir une grande partie, et découvrir les meilleurs endroitz pour s'y arrester, et y peupler. Et après en avoir occupé aultant qu'ils ont peu, il est resté du pais (3) encores plus que tous les princes de l'Europe n'en pourroient tenir. En ce pais vuide et non occupé par eulx estoit la Floride. Au commencement du regne du Roy Charles IX (4) à présent régnant que les François y allèrent et en prinrent possession pour le Roy y érigéant (5) deux collonnes de pierre avec la devise de Sa Maiesté. Et y aians basti (6) ung fort sur la rivière de May près de la mer, et s'y estans accomodez de maisons pour le nombre qu'ils estoient, y commanderent au gré mesmes des Indiens iusques en l'an mil cinq cens soixante quatre (7), que les Espaignols ialoux de ce que les François (8) vouloient part en ce nouveau monde, se deliberèrent d'exécuter sur eulx en trahison ce qu'ils n'esperoient pouvoir faire en gens de bien. Et souz couleur de la paix et alliance qui estoit entre les Rois tres chestien et catholique, estans descenduz à la coste de la Floride avec grand nombre de navires (9) au mois de septembre dudit an quinze cent soixante quatre demandent à parler au cappitaine Iehan Ribault, lieutenant du Roy, et nouvellement arrivé en ce

(1) Manuscrit 3884 ; les roys d'Espagne et de Portugal, qui en sont les plus près, et qui en furent, etc.

(2) Manuscrit 2145 : aussytost.

(3) Id. : du pays.

(4) Id. : neuvieme.

(5) Erigeans.

(6) Basty.

(7) Le manuscrit 3884 omet ce mot.

(8) Manuscrit 2145 : vouloient.

(9) Cette phrase est omise dans le manuscrit 3884. Aussi bien l'indication est inexacte : car le massacre n'eut lieu qu'en 1565.

paix de la Floride avec puissance et commission de Sa Maïesté, lequel (1), estant venu à eulx à la bonne foy est massacré par eulx traïtreusement (2) et cruellement avec toute sa compaignie, puis cestraïtres (3) et meurtriers vont vistement trouver les autres François qui estoient autour du fort en peu de nombre, ne se doubtans d'aucune trahison, et les tuent, entrent dans le fort et s'en emparent, et quand ilz ne trouvent plus d'hommes se iectent (4) sur les pauvres femmes, et après avoir par force et violence abusé de la pluspart, les assoiment (5) toutes et couppent la gorge aux petits enfans indifferamment. Or, il faut noter que quand ils se veirent au dessus des François, ils enprinrent en vie le plus qu'ils peurent, et les aiant gardez trois iours sans leur rien donner à manger et les aiant faict en durer tous les tourmens ét toutes les mocqueries dont ils se peurent adviser, ils les pendirent à des arbres qui estoient aupres du fort. Mesmes ils escorchèrent le lieutenant (6) du Roy, et en envoïerent la peau au Roy d'Espagne, arracherent les yeulx qu'ils avaient meurtris, et les aiant fichez à la poincte de leurs dagues faisoient entre eulx à qui plus loing les ietteroit (7).

III. Les nouvelles de ce cruel (8) massacre estans apportées en France, les François furent merveilleusement outrez d'une si lasche trahison et d'une si detestable cruaulté ; et principalement quand ils entendirent que les traïstres (9) et meurtriers au lieu d'estre blasmez et punis en Espagne, y estoient louez et honorez des plus grands estats et honneurs (10). Tous les François s'attendoient qu'une telle injure faite au Roy et à toute la nation françoise seroit bien tost vengée par autorité publique : mais ceste attente les aiant frustrez l'espace de (11) trois ans, ils souhaitoient qu'il se trovast quelque particulier qui entreprist (12) un acte si nécessaire pour l'honneur et réputa-

(1) L'ordre des événements est interverti : car Ribaut ne fut massacré qu'après la paix de la Caroline. Voir ci-dessus, p. 227.

(2) Manuscrit 2145 : trahistreusement.

(3) Id. : trahistres.

(4) Manuscrit 3884 : se iettarent.

(5) Manuscrit 2145 : assoiment.

(6) Manuscrit 3884 : le capitaine Jehan Ribault.

(7) Ces détails sont omis dans le manuscrit 3884.

(8) « Cruel » manque dans le même manuscrit.

(9) Manuscrit 2145 : trahistres.

(10) Cf. lettres de Fourquevaulx.

(11) Omis dans le manuscrit 3884.

(12) Manuscrit 2145 : entreprint.

tion de la France. Il n'y avoit celuy qui n'eust bien voulu avoir le louange d'avoir parachevé une telle entreprise ; mais il y avoit tant de difficultez et si grandes que l'amertume d'icelles degoustoit (1) un chacun de la douceur de ceste louange ; la chose ne se pouvoit faire sans une grande despence, tant pour la construction et équipage des navires, que pour les armes, vivres et paiement des hommes de guerre et mariniers qu'il y falloit, peu (2) de gens peuvent, moins encore veullent faire de sigrands fraiz, davantage l'événement pour infinies considerations en estoit fort incertain, hazardeux et périlleux, et qui pis est on ne voioit point que ceste entreprise estant mesme conduite (3) et executée sagement et heureusement peust estre exempte de quelque calomnie. Ainsy il estoit fort difficile de trouver qui voulust racheter ceste calomnie (4) avec la perte de ses biens, et avec une infinité d'autres incommoditez et périls. Touttefois (5) le cappitaine Gourgue, gentilhomme gascon, incité du zele qu'il a tousiours eu au service de son Roy, où il s'est continuelement employé dès son ieune aage tant en France qu'en Écosse (6), Piedmont et Italie, selon que les affaires se sont présentez soit par mer ou par terre, fermant les yeulx à toutes ces difficultez qu'il prévoioit bien, entreprit d'executer ceste si iuste vengeance, ou de mourir à la poursuite (7).

IV. Le cappitaine Gourgue doncq au commencement de l'année mil cinq cens soixante sept voiant que son service n'estoit requis de par deça, le royaume estant paisible dedans et dehors, et n'y aiant encores aucune apparence des guerres civiles qui se renouvellerent neuf mois après (8), résolut d'aller à la Floride tenter s'il

(1) Manuscrit 2145 : desgoustoit.

(2) Dans le Manuscrit 3884 : Peu de gens moins encore peuvent et veullent, etc.

(3) Manuscrit 2145 : conduite.

(4) Id. : Calomnye, le manuscrit 3884 ajoute : ny mesmes de quelque dangier.

(5) Manuscrit 2145 : touttefois.

(6) Id. : Eccosse, Pyemont.

(7) Id. : poursuite : toute cette phrase est modifiée par le manuscrit 3884 : touttefois le cappitaine Gourgue, gentilhomme gascon de la vicomté de Marsan, fermant les yeulx à toutes ces difficultez qu'il prevoyoit bien, entreprit d'executer si iuste vengeance, ou de mourir à la poursuite ; lequel pour s'estre dès son ieune aage continuelement employé au service du Roy a adiousté à son naturel hardy et courageux une singuliere cognoissance et experience du fait de la guerre, non-seulement par terre, ce qui il a de commun avec beaucoup de sages capitaines de ce royaume, mais aussy par mer, en quoy il n'ait guières de perils. Cela aussi faisoit que plusieurs avant sa deliberation avoient les yeux iettez sur luy, estimans que la louange d'une telle entreprise et execution luy estoit destinée.

(8) En 1568, après la rupture de la paix d'Amboise.

pourroit venger l'iniure faicte au Roy et à toute la France. Et encores qu'il commençast à faire ses préparatifz dès le commencement de l'année, toutesfois il ne fut prest à partir iusques au mois d'aoust. C'estoit une execution qui ne consistoit pas seulement en vertu et experience, mais (comme nous avons dit) elle requeroit aussi une grande despence, à laquelle le revenu d'un simple gentilhomme ne pouvoit suffire, et de luy moins que de tout autre, qui toute sa vie s'est étudié plus à aquerir honneur et reputation qu'à amasser des biens de fortune. Par quoy se trouvant court de ce costé-là il vent son bien et empruncte de ses amis (1) tant pour faire bastir, armer et équiper deux petites navires en forme de roberge et une patache en façon de frégatte de Levant, qui à faulte de vent peussent voguer à la rame, et feussent propres pour entrer en la bouche des grandes rivières, qu'aussi pour achapter (2) la provision d'une année de vivres et autres choses nécessaires pour les hommes de guerre et mariniers qu'il entendoit mener. Et aiant faict toutes ces choses et bien pourveu à tout, il s'embarqua (3) à Bourdeaux le second iour d'aoust, avec permission de monsieur de Montluc (4), lieutenant pour le Roy en Guyenne (touteffois son congé ne faisoit mention d'aller à la Floride, mais d'aller à la coste du Benin en Afrique faire la guerre aux negres), et descend le long de la rivière à Royan, à vingt lieues de Bourdeaux, où il fait (5) sa monstre, tant de soldats que de mariniers. Il y avoit cent harquebouziers aians tous harquebouzes de calibre et morrion en teste, dont plusieurs estoient gentilshommes, et quatre vingtz mariniers qui au besoing sçavoient bien faire l'office de soldats, aussi (6) avoit-il des armes propres pour eulx comme arbalestre, picques et toutes sortes de long bois. Après la monstre faicte, le cappitaine Gourgue donne le rendez-vous accoustumé en telles expéditions. Mais ainsi qu'il estoit prest à partir, se leve un vent contraire qui le contrainct de seiourner huit iours à Royan (7), ce vent estant un peu remis il se meit sur mer pour faire voile; mais bientost après il fut re-

(1) Manuscrit 2145 : amys.

(2) Manuscrit 2145 : acheter, variante fautive dans le manuscrit 3884 : et pour une autre de vivres et provisions pour les hommes, etc.

(3) Manuscrit 2145 : embarca.

(4) Id. Monluc. Cette orthographe est aujourd'hui adoptée. (V. la dernière édition de Monluc par M. de Ruble.)

(5) Manuscrit 2145 : fait.

(6) Id. : aussi y.

(7) Petit port à l'embouchure de la Gironde.

poussé (1) vers la Rochelle, et ne pouvant mesme estre à la radde de la Rochelle pour la violence du temps, il fut contrainct de se retirer à la bouche de la Charente et seiourner la huict iours à quoy il avoit grand regret pour les vivres qui se consomment (2), et pour la craincte qu'il avoit que ses gens ne prissent ce retardement pour (3), ung mauvais presage (4) et n'en perdissent l'allegresse qu'il y avoit trouvée du commencement.

V. Le vingt-deuxiesme iour d'aoust, le vent estant cessé, et le ciel donnant apparence d'un plus doux temps pour l'advenir, il se remect (5) sur mer et fait voile, le temps ne luy est guères propice, et avec grande difficulté il parvient au cap de Finibus-Terræ, où de rechef il fut assailly du vent ouest, qui souffla par l'espace de huict iours pendant lesquels il fut en grand danger de naufrage, et en toutes les peines du monde pour ses gens qui le prierent instamment de s'en retourner. La navire où estoit son lieutenant s'esgara et ne peust-on sçavoir de quinze iours si elle estoit sauve ou périe. A la parfin elle se rendit au lieu du rendez-vous, qui estoit en la rivière de Lor (6) en Barbarie, où le cappitaine Gourgue l'attendoit, lequel fait icy (7) reposer et rafraischir ses gens, si travaillez et recreuz qu'ils n'en pouvoient plus, il les console et conforte par tous les moiens dont il se peuvoit (8) adviser, et quand il les a bien remis et r'asseurez, il fait lever les ancrs (9), et costoiant une partie de l'Afrique recongnoit (10) le pais en passant, pour y pouvoir mieux faire service à Sa Maïesté (11), si la commodité se presentoit quelquefois. Et comme il seiournoit (12) au cap Blanc pour faire peu à peu accoustumer l'air à ses gens, et par ce moien les entretenir en santé, trois Roys de nègres les viennent assaillir suscitez par les Portugois qui ont ung chasteau à dix lieues de là, n'osans y venir

(1) Manuscrit 2145 : repoulsé.

(2) Id. : consommoient.

(3) Manuscrits 3884 : un mauvais augure et presage.

(4) Omis dans le manuscrit 2145.

(5) Id. : remet.

(6) Id. : Lore.

(7) Id. : illec.

(8) Id. : peut.

(9) Version absurde du manuscrit 3884 : les autres.

(10) Manuscrit 2145 : reconnoit.

(11) Manuscrit 3884 : et costoye une grande partie de l'Afrique, pour reconnoistre le pays, affin d'y faire quelque iour service à Sa Maïesté.

(12) Manuscrit 3884 : il se tournoit !

eux-mesmes. Ces nègres sont si bien receuz par deux fois qu'ils n'y veullent retourner pour la troisieme, et abandonnent (1) le port au cappitaine Gourgue : lequel toutefois bien tost après partit de là et costoit encore l'Afrique vint surgir au cap Vert; de là prenant la route des Indes il singla en haute mer; et aiant traversé la mer de Nort, la première terre où il aborda fut une isle appelée la Dominique habitée des sauvages seulement, où il demeura huict iours pour les bonnes eaux (2) qui s'y trouvoient. Après lequel temps poursuivant ses erres il vint à une autre isle qu'on appelle Saint-Germain de Porterique, que les Espagnols tiennent, où ils trouvèrent d'une sorte de figues fort grosses et longues qui naissent ès buissons, elles sont vertes et espineuses par dehors et rouges au dedans comme esscarlatte. Ils en mangèrent sous l'assurance d'un qui avoit esté à la Floride du temps que les François y commandoient que le cappitaine Gourgue menoit avec soy pour luy servir de trompette et de truchement, elles sont ung peu aigrettes, au reste de fort bon goust, et desaltèrent fort. Mais quant on en a mangé une demie douzaine elles font uriner à force et rendent l'eau rouge comme leur dedans est rouge. Nos gens pensoient faire du sang et estre morts, et crioient contre le trompette qui se rioit d'eulx, et comme on se vouloit ruer sur luy, il les assura qu'il n'y avoit aucun danger, et que c'estoit le naturel de ce fruit de colorer ainsi l'urine sans faire aucun mal n'y apporter aucun dommage. Partans de là, ils vinrent à la Monne (3), isle non habitée que de sauvages, fort fertile et plantureuse, où entre autres fruits on trouva des plus beaulx et meilleurs oranges, citrons et melons qu'on eust iamais mangé, et d'une sorte de figues longues de demy-pied en forme de cocombes (4) aians la peau verte et le dedans iaulne fort bonnes à manger qu'on appelle *platanes* (5) à la mode du país. On y use aussi d'une espèce de racine semblable à des naveaux, laquelle cuitte à l'eau ou sur la brèze h'a le goust de chataignes cuittes, les gens du país l'appellent *patattes* (6). Les habitans y sont bonnes gens et fort simples, leur Roy vint veoir les navires du cap-

(1) Manuscrit 2145 : habandonnent.

(2) Manuscrit 3884 : les bonnes canes !

(3) Manuscrit 3884 : à la Momie. C'est l'île de Mona entre Porto-Rico et Haïti.

(4) Manuscrit 2145 : concombres.

(5) Sans doute bananes.

(6) Le manuscrit 3884 ajoute : on y voit aussi de fort beaulx chevaux comme chevaux d'Espagne.

pitaine Gourgue et y passa deux nuicts : puis (1) le mena en terre veoir ses iardins, et sa maison faicte en forme de caverne, et sa fontaine qu'il appelloit paradis, dans ung creux de rocher fort profond, où l'on descendoit par degrez, et disoit que l'eau de ceste fontaine guérissoit des fiebvres. Au partir de ceste yslé, le Roy donna une grande quantité de fruitz (2) au cappitaine Gourgue, en recompense de quelque toile pour faire des chemises que le cappitaine Gourgue luy avoit donnée, dont (3) ils n'ont l'usage par delà.

VI. Au partir de là, il alla costoyer la terre ferme vers le cap de la Belle, pour tousiours découvrir pais, dont le vent contraire les (4) repoulsa, et les iette à l'isle Espagnolle autrement appelée Saint-Dominique, qui est pour le iourd'huy habitée des Espagnols seulement, après qu'ils ont faict mourir tous les Indiens naturels qu'ils y avoient trouvez, qui estoient plus d'un million; car, ou ils les ont tuez avec (5) le cousteau, ou, pour le continuel travail qu'ils leur faisoient prandre, ès mines d'or et d'argent sans leur donner aucun relasche, et pour (6) infiniz autres mauvais traictemens, ils les ont contraincts de se deffaire eulx-mesmes de leurs mains propres, ou de s'empoisonner, ou de se laisser mourir de faim, sans vouloir rien manger, et mesmes les pauvres femmes indiennes ont esté reduites iusques à poulsier leur fruit hors de leur ventre avant le temps, pour r'acheter par ce moien leurs enfans de la servitude des Espagnols mesmes; et ne les laisser venir en une vie pire que la mort (7).

VII. Chose incroyable si les (8) Espagnols mesmes n'avoient escrit tout cecy de point en point en leurs histoires. Voilà comment ils ont converti les Indiens à la foy chrestienne dont ils se vantent et touteffois (9) ces pauvres Indiens estoient si docilles (10) avant qu'avoit expérimenté la cruaulté des Espagnols, lorsque Christophe (11) Colomb

(1) Manuscrit 2145 : puy.

(2) Id. : fruitz.

(3) Cette phrase manque dans le manuscrit 3884.

(4) Manuscrit 2145 : le.

(5) Manuscrit 3884 : par.

(6) Manuscrit 2145 : par.

(7) Pas d'alinéa dans le manuscrit 2145.

(8) Id. des.

(9) Id. : toutesfoys.

(10) Manuscrit 2884 : imbécilles.

(11) Manuscrit 2145 : Christophe.

y alla la première fois, que seulement à veoir faire les ehretiens, ils se mettoient à genoux d'eulx-mêmes, adoroient la eroix, se frap-
poient la poictrine et faisoient tous actes de dévotion qu'ils voioient
faire aux ehrestiens, ausquels oultre tout cela ils servoient avec
une promptitude incroyable, de quoy aussy rendent tesmoignage
les Espaignols mesmes en leurs histoires. En eeste isle done ainsi
tenue par les Espaignols, il n'estoit pas permis au cappitaine Gour-
gue prendre seulement de l'eaüe, s'il ne l'avoit par force, lequel se
trouva là en très (1) grand dangier estant la mer agittée de tour-
mente horriblement et la terre luy estant encore plus ennemie, car
les Espaignols enragent tout aussy tost qu'il veoient un François aux
Indes, et encores que eent Espaignes ne pourroient fournir assez
d'hommes pour tenir la centiesme partie d'une terre si large et es-
paeieuse (2); néantmoins il est advis aux Espaignols que ce nouveau
monde ne fut iamais eréé que pour eulx, et qu'il n'appartient à
l'homme vivant d'y mareher ou d'y respirer sinon à eulx seuls : tou-
teffois (3) le cappitaine Gourgue contrainct, s'arresta là (4) atten-
dant que la mer fust appaisée, s'assurant qu'il se deffendroit
plus aisément des Espaignols que des vents et de la tempeste. Au-
tour de ceste isle et d'autres prochaines ils trouvoient des tortues
si grandes que la chair d'une suffisoit à plus de soixante (5) per-
sonnes pour ung repas, et la coquille pourroit servir de targe au
plus grand homme qui soit, qui au reste est si dure qu'à bien grand
peine une pistolle la pourroit pereer. Ces tortues demeurent le iour
en la mer, et la nuit paissent en terre, et font leurs œufs en une
fosse (6) dedans le sablon mille ou douze cents ehacune : aussi bons
à manger qu'œufs de poule; il en fut prise une (7) entre autres,
qui aiant quatre soldats sur soy ne laissoit pourtant à ehemyner.

VIII. La mer estant devenüe ealme, le cappitaine Gourgue part
de là, et va surgir au cap de Saint-Nicolas, où il fait calfeutrer sa
navire que la tempeste avoit ouverte, dont luy advint la perte de
tout le pain qui estoit dedans pour ce qu'il s'estoit mouillé, et peu
s'en fallut que tout le reste qui estoit en eeste navire ne fust perdu

(1) Manuscrit 2145 : fort.

(2) Id. : spatieuse.

(3) Id. : toutesfois.

(4) Id. : icy.

(5) Manuscrit 3884 ; à six-vingts personnes.

(6) Manuscrit 2145 : un fossé.

(7) Id. : à terre.

et la navire mesmes. Mais elle arriva tout à temps au cap de Saint-Nicolas, où elle fut si bien réparée que oncques depuis n'en advint faulte (1). Ceste perte de pain fut au cappitaine Gourgue et à sa compagnie ung dommage inestimable, car il fallut retrancher les vivres de moitié, et celuy qui auparavant mangeoit deux biscuits le iour n'en prenoit qu'ung. Et les isles par où il falloit passer après estoient tenues par les Espaignols, comme l'isle de Coube (2) qu'ils trouverent la première estans partiz du cap de Saint-Nicolas, en laquelle les Espaignolz ne voulurent iamais bailler des vivres pour des toiles (3) de Rouen, ny pour autres choses qu'à ceste fin le cappitaine Gourgue avoit portées au cas que sa provision luy deffaillist. Ils ne vouloient pas seulement permettre qu'au print de l'eaüe, mais on en prenoit malgré (4) eulx. Environ (5) ceste isle se leva ung vent le plus violent et impétueux qu'ils eussent poinct encores eu; mais il ne dura que six heures. Que s'il eust esté de plus longue durée, c'estoit faict d'eulx, car il les gectoit (6) à la coste; où leurs navires s'alloient perdre, et eulx quant et quant.

IX. Le cap de Saint-Anthoine est au bout de l'isle de Coube où ils vindrent surgir bien tost après que la tempeste fut passée, loing de la Floride environ deux cents lieües de mer. Icy le cappitaine Gourgue aiant assemblé tous ses gens, leur déclare ce qu'il leur avoit teu iusques-là, comment il avoit entrepris ce voiage pour aller à la Floride vanger sur les Espaignols l'iniure qu'ils avoient faicte au Roy et à toute la France, s'excuse de ce qu'il ne leur a communiqué son entreprise plustost : leur ouvre les moiens par lesquels il espéroit venir au bout de son desseing; les enhorte (7) et prie de les suivre d'aussi bon cueur comme il h'a espéré d'eulx lors qu'il les a choisiz d'entre plusieurs comme les plus propres à une telle execution. Il leur met au devant la trahison et la cruaulté de ceulx qui avoient massacré les François, et la honte que c'estoit d'avoir si longtemps laissé impuny ung acte si meschant et malheureux. Il leur propose l'honneur et l'aise qui leur reviendra d'un si bel acte; bref il les anime si bien qu'encores que du commencement ils trou-

(1) Manuscrit 2145 : foulte.

(2) Manuscrit 3884 : isle de Couc !

(3) Manuscrit 2145 : toilles.

(4) Id. : maugré.

(5) Id. : environnant.

(6) Id. : gettoit.

(7) Id. : exhorte.

vassent la chose presque impossible pour le peu de gens qu'ils estoient, et pour estre ceste coste des plus dangereuses qui soient en toutes les Indes; neantmoins (1) ils promirent ne l'abandonner point, et de mourir avec luy, mesme les gens de guerre devindrent si ardents qu'à peine pouvoient-ils attendre la pleine lune pour passer le canal de Bahame qui est fort dangereux : et les pilotes et mariniers qui estoient froids du commencement furent bien tost eschauffez par ceste ardeur des soldats. La lune donc estant pleine, ils entrent au canal de Bahame, et bien-tost après ils découvrent la Floride.

X. Quand les Espaignols qui estoient au fort veoient (2) les navires du cappitaine Gourgue, ils les saluent de deux coups de canon pensant que ce feussent des Espaignols. Le cappitaine Gourgue, pour les entretenir en ceste erreur leur respond de mesmes, et faisant semblant d'aller ailleurs passa outre iusques à ce que la nuit fust venue, et qu'il eust perdu la Floride de veüe. Quant la nuit (3) est venue il tourne voile, et vient descendre à quinze lieües du fort où les Espaignols ne pouvoient rien descouvrir, devant (4) une rivière que les sauvaiges appellent *Tacatacourou* qui est aussile nom du Roy de ce pais; les François luy avoient donné le nom de Seine pour ce qu'elle ressemble à notre Seine.

XI. Aussy-tost que le iour est venu, le cappitaine Gourgue estant à la radde, voit que la rive de la mer est toute bordée de sauvaiges armez de leurs arcs et flesches pour l'empescher de prendre cote pensant qu'il fust Espagnol. Le cappitaine Gourgue qui avoit bien préveu ceci en son esprit, avoit aussi advisé de faire en sorte qu'il ne fust point empesché ains aidé par eulx, et pourtant il faict tous signes d'amitié, et envoie vers eulx son trompette qui leur estoit bien congneu (5), et scavoit bien parler leur langage pour avoir conversé avec eulx lorsque les François y estoient et qu'ils y bastirent le fort. Tout aussy tost qu'ils eurent recongneu le trompette, ils commencèrent à danser qui est ung signe ordinaire de ioye entre eulx, et luy demandèrent pourquoy il avoit tant tardé à retourner vers eulx. Il respond qu'il n'avoit tenu à luy qu'il ne fust retourné

(1) Manuscrit 2145 : néantmoins.

(2) Id. : voyent.

(3) Id. : nuyt.

(4) Manuscrit 3884 : dedans.

(5) Manuscrit 2145 : conneu.

plus tost; mais ie n'eusse peu venir en seureté (dist-il) iusques à présent que voicy des François qui sont venuz ici pour renouveler leur amitié avecques vous, et vous apportent des choses de la France qui vous sont les plus nécessaires, et que vous ayez le mieulx. Ils commencèrent à danser plus que devant; et leur plus grand Roy nommé Satiroua (1) envoya avec le trompette ung de ses gens vers le cappitaine Gourgue pour luy offrir (2) ung chevreuil, et s'enquêter plus avant de l'occasion de sa venue. Le cappitaine Gourgue respond à celuy qui luy avoit esté envoyé, qu'il remerciast le Roy Satiroua et l'asseurast que ce que le trompette luy avoit dit estoit vray, qu'il n'estoit là venu que pour s'associer avec luy et les autres Roys, et leur donner des belles choses qui se faisoient en France dont ils avoient faulte par delà. Il ne vouloit rien dire de son entreprise plus avant, iusques à ce qu'il eust veu qu'il n'y eust aucun Espagnol parmy eulx, et sondé le cueur des sauvaiges, et advisé comme le tout (3) alloit. Les sauvaiges après avoir ouy ceste responce se prennent à danser plus que par avant (4). Et quelque temps après renvoient au cappitaine Gourgue, pour luy dire qu'ils s'en alloient advertir tous les Rois, parens et alliez du roy Satiroua, qu'ils eussent à eulx trouver le lendemain en ce lieu pour s'associer avecques les François; à quoy ils ne feroient faulte, et ainsi s'en allèrent pour ce iour-là. Or pendant toutes ces allées et venues, le cappitaine Gourgue avoit envoyé son pilote pour sonder l'entrée de la rivière: et avoit entendu de luy, qu'elle estoit aisée; par quoy il entre en la rivière pour y estre plus à couvert, et pour pouvoir plus facilement traicter avec les sauvages.

XII. Le lendemain vindrent au mesme lieu le grand Roy Satiroua, les Roys Tacatacourou, Halimacani (5), Atoré (6), Harpahia, Helmacapé (7), Helicopile, Moulona (8) et autres; tous parens et alliez du Roy Satiroua. Quand ils furent venuz ils envoient prier le cappitaine Gourgue de descendre, ce qu'il fait accompagné de ses soldats portans leurs harquebouzes. Quand les Roys veirent venir les

(1) Manuscrit 2145 : Satirova.

(2) Id. : porter.

(3) Réponse toute différente dans le manuscrit 3884.

(4) Manuscrit 2145 : encor.

(5) Id. : Helmacani. — Manuscrit 3884 : Halimiacani.

(6) Manuscrit 3884 : Hartore.

(7) Manuscrit 2145 : Helinacapé.

(8) Id. : Montova.

François armez ils eurent (1) quelque frayeur, et feirent dire au cappitaine Gourgue pourquoy venoit-il à eulx armé, attendu qu'ils vouloient s'associer avec luy? Il leur respondit (2) qu'il les voioit avec leurs armes, et qu'il portoit les siennes. Tout aussi-tost ils commandèrent à leurs subiects de poser leurs arcs et flèches (3), et les feirent enlever à gros faisceaux et les porter chez eulx : et le cappitaine Gourgue faict poser les harquebouzes à ses gens et retenir les espées, et ainsi s'en va trouver le Roy Satiroua, qui luy vient au devant, et le faict seoir à son costé droict en ung siège de bois de lentisque (4) couvert de mousse qu'il luy fait faire semblable au sien. Quand eux deux furent assis, deux des plus anciens (5) d'entr'eulx vindrent arracher les ronces et toute l'herbe qui estoit devant eulx, et après avoir bien nettoiyé la place tous s'assirent à terre en rond. Et comme le cappitaine Gourgue vouloit parler, le roy Satiroua (6) (qui n'est point façonné à la civilité de par deça) le devança, luy disant que depuis que les Espaignols avoient prins le fort basti par les François, la Floride n'avoit iamais eu ung bon iour, et que les Espaignolz leur avoient faict la guerre continuellement, les avoient chassés de leurs maisons, avoient coupé leurs mils, avoient violé leurs femmes, ravy leurs filles, tué leurs petits enfans, et encores que luy et les autres Ryos eussent souffert tous ces maulx, à cause de l'amitié qu'ils avoient contractée avec les François, par qui la terre avoit esté habitée premièrement, toutefois (7) ils n'avoient iamais cessé d'aymer les François, pour le bon traitement qu'ils en avoient reçu lorsqu'ilz y commandoient. Que après le massacre que les Espaignols avoient faict des François, il avoit trouvé ung enfant qui s'en estoit fuy dans les bois, lequel il avoit tousiours depuis nourry comme son enfant propre; que les Espaignols avoient faict tout ce qui estoit possible pour l'avoir affin de le tuer, mais il l'avoit tousiours gardé pour le rendre quelque iour aux François, quand ils viendroient à la Floride, et puisque vous estes icy (dist-il au cappitaine Gourgue), tenez, ie vous le rends. Le cappitaine Gourgue très aise de ce qu'il trouvoit les

(1) Manuscrit 2145 : eurent.

(2) Id : respond.

(3) Id. : flesches. Toute la phrase manque dans le manuscrit 3884.

(4) Manuscrit 2145 : lantisque.

(5) Manuscrit 3884 : Deux de leurs plus anciens capitaines.

(6) Toute cette phrase est supprimée dans le manuscrit 3884.

(7) Manuscrit 2145 : toutesfois.

Indiens si bien disposez pour l'exécution de son desseing, et mesmes de ce que le roy Satiroua estoit de luy mesmes entré le premier au propos des Espaignols, le remercia bien affectueusement de la bonne amitié qu'il portoit aux François, et particulièrement de ce qu'il avoit conservé ce ieune homme, les prie tous de persévérer tousiours en ceste bonne affection, leur proposant la grandeur et la bonté du Roy de France. Quand aux Espaignols, que le temps s'approchoit qu'ils seroient punis des maux qu'ils avoient commis tant contre les Indiens que contre les François, et si les Rois et si leurs suiets avoient esté maltraitez en haine (1) des François que aussi seroient-ils vengez par les François mesmes. Comment ? dist Satiroua (2), tressaillant d'aise, voudriez-vous bien faire la guerre aux Espaignols ? Et que vous en semble-t-il ? (dist le cappitaine Gourgue dissimulant son affection et son entreprise pour les mettre en ieu quant et soy). Il est temps meshuy de venger (3) l'iniure qu'ils ont faite à nostre nation ; mais pour ceste heure ie ne m'estois proposé que de renouveler nostre amitié avecques vous et veoir comme les choses se passaient par deça pour revenir incontinent après contre eux, avec telles forces que ie verrois estre besoing : touteffois (4) quand i'entends les grands maux qu'ilz vous ont faicts, et font tous les iours, i'ay compassion de vous, et me prend envie de leur courir sus, sans plus attendre, pour vous délivrer de leur oppression plus tost huy que demain. Hélas (dist Satiroua) le grand bien que vous nous feriez ! hé que nous serions heureux ! tous les autres s'escrièrent de mesmes. Ie pense (dist le cappitaine Gourgue) que vous seriez volontiers de la partie, et ne voudriez que les François eussent tout l'honneur de vous avoir délivrez de la tyrannie des Espaignols. Ouy, dist Satiroua, nous, et nos subiets irons avecques vous, et mourrons quant et vous si besoing est. Les autres Roys firent aussi pareille responce (5). Le cappitaine Gourgue qui avoit trouvé ce qu'il cherchoit les louë et remercie (6) grandement, et pour battre le fer pendant qu'il estoit chault leur dit : Voire mais si nous voullons leur faire la guerre, il faudroit que ce fust incon-

(1) Manuscrit 2145 : hayne.

(2) Tout ce passage jusqu'aux mots : pensa qu'il ne fallait différer plus longtemps, manque dans le manuscrit 3884.

(3) Manuscrit 2145 : Vanger.

(4) Id. : toutesfois.

(5) Id. : response.

(6) Id. remercyé.

tinant. Dans combien de temps pourriez-vous bien avoir assemblé vos gens prêts à marcher ? Dans trois iours, dist Satiroua, nous et nos subiects pourrons nous rendre icy, pour partir avec vous. Et cependant (dist le cappitaine Gourgue) vous donnerez bon ordre que le tout soit tenu secret : afin que les Espagnols n'en puissent sentir le vent. Ne vous soulciez, dirent les Roys, nous leur voullons plus de mal que vous (1). Et voiant le cappitaine Gourgue que les fondemens de son entreprise estoient iectez (2) assez bien et heureusement, pensa qu'il ne falloit différer plus longtemps à ces bonnes gens ce qu'il leur vouloit donner; et commence (3) à leur departir de ce qu'il avoit fait porter à ceste fin expressément, choses dont nous ne faisons point de cas par deça pour l'habondance tant de la matière que des maistres qui en sçavent faire; et pour y estre accoustumez de tout temps. Mais eulx à qui ces choses sont nouvelles, et qui n'ont n'y matière, ny artisans pour en faire, les estiment infiniment, comme cousteaux, dagues, haches, cizeaux, poinçons, esguillettes, bources, miroirs, sonnettes, patenostres de voire (4), et autres telles (5) choses. Et après leur en avoir départi à tous selon ce qu'il pouvoit iuger de la qualité et mérites d'un chacun : il dist au Roy Satiroua et aux autres Roys : advisez s'il y a quelqu'aulture chose que vous veuilliez avoir; ne l'épargnez point. Eulx, encore qu'ils fussent plus que contens de ce qu'ils avoient des-ia; toutefois (6) voians la bonne volonté du cappitaine Gourgue, respondent qu'ils voudroient bien avoir chacun une de ses chemises, lesquelles ils demandoient non pour les vestir si ce n'est quelquefois par grande singularité, mais pour après leur trespas les faire enterrer avec eux, comme aussi ils font de toutes les plus belles choses qu'ils ont peu amasser en leur vie. Le cappitaine Gourgue, tout aussi tost en donna une à chacun des Roys, y adious-

(1) Alinéa dans le manuscrit 2145.

(2) Id. : jettez.

(3) Autre rédaction dans le manuscrit 3884 : « Si vous m'en croyez, dit-il, nous irons à eulx au plus tost, mais avant toute chose ie veux vous estrener, et adviser que vous plaist-il que ie vous donne. » — Cela, disoit-il, pour ce que les sauvages sont merueilleux convoiteux des choses de par deça, et s'attendent touiours qu'on leur donne quelque chose, comme font les petits enfants chez nous. »

(4) Manuscrit 2145 : patinoïstres de voirre.

(5) Manuscrit 3884 : et autres petites choses qu'ils estiment beaucoup, lesquelles il avoit portées expressement pour ceste fin.

(6) Manuscrit 2145 : toutesfois.

tant encores tout ce qui luy vint à la main qu'il pensa leur pouvoir estre agréable. Le Roy Satiroua (1) qui avoit deux cordes de grain d'argent au col, en donna l'une au cappitaine Gourgue, les autres Roys lui donnèrent des peaulx de cerf accoustrées à la mode du pais.

XIII. Pendant que les sauvaiges s'amusoient à leurs presens (2), le cappitaine Gourgue, qui ne pensoit à aultre chose qu'à exécuter son entreprise et ne vouloit perdre une minute de temps, interroge le ieune homme françois que le Roy Satiroua luy avoit donné, et entendit de luy comme les Espaignols pouvoient estre environ quatre cens de nombre : et comment ils avoient basti deux petits forts à l'entrée de la riviere de May oultre le grand fort que les François avoient basti sur la mesme riviere une lieue au dessus. Le ieune homme estoit natif du Havre de Grâce, de l'aage de seize ans, nommé Pierre Debré (3), lequel pour l'intelligence et usage qu'il avoit des deux langues a esté fort utile au cappitaine Gourgue en ce voiage au retour duquel il a esté rendu à ses parens. Le cappitaine Gourgue délibérant d'envoyer recognoistre (4) les forts, dist au Roy Satiroua : Dans trois iours comme vous m'avez dit, vous serez de retour icy avec vos subiects. Dans pareil temps pourront aussi estre revenuz ceux que j'envoieray pour reconnoistre (5) les ennemis mais pour les guider il est besoin de quelqu'un de vos gens homme fidelle et seur. Le Roy Satiroua tout aussytost baille un sien neveu nommé Olotoraca, homme fort vaillant et loyal en la conduite duquel ung gentilhomme Commingeoy nommé Estampes avec deux autres, s'en vont recognoistre (6) les forts. Après que le cappitaine Gourgue eust pris des ostages du roy Satiroua pour ceulx qu'il envoioit sous sa parole, qui luy furent baillez tout aussitost que demandez. Je vous bailleray mon fils unique, dist Satiroua, et celle de mes femmes que j'ayme le mieulx, affin que vous cognoissiez que nous ne sommes point menteurs n'y traistres (7), comme sont ces Espaignols, qui nous trompent tousiours, et ne font rien de ce qu'ils nous promettent. Le cappitaine Gourgue est bien aise de ce que ses

(1) Adonq, le Roy, etc.

(2) Manuscrit 2145 : presentz.

(3) Id. : Debray.

(4) Id. : reconnoistre.

(5) Id. Id.

(6) Id. Id.

(7) Id. : trahistres.

affaires s'achement si bien, et pour envoyer les sauvages, à ce que plustost ils feussent de retour, il leur dist : Ils vous ont bien fait du mal les meschans, mais nous en aurons la raison à ceste fois et affin que nous les puissions mieux attraper, ie vous prie ne tarder plus que des trois iours que m'avez dit, et tenir le cas bien secret; ce que le Roy Satiroua et tous les autres promirent de faire, et sur cela ils s'en allèrent chez eulx dansans et saultans d'aise, et le cappitaine Gourgue se retira en ses navires avec ses ostages; le fils du Roy estoit tout nud comme aussi sont tous les autres hommes; la femme du Roy estoit vestue de mousse d'arbre aagée d'environ dix huit ans. Ils furent trois iours es navires du cappitaine Gourgue, attendant que l'on feust retourné de reconnoistre (1) les forts, et à trois iours de la presque à mesme heure, voicy d'un costé le gentilhomme Commingeois qui faict son rapport de ce qu'il avoit (2) veu, et d'autre costé les Rois avec bon nombre de leur subiects (3), bien armez d'arcs et de flesches, tous prêts à marcher.

XIV. Avant que partir de là les sauvaiges feirent ung certain bruvage nommé par eulx *cassivé* (4) qu'ils ont accoustumé de prendre touteffois (5) et quantes qu'ils vont pour combattre en lieu où il y a du danger(6). Ce breuvage faict de certaine herbe et beu tout chault les garde d'avoir faim ni soif par l'espace de vingt-quatre heures; ils en presentèrent premièrement au cappitaine Gourgue, qui fait semblant d'en boire, et n'en avalla point, puis le Roy Satiroua en print et après luy tous les autres chacun selon son degré. Cela faict avec plusieurs ceremonies, ils levent tous la main, iurent et promettent qu'ils feront leur devoir de bien combattre, et qu'ils n'abandonneront le cappitaine Gourgues.

XV. Avant que tout ceci fust fait, la plus part du iour s'estoit passée. Néantmoins on n'arresta de partir ce iour mesmes, et dirent les sauvages qu'ils chemineroient bien toute nuict (7), priant (8) le cappitaine Gourgues de les faire mettre de là la rivière de Tacatacourou avec ses vaisseaux (9), car le lieu où estoient les Espaignols estoit

(1) Manuscrit 2145 : reconnoistre.

(2) Id. : a.

(3) Id. : subiects.

(4) Manuscrit 3884 : casme. — Manuscrit 2145 : cassive.

(5) Manuscrit 2145 : toutes et quantes fois.

(6) Id. : du est omis.

(7) Id. : nuyt.

(8) Id. : prians.

(9) Id. : vaisseaux.

de là la rivière. Le cappitaine Gourgues les voiant ainsi délibérez, leur assigne un lieu selon qu'il pouvoit iuger par le rapport qu'on luy avoit fait pour s'y rendre tous ensemble, qui fut à la bouche d'une rivière, nommée par eulx Halimacani, et par les François qui avoient habité le país estoit appellée la Somme, puis il les fait tous mettre de là la rivière, excepté Olotoraca, le nepveu du Roy qu'il retint avec soy pour guide, qui onques depuis ne l'abandonna (1). Et pour ce que son arc ne luy avoit esté r'apporté depuis qu'il fut porté au village avec les autres, il demanda des armes, et lors luy fut baillée une picque de laquelle il se sceut bien ayder contre les Espaignols. Quand les sauvaiges eurent passé la rivière, le cappitaine Gourgue commença à enhorter (2) ses gens, leur remonster la bonne disposition des sauvages, et l'ardeur dont ils marchoient contre les Espaignols, s'asseurant qu'ilz feroient d'autant mieux que leur nourriture et aducation, leur police et religion est meilleure que celle de ces pauvres sauvaiges, et comme il vouloit continuer, ils se prindrent à crier : Allons, allons : comme ceulx qui y eussent voullu est desià, et qui estoient tous résoluts d'y mourrir. A donc le cappitaine Gourgue, avec tous ses soldats et soixante mariniers s'en va par mer et deux barques qu'il avoit outre les trois navires, la garde desquelles avec le reste des navires il laissa à François Lague (3) Bourdelois, patron et maistre de sa navire, homme aussi expérimenté au fait de la marine qu'il en soit de ce temps, lui recommandant de les bien faire recalfeutrer et de tenir le tout prest pour eulx en retourner au plus tost si Dieu leur donnoit bon succez ; que si Dieu veult (dit-il) que ie meure à une (4) poursuite si iuste, ie vous laisse tout ce que i'ay icy et vous prie de reconduire et ramener mes soldats en France, comme ie me fie de vous, et en disant cela luy bailla les clefs de ses bahutz et de tout ce qu'il avoit là. Cecy attendrist fort le cueur de tous, et mesmement des mariniers qui demeuroient pour la garde des navires, lesquels ne peurent contenir leurs larmes, et fut ceste départie plaine de compassion d'oüir tant d'adieux de (5) part et d'autre, et tant de charges et recommandations de la part de ceulx qui s'en alloient à leurs parents et amis, et à leurs femmes et alliez au cas qu'ils ne retournassent. Car, au partir de leur país, ils

(1) Manuscrit 2145 : habandonna.

(2) Id. : exhorter.

(3) Manuscrit 3884 : Lague.

(4) Manuscrit 2145 : poursuite.

(5) Id. : d'une.

ne pensoient aller à la Floride, comme dit a esté, et cependant parmy tout cela vous eussiez admiré l'allégresse de ces gens; lesquels encore qu'ils pensassent aller à une mort presque certaine : toutefois ils ne craignoient sinon de n'y arriver assez à temps pour l'honneur qu'ils espéroient d'avoir seulement prétendu à un si bel acte.

XVI. Quand ils furent à la bouche de la rivière de Halimacani où les sauvages les attendoient, qui estoit environ la poincte du iour, le vent de nord-est commença à souffler si fort qu'il s'en fallut bien peu qu'ils ne périssent, et cela apporta tel retardement que les sauvages ne peuvent de ce iour là passer la rivière; toutefois (1) le cappitaine Gourgue la passa à grand difficulté, environ les huit heures du matin, et laissant là ung de ses vaisseaux pour les aider à passer, print son chemin par terre pour les aller attendre à la rivière de Sarabay qui estoit à quatre lieues de là. Mais le chemin se trouva si mauvais, il y eut tant d'eäues et marescages à passer, tant de bois à traverser; qu'à faire ces quatre lieües ilz furent depuis les huit heures du matin iusques à cinq heures du soir, le cappitaine Gourgue, aiant tousiours son corps de cuirasse sur le doz et ne trouvèrent rien à manger tout le iour, sinon quelques racines de palmiers sauvages, au moien (2) de quoy ils estoient si las et si affamez qu'ils n'en pouvoient plus. Quand ils furent à la rivière de Sarabay, ils y trouvèrent trois Roys sauvages qui les attendoient, conduisans chacun cent hommes. Or depuis ceste rivière de Sarabay iusques au lieu où estoient les deux premiers forts, il y pouvoit avoir deux lieües. Le cappitaine Gourgue qui voioit que l'issue de son desseing concistoit (3) en diligence et célérité, encores qu'il n'eust rien mangé de tout le iour, pour ce que les mariniers n'avoient encore conduit la barque où il avoit fait mettre de ses provisions partant de la rivière de Tacatacourou; toutefois (4) il partit avec dix de ses harquebouziers et sa guide pour aller recongnoistre le premier fort, affin de l'assaillir le lendemain au matin. Ce chemin se trouva aussi fascheux et difficile que l'aultre, la nuit (5) estoit obscure et sombre, une petite rivière qui est ioignant le fort, enflée (pour ce que la mer commançoit à monter) ne peut estre passée, de sorte que le cappitaine Gourgue est contraint de s'en retourner à la rivière

(1) Manuccait 2145 : toutefois.

(2) Id. : à moyen.

(3) Id. : consistoit.

(4) Id. : toutesfois.

(5) Id. : nuit.

de Sarabay trouver ses gens, las du chemin et plus fasché de n'avoir rien fait. Ung des Roys nommé Hilicopile le voiant retourné tout pensif demande au truchement en son langage : Qu'a ton Roy ? Le truchement luy respond, qu'il estoit marri (1) de ce qu'il n'avoit pu reconnoistre (2) le fort. Dis-luy, dist Hilicopile, que ie le meneray le long de la mer sans trouver boue ni marets ; mais le chemin en est plus long. Le cappitaine Gourgue entendant cela voulut que l'on y allast incontinant (3), et accompaigné de ce Roy Hilicopile, part avec tous ses gens, et envoie les deux autres Rois par le bois pour se trouver au matin au passaige de la petite rivière qu'il n'avoit peu passer tout ioignant le premier fort, il faict haster ses gens et (4) marche en grande diligence pour estre là à la poincte du iour avant qu'il puisse estre apperçu. Et ainsi que le iour commençoit à poindre, il arriva à ceste rivière qui estoit grosse et enflée pour la mer qui estoit montée : néantmoins il faict sonder le gué par quelques uns de ses mariniers, qui trouvent qu'elle ne se peult passer, do il est bien fasché ; car il estoit arrivé bien à point pour surprendre les Espaignols qui dorment encores, et pourtant il se délibere de se retirer dans le bois tout ioignant la rivière, attendant que la mer fust descendue, et tout aussi tost les aller assaillir. A peine estoit-il encores dans le bois qu'il commença à plouvoir (5) si fort qu'ils dégouttoient de toutes parts, et les soldats eurent bien fort à faire à garder leur feu. Le iour s'estant esclairci le cappitaine Gourgue voioit (6) le fort à son aise du lieu où il estoit, et aiant bien regardé de costé et d'aultre et recongneu (7) le tout, il s'advisa qu'il n'y avoit que quelque commencement de fossez, et pourtant (8) fut confirmé (9) en la résolution qu'il avoit faicte entrant dedans le bois, de l'assaillir aussi tost qu'il pourroit passer la rivière. Cependant il voioit les Espaignols qui travailloient dans le fort, qui le mettoit en quelque doubte que sa venue ne fust découverte ; mais l'événement monstra qu'ils ne se doubtoient de rien ;

(1) Manuscrit 2145 : marry.

(2) Id. : reconnoistre.

(3) Id. : incontinant.

(4) Id. : en.

(5) Id. : pleuvoir.

(6) Id. : voyoit.

(7) Id. : reconneu.

(8) Id. : partant.

(9) Id. : confirmé.

car après la prinse du fort on veit que c'estoit une fontaine à quoy ils travailloient.

XVII. Sur les dix heures la mer étant basse, il alla passer la rivière un peu plus hault où il avoit veu un petit bois (1) entre la rivière et le fort, qui luy serviroit pour n'estre point apperceu tant à passer la rivière qu'à mettre ses gens en ordre, et pour ce que l'eau de la rivière passoit la ceinture, il commanda aux soldats d'attacher leurs fournimentz aux morrions, et prendre en l'une main leur harquebuzé (2) avec leur mesche, et l'espée en l'autre (3).

XVIII. Et au (4) passage de la rivière il y avoit si grande quantité d'huïstres (5) que les souliers des soldats en furent coupez (6) et la pluspart d'eulx blessez aux pieds pour ce que les huïstres sont là plus grandes et leurs escailles plus trenchantes que de celles que nous voions ordinairement par deçà. Toutefois (7) on ne fut pas plus-tost de là la rivière qu'ils remettent leurs armes et d'eulx-mesmes s'apprestent au combat. Le cappitaine Gourgue bailla vingt soldats à son lieutenant et dix mariniers portans pots et lances à feu pour mettre le feu à la porte, et derrière le petit bois (8) où ilz ne pouvoient estre veuz, il rengea ses gens en bataille, et les voiant bien disposez et assurez il congneut (9) qu'il n'estoit besoing de grande exhortation : aussi le poinct, où il estoit, requéroit plus-tost une prompte execution qu'une longue harangue ; et partant il le feit court. Le veoy (10) bien mes amis (dist-il) que le cueur vous croist au besoing, aussi vous ay-ei choisiz pour telz, vostre contenance assuree me prédit que nous vengerons (11) auïourd'huy l'iniure faicte au Roy et à nostre païs ; et leur monstrant le fort qu'ils pouvoient entreveoir à travers les arbres, voilà (dist-il) les volleurs qui ont vollé ceste terre à nostre Roy, voilà les meurtriers qui ont massacré nos François. Allons, Allons, revenchons nostre Roy, revenchons la France, monstrons-nous François ; et aussy-tost il com-

(1) Manuscrit 3884 : taillis.

(2) Manuscrit 2145 : arquebouze.

(3) Pas d'alinéa dans le manuscrit 2145.

(4) Manuscrit 2145 : à ce.

(5) Id. : huystres.

(6) Id. : coupez.

(7) Id. : toutesfois.

(8) Id. : boys.

(9) Id. : conneut.

(10) Id. : vois.

(11) Id. : vangerons.

mande (1) à son lieutenant de donner à la porte avec sa troupe, et luy avec la sienne va contre une terrasse en forme de platte forme, fort basse qui estoit à costé du fort, où il n'y avoit qu'ung petit commencement de fossez.

XIX. Les Espaignols ne faisoient que venir de disner et curoient encore leurs dentz (2) quand nos gens marchans à grandz pas, la teste baissée, furent apperceuz, à deux cens pas du fort, par le canonier qui venoit de monter sur ceste terrasse, lequel se meit (3) incontinent à crier en Espaignol, arme, arme, voicy des François, voicy des François; et quant et quant deslache sur eulx une grosse coullevrine, qui estoit sur la terrasse, et en tira par deux fois (4), et comme il vouloit charger pour la troisieme, Olotoraca, plus viste à la course que nul autre, et qui n'estoit instruit (5) à garder son reng, s'avança et monta sur la terrasse qui n'estoit gueres haulte et le transperça de sa picque de part en part. Les Espaignols s'estans mis en armes au cri (6) du canonier, sortent, hors le fort ou pour combattre, ou pour se retirer vers leurs compaignons selon ce qu'ils verroient quand ils seroient dehors. Le cappitaine Gourgue à leur sortie estoit arrivé tout à poinct au pied de la plateforme, et son lieutenant près de la porte, et comme il montoit à la plateforme son lieutenant s'escrie que les Espaignols se sauvoient, et lors le cappitaine Gourgue retournant vistement vers la porte les enferme entre son lieutenant et luy, si bien que de soixante qu'ils estoient, il n'en eschappa pas ung qui ne fust mort ou pris, on en print en vie le plus qu'on peust par commandement du cappitaine Gourgue, pour leur faire comme ils avoient fait aux François.

XX. Le premier fort ne fut pas plustost pris que l'on s'en va assailir le second, lequel estoit de l'autre costé de la rivière de May, vis-à-vis du premier pour s'entre secourir; aussi ne cessa-t-il (7) de tirer à grands coups de canon pendant qu'on prenoit le premier et incommodoit noz gens grandement: lesquels braquerent (8) contre trois pièces d'artillerie qu'ils avoient trouvés dans le premier fort, et la

(1) Manuscrit 2145 : commanda.

(2) Id. : denz.

(3) Id. : met.

(4) Id. : foys.

[5] Id. : instruyt.

(6) Id. : cry.

(7) Id. : cessa-il.

(8) Id. : bracquerent.

couleuvrine (1) qui avoit esté trouvée sur la plateforme, qui estoit marquée tout au long des armoiries du feu roy Henry, à quoy l'on congneut (2) qu'elle avoit esté prise sur les François au temps du massacre, ce qui irrita encores plus nos François, et de ces quatre pièces on ne cessa de tirer contre-eulx, pendant que le cappitaine Gourgue avec quatre-vingts harquebouziers passoit vistement la rivière en sa barque qu'on venoit de conduire là tout à poinct. Lequel va descendre entre le fort et ung bois (3) qu'il y avoit tout auprès, se doublant de ce qui advint que les Espaignols s'enfuiroient dans les bois pour puis après se retirer au grand fort, qui estoit à une lieue de là. A peine le cappitaine Gourgue estoit de là la rivière quand les sauvaiges ne pouvant attendre qu'on leur r'amenast la barque pour passer saultent dans l'eau et nageans d'un bras et tenans leurs arcs de l'autre couvrent toute la rivière de bord à autre. Les Espaignols qui estoient en nombre de soixante voians une si grande multitude et si délibérée, et pour l'estonnement dont ils estoient saisis ne discernans (4), entre François et sauvaiges, se cuidans (5) sauver à bois se vont précipiter entre les François qui deschargent sur eulx si dru que la pluspart en sont estenduz sur la place, les autres voulans tourner le dos se trouvent enfermez par les sauvaiges. Ainsi ne pouvans ne (6) combattre, ny fuir ruent (7) les armes bas, et supplient pour la vie, qui leur est ostée plustost qu'ils n'ont achevé de la demander (8).

XXI. A grand'peine le cappitaine Gourgue en peult (9) faire garder quinze en vie pour leur estre faict selon ce qu'ils avoient faict aux François. Après ceste de pesche le cappitaine Gourgue entra au second fort, d'où il feit incontinent transporter tout ce qu'il y avoit trouvé, et repassant la rivière avec ses prisonniers retourna au premier fort pour s'y fortifier (10), ne sachant quel cueur auroient les autres, ny en combien de temps il pourroit venir à bout du grand fort qui estoit à une lieue de là sur la mesme rivière du costé où

(1) Manuscrit 2145 : couleuvrine.

(2) Id. : conneut.

(3) Id. : un bois.

(4) Id. : discernans.

(5) Id. : cuydans.

(6) Id. : ny.

(7) Id. : mettent.

(8) L'alinéa n'existe pas dans le manuscrit 2145.

(9) Id. : peut en.

(10) Id. : fortifiée.

estoit le second fort. Parmi les prisonniers qu'il tenoit il y avoit ung sergent de bande vieux soldat duquel il sceut la haulteur des remparts du grand fort, et le lieu par où il luy seroit plus aisé de le prandre (1).

XXII. Ces deux premiers forts furent pris la veille de Quasimodo 1568. Le cappitaine Gourgue séjourna le dimanche et le lundy : et cependant fait faire huict eschelles de la haulteur qui luy avoit esté monstrée (2) et ung pour traict (3) de tout le fort, en quoy ce vieux soldat s'entendoit bien. Au reste il avoit si bien pourveu à son cas que tout le país estoit levé en armes contre les Espaignolz, de sorte que ceulx du grand fort n'avoient moien de sortir pour rien découvrir ; touteffoies (4) ils desguisèrent (5) un Espaignol en sauvage, et l'envoïèrent le lundy pour recongnoistre quelles gens c'estoient et combien. Le cappitaine Gourgue estant à l'entour du dict fort avec Olotoraca qui tousiours le suivoit, cest Espaignol est recongneu (6) par Olotoraca, et quant et quant empoigné, il voulut faire le fin du commencement, disant que il estoit ung (7) de ces soldats qui gardoient le premier fort qui ne s'estant peu retirer au grand fort pour la multitude des sauvages, s'estoit ainsi deguisé de peur d'estre tué par culx, et avoyt mieux aymé se venir rendre à la mercy des François, que se mettre en danger d'estre massacré par les sauvaiges, mais quand le sergent de la bande (8) qu'on fait venir tout incontinant luy eut maintenu qu'il estoit de la garde du grand fort, et espion, il confessa qu'il estoit envoié par le gouverneur du grand fort, pourscavoir qui estoit ce nouveau venu et quelles gens il avoit. Le cappitaine Gourgue luy demanda ce qu'on estimoit de luy au grand fort ; il respond que l'on avoit donné à entendre au gouverneur qu'il avoit deux mil François, dont le gouverneur et ses gens en nombre de deux cens soixante estoient si estonnez qu'ilz ne savoient ce qu'ils faisoient (9).

XXIII. Le cappitaine Gourgue est bien aise de ces nouvelles et se délibere de les aller assaillir le lendemain en cest effroy, et de

(1) Dans le manuscrit 2145, la phrase suivante appartient à l'alinéa XV.

(2) Id. : montrée.

(3) Id. : un pourtrait.

(4) Id. : toutesfois.

(5) Id. : deguiserent.

(6) Id. : reconneu.

(7) Id. : un.

(8) Id. : sergent de bande.

(9) L'alinéa n'existe pas dans le manuscrit 2145.

faict ce iour là mesme il faict tous ses préparatifz, ordonne de ceulx qu'il devoit laisser pour la garde de la bouche de la rivière et du fort, de quoy il donne la charge au cappitaine Mesmesson enseigne avec quinze harquebouziers. Et la nuict ensuyvant il faict partir les sauvaiges pour s'aller s'embuscher (1) dans le bois partie de çà partie de là la rivière. Et le lendemain au matin il part avec ses gens menant avec soy le sergent de bande et l'espion attachez ensemble pour luy monstrier à l'œil ce qu'ils luy avoient dict (2) de parole, et faict veoir en paincture. En allant, Olotoraca, nepveu du Roy Satiroua, celuy qui avoit tué le canonnier au premier fort, homme courageux et vaillant à merveilles dist au cappitaine Gourgue duquel il ne s'esloignoit iamais, qu'il l'avoit bien servi iusques là, et qu'il avoit faict tout ce qu'il luy avoit promis, qu'il scavoit bien qu'il mourroit à la prinse du grand fort, mais pour la vie il ne voudroict faillir à s'y trouver, et vous prie, dist-il, de donner à ma femme ce que vous me donneriez à moy si ie vivois, affin qu'elle l'enterre avec moy et que i'en sois mieux venu quand j'arriveray au village des esprits. Le cappitaine Gourgue dist qu'il ayroit mieux le récompenser et honorer vif que mort, et esperoit le ramener vivant et victorieux.

XXIV. Cependant ils des couvrent le fort, et tout aussi-tost que les Espaignols les voient, ilz commencent à tirer sur eulx de deux doubles coullevrines qui estoient sur ung boulevard, qui commandoit le long de la rivière. Le cappitaine Gourgue gaigne vistement une montagne couverte de bois et forets; au pied de laquelle estoit le fort, et qui s'estendoit depuis le lieu où il avoit esté apperçeu iusques de là le fort bien loing. Et au moien des arbres qui le couvroient il s'approcha du fort aussi près qu'il voulut sans pouvoir estre offensé, n'y veu. Il s'arresta en ung (3) lieu d'où il pouvoit veoir (4) à son aise dans le fort, et n'avoit intention de l'assaillir dece iour là : mais de leur donner l'escalade le lendemain au matin du costémesmes de la montaigne, où le fossé n'estoit flanqué; et dont partie de ses gens pourroient battre ceulx qui voudroient deffendre le rempart pendant que les autres monteroient. Mais il advint que les Espaignolz feirent une saillie de soixante harquebouziers pour re-

(1) Manuscrit 2145 : embuscher.

(2) Id. : dit.

(3) Id. : un.

(4) Id. : voir.

congnoistre (1) ses forces, illes veoit ainsi qu'ils sortoient, alloient courbez le long du fossé, et tout aussi-tost commanda à son lieutenant d'aller (avec vingt harquebouziers) de l'autre costé se mettre entre le fort et eulx, et quand il veit son lieutenant en lieu d'où il pourroit les empescher de rentrer, il va droit à eulx, et commanda à ses gens de ne tirer qu'ils ne fussent fort près pour incontinent après avoir tiré mettre la main l'espée. Quand les Espaignols furent hors du fossé prestz à entrer en la montaigne, le cappitaine Gourgue avec ses harquebouziers se trouvent au pied, qui les choisirent de si près qu'il n'y eut pas ung coup de perdu, dont plusieurs furent portez par terre, et quand et quant mettans la main à l'espée commencèrent à chamailler ceulx qui restoit debout, et comme ils tournoient le dos pour (2) retourner au fort, voicy le lieutenant qui charge sur eulx de l'autre costé, de sorte qu'il n'y eut pas ung d'entré eulx qui eust moien de r'entrer dans le fort, et furent tous là tuez : ceulx de de dans voians qu'ils avoient en ung moment perdu le plus beau et le meilleur de leurs gens, et pensans que ceulx qui avoient faict ceste deffaicte ne feussent qu'une petite partie d'ung (3) plus grand nombre, desesperent de pouvoir resister : et d'ailleurs ne pouvans espérer aucune composition de ceulx qu'ils avoient iniuriez si oultrageusement, abandonnent le fort, et sortent pour s'aller sauver dans les bois, qui estoient de l'autre costé du fort, où le cappitaine Gourgue avoit faict(4) mettre une grande multitude de sauvaiges, qui tout aussitost descochèrent leurs flesches sur eulx, et entre autres il y en eut ung qui d'un coup traversa la rondelle d'un cappitaine espagnol, et luy entra la flesche bien avant dans le corps par le tétou gauche, et l'abattit mort par terre. Le cappitaine Gourgue qui les avoit veuz sortir, et estoit accouru après eulx, les arresta entre les bois et le fort ainsi qu'ils fuyoit les traicts des sauvaiges, et là ils furent tous tuez et taillez en pièces, sinon ceulx qu'à grand difficulté il peust réserver pour les faire mourir en volleurs.

XXV. Dans ce grand fort furent trouvées cinq doubles coullevrines (5), quatre moyennes et d'autres petites pièces de fer et de fonte, avec dix-huict grosses cacques de pouldre, on y trouva aussy

(1) Manuscrit 2145 : reconnoistre.

(2) Id. : se retirer.

(3) Id. : un.

(4) Id. : fait.

(5) Id. : coullevrines.

force armes comme harquebouzies, corcelets, rondelles, picques et autres. Le lendemain le cappitaine Gourgue aiant fait charger l'artillerie en deux vaisseaulx, ung (1) sauvaige faisant cuire du poisson meit le feu à une trainée de pouldre que les Espaignols avoient faicte dont personne ne s'estoit encores apperceu. Le feu se print aux pouldres qui renversa les magazins de fons en comble, et brusla entièrement les maisons qui estoient de bois de sappin, les hommes n'eurent point de mal pour ce qu'ilz estoient tous dehors ça et là ; mais tout ce qui estoit dedans fut bruslé et perdu, en sorte que le cappitaine Gourgue n'en raporta rien sinon l'artillerie qu'il avoit ia faicte (2) charger.

Les Espaignols qui avoient esté prins en vie en ce dernier fort, furent menez au lieu où ils avoient pendus les François (3), après que le cappitaine Gourgue leur eust remonstré l'iniure qu'ils avoient faicte au Roy, luy massacrans ses subiects (4), et luy vollans la terre que Sa Maiesté avoit conquise, et le fort qu'il y avoict fait bastir : et qu'ils devoient avoir pensé qu'une si lasche trahison, et une si détestable cruauté exercée contre ung si puissant Roy et contre une nation si généreuse, ne demeureroit impunie, que luy, qui estoit ung (5) des moindres gentilshommes que le Roy eust en son royaume en avoit entrepris la vengeance à ses propres cousts et despens. Quand les Roys tres chrestien et catholique eussent esté ennemis et en guerre mortelles, encore ne se pourroient-ils excuser de trahison et cruauté extrême. Maintenant que Leurs Maiestez estoient amis et alliez si estroitement, leur fait ne pouvoit trouver nom assez abominable, et moins encore peine qui luy fust correspondante, mais encores que vous ne puissiez (dist-il) endurer la peine que vous avez méritée, il est besoin que vous enduriez celle que l'ennemy vous peult donner honnestement : afin que par votre exemple les autres apprennent à garder la paix et alliance que si meschamment et malheureusement vous avez violée. Cela dit, ils sont branchez aux mesmes arbres où ils avoient pendus les François, et au lieu d'un escriteau que Pierre Malendes (6) y avoit fait mettre, contenant ces mots en langage es-

(1) Manuscrit 2145 : un.

(2) Id. : fait.

(3) Le manuscrit 3884 ajoute : après qu'on les eut gardé trois iours, comme ils avoient gardé les François.

(4) Manuscrit 2145 : subiects.

(5) Id. : un.

(6) Manuscrit 3884 : Malande.

paignol : *Je ne faicts cecy comme à Francoys mais non comme à Luthériens*, le cappitaine Gourgue faict graver (1) en une table de sapin avec ung fer chault : *Je ne faicts cecy comme à Espaignols, n'y comme à marannes; mais comme à traistres, volleurs et meurtriers* (2).

XXVI. Ceste exécution étant ainsi faicte, le cappitaine Gourgue qui avoit faict (3) ce pourquoy il avoit entrepris le voiage, délibéra de s'en retourner, et n'ayant assez d'hommes pour laisser à la Floride qui peussent tenir les forts, il délibéra de les ruiner de peur que les Espaignols qui tiennent d'autre (4) terre assez près de là, survenans ne s'en emparassent de rechef, et mesme que ce ne fut une occasion pour les y attirer, ou que les sauvages mesme ne s'y fortifiassent, et que par ce moien (5) l'accez et l'entrée en fust plus mal-aisée au Roy quand il plairoit à Sa Maiesté y envoyer de ses subiets pour y peupler, ausquels seroit plus aisé de bastir de nouveau que de prendre les forteresses qui se trouveroient basties, bien emparées (6) et bien munies entre eulx : mais affin que les sauvaiges ne trouvassent mauvais que les fortz fussent ruinez, ains qu'en estant bien aise il les ruynassent eulx-mesmes, il assemble les Roys et leur aiant remonstré du commencement il leur avoit tenu promesse, et les avoit vangez de ceulx qui les avoit tirannisez si cruellement, il vint tomber puis après sur le propos de ruiner les forts, employant tout ce qui pouvoit servir à leur persuader que tout ce qu'il en vouloit faire estoit pour leur proffict, et en haine de tant de meschancetez et cruaultez que les Espaignols y avoient commises. A quoy ils prestèrent si volontiers l'oreille, que le cappitaine Gourgue n'eust pas plus tost achevé de parler, qu'ils s'en coururent droict au fort crians et appellans leurs subiects après eulx, où ils feirent telle diligence qu'en moins d'ung iour ils ne laissèrent pierre sur pierre.

XXVII. Après cela on part pour retourner aux deux premiers forts, lesquels furent abbatuz de pareille ardeur que le premier, et y pendit-on trente Espaignols prisonniers qu'on y avoit laissez; l'ung desquels confessa avoir pendu cinq François de sa main, et s'accusoit (7) grandement, disant en son langage que Dieu estoit véritable et iuste

(1) Manuscrit 3384 : escrire

(2) Id. : *Je ne fay cecy comme à Espagnols, mais comme à marraus, mais comme à traistres, voleurs et meurtriers.*

(3) Manuscrit 2145 : fait.

(4) Id. : autres terres.

(5) Id. : moyen.

(6) Id. : remparées.

(7) La phrase n'existe pas dans le manuscrit 3884.

qui l'avoit à la parfin conduit au supplice dont il menace les inhumains et cruelz (1).

XXVIII. Ainsi, ne restant plus rien à faire, le cappitaine Gourgue, voulant retourner à ses navires, qu'il avoit laissez à la bouche de la rivière de Tacatacourou, aultrement appelée la Seine, à quinze lieues de là, il envoie par mer avec l'artillerie son lieutenant le cappitaine Casenauve (2), et luy avec quatre-vingts harquebaziers et quarante mariniers portans picques, s'en va par terre, menant touiours gens en bataille à toutes adventures (3) pour les sauvaiges, desquelz il ne se vouloit fier trop. Par tout où ils passoient, ils trouvoient les chemins couverts de bonnes gens du pays qui luy venoient au devant de toutes parts comme à leur libérateur, portant du poisson cuyt et autres vivres pour les soldatz, et entre autres une vieille femme qui leur dist qu'elle ne se soulcioit point de mourir maintenant, puisqu'elle avoit veu une aultrefois les François à la Floride.

XXIX. Quand le cappitaine Gourgue est arrivé à la rivière de Tacatacourou où estoient ses navires, il trouve que le maistre avoit recalfeutré ses navires, changé les eaües, et appresté toutes choses, si bien qu'il ne falloit que s'embarquer. Icy donc il print congé des Roys, les admoneste de persister en la dévotion qu'ilz ont touiours eüe au Roy de France, qui les deffendra contre les Espaignolz et contre tous autres. Et attendant que Sa Maiesté y envoie ung bon nombre d'hommes pour leur protection et deffense (4), qu'ilz se tiennent bien sur leurs gardes, et advisent de n'estre point surprins. Ces bonnes gens sont les plus marriz du monde, et se mettent à pleurer quand ils veoient que le cappitaine Gourgue les veult laisser, et mesmes Olotoraca qui avoit mieulx combattu que pronostiqué de soy. Mais furent remis tout aussi tost quand il leur eüst dit qu'il reviendrait à douze lunes de là (car c'est ainsi qu'ilz content) et leur porteroit force miroirs, haches et cousteaulx, qui sont les choses qu'ils ayment le mieux, et dirent qu'ilz s'en alloient faire danser leurs femmes, qui est le plus grand signe de réiouissance dont ilz usent entre euz.

XXX. Après que le cappitaine Gourgue eut prins congé des Roys, il fait appeler ses gens pour rendre grâces à Dieu tous ensemble de la victoire qu'il leur avoit donnée, et pour le prier de leur estre guide

(1) Pas d'alinéa dans le manuscrit 2145.

(2) Manuscrit 2145 : Cazenaue.

(3) Id. : adventures.

(4) Id. : deffence.

et conducteur à leur retour en France. Quand ils furent assemblez : Mes amys (dit-il), rendons grâce à Dieu du bon succès qu'il a donné à nostre entreprise, c'est luy qui nous a préservés du danger de la tempeste au cap de Finibus Terræ, à l'isle Espaignolle, à l'isle de Coubé et à la rivièrre de Halmacani (1); c'est luy qui a ployé le cueur des sauvaiges à s'associer avec nous; c'est luy quia aveuglé l'entendement des Espaignolz, en sorte qu'ilz n'ont iamais pu découvrir nos forces, ny cognoistre et employer les leurs. Ils estoient quatre pour ung en places fortes bien remparées et bien pourveues d'artillerie, de munitions, d'armes et de vivres. Nous, pour toutes choses, n'avions que le bon droict; et touteffois nous les avons vaincuz en moins d'un rien (2).

XXXI. Par ainsi ce n'est à nos forces, mais à Dieu seul que nous devons la victoire. Remercions-le donc, mes amys, et cognoissons toute nostre vie le grand bien qu'il nous a fait, et le prions de continuer tousiourssa faveur envers nous, nous guidant à nostre retour, et nous préservant de tous dangers. Prions-le aussy qu'il lui plaise disposer le cueur des hommes, en sorte que tant de dangers où nous nous sommes mis, et tant de travaux que nous avons endurez trouvent grâce et faveur devant nostre Roy et devant toute la France. Comme aussi nous ne nous sommes proposez autre chose que le service du Roy et l'honneur de nostre pays.

XXXII. Après avoir remercié et prié Dieu, ung (3) lundy, troisième iour de may, le rendez-vous fut donné comme l'on a accoustumé de faire sur mer, et les ancrés levées firent voile et eurent le vent si propre (4) qu'en dix-sept iours ils feirent unze cens lieues de mer, et depuis continuantz leur navigation arrivèrent à la Rochelle le lundy sixieme iour de iuing, qui estoit le propre iour de l'enthecoute. Ainsi ils ne meirent au revenir que trente quatre iours touteffois (5) une si grande navigation ne fut sans quelques traverses; car la patache avec huict hommes dedans fut perdue; comme aussi à la prinse des forts, et à la deffaicte des Espaignols en la Floride, estoient demeurez quelques gentilshommes de bon lieu et de bonne part, hardis et vaillans au possible : comme Lantonie de Limosin,

(1) Manuscrit 2145 : Halimacany.

(2) Pas d'alinéa dans le manuscrit 2145.

(3) Id. : un.

(4) Id. : propice.

(5) Id. : toutesfois.

Bière (1), Carrau, Gachie, gascons; Pons de Xaintonge, et quelques soldats; tous lesquels moururent combattans vaillamment, après avoir faict des plus beaux exploitz et actes de prouesse que l'on eust peu attendre d'ung cœur noble et généreux dédié au service de son prince et à l'honneur de sa patrie.

XXXIII. Au retour, oultre la patache qui se perdit, la roberge où estoit ung cappitaine nommé Deux s'esgara à la haulteur d'une isle qu'on appelle la Vermude, et ne vint d'un mois après que le cappitaine Gourgue fust arrivé. Peu s'en fallut que ceulx qui estoient en ceste navire ne périssent de la tempeste premièrement et puis de la faim. Car lors mesmes que le cappitaine Gourgue partit, ils n'avoient tous ensemble à manger que pour vingt iours à raison d'un biscuit le iour de quatre en quatre. Mais Dieu voulut que le cappitaine Gourgue estant à cinq cents lieues de France rencontra ung (2) navire d'un Basque sien amy, qui luy donna dix quintaulx de biscuits, qui leur fit ung bien et plaisir incroyable; et ce d'autant plus qu'ils ne demeurèrent guères moins à faire ces cinq centz lieües qu'ils avoient faict en tout le reste. Or après que le cappitaine Gourgue eut séiourné quelques iours à la Rochelle, où il reçeut tout honneur, toute courtoisie, et tout bon traictement des citoyens, il feit voile vers Bordeaux, où il print la poste pour aller vers M. de Montluc (3) luy rendre compte de son voiage. Il ha sceu depuis, que les Espaignolz advertiz par quelqu'ung de ceulx qui l'avoient veu arriver à la Rochelle de ce qui avoit esté faict (4) à la Floride avoient envoyé dix-huit pataches avec une roberge de deux cents thonnelaux pour le surprendre, et estoient arrivez à la radde de la Rochelle le iour mesmes qu'il en estoit parti. Et entendans qu'il avoit faict voile l'avoient suivy iusques à Blaye. S'il en eust esté adverti à temps, il n'eust pour rien du monde refusé de parler à eulx : et selon leur demande il leur eust faict la responce telle, qu'ilz eussent eu grand occasion de s'en contenter (5).

XXXIV. Voilà en somme quel a esté le voiage du cappitaine Gour-

(1) Dans le manuscrit 6124 on trouve, mais d'une autre main, le prefixe Lou devant Bière.

(2) Manuscrit 2145 : un.

(3) Id. : Monluc.

4) Id. : fait.

(5) Le manuscrit 1886, que nous avons constamment suivi, s'arrête là, mais nous avons cru nécessaire d'y joindre les alinéas XXXIV et XXXV, donnés par les manuscrits 2145, 3884 et 6124, qui complètent la narration.

gue à la Floride, où l'on peut remarquer un zele merveilleux au service du Roy et à l'honneur de la France, et plusieurs autres choses notables. Premièrement, pour venger l'iniure publique qui ne luy attouchoit non plus qu'à un chacun des François, il vend son bien et s'endebte, et fait une despence incroyable, et s'expose à une infinité de dangers, tant par mer que par terre. Quand il est prest à partir, il est arresté par les vents contraires, l'espace d'environ trois sepmaines, et cependant consomme beaucoup de ses provisions. Et, estant party, il cuyde estre abismé par quatre divers orages et tempestes; et à l'une fois il y perdit la moitié de son biscuyt, et luy fallut retrancher les vivres de moitié; et toutesfois, pour tous ces empeschemens, il n'est empesché, ny pour aucun danger estonné. Quand il est arrivé à la Floride, il pratique finement les sauvages, et s'en scayt bien servir, et suppléer par ce moien au peu de gens qu'il avoit, et quant et quant execute son entreprise avec une extreme diligence, ne cessant iamais, qu'il n'ayt osté la Floride et la vie à ceux qui l'avoient ostée aux François.

XXXV. Que si l'Espagnol ha estimé Pierre Maleudes digne d'estre fait marquis et adelentado, pour avoir, aux depens du publicq et avec nombre infiny d'hommes, massacré en trahison une poignée de François contre la foy par luy promise, et contre la paix et alliance des deux Roys, c'est-à-dire, pour avoir violé tout droit divin et humain, et pour avoir engravé au front de l'Espagne une perpétuelle marque de desloyaulté et de trahison; qu'estimerons-nous de ce François qui, à ses propres coustz et despens, avec cent hommes de guerre et quatre-vingts mariniers, reconquestant la Floride, et tuant les trahistres, volleurs et meurtriers, ha vangé l'oultrage fait à son prince et à son pays? et par ce moien ha osté la tache et macule qui enlaidissoit et deshonorroit le nom françois, pour avoir si longtems laissé une telle iniure impunye? La consequence en estoit grande, pour infinies autres raisons, mais particulièrement pour ce nouveau monde, qui est assez large et spacieux pour suffire à tous les princes de l'Europe, et où Sa Maiesté a belle matiere pour exercer sa puissance, et les grands moiens de bien faire que Dieu luy a donnez. S'il veult agrandir son domaine et estendre sa domination, il n'y a endroit au monde ny plus riche, ny plus ample, ny plus aisé à conquérir et à tenir que cestuy-là. S'il veult à l'exemple et imitation de ses ancestres convertir les idolastres à la foy chrestienne, il y a un million de millions d'hommes qui ne connoissent Iesus Christ, et qui pour leur simplicité seroient plus aisez à con-

vertir que ne furent anciennement, par nos François, ceux de la Terre Sainte. Entreprise plus royale, ny plus auguste ne pourroit Sa Maiesté faire, que de faire planter la religion chrestienne en ces pays, apprendre la civilité et les lettres à ces pauvres sauvages ignorantz, leur donner loix, et y establir une bonne police. La dixieme partie des hommes qui sont morts en la moindre de nos guerres civiles eust esté trop plus que suffisante pour y conquister l'estendue de plusieurs tels royaumes que cestui-cy. Il y a tant de pauvres gens en un royaulme tel que le nostre, n'ayans ne maison ne buron, que par de là possederont plusieurs lieues de bonne terre, et percevroient le fruit de tant de singularitez que nature y produyt largement. Ce royaulme n'en seroit de rien diminué mais deschargé, et eulx ne changeroient de foy mais de fortune, et où maintenant, pour leur dissette, ils sont subiets inutiles, ils deviendroient subiectz utiles et proffitables; envoyans par deça de grandes richesses et choses exquises et pretieuses de par delà, au soulagement de tout le peuple François, et grand plaisir et contentement de Sa Maiesté, laquelle Dieu veuille maintenir et accroistre en toute grandeur et prospérité (1).

(1) Le manuscrit 3884, plus explicite, se termine ainsi : « Encore que ce n'est le premier service que le cappitaine de Gourgue a fait à son prince, aussi ne sera-ce le dernier, Dieu aidant, s'il plaît à Sa Maiesté de l'employer; que Sa Maiesté commande seulement, il s'en trouvera assez qui y courront; et si en cela le service du cappitaine de Gourgue lui est agréable, il ne desire rien tant que là, et partout ailleurs, ex-cuter ses commandemens; car il a dedié sa vie et tout ce qu'il pourroit avoir en ce monde au service de Sa Maiesté, laquelle Dieu veuille maintenir et accroistre en toute grandeur et prospérité. »

CHRONOLOGIE DES QUATRE EXPÉDITIONS

PREMIÈRE EXPÉDITION.

Ribaut part du Havre.....	18 février 1562.
Découverte du cap Français.....	vers le 15 avril.
— de la rivière de May.....	1 mai.
— de la Seine.....	} première quinzaine de mai.
— de la Somme.....	
— de la Loire.....	
— de la Charente.....	
— de la Garonne.....	
— de la Gironde.....	
— de la Belle.....	
— du Jourdain.....	
Fondation de Charlesfort.....	du 15 au 20 mai.
Marche de Ribaut vers le nord.....	du 20 au 25 mai.
Ribaut rentre en France.....	20 juillet.
Famine à Charlesfort.....	janvier-mai 1563.
Débris de l'expédition recueillis en Angleterre.	août 1563.

SECONDE EXPÉDITION.

Laudonnière part du Havre.....	22 avril 1564.
Arrivée à Ténériffe.....	5 mai.
— à la Martinique.....	20 id.
— à la Dominique.....	21 id.
Découverte de la rivière des Dauphins.....	22 juin.
Première arrivée à la rivière de May.....	23 id.
Entrevue avec Satouriona.....	24 id.
On remonte la rivière de May.....	25 id.
On reconnaît la Seine.....	26 id.
— la Somme.....	27 id.
Délibération solennelle.....	28 id.

Seconde arrivée à la rivière de May.....	29 juin.
Fondation de la Caroline.....	juin 1564.
Visite officielle de Satoriona.....	id. 1564.
D'Ottigny chez les Thimogonas.....	id. 1564.
Vasseur et Lacaille chez Molona.....	juillet 1564.
Expédition au secours de Satoriona.....	août 1564.
Grand orage.....	29 août.
Mission de d'Erlach vers Outina.....	10 septembre.
Maladie de Laudonnière.....	20 id.
Expédition de d'Ottigny au secours d'Outina..	octobre.
Départ du capitaine Bourdet.....	10 novembre.
Départ des conjurés pour la nouvelle Espagne.	8 décembre.
Bonnes relations avec la veuve d'Hiocaia...	janvier 1565.
Famine.....	avril 1565.
Prise d'Outina.....	avril.
Retour des conjurés à la Floride.....	25 mai.
Continuation de la famine.....	juin.
Retour d'Outina.....	juillet.
Retraite de d'Ottigny.....	27 juillet.
Voiles signalées à l'horizon.....	3 août.
Débarquement d'Hawkins.....	4 août.
Son départ.....	7 août.
Voiles signalées à l'horizon.....	28 août.

TROISIÈME EXPÉDITION.

Traité entre Philippe II et Menendez.....	22 mars 1565.
Ribaut part de Dieppe.....	10 mai.
Il arrive au Havre.....	23 mai.
Séjour à Whigt.....	26 mai-14 juin.
Menendez part de Cadix.....	29 juin.
Il arrive aux Canaries.....	5 juillet.
Tempête dans l'Atlantique.....	20-21 juillet.
Menendez débarque à Porto-Rico..	9 août.
Ribaut arrive en Floride.....	13 id.
Premier débarquement de Ribaut.....	14 id.
Menendez en vue de la Floride.....	24 id.
Arrivée de Ribaut à la Caroline.....	27 id.
Entrée en rivière de trois navires français..	29 id.
Voiles espagnoles signalées.....	3 septembre.

Menendez poursuit la flotte française.....	4 septembre 1565.
Conseil de guerre à la Caroline.....	5 id.
Menendez arrive à San Agustino.....	7 id.
Il y débarque.....	8 id.
Prise de possession du pays.....	9 id.
Départ de Ribaut contre les Espagnols.....	10 id.
Flotte française dispersée par tempête.....	10-23 id.
Départ de Menendez contre la Caroline.....	12 id.
Massacre de la Caroline.....	20 id.
Départ de Jacques Ribaut et Laudonnière...	25 id.
Massacres de San Agustino.....	octobre.
Lettre de Forquevaulx à Charles IX.....	23 id.
Relâche de Laudonnière à Florès.....	28 id.
Lettre de Forquevaulx à Catherine de Médicis.	3 novembre.
— — à Charles IX.	5 id.
Arrivée de Laudonnière en Angleterre.....	11 id.
Lettre de Forquevaulx à Charles IX.....	20 id.
— Charles IX à Forquevaulx.....	28 id.
— Forquevaulx à Charles IX.....	29 id.
— — —	24 décembre.
— Catherine à Forquevaulx.....	30 id.
— Forquevaulx à Catherine.....	17 janvier 1566.
— Catherine à Forquevaulx.....	20 id.
— Forquevaulx à Charles IX.....	22 id.
— — —	4 février.
— — —	11 id.
— — —	18 id.
— — —	23 id.
— Charles IX à Forquevaulx.....	6 mars.
— Catherine à Forquevaulx.....	17 id.
Entrevue de Moulins.....	mars.
Entrevue de Forquevaulx et de Philippe II..	1 ^{er} avril.
— — et du duc d'Albe..	2 id.
Lettre de Forquevaulx à Catherine.....	8 id.
— — à Charles IX.....	9 id.
Mémoire adressé à Philippe II.....	12 mai.
Entrevue de Forquevaulx et de Philippe II..	18 juin.
Lettre de Forquevaulx à Charles IX.....	5 juillet.
— — —	11 août.
— — à Catherine.....	2 novembre.

Lettre de Charles IX à Forquevaulx.....	14 novembre.
— — —	27 id.
— Forquevaulx à Charles IX.....	4 janvier 1567.
— — à Catherine.....	4 mars.
— — —	24 avril.
— — —	6 juillet.
— Charles IX à Forquevaulx.....	18 id.
Retour de Menendez en Espagne.....	21 id.
Lettre de Forquevaulx à Charles IX.....	22 id.
— — —	2 août.
— — —	12 septembre.

QUATRIÈME EXPÉDITION.

Naissance de de Gourgues.....	vers 1530.
De Gourgues quitte Bordeaux.....	2 août 1567.
Station à l'embouchure de la Charente.....	12 id.
Nouveau départ.....	22 id.
Débarquement en Floride.....	avril 1568.
Alliance avec les Floridiens.....	vers le 20 avril.
Prise de deux fortins espagnols.....	24 id.
Reprise de la Caroline.....	27 id.
Massacre des Espagnols.....	27-28 id.
Départ de la Floride.....	3 mai.
Retour en France.....	6 juin.
Estimation de l'artillerie espagnole.....	25 août.
Vente de cette artillerie.....	9 novembre.
Premier règlement de comptes.....	20 juillet 1569.
Second règlement.....	5 août.
De Gourgues, capitaine royal.....	1572.
Sa mort à Tours.....	1583.
Mémoire de d'Ogeron de la Boire.....	1669.
Cession de la Louisiane à l'Espagne.....	1763.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace.....	Pages. I
Préface.....	III-VII

PREMIÈRE PARTIE.

LA FLORIDE FRANÇAISE.

Première expédition. — La découverte.

CHAPITRE I. — Les projets de Coligny.....	3
— II. — Les découvertes de Jean Ribaut.....	13
— III. — Charles Fort.....	29

Seconde expédition. — La colonisation.

CHAPITRE I. — Fondation de la Caroline.....	45
— II. — Le cacique Satouriona.....	60
— III. — Le cacique Outina.....	80
— IV. — Dissensions intestines.....	89
— V. — Voyages de découverte.....	106
— VI. — La famine et la guerre.....	119

Troisième expédition. — Le massacre.

CHAPITRE I. — Ribaut et Menendez.....	141
— II. — Le naufrage.....	175
— III. — Massacre de la Caroline.....	191
— IV. — Massacre de San Agustino.....	214
— V. — Négociations inutiles.....	236

Quatrième expédition. — La vengeance.

CHAPITRE I. — Alliance avec les Floridiens.....	263
---	-----

	Pages.
CHAPITRE II. — Prise et destruction de la Caroline.....	283
— III. — Récompense nationale.....	314

SECONDE PARTIE.

LES RELATIONS FLORIDIENNES.

Notice bibliographique.....	337
I. — L'histoire notable de la Floride, par Laudonnière.....	347
II. — Extraits de l'ouvrage de Laudonnière.....	377
III. — Lettre au seigneur d'Éveron.....	403
IV. — Lettres et papiers d'Etat de Forquevaulx.....	40
V. — Histoire mémorable du dernier voyage en Floride, par Le Challeux.....	457
VI. — Requête au roi Charles IX.....	477
VII. — La reprise de la Floride par de Gourgues.....	483
VIII. — Chronologie des quatre expéditions.....	517

FIN DE TABLE DES MATIÈRES.

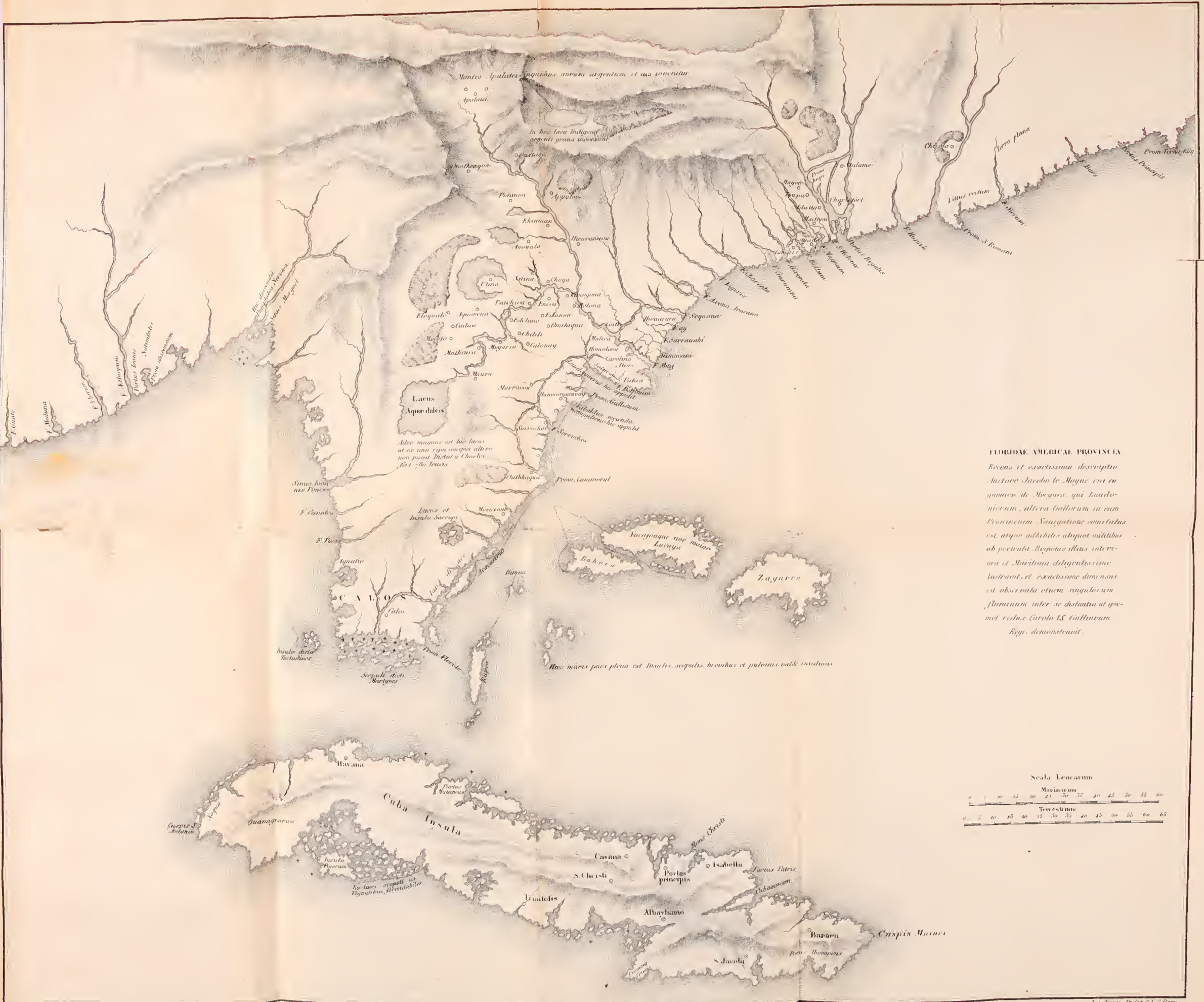


**CARTE
DE LA
FLORIDE FRANÇAISE**

(1562. 1568.)

Dressée par PAUL GAFFAREL
d'après
de Laët, Bellin, Lerouge, Wilson
Poussielgue, Stieler etc.

Les mots entre parenthèses désignent les noms modernes



FLORIDAE AMERICAE PROVINCIA
Revens et exactissima descriptio
 Auctore Jacobo le Moyne cui ex
 gramine de Moques, qui Landor-
 nicum, altera Gallorum in eam
 Provinciam Navigatione comitatus
 est atque adhibitis aliisq[ue] militibus
 ab pericula Regni illius interio-
 ra et Maritima diligentissime
 Austravit, et exactissime dimensus
 est observata etiam singulorum
 fluminum inter se distantia ut spe-
 met rectae Carolo IX Galliarum
 Regi, demonstravit.

*Alto magno est hic lacus
 ut ex una ripa conspis altero
 non possit distat a Charlot
 fuit 70 leucas*

Hic maris pars plena est Insulis, sepulis, brevibus et pulchris valle insidens



202

rd

**Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance**

**Library
University of Ottawa
Date Due**



a39003



003336376b

CE F 0314

.G33 1875

COO GAFFAREL, PA HISTOIRE DE

ACC# 1093386



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	04	02	09	16	01	8